

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET
ÉDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



*POSTGRADUATE SCHOOL FOR
SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES*

*DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
SOCIAL SCIENCES*

**ESSAI D'ÉTUDE DU PHÉNOMÈNE DES CONFLITS
ARMÉS EN AFRIQUE À PARTIR DE L'EXEMPLE
CAMEROUNAIS (1960-2016)**

Thèse présentée et soutenue publiquement le 05 avril 2023 en vue de l'obtention du
Diplôme de Doctorat PhD en Histoire

Option : Histoire des Relations Internationales

Par

Charles Bidimé Épopa
Master en Histoire

Jury

Président : TASSOU André, Pr., Université de Yaoundé I,

**Rapporteure : WANYAKA BONGUEN OYONGMEN Virginie,
Pre., Université de Yaoundé I,**

Membres : KUM Georges FUH, M.C., Université de Yaoundé I,

MBENG DANG Hanse Gilbert, M.C., Université de Douala,

DIYE Jérémie, M.C., Université de Yaoundé I.



Avril 2022

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Centre d'Études Linguistiques et Historiques par Tradition Orale (CELHTO)
Bureau UA - Niamey

**Cette recherche a bénéficié d'une bourse du Centre d'Études Linguistiques et
Historiques par Tradition Orale (CELHTO)**

À

nos regrettés parents :

Catherine Mboéné Épopa

et

Rigobert Bidimé Éhongo.

REMERCIEMENTS

Nous sommes premièrement reconnaissant envers la Professeure Virginie Wanyaka Bonguen Oyongmen notre encadreure, pour sa disponibilité et tout le soutien dont elle n'a eu de cesse de nous apporter.

Nous sommes ensuite reconnaissant à l'université de Yaoundé 1 et précisément à tous les enseignants du Département d'Histoire, pour notre formation académique ; à l'Union Africaine et le Centre d'Études Linguistiques et Historiques par Tradition Orale (CELHTO), pour l'accompagnement financier et technique ; et au *Network for Solidarity, Empowerment and Transformation for All* (NewSETA), pour les divers stages de formation à nous accordés dans le cadre de cette recherche.

Notre gratitude va également à l'endroit de nos informateurs et les différentes personnes ressources sur le terrain dont l'aide à été précieuse ; de même qu'aux responsables des centres de documentations, archives et bibliothèques qui nous ont ouvert leurs portes. De même, nous exprimons notre gratitude aux membres de nos familles, pour le soutien reçu le long de nos études ; de même qu'à tous nos amis et camarades, pour leurs encouragements. Enfin, nous disons merci à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à notre formation scolaire et académique, dont le présent travail est fortement tributaire.

Nous ne saurions terminer sans faire amende honorable pour les limites, méprises et incomplétudes de ce travail qui demeure une œuvre humaine. Tout en les assumant complètement, nous restons cependant disposé à parfaire le présent travail en y apportant toutes les améliorations jugées nécessaires.

SOMMAIRE

DÉDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS	iii
SOMMAIRE	iv
LISTE DES ILLUSTRATIONS	vi
LISTE DES SIGLES, ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	viii
RÉSUMÉ.....	x
<i>ABSTRACT</i>	xi
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PARTIE I : DE LA CAUSALITÉ DES CONFLITS ARMÉS AU CAMEROUN DE 1960 A 2016.....	57
CHAPITRE I : LES FACTEURS PRIMAIRES DES CONFLITS ARMÉS AU CAMEROUN	61
1. Héritage colonial et rémanences de la tutellarisation.....	62
2. De la gouvernance.....	93
CHAPITRE II : FACTEURS SECONDAIRES ET PRINCIPAUX CATALYSEURS DES CONFLITS ARMÉS AU CAMEROUN	113
1. Facteurs secondaires : les dynamiques sociopolitiques et leurs intrications complexes... ..	114
2. Les principaux catalyseurs des conflits au Cameroun.....	143
PARTIE II : NOMENCLATURE DES FORMES DE CONFLITS ARMES AU CAMEROUN ET PRINCIPALES INCIDENCES DE 1960 A 2016.....	175
CHAPITRE III : ESSAI DE NOMENCLATURE DES FORMES DE CONFLITS ARMES AU CAMEROUN DE 1960 A 2016.....	177
1. Les guerres historico-structurelles du Cameroun.....	179
2. Les menaces importées.....	209
3. Les luttes pour l'accès aux ressources.....	225
4. Des formes inquiétantes d'insécurité : les nouveaux barbarismes	238
CHAPITRE IV : L'INCIDENCE DES CONFLITS ARMÉS AU CAMEROUN POSTCOLONIAL.....	248
1. Les conflits comme une entrave au développement du Cameroun.....	249
2. Les conflits dans le chantier de construction nationale au Cameroun : 1960-2016....	281
PARTIE III : (RE) PENSER LA PAIX AU CAMEROUN DANS LE TEMPS DU MONDE	286
CHAPITRE V : UNE MÉTHODE : REDÉFINIR LES FONDEMENTS DE LA <i>PAX-CAMEROUNIA</i>	290

1. Les fondements de la <i>pax camerounia</i>	291
2. Les (désormais) impératifs pour une paix juste et durable au Cameroun	316
CHAPITRES VI : DES POSSIBLES RESSOURCES : LES TECHNOLOGIES ANCESTRALES DE GESTION DES CONFLITS ET DE CULTURE DE LA PAIX AU CAMEROUN	335
1. Les leçons du passé	337
2. Les enjeux présents et les défis avenir	351
CONCLUSION GÉNÉRALE	373
ANNEXES	380
SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	417
INDEX	462
TABLE DES MATIÈRES	468

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Photos

1: Lit asséché du Mayo Kaliao	173
2: Élevage transhumant	231
3 : Bovin abattu par un agriculteur	232
4: Enclos construit en vue d'empêcher le bétail d'entrer dans une exploitation agricole	233
5: Vente de Zouazoua en provenance du Nigéria	244
6: Station-service détruite durant les émeutes de la faim de février 2008	260
7: Aperçu du village abandonné de Dadi (Sud-Ouest Cameorun)	267
8: Espace aménagé pour la tenue de la palabre	340

Cartes

1: Le processus frontalier camerounais de 1894 à 1961	66
2: Similitudes ethniques transnationales Cameroun-Nigéria	130
3: Principales zones des incidents frontaliers entre le Cameroun et la RCA	134
4: Localisation du golfe de Guinée	218
5: Cartographie de l'insécurité dans le bassin du lac Tchad	223

Tableaux

1: Présence de l'État dans le secteur de l'enseignement	95
2: Inégalité au Cameroun entre 1996 et 2001 selon l'indice de Gini	101
3: Flux migratoires régionaux au Cameroun jusqu'en 2010	116
4: Bilan humain des émeutes de la faim de 2008	165
5: Aperçu des inondations dans la région de l'extrême-nord entre 1978 et 2016.....	173
6: Nombre d'attaques menées par BH par département et par arrondissement dans la région de l'Extrême-Nord (1er janvier 2013 – 31 janvier 2017)	214
7: Évolution du taux d'homicide volontaire au Cameroun entre 2000 et 2017	241
8: Évolution de l'IDH du Cameroun entre 1990 et 2016	250
9: Bilan humain non exhaustif des attaques de BH entre octobre 2015 et octobre 2016.....	258

Images

1: Des tracteurs issus de l'accord MINEPAT-Export-Import Bank of India abandonnés à la merci de la nature	109
3: Aperçu de la palabre dans les sociétés africaines.....	339
3: La grotte Ndemvoh, à Fongo Ndeng (Ouest-Cameroun).....	340

Figures

1: Arbre de formation des conflits au Cameroun	59
2: Taux de pauvreté régionale en 2014	99
3: Courbe des inégalités au Cameroun selon le coefficient de Gini entre 1983 et 2016.....	102
4: Évolution de la masse migratoire (immigration) au Cameroun depuis 1976.....	263

Graphiques

1: Évolution de la population camerounaise depuis 1961	123
2: Aperçu du taux de croissance moyenne de la population camerounaise entre 1961 et 2016	123
3: Taux d'homicide comparé du Cameroun avec certains africains en 2008	241
4: Évolution du taux d'homicide au Cameroun de 2001 à 2017.....	242
5: Courbe évolutive de l'IDH camerounais entre 1990 et 2016.....	250
6: Situation migratoire du continent africain depuis 1990	262
7: Investissements étrangers directs, entrées nettes du Cameroun de 1972 à 2016 (exprimés en pourcentage du PIB).....	275
8: Relation entre financement extérieur et taux de croissance dans la zone CEMAC	276
9: Évolution des enveloppes budgétaires de la défense et de la sûreté nationale entre 2014 et 2019 (en millions de FCFA).....	278

LISTE DES SIGLES, ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

AEF : Afrique Équatoriale Française

ADGSN : Archives de la Délégation Générale à la Sureté Nationale

AMC : *Africa Marine Commando*

AMINAT : Archives du Ministère de l'Administration territoriale

APB : Archives Préfectorales de Bafia

ASGE : Archives des Services du Gouverneur de la Région de l'Est

BFF: *Bakassi Freedom Fighters*

BH: *Boko Haram*

BM : Banque Mondiale

CAFE : Cercle des Amis de la forêt Équatoriale

CAMAIR: *Cameroon Airline*

CAMSHIP: *Cameroon Shipping Lines*

CDC : *Cameroon Development Corporation*

CENADEC : Centre National de Développement des Entreprises Coopératives

CIJ : Cours Internationale de Justice

CNO : Comité National d'Organisation

COSIBA : Conseil Supérieur du Peuple Bamiléké

CPJP : Convention des Patriotes pour la Justice et la Paix

CPSK : Front démocratique du peuple centrafricain

DCK : Dynamique Culturelle Kirdi

DSCE : Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi

Etc. : *Etcetera*

FASA : Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles

FDR : Front Démocratique Révolutionnaire

IDH : Indice (Indicateur) de Développement humain

INS : Institut National de la Statistique

MEND : Mouvement pour l'Émancipation du Delta du Niger

MIDEVIV : Mission de Développement des Semences et des Cultures Vivrières

MIDO : Mission de Développement d'Ombessa

NDDS : Conseil de Sécurité et de Défense du Delta du Niger

NU : Nations Unies

NWELA : *North West Elite Association*

ODD : Objectifs du Développement Durable
ONG : Organisations Non Gouvernementales
ONU : Organisation des Nations Unies
PIB : Produit Intérieur Brut
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
PUF : Presses Universitaires de France
RCA : République centrafricaine
RDC : République Démocratique du Congo
RDPC : Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais
REGIFERCAM : Régie Nationale des Chemins de Fer du Cameroun
SDF : *Social Democratic Front*
SDN : Société des Nations
SEMRY : Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture à Yagoua
SNEC : Société Nationale des Eaux du Cameroun
SOCAPLAM : Société Camerounaise des Palmeraies
SODECAO : Société de Développement du Cacao
SODECOTON : Société de Développement du Coton du Cameroun
SODERIM : Société de Développement de la Riziculture dans la Plaine de Mbo
SONEL : Société Nationale d'Électricité
SWELA : *South-West Elite Association*
UA : Union Africaine
UDEFEFEC : Union Démocratique des Femmes Camerounaises
UFDR : Union des forces démocratiques pour le rassemblement
UPC : Union des Populations du Cameroun
UPC : Union des Populations du Cameroun
URSS : Union des République socialistes et Soviétiques
USA: *United States of America* (États Unis d'Amérique)
WADA: *Wum Area Development Authority*
WWI : *First World War* (Première Guerre mondiale)
WWII : *Second World War* (Deuxième Guerre mondiale)
ZOPAC : Zone de Pacification

RÉSUMÉ

Les conflits armés sont une réalité sociologiquement et historiquement récurrente. Les sociétés africaines en général et le Cameroun en particulier en présentent une longue tradition à travers l'histoire. Cependant, la difficulté des conflits qui travaillent nos sociétés depuis les indépendances réside majoritairement dans leur extrême variabilité. Ces conflits sont plus ou moins insaisissables tant du point de vue de leurs facteurs que de leur classification et par ricochet, ils posent des difficultés constantes lorsqu'il s'agit de les penser et d'y proposer des thérapies efficaces. Aussi les conflits armés tendent-ils à s'installer dans la durée, en plongeant résolument l'Afrique dans un abysse d'incertitude, en rapport principalement au développement multidimensionnel de ses sociétés sur lesquelles ils (les conflits armés) agissent comme une véritable entrave. Le Cameroun dans ce sens a vu sa situation sécuritaire se détériorer grandement en cette entame du XXI^e siècle, au point de trahir le discours politique qui tendait depuis des décennies à le présenter comme un havre de paix, ce malgré les formes nombreuses d'irrédentismes disséminés dans l'entière société. Il est question dans cette étude de mettre en lumière le processus de conflictualisation de la société camerounaise entre 1960 et 2016, d'analyser ses différents impacts et d'esquisser des pistes de solutions pour une paix juste et durable au Cameroun et en Afrique par extension. Pour y parvenir, la présente étude s'appuie sur une méthode inductive et hypothético-déductive qui pose trois principaux axiomes. Le premier envisage que les conflits armés au Cameroun seraient causés par trois catégories de facteurs à savoir : les causes primaires, les causes secondaires et les catalyseurs. Le deuxième quant à lui envisage plusieurs états de langages par lesquels les conflits armés s'expriment au Cameroun. Entre autres, l'on retrouve les guerres historico-structurelles, les conflits importés, les luttes pour l'accès aux ressources et des formes inquiétantes d'insécurité. Le troisième axiome pour sa part envisage l'impératif pour le Cameroun de repenser de fond en comble les fondements de la *pax-camerounia*, en adoptant notamment une stratégie de paix centrée sur l'homme. À l'heure du bilan, il ressort que ces hypothèses ont été confirmées par l'analyse des faits, recueillis à travers une grande diversité de sources orales, écrites et iconographiques. L'idée phare qui ressort consiste à interpeller les forces agissantes dans le chantier de la paix, sur la nécessité partout en Afrique de manière générale et au Cameroun en particulier, de pacifier pour développer et réciproquement, de développer pour pacifier.

Mots clés : Conflits armés, paix, guerre, crise, paix juste et durable.

ABSTRACT

Armed conflicts are sociologically and historically recurring realities. African societies in general and Cameroon in particular, have a long tradition of conflicts throughout history. However, the complexity of the conflicts since independence resides mainly on the extreme variability, being more or less elusive, both from the point of view of their factors and classification; and by extension, the permanent difficulty in thinking about them and offering effective therapies. Thus, armed conflicts emerged long ago, plunging Africa into an abyss of uncertainty, mainly in relation to the multidimensional development of its societies on which they (armed conflicts) acted as a real obstacle. Cameroon in this way has greatly seen its security situation deteriorate at the start of the twenty-first century, to the point of betraying the political discourse that has tended for decades to present it as a haven of peace, despite the many forms of conflicts disseminated throughout its society. The aim of this study is to shed light on the armed conflicts in Cameroon between 1960 and 2016, analyse its various impacts and outline possible solutions for a just and lasting peace in the country and in Africa by extension. To achieve this, the present study uses an inductive and hypothetical method that poses three main axioms. The first one envisages that armed conflicts in Cameroon are caused by three categories of factors, namely: primary causes, secondary causes and catalysts. The second axiom envisages several states of language through which armed conflicts are expressed in Cameroon. These include historical-structural wars, imported conflicts, struggles for access to resources and worrying forms of insecurity. The third axiom envisages the imperative for Cameroon to rethink the foundations of the pax-camerounia from top to bottom, in particular by adopting a strategy of peace centred on the human being. At the time of evaluation, it appears that these hypotheses have been confirmed by the analysis of the facts, collected through a wide variety of oral, written and iconographic sources. The main idea that emerged was to call on the forces involved in the peace process, on the need everywhere in Africa in general and Cameroon in particular, to pacify in order to develop; and conversely, to develop in order to pacify.

Keywords: *Armed conflict, peace, war, crisis, just and lasting peace.*

INTRODUCTION GÉNÉRALE

I. Contexte et justification de l'étude

Dire l'Afrique de nos jours suscite à la fois moult réflexions, inquiétudes, passions et espoirs. Des sentiments très souvent mitigés, qui participent à la difficulté quasi permanente qu'il y a à nommer le « continent noir ». De quoi l'Afrique est-il le nom ?¹ S'interrogeait Léonora Miano, dans le sillage d'un collectif d'auteurs qui ambitionnaient alors d'*Ecrire l'Afrique-monde*². Berceau de l'humanité, terre des pharaons, foyer de grands royaumes et empires ; et féconde de riches dynamiques séculaires, cette Afrique-là que l'on redécouvre peu à peu dans toute sa splendeur grâce au travail acharné des chercheurs de divers horizons, semble étrange et étrangère à celle qui de nos jours, peine manifestement à rendre compte d'elle-même. Au risque de nous engouffrer dans les abysses de ce puits aux fantasmes que décrit Joseph Achille Mbembe³, disons que les problèmes de l'Afrique sont nombreux ; mais semblent tous converger vers une préoccupation centrale : celle du développement dans son aspect le plus global. Toute proportion gardée, notons donc que la question du développement en Afrique se pose en termes de pauvreté chronique, d'inégalité sociale, de famine et de misère, de maladies endémiques, de liberté sans cesse ajournée, de justice sociale mise en vacance, d'insécurité et de conflits « interminables », etc.

Sur les conflits qui motivent cette réflexion, il y a lieu de dire sans exagération que le continent noir est l'un des points névralgiques des formes multiples de conflictualités qui travaillent le globe, depuis la seconde moitié du XX^e siècle⁴. Cette situation est un effet cumulé de divers facteurs au rang desquels : les contradictions liées tant aux mouvements d'émancipations des tutelles coloniales au détour des années 1960, qu'aux luttes de pouvoirs internes aux États ; les héritages cumulés des chocs observés tout au long de l'histoire du continent ; les effets rémanents de l'affrontement est-ouest dont l'un des principaux champs d'action a été le continent africain ; la permanence des logiques de tutelle, de précarré et le néocolonialisme qui en rend compte ; les contraintes liées aux éléments de géographies, etc. Dans les faits, l'on remarque que des indépendances à nos jours, l'Afrique a connu plus de 76 coups d'État réussis, non moins de 234 tentatives de coups d'État, plus de 17 guerres civiles, et

¹ L. Miano, « De quoi l'Afrique est-il le nom ? », A. Mbembe et F. Sarr (dir.), *Ecrire l'Afrique-monde*, Dakar, Philippe Rey/Jemsaan, 2017, pp.99-115.

² J.A. Mbembe et F., Sarr (dir.), *Ecrire l'Afrique-monde*, Dakar, Philippe Rey/Jemsaan, 2017.

³ J.A. Mbembe, *Critique de la raison nègre*, Paris, La Découverte, 2015, pp.65-118.

⁴ A-D. N'Dimina-Mougala, « Les conflits africains au XX^e siècle. Essai de typologie », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol.225, n°1, 2007, pp.121-131.

un peu plus de 18 rébellions et conflits armés du même genre⁵. Ajouté à ce sombre tableau la menace terroriste grandissante, le grand banditisme, la piraterie et sans oublier les formes très locales de violences, l'Afrique semble plus que jamais « mal parti ». Elle se présente aux portes du XXI^e siècle comme la région la plus conflictuelle du globe, étant notamment le théâtre de plus de la moitié des conflits se déroulant dans le monde⁶. De fait, l'Afrique est donc le terrain privilégié des opérations de maintien de la paix des Nations Unies dont 2/3 s'y déroulent, avec un apport d'environ 36 000 Casques bleus⁷.

De manière plus incisive, disons que le cas du Cameroun, champ opérationnel sur lequel s'appuie cette recherche, n'est en rien différent du reste de l'Afrique ; bien que le pays a durant une période relativement courte, été (à tort ou à raison) présenté comme un modèle de paix parmi ses pairs. En effet, la rosée du matin de l'État camerounais post indépendant fut teintée de rouge du sang des nationalistes, qui les premiers ont formulé le vœu d'une nation en y portant une passion sans cesse grandissante, et pour laquelle ils finirent par donner la grande et dernière mesure de dévouement. L'indépendance, bien que fortement débattue dans les milieux sociopolitiques nationaux et internationaux, fut non moins acquise et l'un des défis qui se sont posés à l'État postcolonial au Cameroun a été de maintenir la cohésion et de (re) conquérir la paix qui s'était grandement effritée, du fait des luttes indépendantistes qui ne trouvèrent d'ailleurs pour certains, aucune raison valable de prendre fin dans l'acte du 1^{er} janvier 1960⁸.

Les premières années indépendances du Cameroun furent donc marquées par un conflit dont la nature n'a cessé de faire débat. Guerre civile ou guerre de libération nationale ? La question à nos jours encore reste entière. Que la nature et la justification de cette guerre fussent mythiques, historiques ou hyperboliques, la vérité demeure qu'elle a pendant plus d'une décennie, mobilisé des forces considérables d'un camp comme de l'autre, et qu'elle a façonné le paysage sociopolitique camerounais comme nous le verrons plus tard. La première décennie des indépendances du Cameroun fut ainsi marquée par un conflit fratricide. Conflit qui ne prendra fin qu'en 1971, avec la mort d'Ernest Ouandié, l'un des derniers leaders de l'UPC sous maquis.

⁵ International APA, « L'Afrique a enregistré 76 coups d'États et 17 guerres civiles entre 1960 et 2009 », *Journal du Mali*, 2019, en ligne, consultée le mardi 25 juillet 2017 à 14h 55min.

⁶ A. Legault et M. Fortman, *Les conflits dans le monde, 1999-2000*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2000, pp.10-11.

⁷ *Ibid.*

⁸ D. Abwa, *Cameroun 1884-1960 : Histoire d'un nationalisme*, Yaoundé, Clé, 2010 et aussi A. Eyinga, *L'UPC, une révolution manquée?*, Paris, Chaka, 1991.

Après cette première période de trouble avec laquelle l'on a voulu marquer une nette rupture en proclamant le 20 mai 1972 l'unité nationale, le pays a évolué dans une situation de relative accalmie que l'on a faite de mieux et fort d'un contexte africain en général marqué par des conflagrations sans cesse répétitives, qualifiée de paix. Cette paix labélisée, estampillée Cameroun et dont les fondements autant que la pertinence ne peuvent être sondés que dans l'épaisseur de l'histoire, s'est vue grandement détériorée par la concomitance de plusieurs facteurs qui viennent lézarder un ciment sécuritaire et un contexte sociopolitique non pas des plus saint, et pourtant enviable, voir même longtemps très envié. En effet, après un peu plus de trois décennies de relative stabilité sécuritaire et sociopolitique, le Cameroun a vu son image de « terre de paix » grandement altérée par des conflits qui n'ont cessé de se métastaser en cette entame du XXI^e siècle.

À l'intérieur du territoire, la situation sociopolitique est loin d'être reluisante. En quelques mots, Joseph Achille Mbembe décrit le paysage d'ensemble en remarquant çà et là des restaurations autoritaires d'une paix pervertie. Ailleurs, de maigres avancées au demeurant réversibles et à peu près partout, des niveaux très élevés de violence sociale ; voire, des situations d'enkystement, de conflits larvés ou de guerres ouvertes, sur fond d'une économie d'extraction qui, dans le droit fil de la logique mercantiliste coloniale, continue de faire la part belle à la prédation⁹. Au détour de tant de désastres, il faut ajouter l'affairement sans but, l'improvisation chronique dans la gestion des affaires étatiques, un échec répétitif des initiatives en tout genre qui trahit une réelle navigation à vue, l'indiscipline, la dispersion, le gaspillage, et un pesant d'indignité, de mépris et d'humiliation plus tenaces encore qu'à l'époque coloniale¹⁰. Le fait en est que l'État postcolonial en Afrique en général, a réalisé une prouesse particulièrement saisissante : celle d'avoir pu faire regretter la période coloniale à des « damnés » qui, commotionnés par la médiocrité des dirigeants de l'État néopatrimonial clientéliste, promeuvent le mythe d'une colonisation heureuse et le « temps béni des colonies », en s'appuyant sur son héritage pour poser leurs revendications¹¹. C'est le lieu de relever en guise d'illustration, l'émergence au Cameroun tant des formes ethniques de républiques¹², que

⁹ J.A. Mbembe, *Sortir de la grande nuit : Essai sur l'Afrique décolonisée*, Paris, La Découverte, 2010, p.20.

¹⁰ *Ibid.*, pp.20-21.

¹¹ M. Torrent, « Des partages coloniaux aux frontières culturelles : (ré)unifications et marginalisations au Cameroun méridional (1954-1961) », *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain*, n°10, 2013, en ligne, consulté le 31 Juillet 2021 à 9h05min.

¹² G.M. Dong Mognol, « Migrations internes-conflits interethniques et construction des « républiques ethniques » au Cameroun », H. Mouckaga, et Al., *Ethnies, Nations et développement en Afrique: quelle gouvernance? Actes du colloque de Brazzaville (Congo) du 26 au 28 Mai 2014*, Paris, l'Harmattan, 2014, pp. 231-248.

des nations providentielles dont la supposée « Ambazonie », englobant la part britannique de la dépouille coloniale franco-anglaise ainsi dépecée que constitue alors le pays.

Un rapide coup d'œil sur la mer fait observer l'inquiétante émergence des formes nombreuses de solidarités thalassocratiques fondées sur le pillage¹³. Des groupes de pirates, pilliers, terroristes à vocation politique, organisés ou spontanés ; qui profitent et participent de l'instabilité d'un secteur encore délicat du point de vue de sa maîtrise et de sa sécurisation, surtout pour les « jeunes États » comme le Cameroun. L'émergence de ces groupes étant elle-même le fait de divers facteurs dont les inégalités sociales combinées au développement du commerce maritime, à l'exploitation des ressources maritimes et à la prolifération des armes à feu¹⁴.

Du côté des frontières, l'État fait face à des difficultés de gestion et de maîtrise dues à des facteurs tels : l'irrégularité voir, l'extrême variété des tracés frontaliers, l'instabilité des appareils étatiques contigus, et des velléités révisionnistes de certains pays voisins¹⁵. L'on remarque d'un point de vue général un caractère poreux de ces frontières qui laisse donc libre cours à la fluidité sous régionale des menaces à l'image du phénomène des coupeurs de routes, des trafics illicites et de contrebande ; qui rendent bien compte d'une réelle difficulté à maîtriser le processus frontalier tant au Cameroun que dans nombre d'autres États africains¹⁶.

Bien qu'il convienne de se garder de tirer de hâtives conclusions, l'on peut se risquer à dire en toute objectivité (au vu de ce bref regard panoramique) que le Cameroun est aujourd'hui confronté à un maillage de crises qui, au lieu de se réduire, gagnent d'une part en envergure et semblent d'autre part s'installer dans la durée. C'est donc d'une manière globale l'inquiétude de l'instabilité exprimée sous toutes ses formes et ci-haut esquissée, qui justifie cette étude articulée sur la thématique de : « **Essai d'étude du phénomène des conflits armés en Afrique à partir de l'exemple camerounais (1960-2016)** ».

Cependant, il est juste de noter au sortir de cette présentation liminaire, que toutes ces observations ne signifient aucunement qu'il n'existe pas ici comme ailleurs, une saine aspiration à la stabilité, à la paix et au progrès. D'ailleurs et comme nous le verrons dans la

¹³ S. Eklöf Amirell, « La piraterie maritime en Afrique contemporaine. Ressorts locaux et internationaux des activités de piraterie au Nigéria et en Somalie », *Politique africaine*, Vol.4, n°116, 2009, p.98.

¹⁴ *Ibid.*, pp.97-119.

¹⁵ A-H. Onana Mfegue, *Le Cameroun et ses frontières Une dynamique géopolitique complexe*, Paris, l'Harmattan, *Collection Etudes Africaines*, 2005.

¹⁶ *Ibid.*

suite de cette réflexion, la forte aspiration au changement et à la stabilité s'exprime quelques fois, et ce paradoxalement, au travers des formes de violences qui figent la société dans un moment d'instabilité parfois constructive. Il est aussi important, nous semble-t-il, de noter que l'histoire du Cameroun nous renseigne à suffisance sur le souci permanent et les efforts réels d'acteurs tant étatiques que non étatiques, d'œuvrer dans le sens du progrès et de l'intérêt commun des camerounais, bien que le contexte et l'évolution ne leur en soit pas toujours des plus favorables. La présente étude s'abstient donc de faire fi des efforts durement consentis par l'ensemble du peuple camerounais dans le sens de se construire l'image prestigieuse dont a pendant longtemps joui cette contrée à la trajectoire historique singulière.

II. Raisons de choix du sujet

Lucien Febvre reconnaissait en son temps que : « Toute histoire est choix »¹⁷. Choix qui amène l'historien à s'intéresser à telle question plutôt qu'à telle autre ; et à mobiliser une catégorie argumentative plutôt qu'une autre. Dans ce sens, il est juste que l'on puisse identifier entre moult raisons, celles qui ont présidées aux choix de l'historien, au demeurant très déterminant dans la saisie globale de sa pensée. Ainsi, le choix de ce sujet de recherche n'est en rien fortuit. Il a été motivé par diverses raisons qui peuvent se regrouper en trois grandes catégories. D'abord les raisons d'ordre personnelles, ensuite les raisons d'ordre académiques et enfin les raisons d'ordre scientifiques et professionnelles.

1. Raisons personnelles

À la question de savoir qu'est-ce que l'Histoire, Antoine Prost faisait savoir que « l'Histoire c'est ce que font les historiens »¹⁸. Il relevait ainsi entre autres, le lien étroit qui existe entre le travail de l'historien et ses choix personnels. En ce qui nous concerne, notre intérêt pour l'étude des conflits armés et leur incidence sur le développement de l'Afrique en général et du Cameroun en particulier s'inscrit dans le droit fil d'un besoin sans cesse renouvelé de prendre part au développement de nos sociétés, en insistant sur la nécessité de résorber l'équation des conflits comme condition *sine qua non* à toute initiative de développement véritable. C'est d'ailleurs dans ce sens que nos précédents travaux, notamment ceux de Master s'attelaient déjà à examiner l'adaptabilité ou du moins, l'apport des dynamiques ancestrales africaines en général en matière de gestion des conflits et de culture de la paix dans nos sociétés

¹⁷ L. Febvre, *Combat pour l'histoire*, Paris, Armand Colin, 1992, p.21.

¹⁸ A. Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996, p.13.

actuelles. Pour justifier de cet attachement tant à la paix qu'aux conflits, disons que, comme de nombreux camerounais, l'entame du XXI^e siècle marquée principalement par un pourrissement de la situation sécuritaire, nous enjoint à prendre part à la quête de cette paix « perdue », pour un pays dont la stabilité bien que relative, a pourtant durant des décades valu l'image d'une terre de paix. L'occasion de cette recherche est idoine dans ce sens parce qu'elle nous permet de poser un raisonnement pouvant être mis à contrition pour la construction d'une paix juste et durable en Afrique en général et au Cameroun en particulier.

2. Raisons académiques, scientifiques et professionnelles

Au rang des raisons académiques, disons d'emblée que ce travail se justifie par les exigences de notre système éducatif. En effet, tout étudiant proposant au Doctorat est tenu de présenter une thèse portant sur un thème bien précis et respectant les canons méthodologiques de la discipline historique, tels que prescrits par le département d'Histoire de l'Université de Yaoundé 1. Aspirant au Doctorat, c'est aussi pour rendre compte tant de notre capacité à mener à bien un travail scientifique dans les règles méthodologiques exigées, qu'à défendre une thèse en présentant de bout en bout un raisonnement avec des arguments soutenus, que nous avons engagé cette étude.

Bien plus, loin d'être spontané, ce travail est la manifestation tangible d'une dynamique éducative en marche. Il est question pour nous, après avoir bénéficié du savoir des autres, de proposer quelque chose d'utilisable pour les générations présentes et futures. Mieux, le rôle de l'école en général et de l'Université en particulier est entre autres de proposer des solutions aux problèmes auxquels la société est confrontée. Le rôle des étudiants épouse donc (du moins devrait épouser) ce rôle-là et ce travail ne déroge aucunement à cette règle cardinale. Il s'agit donc pour nous de proposer des réponses à des « questions que l'homme d'aujourd'hui se pose nécessairement »¹⁹, comme l'entrevoit Febvre dans son *combat pour l'histoire*. Car, dans nos sociétés de l'indigence, « l'intellectuel » ne peut être que Prométhée²⁰ ou rien ; et il faut dire combien est responsable de la dérive collective, celui qui en perçoit les signes et dispose des moyens d'en exorciser la mentalité, s'en abstient pourtant soit par lâcheté, ou par indifférence²¹.

¹⁹ Febvre, *Combat pour l'histoire...*, p.42.

²⁰ L'intellectuel Prométhée c'est l'intellectuel prévoyant. Prométhée est un titan dans la mythologie grecque, celui-là même qui déroba aux dieux le feu sacré de l'Olympe pour le donner aux humains. Bien sûr qu'il due en subir les conséquences car Zeus le condamna à être attaché à un rocher sur le mont Caucase, son foie dévoré par l'Aigle du Caucase chaque jour, et repoussant chaque nuit. Son nom s'oppose à celui de son frère Épiméthée : l'imprévoyant ou le maladroit. Prométhée est donc celui qui réfléchit avant, tandis qu'Épiméthée est celui qui « réfléchit trop tard ».

²¹ M. Kamto, *L'urgence de la pensée : Réflexions sur une précondition du développement en Afrique*, Yaoundé, Mandara, 1993, p.110.

Enfin, ce travail trouve une motivation professionnelle qui, plus qu'une raison, est une aspiration, un but, un défi à réaliser : celui de prendre part au commerce des sciences et de participer par le biais de la recherche scientifique, à la construction de la paix ; et de transmettre aux générations futures ce que nos « maîtres » actuels nous auront légué.

III. Intérêt de l'étude

Cette étude présente un intérêt certain en ce qu'elle s'attèle à examiner de près la problématique du développement en Afrique en général et au Cameroun en particulier, en la posant dans la perspective des conflits armés. Cet intérêt peut être saisi dans les aspects scientifique, sociopolitique et économique de cette étude.

1. Intérêt scientifique

Du point de vue scientifique, mis à part sa démarche méthodologique et les sources qu'elle mobilise, cette étude se présente comme une réelle contribution à la recherche scientifique au Cameroun, principalement dans le domaine historique. Elle participe de la veille scientifique en se saisissant de la question des conflits armés pour y apporter des éléments pouvant être exploités dans la quête d'une solution de paix durable. De même, l'étude ici présentée est intéressante du point de vue de sa replicabilité. En effet, elle propose une analyse de la causalité des conflits appliquée au Cameroun suivant une approche par paliers : avec en premier les facteurs primaires, suivis des facteurs secondaires et enfin les catalyseurs, facteurs aggravants et avatars. Cette méthode qui se réclame bien assez originale, participe de l'intérêt scientifique que présente cette étude en ce qu'elle peut être appliquée à des contextes autres que celui du Cameroun.

Bien plus, l'intérêt scientifique de cette réflexion réside aussi en ce qu'elle passe en revue ces questions assez préoccupantes liées pour la plupart à la cohésion, à la justice sociale et au développement socioéconomique ; qui constituent au demeurant les fondements du pourrissement de la situation sécuritaire, mais que nombre d'auteurs s'abstiennent pourtant d'aborder soit par pure pudeur - à cause de leurs allégeances -, soit par prétexte d'épuisement d'une question qui demeure cependant tout entière. Du reste, ce travail se veut rupture des analyses singulières, adossées sur des ressentis chauvins qui encadrent et tendent à normer la logique des savoirs construits autour de la conflictualité camerounaise. Il s'agit donc de sortir les formes nombreuses de conflictualités qui travaillent la société camerounaise des ornières locales où elles sont longtemps restées embastillées, pour les étaler de toute leur envergure sur

les largeurs nationales, afin d'y apporter des solutions plus globales. En effet, l'émiettement de la réalité des conflits au Cameroun a longtemps participé de sa négation. Car, il a en tout temps été question de préserver l'image -de prestige- d'une terre –toujours- en paix. Pourtant, si l'on considère les formes de conflictualités intercommunautaires, ou encore les formes foncières de conflits bien avant Boko Haram (BH) et le « fantôme Ambazonien », leur caractère massif et global exprimé en termes de récurrence, rend bien compte de ce que loin d'être des singularités villageoises et régionales comme tendent à les saisir tant le discours politique que nombre de travaux scientifiques, ces formes abondantes de conflictualités constituent bien un problème d'envergure nationale qui ne saurait dès lors et ne devrait d'ailleurs être présenté autrement.

2. Intérêts sociopolitique et économique

Sur le plan sociopolitique, l'intérêt de cette étude peut être saisi tant à l'échelle mondiale, africaine, que camerounaise plus précisément.

Dans la perspective mondiale, cette réflexion s'articule avec les Objectifs du Développement Durable (ODD) pour lesquels la paix est à la fois une précondition et un objectif à atteindre. En juillet 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies (NU) approuvait le Programme d'action d'Addis-Abeba²², partie intégrante du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des NU²³. La vision des NU, définie dans un programme global comprenant 17 ODD, inclut les dimensions économiques, sécuritaires, sociales et environnementales²⁴. Le 16^e point de ces objectifs en particulier vise à promouvoir l'avènement des sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, d'assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes²⁵. Dans ce sens, l'approche de résolution des conflits proposée dans le cadre de cette étude se fonde principalement sur une stratégie de paix centrée sur l'Homme, avec pour déroulement opératoire la prévention en amont au travers d'une lutte contre les inégalités sociales, la précarité et l'extrême pauvreté ; saisies comme facteurs favorisant l'instabilité et ses gradients.

²² Le programme d'action d'Addis-Abeba est un engagement de près de 193 pays au sein des Nations Unies en faveur des objectifs du développement durable. Il comprend des engagements politiques importants et des objectifs clés dans des domaines critiques pour le développement durable, y compris les infrastructures, la protection sociale et la technologie.

²³ Le Programme 2030 ou plus précisément le programme de développement durable à l'horizon 2030 est une initiative des NU qui se veut un « plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité ». Il insiste sur le renforcement de « la paix partout dans le monde dans le cadre d'une liberté plus grande » et ambitionne l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions.

²⁴ A. Sharif Tarek, « *faire taire les armes en Afrique* », Publication des Nations Unies, en ligne, consulté le 05 Janvier 2021 à 05h 30 min.

²⁵ *Ibid.*

À l'échelle africaine, le quatrième point de l'agenda 2063 de l'Union Africaine (UA)²⁶ adopté en 2015 envisage d'une part de construire « une Afrique [...] prospère et pacifique »²⁷ ; et d'autre part, de « faire taire les armes... » en son 72^e point²⁸. Il est donc question pour l'UA d'œuvrer résolument à la paix sur le continent noir. Cette paix tant recherchée, il faudra se la construire par des initiatives sorties tout droit du génie qui a de tout temps guidé les fils d'Afrique ; faisant d'eux depuis *Kemet*, les véritables caciques de la civilisation. Ce modeste projet se propose donc de contribuer à cette marche définitivement engagée sur le chemin de la construction d'une véritable *pax africana*²⁹ telle que l'avaient entrevue Ali Mazrui, Edem Kodjo, Boutros Boutros-Ghali, etc.

Pour ce qui est du Cameroun tout particulièrement, la paix s'est en tout temps présentée comme une quête permanente dans ce pays. En effet, la stratégie nationale de développement contenue dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) pose les questions de paix, d'unité, de solidarité et de progrès social comme des objectifs réels à atteindre. Dans ce sens, les objectifs de développement à l'horizon 2035 contenus dans le DSCE envisagent entre autres de réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable, ou encore de renforcer l'unité nationale et consolider la démocratie en promouvant les idéaux de paix, de liberté, de justice, de progrès social et de solidarité nationale³⁰. La présente réflexion s'inscrit dans le droit fil de cette vision nationale de construction d'une paix véritable, en proposant des solutions applicables et mesurables.

Enfin, cette recherche s'attache à proposer une solution au sous-développement des États africains en général et du Cameroun en particulier, en établissant d'une part le rapport étroit conflit-sous-développement, et en mettant en évidence d'autre part, l'urgente nécessité de développer pour pacifier, dans un contexte où le sous-développement et ses corollaires se sont érigés en de véritables catalyseurs d'instabilité.

²⁶ Pour l'Union Afrique elle-même, l'agenda 2063 est le schéma et le plan directeur initié par l'Afrique, visant à la transformer en puissance mondiale de l'avenir. C'est le cadre stratégique du continent qui vise à atteindre son objectif de développement inclusif et durable. Il s'agit d'une manifestation concrète de la volonté panafricaine d'union, d'autodétermination, de liberté, de progrès et de prospérité collective poursuivie dans le cadre du panafricanisme et de la renaissance africaine. url : <https://au.int/fr/agenda2063/vue-ensemble>, consulté le 05 Janvier 2021 à 05h 30 min.

²⁷ Commission de l'Union Africaine, *Agenda 2063, l'Afrique que nous voulons*, Version populaire, Edition finale, Avril 2015, p.1.

²⁸ *Ibid.*, p.19.

²⁹ A. Mazrui, *Towards et pax africana: A study of ideology and ambition*, Chicago, Chicago University Press, 1967.

³⁰ République du Cameroun, *Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) Cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020*, Aout 2009, p.54.

IV. Justification des bornes chronologiques et cadre d'analyse

L'analyse des événements du passé ne peut être conduite de manière désordonnée. Leur réorganisation dans une série temporelle, chronologique justement, constitue un stade indispensable pour la déconstruction et la reconstruction des faits historiques³¹. De même, l'espace n'est pas seulement un cadre où se déroule l'histoire, il se présente aussi comme un acteur parfois passif, parfois actif, mais toujours d'influence sur les dynamiques historiques. Aussi cette étude ne peut être menée sans préalablement être circonscrite tant dans le temps que dans l'espace.

1. Délimitation temporelle

Le temps de cette étude est compris entre 1960 et 2016, non pas en intervalle fermé, mais en tant que repères à l'intérieur et autour desquels les faits historiques étudiés ont lieu. Cette précision sur la perméabilité de nos limites chronologiques nous semble importante, car, bien que faits et « figés » dans le marbre froid de l'histoire, les faits historiques ne surgissent pas de manière spontanée. C'est d'ailleurs en cela que la diachronie, méthode chère de la discipline historique, amène à sonder l'antériorité des faits, pour comprendre les dynamiques de ruptures autant que les permanences qui ont participé à les façonner.

L'année 1960 est inscrite dans l'histoire du Cameroun comme celle au cours de laquelle, en date du 1^{er} janvier, le Cameroun oriental « obtenait » son indépendance de la puissance tutélaire française³². En effet et rétrospectivement, l'histoire coloniale du Cameroun connaît un tournant décisif à partir de 1884³³, année au cours de laquelle est établi le protectorat allemand³⁴. Après la Grande Guerre, le Kamerun laisse place à deux territoires sous mandat de la SDN à partir de 1919 avec pour puissances mandataires la France pour le Cameroun et la Grande-Bretagne pour le *Cameroon*³⁵. Avec l'avènement de l'ONU en 1945, le Cameroun et le Cameroon deviennent des territoires sous la tutelle de l'ONU et gardent les mêmes France et Grande Bretagne comme puissances tutélaires cette fois. En 1960, le Cameroun obtient son

³¹ M.R. Solinas, « Chronologie, périodisation et réalités périphériques. Le traitement historiographique de l'époque moderne sarde », *Hypothèses*, vol.7, n°1, 2004, p.160.

³² V.J. Ngoh, *Cameroun 1884-1985 : cent ans d'histoire*, Yaoundé, CEPER, 1990, p. 141.

³³ Le traité germano-douala des 11 et 12 juillet 1884 stipulait que le territoire était placé sous le protectorat de la puissance allemande. Seulement, le fait en est que très vite les clauses de ce traité sont violées et le Kamerun fut administré telle une colonie.

³⁴ A. Owona, *La naissance du Cameroun (1884-1914)*, Paris, l'Harmattan, 1996.

³⁵ L'issue de la PGM est un échec allemand et tous ses anciens territoires lui sont arrachés et rétrocédés à la France et la Grande Bretagne.

indépendance tandis que c'est après une longue période marquée de plébiscites et de referendums que le *Cameroon* obtient sa « liberté » en 1961 et la réunification des deux États est effective. On assiste alors à la naissance de la République fédérale du Cameroun le 1^{er} octobre 1961.

La pertinence de l'année 1960 comme limite inférieure de ce travail se fonde sur deux arguments majeurs : d'une part, cette date marque la naissance de l'État du Cameroun indépendant du point de vue juridique. D'autre part et conséquemment, elle constitue l'année au cours de laquelle le pays fait face à son premier conflit majeur hérité de la colonisation à savoir : la guerre contre les démembrements armés de l'Union des Populations du Cameroun (UPC) sous maquis. L'analyse de l'évolution conflictuelle du Cameroun, parce qu'essentiellement critique, n'a de sens que si elle s'applique à une entité politique véritablement responsable devant l'histoire. Au rang des exigences préalables à tout état de responsabilité, l'autodétermination se présente comme une condition *sine qua non*. Dans ce sens, l'acte de 1960, qu'il soit symbolique ou hyperbolique, constitue néanmoins un repère historique assez pertinent pour attester de la responsabilité du Cameroun dans la guerre désormais fratricide qu'il mène depuis 1955, au sujet de l'indépendance « véritable » du pays.

Quant à la borne supérieure, elle est délimitée à 2016 en ce qu'elle marque dans le paysage sociopolitique camerounais, l'érection violente d'un mouvement sécessionniste dans les régions administratives du nord-ouest et du sud-ouest, principaux bastions de l'héritage colonial britannique au Cameroun, sur lequel s'est érigée une nation providentielle désignée « Ambazonie ». Rétrospectivement, l'un, si ce n'est le premier appel à la sécession en référence à cette partie du pays dont certaines populations réclament « ambazoniennes » date d'au moins 1985³⁶. Initié par l'avocat Gorji Dinka, cet appel ne trouvera pas un écho favorable dans l'immédiat, encore que son initiateur est très vite mis aux arrêts dès 1986. Dès lors, l'on a enregistré plusieurs gallots d'essais de sécessions sur lesquels nous reviendrons plus tard, jusqu'à la proclamation en date du 1^{er} octobre 2017 de l'indépendance de la « République fédérale d'Ambazonie ». Bien que nouée dans les ruses de l'histoire du Cameroun, « la question anglophone » qui semble survenir brusquement dans l'actualité sociopolitique du pays en termes de séparatisme connaît un tournant majeur en fin 2016³⁷. C'est en effet à l'occasion de

³⁶ M. Olivier, « Crise anglophone au Cameroun : qui sont les sécessionnistes ? », *Jeune Afrique*, 28 Janvier 2019, en ligne, consulté le 17 Juin 2021 à 21h08min.

³⁷ V.J. Ngo, *Le Cameroun de 1884 à nos jours (2018) : Histoire d'un peuple*, Traduit de l'anglais par Ateba Ngoa Moise Mediatres Ltd, Mars 2019, Edition revue et mise à jour de : *Le Cameroun de 1884 à 1985 : Cent ans d'histoire*, Yaoundé, CEPER, 1990, pp.408-410.

la violente répression d'un mouvement de revendication corporatiste d'enseignants et d'avocats regroupés à Bamenda, que des violences ont éclaté et se sont enlisées dans une guérilla où attentats terroristes, tueries et exécutions sommaires, raids armés, villes mortes imposées... rythment désormais le quotidien. En cela, l'année 2016 comme repère supérieur de cette étude s'avère bien pertinente.

2. Délimitation spatiale

La présente étude ambitionne de rendre compte d'une réalité diffuse sur tout le continent africain, avec certes, des niveaux de manifestations variés. Toutefois, le champ d'application géographique pouvant être considéré comme laboratoire à l'intérieur duquel cette recherche est menée est le territoire de l'État du Cameroun post indépendances. En effet, la lecture conflictuelle de l'histoire du Cameroun enjoint comme préalable une connaissance aiguë de plusieurs déterminants au rang desquels les éléments de Géographie du milieu. L'étude géographique du Cameroun, en plus d'assurer une nette connaissance de l'environnement immédiat où se vivent les conflits armés, permet en même temps d'avoir un regard fixe sur les possibles enjeux qui les structurent.

Les éléments de géographie du Cameroun tant physique qu'humaine sont pour le moins qu'on puisse dire connus. Il n'est donc aucunement nécessaire, nous semble-t-il, de nous attarder à faire un listing (fut-il rigoureux), des données sur lesquelles nombre d'auteurs et de spécialistes de haut vol se sont déjà penchés avec style et panache. Cependant, en nous limitant au strict nécessaire pour la saisie globale de cette étude, nous envisageons la géographie du Cameroun comme un élément non seulement structurant les conflits, mais aussi, comme une modalité de prédisposition aux clivages qui retentissent dans le vécu des populations. En d'autres termes, en lieu et place d'une présentation plate des données géographiques du Cameroun, nous privilégions une lecture conflictuelle de la Géographie de ce pays ; et non pas encore une lecture géographique des conflits ; qui elle aurait trait en un mot, à la distribution spatiale de la violence. Dans ce sens, il ressort deux arguments majeurs : le premier a trait au milieu physique qui occasionne des clivages favorisés par une trajectoire historique particulière ; et le second se réfère aux données humaines dont l'élément majeur reste le paysage ethnico-culturel hautement bigarré.

De manière assez brève et avant de poser une lecture conflictuelle de la géographie du Cameroun, disons pour ne pas être en reste que c'est un pays situé au centre du continent

africain et logé au creux du golfe de Guinée. Le territoire du Cameroun s'étire sur 11° de latitude, entre le 2° et le 13° degré de latitude nord ; et le 8° et le 16° degré de longitude Est³⁸. Sa superficie fait l'objet de doutes relativement négligeables. Tandis que plusieurs documents corroborent une superficie de 475 442 Km² (d'ailleurs la plus connue des camerounais), l'Institut National de la Statistique (INS) précise pour sa part que le territoire camerounais couvre une superficie totale de 475.650 Km², avec 466.050 Km² de superficie continentale et 9600 km² de superficie maritime³⁹. Cette confusion est imputable aux dynamiques frontalières très fluctuantes en Afrique, plus encore pour le cas du Cameroun qui partage ses frontières avec non moins de six (6) pays : le Nigéria à l'ouest ; le Tchad au nord ; la République centrafricaine et la partie sud-Est tchadienne à l'est ; la Guinée Equatoriale, le Congo (Brazzaville) et le Gabon au Sud.

Quatre grandes aires géographiques structurent le paysage d'ensemble au Cameroun : la région littorale ouvre sur la façade atlantique du pays, blottie au fond de la baie de Biafra et étirée sur 380 km du Rio Campo au sud, à l'Akwayafé river au nord. Entre les basses terres amphibies des deltas de la Cross river et du Rio del Rey et les caps rocheux de la Guinée espagnole, la morphologie littorale camerounaise décrit ainsi une large courbe à concavité ouverte vers le sud-ouest que ponctue l'énorme édifice volcanique du mont Cameroun⁴⁰. Le plateau central s'étire d'est en ouest, de la lisière des hautes terres de l'ouest aux bordures centrafricaines ; et du nord au sud, de l'Adamaoua jusqu'aux limites plus ou moins rectilignes du grand sud, riche d'une triple frontière⁴¹. Le plateau central oscille en moyenne entre 1 000 et 1 500 m d'altitude⁴². À mesure que l'on progresse vers le nord, il descend en pente douce sur la vallée de la Sanaga, avant de s'effondrer brusquement sur le bassin de la Bénoué⁴³. Une région accidentée recouverte par la forêt équatoriale s'étend au sud de l'Adamaoua, où presque tous les fleuves qui sillonnent le Cameroun prennent leur source. La végétation du plateau central camerounais est majoritairement celle des forêts. Les hautes terres de l'ouest se raccordent au plateau central par une vaste zone d'anciens volcans, où les monts Bamboutos, Manengouba culmine à plus de 2 000 mètres d'altitude⁴⁴. Elles regroupent les plateaux Bamiléké, Fouban, Bamoun, ainsi que certains massifs du Mandara. Cette région se prolonge

³⁸ P.R. Libite et E. Jazet, « Cameroun : Caractéristiques du pays et présentation de l'enquête », *DHS Programme*, en ligne, url : <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR163/01chapitre01>, consulté le 24 Mai 2022 à 21h32 min.

³⁹ INS, *Annuaire statistique du Cameroun*, 2013, p.30.

⁴⁰ S. Morin et M. Kuete, « Le littoral camerounais : problèmes morphologiques », *Travaux du laboratoire de Géographie physique appliquée*, n°11, 1988, p.6.

⁴¹ INS, *Annuaire statistique*, p.31.

⁴² *Ibid.*

⁴³ Libite et Jazet, « Cameroun : Caractéristiques du pays... », consulté le 24 Mai 2022 à 21h32 min.

⁴⁴ *Ibid.*

par le Cameroun occidental, où le mont Cameroun culmine à 4 094 mètres d'altitude. Le nord Cameroun pour sa part est une vaste région de plaines et de savanes, ourlée au nord-ouest par des montagnes de type volcanique qui font progressivement place en direction de l'est, à la dépression du lac Tchad. La savane prédomine dans ces espaces qui sont de plus en plus menacés par l'avancée du désert.

Les formations humaines sont très diversifiées. Le moins que l'on puisse dire c'est que le peuplement du Cameroun ne s'est pas fait de façon ordinaire. Fruit de diverses migrations et d'une volonté d'abord coloniale puis administrative (postcoloniale) de remodeler un territoire difficilement contrôlable du fait de sa forte hétérogénéité ethnique, l'on retrouve çà et là des peuplades qui, vue de l'extérieure, forment une véritable mosaïque culturelle. De l'intérieur, le constat est vite fait des nombreuses similitudes que ces peuples en apparence différents partagent les uns les autres. Se fondant dans un mélange fluide qui laisse à escient transparaître une « relative » unicité des traits culturels génériques, malgré les difformités causées par le traumatisme colonial, cumulé à des contraintes liées au retentissement de ses rigueurs et à la reproduction de l'oppression et de la violence jusque dans la postcolonie.

De ces observations, il ressort de manière générale que le Cameroun, du fait d'une conjugaison entre les éléments de sa géographie (physiques et humaine) et des dynamiques historiques singulières, se présente comme un carrefour à la fois politique et stratégique. D'où l'on peut amplement loger l'idée *supra* formulée, relative à sa géographie envisagée alors comme fortement conflictogène. Logé en plein cœur du golfe de Guinée dont les ressources ne cessent d'attirer des acteurs de plus en plus nombreux, occasionnant des frictions qui tendent à s'inscrire dans le temps long, le Cameroun est en même temps le point de jonction entre « l'immense »⁴⁵ Nigéria et le groupe des pays indépendants de l'ancienne Afrique Équatoriale Française (AEF). Il est également jonction entre l'Afrique sahélienne et l'Afrique équatoriale ; entre l'Afrique islamiste et l'Afrique chrétienne qui descend du nord vers le sud ; entre l'Afrique chrétienne et l'Afrique traditionaliste (dite animiste) étalée d'ouest en est en une ligne presque continue ; entre l'Afrique des plaines et l'Afrique des plateaux ; entre l'Afrique des forêts et l'Afrique des savanes ; entre l'Afrique dite anglophone et celle dite francophone⁴⁶. Il serait donc relativement juste de dire le Cameroun comme une terre située à la lisière des mondes,

⁴⁵ Immense du point de vue principalement de sa masse démographique. Avec plus de 200 millions d'habitants, le Nigéria est sans contexte le pays le plus peuplé du continent. Son « immensité » n'est d'ailleurs pas seulement démographique. Le Nigéria est devenu depuis quelques années la première économie continentale.

⁴⁶ P. Tchawa, « Le Cameroun : une « Afrique en miniature » ? », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°259, 2012, pp.319-338.

une ligne de démarcation, un entre-deux, un véritable Janus des terres et des peuples. Un corps de contradictions, qui se doit cependant de trouver toujours, son équilibre entre ses parts d'ombre et de lumière ; en même temps qu'il se doit de résister aux pressions externes, qui se posent comme des prolongements de ses propres états contradictoires. Cependant, cette position du Cameroun, logé aux interstices des Afriques culturellement, historiquement et géographiquement multiples, en fait un carrefour, un œkoumène supposé à la mesure du continent noir. C'est d'ailleurs la conjugaison de tous ces éléments de faits ajoutés à un nationalisme trop éloquent, qui ont pendant longtemps et de nos jours encore, encouragé le « fantasme » d'un « Cameroun-Afrique en miniature ».

V. Clarification conceptuelle

Emile Durkheim notait que toute investigation scientifique devrait porter sur un groupe déterminé de phénomènes qui répondent sans exception à une définition⁴⁷. Dans ce sens, la première démarche, la condition la plus indispensable de toute preuve et de toute vérification, devrait donc être de définir les choses dont il traite, afin que l'on sache bien de quoi il est question⁴⁸. C'est dire toute l'importance de l'étude conceptuelle dans un travail de recherche. À cet effet, au rang des principaux concepts qui structurent cette étude, il importe de nous attarder sur : le conflit et ses multiples dérivations (guerres, crises, etc.) ; et la paix en y incluant notamment l'idée de paix juste et durable.

1. Conflit armé, guerre et crise

D'emblée, notons que les études portant sur la notion de « conflit armé » et ses corollaires ont connu de grands (re) aménagements ces dernières années. Par exemple, l'on est parti d'une conception purement statistique de la guerre telle que pensée par les classiques à l'image de Karl Von Clausewitz et repris par le courant réaliste, vers une approche phagocytée de ce concept qui semble de moins en moins approprié pour qualifier les différents antagonismes violents de la fin du XX^e et début XXI^e siècles. La notion de guerre laisse de plus en plus la place aux expressions « plus fluides et malléables » de crise et conflit armé, qui s'attachent à refléter le caractère relativement atténué de ces antagonismes. Dire la guerre n'est plus que l'emphase d'un phénomène d'opposition plus ou moins armée, dont le vrai sens réside dans l'adjectif qui l'accompagne. La guerre est de plus en plus économique, sanitaire, froide, culturelle, civile, etc. Cet éclatement a retenti sur l'ontologie de la guerre elle-même, si bien qu'elle s'est effritée

⁴⁷ E. Durkheim, *Les règles de la méthode en sociologie*, Paris, PUF, 1934, p.34.

⁴⁸ *Ibid.*

progressivement, laissant émerger dans son sillage des reflets qui ont pris corps au point de la nier. C'est dans ce sens que s'est formée la notion de conflit armé. Pour la comprendre, il est nécessaire de la détacher préalablement de l'adjectif qui l'accompagne : « armée », dont la présence est plus ou moins négligeable dans l'entreprise qui nous incombe. Ce n'est pas dire absolument que l'expression « armée » ne détermine pas l'identité d'un conflit ; *que nenni*, c'est reconnaître cependant qu'elle traduit une réalité générique dont l'éloquence et la pertinence se disent d'elles-mêmes, sans que l'on ne s'encombre de davantage d'explications. Autrement dit et suivant le seul principe d'armement, soit un conflit est armé, soit il ne l'est pas ; or, qu'il soit armé ou non armé, sa réalité définitionnelle est sensiblement la même, et peut se décliner de la manière suivante.

De par son étymologie, le terme Conflit vient du bas latin *conflictus* et du latin classique *confligere* qui signifie lutte, heurt, choc ou attaque⁴⁹. Il s'applique à l'origine à une situation de lutte armée, de combat entre deux ou plusieurs personnes, organisations ou puissances qui se disputent un enjeu. Le conflit s'applique donc à une divergence d'intérêts ou d'opinions entre plusieurs personnes ou groupes. À cet effet, Raymond Aron faisait savoir qu'un conflit est d'abord une relation entre plusieurs personnes ou plusieurs groupes⁵⁰. Des groupes de personnes qui entrent dans une situation frondeuse parce que poursuivant des buts incompatibles qui se manifestent en des antagonismes ouverts entre eux⁵¹. L'ensemble des équilibres qui s'épanouissent sans grands efforts ou se maintiennent au grès d'un contrat social, d'un ordre naturel, ou d'une paix plus ou moins coercitive, appartient au versant pacifique du monde. Le conflit traduit une dynamique qui vient rompre cet équilibre et met en scène des acteurs qui s'affrontent au nom des idéologies, des visions du monde, des utopies porteuses de contrats sociaux et d'ordres cosmologiques. Dans cette logique, le conflit est principalement désordre, période au cours de laquelle sont disputées et non plus discutées, des questions à portées communautaires. L'enjeu étant de détruire soit partiellement, soit totalement les normes et régulations, soubassements de la stabilité politique et de la cohésion sociale préexistantes.

Les conflits revêtent diverses formes qui sont fonction des référentiels par lesquels l'on voudrait les dire. Précédemment, le « référentiel armement » nous amenait à identifier la dichotomie conflit armé et conflit non armé. En prenant pour référentiel l'enjeu ou l'objet des

⁴⁹ *Le Grand Robert de la langue française*, (Version électronique) version 2.0, le Robert/SEJER, 2005 ; voir aussi F. Gaffiot, *Dictionnaire latin français*, Paris, Hachette, 1934.

⁵⁰ R. Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calman-Lévy, 1962, p.76.

⁵¹ R. Boudon (S. Dir), *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Librairies Larousse, 1999, p.42.

conflits, on distingue des formes conflictuelles du registre politique, socioculturel, économique, etc. Si on tient plutôt compte de l'identité des acteurs d'un conflit, on distinguera cette fois les conflits de types familiaux, tribaux, ethniques, raciaux, nationaux, internationaux, etc.⁵². Aussi, la difficulté qu'il y a à dire les conflits de notre temps réside dans l'aporie qui consiste à les nommer ou à les catégoriser. Conflits politiques, guerre civile, terrorisme, guérilla, révolution, conflit frontalier, crise politique..., autant dire que la réalité du conflit se constitue d'une rhétorique et d'un champ lexical qui n'a de cesse de s'étendre.

Il existe cependant une constante dans cet imbroglio de concepts en rapport aux conflits : c'est la société. Dans ce sens, Ferréol et Jucquois ont considéré que « les conflits sont au cœur de la vie sociale »⁵³. Ils constituent d'ailleurs -quels qu'ils soient- comme le précisait Durkheim, « un phénomène social [tout à fait] normal »⁵⁴, en ce que le crime par exemple, ne s'observe pas seulement dans la plupart des sociétés de telle ou telle espèce, mais dans toutes les sociétés de tous les types⁵⁵. En cela et tel que nous le percevons dans cette étude, le conflit est donc un phénomène purement social. C'est dire en d'autres termes que tout conflit qui met en jeu plusieurs acteurs est social. Les conflits se distinguent cependant par leur intensité, le degré de conscience des acteurs qui y participent, la nature et la structure des enjeux, l'échelle (village, ethnie, région, États, etc.) et la forme (politique, économique, culturelle, etc.) de société considérée⁵⁶. Tout conflit est donc social, toute société est conflictuelle et génère elle-même ses propres contradictions internes, ou subit le contrecoup des rapports extérieurs, qui s'expriment de manière violente ou non. La société, en tant que champ d'expression de tous les rapports externes à l'individu, se présente donc comme un élément, sinon que l'élément seul en tout temps permanent dans la dynamique du conflit. Elle est pour le conflit un universel à partir duquel le particulier est pensable, ce au-delà de quoi il n'y a rien, ce à partir et à l'intérieur de quoi tout se passe et doit donc se penser.

Précisons pour sortir de cette analyse conceptuelle du conflit, la nuance nécessaire face à son intrication pour le moins complexe avec la notion de crise, ou encore celle de guerre que nous avons précédemment esquissée. Entre conflit armé et guerre, la différence tient simplement au choix d'écoles, bien que l'on retrouve de plus en plus un vocabulaire propre à

⁵² Z. Saha, « Gestion des conflits et culture de la paix en pays Bamiléké dans l'ouest-Cameroun. Du 18^e au début du 20^e siècle », Thèse de Doctorat Ph.D. en Histoire, Université de Yaoundé 1 (UY1), 2004-2005, p.18.

⁵³ G. Ferréol et G. Jucquois, *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris, Armand Colin, 2003, p.69.

⁵⁴ E. Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique* (1894), Paris, PUF (14^e édition), 1960.

⁵⁵ Durkheim, « Le crime, phénomène normal », D. Szabo et A. Normandeau, *Déviance et criminalité*, Paris, Armand Colin, 1970, pp.76-82 (texte original publié en 1894).

⁵⁶ Ferréol et Jucquois, *Dictionnaire de l'altérité...*, p.69.

chacune de ces deux notions. Aussi la lecture attentive des travaux consacrés aux rapports humains belliqueux autorise à envisager une différence entre conflit armé et guerre, qui transcende les seules affiliations à des chapelles de pensées. Tandis que la guerre revêt une certaine esthétique, une méthode voire même une noblesse plus ou moins réelle, le conflit armé tend pour sa part à se poser comme sa version vile et perverse. Dénuée de toute logique et exaltant l'homme sauvage, replié dans son état de nature. Gaston Bouthoul souscrit d'ailleurs à cette idée esthétique et méthodique de la guerre. Elle est selon lui : « une forme de violence qui a pour caractéristique essentielle d'être méthodique et organisée quant aux groupes qui la font et aux manières dont ils la mènent »⁵⁷.

Cette perception d'une forme de violence que l'on voudrait esthétique et méthodique se complète amplement dans le cadre juridique qui prétend l'encadrer : le droit de la guerre. Gaston Bouthoul note que la guerre, considérée comme « une lutte armée et sanglante entre groupements organisés »⁵⁸, est « soumise à des règles juridiques particulières, extrêmement variables suivant les lieux et les époques »⁵⁹. Des règles dont l'absence ne saurait être tolérée, sinon que dans un vocabulaire différent. Aussi peut-on se permettre à défaut de nommer ces phénomènes par l'expression de conflit armé, de les dire plutôt comme des crises, sans forcément que l'on ne précise le principe d'usage différentiel de ces notions, et toute la supposée singularité qui les distancerait les unes des autres. Ainsi a-t-on par exemple pu dire « l'annexion » de la Crimée, ou « l'invasion » de l'Ukraine par la Russie comme une crise, alors même qu'il s'agit d'une prise de possession par la force d'un territoire plus ou moins étranger. Il s'agit de reconnaître ici qu'entre les événements de Cuba en 1962 et ceux d'Ukraine depuis 2014, la nuance dans la méthode est forte et renforce l'idée selon laquelle le choix de dire un phénomène belliqueux de notre temps par une notion ou une autre, relève de l'arbitraire. Au mieux, ce choix obéit à des principes fugaces, qui tiennent majoritairement des allégeances aux écoles de pensées, ou à des familles politiques. Dans le cadre de cette étude, l'on entend par conflit armé toute forme de violence mettant en scène deux ou plusieurs acteurs sociaux qui se disputent un enjeu, avec usage des instruments de mort (armes), classifiés suivant quatre principales catégories à savoir A, B, C et D⁶⁰.

⁵⁷ G. Bouthoul, *La Guerre*, Que-sais-je, n°557, Paris, PUF, 1969, p.39.

⁵⁸ Bouthoul, *Le phénomène guerre*, Paris, Payot, 1962, p.42.

⁵⁹ Bouthoul, *La guerre*, p.39.

⁶⁰ Les armes de catégorie A sont majoritairement du matériel militaire. La catégorie B est constituée des armes à feu utilisées dans les compétitions sportives. La catégorie C regroupe majoritairement les armes à feu d'épaule et à répétition. La catégorie D est constituée de toutes sortes d'instrument pouvant être utilisé pour causer des dommages corporels à l'image des poignards, couteau, matraque...).

2. Paix

Étymologiquement, le terme paix vient du latin *pax* ou *pacis* qui désigne à l'origine une situation de non-guerre. D'un point de vue lexical, il se dégage sans grande difficulté un consensus autour de la paix. Elle désigne un état de calme ou de tranquillité ; une absence de perturbation, d'agitation ou de conflit. La paix correspond aussi à un idéal social et politique. C'est un *statu quo ante bellum* dans lequel la quiétude des peuples n'est troublée par aucune guerre. Ce *statu quo* est maintenu par l'agencement des mesures dissuasives qui participent de ce que chaque composante sociopolitique mette sur pied des armées censées intervenir, si jamais elles étaient en danger. On nomme ainsi par paix cet état d'effort de tous contre tous⁶¹. Dans ces conditions et comme le notait déjà Emmanuel Kant, les moments dits de paix ne seraient à la vérité que des trêves passagères entre deux guerres⁶².

Le concept de paix se veut relativement complexe. Johan Galtung propose de le saisir suivant deux principales notions : celle de « paix négative », traduisant un état de « non-guerre » et celle de « paix positive », en référence à un état de protection et de bien-être des individus⁶³. À côté de ces considérations générales, de nombreux paradigmes ont pensé la paix et y ont ouvert des pistes d'analyses tant pour sa conceptualisation que pour sa matérialisation tangible. Selon Raymond Aron, figure principale du Réalisme au XX^e siècle, on distingue trois types de paix : la paix d'équilibre dans laquelle on observe la présence de deux pôles de puissances qui maintiennent un certain équilibre qu'il a appelé « Balance of power », la paix d'hégémonie dans laquelle un seul acteur dispose du monopole de la force et enfin, la paix d'impuissance qui est marquée par l'intimidation réciproque des multiples acteurs, plus ou moins égaux⁶⁴. Pour le courant idéaliste, la paix est un objectif, un but à atteindre. Elle se perçoit à priori comme l'absence de guerre bien que faisant aussi appelle aux idéaux de démocratie, de justice sociale, de liberté d'expression et d'équité. La paix revêt ainsi une signification bien plus ambitieuse. Dès lors, la paix n'implique plus seulement l'absence de guerre ou encore la tranquillité d'esprit, encore moins juste une sécurité garantie. Elle prend désormais en compte les rapports sociaux, la liberté d'expression, le niveau de vie des populations, la justice sociale et beaucoup d'autres facteurs définis par les ONG qui s'y consacrent.

⁶¹ E. Alliez et A. Negri, « Paix et guerre », *Multitudes*, Vol.1, n°11, 2003, pp.25-34.

⁶² E. Kant, *Projet de paix perpétuelle*, Paris, Jansen et Perronneau, 1796.

⁶³ J. Galtung, « Violence, Peace and Peace Research », *Journal of Peace Research*, N°3, 1969, pp. 167-191.

⁶⁴ R. Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calman-Lévy, 1962.

Cette « heureuse » perception de la paix se retrouve également chez les religieux, desquels se dégage un consensus sur ce concept. Cette paix-là offre une image assez onirique que l'on retrouve en quelque sorte esquissée dans l'idéale *cité de Dieu* , telle qu'elle est décrite par Saint Augustin ; une cité où tout est juste, y compris même la guerre⁶⁵. Ici la paix est don de Dieu, elle est d'ailleurs un des fruits du Saint-Esprit⁶⁶. L'homme dans sa condition, parce que « séparé de Dieu », ne pourrait alors qu'y aspirer sans jamais y parvenir, si ce n'est en se rétablissant dans son intimité avec Dieu⁶⁷. À ce point, la paix n'est ni un *statu quo ante* comme aiment à le dire les juristes, moins encore un état permanent, mais une permanente construction. D'ailleurs, c'est face au constat de cet aspect insaisissable d'un état de paix définitive -,et ceci bien au-delà du spectre religieux-, que nombre d'auteurs se contentent de la définir comme un idéal auquel l'on ne peut que tendre dans tout espoir. Baruch Spinoza en son temps disait de la paix qu'elle n'est pas qu'une absence de guerre ; mais une vertu, un état d'esprit, une volonté de bienveillance, de confiance, de justice⁶⁸. L'idée de la paix selon Spinoza se distingue de celle des politiques à l'image de Napoléon Bonaparte, qui considérait que les nations autant que les individus, n'avaient nullement besoin de paix, sinon que d'une paix glorieuse⁶⁹. Cette gloire pour Napoléon s'est construite dans le feu et dans le sang des conquêtes interminables à travers l'Europe.

Dans le cadre de cette étude, deux variables déterminantes permettent de saisir la paix, du moins de son point de vue conceptuel. La première, en rapport avec le *statu quo ante bellum* ⁷⁰, se réfère à ce que l'on a désigné par « paix négative », et qui traduit une situation de stabilité, une absence de trouble, de conflits, « ...de violence collective organisée »⁷¹, au demeurant favorable et même condition *sine qu'anone* à toute initiative de progrès. Seulement, dans un monde en pleine mutation et face à une (re)découverte permanente des exigences de notre humanité, l'on ne saurait se limiter à cette considération raide de la paix qui, bien qu'assez explicite, ne rend néanmoins pas compte des aspirations, des incantations et des espoirs que ce concept occasionne dans sa totalité. Fort de cela, il est nécessaire de considérer un second

⁶⁵ Saint Augustin, *La cité de Dieu* , traduit par Louis Moreau et revue par Jean-Claude Eslin, Paris, Seuil, 1994.

⁶⁶ En effet, selon *Galates* au Chapitre 5, verset 22, « ...le fruit de l'esprit [saint] c'est la charité, la joie, la paix... ». Voir aussi le Livre *Esaïe* au Chapitre 26, verset 12, , in, Louis Segond, *La Sainte Bible* , Traduction Louis Segond de 1910, Editions Theospace, 2012.

⁶⁷ « 2 Thessaloniens », Chapitre 3, Verset 16, in, L., Segond, *La Sainte Bible* , Traduction Louis Segond de 1910, Editions Theospace, 2012.

⁶⁸ A. Billecoq, « Spinoza et l'idée de tolérance », *Philosophique* , n°269, 1998, pp.122-142, en ligne, consulté le 19 Juin 2021 à 22h 04min.

⁶⁹ Ce que Napoléon entend par paix glorieuse c'est une paix qui s'impose par la force des armes.

⁷⁰ Situation de tranquillité, de stabilité et de paix objective qui précède l'avènement d'un conflit

⁷¹ J. Galtung, « An Editorial », *Journal of Peace Research* , vol.1, n°1, 1964, pp.1-2.

niveau dans la conception de la paix dans tous ses sens : il s'agit de saisir la paix en ce qu'elle est aussi harmonie, sentiment de bien-être, tranquillité et justice sociale. Dans ce sens, la paix est aussi dynamique de construction, de maturation et d'ascension vers l'idéal d'une société harmonieuse où l'on a la certitude d'une vie à l'abri de la peur, du besoin et de l'exploitation. Une garantie de croissance et de développement économique, d'égalité et de justice, de pluralisme et de dynamisme ; une société dans laquelle la violence, non pas objectivement absente, se vit toutefois dans ses manifestations les plus infimes possibles⁷². C'est en juxtaposant ces deux angles de lecture que l'on peut envisager une conception plus ou moins complète de la paix voulue juste et durable.

VI. Revue critique de la littérature

Le moins que l'on puisse dire c'est que saisie d'un point de vue général, les conflits armés font l'objet d'une littérature abondante. Cette riche littérature est principalement due à la prégnance de ce phénomène dans l'histoire de l'humanité tout entière ; et au besoin, à une dynamique sans cesse renouvelée qui impose de trouver des solutions plus ou moins définitives, à des menaces qui ne cessent elles-mêmes de se réinventer. Cependant, plusieurs éléments peuvent justifier de nos jours que l'on s'attarde avec encore plus d'attention sur ces questions qui, au vu d'une littérature abondante, peuvent donner l'illusion d'un éventuel épuisement. Au rang de ceux-ci, notons principalement la faillite des paradigmes de lecture et des solutions proposées dans des cas de conflits comme celui du terrorisme international, ou des guerres de différentes natures ayant cours de par le monde et particulièrement en Afrique. De même, la permanence des « États fragiles » sur le continent noir ; la sanctuarisation terroriste des régions entières ; la permanence des zones grises et des tensions sociales ; autant que la multiplication des épiphénomènes belliqueux au sein même de ces États, sont des raisons suffisantes pour susciter de l'intérêt ; mieux, pour inciter les chercheurs à une réinvention dans les approches d'analyses usitées jusqu'ici. En plus de ces inquiétudes, l'on peut noter l'incidence de l'insécurité générée par les conflits sur les dynamiques constructives et créatrices de richesses. Ce bourgeonnement à peine visible, mais déjà asphyxié par l'énorme pression des conflits qui ne cessent de se métastaser çà et là. C'est dire en d'autres termes que la question des conflits en Afrique en général et au Cameroun en particulier, reste bien un domaine en friche.

Toutefois, il est important de passer en revue les travaux qui animent le débat d'idées autour des conflits armés au Cameroun et ailleurs, afin d'en tirer des apports constructifs ou de

⁷² *Ibid.*, p.2.

s'en écarter en connaissance de cause, si cela est nécessaire comme le recommandait Cheik Anta Diop au sujet des études consacrées à l'Histoire de l'Afrique⁷³. C'est dans ce sens que l'effort d'analyse de la littérature existante sur les conflits -aussi bien à une échelle mondiale, africaine et de manière plus incisive au Cameroun- nous amène, face à l'épaisseur des données existantes et dans un élan de synthèse, à organiser notre démarche suivant trois axes principaux. Le premier, celui des considérations théoriques générales sur les conflits en Afrique et dans le monde en termes de facteurs, de typologies et de manifestations, passe en revue les grands courants de pensée qui ont animé le débat autour des conflits depuis le XX^e siècle au moins. Pour les deux derniers, il est question de faire une lecture à ras de texte des travaux consacrés aux conflits au Cameroun. Dans ce sens, tandis que le deuxième axe se consacre aux travaux analysant les facteurs et proposant une typologie des conflits, le troisième quant à lui s'intéresse aux travaux consacrés à l'analyse des incidences des conflits sur l'évolution sociopolitique et économique du Cameroun.

1. Les conflits armés en Afrique et dans le monde

Les conflits armés, parfois exprimés en termes de guerre ou de crise ont fait l'objet de nombreuses études de par le monde. Face à l'abondante littérature disponible, la démarche adoptée dans cette entreprise de restitution est celle qui consiste à regrouper de manière synthétique et non exhaustive la pensée des auteurs suivant trois principales catégories. La première regroupe les auteurs dont la pensée sur les conflits peut être considérée comme générale et parfois théorique. Il s'agit entre autres de : Raymond Aron⁷⁴, Gaston Bouthoul⁷⁵, Norbert Elias⁷⁶, Antonini⁷⁷, Freund⁷⁸, Davie⁷⁹, Clastres⁸⁰, Samuel Huntington⁸¹, Kalevi Holsti⁸², Collier et Hoeffler⁸³ pour ne citer que ceux-là.

De cette catégorie il ressort trois idées majeures : la première en rapport aux éléments de causalité des conflits, fait ressortir autant le caractère belliqueux fondamental et caractéristique

⁷³ C. Anta Diop, *L'unité culturelle de l'Afrique noire*, Paris, Présence africaine, 1982, p.43.

⁷⁴ R. Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962.

⁷⁵ G. Bouthoul, *Traité de polémologie, sociologie des guerres*, Paris, Payot, 1970(Rééd.1990).

⁷⁶ N. Elias, *La dynamique de l'occident*, Paris, Presses Pocket Poche, 1990, ou encore, N. Elias, *La civilisation des mœurs*, Paris, Presses Pocket Poche, 1989.

⁷⁷ F. Antonini, *L'homme furieux : l'agressivité collective*, traduit de l'italien par E., Bonan, Paris, Hachette, 1970.

⁷⁸ J. Freund, « Evolution des recherches sur la guerre et la paix », *Stratégie*, n°1, 1979, pp.9-30.

⁷⁹ M.R. Davie, *La guerre dans les sociétés primitives, son rôle, son évolution*, Paris, Payot, 1931.

⁸⁰ P. Clastres, *Archéologie de la violence, la guerre dans les sociétés primitives*, Paris, Editions de l'aube, Coll. « Monde en cours », Série Stratégie, 1997.

⁸¹ S.P. Huntington, *Le choc des civilisations et la refondation de l'ordre mondial*, Paris, Odile Jacob, 1997.

⁸² K.J. Holsti, *Peace and war: Armed conflicts and the International order 1648-1989*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991. Aussi : « L'État et l'état de guerre », *Etudes internationales*, n°21, 1990, pp.705-717.

⁸³ P. Collier et A. Hoeffler, *Greed and Grievance in civil war*, World Bank, Policy Research Paper, 2004.

de la nature humaine analysée par Freud dans un regard croisé à celui d'Albert Einstein et exprimé en termes de « pulsion de mort »⁸⁴, que la dualité traduite en termes d'avidité et de griefs que le courant *Greed and Grievance* analyse. De même, au rang des facteurs, les analyses de Raymond Aron font ressortir à la lecture des rapports existant entre les acteurs de la scène internationale, ce qu'il désigne comme un « besoin de puissance » qui guide les relations entre des unités politiques dont chacune revendique le droit de se faire justice elle-même, d'être seule maîtresse de décision de combattre ou de ne pas combattre⁸⁵.

Gaston Bouthoul estime pour sa part que : « si tu veux la paix connaît la guerre »⁸⁶. Cette intrication entre paix et guerre se présente d'ailleurs comme un phénomène épistémologiquement récurrent que l'on observe chez plusieurs auteurs depuis Karl Von Clausewitz. Il s'agit donc aussi de s'inscrire dans cette dynamique de paix, construite au travers d'un mouvement de pacification des mœurs que Norbert Elias décrivait dans ses recherches de sociologie historique⁸⁷. L'un des traits particuliers propres à la réflexion de Bouthoul est le refus des déterminants économiques comme facteurs de guerres. Pour lui en effet, mis à part les logiques de puissances, le facteur économique le plus agissant dans le déclenchement des luttes armées serait donc plutôt l'abondance. C'est bien parce qu'un groupe dispose de moyens et non qu'il en manque qu'il peut se lancer dans l'aventure d'une guerre. Cependant, bien qu'il revienne longuement sur les techniques de propagande, adoptant une posture qui rappelle au passage celle de Tchakhotine⁸⁸, ou encore celle de Luc Sindjoun au sujet de la popularisation de la guerre et sur laquelle nous reviendrons plus tard, il oublie de traiter l'influence des médias sur le phénomène guerre. La même critique peut être portée à Ehrenreich⁸⁹ dont les travaux semblent profondément inspirés de ceux du fondateur de la polémologie (Gaston Bouthoul).

La scène internationale a su se faire et se refaire au gré de nombreuses secousses qui ont plusieurs fois plongé le monde dans des situations conflictuelles saisissables à plusieurs niveaux d'intensité. Ceci malgré les récits euristiques, résolument eschatologiques, esquissant un monde au bord de l'explosion avec notamment l'ère atomique et la multiplication des phénomènes conflictuels. Par exemple, Kaplan estimait que l'anarchie s'installerait et que le monde se

⁸⁴ S. Freud et A. Einstein, *Correspondance Albert Einstein – Sigmund Freud : Pourquoi la guerre ?*, Paris, Société des Nations, 1933, pp.275-276.

⁸⁵ Aron, *Paix et guerre*, p.20.

⁸⁶ Bouthoul, *Traité de polémologie*, p.35.

⁸⁷ N. Elias, *La dynamique de l'Occident*, Paris, Presses Pocket Poche, 1990. Ou encore *La civilisation des mœurs*, Paris, Presses Pocket Poche, 1989. Et aussi N., Elias, P., Kamnitzer, *La société de cour*, Paris, Calmann-Lévy, 1974.

⁸⁸ S. Tchakhotine, *Le viol des foules par la propagande politique*, Paris, Gallimard, Coll. « Tel », 1952.

⁸⁹ E. Ehrenreich, *Le sacre de la guerre. Essai sur les passions du sang*, Paris, Calmann-Lévy, 1999.

diviserait autour de fractures ethniques et identitaires de plus en plus réduites et donc de plus en plus nombreuses⁹⁰. Sa pensée fait écho à celle de Samuel Huntington qui estimait que le nombre des conflits interethniques s'accroissait⁹¹ et que le monde se dirigeait tout droit vers un choc entre les civilisations. Parlant du choc des civilisations entrevu par Huntington, il s'agit substantiellement d'une analyse du monde d'après-guerre froide. Huntington dispose en effet de ce que : dans le monde de l'après-guerre froide, les distinctions les plus importantes entre les peuples ne sont pas idéologiques, politiques ou économiques⁹². Elles sont d'ordre culturel et selon lui, peuples et nations tentent tous de répondre aux questions les plus élémentaires auxquelles les hommes peuvent être confrontés : *qui sommes-nous ?*⁹³. À une échelle plus réduite (régionales et étatiques), les identités singulières tendent à prendre le dessus sur les valeurs générales (étatiques et trans-étatiques). Une situation qui ne va pas sans quelques heurts et commutativement aux revendications sociopolitiques et parfois culturelles entraîne ce que David Hamburg désignait comme une épidémie de conflits intraétatiques⁹⁴.

La deuxième idée a trait à la classification des acteurs, qui structure également les formes de conflictualités exprimées en termes de typologie des conflits étudiés. Dans ce sens, il ressort des lectures différentes catégories conflictuelles. Tandis que les analyses de Raymond Aron qui s'articulent autour de ce qu'il appelle « des unités politiques qui entretiennent les unes avec les autres des relations régulières et qui sont susceptibles d'être impliquées dans une guerre générale »⁹⁵ ont du mal à se détacher du caractère stato-centré de leur cadre d'analyse ; ne pouvant de ce fait impliquer qu'une singularité des formes conflictuelles du point de vue actanciel, le choc des civilisations qu'observe et prédit Huntington offre pour sa part un large spectre d'acteurs et une typologie tout aussi variée. En effet Huntington établit un registre dans lequel, les identités exprimées en termes de civilisations au rang desquelles il en identifie neuf (09)⁹⁶, s'accaparent du jeu international. Le stato-centrisme observable dans les descriptions d'Aron est également visible chez Jean Baptiste Duroselle et Hans Morgenthau qui ont pendant

⁹⁰ R. Kaplan, « The Coming Anarchy »; H. M. Enzensberger, *Civil Wars: from L. A. to Bosnia*, New York, Free Press, 1994. Dans la même lignée, Stephen Smith, *Négrologie. Pourquoi l'Afrique meurt*, Paris, Calmann-Lévy, 2003.

⁹¹ S.P. Huntington, « Why International Primacy Matters », *International Security*, vol. 17, n° 4, 1993, p. 71.

⁹² Huntington, *Le choc des civilisations*, p.14.

⁹³ *Ibid.*

⁹⁴ D.A. Hamburg, *Preventing Contemporary Intergroup Violence*, New York, Carnegie Corporation of New York, 1993.

⁹⁵ Aron, *Paix et guerre*, p.103.

⁹⁶ Les principales civilisations identifiées par Huntington sont : la civilisation occidentale, la civilisation d'Amérique latine, la civilisation africaine, la civilisation islamique, la civilisation sinitique, la civilisation Hindoue, la civilisation bouddhiste, la civilisation orthodoxe et la civilisation nipponne.

longtemps entretenu la notion de puissance exprimée en termes d'équilibre chez Morgenthau⁹⁷, ou du domaine exclusif de l'État chez Duroselle⁹⁸.

La troisième idée s'exprime en termes de finalité des conflits. Mis à part le besoin d'imposer sa volonté qui motive toutes formes de violences organisées, il ressort des lectures que les conflits ont de tout temps eu pour motivation une ambition de restructuration, de refonte et de reconfiguration des logiques et ordres préétablis. Toutefois, analysant la pensée de Clausewitz de laquelle il s'inspire longuement, Raymond Aron ne peut s'empêcher de remarquer la difficulté qu'il y a d'entretenir l'actualité de ces considérations générales que relèvent nombres des classiques en rapport à la finalité et à la portée des conflits dans l'histoire qui se voudraient dès lors mutantes. L'humanité, ivre de violence, recrue d'horreur, s'interroge sur elle-même, sur sa fureur apaisée, sur les causes ultimes des batailles dont la grandeur fascine tandis que la cruauté terrifie⁹⁹. Une terreur revisitée au travers des formes de conflictualités dites asymétriques qui ont pris le relai des guerres totales observées jusqu'au XX^e siècle. La révolte, politique autant que morale, contre le coût des conflits menés jusqu'au bout, jusqu'à l'écrasement total d'un des belligérants, réveille la nostalgie des temps anciens, des régimes policés qui, par coutume ou par sagesse, limitaient l'intensité et, du même coup, les ravages des combats¹⁰⁰. La guerre, par définition, a pour fin de substituer une volonté à deux, la relation du vainqueur au vaincu, du maître à l'esclave à l'affrontement de deux volontés¹⁰¹.

La deuxième catégorie est celle des auteurs qui se sont attelés à saisir la conflictualité en contexte africain, pour tenter d'en expliquer la singularité et à terme, proposer des thérapies adéquates. Au rang de ceux-ci, l'on peut considérer dans une approche indicative et non exhaustive les travaux de Mamoudou Gazibou¹⁰², Luc Sindjoun¹⁰³, Antoine-Denise N'Dimina-Mougala¹⁰⁴, Jean-Pierre Chrétien¹⁰⁵, Jean-Claude Ruffin¹⁰⁶, Bernard Adam¹⁰⁷, Bernard

⁹⁷ H. Morgenthau, *Politics among nations, the struggle for power and peace*, New York, Knopf, 1954 (2^e édition).

⁹⁸ J.B. Duroselle, *Tout empire périra. Une vision théorique des relations internationales*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1981, pp.36-37.

⁹⁹ R. Aron, « Clausewitz et notre temps », *Études internationales*, vol.3, n°43, *Raymond Aron et les relations internationales*, 2012, pp.339-370.

¹⁰⁰ Aron, « Clausewitz et notre temps », p.340.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 343.

¹⁰² M. Gazibo, « L'instabilité en Afrique et ses déterminants », *Introduction à la politique africaine*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010, pp.117-137.

¹⁰³ L. Sindjoun, *Sociologie des relations internationales africaines*, Paris, Karthala, 2002.

¹⁰⁴ A.D. N'Dimina-Mougala, « Les conflits africains au XX^e siècle. Essai de typologie », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol.225, n°1, 2007, pp.121-131.

¹⁰⁵ J.P. Chrétien, « Les racines de la violence contemporaine en Afrique », *Politique africaine*, n°42, 1991, pp.15-27.

¹⁰⁶ J.C. Allain (Dir.), « Les conflits en Afrique noire », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°181, Paris, 1996, pp.1-24.

¹⁰⁷ B. Adam, *Conflits en Afrique : analyse des crises et pistes pour une prévention*, Bruxelles, Complexe, 1997.

Calas¹⁰⁸, Banegas¹⁰⁹, Paul Ango Ela¹¹⁰, Bangoura¹¹¹, William Zartman¹¹², Ali Mazrui¹¹³, Tsiyembe Mwayila¹¹⁴, Mamadou Aliou¹¹⁵, Fogue Tedom¹¹⁶, Mutoy Mubiala¹¹⁷ pour ne citer que ceux-là.

À la lecture, il ressort trois catégories argumentatives : la première est liée au souci des auteurs de remonter le chemin des conflits jusqu'à leurs sources ; la seconde s'attache à saisir les formes de conflictualités, leurs particularités, les différents acteurs qui y prennent part ainsi que le déroulement desdits conflits. Quant à la dernière, elle s'attèle à l'étude d'impact et aux perspectives de paix en Afrique.

De l'avis de ces auteurs, divers facteurs sont à l'initiative des conflits sur le continent africain. Entre autres, Mamoudou Gazibo identifie le legs du passé, les facteurs internes, les facteurs externes, les motivations économiques et les cas particuliers comme celui de l'Afrique centrale, dont la démographie galopante tend à s'ériger en un véritable phénomène conflictogène. Sur les déterminants économiques, Jean Pierre Chrétien estime que nombre des formes de conflictualités identitaires en Afrique ne sont le fait non pas d'un besoin des parties de construire un nouvel État, ni même d'aménager une forme de fédéralisme, mais de « négocier en position de force le partage des revenus de l'État central avec les représentants des autres groupes équivalents »¹¹⁸. Aussi Tsiyembe Mwayila présente-t-il l'État en Afrique comme le seul responsable de son échec, de la permanence des conflits et du retard multidimensionnel qu'il accuse. Il s'attèle à démontrer que l'échec de construction de l'État en Afrique est une véritable tragédie et sa survie est due à l'anéantissement des forces productives, des capacités de cohésion (forces culturelles) et des capacités d'action (forces de défense) des pays dont il a, hélas, la charge de conduire le destin. Comme solution, Tsiyembe envisage la disparition de l'État postcolonial et la naissance d'un État nouveau qu'il nomme l'État-Espace. Il s'agit d'une instance d'invention et d'innovation sociale qui se veut expression transcendante de la

¹⁰⁸ B. Calas, « Introduction à une géographie des conflits en Afrique », *Les cahiers d'Outre-Mer*, n°255, 2011, pp.295-320.

¹⁰⁹ R. Marchal et R., Banegas, « Pax africana. Le nouvel interventionnisme libéral », *Politique africaine*, n°98, 2005, pp.5-19.

¹¹⁰ P. Ango Ela, *La prévention des conflits en Afrique centrale*, Paris, Karthala, 2001.

¹¹¹ D. Bangoura, *Les armées africaines : 1960-1990*, Paris, CHEAM, 1992.

¹¹² I.W. Zartman, *La résolution des conflits en Afrique*, Paris, l'Harmattan, 1990.

¹¹³ A. Mazrui, A., *Towards a pax africana*, Chicago, University of Chicago Press, 1967.

¹¹⁴ Tsiyembe Mwayila, *L'État post colonial facteur d'insécurité en Afrique*, Dakar, Présence africaine, 1990.

¹¹⁵ B. Mamadou Aliou, *Guerres et trafics d'armes en Afrique*, Paris, l'Harmattan, 2006.

¹¹⁶ A. Fogue Tedom, *Enjeux géostratégiques et conflits politiques en Afrique noire*, Paris, l'Harmattan, 2008.

¹¹⁷ Mutoy Mubiala, *Coopérer pour la paix en Afrique centrale*, Nations Unies, 2003.

¹¹⁸ Chrétien, « les racines de la violence contemporaine en Afrique », p.26.

réconciliation de l'État postcolonial sans Nation et des Ethnies-Nations sans État. Ce n'est selon lui qu'à cette condition qu'émergeront partout en Afrique les patries des droits de l'homme et les nations des hommes libres, tenants et aboutissants de tout progrès individuel et collectif librement consenti¹¹⁹. À sa suite, Mamadou Aliou analyse le trafic d'armes sur le continent africain à la fois comme conséquence et comme cause des conflits qui y ont cours ; tandis que Fogue Tedom lui propose une lecture géostratégique des conflictualités africaines qui implique à la fois des acteurs internes engagés dans les luttes de pouvoirs ; et qui entretiennent avec des acteurs externes un circuit d'échanges de bons services pour le contrôle et l'extraction des ressources. Ces travaux sont d'un grand apport dans le cadre de cette recherche et nous offrent une masse considérable d'informations mises à contribution dans la reconstruction des faits ici décrits.

Compte tenu du passé colonial de l'Afrique et de sa position dans le système international, on peut difficilement échapper à la tentation de ramener les conflits à des déterminants économiques et culturels, ou d'accorder une prépondérance aux facteurs externes. Mais s'en tenir à cette explication reviendrait à simplifier le problème et à ignorer les dynamiques politiques de proximité ; et le rôle des acteurs politiques africains eux-mêmes¹²⁰. Face à la difficulté de déterminer l'origine véritable des conflits entre facteurs internes et externes des conflits en Afrique, Deng et Zartman estiment que les causes des conflits sont presque toujours internes ou régionales, mais que d'autres aspects, comme les moyens utilisés, sont d'origine beaucoup plus externes¹²¹. Au rang de ces facteurs internes, Copson situe l'échec de l'État à répondre à l'hétérogénéité sociale¹²² ou encore l'échec de la gouvernance comme l'a pensé Stedman en faisant principalement référence aux pratiques néopatrimoniales¹²³.

2. Facteurs et typologie des conflits au Cameroun

Les conflits armés au Cameroun ont également fait l'objet d'une littérature relativement abondante. Au rang des auteurs qui en traitent autant les causes que les formes d'expressions,

¹¹⁹ Tsiyembe Mwayila, *L'État postcolonial facteur d'insécurité en Afrique...*, 1990.

¹²⁰ Gazibo, « L'instabilité en Afrique et ses déterminants », pp.117-137.

¹²¹ F. Deng et W. Zartman (dir.), *Conflict Resolution in Africa*, Washington DC, Brookings Institution, 1991, p. 10.

¹²² R.W. Copson, *Africa's Wars and Prospects for Peace*, Armonk (NY), M. E. Sharpe, 1994, p. 74.

¹²³ Stedman, « Conflict and Conciliation », in, F., Deng et W., Zartman (dir.), *Conflict Resolution in Africa*, Washington DC, Brookings Institution, 1991, p.373.

l'on retrouve Saïbou Issa¹²⁴, Luc Sindjoun¹²⁵, André Kom¹²⁶, Thomas Deltombe¹²⁷, Willibroad Dze Ngwa¹²⁸, Daniel Abwa¹²⁹, Konings¹³⁰, Zacharie Saha¹³¹, Gabriel Maxime Dong Mougno¹³², Paul Elvic Batchom¹³³, les auteurs réunis autour du collectif « Changer le Cameroun »¹³⁴ et bien d'autres encore.

Se consacrant à l'étude de l'insécurité dans le bassin du lac Tchad, les travaux de Saïbou Issa se présentent comme d'un très grand intérêt. Parmi les thématiques qu'il aborde, l'on observe un fil conducteur qui va de l'analyse des irrédentismes ethniques, jusqu'aux réalités « très locales » du terrorisme international, par le biais d'une étude rigoureuse des dynamiques plurielles de la secte islamique et terroriste BH, en passant par l'examen d'un phénomène qui est parti d'une simple banalité locale pour embrasser trois États. Il s'agit du phénomène des coupeurs de routes qui ont sanctuarisé les principales artères reliant le Cameroun, le Tchad et la République centrafricaine. Une analyse que l'on retrouve aussi chez Christian Seignobos qui

¹²⁴ I. Saïbou, *Ethnicité, frontière et stabilité. Aux confins du Cameroun, du Nigeria et du Tchad*, Paris, l'Harmattan, 2012. / « Conflits et problèmes de sécurité aux bords sud du lac Tchad (XVIe-XXe siècle). Dimension historique », Thèse de Doctorat Ph.D. en Histoire, Université de Yaoundé I, 2001. / *Les coupeurs de route : histoire du banditisme rural et transfrontalier dans le bassin du lac Tchad*, Paris, Karthala, 2010. / *BH au Cameroun : Dynamiques plurielles*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2017.

¹²⁵ L. Sindjoun, « Le champ social camerounais : désordre inventif, mythes simplificateurs et stabilité hégémonique de l'État », *Politique africaine*, n°62, « Le Cameroun dans l'entre-deux », Paris, Karthala, 1996, pp.57-57. / L., Sindjoun et G., Courade, « Introduction au thème : Le Cameroun dans l'entre-deux », *Présence Africaine*, n°62, Paris, Karthala, 1996, pp.3-14.

¹²⁶ A. Kom, « Conflits interculturels et tentation séparatistes au Cameroun », *Cahiers Francophones d'Europe Centre-orientale*, « Y a-t-il un dialogue interculturel dans les pays francophones ? », Actes du colloque international de l'AEFECE, 18-23 Avril 1995, Tome I, Vienne, Fritz Peter Krisch, 1995, pp.143-153.

¹²⁷ T. Deltombe, M., Domergue et J., Tatsitsa, *Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la francAfrique*, Paris, La Découverte, 2011.

¹²⁸ W. Dze Ngwa, « The Anglophone problem in Cameroon: A historical perspective, 1916-1995 », Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 1998.

¹²⁹ D. Abwa, « Le problème anglophone au Cameroun : facteur d'intégration ou de désintégration nationale ? », in C. Dubois, M. Michel et P. Soumille (eds.), *Frontières plurielles, frontières conflictuelles en Afrique subsaharienne*, Paris, l'Harmattan, 2000, pp.115-141. / *Cameroun Histoire d'un nationalisme 1884-1961*, Yaoundé, Clé, 2010. / *Ni Anglophones, ni francophones : tous des camerounais. Essai d'analyse historique en hommage au regretté Pr. M.Z. Njeuma*, Yaoundé, Ed. Le Kilimandjaro, 2015.

¹³⁰ P. Konings et F.B. Nyamnjoh, « The Anglophone problem in Cameroon », *The Journal of Modern African Studies*, vol.35, n°2, 1997, pp.207-229.

¹³¹ Z. Saha, « Gestion des conflits et culture de la paix en pays Bamiléké dans l'ouest-Cameroun. Du 18^e au début du 20^e siècle », Thèse de Doctorat Ph.D. en Histoire, Université de Yaoundé I, 2005.

¹³² G.M. Dong Mougno, « Migrations internes et problèmes fonciers au Cameroun : les cas de Makenene et Mbangassina dans la région du Mbam, de 1926 à nos jours », Thèse de Doctorat Ph.D en Histoire, Université de Yaoundé I, 2005-2006. / « communautés apparentées et conflits au Cameroun : le cas des Bitang et Bassala dans le Mbam, de l'époque précoloniale à 1997 », *Sciences Humaines*, Vol. 1, N°4, 1^{er} semestre 2015, pp. 79-80. / « Migrations internes-conflits interethniques et construction des « républiques ethniques » au Cameroun », H. Mouckaga et als. (S/Dir.), *Ethnies, Nations et développement en Afrique : quelle gouvernance ?*, Actes du colloque de Brazzaville (Congo) du 26 au 28 mai 2014, Paris, l'Harmattan, « Etudes africaines », Série Politique, 2014, pp.231-248.

¹³³ P.E. Batchom, « La guerre du peuple : de la popularisation de la guerre contre BH au Cameroun », *Etudes internationales*, vol.47, n°2-3, 2016, pp.285-304.

¹³⁴ Collectif Changer le Cameroun, *Le Cameroun éclaté : une ontologie commentée des revendications ethniques*, Yaoundé, Editions C3, 1992.

se propose de saisir ce phénomène dans son expression locale : *Zarguina*¹³⁵. Cependant, bien que les analyses de Saïbou Issa se présentent comme de véritables références en ce qui est de l'insécurité dans le bassin du Lac Tchad, elles demeurent d'une applicabilité très limitée une fois que la très diversifiée échelle territoriale camerounaise est considérée. Pourtant, il importe de cartographier la conflictualité au Cameroun de manière générale, afin d'en dégager les couts sur le développement du pays, et de comprendre autant les disparités que les permanences sociologiques et spatiales dans le processus de conflictualisation de la société camerounaise, au demeurant très diversifiée d'un bout à l'autre du pays.

Cependant, cette abondante littérature est une véritable aubaine pour la présente étude pour deux raisons majeures. Premièrement, elle constitue une véritable mine d'informations qui nous sont d'un grand apport. Deuxièmement, la lecture attentive des productions scientifiques sur la conflictualité au Cameroun en général laisse voir des contradictions qui constituent d'elles-mêmes, une véritable motivation pour la dynamique qui anime cette recherche. Entre autres, les auteurs posent des avis divergents autant dans leurs tentatives de saisir les facteurs qui motivent l'éclatement d'un conflit, que dans leur ambition de nommer le conflit en lui-même d'un point de vue typologique. Que ce soit le long et houleux débat entretenu autour de la nature de la guerre de 1960-1971 au Cameroun, ou encore l'épineuse question anglophone qui a su se refaire une actualité fraîche ces dernières années, les auteurs y vont de leur confort scientifique et parfois idéologique. La suite de cette étude reviendra abondamment sur ces contradictions pour en saisir les enjeux et dégager les faits *sine ira et studio*.

Plusieurs auteurs se consacrent également à proposer des solutions à la conflictualité camerounaise. De ceux-ci, nous pouvons convoquer Zacharie Saha, Jérémie Diye et Albert Pascal Temgoua qui se proposent d'analyser les dynamiques internes des sociétés bamilékées de l'ouest-Cameroun pour y trouver des dynamiques exploitables. Ainsi, Zacharie Saha dans sa thèse de Doctorat démontre à suffisance qu'« avant la colonisation, les africains connaissaient des conflits violents, mais il existait en même temps des voies et moyens bien codifiés pour canaliser la violence »¹³⁶. Il exhume les techniques développées par les sociétés précoloniales bamilékées en matière de résolution des conflits ; les mécanismes mis sur pied par ces sociétés en vue d'endiguer ces conflits et bien sûr, les moyens développés et adoptés pour inculquer aux générations la culture de la paix. Pour l'essentiel de sa pensée, Zaha nous livre que pendant

¹³⁵ C. Seignobos, « Le phénomène Zarguina dans le nord du Cameroun : coupeur de route et prises d'otages, la crise des sociétés pastorales mbororo », *Afrique contemporaine*, n°329, 2011, pp.35-39.

¹³⁶ Saha, « Gestion des conflits et culture de la paix », p.13.

longtemps, les tabous et les interdits de toutes sortes protégeaient la vie et dissuadèrent un grand nombre de criminels. Des comportements et pratiques contraires à des valeurs socialement partagées depuis des générations étaient sévèrement sanctionnés. Les hommes avaient peur de Dieu et des divinités. Ils avaient honte de ne pas se montrer dignes de la réputation de leur clan. Les africains en général étaient donc loin de vivre dans l'anarchie ou dans un chaos indescriptible. Pour lui, c'est lorsque les africains en général ont été mis brutalement au contact de l'occident et déboussolés, que nombre d'entre eux ont véritablement sombré dans la violence aveugle et gratuite¹³⁷.

Albert Pascal Temgoua lui emboîte le pas dans cette lutte contre l'oubli des riches dynamiques bamilékées en matière de gestion des conflits et de culture de la paix. Dans son article : « les conflits frontaliers entre les chefferies Bamilékés de l'ouest-Cameroun », le Professeur Temgoua fustige ce qu'il désigne comme « l'enfer du modernisme »¹³⁸ et qui tient de ce que les débats coutumiers pourtant propres aux sociétés ancestrales négro-africaines, cèdent progressivement le pas à la répression militaro-judiciaire, qui porte selon lui la marque de fabrique occidentale¹³⁹. Pour être complet, Temgoua admet que si les mécanismes traditionnels de résolution des conflits n'ont pas toujours réussi à ramener la paix, ceci est principalement dû au fait qu'ils interviennent dans un contexte nouveau. Il est donc nécessaire de repenser leur adaptabilité dans ledit contexte.

Jérémy Diyé pour sa part se propose d'analyser le rôle de Mangala Douvengar dans la résolution endogène des conflits, principalement dans les monts Mandara. Avant d'en arriver à saisir l'incidence de la modernité sur les pratiques qu'il juge d'une efficacité éprouvée, il passe en revue les mécanismes comme l'ordalie, les sacrifices, sans oublier les procédures coercitives à l'image des corvées, des amendes, des détentions et de la mise à mort¹⁴⁰. Ces travaux de Jérémy Diyé nous sont d'un apport indéniable en ce sens qu'ils nous offrent un parfait exemple de sociétés fortement centralisées au sein desquelles chaque élément a un rôle précis à jouer. Une société aux valeurs bien codifiées en fonction de ses besoins et des divers moments de son éclosion.

¹³⁷ *Ibid.*

¹³⁸ A.P. Temgoua, « Les conflits frontaliers entre les chefferies Bamiléké de l'Ouest-Cameroun », D., Abwa et al., *Boundaries and history in Africa: issues in conventional boundaries and ideological frontiers (FESTSCHRIFT) in honor of Verkijika G. Fanson*, Bamenda, A publication of the department of History, The University of Yaoundé 1, Maryland Publishers, 2011, pp.153-172.

¹³⁹ *Ibid.*

¹⁴⁰ J. Diyé, « Mangala Douvengar et la résolution endogène des conflits dans les monts Mandara », J., Kouosseu et Noubissie M., Tchouaké, (Dir.), *Figures de l'histoire du Cameroun XIX^e-XX^e siècle*, Paris, l'Harmattan, 2012, pp.145-168.

Dans sa thèse de Doctorat, Dong Mounol met en évidence un problème commun à tous peuplements issus des migrations : le conflit opposant de tout temps les autochtones aux allogènes. Grâce à une étude très approfondie du phénomène migratoire des populations camerounaises, il remonte les traces d'un phénomène qui embrasse tout autant les communautés mbamoises sur lesquelles il focalise son analyse, que celles du Moungo, de la Lékié ou encore de l'ouest et du nord-Cameroun. Il analyse le laxisme du gouvernement et son désintérêt plus qu'évidant de la question des conflits fonciers au Cameroun en général et surtout, l'échec des manœuvres gouvernementales dans les tentatives « éparses » de solutionner les problèmes fonciers au Cameroun. Dans la même logique que son travail portant sur la « Résolution des conflits intercommunautaires au Cameroun : cas des litiges fonciers de Makéné et Mbangassina », ou encore celui portant sur « Communautés apparentées et conflits au Cameroun : le cas des Bitang et Bassala dans le Mbam, de l'époque précoloniale à 1997 », il propose des pistes de solution pour endiguer ce phénomène qu'il présente comme une réelle menace pour la stabilité du Cameroun. Un agencement ethnique volontairement biaisé, initié depuis la colonisation dans un curieux mouvement contraire et paradoxal, qui miroitait des apparents efforts de l'administration coloniale française surtout, de favoriser le regroupement et la stabilisation des ensembles ethniques mouvants ; alors que l'enjeu était de capitaliser les moindres divergences pour mieux organiser le « commandement indigène » tel que le présente Daniel Abwa¹⁴¹.

Cette étude bien que non-exhaustive de la littérature se rapportant aux facteurs et à la typologie des conflits au Cameroun, participe à nous conforter dans l'idée de contribuer à une lecture plus fixe du phénomène des conflits, surtout dans notre contexte. Les travaux ci-haut présentés sont certes riches d'informations, mais ne peuvent malheureusement pas -pour la plupart-, rendre compte du phénomène des conflits au Cameroun dans son entièreté. Les facteurs tels qu'ils sont étudiés arpentent les sentiers battus dans un refrain quasi permanent d'une conflictualisation sociale « toujours » saisie sur le mode binaire d'éléments externes et internes. Cette démarche a du mal à défaire les nœuds de concaténation aussi bien entre les conflits, que lorsqu'il s'agit de retracer leur circuit singulier de production. De même, l'on remarque des difficultés réelles auxquelles font face la plupart des auteurs lorsqu'il est question de proposer une nomenclature des formes de conflits qui ont cours dans nos sociétés. Ces difficultés tiennent certes de la complexité des phénomènes conflictuels en eux-mêmes, mais davantage de ce que les modes de production du savoir sur les conflits utilisés jusqu'ici

¹⁴¹ D. Abwa, « Commandement européen, commandement indigène au Cameroun sous administration française de 1916 à 1960 », Thèse de Doctorat d'État, Université de Yaoundé 1, 1994.

semblent plus ou moins révolue. Il est désormais question de les réinventer. La nécessité de réinterpréter les formes conflictuelles ayant cours dans nos sociétés sur la base de nouveaux paradigmes s'inscrit également dans la logique de proposer des réponses efficaces faces à ces menaces, car, le constat fait est que malgré une production scientifique abondante, la question des conflits reste entière.

3. Incidences des conflits armés sur l'évolution socioéconomique du Cameroun

Bien que la littérature consacrée aux conflits soit relativement abondante au Cameroun et mis à part les travaux empiriques réalisés par quelques organisations internationales, fort est de reconnaître que très peu d'auteurs se sont de manière particulière, intéressés à l'analyse de l'incidence des conflits armés sur le développement socioéconomique du Cameroun, moins encore sur l'idée d'envisager les conflits comme de possibles dynamiques constructives, bien au-delà de leur potentiel de destruction saisi dans l'immédiat. Cependant, dans ce registre ou du moins, au rang des auteurs qui analysent l'incidence des conflits sur le développement du Cameroun, l'on retrouve entre autres : Natalie Kossoumna Liba'a¹⁴², Guy-Florent Ankogui-Mpoko¹⁴³, Djanabou Bakary¹⁴⁴, Serges Frédéric Mbouchemé¹⁴⁵, Christian Seignobos¹⁴⁶, Jacqueline Djabba¹⁴⁷ et aussi l'*International Crisis Group*¹⁴⁸ dont les travaux peuvent aussi être considérés.

À la lecture, il ressort principalement que les conflits constituent un facteur déterminant du ralentissement de l'activité économique au Cameroun et donc, une entrave au développement du pays. Pour l'*International Crisis Group*, la lutte contre BH dans l'Extrême-Nord du Cameroun a exacerbé la situation économique déjà précaire et bousculé les rôles socioéconomiques¹⁴⁹. Entre enlèvements-demande de rançons ; exploitation des réseaux

¹⁴² N. Kossoumna Liba'a, « Eleveurs et agriculteurs du nord du Cameroun face à la violence et aux insécurités. Entre adaptation et impuissance », *Cahiers de géographie du Québec*, vol.55, n°155, 2011, pp.175-195.

¹⁴³ G.-F. Akogui-Mpoko et al., « Insécurité, mobilité et migration des éleveurs dans les savanes d'Afrique centrale, *Savanes africaines en développement : innover pour durer. Actes du colloque de Garoua (Cameroun)*, Montpellier, Cirad, 2009.

¹⁴⁴ D. Bakary, « Insécurité transfrontalière, perturbation des échanges et léthargie des marchés », *Kaliao*, numéro spécial, 2014, pp.61-80.

¹⁴⁵ S.F. Bouchemé et V.B. Djomo Tamen, « L'emploi à l'épreuve des troubles intérieurs au Cameroun », *Adilaaku, Droit, politique et société en Afrique*, Vol.1, n°2, 2019, en ligne, consulté le 11 Février 2021 à 15h30min.

¹⁴⁶ C. Seignobos, « Le phénomène zarguina dans le nord du Cameroun : coupeurs de route et prises d'otages, la crise des sociétés pastorales mbororo », *Afrique contemporaine*, n° 239, pp.35-59.

¹⁴⁷ J. Djabba et J.N. Ngapgue, « Effets de l'onde d'insécurité sur les activités touristiques d'une région située à l'abri des attentats terroristes : Mogodé et ses environs dans l'extrême-nord (Cameroun), *Etudes caribéennes*, n°2, 2018, en ligne, consulté le 11 Février 2021 à 15h30min.

¹⁴⁸ International Crisis Group, « Extrême-nord du Cameroun : le casse-tête de la reconstruction en période de conflit », *Briefing Afrique de Crisis Group*, n°133, Nairobi/Bruxelles, 2017, pp.1-12.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p.2.

existants de contrebande pour faire du recel ainsi que pour ses besoins logistiques ; recours à la force et à l'intimidation pour recruter divers types de trafiquants.../, BH s'est infiltré dans l'économie de cette région, créant parfois au-delà de la contrainte, des affinités avec certains commerçants en difficulté à qui il leur a demandé de faire du trafic en échange d'une aide consubstantielle¹⁵⁰.

Ntali Kossouma Liba'a pense pour sa part que les insécurités et la violence qui affectent les populations rurales du Nord-Cameroun principalement, trouvent leur origine dans l'histoire et la crise économique qui touche le pays depuis au moins le début des années 1980, ainsi que dans les crises politico-militaires fréquentes dans les pays voisins (Tchad, République centrafricaine)¹⁵¹. Les systèmes de production agropastoraux sont fragilisés par l'insécurité foncière et fiscale, autant que par des faits de banditisme armé. C'est d'ailleurs ce que semblent reconnaître Guy-Florent Ankogui-Mpoko, Kedeu Passingring, Boniface Ganota et David Kadekoy-Tigague dans une perspective plus large, en étendant l'analyse à une partie de l'Afrique centrale. En effet, ces auteurs soutiennent que les acteurs de cette insécurité, principalement des bandits de grand chemin, des groupes armés incontrôlés, des éléments de force de l'ordre, certains agents de l'administration.../, trouvent des complicités au sein des communautés concernées et des commerçants de bétail¹⁵². Malheureusement, ce phénomène a pour effet de provoquer des fuites de richesses vers les régions encore stables, une paupérisation des éleveurs et des problèmes de ravitaillement en viande et en lait qui impacte la région et les périphéries qu'elle dessert en ces denrées ; de même qu'il révèle le risque de disparition de l'élevage, tant transhumant que sédentaire, dans les villages victimes de ces exactions¹⁵³.

Christian Seignobos va dans le même sens en analysant le phénomène du grand banditisme dans le nord-Cameroun. Il s'attèle à démontrer comment les sociétés Mbororo, longtemps recluses dans les brousses et pratiquant ce qu'il désigne comme un évitement systématique de l'administration, en sont venues à être identifiées à ce phénomène. Selon Seignobos, le phénomène de coupeurs de route est né avec les insécurités transfrontalières dans le nord du Cameroun¹⁵⁴. Guet-apens sur la chaussée et kidnappings d'enfants d'éleveurs sont devenus un mal endémique, appelé localement *zargina*. Génératrice de revenus, cette industrie

¹⁵⁰ *Ibid.*, pp.2-3.

¹⁵¹ Kossouma Liba'a, « Eleveurs et agriculteurs du nord du Cameroun face à la violence et aux insécurités », p.175.

¹⁵² Ankogui-Mpoko et al., « Insécurité, mobilité et migration des éleveurs... », p.1.

¹⁵³ *Ibid.*

¹⁵⁴ Seignobos, « Le phénomène zargina dans le nord du Cameroun », p.37.

du crime intègre l'économie réelle et passe par d'autres acteurs selon une logique entrepreneuriale au service d'activités de commerce et de transport. Le phénomène s'est fortement focalisé sur les communautés d'éleveurs mbororo qui apparaissent à la fois victimes et acteurs de ces pillages¹⁵⁵.

Les travaux de Bakary, Boucheme, Djomo Tamen, Djabba et Ngapgue convoqués plus haut rendent également compte à différents niveaux d'implications, des effets néfastes des conflits sur l'économie du pays. Bien plus, dans un contexte comme celui du Cameroun, un conflit ayant cours au nord peut avoir des incidences dans le sud et Jacqueline Djabba, dans une analyse croisée à celle de Jean Noël Ngapgue le montre bien grâce à l'exemple de la localité de Mogodé qu'ils jugent pourtant « située à l'abri des attentats terroristes », mais non moins épargnée par l'onde de choc provoquée par les exactions de BH. Remarquons cependant que l'aveuglement de la majorité des auteurs qui s'attaquent à la question des conflits en Afrique d'un point de vue général, les empêche de poser une analyse qui puisse transcender les horreurs réelles et très détestables qu'ils engendrent, pour envisager la possibilité de lire dans ces formes d'expressions violentes de contradictions, des dynamiques porteuses de gènes bâtisseurs.

Il ressort donc que les conflits à travers le monde et au Cameroun ont fait l'objet d'une littérature épaisse. Cependant, le fait de leur permanence dans l'actualité, de l'échec des initiatives de résolutions qui pourtant ont été jusqu'ici très abondantes, et de leur forte capacité d'adaptation voir de mutation à travers l'espace et le temps, l'on peut à juste titre considérer que le champ de la conflictualité, quelle que soit son application, reste un domaine en friche. Le Cameroun, de plus en plus confronté à des conflits en tout genre et résolument engagé sur le chemin du développement, se doit d'œuvrer dans le sens de trouver des stratégies efficaces pour s'en défaire.

VII. Problématique et hypothèses de recherche

1. Identification du problème de recherche

Le XX^e siècle est pour le monde moderne, l'un des plus prolifiques en matière de conflits armés¹⁵⁶. En plus des deux Grandes guerres, le monde a connu la guerre froide dont le principal héritage reste, par-delà *la fin de l'histoire*¹⁵⁷ et ses corolaires, la déferlante des formes relativement nouvelles de conflictualités, présentées au fil des années comme les désormais

¹⁵⁵ *Ibid.*

¹⁵⁶ P. Boniface, *Dictionnaire des relations internationales*, Paris, Hatier, 1996.

¹⁵⁷ F. Fukuyama, *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, 1992.

réelles menaces des équilibres tant nationaux qu'internationaux. Loin d'être épargnée, la trajectoire historique des États africains n'est véritablement saisissable que dans une lecture croisée aux profondes mutations observées sur la scène internationale. Nouveaux acteurs pour le moins « immatures » dans cet univers controversé des relations internationales, ils peinent jusqu'à nos jours encore, et ce depuis les indépendances à trouver leurs marques. Tel que présenté dans nos propos liminaires, les problèmes du continent africain sont multiples, mais convergent tous vers la préoccupation centrale du développement, qui se pose désormais pour l'Afrique contemporaine comme son véritable challenge. L'une des formes d'expressions du malaise développemental en Afrique -parmi les plus récurrentes- reste les conflits armés, dans un contexte où l'expression du sous-développement est conflits, tant comme facteurs que comme conséquences. Mis à part le cas du Moyen-Orient où se sont enracinées depuis des décades des formes d'expressions -presque toujours- conflictuelles des rapports de *soft power*, et des jeux d'intérêts des puissances internationales en phase avec des forces locales, le continent africain se trouve être la zone du monde la plus prolifique en matière de conflits armés, depuis au moins les trente (30) dernières années¹⁵⁸.

En peu de mots, relevons d'une part à l'échelle continentale des formes connues, populaires, voire popularisées de conflits, qui alimentent l'actualité « brulante » d'un continent très souvent présenté comme plongé dans la grande nuit de l'instabilité permanente. Ce sont majoritairement des guerres frontalières comme celles ayant opposé la Somalie à l'Éthiopie (1977-1978), le Cameroun au Nigéria (1993-2002), le Tchad à la Libye (1978-1987)... ; des guerres civiles et luttes internes en République Démocratique du Congo (RDC) (1966-1997 et 1998-2002), au Cameroun (1960-1971), au Tchad (1965-1979, 1979-1982, 2005-2010), au Soudan (1957-1972, 1983-2005), au Rwanda (1990-1994) et dans la plupart des États africains subsahariens d'ailleurs ; et le terrorisme qui a sanctuarisé le sahel dans sa grande majorité. D'autre part, l'on remarque des formes très locales de conflits, d'intensité relativement faible, mais dont la récurrence autant que la permanence participent d'une instabilité sociopolitique pourtant très réelle. Ce sont ces formes de conflits que l'on désigne souvent comme sociaux pour mieux les ignorer, en dépit de la gravité de certains d'entre eux et des lourdes menaces qu'ils font peser sur la société¹⁵⁹. Entre autres, relevons les guerres tribales, les litiges fonciers,

¹⁵⁸ M. Adam, « Guerres africaines », *Études rurales*, n°163-164, 2002, pp.167-186.

¹⁵⁹ P. Decraene, « L'Afrique noire est le cadre de nombreux conflits armés », *Le Monde Diplomatique*, Avril 1968, p.9.

les conflits agropastoraux, les trafics, le banditisme et l'ensemble des barbarismes qui participent à l'ensauvagement de nos sociétés.

L'exemple du Cameroun est illustrateur à plusieurs points. Après un peu plus d'une décennie postcoloniale agitée, le pays a su se construire justement ou non, l'image d'une « terre de paix », au milieu d'une Afrique déchirée par des conflits dont quelques-uns sont repris ci-haut. Les fruits de cette stabilité sont d'ailleurs mesurables. Dans les faits, cela s'est traduit par un niveau de vie relativement acceptable, un taux de chômage réduit à sa simple expression et surtout loin d'être un drame social, un rayonnement diplomatique et un leadership sous-régional relevé au-dessus des simples atouts géographiques d'une nature généreuse, une relative aisance économique avec un taux de croissance soutenu par la forte politique interventionniste de l'État¹⁶⁰.

En plus de l'héritage pluriel des divers chocs observés tout au long de l'histoire dont principalement la colonisation, de la faillite de l'État-providence, de la décadence des pratiques de gouvernance, et du développement des mentalités rétrogrades (Corruption, raquette, détournement...), plusieurs événements sont venus mettre un terme à la « belle épopée » camerounaise. Entre autres, notons premièrement la démocratisation imposée par les instances internationales comme la désormais précondition de toutes formes de coopérations, dans un monde en pleine restructuration depuis la chute du mur de Berlin, venant instituer de fait une inscription parfois brusque, parfois progressive des sociétés africaines en général dans une temporalité politique délibérative, en laissant libre-court à l'expression très souvent violente des formes de contradictions longtemps muselées. Ensuite, la cosmopolitisation marquée par l'hyper mondialisation ou l'accélération des rapports sociaux planétaires, favorisant l'irruption dans le jeu international d'acteurs de plus en plus nombreux, s'érigeant parfois en de véritables entrepreneurs d'instabilité. Enfin, l'ethnicisation inflationniste, davantage relative à la démocratisation et à d'autres phénomènes sociaux de fracture, venus consacrer la redécouverte des formes de convivialités communautaires infraétatiques¹⁶¹.

Ces mutations tant internes qu'externes ont eu une incidence sur le flux historique camerounais, avec pour effet immédiat la multiplication des formes de conflictualités tacites ou assumées, qui participent aussi d'une crise morale d'allégeance exclusive à l'État, dont les défaillances se font de plus en plus nombreuses et évidentes. Tandis que l'on enregistre des

¹⁶⁰ A. Leka Essomba, « La question sociale au Cameroun. Formes, enjeux et pistes de réponses », Appel à contribution, Calenda, Publié le lundi 22 février 2021, <https://calenda.org/846035>, consulté le 23 Février 2021 à 06h50min.

¹⁶¹ *Ibid.*

mouvements de protestations face auxquels s'érige -presque toujours- une violente répression ; le grand banditisme et des formes de barbarismes sociaux très locaux et donc sans réelle envergure nationale s'affirment de plus en plus, en parallèle des menaces qui elles s'attaquent frontalement à l'infrastructure stato-nationale. Il s'agit d'une part des mouvements parareligieux criminogènes et terroristes à vocation transnationale qui, non seulement portent par la terreur le fantasme d'une régulation théocratique de la société, mais aussi se constituent en de véritables contre-pouvoirs ; mobilisant les opinions publiques, divisant la société et exerçant des pressions critique sur l'État. D'autre part, l'on a l'irruption des formes de conflictualités larvées et longtemps restées latentes, liée principalement à un phénomène de redécouverte des formes de convivialité, qui se manifeste à une échelle assez importante exprimée en termes de séparatisme, tributaire à cette prouesse particulièrement saisissante de l'État postcolonial que nous évoquions précédemment. Celle d'avoir pu faire regretter la période coloniale à certains ensembles effarés et en plein désarroi, qui promeuvent désormais le mythe d'une colonisation (britannique) heureuse pour justifier de l'avènement d'une république providentielle, formée dans le sillage d'un État à la dérive.

Bien plus, la difficulté ne tient pas seulement à l'existence des conflits, mais aussi à leur complexité et contradiction interne. En effet et de manière générale, les conflits ont connu de profondes mutations à travers le monde, tant du point de vue de l'armement que des stratégies militaires. Mieux, c'est la conception même du conflit qui a subi les changements les plus considérables. Bien que l'on puisse à juste titre admettre que les mutations actuellement visibles du phénomène guerre dans son entièreté ont majoritairement vue le jour après la guerre froide, l'on ne peut ignorer les dynamiques de changement que ce phénomène a connu à travers les âges. Parmi les plus importants, notons sa déportation vers l'espace public qui consacra la conscription durant la Révolution française, consistant en peu de mots à l'engagement -obligé- de la population masculine en âge de combattre dans les opérations militaires. Ainsi, Clausewitz a cru discerner dans cette « guerre à but absolu » et cette « montée aux extrêmes », une véritable accélération de l'histoire, que viendront d'ailleurs corroborer autant les grandes guerres du XX^e siècle que les différentes guerres civiles durant et post-guerre froide¹⁶².

Cependant, les formes de conflictualités « post-guerre froide » en général et le terrorisme tout comme l'ensemble des guerres dites « non-conventionnelles » en particulier, constituent aujourd'hui l'une des principales difficultés de l'art militaire classique. Cette difficulté tient de

¹⁶² C. Von Clausewitz, *De la guerre*, cité par Calas, « Introduction à une géographie des conflits... », pp.295-320.

ce qu'il ne s'agit plus de deux ennemis clairement identifiés qui respectent tacitement les mêmes règles de l'art militaire « idéales », mais de ce que Gérard Chaliand appelle « les guerres irrégulières »¹⁶³ en référence aux guérillas, aux guerres de harcèlement et d'usure, aux attentats terroristes, qui compensent largement l'infériorité technique des « insurgés » par un intense travail psychologique sur l'opinion publique de l'adversaire. Dans ces formes de conflictualités, la dissymétrie fondamentale entre les camps opposés tient alors à la valeur différentielle attribuée à la vie d'un homme de part et d'autre. Autrement dit, lorsque l'ennemi a constamment recours à la ruse et au sacrifice, sans crainte de la mort si ce n'est en y aspirant même résolument, les normes traditionnelles de l'art militaire sont totalement mises à mal.

Dans ces conditions, il devient difficile de penser le conflit. L'aporie tient au caractère insaisissable, fugace et pour tout dire irrationnel de cette notion en ce que face aux nouvelles conflictualités, les catégories classiques de la polémologie ne s'avèrent plus opérationnelles. Même les tentatives parmi les plus sérieuses engagées pour rationaliser le fait militaire aujourd'hui sont amenées à reconnaître leurs limites. Plus qu'à un changement de paradigme, nous sommes confrontés à ce que Bernard Calas désigne comme une sortie de la rationalité instrumentale¹⁶⁴. Ainsi, pouvons-nous encore à l'ère des guérillas et du terrorisme, nous permettre d'envisager la paix à travers la guerre comme l'ont fait les théoriciens classiques, en considérant à priori que : *si vis pacem, parabellum*. Ou alors, devons-nous encore nous fier à l'école clausewitzienne, bien que devenue quasiment un lieu commun de paradoxes. Car, bien que la guerre prolonge la politique par d'autres moyens, elle s'en distingue cependant, et ce de manière de plus en plus radicale, eu égard à la montée en humanité que connaît la bien-pensance contemporaine.

En dernière observation, relevons l'emprise des conflits sur les efforts de développement, réalisés pourtant au prix de grands sacrifices. Entre 1977 et 1986, le Cameroun enregistre un taux de croissance de son PIB de l'ordre de 7,6% par an, avec un taux d'investissement public qui s'élève à un peu plus de 33% du PIB en 1985, soit une moyenne de 29% durant la période de 1977 à 1986¹⁶⁵. Or, vers le début du XXI^e siècle, le Cameroun enregistre des taux d'investissement de plus en plus bas qui n'arrivent pas à franchir la barre de 25% du PIB -lui-même en chute libre-, ce qui aboutit à une croissance économique atone, bien que l'on enregistre

¹⁶³ G. Chaliand, et A. Blin, (dir.), *Histoire du terrorisme de l'antiquité à Daesh*, Paris, Fayard, 2015, p.21.

¹⁶⁴ Calas, « Introduction à une géographie des conflits... », pp.295-320.

¹⁶⁵ L. Zouya Mimbang, « Le Cameroun, Au seuil de l'émergence ? De la lisibilité des séries statistiques du produit intérieur brut (1950-2009), *Présence Africaine*, Nouvelle série, n°185-186, 2012, pp.289-309.

des bénéfiques. Comment expliquer que l'on enregistre de « bons scores » économiques, mais que le niveau de vie de la population, non seulement qu'il ne s'améliore pas, mais se dégrade de plus en plus. Les motifs d'un tel paradoxe sont certes multiples et bien évidemment tributaires d'une part aux chocs économiques internes et externes, cumulés à des pratiques de gestion oscillant entre mauvaise gouvernance et accaparement.

D'autre part, le paradoxe tient aussi au drain des ressources et bénéfices de l'économie nationale vers l'entretien des crises et conflits internes qui « n'en finissent plus ». Selon la Banque mondiale en effet, il y a une corrélation relevant parfois de l'ordre de la causalité entre conflit et sous-développement. En d'autres termes, la guerre est un facteur majeur d'entrave au développement, alors que le développement est un frein aux conflits¹⁶⁶. Koffi Anan considérait dans ce sens qu'il n'y a pas de développement sans sécurité et il n'y a strictement pas de sécurité sans développement¹⁶⁷. Construire la paix revient donc à développer et développer oblige à construire la paix. C'est dans cette confuse intrication que réside la difficulté du développement des États africains en général et du Cameroun en particulier. Car, comment construire la paix dans un contexte de famine et de misère et en même temps, comment sortir les gens de la misère alors que les hommes se déchirent dans les conflits causés majoritairement par cette même misère ?

Cette étude pose donc le problème de la dérive conflictuelle du Cameroun de 1960 à 2016. Son enjeu principal est la recherche de la paix, et l'objectif ultime reste le développement global de nos sociétés. En cela, la préoccupation du développement du Cameroun et de l'Afrique en général saisie du point de vue des conflits se présente aussi comme le problème global qui mobilise cette recherche.

2. Questions de recherche

La question de recherche est le fil conducteur de toute étude. C'est une question qui indique la direction vers laquelle le chercheur veut mener son investigation¹⁶⁸. Eu égard aux observations formulées *supra*, la préoccupation centrale de cette étude est de mettre en lumière le processus de conflictualisation de la société camerounaise entre 1960 et 2016, d'analyser ses différents impacts et d'esquisser des pistes de solutions pour une paix juste et durable au

¹⁶⁶ Banque Mondiale, *Briser la spirale des conflits. Guerre civile et politique de développement*, Nouveaux Horizons –De Boeck & Larquier, 2005, p. 13.

¹⁶⁷ Nations Unies, « Pour une liberté plus grande : développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous », rapport du secrétaire général, document Nations unies A/59/2005, p.6.

¹⁶⁸ M. Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2001.

Cameroun. Autrement dit, quels sont les déterminants de la conflictualité au Cameroun et comment y venir à bout ? La décomposition de cette préoccupation se décline sur un dédale de trois voies secondaires :

-La première vise à déterminer la logique de conflictualisation de nos sociétés, en questionnant principalement la causalité des conflits au Cameroun. Autrement dit, il est question de savoir quels sont les facteurs des dynamiques conflictuelles camerounaises ?

-La seconde préoccupation concerne les formes d'expressions de la conflictualité au sein des sociétés camerounaises et leurs incidences. Dans ce sens, il s'agit principalement de répondre à la question de savoir quelles sont les formes de conflits rencontrés au Cameroun et quelles en sont les principales incidences ?

-La troisième interrogation examine pour sa part les possibilités de penser la paix dans ses aspects les plus juste et durables. Autrement dit, il s'agit de déterminer dans quelles conditions l'on peut penser une paix juste et durable au Cameroun ?

3. Hypothèses de recherche

D'emblée, cette étude se structure autour de l'idée majeure suivant laquelle les conflits armés auraient été d'une incidence certaine sur le processus de développement multidimensionnel du Cameroun entre 1960 et 2016. Dans ce sens et conformément aux préoccupations ci-haut formulées, la présente recherche est envisagée autour de trois axiomes interconnectés et déclinés ainsi qu'il suit :

- Premièrement, que les conflits armés au Cameroun seraient causés par des dynamiques historiques et contemporaines à la fois du dedans et du dehors, qui peuvent être appréciées suivant trois principaux niveaux : le premier comme celui des facteurs primaires, le second en référence aux causes secondaires, et le troisième lié aux catalyseurs de ces formes de conflictualités.
- Deuxièmement, que la conflictualité au Cameroun s'exprimerait sous différentes formes parmi lesquelles : Les guerres historico-structurelles, les conflits importés, les luttes pour l'accès aux ressources et des formes inquiétantes d'insécurité à l'image des nouveaux barbarismes ; dont la facture principale serait d'entraver le développement socioéconomique, bien qu'elle ait quelques fois contribué à travers l'histoire au chantier de construction nationale.
- Troisièmement, qu'il serait impératif de repenser de fond en comble les fondements de la *pax-Camerounia*, en adoptant une stratégie de paix centrée sur l'homme.

VIII. Cadre théorique

L'insertion théorique de cette étude se retrouve à la confluence de deux catégories paradigmatiques plus ou moins interdépendantes : le fonctionnalisme et le structuralisme dans sa sensibilité réaliste. En effet, cette double approche théorique nous permet de mesurer les dynamiques conflictuelles observables au sein de la société camerounaise suivant une approche fonctionnaliste débouchant sur la théorie du conflit social, que complète à escient une lecture réaliste structurale des composantes sociales camerounaises.

1. Du fonctionnalisme à la théorie du conflit social

Le fonctionnalisme est un modèle d'analyse dans lequel les faits sociaux sont appréhendés par la fonction qu'ils remplissent dans un système donné, suivant une échelle sociale précise. Dans ce sens, chaque « identité sociale » (que l'on verra plus tard exprimée en termes de structure) occupe une fonction précise, et la société peut être identifiée à un être vivant, un organisme dont le tout et les parties sont solidaires¹⁶⁹. Si l'on veut analyser un fait social dans cette optique, il faut commencer par déterminer la fonction qu'il remplit puisque dans la société fonctionnaliste -fortement attachée à l'harmonie et la collaboration-, chaque organe doit remplir sa fonction par rapport au tout organique.

L'une des principales caractéristiques de l'analyse fonctionnaliste est l'importance attribuée à l'ordre normatif qui constitue d'ailleurs l'élément essentiel d'un système social¹⁷⁰. Dans ce sens, le fonctionnalisme conçoit le dysfonctionnement social comme tributaire soit à une rupture des solidarités aussi bien à un niveau individuel que du groupe, soit par une non-acceptation des normes et valeurs institutionnalisées par des acteurs qui disposent d'une grande part de libre arbitre. Ainsi, les dysfonctions saisissables au niveau des individus ou même des groupes peuvent être régulées par un mécanisme d'apprentissage des rôles afin que l'harmonie ou la collaboration soit rétablie¹⁷¹, ou par l'imposition de sanctions à ceux qui se soustraient aux normes communément admises. Merton et Nisbet ont proposé en 1961 une étude des phénomènes sociaux dans laquelle ils distinguent trois grands processus ayant contribué à leur formation dans les sociétés industrielles. Entre autres, ils identifient les conflits, la mobilité sociale et l'anomie¹⁷². Tandis que les conflits sont aussi tributaires aux deux principaux modes

¹⁶⁹ R. Mayer et M. Laforest, « Problème social : le concept et les principales écoles théoriques », *Service social*, n°39, vol.2, 1990, p.26. (pp.13-43)

¹⁷⁰ N. Herpin, *Les sociologues américains et le siècle*, Paris, PUF, 1973, p.41.

¹⁷¹ C. Bachmann et al., *Langage et communications sociales*, Paris, Hatier, 1981, p.25.

¹⁷² R.K. Merton et R. Nisbet, *Contemporary Social Problems*, New York, Harcourt, Brace and World, 1961., Cité par Mayer et Laforest, « Problème social ... », pp.26-27.

de dysfonctionnement social décrits *supra*, la mobilité sociale et l'anomie elles renvoient strictement à une défaillance du Léviathan dans ses missions régaliennes, qui aboutit à ce que Blum désignait comme la désorganisation sociale¹⁷³. Cette désorganisation se manifeste par de cinglantes ruptures qui conduisent au formalisme : lorsque l'action n'est plus guidée ni motivée par des valeurs relevées, mais survient mécaniquement pour tromper les apparences ; au déclin du sacré : lorsque la norme est consciemment mise en périphérie des habitudes qui norment dès lors l'anormal, lorsque la société sombre dans la dépravation, l'immoralité, l'incivisme, la perversion et toutes sortes de discours et de pratiques qui trahissent une mise en vacance de la raison ; à l'individualisme : lorsque l'accaparement, l'appât du gain, le raisonnement nombriliste et plus trivialement le « chacun pour soi » rythment désormais le quotidien.

De même, la désorganisation sociale peut être imputable à un déficit de communication, à l'incompatibilité entre les valeurs et les intérêts de divers groupes, à une déficience dans le processus de socialisation, ou encore à une tension née aux confins d'une incompatibilité entre valeurs sociales et valeurs culturelles. En effet, le dysfonctionnement social saisi du point de vue de la tension culture-société est décrit par Robert Merton. Selon lui, l'anomie décrite par Durkheim serait au fondement même du dysfonctionnement social, tout au moins du point de vue de la déviance décrite plus haut. En distinguant entre culture et société, Merton note l'existence d'une part, d'un système organisé de valeurs qui gouvernent la conduite des individus appartenant au même groupe ; et d'autre part, celle de normes et de moyens institutionnalisés, acceptables pour la société, qui règlent l'accès à des buts définis d'après la culture¹⁷⁴. Or, une tension s'établit entre les buts (culture) et les moyens admis (société). Cette désarticulation de la culture à la société, où l'une empêche ce que l'autre propose, conduit à une dissolution des normes et à l'établissement de l'anomie : un état social caractérisé par une absence de normes. De manière plus pratique, cela renverrait à l'obligation citoyenne qu'ont les couches défavorisées (sous scolarisées) de participer au processus démocratique (élections), alors même qu'elles ne possèdent pas des moyens légitimes de le faire (aucune connaissance des programmes politiques, ni même du code électoral).

On en arrive ainsi à une lecture binaire autant des rapports que des composantes sociales. Une approche de lecture fonctionnaliste qui met l'accent sur les relations entre deux identités sociales génériquement présentes, et historiquement récurrentes dans tous (ou presque) les modèles de sociétés. Tels que le reconnaît Horton, l'ordre et le conflit sont les deux réalités qui

¹⁷³ R. Blum, *Dimensions sociologiques du travail social*, Paris, Ed. Le Centurion, 1970, p.73.

¹⁷⁴ Mayer et Laforest, « Problème social ... », pp.27-30.

structurent les analyses des problèmes sociaux par la plupart des théories sociologiques¹⁷⁵. Tandis que les théoriciens de l'ordre privilégient le concept d'anomie comme explicatif des tensions sociales, les théoriciens du conflit quant à eux mettent l'accent sur l'aliénation. Mais, fort est de reconnaître que la vérité se trouve très certainement à mi-chemin entre ces deux approches¹⁷⁶.

La théorie du conflit social pour sa part s'intéresse tout particulièrement aux structures sociales, en posant la société d'une part comme un tout, et d'autre part comme un système dont l'organisation est conçue à dessein de servir les intérêts d'une minorité de possédants et puissants aux dépens du reste de la société¹⁷⁷. C'est de cette division sociale que naît une dynamique conflictuelle dans les rapports entre classes. Dans ce sens et d'une manière plus ou moins évidente, l'on peut dire que cette approche prend sa source dans la pensée marxiste qui a inspiré divers courants ayant marqué nombre d'analyses et actions sociales au vingtième siècle.

Cette théorie saisie la société, non pas comme un système naturel où libre cours serait donné aux instincts et à la violence sans but, telle que présentée du point de vue du réalisme classique, celui qu'étudie Hans Morgenthau et qui plonge ses racines dans une vision anthropologiquement belliqueuse des rapports humains, s'appuyant sur les traditions politiques de Machiavel et Hobbes, en identifiant chez l'homme un désir inquiet et insatiable d'acquérir puissance après puissance jusqu'à la mort ; et en le présentant dès lors comme fondamentalement mauvais, accaparé par ses passions et assoiffé de pouvoir¹⁷⁸. Car, la nature humaine est déterminée par les conditions historiques, économiques et sociales dans lesquelles elle se retrouve. Mais, la théorie du conflit social présente la société comme un lieu de conflits politiques continuels entre des groupes ayant des objectifs sociaux différents, et une vision du monde opposée¹⁷⁹. Les conflits sont donc aussi tributaires de l'hégémonie des classes dominantes. Dans ce sens, les conflits seraient le résultat d'un échec social dans la satisfaction des besoins de tous, au profit du confort d'une minorité.

¹⁷⁵ J. Horton, « Order and conflict theories of social problems as competing ideologies », *American Journal of Sociology*, vol.71, n°6, 1966, pp.701-713.

¹⁷⁶ Mayer et Laforest, « Problème social... », p.28.

¹⁷⁷ G. Ritzer, *Social Problems* (2^{ème} édition), New York, Random House, 1986, p.26.

¹⁷⁸ T. Hobbes, *Léviathan*, Chap.11, Paris, Galimard (Folio), 2000, Cité par Cartonnet, « Structuralisme et néoréalisme dans le champ des relations internationales... », p.3.

¹⁷⁹ Horton, « Order and conflict theories of social problems... », pp.701-713.

Bien plus, l'un des traits singuliers à la théorie du conflit social est le rapport qu'elle a à la fonction des conflits. En effet, cette théorie soutient que le conflit, non seulement qu'il aide à établir l'unité et la cohésion dans les groupes, mais serait aussi un moyen de résoudre la tension entre les antagonistes, autant qu'un moyen d'imposer le changement dans une société inégalitaire¹⁸⁰. Randall Collins s'attèle à démontrer que le conflit social n'est pas qu'un symptôme pathologique, contrairement à ce que pourrait laisser penser une lecture certainement trop superficielle des rapports sociaux belliqueux. Le conflit selon lui est fonctionnel parce qu'il participe du processus d'intégration et de cohésion des groupes sociaux¹⁸¹. Suivant cette logique, les problèmes sociaux, les conflits n'existeraient qu'en ce que les dirigeants au pouvoir ne manifestent aucune réelle volonté de les résoudre, car, des portions significatives de la classe au pouvoir bénéficient assez directement de l'existence de ces problèmes sociaux¹⁸². Ainsi, seul un conflit, seul un « processus révolutionnaire » et non des « réformes », serait susceptible de corriger les conditions d'aliénation dans lesquelles les classes dirigeantes ont embrigadé les masses laborieuses. Le capitalisme dans ce sens se présente comme le problème social ultime¹⁸³ ; car, les problèmes sociaux parmi les plus spécifiques, tirent pour la plupart leur origine du problème majeur de l'inégalité inhérente au système capitaliste. Ainsi, la criminalité serait consubstantielle à l'écart « immense et infranchissable qui sépare le riche du pauvre, comme l'abus de drogue serait relié aux intérêts des barons de la drogue et des politiciens qui tirent avantage de ce commerce »¹⁸⁴. Dès lors, l'appauvrissement des masses serait le facteur majeur des problèmes de toute société régie par les règles du capitalisme, et dont le fonctionnement dépendrait en bonne partie de l'exploitation de la force de travail des masses laborieuses¹⁸⁵.

2. Le Cameroun comme un tout structurel et structuré : du structuralisme au réalisme structural

Le structuralisme est un courant théorique qui pose l'homme comme réalité complexe ne pouvant être appréhendée qu'à travers un réseau de relations symboliques, identifiées comme des structures auxquelles il participe sans forcément en être conscient. Dans ses écrits, Claude Lévi-Strauss -considéré comme le fondateur du structuralisme en tant que courant théorique- s'attache à mettre en évidence les normes formelles et informelles qui constituent des éléments

¹⁸⁰ L.A. Coser, « Social conflict and social change », *British Journal of Sociology*, vol.8., 1957, pp.197-207.

¹⁸¹ C. Randall, *The Functions of Social Conflict*, 1956.

¹⁸² Mayer et Laforest, « Problème social ... », pp.29-33.

¹⁸³ Ritzer, *Social Problems*, p.27.

¹⁸⁴ Mayer et Laforest, « Problème social... », p.30.

¹⁸⁵ A. Etzione, *Social Problems*, New Jersey, Prentice-Hall Inc, 1976, p.29, cite par Mayer et Laforest, « Problème social... », p.30.

marqueurs de l'existence des structures dans une société. Par exemple, il met en évidence l'importance de l'interdit de l'inceste dans les relations hommes-femmes chez les Indiens d'Amazonie, pour rendre compte des lois qui structurent les éléments de la production humaine, et participent à lui donner tout son sens¹⁸⁶. L'on considère comme relevant de cette sensibilité structuraliste les œuvres des philosophes comme Michel Foucault ou Louis Althusser, des linguistes comme Roman Jakobson, ou encore des psychanalystes comme Jacques Lacan qui affirme dans le sillage de Lévi-Strauss que l'inconscient est structuré comme un langage¹⁸⁷.

Toute structure est responsable de sa régulation interne. L'ingérence d'éléments extérieurs, justifiée par le besoin de puissance décrit par les réalistes comme anthropologiquement récurrent, entraîne une situation de déséquilibre ou de rééquilibrage, qui se manifeste par des frictions et tensions. Ainsi, le Cameroun se présente donc comme un tout structurel et structuré et du point de vue structuraliste, les formes sociales qui structurent le Cameroun, que ce soient celles héritées du passé, que celles nées des mutations postcoloniales ; constituent toutes des éléments qui conditionnent les dynamiques actuelles et participent dès lors de l'identité du Cameroun d'un point de vue politique, économique, culturel et même idéologique.

Un tout structurel c'est-à-dire fait de structures sociales, historiques, politique, culturelle, etc. L'existence même des structures rend compte des frictions qui peuvent prendre la forme d'une affirmation identitaire ou d'un besoin hégémonique. Ici, l'on rejoint le réalisme, du moins dans son variant tel que refondé par Kenneth Waltz qui pose le besoin de puissance comme fondement du déploiement de tout acteur politique. Ce besoin de puissance anime aussi bien les structures qui sont amenées à cohabiter avec d'autres formes de structures, que des acteurs interne à ces structures. C'est d'ailleurs pourquoi toute structure, quelle que soit son homogénéité, est sujette à des tensions internes. Des tensions qui peuvent déboucher à sa désagrégation et à la formation de nouvelles formes de structures. Ainsi, il existe une possibilité de concaténation structurelle qui ne se maintient qu'à la capacité des structures existantes à assurer leur équilibre intérieur.

Un tout structuré en référence au lien qui unit ces structures et à la régulation de leurs rapports dont le principal garant n'est autre que le Léviathan. Le processus de structuration peut donner lieu à des frictions du fait d'une défaillance du Léviathan dans ses fonctions régaliennes.

¹⁸⁶ C. Lévi-Strauss, *Les Structures élémentaires de la parenté*, Paris, EHESS (Réédition), Col. « En temps et lieux », 2017.

¹⁸⁷ J.-P. Sartre, « L'anthropologie », entretien avec les *Cahiers de philosophie* de 1966, *Situations IX*, Paris, Gallimard, 1972, p.97.

Le structuralisme découpe le réel en une multiplicité d'éléments discrets destinés à se combiner et qui bien évidemment, sont sujets à des tensions dans ce processus complexe de combinaison. L'opération préalable du structuralisme consiste en un « découpage d'unités »¹⁸⁸ que l'on retrouve chez plusieurs auteurs structuralistes, suivant des expressions variées. Par exemple, Roman Jakobson parle de phénomènes, Lévi-Strauss des membres d'une famille, Lacan l'exprime en termes de chaîne de signifiants, Piet Mondrian parle des carrés de couleur, Arnold Schoenberg des notes d'une série, ou encore, États du système international chez Kenneth Waltz¹⁸⁹. Toutefois, ces différentes perceptions, quelles que soient leurs formes d'expressions, rendent compte d'une manipulation d'éléments discrets logés dans un ensemble spatial, dont l'avènement repose sur un jeu de permutations de trois axiomes de relation, de position et de permutation.

Le premier des axiomes pose l'antériorité des relations sur les termes de la relation et donc, la préséance du tout sur les parties. De manière plus pratique, la préséance du tout Cameroun sur des disparités de camerounités qui tiennent davantage des singularités ethnorégionales. Comme le note Jacques Derrida : « Tout commence par la structure, la configuration ou la relation »¹⁹⁰, c'est donc dire que tout commence par le Cameroun, sa configuration et son entièreté. Les unités singulières, les entités constituantes du tout Cameroun ne sont jamais premières prises dans leur singularité, et moins encore, constituantes singulièrement du tout Cameroun. Bien au contraire, ce qui est premier, c'est la totalité et non l'unité, la structure et non le sujet, l'ensemble et non l'élément¹⁹¹. On comprend dès lors que les unités découpées tirent plutôt leur raison d'être de ce qui les enferme : la série pour les notes de musique, le système international pour les États, la famille pour ses membres, le Cameroun pour toutes les entités qui le constitue, etc. Comme le notait Lévi-Strauss, « le fait de la structure est premier »¹⁹² et c'est à cette condition que la structure peut se maintenir comme élément tangible de notre réalité. On comprend dès lors toute la difficulté que la structure peut avoir à se maintenir lorsqu'elle est en proie à des tendances réfractaires à son unicité et à sa sacralité.

Le second axiome du structuralisme est lié à l'espace, à l'incidence de l'environnement immédiat sur les constituants d'une structure saisie en termes de position spatiale. En effet, le structuralisme considère que les unités d'une structure ne diffèrent ni par leur contenu ni par

¹⁸⁸ R. Barthes, *Essais critiques*, Paris, Seuil, 1981, p.224.

¹⁸⁹ *Ibid.*

¹⁹⁰ J. Derrida, *l'Écriture et la différence*, Paris, Seuil, 1967, p.419.

¹⁹¹ A. Cartonnet, « Structuralisme et néoréalisme dans le champ des relations internationales. Le cas de Kenneth Waltz », *Astériorion*, n°9, 2011, en ligne, url : <https://journals.openedition.org/asterion/2162>, consulté le 20 Février 2021 à 06h21min.

¹⁹² C. Lévi-Strauss, *L'homme nu*, Paris, Plon, 1971, p.561.

leurs caractères, moins encore par leurs traits culturels ou encore leurs valeurs ; mais uniquement par leur position qui participe d'ailleurs à modeler leurs conditions de vie. C'est en ce sens que Gilles Gaston Granger parle, à propos des unités structurales, de « différence indifférente »¹⁹³, car, la différence vient toujours de la position des unités, jamais du contenu qui lui, reste indifférent. Ainsi, la différence est fonction des clivages tels que nord et sud, zone anglophone ou zone francophone, zone musulmane ou chrétienne, ville ou campagne, hautes terres ou vallées... et ce sont ces clivages qui majoritairement, sont à l'initiative des frictions à l'intérieur d'une structure.

Enfin, le troisième axiome du structuralisme consiste en la permutation de ces unités au sein du système. Une structure évolue par recombinaison de ses unités, c'est là la dimension dynamique du structuralisme. La recombinaison des unités administratives au Cameroun, des unités politiques, des unités culturelles... rend bien compte de cette dynamique. La conflictualité ici vient du fait des déviations observables dans cette recombinaison au rang desquelles : les prétentions suprématistes de certaines unités sur d'autres ; les discriminations observées à la suite de l'accession d'une certaine unité aux affaires ; le rôle régulateur du Léviathan qui prône une politique d'équilibre permanente : équilibre régional, ethnique, politique, culturel, linguistique.../. Une approche qui complexifie davantage le rôle et la gestion des structures dans un environnement constellé de structures plus ou moins disparates, qui entrent dès lors dans un état de guerre de tous contre chacun.

Au détour de cette double approche, l'alignement théorique de cette recherche semble mieux s'esquisser. Conscient de la difficulté qu'il y a à rendre compte de la réalité en restant dans l'emprisonnement d'un seul paradigme et donc de la nécessité du dépassement dans les analyses ; conscient aussi de la complexité qu'il y a à saisir les phénomènes comme ceux des conflits armés ; et fort de ce que la qualité d'une théorie ne puisse se juger à une seule cohérence interne, mais plutôt en rapport à sa capacité à rendre compte du réel dans son entièreté¹⁹⁴, la lecture de ces paradigmes nous amène à considérer une approche plurielle qui juxtapose les paradigmes fonctionnalistes et structuralistes, présentés ici comme complémentaires l'un de l'autre. L'approche structuro-fonctionnaliste ainsi envisagée se présente à bien des égards comme avantageuse dans le cadre de cette recherche, en ce qu'elle nous permet de saisir d'une part la configuration structurelle de la société camerounaise et les interactions qui en sont sous-

¹⁹³ G.G. Granger, *Pensée formelle et sciences de l'homme*, Paris, Aubier-Montaigne, 1967, p.110.

¹⁹⁴ M. Beaud, *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net*, Paris, La Découverte, 2006, pp.69-71.

jaçentes ; et d'autre part les jeux de positionnement, les fonctions -légitimes ou non- que chacune de ces structures est amenée à remplir et qui convergent suivant des réalités opposées aussi bien vers l'intégration que vers la dislocation du ciment social.

Bien que relativement moins sollicitée dans le domaine des sciences sociales, cette double approche (structuro-fonctionnaliste) a déjà été utilisée par des auteurs comme Talcott Parsons qui considère que les faits sociaux ne peuvent être compris et saisis qu'en rapport à leurs fonctions dans la structure sociale¹⁹⁵. L'ambition de Parson est surtout de poser une théorie générale susceptible d'expliquer tous les comportements sociaux. Son questionnement principal vise à donner réponse aux questions de savoir comment l'ordre est maintenu dans la société ; et comment l'anomie, le désordre parviennent-ils à s'y installer. Un questionnement qui cadre bien avec la trajectoire de cette étude qui y ajoute cependant une dimension prospective : celle qui vise aussi à déterminer les conditions de restauration et de pérennisation sur la durée de l'ordre social ; en tentant de tracer des voies nouvelles vers une paix juste et durable.

IX. Démarche méthodologique

Le concept de méthode renvoie à une démarche, à une stratégie, à un choix d'option plutôt qu'à un autre, opéré à dessein d'arriver à un objectif bien déterminé. En cela, la méthode est pour un chercheur le chemin choisi pour résoudre le problème qu'il s'est préalablement posé. De même, le propre de la méthode n'est pas à priori d'expliquer les résultats auxquels le chercheur parvient, mais davantage de comprendre le processus de recherche en lui-même, pour le rendre intelligible et en accord avec les résultats obtenus¹⁹⁶. Ainsi, cette recherche est encadrée par une méthodologie rigoureuse aussi bien en termes de collecte que d'analyse des données.

1. Méthode de collecte des données

Deux principaux instruments ont guidé la collecte des données au cours de cette recherche. Il s'agit d'une part de la recherche documentaire, et des entretiens d'autre part.

La recherche documentaire s'est faite au sein des centres de documentations, des services d'archives, ainsi que des bibliothèques qui constituent selon Jean Marc Ela : « le four où cuit le

¹⁹⁵ T. Parsons, *Theories of society: foundations of modern sociological theory*, New York, Free Press, 1961.

¹⁹⁶ Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, p.15.

pain intellectuel dont une société se nourrit »¹⁹⁷. Quant aux entretiens, privilégiés dans cette recherche au détriment d'une approche par questionnaire -du fait des avantages du contact, de la directivité et de l'immédiateté qu'ils offrent-, ils nous ont permis de produire des données discursives donnant accès aux représentations tant locales que généralisantes des questions liées aux conflits saisis dans divers contextes. Parmi les six types d'entretiens identifiés par Ambroise Zagre¹⁹⁸, nous avons, du fait de ses avantages, privilégié l'entretien libre ou non directif. En effet, dans l'entretien non directif, le guide d'entretien (préparé par le chercheur) est établi sous la forme de thèmes et d'indicateurs qui guident le chercheur durant l'entretien, en fonction de la dynamique interlocutoire¹⁹⁹. Ce guide est à la disposition du chercheur et lui permet de suivre la méthodologie définie, tout en gardant la possibilité de surfer entre les différents thèmes, en fonction du cours de l'entretien et des résultats recherchés.

Au sortir de nos enquêtes, nous avons pu recueillir deux principales catégories de sources : des sources primaires et des sources secondaires.

Les sources primaires sont constituées d'un ensemble de données granulaires recueillies d'une part au sein des services d'archives, et d'autre part lors des entretiens oraux menés sur le terrain. La somme de ces données offre un échantillon assez représentatif de la réalité des conflits armés au Cameroun. Au rang des services d'archives, nous avons visité entre autres : les Archives du Ministère de l'Administration territoriale (AMINAT) à Yaoundé, de la préfecture du Mbam et Inoubou à Bafia, des Lamidats de Maroua et de Ngaoundéré, et du sultanat de Mora. Pour ce qui est de l'échantillon d'enquêtés ciblés par les entretiens, nous avons rencontré les autorités administratives et traditionnelles à l'instar des chefs et des lamidos.

Les sources secondaires sont essentiellement constituées des publications et de divers travaux scientifiques dont les ouvrages, les articles, les thèses, les mémoires.../. Ces documents ont été consultés dans des bibliothèques, des centres de documentation et des plateformes d'échange, de publication et de distribution des contenus numériques. Entre autres, notons les bibliothèques : de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I ; de l'Université de Maroua à l'École Normale Supérieure de ladite université ; de l'Université

¹⁹⁷ J.M. Ela, *Guide pédagogique de formation à la recherche pour le développement en Afrique*, Paris, l'Harmattan, 2001, p.12.

¹⁹⁸ A. Zagre, *Méthodologie de la recherche en sciences sociale : manuel de recherche sociale à l'usage des étudiants*, Paris, l'Harmattan, 2013, pp.86-87.

¹⁹⁹ L. Fernandez, et M., Cateeuw, *La recherche en psychologie clinique*. Paris, Nathan, 2001.

de Ngaoundéré ; les centres de documentation Paul Ango Ela, l'Institut français du Cameroun à Yaoundé. Quant aux plateformes numériques, nous avons eu accès aux bases de données de Cairn.info, Persée, éthiopiennes, Académia.edu, Irenées, HAL, Jstor, Openedition, Memoireonline pour ne citer que celles-là.

2. Posture épistémologique et instruments de traitement des données

L'on peut saisir l'épistémologie à la fois comme une réalité englobant les méthodes propres à chaque domaine scientifique, les démarches de la pensée qui s'y appliquent et plus généralement, les questions liées au problème de vérité scientifique. De manière plus spécifique, l'épistémologie est la réflexion sur la construction et la gestion du savoir dans un domaine donné, et dans son rapport avec les autres domaines de la réflexion scientifique. Cette réflexion sur la construction des savoirs rappelle au passage l'intérêt de l'épistémologie de saisir la façon dont la connaissance se construit pour chaque individu. Dès lors se pose la question du positionnement épistémologique en rapport avec laquelle Antoine Prost remarquait du point de vue de la discipline historique que l'Histoire n'est rien d'autre que « ce que font les historiens »²⁰⁰. De même, Gaston Bachelard en son temps démontrait la nécessité d'une rupture épistémologique pour passer de l'explication à priori d'un phénomène, suscitée par divers conditionnements et habitudes, à une compréhension théorique et scientifiquement fondée de ce phénomène. Ainsi selon Bachelard, ce passage est fortement obstrué par ce qu'il désigne comme les obstacles épistémologiques²⁰¹, principales entraves à la connaissance scientifique, inhérente à la construction du savoir lui-même, et donc aux représentations naïves que l'on se fait initialement, et qui ne viennent pas des difficultés liées à l'objet. Par exemple, la difficulté des contemporains de Galilée à admettre que la terre est sphérique et qu'elle tourne autour du soleil n'est pas liée à un défaut de connaissance, mais davantage à ce que cette idée n'était pas communément admise et surtout qu'elle remettait en cause des croyances séculaires.

Ainsi, le positionnement épistémologique tient à l'identification des obstacles épistémologiques et surtout, à la manière de gérer ces obstacles²⁰². La définition d'une posture de recherche est une condition obligée pour tout travail de recherche scientifique. La posture épistémologique ou scientifique fait référence au paradigme de recherche dans lequel

²⁰⁰ Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, p.13.

²⁰¹ G. Bachelard, *La formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*, Paris, Vrin, 1938.

²⁰² F. Demaizière et J-P. Narcy-Combes, « Du positionnement épistémologique aux données de terrain », *Recherches en didactique des langues et cultures*, n°3, 2007, en ligne, consulté le 02 mars 2021 à 7h40min.

s'inscrivent les choix théoriques et méthodologiques effectués pour rendre compte d'un phénomène étudié. En effet, la validation scientifique d'une recherche autant que la justification de son fondement et des procédés de construction des connaissances qui sont produites, tiennent à la fois aux principes épistémologiques, théoriques, méthodologiques et techniques, qui sont majoritairement laissés au libre choix du chercheur lui-même. Ce libre choix qui amène le chercheur à mobiliser une catégorie argumentative plutôt qu'une autre contribue de sa posture épistémologique. Elle s'apparente dès lors à une boussole qui guide le chercheur dans sa quête de connaissance et de manière explicite ou implicite, toute recherche repose sur un positionnement épistémologique²⁰³.

La lecture de l'évolution historique et logique de la pensée scientifique révèle plusieurs courants épistémologiques au rang desquels : le Positivisme, qui renvoie à une méthode scientifique à la fois rationnelle, expérimentale et fondée essentiellement sur l'énonciation des faits qui rendent compte du réel en rapport au positif et par opposition au chimérique²⁰⁴ ; et le Constructivisme, fondé sur le projet résultant de l'interaction intentionnelle d'un sujet sur un objet. En effet, le constructivisme renvoie à une conception de la connaissance comprise avant tout comme un processus actif, puis comme un résultat fini. Ainsi selon Piaget, la connaissance ne saurait être conçue comme prédéterminée, ni dans les structures internes du sujet, puisqu'elles résultent d'une construction effective et continue, ni dans les caractères préexistants de l'objet, puisqu'ils ne sont connus que grâce à la médiation nécessaire de ces structures.

Que ce soit le positivisme, le post positivisme, l'interprétativisme, le constructivisme... chacun de ces courants s'attache à une vision de la connaissance, du réel et le « bon chemin » de son appréhension ; qu'il veut particulière. En raison de la nature du sujet et du cadre théorique mobilisé, cette recherche admet la logique positiviste comme cadre normatif conventionnel de la recherche scientifique. Lequel cadre nous autorise à étudier le phénomène des conflits, à l'observer en contexte camerounais, à tenter de le connaître et de l'expliquer tout en restant distinct de lui. Le positivisme s'attache à la recherche de la causalité et s'attèle ainsi à expliquer la réalité humaine par des relations causales. Le phénomène étudié variant en

²⁰³ J. Koufan Menkéné, *Le Cameroun et la Guinée Equatoriale : fondements, enjeux et débats sur un destin commun et une difficile coexistence*, Habilitation à diriger les recherches, Université de Yaoundé I, Aout 2010, p.79 ; Cité par S. Ndong Atok, « L'intégration régionale maritime en Afrique centrale face au challenge de la conflictualisation thalassique : une analyse diplomatico-stratégique », Thèse de Doctorat PhD en Relations Internationales, Institut des Relations Internationales du Cameroun, 2019, p.57.

²⁰⁴ J-L. Le Moigne, *La modélisation de systèmes complexes*, Paris, Dunod-Bordas, 1990, p.91.

fonction des causes qui sont à déterminer. Ainsi, l'on peut observer une variation de la conflictualité à travers le monde, en fonction des causes qui sont aléatoires. De même, suivant les principes de vérifiabilité, de confirmabilité et de réfutabilité, la pensée positiviste reconnaît qu'atteindre la vérité de manière à avoir une réflexion parfaite et irréfutable de la réalité est utopique. Dans ce sens, l'effort du scientifique est de démontrer que la connaissance acquise est non pas absolument vraie, mais corroborée, en condition qu'on parvienne à la vérifier, à la confirmer et qu'on ne parvienne pas à la réfuter²⁰⁵. Il s'agit là d'une perspective hypothético-déductive, qui peut encore être désignée comme la logique de la preuve. L'approche hypothético-déductive dans cette recherche à laquelle se pose en préalable une démarche inductive, s'attache à formuler des hypothèses à l'issue de l'observation du phénomène des conflits armés, et à éprouver ces hypothèses au gré de la démonstration à laquelle se consacrent les analyses, avec à terme des conclusions allant dans le sens soit de les confirmer, soit de les infirmer, suivant le principe de validation empirique et rationnelle obligatoire des énoncés hypothétiques.

Il convient de noter du reste que le chercheur positiviste a pour ambition d'expliquer la réalité. En cela, le but dans cette étude est de démontrer l'impact des conflits sur le processus de développement du Cameroun. Dans ce sens, la démarche adoptée suit plusieurs des principes positivistes au rang desquels le principe ontologique, qui stipule que « ce qui est, est et toute chose connaissable a une essence »²⁰⁶. Ainsi, les conflits sont une réalité qui EST au Cameroun et le but de la science, le but de cette recherche est de « découvrir » cette réalité, de la dire afin de saisir au mieux ses différents impacts et d'y formuler des thérapies.

Le second principe pouvant être appliqué est celui de la causalité qui nous amène à saisir les phénomènes comme des systèmes câblés. Il stipule que la réalité a réalité et évidence objective, mais elle n'est connaissable que par les lois « éternelles » qui régissent son comportement²⁰⁷. Cet univers connaissable est câblé et le but de la science est de découvrir le plan de câblage, les chaînes de causalités par lesquels les effets observés sont reliés à des causes qui les expliquent. Non seulement que la réalité EST, mais elle est aussi nécessairement déterminée et même déterminante, puisque c'est elle qui constitue les lois explicatives,

²⁰⁵ M. Girod-Séville et V. Perret, « Fondements épistémologiques de la recherche », R.A. Thietart, *Méthodes de recherche en management*, Paris, Dunod, 2003, pp.13-33.

²⁰⁶ J. Halleux, « L'idée fondamentale du positivisme et ses conséquences logiques », *Revue néo-scholastique*, 1^{ère} année, n°2, 1894, pp.140-150, en ligne, consulté le 30 juin 2021 à 09h 40min.

²⁰⁷ Le Moigne, *La modélisation de systèmes complexes*, pp.90-110.

l'essence des choses et non pas seulement/forcément les choses elles-mêmes²⁰⁸. C'est donc dire que les conflits, bien qu'ils soient, ne sont connaissables que par les règles connues ou non qui les régissent. L'objectif étant dès lors de (ré) découvrir ces règles, leur mode de fonctionnement en rapport aux facteurs, aux chaînes de causalités par lesquelles les conflits sont reliés aux causes qui les expliquent.

Le troisième principe, celui de la naturalité de la logique ou de la logique naturelle/formelle s'emploie à tirer des conclusions en posant des opérations mathématiques suivant les principes d'égalité, de non-contradiction et de tiers exclu. Ainsi, en suivant quelques règles cartésiennes de la logique formelle, l'on peut dire que les conflits au Cameroun se présentent comme un objet complexe. En cela, ils ne sont saisissables qu'en les décomposant en autant d'éléments qu'il faut, afin de les rendre simples. C'est pourquoi l'analyse tant des facteurs que des formes de conflictualités s'attache à identifier les différentes variables, même les plus insignifiantes, pouvant s'inscrire dans la matrice des conflits. Ensuite, le souci de regrouper de façon catégorielle les causes et les modes d'expressions conflictuels au Cameroun obéit au principe de synthèse qui nous recommande de partir des objets les plus simples aux objets les plus complexes, peu à peu, comme par degrés. Enfin, le souci d'exhaustivité en rapport au principe de dénombrement, répond à la nécessité de rendre compte du phénomène des conflits dans son entièreté en contexte camerounais, pour être en même de le connaître.

Pour ce faire, et principalement en rapport avec ce principe d'exhaustivité, il a été question pour nous d'aller vers d'autres disciplines : vers la sociologie, la philosophie, l'anthropologie, la géographie et d'autres compagnies savantes encore, pour y puiser des apports constructifs ; car comme le remarquait Jean-Marc Ela, le réel social se situe dans les interstices, en chacune des disciplines²⁰⁹. En cela, le défi est donc aussi d'enjamber les frontières inquisitoires dans lesquelles les potentats de la connaissance ont longtemps maintenu la science, au nom d'une supposée nécessité de spécialisation des différentes branches du savoir. Ainsi, l'interdisciplinarité occupe une place essentielle dans cette étude. Face à la complexité des phénomènes sociaux en général et des conflits armés en particulier, il est nécessaire pour en rendre compte de faire appel aux disciplines connexes de l'Histoire et même à celles avec lesquelles l'Histoire présente à *priori* un éloignement épistémologique réel ou supposé. Autrement dit, il est question de scruter les interstices et de prêter attention aux échos

²⁰⁸ *Ibid.*

²⁰⁹ Ela, *Guide pédagogique de formation à la recherche...*, p.60.

causés par les creux et vides scientifiques que les unes les autres, les différentes branches des sciences sociales essaient tant bien que mal de surmonter.

X. Définition des concepts opératoires

Par concepts opératoires, nous entendons les mots et expressions qui participent du vocabulaire mobilisé dans cette étude, dont nous avons manqué l'opportunité d'en préciser le sens dans l'étude conceptuelle. Il s'agit entre autres de : développement, conflictualisation-conflictualité, insécurité et instabilité.

Dans le cadre de cette étude, le sens du développement est double. De manière générale, il traduit un processus permanent d'amélioration des conditions de vie. Et de manière précise en rapport aux conflits armés, l'idée du développement se traduit en une dynamique constructive d'un espace, d'un environnement ou d'un cadre favorable à l'amélioration des conditions de vie. La paix se posant dans ce sens elle-même comme une réalité perfectible, et donc en plein développement.

Par conflictualité, on entend habituellement un état intermédiaire, un purgatoire dans lequel la guerre et la paix s'exorcisent mutuellement. C'est un état dans lequel la guerre comme la paix ne peuvent se dire véritablement et exclusivement²¹⁰. C'est notamment le cas depuis la fin de la guerre froide où l'on assiste à l'échelle du monde, à l'irruption des formes nombreuses de conflictualités. Dans ce sens, la conflictualisation se traduit comme l'action de conflictualiser, le chemin pavé vers le conflit. Dans ces conditions, il importe de prendre en compte l'échelle considérée. Autrement dit, depuis la chute du mur de Berlin, l'on assiste à l'échelle du monde à l'avènement des formes nombreuses de conflictualités. C'est l'échelle du monde justement qui n'est pas absolument concerné par les crises souvent très locales qui travaillent les sociétés à travers le monde, qui fait en sorte que l'on y parle de conflictualités. Or, si l'on considère les échelles réduites dans lesquelles ces formes de conflictualités sont observées, il s'agit bien des formes entières de conflits souvent armés.

L'insécurité traduit simplement une absence de sécurité. Dans cette étude, elle se pose non seulement comme un effet des conflits armés, mais aussi comme une menace en elle-même ; en ce qu'elle s'analyse singulièrement comme langage par lequel certaines menaces comme le banditisme, la criminalité, les trafics... peuvent se dire. C'est dans le même registre

²¹⁰ Charles-Philippe David et A. Rapin, « Quantifier l'inquantifiable : de la mesure de la guerre », B. Pelopidas et F. Ramel (dir.), *Guerres et conflits armés au XXI^e siècle*, Paris, Presses de Sciences Po, 2018, en ligne, consulté le 21 février 2022 à 20h51min.

des carences que s'inscrit l'instabilité. Elle est l'absence de stabilité. Dans cette étude, elle se traduit aussi comme un effet des conflits et s'exprime en termes politique, économique et social.

XI. Difficultés rencontrées

Cette étude a été entravée par quelques difficultés que nous avons toutefois pu surmonter. Entre autres, nous pouvons relever le contexte sanitaire délétère lié au COVID-19 et les nombreuses restrictions qui se sont imposées. Le contexte sécuritaire marqué principalement par le terrorisme dans l'Extrême Nord et le sécessionnisme dans les régions nord-ouest et sud-ouest du Cameroun. Les lenteurs administratives dans l'établissement des autorisations de recherche, et les difficultés d'accès aux informations sollicitées auprès de certaines institutions à l'image de l'armée, de la délégation générale à la sûreté nationale ou même encore de certains services de l'administration territoriale disséminés sur le territoire. Pour faire face à ces difficultés, nous avons quelques fois usé d'astuces afin de récolter le matériau à partir duquel ce travail a pu être réalisé.

XII. Plan de l'étude

Le présent travail s'articule autour de trois principales parties divisées chacune en deux chapitres. La première partie analyse la causalité des conflits armés au Cameroun. Elle s'appuie sur une illustration liminaire, de laquelle se dégage une méthode d'analyse et de recouplement des dynamiques observables au fondement même des conflits armés en Afrique de manière générale et au Cameroun en particulier. Ladite illustration est celle d'un arbre dont les racines constituent les facteurs primaires des conflits, les tronc et branches les facteurs secondaires ; alors que les feuilles et les fruits en constituent les principaux catalyseurs.

La deuxième partie pour sa part s'attèle à proposer une nomenclature des formes de conflits armés en œuvre au Cameroun depuis 1960 ; ainsi que leurs principales incidences sur l'évolution du pays. Dans ce sens, le troisième chapitre recoupe quatre principales catégories de conflits armés à savoir : les guerres historico-structurelles, les menaces importées, les luttes pour l'accès aux ressources et les « nouveaux » barbarismes que constituent majoritairement les formes inquiétantes d'insécurité, qui travaillent la société camerounaise. Le chapitre quatre pour sa part analyse l'impact socioéconomique et politique de ces conflits armés sur le Cameroun. Il s'intéresse particulièrement au ralentissement considérable de l'économie nationale, et au pourrissement de sa situation sécuritaire sous l'effet des formes nombreuses de

menaces. De même, ce chapitre analyse la contribution des conflits dans le chantier de construction national camerounais.

Quant à la troisième partie, elle se consacre à la recherche des pistes de solution pour une paix juste et durable au Cameroun. En cela, elle propose quelques préalables pour la nécessité désormais évidente de penser la paix dans le temps du monde. Pour ce faire, le cinquième chapitre estime qu'il est nécessaire pour le Cameroun de redéfinir de fond en comble les fondements de la *pax camerounia*. Pour le sixième chapitre, il examine l'adaptabilité dans le contexte présent et face aux enjeux à venir des riches dynamiques ancestrales africaines en matière de gestion des conflits et de culture de la paix ; ceci en mettant en évidence aussi bien leurs apports que leurs pesanteurs.

PARTIE I : DE LA CAUSALITÉ DES CONFLITS ARMÉS AU CAMEROUN DE 1960 A 2016

Trouver le fondement des conflits entre les hommes reste de nos jours une des préoccupations majeures de la recherche scientifique à travers le monde. En effet, l'on assiste à une reconfiguration globale du cadre normatif des conflits depuis la fin de la guerre froide ; et également à la recrudescence des formes de violences qui imposent la nécessité de repenser de fond en comble les paradigmes de lecture liés à l'irénologie. Avant de nous engager dans la quête aux motifs des multiples formes conflictuelles qui travaillent le Cameroun et l'Afrique par extension, il nous semble important de faire quelques précisions plus ou moins générales. Ces observations, loin de nous distancer de la question principale qui nous préoccupe, nous semblent nécessaires et s'inscrivent dans l'optique de rendre compte d'un débat permanent sur la question des conflits, de la difficulté qu'il y a à les saisir, et surtout de la nécessité d'y appliquer une pensée renouvelée.

Avant la guerre froide, la préoccupation sur les formes de conflits à travers le monde se limitait (de manière générale), à déterminer qu'est-ce qui peut justifier l'éclatement des conflits dans les sociétés humaines. En réponse, il s'est développé (entre autres) une pensée anthropologique du conflit qui a constitué le fondement du paradigme réaliste, présentant une vision profondément pessimiste de la nature humaine, en la vouant à un état de conflit permanent. Souscrivons-y ne serait-ce que pour reconnaître sa pertinence bien que très limitative, et nous acquitter tout au plus d'une tâche bien ingrate surtout que dans le contexte post guerre froide sur lequel nous reviendrons en suite, la conflictualité semble transcender toutes les logiques construites, en s'écartant des sentiers battus dans une intrication complexe de facteurs plus ou moins difficilement perceptibles.

Après la guerre froide, non seulement que cette préoccupation est restée d'actualité malgré les nombreux efforts de dire les conflits afin d'y trouver des thérapies adéquates, mais elle a induit un dépassement eu égard à cette nouvelle accélération de l'histoire, peut-être plus rapide, mais non moins inquiétante que celle que décrivait en son temps Clausewitz, en observant ce peuple en armes s'engager dans les conquêtes napoléoniennes¹. La question se pose de nouveau bien qu'elle vise cette fois de manière plus inquiète, à saisir les raisons d'une

¹ C. Von Clausewitz, *De la guerre*, cité par Calas, « Introduction à une géographie des conflits...en Afrique », pp.295-320.

telle bifurcation des motifs de conflictualités, qui rend dès lors inopérantes les logiques explicatives classiques des conflits dans les formes qu'elles arborent dans ce monde en pleine mutation. Aussi, plusieurs approches se sont-elles proposées d'expliquer le fonctionnement de ce « nouveau monde ». Huntington a pensé dans ce sens que désormais, la réalité de manière générale, et les conflits plus particulièrement, ne sont dans le monde d'après-guerre froide, saisissable que du point de vue d'un choc inter-civilisationnels². Le terrorisme international, relativement très, voir trop proche des cercles arabo-musulmans, se présente comme l'une des réalités les plus opérationnalisantes du choc des civilisations ; d'autant plus que sur sa route, l'occident s'érige en même temps comme son ennemi de plus en plus clairement identifié, mais aussi comme son principal obstacle. Toutes choses qui font dire à Gérard Chaliand et Arnaud Blin que le terrorisme est le prix somme toute modeste, que l'occident se doit de payer pour son hégémonie à travers le monde³.

Ces observations liminaires rendent compte d'une réelle effervescence autour des questions de conflits ; et ont suscité des dynamiques allant dans le sens de trouver des thérapies à des « faits de guerre » observés à travers le monde. L'échec de ces thérapies en Afrique de manière générale, de toute évidence tributaire à l'inefficacité des stratégies adoptées, est cependant surtout révélateur de la nécessité de développer une logique contextuelle et moins universaliste dans les approches d'analyse des phénomènes conflictuels. En effet, dans ce monde en constante mutation, il est important de comprendre que les conflits sont uniques, bien que parfois similaires dans leurs manifestations ; ils demeurent différents une fois qu'ils sont disséminés dans des milieux présentant des dynamiques sociales parfois contradictoires. Dans ce sens, la première étape vers la résolution d'un conflit consiste à le comprendre en fonction de son contexte⁴. Mieux, l'on ne peut se prémunir d'un conflit sans en comprendre les causes profondes, ses principaux déterminants et ses gradients locaux⁵.

Cette première partie s'articule autour d'une illustration pratique du processus de fabrication des conflits armés saisis dans le contexte précis du Cameroun. Ladite illustration s'inspire des composantes d'un arbre que l'on peut désigner de manière triviale comme « l'arbre de formation des conflits », et identifie trois catégories de facteurs qui en ressortent. Le premier

² S.P. Huntington, *Le choc des civilisations*, Traduit de l'anglais (États-Unis) par Jean-Luc Fidel et Geneviève Joublain, Patrice Jorland, Jean-Jacques Pédussaud, Paris, Odile Jacob, 1996.

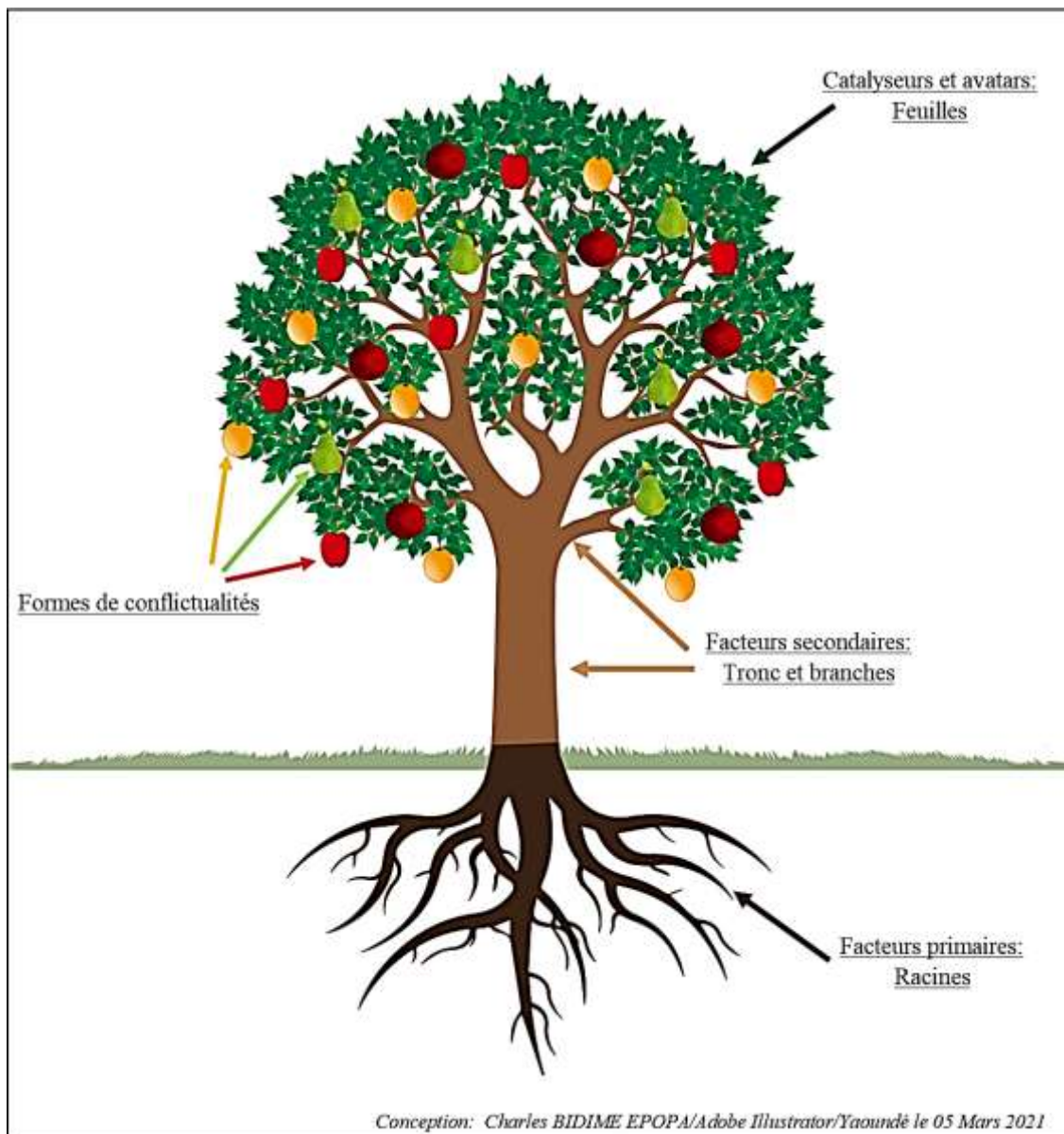
³ G. Chaliand et A., Blin, (dir.), *Histoire du terrorisme de l'antiquité à Daesh*, Paris, Fayard, 2015, p.21.

⁴ R. Gluhbegovic, « Les types de conflits en Afrique », *EISA Occasional paper AP8*, Septembre 2016, p.1.

⁵ Tristan Routier, « Mieux comprendre les conflits pour mieux les prévenir », Paris, 2008, en ligne, consulté le 15 février 2020 à 18h13min.

est celui des facteurs primaires et correspond aux racines ; le deuxième, celui des facteurs secondaires, fait référence au tronc ; et le troisième, celui des catalyseurs et avatars, se réfère au feuillage et aux fruits dudit arbre.

Figure n°1: Arbre de formation des conflits au Cameroun



Source : Dessin réalisé par nous

Les facteurs primaires sont moins visibles dans l'immédiateté du conflit considéré. Ils sont historiques, systémiques et d'apparence très éloignés de la réalité immédiate du terrain. Ils s'apparentent à des racines invisibles et pourtant déterminantes dans la vie de l'arbre. Bien enfoncés, à l'abri et loin des regards, disposant pourtant de l'existence même de l'arbre. Les facteurs secondaires pouvant s'assimiler au tronc de l'arbre, dont les démembrements

immédiats constituent les branches. Ils sont visibles et assurent parfois la responsabilité des facteurs primaires ; et certaines analyses peuvent s'y tromper en les présentant comme les causes profondes de la conflictualité, alors qu'ils ne subissent que le contrecoup des racines qui disposent d'eux. Les derniers sont les plus visibles, les plus nombreux aussi. Ils constituent à la fois les formes disparates de la violence, leurs avatars (les fruits principalement) et leurs catalyseurs (les feuilles particulièrement). Ces derniers jouent d'ailleurs le même rôle que les feuilles dans le circuit de vie d'un arbre. Responsables de la photosynthèse, ils captent la lumière nécessaire à ce processus (photosynthèse) et tant qu'ils pullulent, les racines et le troc s'en trouvent bien renforcées. C'est une logique qui est à considérer dans la dimension reproductive des conflits armés ; en ce que la guerre est elle-même un facteur de guerre.

CHAPITRE I : LES FACTEURS PRIMAIRES DES CONFLITS ARMÉS AU CAMEROUN

D'emblée, il est juste de reconnaître que certains travaux, notamment ceux du *Department for International Development* (DID), ont envisagé une certaine dissymétrie entre les catégories de facteurs, dans l'analyse de la conflictualité post-guerre froide en Afrique de manière générale. Les études du DID admettent en effet un niveau primaire de ces facteurs, qu'elles formulent sous l'expression des « causes profondes » ; traduisant selon elles le fondement même de la conflictualisation des sociétés africaines⁶. L'intérêt de cette démarche réside en ce qu'elle interpelle sur la nécessité d'apprécier les modalités de conflictualisation des sociétés africaines par niveau d'incidence direct, puisque certaines des causes interviennent « subtilement » sur les conflits, alors que d'autres en endossent (parfois injustement) l'entière responsabilité ; ou encore servent de catalyseurs, contribuant tout simplement à créer un contexte favorable à des conflagrations. Cette démarche est également une piste de solution pour se défaire de l'habituelle tentation qui caractérise nombre de recherches scientifiques, à analyser la conflictualité en Afrique suivant le tandem facteurs internes-facteurs externes qui, face à la complexité du phénomène des conflits et la difficulté de défaire le nœud de leurs interactions, s'entremêlent jusqu'à se fondre dans le discours résigné d'une réalité conflictuelle africaine définitivement insaisissable.

Dans le présent chapitre, il est question d'analyser ce que nous avons désigné comme facteurs primaires des conflits armés au Cameroun tout particulièrement. Ces facteurs constituent un ensemble de dynamiques : historiques, systémiques, structurelles et parfois conjoncturelles ; qui constituent le point de départ du processus de formation des conflits armés identifiées partout en Afrique et particulièrement au Cameroun. Au rang de ces points de départ, l'on peut nommer deux principales catégories : la première regroupant des pratiques susceptibles de rendre compte de l'héritage colonial et des rémanences de la tutellarisation⁷ ; et la seconde liée plus ou moins essentiellement aux pratiques gouvernementales et aux choix politiques.

⁶ Department for International Development, *The Causes of Conflict in Sub-Saharan Africa*, Document de travail, 2001, p.14, cité par M. Gazibo, « L'instabilité en Afrique et ses déterminants », *Introduction à la politique africaine*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010, pp.117-137.

⁷ Tutellarisation : action de mettre sous-tutelle. Contexte : effet du néocolonialisme et de domination.

1. Héritage colonial et rémanences de la tutellarisation

Le matin de l'occident en Afrique fut constellé de promesses, de verroteries brillantes et de coups de canons. Ceux qui n'avaient point d' « histoire », point de « civilisation » et point d' « humanité », rencontraient entre joie et douleur ceux qui, dans un moment d'extase, s'étaient arrogé le droit de porter le monde sur leurs épaules. Ce fut un matin de gésine au cours duquel, le « monde connu » s'enrichissait d'une naissance qui se fit somme toute, dans « la boue et dans le sang »⁸. La colonisation dans son aspect le plus immédiat prit soin de (re)modeler ces formes de vies « bourgeonnantes », en réorganisant leur existence suivant deux principaux mécanismes. D'une part, en leur inculquant les notions primaires d'une humanité décrétée plus rationnelle (voire plus humaine), de manière à susciter en eux un doute raisonnable formé à la base même du trait générique qui avait constitué jusque-là leur référentiel d'identité. D'autre part, en leur assignant un rôle bien défini dans cette civilisation universelle en pleine construction.

Puis parut une lueur d'espoir : espoir de liberté, espoir d'humanité, espoir d'identité, espoir d'égalité, mais aussi espoir de modernité ; de cette modernité à laquelle la colonisation exposa les peuples dits indigènes, jusque-là « incapables » de féconder des dynamiques de progrès vers une modernité que l'on découvrait immuable. En un mot, cette modernité était elle-même pour les peuples en quête de liberté, un espoir plus ou moins inavoué. Cet espoir certes multiple, mais exprimé de manière unique en termes de liberté, tel un luminaire perdu dans l'immensité de la voie lactée et dont on ne perçoit que quelques bribes de sa générosité, reprit son caractère multiforme et quelquefois contradictoire dans *Les soleils des indépendances*⁹. Moments d'effervescences et surtout espoir de rupture, l'on admet de nos jours avec suffisamment de recul historique que les indépendances n'ont été qu'un moment bruant vide de contenu ; inaugurant le nouvel âge, plutôt, la fin d'un cycle, d'une étape de l'impérialisme occidental. Certes, la décolonisation consacrait (*apriori*) pour les peuples colonisés la possibilité de bifurcation vers d'innombrables futurs¹⁰. Pourtant à l'évidence, elle n'aura été qu'un « accident bruyant », un bref soleil avant que les ténèbres ne s'étalent à nouveau. Replongeant ainsi les peuples colonisés d'Afrique dans ce qu'Achille Mbembe a appelé « la grande nuit »¹¹.

⁸ C.H. Kane, *L'aventure ambiguë*, Paris, Julliard, 1961, p.55.

⁹ A. Kourouma, *Les soleils des indépendances*, (2^e édition), Paris, Seuil, 1970.

¹⁰ A. Mbembe, *Sortir de la grande nuit : Essai sur l'Afrique décolonisée*, Paris, La Découverte, 2013 (2^{ème} édition), p.18.

¹¹ *Ibid.*

La grande nuit de la postcolonie en Afrique a donc ainsi -paradoxalement- fait lumière sur l'artifice du *soleil des indépendances*. Elle a inauguré le temps de l'héritage et de la « moisson coloniale »¹². En effet et d'un point de vue général, la colonisation n'a pas été qu'un moment isolé de l'histoire. Elle a laissé une empreinte durable, des séquelles profondes et des traces tangibles, qui sont d'ailleurs aussi bien visibles chez les peuples colonisés que chez les anciennes métropoles coloniales. Cet héritage fait référence à des pratiques qui, près d'un demi-siècle après les indépendances supposées, restent marquées par l'expérience coloniale ; ceci au travers des retombées aussi bien économiques, sociales, politiques que culturelles.

Le lien entre les conflits et le passé colonial de l'Afrique a déjà été mis en évidence par nombres de travaux scientifiques. Il tient d'une part, aux dynamiques de restructuration des sociétés africaines initiées par les administrations coloniales, au rang desquels sont logées les retombées *supra* évoquées et dont les effets néfastes se font le plus sentir dans la postcolonie. D'autre part, il s'agit de ce que l'on peut désigner comme les rémanences de la tutellarisation, en référence à l'effort permanent des anciennes puissances coloniales de garder la mainmise tout au moins sur un ensemble de ressources (bon marché) dont les colonies disposent. Alors même que de plus en plus, de nouveaux pôles de puissances viennent remettre en question ces rapports historiques, donnant lieu à une géopolitique contextuelle génératrice de fractures dont les États africains, dans leur ensemble, en sont dès lors les principaux à payer le prix fort.

Pour rendre compte de l'héritage colonial et des rémanences de la tutellarisation à partir du Cameroun, nous analysons le tracé des frontières ; les formes institutionnelles léguées par les puissances coloniales¹³ à l'image de la religion, l'éducation et les systèmes politiques dont principalement la démocratie ; la permanence des logiques de pré carré, l'ethnicité et le devenir monde du capitalisme, comme autant d'éléments qui participent à la fabrique des conflits armés saisis dans ce contexte.

1.1. Le tracé des frontières et des démarcations administratives

De manière générale, la deuxième conférence de Berlin est considérée comme un point fixe récurrent dans l'analyse des questions liées aux frontières africaines. Bien qu'elle ne procède pas directement au partage de l'Afrique -comme on l'a d'ailleurs souvent identifiée-, la conférence de Berlin en est pourtant devenue le symbole le plus fort. Organisée du 15

¹² F. Kangué Ewane, *Semence et moisson coloniale. Un regard d'africain sur la colonisation*, Yaoundé, Clé, 1985.

¹³ Mwayila Tshiyembe, *État multinational et démocratie africaine : sociologie de la renaissance politique*, Paris, l'Harmattan, Collection « Etudes africaines », 2002.

novembre 1884 au 26 février 1885 à l'initiative de Bismarck alors Chancelier allemand, elle s'attache davantage à normer l'entreprise coloniale qu'à fixer des frontières et des zones d'influences. L'acte général qui ressort de Berlin porte sur des engagements économiques tels que la liberté de commerce et de navigation sur les fleuves Congo, Niger et leurs affluents¹⁴ ; des engagements politiques dont principalement la neutralité des territoires compris dans le bassin conventionnel du Congo¹⁵ ; et des principes moraux soit principalement l'abolition de la traite des esclaves¹⁶. Cependant, si la conférence de Berlin ne constitue pas à proprement parler le partage de l'Afrique, elle a tout au moins initié les principes de territorialisation coloniale, légitimé les acquisitions qui avaient été faites jusque-là et dès lors, ouvert la voie à ce que l'on a désigné comme le *Scramble for Africa*. La formation des empires coloniaux est désormais encadrée par ce que certains auteurs ont désigné comme le principe de l'hinterland¹⁷. Celui-ci consiste substantiellement pour chaque puissance coloniale établie sur les côtes africaines, non seulement d'assurer sur son acquisition l'existence d'une autorité suffisante pour faire respecter les droits acquis ; d'informer les autres puissances de son occupation selon les articles 34 et 35 de l'acte de Berlin¹⁸, mais aussi de conquérir l'intérieur de son territoire jusqu'à la rencontre d'une autre puissance coloniale.

L'Allemagne, ayant acquis le protectorat sur le Kamerun au courant de juillet 1884, se lance dans la conquête de l'hinterland jusqu'à l'entame des années 1900, avec l'occupation de Yola, Garoua, Maroua et Kousseri, qui marquera la fin de la conquête coloniale allemande dans ce territoire¹⁹. Ainsi, le Cameroun en tant qu'entité territoriale, humaine et politique ayant des contours et des frontières bien définis, n'existait pas avant au moins 1894²⁰. C'est en effet entre 1885 et 1894, qu'au gré de la progression allemande dans l'hinterland, les frontières du Kamerun ont pu être définies avec une certaine précision²¹. Cependant, il est également

¹⁴ Acte de la conférence de Berlin, Chapitre premier, « Déclaration relative à la liberté du commerce dans le bassin du Congo, ses embouchures et pays circonvoisins, avec certaines dispositions connexes », chapitre V, « Acte de navigation du Niger », Berlin, 26 Février 1885, en ligne, consulté le 12 Mars 2021 à 8h00min

¹⁵ *Ibid.*, Chapitre III, « Déclaration relative à la neutralité des territoires compris dans le bassin conventionnel du Congo ».

¹⁶ *Ibid.*, Chapitre II, « Déclaration concernant la traite des esclaves ».

¹⁷ P. Brocheux, *et al.*, « Conquêtes coloniales et résistances », P. Brocheux (dir.), *Les décolonisations au XX^e siècle. La fin des empires européens et japonais*, Paris, Armand Colin, 2012, pp. 195-211.

¹⁸ Acte de la conférence de Berlin, Chapitre VI, « Déclaration relative aux conditions essentielles à remplir pour que des occupations nouvelles sur les côtes du continent africain soient considérées comme effectives », Berlin, 26 Février 1885, en ligne, consulté le 12 Mars 2021 à 8h00min.

¹⁹ A.P. Temgoua, « La conquête militaire allemande et son impact sur l'économie de l'Adamaoua : 1899-1906 », *Paideuma*, n°40, 1994, pp.67-79.

²⁰ A. Owona, « La naissance du Cameroun (1884-1914) », *Cahiers d'études africaines*, vol.13, n°49, 1973, pp.16-36.

²¹ *Ibid.*, p.16.

important de noter que les frontières définitives (relativement) du Cameroun tel que nous le connaissons aujourd'hui, ont été fixées le 1^{er} octobre 1961, à l'occasion de l'indépendance du British Southern Cameroon et de la réunification d'avec le Cameroun français, formant un territoire de 475 442 Km². Rétrospectivement, les frontières du territoire camerounais ont connu depuis leur première fixation en 1894, plusieurs modifications notables.

Le tracé des frontières kamerunaises (comme celles de plusieurs colonies africaines) s'est fait par le biais d'accords entre l'Allemagne et ses deux puissances coloniales voisines : la France et la Grande-Bretagne. Exclue de ce procédé, les peuples colonisés devaient pourtant se soumettre soit par la force, soit volontairement à ces délimitations qui somme toute, venaient restructurer leur cadre de vie et réaménager les dynamiques sociétales séculaires, tel que le remarque Albert Pascal Temgoua, en évaluant l'impact de la conquête militaire allemande sur l'économie de l'Adamaoua²². Avec la Grande-Bretagne, l'Allemagne signe trois principaux accords dont le premier fixe la frontière sud à Rio Del Rey et la frontière nord jusqu'à la Cross-River à Manfé entre avril et juin 1885 ; le second, entre juillet et août 1886 en rapport à la frontière nord jusqu'à Yola à partir de la Cross-River ; et le troisième, signée en novembre 1893 sur la frontière de Yola jusqu'au Lac Tchad²³. Avec la France, l'Allemagne fixe la frontière sur la rivière Campo en décembre 1885 ; la frontière Est jusqu'au Lac Tchad en février 1894 ; et la frontière Sud-Est en août 1908²⁴.

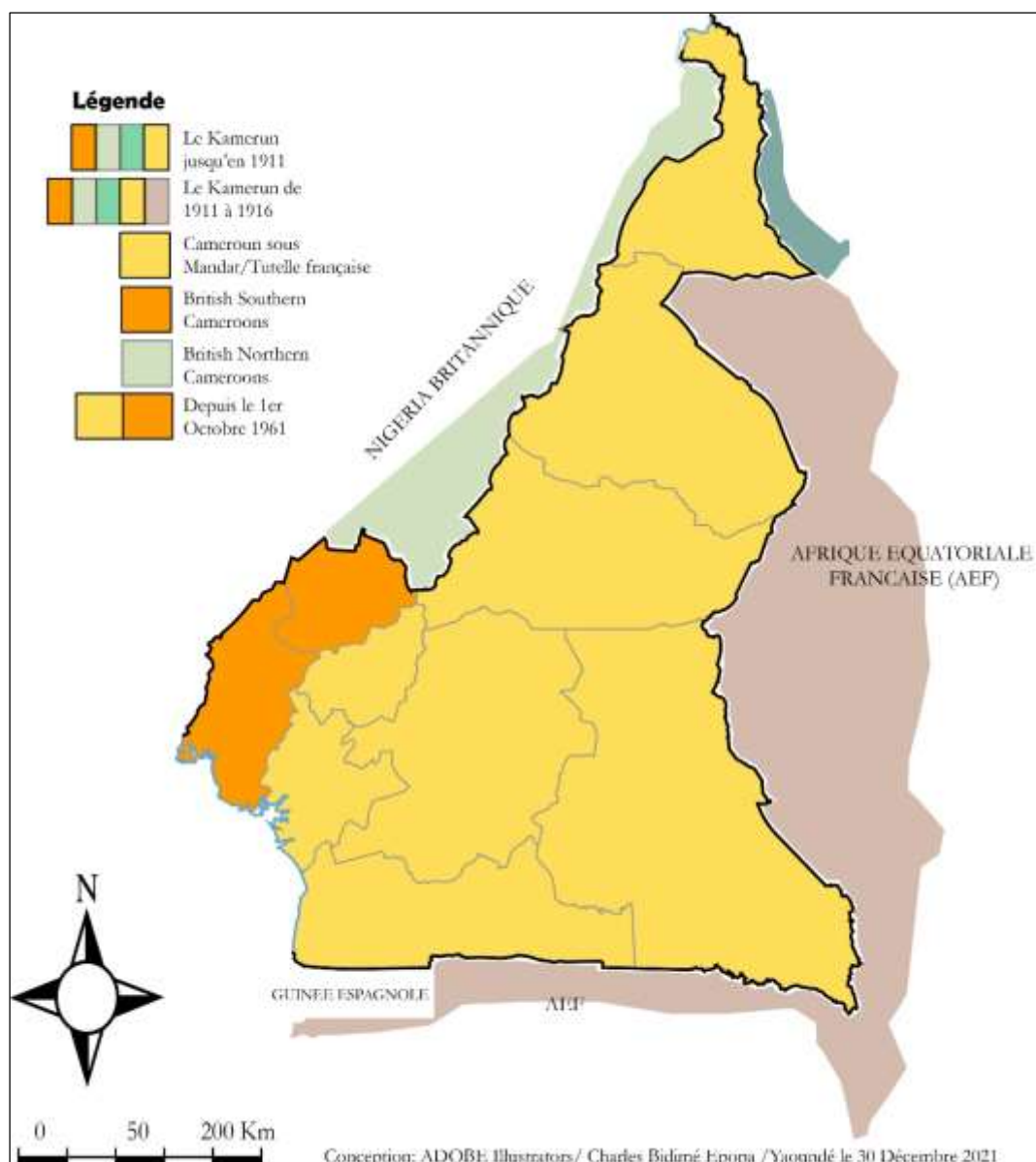
En 1908, les frontières du Kamerun sont connues de façon très précise ; seulement, trois ans plus tard, l'Allemagne réussit un coup de force et oblige la France à lui céder une partie de son territoire de l'AEF, pour avoir les mains libres au Maroc. Par le traité du 4 novembre 1911, le Cameroun s'agrandit de près de 250 000 Km² bien qu'il perde le « bec de canard ». Le *Neu Kamerun* (nouveau Kamerun) ainsi formé couvre une superficie de près de 750 000 Km². À l'occasion de la Première Guerre mondiale (PGM), le *neu Kamerun* sera dépecé. Non seulement qu'il voit sa superficie réduite aux mêmes limites que celles de l'ancien Kamerun de 1908 décrit supra, mais il est divisé entre France et Grande-Bretagne qui l'administrent d'abord sous le mandat de la Société Des Nations entre 1919 et 1945, puis sous la tutelle de l'Organisation des Nations Unies entre 1945 et 1961.

²² Temgoua, « La conquête militaire allemande et son impact sur l'économie de l'Adamaoua », pp.67-79.

²³ Owona, « La naissance du Cameroun », pp.30-32.

²⁴ *Ibid.*

Carte n°1: Le processus frontalier camerounais de 1894 à 1961



Source : Carte réalisée par nous, fond de carte : https://d-maps.com/carte.php?num_car=737&lang=fr, consulté le 30 décembre 2021 à 15h30min

Malgré ces vicissitudes de l'histoire, le territoire camerounais a su se maintenir et garder une homogénéité relative, non sans toutefois se dégager de l'héritage de ce tracé arbitraire de ses frontières. Certes que la dynamique frontalière du Cameroun coloniale (hautement instable telle qu'elle est ci-haut présentée) a consacré dans les faits de graves fractures sociales (familles, clans, villages et ethnies divisés), politiques (des entités politiques morcelées) et culturelles. Cependant, l'une de ses principales conséquences est le trouble qu'elle a semé entre les formes étatiques qui émergent du concon colonial, exacerbé par des contradictions entre une fraternité négro-africaine très, voir trop éloquente, et des pratiques fratricides au rang desquelles le fameux principe fondateur de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation. Des

frontières qui finirent, concomitamment avec des enjeux géopolitiques, par devenir partout sur le continent, l'une des principales pommes de discorde entre les États.

Mis à part quelques spasmes et tensions sporadiques observées le long des frontières camerounaises ; qui sont très souvent le fait des riverains ou des autorités locales sans grande envergure au sujet de quelques ressources comme l'observe Merrill Paul Oyono Ateba le long de la frontière d'avec la République centrafricaine²⁵, la réelle menace venue de ses frontières à laquelle le Cameroun ait été confronté depuis ses indépendances reste le différend autour de la presqu'île de Bakassi avec son voisin ouest (Nigéria). Bien qu'ayant fait l'objet d'une littérature relativement abondante, il est tout au moins important de rappeler que le différend Cameroun-Nigéria est assez pertinent pour rendre compte du rôle de l'héritage colonial dans la fabrique des conflits sur le continent africain en général, eu égard au tracé arbitraire des frontières durant la colonisation. Nombre d'auteurs retracent d'ailleurs ce conflit à 1916, lorsque les allemands sont déboutés du Kamerun par les troupes françaises, britanniques et belges durant la PGM.

Après le partage du Kamerun entre France et Grande-Bretagne, Bakassi fait partie du British Southern Cameroons, régi par les anglais et rattaché aux provinces orientales du Nigéria jusqu'en 1954²⁶, après la *eastern regional crisis* qui secoua la région en 1953, grâce au militantisme acharné des leaders locaux tels que J. Ngu Foncha, Ndeh Ntumazah, P.M. Kale, pour ne citer que ceux-là. C'est dans la douleur -cela aurait peut-être dû être- que le 1^{er} octobre 1961, l'on célébrait en même temps l'indépendance du Cameroun britannique que la réunification du Cameroun avec en fond l'idée d'une reconstruction du « Kamerun », bien que dans les faits, une partie eut été à la faveur du référendum du 11 février 1961, définitivement abandonnée au bénéfice du Nigéria. Il est important de sonder cette période-là de l'Histoire commune entre le Cameroun et ses voisins, pour comprendre que les prétentions du Nigéria sur Bakassi s'adossaient sur un fondement historique qui met en évidence l'arrogance coloniale et son héritage permanent. C'est d'ailleurs en sondant cette histoire commune que le différend a pu, avec les accords de Greentree de juin 2006, trouver une solution plus ou moins efficace. La zone reste cependant à nos jours encore en proie à des spasmes sporadiques de tensions fort heureusement très locales. Celles-ci sont liées à la fois aux questions relatives au statut des

²⁵ M.P. Oyono Ateba, « La frontière Cameroun-République Centrafricaine face au retour des migrants camerounais », *Grin : Etudes scientifiques*, 2020, consulté le 26 décembre 2020 à 22h43min.

²⁶ R. De Koning et J. Mbaga, « Conflits pour les ressources naturelles de la péninsule de Bakassi : du global au local », *Ecologie & Politique*, vol.34, n°1, 2007, pp.93-103.

communautés nigérianes qui y restent très représentées, à la cohabitation entre ces communautés et celles camerounaises suivant un nouveau rapport de force sociopolitique induit par la camerounisation « définitive » de la zone, ainsi qu'à l'irrédentisme de certains hommes politiques nigériens, qui entretiennent « unilatéralement » et « distinctement » des autorités fédérales, l'idylle nigérienne sur cette zone aux richesses nombreuses²⁷.

De même (et mis à part le cortège de catalyseurs et de facteurs secondaires sur lesquels nous reviendrons plus tard dans ce travail), la formation de ce qu'il y a lieu de désigner comme les « nations providentielles » au Cameroun en référence aux élans sécessionnistes dont la résurgence en ce début du XXI^e siècle vient profondément remettre en question l'unité nationale, peut se saisir comme manifestation de cet héritage colonial profondément ancré dans les (auto) représentations identitaires. En effet, la proclamation le 1^{er} octobre 2017 d'une certaine « République d'Ambazonie » avec pour limites territoriales l'ancien British Southern Cameroons du temps de la colonisation, qu'elle soit symbolique, stratégique ou purement fantasmagorique comme elle a d'ailleurs été présentée par certains, met -de manière plus ou moins évidente- en accusation le morcèlement du Kamerun entre la France et la Grande-Bretagne à l'issue de la PGM. Car, c'est sur la base de ce morcèlement que des frontières nouvelles, matérielles (création de nouveaux espaces politiques) et immatérielles (idéologiques, politiques, culturelles, spirituelles) ont été érigées ; et que des schèmes identitaires ont pu se construire, s'ancrer profondément dans les imaginaires et s'ériger en des marqueurs génériques de notre identité certes en pleine (re)construction. C'est aussi reconnaître l'incidence de la colonisation sur les perceptions même de la notion de frontière, telles que conçues et admises jusque-là dans les sociétés africaines en générale.

C'étaient des sociétés communautaires, jamais de tous pour quelques-uns²⁸ ; c'étaient des sociétés coopératives, des sociétés fraternelles au sein et entre lesquelles des rassemblements identitaires faisaient feu de tout bois, comme le notent Droz et Babo²⁹. De ce fait, les frontières étaient davantage perçues comme des espaces fluides d'échanges, des points de rencontre, des lieux d'intégration, des lieux sacrés ; et moins comme des lignes de démarcation, des espaces d'exclusion, des barrières murées et des points de rupture. Il ne s'agit aucunement de nier ici

²⁷ C'est notamment le cas des autorités de l'État fédéré nigérien de la Cross River, qui interpellent régulièrement les autorités fédérales sur le supposé non-respect des accords de Greentree par les autorités camerounaises, et donc le droit pour le Nigéria de « reprendre possession » de Bakassi. Voir : A. Okala, « Cameroun : l'État de Cross River réveille l'affaire Bakassi », *237Infos*, 24 Aout 2020, en ligne, consulté le 22 Février 2022 à 7h14min.

²⁸ A. Césaire, *Discours sur le colonialisme*, Paris, Présence Africaine, quatrième édition, 1955, p.14.

²⁹ A. Babo et Y. Droz, « Conflits fonciers. De l'ethnie à la nation. Rapports interethniques et "ivoirité" dans le sud-ouest de la Côte d'ivoire », *Cahiers d'études africaines*, n°192, 2008, pp.741-764.

l'existence, des frictions et conflits entre entités politiques distinctes, mais de préciser qu'à cause des filiations développées par le biais du commerce, des unions matrimoniales et des diverses formes d'alliances, l'on privilégiait entre autres l'érection d'un marché ou la présence d'un cours d'eau utile à tous, pour marquer le passage d'un espace à un autre. De la colonisation est née l'enfermement dans des enclos, l'emprisonnement dans des barrières matérielles et immatérielles pour -toujours- marquer la différence, protéger des ressources, ou préserver ses intérêts. Si bien que les frontières africaines contemporaines de manière générale, parce qu'elles ont été fabriquées du temps de la colonisation, sont responsables de plusieurs conflits internes aux États considérés (les guerres de Sécession du Biafra au Nigéria entre 1967 et 1970 ; et au Katanga dans l'ex-Zaïre entre 1960 et 1963), ou interétatiques (Cameroun-Nigéria, Tchad-Lybie, Somalie-Ethiopie...) ³⁰. Cependant, il est important de relever que l'on observe, à rebours de l'artificialité des frontières africaines -du fait d'un tracé somme toute hasardeux-, une véritable dynamique paradoxale d'appropriation de ces limites héritées de la colonisation, prémises d'une souveraineté nationale qui accentue le paradoxe dans un contexte aussi bien d'appel au panafricanisme que de défis sécuritaires transfrontaliers de plus en plus préoccupants.

L'on peut d'ailleurs être porté à penser à la suite de David Bertrand Badie ³¹ ; que ce qui est artificiel en Afrique, ce ne sont pas tant les frontières arbitrairement tracées en elles-mêmes -bien qu'elles le soient sans qu'il n'y ait besoin d'y insister outre mesure-, mais davantage le sens qu'elles revêtent, les solidarités qu'elles occasionnent, autant que les désamours consécutifs à leur matérialité.

Ainsi, la notion de frontière militaire à l'européenne fut importée avec la colonisation, tel que le reconnaît Catherine Coquery-Vidrovitch ³². Le changement de perception qu'elle a induit retentit jusque dans les dynamiques internes de nos États non seulement au travers de la présence répétée des sécessions sur le continent africain en général, mais aussi au travers des fractures nées à la racine de l'organisation territoriale et des contingences administratives. Ce second aspect est d'ailleurs important et nécessite que l'on s'y attarde, ne serait-ce que pour comprendre dans le cas du Cameroun, comment la conflictualité, analysée sous l'effet de l'héritage colonial des frontières artificielles, peut être saisie à partir de la division

³⁰ C. Coquery-Vidrovitch, « Frontières africaines et mondialisation », *Histoire & Politique*, vol.17, n°2, 2012, pp.149-164.

³¹ D.B. Badie, *La fin des territoires : Essai sur le désordre international et l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard, 1995.

³² Coquery-Vidrovitch, « Frontières africaines et mondialisation », p.151.

administrative, mise à l'épreuve de ce changement de perception des frontières induit par la colonisation. Il s'agit ici de considérer, à l'aune du changement de perception de la notion de frontière des populations camerounaises sous l'effet de la colonisation, le découpage autoritaire du Cameroun comme générateur des formes de conflictualités identifiées dans la société.

Dans ce sens, notons que sous l'administration allemande, le Kamerun est divisé en dix-neuf (19) circonscriptions administratives au rang desquelles Rio del Rey ; Victoria ; Buéa ; Duala ; Kribi ; Dschang ; Bamenda ; Adamaua-Garua ; Jaunde³³, pour ne citer que celles-là. Avec le départ précipité, des allemands, français et anglais, héritiers du Kamerun, s'attèlent à réorganiser territorialement leurs possessions. Tandis que la Grande-Bretagne opte pour l'intégration pure et simple de sa portion du Cameroun dans le vaste Nigéria comme noté plus haut, la France elle reconstitue neuf (09) des dix-neuf (19) circonscriptions laissées par les allemands, et en crée douze (12) nouvelles³⁴.

Le réaménagement administratif a répété à l'intérieur des entités politiques, l'artificialité des limitations territoriales en obligeant d'une part des ensembles diffus à se confiner dans un espace commun ; d'autre part, en séparant des ensembles autrefois unifiés, leur imposant des limites matérielles et immatérielles comme noté plus haut. Qu'elles aient été divisées ou unifiées, l'effet à moyen ou à long termes sur ces sociétés est presque le même. Il s'agit à la fois de la résistance et de la résignation de ces sociétés à l'acceptation de leur condition, sous l'effet des différences que la colonisation leur imposa, aboutissant presque toujours au dérèglement des valeurs culturelles et lignagères, donnant lieu dans la postcolonie à des conflits entre communautés apparentées comme ceux identifiés entre Bitang et Bassala dans le Cameroun central par Dong Mougno³⁵.

De même, en matière de droit foncier par exemple, l'intrusion coloniale a consacré l'adoption des formes de régulation juridique occidentales plus ou moins fidèlement reprises dans la postcolonie, sans toutefois purger la terre et ses gradients (les arbres, les sources, les ruisseaux, etc.) de tous les droits coutumiers antécédents ; instituant une ambivalence qui ne manque pas d'alimenter les conflits, notamment fonciers, dont la récurrence au Cameroun

³³D. Abwa, *Commissaires et Hauts-Commissaires de la France au Cameroun (1916-1960) : Ces hommes qui ont façonné politiquement le Cameroun*, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé, 1998, p.96.

³⁴ *Ibid.*

³⁵ G.M. Dong Mougno, « communautés apparentées et conflits au Cameroun : le cas des Bitang et Bassala dans le Mbam, de l'époque précoloniale à 1997 », *Sciences Humaines*, Vol. 1, n°4, 2015, pp.75-94.

suscite de plus en plus -et ce à juste titre- d'inquiétudes³⁶. C'est dire qu'en plus des questions liées aux démarcations, l'héritage colonial au Cameroun soulève également des préoccupations d'ordre culturelles, politiques et économiques.

1.2. Leg culturel, exacerbation des différences et naissance des différends

Comment la colonisation (dans son aspect culturel) a-t-elle contribué à initier ou à exacerber les différences, de manière à accroître les différends au sein de nos sociétés ? Pour comprendre cette incidence, il est nécessaire de réinterpréter de manière critique le rôle des institutions coloniales comme l'école et la religion. En effet, la colonisation s'est attelée à une reprogrammation pure et simple des peuples colonisés. Cette reprogrammation sagement menée par le biais de l'église, de l'école et des autorités coloniales, s'opérait généralement en deux principales étapes. La première consistait à démontrer aux « indigènes » que leurs pratiques étaient barbares et criminelles pour les autorités coloniales ; démoniaques, sataniques et perverses aux yeux de Dieu pour l'église ; antiques, sans intérêt et illogiques pour l'école. La seconde étape elle consistait à inculquer aux indigènes les valeurs occidentales, considérées comme nettement plus modernes et civilisées. Il s'est donc établi une dynamique de déconstruction et de reconstruction des systèmes de valeurs, faisant la part belle à un conditionnement des mentalités, pour servir un dessein colonial encore plus vaste.

C'est ici que « l'homme blanc » créa dieu à son image. Soyez de bons nègres, travaillez dur et servez vos maîtres ; c'est là seulement que peut-être, dans sa grande mansuétude, « dieu » vous sauvera des ténèbres dans lesquelles vous êtes longtemps restés embrigadés, au point d'en avoir la couleur. Chasser Mammon (les marabouts, les shamans, les guérisseurs et toutes les constituantes du cosmos africain) et implanter le Christ dans les brousses africaines³⁷, tel était l'objectif affiché de ces missionnés de Dieu, ceux qui s'étaient dévoués à cette haute mission civilisatrice. Au Cameroun, l'on se souvient encore de ces pièces de théâtre à forte empreinte religieuse, qui servirent d'outils de propagande à la colonisation. Que ce soit *Le diable dans la brousse* (1931) de Félix Flaure, *Jesus Mongo* (1928), *Une famille dans l'attente de Noël* (1910) de Kingue Kwedi, *Les dix vierges* (1870) d'Alfred Tongo Diboundou..., ces pièces de théâtre, présentées surtout dans des lieux publics et à l'occasion des fêtes, ont constitué un fort outil de

³⁶ S. Melone, « La parenté et la terre dans la stratégie du développement : l'exemple du sud Cameroun », Thèse de Doctorat en droit, Université Paris 1, 1968.

³⁷ G.F. Tami Yoba, « Le théâtre de l'Afrique francophone noire et la théorie postcoloniale : cas du théâtre camerounais des années soixante aux années quatre-vingt », *Horizons/Théâtre*, n°13, 2019, pp.96-106.

légitimation colonial, en s'attellant à présenter une vision dichotomique de l'homme de couleur en général, ceci dans le but de détruire son identité culturelle³⁸.

L'intrusion du christianisme dans le cosmos africain va provoquer une fracture, tributaire au doute raisonnable évoqué plus haut, né à la racine même des valeurs culturelles de nos sociétés. La consécration d'une dialectique du moderne et du traditionnel va constituer dès lors, l'une des principales manifestations de ce doute. En effet, tandis que les valeurs culturelles africaines sont présentées comme la face traditionnelle d'un monde irréversiblement évolué, les valeurs coloniales elles s'affirment comme la face moderne de notre destinée commune. Dans son œuvre *The white man of god*, Kenjo Wan Jumbam met en évidence la contradiction entre le modernisme et le traditionnel au sein des sociétés africaines en général, et principalement dans le village Banso nommé Nkar, située dans la région du Nord-ouest Cameroun. Il met en scène une famille, au lendemain de la colonisation, qui se retrouve divisée en deux principales factions. D'un côté, le père et la mère, tous deux fervents catholiques pratiquants ; et de l'autre, le fils (Tansa) et sa grand-mère maternelle (Yaya), plutôt attachés à leurs valeurs ancestrales³⁹. Ainsi, par la voix de Yaya, Kenjo Jumbam pose l'une des questions les plus essentielles qui interpellent également les sociétés actuelles : *you follow this new way of the white man. He leads you to beg God through his own ancestors... What is wrong with your own ancestors? Are you told that they do not see God in the world beyond?*⁴⁰. Bien que satyrique, l'œuvre de Jumbam aborde une problématique récurrente dans la société postcoloniale camerounaise et africaine en général. Elle dévoile des formes de conflictualités, des tiraillements et des ruptures que l'on observe surtout au sein des cellules familiales, jusqu'à nos jours encore.

Bien plus, il est important d'analyser la part conflictogène de l'héritage culturel de la colonisation, sur la base du bouleversement des sociétés culturelles camerounaises, induit par des initiatives telles que l'imposition des langues et de la culture du colon. De même que le bouleversement des systèmes sociaux et l'érection çà et là des classes (sociales) qui s'accompagne d'un étiquetage distinctif des individus dits évolués des autres ; culminant dans le discours et les pratiques, avec la consécration d'une supériorité imagée et imaginée de certaines catégories sociales et ethniques sur d'autres.

³⁸ *Ibid.*, p.100.

³⁹ Kenjo Wan Jumbam, *The white man of God*, London, Exeter, N.H. Heinemann, 1980, cité par G.F. Tami Yoba, « Le théâtre de l'Afrique francophone noire et la théorie postcoloniale : cas du théâtre camerounais des années soixante aux années quatre-vingt », *Horizons/Théâtre*, n°13, 2019, pp.102-103.

⁴⁰ *Ibid.*, p.32.

Ainsi, la concomitance des héritages linguistiques français et britannique pose l'écart linguistique comme une frontière non négligeable, que les camerounais se doivent désormais de franchir pour aller les uns vers les autres. Mieux, la langue pouvant à juste titre être considérée comme une donnée essentielle dans la construction de l'identité, le risque est également d'aboutir à la construction au sein même de la société camerounaise de deux identités (tout au moins linguistiques), plus ou moins réfractaires à toute interpénétration⁴¹.

De même, la colonisation a consacré le terme « primitif » dont le principal pendant était celui d'« évolué ». Auxiliaires de l'administration coloniale⁴², collaborateurs rampants, ou véritablement évolués qu'ils étaient, les « évolués » sont des modèles de la politique d'assimilation coloniale. Ils vivent proches des administrateurs coloniaux et très vite, sont présentés (du fait de cette proximité) comme des indigènes à part, des « nègres d'intérieurs », relevés et supposés supérieurs aux primitifs⁴³. Ces derniers entassés dans les parties recluses, les villages et campagnes ; tandis que les premiers, portés à un nouveau statut, le plus souvent par le biais de l'éducation et/ou de la religion, partagent le menu confort des villes et surtout, ont le « prestige » d'environner des « blancs ». En plus du dessein hégémonique plus global caractéristique de la colonisation, le but plus ou moins avoué de cette forme d'hierarchisation des individus au sein de la société est de créer un besoin, de convaincre certains des indigènes, jusque-là réfractaires à toute assimilation, à l'école et à la religion, des bienfaits de la « civilisation » en leur miroitant cette pseudo ascension sociale. Créer le doute et finalement convaincre. Dès lors, la civilisation occidentale se présentait comme un « mal » nécessaire. « Moi, (...) je n'aime pas l'école étrangère. Je la déteste. Mon avis est qu'il faut y envoyer nos enfants cependant. »⁴⁴ : Se résignait Cheikh Hamidou Kane par la voix de la Grande Royale dans son *aventure ambiguë*, face au dépérissement des traditions africaines au contact des européens.

1.3. De la « démocratisation » de l'espace public au Cameroun : une boîte de pandore ouverte sur la scène sociopolitique camerounaise

D'emblée, notons que l'imposition de la démocratie aux États africains en général est une manifestation parmi les plus tangibles des rémanences de la tutellarisation des puissances

⁴¹ V. Feussi, « Usages linguistiques et constructions identitaires au Cameroun : à la recherche de soi et/avec l'autre ? », *Cahiers de sociolinguistiques*, vol.1, n°1, 2010, pp.13-28.

⁴² O. Georg, « Domination colonial, construction de la « ville » en Afrique et dénomination », *Afrique & Histoire*, Vol.1, n°1, 2006, pp.15-45.

⁴³ J. Tchinda Kenfo, « Colonisation, quêtes identitaires, pratiques élitistes et dynamiques sociopolitiques dans les Bamboutos (ouest-Cameroun), XIXe-XXe siècles », Thèse de Doctorat PhD en Histoire des relations internationales, Université de Yaoundé 1, 2016.

⁴⁴ Kane, *L'aventure ambiguë*, p.56.

coloniales en Afrique, plusieurs décennies après les supposées indépendances. L'histoire de la démocratie « occidentale » en Afrique dans ce sens tient du paradoxe. D'une part, la démocratie n'a véritablement pas été une préoccupation de l'ordre colonial dans son aspect le plus immédiat. L'on peut même dire en toute sérénité que les systèmes coloniaux, de par leur violence et les pratiques (au demeurant très détestables) qui les maintenaient, s'apparentaient davantage à des régimes totalitaires au sein desquels la plupart (si ce n'est tous) des droits humains étaient tout bonnement profanés. Cependant, force est de constater qu'en Afrique (postcoloniale), l'ordre colonial est au cœur de l'ordre démocratique⁴⁵. L'imposition de la démocratie aux États africains participe plus du *soft power* des puissances occidentales (scellé dans les étreintes de la traite et de la colonisation), que des dynamiques internes très réelles, actant pour une inscription des habitudes et pratiques sociopolitiques nationales dans une temporalité démocratique.

Il est un truisme que dans plusieurs pays africains issus du giron français (majoritairement), la démocratie y fut portée (plutôt imposée) par le vent de la Baule. Rétrospectivement, c'est dans ce qui pourrait être désigné comme le « second âge »⁴⁶ de la politique internationale africaine postcoloniale que s'inscrit l'ouverture démocratique obligée, de bon nombre d'États au sud du Sahara. Dans un contexte afropessimiste, les puissances occidentales de concert avec les institutions de Bretton Wood⁴⁷, imposent à nombres d'États africains une batterie de mesures visant dit-on, à redresser leurs économies sinistrées par la crise économique du début des années 1980 qui les a frappées de plein fouet. Le Cameroun dans ce sens, confiant d'une économie dont l'évolution a semblé constante depuis au moins le début des années 1970, oppose une vaine résistance avant de se résigner vers la fin des années 1980. Aller vers le FMI et la BM pour l'assistance financière, suppose de s'arrimer à la nouvelle donne : la démocratie. La création du Social Democratic Front (SDF) le 26 mai 1990 à Bamenda et sa légalisation le 1^{er} janvier 1991⁴⁸, la loi n°90/055 du 19 décembre 1990 fixant le régime

⁴⁵ J.A. Mbembe, *Politiques de l'inimitié*, Paris, La Découverte, 2016, pp.26-35.

⁴⁶ Le premier âge est celui des années indépendances durant lesquelles l'on observe une réelle effervescence autour de l'Afrique manifestée par des aides, des appuis divers et de nombreux soutiens internationaux. Le second âge quant à lui est initié par la crise économique de la décennie 80 qui culmine en Afrique avec les programmes d'ajustement structurels. Période dite de l'afro-pessimisme, elle est marquée par un essoufflement des partenaires africains qui imposent de nombreuses préconditions à leur soutien aux États africains en matière de développement, dont les efforts depuis les indépendances ont été vains. L'une de ces conditions est donc l'ouverture démocratique. Le troisième âge est celui d'un retour timide des puissances occidentales en Afrique, retour surtout initié en opposition à une présence de plus en plus remarquée de nouveaux « géants » du jeu international à l'image des BRICS.

⁴⁷ Banque Mondiale (BM) et Fond Monétaire International (FMI) principalement.

⁴⁸ Ministère de l'Administration Territoriale, « Partis politiques légalisés », en ligne, Consulté le 21 Mars 2021 à 16h30 min.

des réunions et des manifestations publiques, la loi n°90/056 du 19 décembre 1990 balisant le cadre juridique devant encadrer la création des partis politiques, etc. constituent quelques faits marquant l'entrée, ou plutôt le retour du Cameroun dans ce qu'il y a eu lieu de désigner la démocratie. Démocratie de laquelle l'on s'était éloigné depuis au moins 1966, au moment où le pays basculait dans un régime autoritaire de parti unique, mené à la baguette par le président de la République, véritable potentat, père de la nation, grand timonier, guide éclairé, bâtisseur infatigable et premier en toute chose ; tel que le décrit si bien Joseph Achille Mbembe⁴⁹.

Les effets les plus immédiats de cette ouverture démocratique sont majoritairement à saisir du point de vue de la conflictualité qu'a occasionné cette brusque inscription du pays dans une temporalité sociopolitique délibérative. Car, la dernière décennie du XX^e siècle sera marquée au Cameroun par des manifestations ; des villes mortes ; des replis identitaires ; des conflits sociaux longtemps restés latents, le tout rythmé par de violentes répressions armées, au demeurant contradictoires avec cet idéal démocratique, conçu dans les imaginaires comme source du bonheur des peuples. Ainsi, bien que le discours officiel scande un temps nouveau, une ère de liberté pour tous et de participation au débat public, les pratiques elles restent les mêmes quand elles ne se raidissent davantage, pour recadrer des dissidences et ramener à l'« ordre » par la raison de la force, toutes initiatives critiques envers le potentat.

L'on ne peut dire -du moins par défaut de preuve tangible- que le but de l'ouverture démocratique au Cameroun était de faire exploser un peu partout, des formes assumées de violences ; bien que la démocratisation de l'espace public au Cameroun soit un effet rémanent de la tutellarisation ; et que cette ouverture ait manifestement favorisé la multiplication des conflictualités. Ce qu'il y a cependant lieu de dire (toute proportion gardée), c'est qu'avec l'ouverture démocratique, la conflictualité a progressivement atteint au Cameroun une appétence irréfragable. De l'apparence qu'elle arbora au tournant des années 90, elle a initié des dynamiques sur lesquelles il importe de nous appesantir, afin de rendre compte d'une accélération sans précédent du phénomène des conflits. Entre autres, elle a d'une part favorisé l'irruption dans l'espace public camerounais de ceux que Ibrahim Mouiche désigne comme les « nouveaux clients politiques »⁵⁰ ; et a d'autre part contribué au bouleversement des rapports de forces entre des entités sociales et politiques, établis depuis l'ère coloniale et consolidés par l'autoritarisme instauré vers la fin des années 60. Mieux encore, la démocratisation de l'espace

⁴⁹ Mbembe, *Sortir de la grande nuit*, p.36.

⁵⁰ I. Mouiche, « Ethnicité et multipartisme au nord-Cameroun », *African Journal of Political Science*, vol.5, n°1, 2000, p.49.

public camerounais a donné libre cours à une déportation du débat politique dans l'espace (inter)ethnique ; et donc à une politisation ethnique, avec en toile de fond une question identitaire jusque-là non résolue, culminant avec l'érection des « républiques ethniques »⁵¹ et des nations providentielles.

Au rang des nouveaux « clients politiques » introduits par la démocratisation du champ politique camerounais, l'on retrouve non moins de 57 partis politiques légaux dès 1991 seulement, pour culminer à près de 315 formations politiques légalement reconnues quelques décennies plus tard⁵². Parmi ces formations politiques, l'on peut citer : le SDF annoncé plus haut, le Front Démocratique Révolutionnaire (FDR) formé en 1993, l'Union des Populations du Cameroun (UPC) reformée dès 1991, le Parti Républicain du Peuple Camerounais (PRPC) formé la même année, pour ne citer que ceux-là. L'on note également des associations ethnopolitiques formées dans le sillage des revendications des portions de pouvoir ou d'attentions singulières, à l'image du Conseil supérieur des intérêts Bamilékés (COSIBA) dans la région de l'ouest, le *North-West Elite Association* (NWELA) dans la région du Nord-ouest, la Dynamique Culturelle Kirdi (DCK), le Cercle des Amis de la forêt équatoriale (CAFE) dans le Centre-Sud, le *South-West Elite Association* (SWELA) dans la région du sud-ouest, etc. L'affrontement au sein de l'espace public camerounais de toutes ces dynamiques de contradiction a plongé le pays dans une instabilité relative, rythmée par des frondes, des manifestations, des villes mortes et des revendications tant violentes que pacifiques.

Le bouleversement des rapports de forces entre les entités sociales et politiques établis depuis l'ère coloniale et consolidés par l'autoritarisme postcolonial annoncé plus haut est consécutif à l'émergence de ces regroupements tissés grâce à la fibre ethnique. À rebours de ces clivages, la spécialisation (au demeurant incongrue) de certaines communautés ethniques dans la réalisation d'une catégorie d'activités, contribuant à l'émergence de ce que Luc Sindjoun a désigné comme la « noblesse ethnique », consacrant des « ethnies charismatiques »⁵³. Dans les faits, l'on observe le dynamisme économique Bamiléké très vite remarqué par le colon et encouragé dans ce sens, culminant avec une réelle hégémonie de ce

⁵¹ G. M. Dong Mognol, « Migrations internes-conflits interethniques et construction des républiques ethniques au Cameroun (Approche historique) », *Ethnies, nations et développement en Afrique : quelle gouvernances ?*, Actes du colloque de Brazzaville (Congo), du 26 au 28 Mai 2014, Etudes africaines, Série Politique, Paris, l'Harmattan, Avril 2015, pp.231-247.

⁵² H. Fotso, « Cameroun : quel bilan 30 ans après le multipartisme ? », *Deutsche Welle(DW)*, 2020, en ligne, consulté le 4 Janvier 2022 à 21h00min.

⁵³ L. Sindjoun, *L'État ailleurs. Entre noyau dur et case vide*, Paris, Economica, 2002, pp.199-200.

peuple sur l'économie nationale⁵⁴. De même, l'ambition politique Sawa, Béti et Peul, peuples desquels sont issus bon nombre de ces « évolués » présentés plus haut, a fait de ces peuples de véritables hégémons dans le vécu intercommunautaire camerounais. Nul n'est besoin de revenir sur les rapports historiques déséquilibrés, établis entre les Peuls et l'ensemble des peuples kirdi des monts Mandara par exemple. Ibrahim Mouiche⁵⁵, Philip Burnham⁵⁶, et bon nombre d'auteurs s'y sont déjà abondamment consacrés. Disons simplement que c'est la remise en question de l'hégémonie de ces « ethnies charismatiques » et la résistance de ces dernières, qui accentua la fronde ethnique au Cameroun à l'aune d'une brusque libéralisation du jeu politique.

Il est également important de relever le capital conflictuel de la répression armée, du matraquage policier et des stratégies de maintien du système politique en place face à l'offensive de nouveaux acteurs politiques. Car, s'il est vrai que l'irruption de la démocratie au Cameroun a alors fait tanguer le régime en place, celui-ci a néanmoins « réussi à maîtriser de manière technocratique son processus en lui imposant à la fois une cadence, un agenda et une mécanique »⁵⁷. La lecture de cette maîtrise du jeu démocratique au Cameroun par le régime laisse en effet ressortir deux principales approches : la première (en toute chose), celle de la répression ; et la seconde, celle qui oscille entre cooptation et dispersion des menaces jugées sérieuses à l'endroit de l'équilibre du système. Ces stratégies sur lesquelles nous reviendrons plus tard ont contribué à la conflictualisation de la société camerounaise, prise entre brimade et instrumentalisation.

Admettons-le donc : au Cameroun, la démocratie imposée a été un facteur majeur de la recrudescence du phénomène des conflits. De nombreux travaux, au rang desquels quelques-uns cités dans cet exercice, convergent vers cette idée ; bien que pour la plupart, ils n'en arrivent pas à le dire sans détour ; ou alors, ne le font qu'à demi-mot. En observant l'évolution politique de nombreux États africains après les ouvertures démocratiques, l'on se rend bien compte à la lumière des conflictualités qui y ont éclos, du malaise engendré par l'ouverture démocratique. La démocratie en Afrique enfanta d'un monstre hideux et pourtant choyé par ses géniteurs ;

⁵⁴ M. Pain, « Le dynamisme bamiléké », *Annales de Géographie*, tome 93, n°519, pp.590-595.

⁵⁵ Mouiche, « Ethnicité et multipartisme au Nord Cameroun », *African Journal of Political Science*, Vol.5, n°1, 2000.

⁵⁶ P. Burnham, « L'ethnie, la religion et l'État. Le rôle des peuls dans la vie politique et sociale du nord-Cameroun », *Journal des africanistes*, n°61, 1991, pp.79-81.

⁵⁷ J-M. Manga et A.L. Mbassi, « De la fin des manifestations à la faim de manifester : Revendications publiques, rémanence autoritaire et procès de la démocratie au Cameroun », *Politique Africaine*, n°146, Paris, Karthala, 2017, p.75.

parce que sous toute cette laideur, les « démocraties »⁵⁸ africaines ont su assurer aux puissances occidentales, un contrôle réel de leurs ressources.

De même, la question des droits de l'homme est d'une importance capitale dans la quête du développement des États africains en général. En son temps, Koffi Anan, alors secrétaire général des Nations unies soutenait qu'« ...Il ne peut y avoir ni sécurité, ni développement si les droits de l'homme ne sont pas respectés ». Le défaut de ce raisonnement fortement occidentalisé est de croire d'emblée que les supposés « droits de l'homme » constituent un sauf-conduit pour le bien-être de tous les peuples. Certes, les droits de l'homme sont une condition et parfois même un indicateur d'épanouissement des sociétés. Cependant, peuvent-ils constituer à eux seuls « la » solution pour les sociétés en construction et en quête d'une identité propre ? La démocratie et précisément les droits de l'homme tels qu'ils sont formulés aujourd'hui parlent un langage très narcissique et hautement occidental. Ils se présentent pour beaucoup de peuples soucieux de préserver leur identité propre, comme un outil de l'offensive capitaliste occidentale. C'est aussi en cela que la propagation planétaire de la démocratie a été un important multiplicateur d'instabilité et de violences -surtout- ethniques à travers le monde non occidental⁵⁹. Mise à part la présente étude adossée sur l'exemple camerounais, Jérôme Lafargue et Musumbayi Katumanga remarquent au Kenya une multiplication sans précédent des conflits depuis l'introduction des élections multipartistes en 1991⁶⁰.

Et pourtant, malgré ce sombre constat, nombreux sont ceux qui estiment que la démocratie effective serait pour les peuples et les institutions africaines, un grand pas vers la paix et le développement qui tardent à venir. Achille Mbembe se propose d'ailleurs de donner des pistes de solutions pour l'effective démocratie en Afrique. Selon lui, pour que la démocratie s'enracine sur le continent noir, il faudrait qu'elle soit portée par des forces sociales et culturelles organisées ; des institutions et des réseaux sortis tout droit du génie, de la créativité et surtout des luttes quotidiennes des gens eux-mêmes et de leurs traditions propres de solidarité⁶¹. Seulement, vu le nombre de conflits générés par les « tentatives de démocratie » en Afrique, peut-on réellement là considérer comme cette ultime vérité qui voudrait que la liberté, l'égalité, les droits de l'homme... eussent fait en tout temps le bonheur des peuples ?

⁵⁸ N. Beverez, « Les démocraties contre la démocratie », *Pouvoirs*, vol.169, n°2, 2019, pp.5-17.

⁵⁹ A. Chua, *Le monde en feu. Violences sociales et mondialisation*, Paris, Seuil, 2008, p. 227.

⁶⁰ J. Lafargue et M., Katumanga, « Le Kenya dans la tourmente. Violences postélectorales et pacification précaire », *Politique africaine*, vol.109, n°1, 2008, pp.107-121.

⁶¹ Mbembe, *Sortir de la grande nuit*, p.22.

1.4. Du pacte colonial : permanence des logiques de pré carré et pressions extérieures

Après la WW2, l'évolution des peuples colonisés vers leur *self-government* se mit résolument en branle ; bien que boudée au départ par les puissances coloniales, en manque jusque-là de stratégies pour réaliser les mutations qui pourtant étaient inévitables. La principale préoccupation pour les pères coloniaux était de trouver des voies et moyens devant leur assurer un contrôle manifeste de leurs anciennes colonies, ce même après leur départ. La solution toute trouvée a été substantiellement de changer la colonisation à la coopération. C'est dans cette logique que se sont constituées et/ou renforcés tous azimuts, des communautés fondées sur quelques critères mis en avant, qui cachaient cependant une nostalgie mêlée à un désir de perpétuation de la domination, face à l'urgence des indépendances⁶². Entre autres, citons principalement la Communauté française formée en 1958. En plus de cette communautarisation des empires coloniaux, la formation des précarrés a été consacrée par la signature d'une batterie d'accords entre les métropoles et les colonies. Très souvent tenus sous le sceau du secret tel que le note Mongo Béti⁶³, ces accords sortent peu à peu de la pénombre. Touchant des volets politiques, économiques, sécuritaires et culturels, ils garantissent principalement aux puissances coloniales une mainmise sur les secteurs clés de la vie des nouveaux États. En contrepartie, la métropole s'érige en protecteur sur la scène internationale : elle accorde un traitement de faveur aux produits en provenance de ces territoires sur le marché international, de même qu'elle leur apporte un accompagnement politique, diplomatique, militaire, économique.../.

Au lendemain des indépendances, la situation sécuritaire fragile au Cameroun a justifié la signature des accords de défense ; qui permettaient à la France d'assister militairement le gouvernement en place dans la lutte contre le maquis⁶⁴. Dans l'esprit de ces accords, en cas de menace sécuritaire au Cameroun, le chef de l'État pouvait solliciter l'aide de la France, ce qu'il fit d'ailleurs face aux nationalistes de l'UPC⁶⁵. Toutefois, s'il advient que le chef de l'État se retrouve dans l'impossibilité de solliciter l'aide que le Cameroun aurait besoin, l'ambassadeur

⁶² C. Bidimé Epopa, « Indépendances inachevées et assistantat sécuritaire en Afrique : Cas de la lutte contre le terrorisme dans les sous-régions ouest et centre africaines », P. Batibonack et S. Batibonack (Dir.), *Indépendances inachevées en Afrique. Rémanence de la tutélarisation*, Tome 1, coll. « Histoire des Peuples & Culture », Série Politique, Yaoundé, Editions Monanges, 2019, pp.71-90.

⁶³ Mongo Béti, *Main basse sur le Cameroun. Autopsie d'une décolonisation*, Paris, La Découverte, 2003, p.207.

⁶⁴ « Cameroun Autopsie d'une indépendance », Documentaire sur l'indépendance du Cameroun, Production Program 33-France 5, réalisé par G. Le Roy et V. Osouf, 2008.

⁶⁵ D. Oyono, *Avec ou sans la France ? La politique africaine du Cameroun*, Paris, l'Harmattan, 2000, pp.39-44.

de France avait quitus à le faire⁶⁶. Cette réalité fut la même dans nombre d'États africains. Elle justifia par exemple l'opération Manta entre 1983-1984 en faveur du Tchad contre la Libye au sujet de la bande d'Aouzou, l'intervention au Gabon pour rétablir Léon Mba président après le coup d'État de février 1964, au Tchad en début d'année 2000 pour barrer la route à l'opposition armée tchadienne au nord-est du pays, ou encore celle de février 2008, que beaucoup ont considéré comme un sauvetage du régime d'Idriss Deby, menacé par des rebelles déjà aux portes de N'Djamena⁶⁷.

Le pacte colonial a conduit la politique extérieure de plusieurs États africains depuis leurs accessions aux indépendances. Le précarré est resté pendant longtemps, un outil à la fois de rayonnement diplomatique et de pénétration économique⁶⁸, qu'il faut de nos jours encore, garder à tous les prix sous son emprise, car, il contribue au maintien d'un certain standing diplomatico-militaire, au-delà de ses garanties économiques. Seulement, le temps érode désormais ces positions héritées d'un passé trop douloureux. Tandis que des possibilités d'une véritable émancipation se profilent à l'horizon, des opportunités nouvelles de coopération viennent lézarder les édifices historiques -à l'image de la France-Afrique- dans lesquels se sont longtemps murés les précarrés. Ce regain d'intérêt pour l'Afrique s'accompagne d'une recrudescence des phénomènes conflictuels qu'il est impossible de dissocier à la résistance des précarrés, face aux intrusions de plus en plus nombreuses de ces nouveaux pôles de pouvoirs. De nouveaux partenaires se présentent comme une alternative heureuse aux rapports historiques de dépendances qu'ont entretenus les précarrés. La pauvreté ne cesse de s'accroître, l'insécurité aussi, les opérations dites de maintien ou de restauration de la paix se multiplient (Serval, Barkhane, Sangaris, Licorne...), les bases et avant-postes militaires naissent çà et là, les puissances semblent engagées dans une sorte d'intensification de leur présence sur le continent noir en général, bien que leur logique semble suivre une certaine sélectivité, lancée sur les traces des matières premières⁶⁹.

C'est de bonne guerre d'ailleurs que tant les anciennes métropoles coloniales que les autres puissances qui investissent de plus en plus l'Afrique usent de tous les moyens nécessaires pour garantir leurs intérêts. Loin de toute naïveté, l'enjeu est de susciter chez nos États la prise de conscience qui puisse les décider à se dégager des mentalités attentistes et à définitivement

⁶⁶ *Ibid.* Voir aussi A. Eyinga, *Introduction à la politique camerounaise*, Paris, l'Harmattan, 1984.

⁶⁷ Bidimé, « Indépendances inachevées... », 2019, p.78.

⁶⁸ J.-F. Ongouya, « La présence militaire de la France en Afrique », *Présence Africaine*, n°116, *Mass média et civilisation*, Nouvelle série, 1980, (pp.43-63), p.40.

⁶⁹ Calas, « Introduction à une géographie des conflits en Afrique », pp.295-320.

s'inscrire dans la logique implacable du jeu international : puissance et intérêts. Dans les rapports qu'entretiennent les États en effet, il est toujours question soit de ressources, soit de prestige, mais toujours d'intérêts. Ceci étant dit, la question est de savoir quel intérêt auraient les États étrangers à développer le continent africain, quand on sait que sa situation de sous-développement maintient les équilibres internationaux, tout en servant les intérêts économico-diplomatiques de ces puissances. Notons également que très souvent si ce n'est toujours, les intérêts l'emportent sur le prestige ; lorsque ce dernier n'est pas mis au service du premier et que l'enjeu impose un choix d'exclusion. En d'autres termes, entre prestige et intérêt (qui est d'ailleurs en soit un intérêt), les puissances ont en tout temps fait le choix des intérêts. Leur déploiement sur la scène internationale est guidé par la seule volonté de puissance, le seul principe du gain et la recherche du prestige censé contribuer à façonner cette puissance. Cet appétit insatiable de puissance est résumé par Morgenthau en ces termes :

International politics, like all politics, is a struggle for power. Whatever the ultimate aim of international politics, power is always the immediate aim. Statesmen and people may ultimately seek freedom; security, prosperity or power itself. They may define their goals in terms of a religious; philosophic, economic or social ideal. They may hope that this ideal will materialize through its own inner force, through the divine intervention, or through the natural development of human affairs. But wherever they strive to realize their goal by means of international politics, they do so by striving for power. The crusaders want to free the holy places from domination by the Infidels. Woodrow Wilson wanted to make the world safe for democracy; the National-socialists wanted to open eastern Europe to German colonization, to dominate Europe and to conquer the world. Since they chose power to achieve these ends, they were actors on the scene of international politics⁷⁰.

Pour défendre leurs intérêts et garder la mainmise sur les précarrés, les puissances occidentales ont donc parfois -si ce n'est le plus souvent- due jouer le rôle du pompier pyromane ; car à proprement parler et comme noté *supra*, un environnement belliqueux dans certains contextes semble bien plus favorable à l'extraction qu'une stabilité politique à l'issue parfois hautement incertaine. Le conflit en effet justifie de la présence diplomatique, militaire et humanitaire ; consolide de fait l'hégémonie ; permet au passage d'engranger des succès diplomatiques ; facilite l'extraction des ressources ; et en plus, participe à éloigner les potentiels rivaux qui eux, ne savent pas forcément opérer en eau trouble. Il est donc bénéfique pour ceux-là qui sont passés maîtres dans l'art d'opérer en trouble, de troubler l'eau en semant les graines du conflit, plutôt que de promouvoir la paix. C'est cette politique du chaos qui amène Raphael Granvaud à admettre que l'entreprise française en Afrique n'a véritablement jamais cessé d'être criminelle⁷¹.

⁷⁰ Morgenthau, *Politics among nations*, p.13.

⁷¹ R. Granvaud, *Que fait l'armée française en Afrique ?*, Paris, Agone, collection « Dossiers noirs », 2009.

1.5. Ethnicité et crise d'identité nationale

Dans quelle mesure l'ethnicité intervient-elle dans la genèse, la maturation et l'éclosion des conflits au Cameroun et en Afrique en général ? Pour répondre à cette question, il est nécessaire d'insister sur la genèse coloniale de la question ethnique dans nos sociétés, les affectivités ethniques comme cadre structurant le déploiement sur l'espace public, et le caractère manipulé des affiliations ethnopolitiques. En effet, la réalité ethnique dans son absolue ne conduit pas *ex nihilo* à l'ethnicisme, langage d'expression de bien des conflits politiques en Afrique. Dans ce sens, en distinguant « l'ethnicité morale » du « tribalisme politique », l'on en arrive à discerner clairement le caractère très largement manipulé des affiliations ethniques, mettant dès lors en évidence la responsabilité des élites dans l'ethnisation du commerce politique⁷².

Les travaux de Jean Loup Amselle et Elika Mbokolo en 1985, de Chrétien en 1989 sans oublier les multiples autres contributions d'auteurs de divers horizons ; ont mis en évidence l'artificialité du registre ethnique en Afrique, en affirmant que dans la plupart des cas, l'ethnie en Afrique était une fabrique et une marque déposée de la colonisation. Le cas du Cameroun est ici très illustrateur des manipulations et réordonnement que la colonisation a imposé aux populations dans le but de former des espaces grégaires plus administrativement maniables. Dans le sud-Cameroun, pour aider à la mise en place d'une administration centralisée faute de personnel, l'administration coloniale a nommé des chefs et favorisé la création de nouvelles structures politiques (chefferies « supérieures », de canton, de village) correspondant à autant de territoires qui ont donné naissance à certaines des entités ethniques modernes. Ainsi, pour avoir aidé le lieutenant Hans Dominik lors des opérations militaires contre les groupes Maka insurgés à l'est du pays, le chef des Yekaba s'est vu attribuer un immense ressort territorial et la tutelle de nombreux groupes sur lesquels l'administration coloniale l'a établi comme chef supérieur. La relative détente des rapports politiques postérieure à la défaite allemande menaçant la cohésion de ce regroupement a suscité la production d'une pseudo-histoire ethnique favorisant l'accès aux ressources de l'état moderne (équipements administratifs, scolaires, sanitaires...). L'administration française a donc reconduit cette nouvelle fédération, sous un autre ethnonyme : les badjia⁷³.

⁷² Cabas, « Introduction à une géographie des conflits », pp.295-320.

⁷³ N. Monteillet, « Tradition orale, utilisation des généalogies et nouvelles entités politiques : Nanga Eboko, Cameroun », *Journal des Africanistes*, n°71, vol.2, 2001, pp.92-112.

Dans une approche plus globale, disons que c'est dans le sillage d'une reconstitution identitaire -pour le moins mitigée-, que les États africains en général ont essayé (plus ou moins maladroitement) d'articuler leurs projets nationaux entre d'une part l'émulation d'une conscience historique commune formée dans le paradoxe colonial ; et d'autre part, l'érection des singularités néo patrimoniales dans lesquelles l'identité nationale se construisait autour et par le potentat, dès lors père de la nation. Il en est ressorti des État-Nations émaciés, soumis aux intempéries diverses -dont les collusions ethniques- au point de s'effondrer sur eux-mêmes. Dans l'exemple du Cameroun, l'unité nationale, l'identité, la stabilité... sont autant d'acquis plus ou moins vérifiables, qui se sont réduits telle peau de chagrin ces dernières années. Entre autres raisons de cette décrépitude de l'État-nation au Cameroun, la concomitance d'enjeux pluriels avec un paysage ethnique hautement bigarré, devenu le champ d'expression de toutes les contradictions (contradiction historique, sociale, économique et politique).

C'est davantage du point de vue sociopolitique que ces contradictions participent à la conflictualité. Dans le droit fil de la transformation du phénomène identitaire comme facteur de conflits au Cameroun se trouvent les fortes mutations observées durant la période coloniale ; notamment l'individuation identitaire, principale piste de réflexion pouvant être explorée pour rendre compte de l'ethnicité et de la crise d'identité nationale comme facteurs conflictogènes, issue de notre bagage historique. Relevons précisément dans ce bagage la communautarisation tolérée et parfois encouragée des groupes ethniques au sein des associations, dont le but véritable est d'équilibrer les rapports de force dans un contexte sociopolitique fortement ethnicisé. Les associations ethniques telles que le Kumzé⁷⁴, l'Efulanmeyon⁷⁵, le Koupé⁷⁶, le Kwasio⁷⁷, le Marata⁷⁸, l'Anagsama-Lessomolo⁷⁹, le Kolo-Béti⁸⁰... attestent bien de ce que l'origine de la question ethnique au Cameroun n'est pas récente. Elle remonte à la période coloniale et s'est accentuée dans la postcolonie avec notamment l'ouverture démocratique étudiée plus haut. Face à la prégnance de l'ethnie dans la lecture des dynamiques conflictuelles en Afrique d'un point de vue général, certains auteurs ont pensé que le gradient belliqueux de l'ethnie africaine était une fabrication coloniale⁸¹. Quoi qu'il en soit, qu'elle ait été fabriquée

⁷⁴ Initiée en 1948 par le Chef Mathias Djoumessi, le Kumze se donna pour objectif de rassembler les peuples de l'actuel ouest régional camerounais qui se réclament « Bamiléké », pour préserver et valoriser leur culture. Elle est néanmoins citée comme sympathisante de l'UPC durant les guerres d'indépendances.

⁷⁵ Regroupement des peuples Fang-Béti-Bulu.

⁷⁶ Assemblée traditionnelle des peuples du Mougou créée en 1950

⁷⁷ Créée en 1953 et Regroupant les ressortissants de Kribi

⁷⁸ Créée en 1953 par Charles René Guy Okala avec pour vocation de regrouper les peuples du grand Mbam

⁷⁹ Créée en 1956, elle regroupe les Eton, Manguissa et Batchenga

⁸⁰ Créée à Yaoundé en 1956, cette association ambitionne de resserrer les liens de solidarités kolo-béti.

⁸¹ J-L. Amselle et E. M'Bokolo, *Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et État en Afrique*, Paris, La Découverte, 1985, p.123.

ou non, la réalité ethnique en Afrique reste aujourd'hui à forte empreinte conflictuelle, surtout dans un contexte aussi contrasté que le Cameroun.

Le Politologue Benedict Anderson conçoit l'identité nationale comme une communauté politique imaginée⁸². Il articule en effet l'identité à l'échelle nationale en termes d'imaginaire collectif qui se forge à travers un cortège de symboles, de héros nationaux, de récits quasi mythiques reconstruits et recomposés a posteriori, à dessein de façonner une représentation mythique de la nation. L'un des principaux obstacles à la construction de l'identité nationale reste l'ethnicité. Elle renvoie à un système de classification sociale qui repose sur la conscience des individus de leur appartenance à des communautés imaginées différentes⁸³. Les chocs culturels qu'a connus l'Afrique ont eu plusieurs effets sur les représentations ethniques de ses peuples. La reconfiguration géographique arbitraire des ensembles territoriaux a favorisé la naissance des agrégats culturels plus ou moins incompatibles, issus soit des divisions, soit d'une agglutination forcée ; ceci au mépris des similitudes autant que des disparités. La déculturation programmée a fait œuvre utile pour un projet impérial de longue haleine ; en ce sens qu'en même temps qu'elle a eu soin d'extraire le *nec plus ultra* culturel générique africain dans un système de formatage de masse adapté au dessein colonial, elle a consolidé des liens flous et légers entre des esprits dépayés, cloîtrés dans des frontières problématiques ; avec pour seul repère identitaire véritable un implacable dépayement dans un monde davantage globalisé ; où les identités culturelles se livrent une lutte sans merci.

Pourtant, avant la colonisation, les ethnies ou les tribus, reclus dans des ensembles mouvants que formaient les groupes locaux, n'étaient qu'une des caractéristiques, un des registres définissant l'identité des individus ou des unités domestiques⁸⁴. Les rattachements identitaires faisaient feu de tout bois comme noté précédemment. L'individu jouait non seulement sur son affiliation clanique ou lignagère, mais aussi sur des liens cathartiques sacrés de parenté à plaisanterie ; ou des relations commerciales ; mieux encore, sur son mode de vie et même ses habitudes alimentaires⁸⁵. Ce polymorphisme identitaire, ajouté à des pratiques telles que l'exogamie, permettait de réguler les relations intergroupes, en créant des liens divers et variés ; en même temps qu'il permettait de se prémunir des crises majeures telles que des cataclysmes.

⁸² B. Anderson, *L'imaginaire national : réflexion sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 1996.

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ A. Babo et Y. Droz, « Conflits fonciers. De l'ethnie à la nation Rapports interethniques et « ivoirité » dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire », *Cahiers d'études africaines*, n°192, Editions de l'EHESS, 2008, (pp.741-764), pp. 749-751

⁸⁵ *Ibid.*

D'une manière générale, les États multiethniques en quête d'identité offrent très souvent le théâtre d'une lutte féroce entre élites pour le contrôle de l'État et de ses ressources⁸⁶. En revisitant cette *Afrique des villages* que décrivait Jean-Marc Ela, l'on comprend mieux cette instrumentalisation de l'ethnie en contexte camerounais, de même que l'adaptation conflictuelle et aliénante des peuples Kirdi à la « modernité »⁸⁷. Analysant une réalité similaire en Côte-d'Ivoire, Alfred Babo et Yvan Droz montrent que les luttes entre élites ethniques ivoiriennes durant le long règne du PDCI-RDA, ont ouvert la voie à une instrumentalisation des particularismes ethniques, transformant ainsi l'ethnicité morale du registre ethnique en tribalisme politique⁸⁸. La conséquence s'est immédiatement fait ressentir avec la démocratisation du champ politique ivoirien dans les années 1990, qui a laissé libre cours à des questions longtemps refoulées par le parti unique émergent, parfois de façon violente⁸⁹. Cette situation de l'avis de certains, est le fait des leaders politiques qui jouent sur une idéologie de l'ethnie, en usant de l'ensemble des instruments qu'offrent l'ouverture démocratique, les lois et les élections pour « se valoriser, contrer ou réduire le poids des parties considérées comme adverses dans l'exercice du pouvoir politique et pour l'accès aux ressources »⁹⁰. Ce qu'il y a lieu de dire c'est qu'en Afrique en général et au Cameroun en particulier, les solidarités « de sang », de voisinage ou de culture mettent en branle une affectivité ethnique et entretiennent des mythes historiques ; qui fondent dans le passé le plus reculé les revendications du moment ; tout en conférant une sorte d'absolu aux actions entreprises⁹¹. Par exemple, l'on remarquera le vote ethnique comme principale modalité de choix politique.

La faillite des nationalités africaines est aussi tributaire au fait que dans la plupart des cas, l'État en Afrique a précédé la nation et celle-ci, au lieu de se construire autour d'un projet globalement consenti et dans lequel chacun est appelé à participer, elle s'est plutôt formée par des allégeances à des potentats. Raison pour laquelle ces identités sont constamment remises en cause sous l'effet d'une part des élans sécessionnistes ; et d'autre part des solidarités ethniques comme outil de mobilisation politique⁹². L'exemple du Cameroun est d'ailleurs très pertinent à cet effet. Au-delà de l'artifice signé à Foumban en juillet 1961 et qui manifestait la « volonté des camerounais de vivre ensemble », il faut reconnaître -au travers de plusieurs

⁸⁶ *Ibid.*, pp. 749-751

⁸⁷ J-M. Ela, *L'Afrique des villages*, Paris, Karthala, Collection « Les Afriques », 1982.

⁸⁸ Babo et Droz, « Conflits fonciers... », pp.749-751.

⁸⁹ *Ibid.*, p.751.

⁹⁰ O. Dembélé, « Côte-d'Ivoire : la fracture communautaire », *Politique africaine*, n°89, 2003, p.35.

⁹¹ Chrétien, « Les racines de la violence contemporaine en Afrique », p.26.

⁹² L. Ki-Zebo, « La crise de l'État en Afrique », *L'Europe en formation*, n° 296, print. 1995, p. 65. Cité par Y. Bedzigui, « Les conflits en Afrique », p.163.

épisodes historiques- que de l'unité à l'intégration nationale, ce sont bien des allégeances qui ont constitué le fondement de notre identité nationale. Au moment de l'indépendance, et ce jusqu'au 20 mai 1972 au moins, il a été question de construire l'unité nationale. Cela s'est fait plus ou moins essentiellement autour de la personne d'Ahmadou Ahidjo, père de cette nation qu'il a su forger à la fois dans le sang et dans le consensus. Le changement politique qu'initiait le renouveau se fit dans une crise de succession qui entraîna une fracture des allégeances. Pour construire sa propre distinction politique, il devenait dès lors impératif pour le renouveau de reconstruire un réseau ou un système sur lequel il devait s'appuyer. De même, il a aussi été question de marquer la différence du point de vue de la philosophie politique qui avait jusque-là guidé le pays⁹³. Autrement dit, l'unité nationale ayant été le projet politique ultime du régime Ahidjo, il a été question pour le renouveau non seulement de se détacher de cette philosophie, mais de la dépasser tout simplement. Ainsi, pour construire sa propre distinction politique, le renouveau se proposa d'œuvrer pour l'intégration nationale, car dans cette terminologie, l'intégration serait la phase ultime de l'unité. Dès lors, l'on passait de la République unie du Cameroun à la République du Cameroun à partir de 1984. L'identité nationale camerounaise entraînait ainsi dans une nouvelle chapelle.

1.6. Le devenir monde du capitalisme : Une course effrénée vers le capital

Comment les fortes transformations économiques imposées aux sociétés colonisées ont participé de leur désarticulation, de leur dépaysement et finalement de leur instabilité sur la durée ? Telle est la question à laquelle tente de répondre la présente articulation qui mobilise deux arguments majeurs. D'une part, il s'agit d'analyser la *realpolitik* des puissances dans leur quête des ressources comme une modalité de déstructuration et de conflictualisation des espaces africains en général, du fait des richesses locales. D'autre part, il s'agit d'envisager la colonisation comme un moment de fracture qui a brutalement désarticulé les systèmes économiques locaux, en causant un malaise généralisé qui a favorisé l'émergence de nombreuses formes de frustrations exprimées sur le mode de la conflictualité.

1.6.1. De la *realpolitik* des puissances dans leur quête des ressources et des débouchés au maintien des équilibres dans les échanges internationaux

La colonisation dans son aspect le plus global a enserré une part importante du monde dans un immense réseau de dépendance et de domination⁹⁴, si bien que de nos jours, c'est peu

⁹³ A. Leka Essomba, 40 ans, Maître de conférences, Enseignant au département de Sociologie de l'Université de Yaoundé 1, Yaoundé le 18 Septembre 2020.

⁹⁴ Mbembe, *Sortir de la grande nuit*, p.20.

de choses de dire que « l'ère des destinées singulières est révolue »⁹⁵. D'une manière générale, il s'agit ici de comprendre à partir de l'exemple du Cameroun, comment le capitalisme a restructuré les représentations des peuples africains, de manière à favoriser l'instabilité ; en sacrifiant la paix à l'hôtel de l'intérêt et du capital privé. De même, il est important de revenir sur la théorie de la dépendance ; ne serait-ce que pour relever la difficulté commune au tiers monde de se dégager de la nasse dans laquelle l'a empêtré l'impérialisme occidental ; que Lénine présentait en son temps comme le « stade suprême du capitalisme »⁹⁶. En effet, et comme l'a d'ailleurs montré Raul Prebisch, l'enrichissement des pays riches est inversement proportionnel à l'appauvrissement des pays pauvres⁹⁷. Ainsi, l'on peut déduire *ad absurdum* qu'il est relativement impossible pour les pays du Sud de se développer ; sans préalablement se libérer des liens de dépendance entretenus avec le Nord, puisque le développement des pays du Nord repose sur le sous-développement de ceux du Sud.

L'intérêt de revenir sur la pensée construite autour de la dépendance réside justement dans cette intrication complexe. Il s'agit surtout de mettre en évidence le paradoxe suivant : tandis qu'elle participe en occident à la croissance, à l'industrialisation et à l'équilibre sociopolitique, la dépendance, ou plutôt l'interdépendance qu'a occasionnée le capitalisme est plutôt responsable du sous-développement, des conflits et de l'instabilité sociopolitique dans le tiers monde en général. Cette question esquissée précédemment ressurgit brusquement : L'Afrique développée est-elle vraiment souhaitée au-delà du cortège d'initiatives, de théories et de sollicitations ? Parce qu'à la fin, l'idée incertaine d'une Afrique développée est bien révélatrice de toutes les mutations que devrait subir le réel et tous les schémas jusqu'ici consacrés de notre humanité. En d'autres termes, l'Afrique développée fait peur, en ce qu'elle est un abysse d'incertitude.

Les États africains d'une manière générale produisent des richesses à la jouissance desquelles ils ne prennent qu'une part infime. Le second âge du colonialisme tel que décrit par Achille Mbembe se caractérise par le double impératif d'accès aux matières premières et l'aménagement des débouchés pour l'écoulement de la production industrielle⁹⁸. Ainsi, la fonction des « colonies » dans le développement historique du capitalisme est d'absorber l'excédent de capital métropolitain ; que cet excédent prenne la forme des marchandises, des

⁹⁵ Kane, *L'aventure ambiguë*.

⁹⁶ V. Lénine, *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*, traduction française, Moscou, Ed. Du Progrès, 1969.

⁹⁷ R. Prebisch, « Cinco etapas de mi pensamiento sobre el desarrollo », *El Trimestre Económico*, Vol.50, n°198, Mexico, 1983, pp.1077-1096.

⁹⁸ Mbembe, *Sortir de la grande nuit*, p.50.

conflits et des rivalités, de l'argent ou qu'il s'exprime sous la forme démographique⁹⁹. Les colonies contribueraient donc en tant que débouchés, à différer la crise de surproduction qui menacerait de l'intérieur le mode de production capitaliste. Ce sont donc aussi des espaces de recyclage du capitalisme, d'où l'on le trouve sous ses aspects parmi les plus pervers. Corruption, favoritisme, conflits sociaux, pauvreté extrême et richesse démesurée en sont quelques exemples.

Ainsi, la première incidence du capitalisme sur la conflictualité en Afrique en général tient au maintien de cet équilibre et à la *realpolitik* des puissances dans leur quête effrénée de ressources et des débouchés. L'Afrique est donc un abysse d'incertitude. Le maintien du statu quo est bien bénéfique pour ce monde ultracapitaliste ; alors que le développement du continent noir ouvre la voie à toutes sortes d'incertitudes. Ainsi et en toute objectivité, c'est de bonne guerre que l'on sème le trouble dans nos États.

Pour les puissances mondiales, leur présence en Afrique se situe entre hégémonie et intérêt comme nous l'avons mentionné plus haut. Pour les forces internes, il s'agit surtout des luttes de pouvoir pour le contrôle des ressources du pays ou leur maintien aux affaires. Pour les citoyens, il s'agit d'enranger le plus d'intérêts possible ; induisant de fait une répartition disproportionnée des richesses, car, le moins que l'on puisse dire c'est que le capitalisme est fondamentalement inégalitaire. Dans ce sens, il se présente comme le problème social ultime¹⁰⁰ ; car, les problèmes sociaux parmi les plus spécifiques, tirent pour la plupart leur origine des inégalités et disparités observables au sein de la société. Ainsi, et comme noté précédemment, la criminalité serait consubstantielle à l'écart « immense et infranchissable qui sépare le riche du pauvre, comme l'abus de drogue serait relié aux intérêts des barons de la drogue et des politiciens (véreux) qui tirent avantage de ce commerce »¹⁰¹.

De même, l'appauvrissement des masses serait le facteur majeur des problèmes de toute société régie par les règles du capitalisme, et dont le fonctionnement dépendrait en bonne partie de l'exploitation de la force de travail des masses laborieuses¹⁰². Cela est d'autant plus vrai que le développement du mercantilisme colonial a favorisé le passage d'une conception du monde en tant qu'énorme surface composée de blocs différenciés, à une conscience du globe en tant

⁹⁹ Lénine, *L'impérialisme*.

¹⁰⁰ Ritzer, *Social Problems*, p.27.

¹⁰¹ Mayer et Laforest, « Problème social... », p.30.

¹⁰² A., Etzione, *Social Problems*, New Jersey, Prentice-Hall Inc, 1976, p.29, cité par Mayer et Laforest, « Problème social... », p.30.

que scène massive où se déroule désormais l'histoire¹⁰³. Colonisation, décolonisation et désormais mondialisation participent entièrement de ce nouvel âge de la mondialité¹⁰⁴. Ainsi, il est important de préciser que suivant cette logique, la pauvreté qui génère les conflits et ceux-ci à leur tour qui génèrent la pauvreté comme nous le verrons plus loin, ne sont pas un signe de la maladie du capitalisme ; ils constituent plutôt la preuve matérielle de sa bonne santé. Dans cette perspective, lutter contre la pauvreté revient juste à en atténuer les effets les plus désastreux et non à transformer le système qui la produit.

1.6.2. Le changement du paradigme économique au fondement des crises sociales

La seconde idée susceptible de rendre compte d'une conflictualisation des sociétés africaines post capitalistes tient aux changements structurels et fonctionnels auxquels elles ont été soumises ; que ce soit en matière des modes de productions, qu'en ce qui est de leur rapport au réel exprimé en termes de biens et d'échanges marchands. En effet, il est question de saisir la portée conflictuelle des changements profonds qu'ont subis les sociétés « anté-capitalistes » d'un point de vue général. Pour en rendre compte, la mise en évidence du procédé de désacralisation des réalités comme la « terre », constitue en soi une preuve tangible.

Ce qu'il y a lieu de dire dans ce sens tient de ce qu'en Afrique traditionnelle d'un point de vue général, le domaine foncier, la terre est à la fois une donnée précieuse, sacrée et surtout inaliénable. Autant dire d'emblée que la terre est insusceptible d'appropriation ; et les lois de la cosmogonie africaine n'admettent d'ailleurs cette appropriation pour aucun des éléments (ciel, air et mers) qui auraient servi à la création de l'univers et qui le soutiendraient. « La terre étant à Dieu, aux dieux et aux ancêtres, aucun être humain ne peut se l'approprier, car ce serait commettre un acte réservé à la seule divinité »¹⁰⁵. Certes que la terre fut insusceptible d'appropriation et pourtant, des gens y vivaient autrefois. Tandis que certains faisaient la guerre et perdaient leurs espaces, d'autres s'installaient sur des terres étrangères en parfait accord avec les premiers occupants.

Cette deuxième possibilité laisse envisager l'existence des modalités d'occupation de l'espace bien codifiées. Ce sont ces modalités que certains ont désignées comme « le droit traditionnel foncier africain ». C'était une loi qui substantiellement préconisait l'occupation

¹⁰³ F., Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme (XVe-XVIIe siècle)*, tome 3 : *Le temps du monde*, Paris, LGF, 1993 (publication originale en 1979).

¹⁰⁴ Mbembe, *Sortir de la grande nuit*, p.50.

¹⁰⁵ D. Tallon, « Introduction », Association internationales des Sciences Juridiques, *Le droit de la terre en Afrique (au sud du Sahara)*, Etude préparées à la requête de l'UNESCO, Paris, Editions G.P. Maisonneuve et Larose, 1971, p.13.

libre de l'espace, bien que l'on dût tout de même observer certaines conditionnalités parmi lesquelles : la reconnaissance autant par les vivants que par les morts, de l'appartenance à la lignée, au clan dans lequel l'on ambitionnait de s'installer¹⁰⁶. C'est dire en d'autres termes que la seule modalité acceptable d'accession à la terre dans l'Afrique traditionnelle était le lien de sang, l'héritage ou la succession. Cette perception justifie d'ailleurs le cérémonial donnant lieu dans les sociétés traditionnelles Fang-Béti par exemple, à l'adoption d'un étranger qui se présente comme une condition *sine-qua-none* à l'effet d'entrer en possession d'une portion de terre en dehors de son terroir.

Le terme adoption est ici choisi à juste titre parce qu'il est bien question pour l'ayant droit foncier, de faire entrer dans sa lignée celui qui désire occuper la terre de ses ancêtres. Ce procédé s'est souvent facilement opéré à l'occasion des mariages, qui donnaient lieu à l'acquisition des terres comme cadeaux de noces offerts par la belle-famille au gendre¹⁰⁷. Toutefois, l'on avait également des procédés d'acquisition qui sortaient du cadre limitatif des unions matrimoniales. Les demandeurs de terre désireux de pratiquer l'agriculture, de s'installer de façon provisoire ou définitive, avaient la possibilité à l'issue d'un cérémonial fait de dons, d'ordalies, de rituels et de pratiques diverses, d'entrer en possession et ceci en toute légalité traditionnelle, d'une part de terre qui leur revenait alors suivant la même législation traditionnelle¹⁰⁸.

Ce mode d'acquisition de la terre a pendant longtemps contribué à ce qu'elle ne fut pas une pomme de discorde, plutôt l'expression matérielle de la bonté de Dieu, des dieux et des ancêtres¹⁰⁹. Un espace d'union, d'échange et de communion fraternelle. Cependant, du fait de l'intrusion du capitalisme, cette haute école de sagesse foncière tend de plus en plus à disparaître, pour laisser place à des transactions plus commerciales, lovées à l'intérieur même des cellules familiales¹¹⁰. La colonisation a eu soin d'introduire dans les pratiques et les représentations la notion de propriété privée, contraire à la propriété communautaire. La valeur marchande des terres, très alléchante à mesure que les cours de la valeur immobilière explosent, supplante progressivement celle affective d'échange non marchand, autrefois symbole d'alliance diverses, de puissance après les conquêtes, ou patrimoine ancestral inaliénable sur lequel s'établissaient des successions d'héritiers. Cette situation a ouvert la voie à un étrillage

¹⁰⁶ Madame veuve Assoa née Ebeni Madeleine, 87 ans, ménagère, Yebekolo, le 5 janvier 2021.

¹⁰⁷ R.J. Assako, et D. Njouonang, « Curée foncière et stratégies d'accès à la terre dans la périphérie sud-ouest de Yaoundé », *Syllabus Review*, n° 6 (1), 2015, p.22.

¹⁰⁸ R.J. Assako, « A propos de l'opération d'embellissement de Yaoundé, capitale d'Afrique centrale », *Les Cahiers d'Outre-mer*, n°259, 2012, pp.371-393.

¹⁰⁹ Association internationale des Sciences Juridiques, *Le droit de la terre en Afrique*, pp.13-21.

¹¹⁰ Assako et Njouonang, « Curée foncière... ».

des terres au mépris des pratiques et rituels ancestraux ; et qui sous les effets pervers (annoncés plus haut) d'un capitalisme galopant, fait la part belle à la filouterie, aux escroqueries, aux détournements... ; débouchant sur ce que l'on désigne sans détour de nos jours comme « conflits fonciers ».

Désormais, la terre peut faire l'objet d'aliénation et l'on en est tous -encouragés par des acheteurs de plus en plus intéressés et généreux- arrivés à banaliser sa marchandisation. Karl Marx pensait ainsi que le capitalisme s'inscrit dans la durée par un bouleversement continu que ce soit des modes de production, de l'ordre social, que des valeurs elles-mêmes¹¹¹. Ce mouvement permanent devient finalement insécurité perpétuelle. Ainsi, le constat fait est que tous les rapports sociaux traditionnels sont figés ; leur cortège de croyances, d'idées admises et vénérées se dissout ; celles qui les remplacent deviennent surannées avant de se cristalliser. Tout ce qui était solide et stable est ébranlé, tandis que ce qui était sacré est profané ; et les hommes sont forcés, enfin, à envisager leurs conditions d'existence et leurs relations réciproques avec des yeux dégrisés, mues par une faim insatiable de capital, de débouché ou tout simplement d'argent¹¹². Cette déshumanisation ou plutôt, cette « rationalisation du monde » comme dirait Max Weber¹¹³, se retrouve à la racine même des problèmes sociaux qui surgissent de la transformation de toute chose précédemment valorisée en une fin en soi, y compris le sens même de l'existence humaine ainsi instrumentée et posée comme une simple valeur d'échange, une chose à négocier et à trafiquer au nom suprême du libre marché.

De même, l'incidence du capitalisme sur les systèmes socioéconomiques traditionnels africains en général, est à saisir du point de vue de la cosmopolitisation de la production et de la consommation qui, de concert avec la division internationale du travail qu'a consacré la colonisation, participe à défaire les économies nationales de leur caractère communautaire, pour une inscription progressive, mais non moins brutale dans une temporalité de plus en plus libérale. Au Cameroun, cela s'est manifesté par une brusque privatisation des entreprises nationales, qui pourtant étaient restées jusqu'au tournant des années 80 du domaine communautaire piloté par un État providence triomphant. En effet, l'idée de la privatisation au Cameroun n'est pas une émanation spontanée et conjoncturelle, liée à la crise économique qui secoue la plupart des économies africaines vers la fin des années 80, bien que ce soit au tournant

¹¹¹ K. Marx, *Manifeste du parti communiste*, Bibebook, (réédition, texte original paru en 1895), 2016, pp.7-10.

¹¹² *Ibid.*, pp.7-8.

¹¹³ M. Weber, *Histoire économique : esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, Paris, Gallimard, 1991.

de 1989-1990 qu'un cadre législatif normatif et réglementaire a été clairement défini, notamment par la loi n° 89/030 du 29 décembre 1989 pour l'encadrer.

En effet, la législation camerounaise prévoyait depuis au moins 1963, une possible privatisation des entreprises nationales par la loi n° 63/25 du 19 juin 1963, autorisant l'émission publique des bons et prévoyant dans le même sens la création d'une Société nationale d'investissement (SNI), dont le but premier était de juguler, au lendemain des indépendances, la carence des investisseurs nationaux¹¹⁴. Ainsi, le décret n° 64/DF/486 du 16 décembre 1964 disposait en son article 4 de ce que : « (...) la SNI peut à tout moment rétrocéder tout ou partie des participations qu'elle détient (...) »¹¹⁵. Cependant et bien que disposant de ce cadre juridique, le pouvoir en place, fort d'une centralisation politique croissante, s'est longtemps abstenu de lever sa mainmise sur les entreprises nationales ; d'autant plus que la santé de l'économie du pays restait plus ou moins stable¹¹⁶. Le phénomène de privatisation prend véritablement effet et atteint son pic durant la décennie 1990-2000 au cours de laquelle, plus de 30 entreprises jusque-là du domaine de l'État, se verront hâtivement privatisées, notamment : la CAMAIR, la CDC, la REGIFERCAM, la SONEL, la SNEC, la CAMSHIP, la SOCAPALM, la SODECOTON, pour ne citer que celle-là.

Au départ conçu comme une panacée à la crise économique que traversait le pays, la privatisation au Cameroun s'est avérée comme bien assez chimérique¹¹⁷. Elle a plongé ces entreprises de même que l'économie nationale d'ailleurs, dans une dépression qui se vit jusqu'à nos jours encore. Ainsi, l'on constate bien que le capitalisme, sous l'effet de la crise économique, a enlevé à l'industrie camerounaise sa base nationale. Les vieilles industries nationales sont détruites, ou sur le point de l'être. Elles sont de loin supplantées par de nouvelles industries dont l'introduction devient une question vitale pour toutes les nations civilisées, tel que le présageait Marx¹¹⁸.

Dans la pensée stratégique des années 1960, chaque conflit était ramené à la rivalité bipolaire puisque l'intervention des grandes puissances déterminait le niveau d'intensité du conflit et son importance stratégique. Le raisonnement stratégique d'alors se fondait sur la division du monde en deux zones : celle de l'affrontement direct improbable, et celle des

¹¹⁴ P. Nguihé Kanté, « Les contraintes de la privatisation des entreprises publiques et parapubliques au Cameroun », *Revue internationale de droit économique*, vol.t.xvi, 4, n°4, 2002, p.606.

¹¹⁵ Décret n° 64/DF/486 du 16 décembre 1964, article 4.

¹¹⁶ Nguihé Kanté, « Les contraintes de la privatisation... », p.606.

¹¹⁷ *Ibid.*, pp.605-606.

¹¹⁸ Marx, *Manifeste du parti communiste*, pp.7-11.

stratégies indirectes de contournement¹¹⁹. Compte tenu du contexte de Guerre froide, les analyses mettaient l'accent sur les forces extérieures pour expliquer les conflits plutôt que sur les conditions domestiques. Les conflits étaient alors présentés comme une « machination » des protagonistes de la Guerre froide. L'Occident était accusé d'exporter les crises dans les zones périphériques¹²⁰, explication bien en phase avec les approches dépendantistes analysées précédemment. Il est clair que, pendant la Guerre froide, certains conflits ont été alimentés par la rivalité est-ouest. Les questions de principe comme la bonne gouvernance, l'État de droit et la transparence dans la gestion étaient reléguées au second plan, loin derrière les intérêts politiques et les gains commerciaux¹²¹.

L'implication des superpuissances n'a pas cessé avec la chute de l'Empire soviétique. Aujourd'hui, on constate un nouvel interventionnisme des grandes puissances autour d'enjeux stratégiques ou économiques qui s'inscrivent dans une logique non pas de bloc, mais d'intérêt national. L'Afrique reste ainsi le lieu de rivalités entre grandes puissances, notamment la France, les États-Unis, La Chine, la Russie... qui agissent soit directement, soit par firmes et pays tiers interposés¹²². Cependant, les explications fondées exclusivement sur des facteurs exogènes – notamment la théorie dépendantiste qui voit dans les conflits la simple expression des affrontements bipolaires – sont désormais portées à être relativisées.

2. De la gouvernance

Il est vrai comme montré plus haut que dans la plupart des sociétés africaines postcoloniales, les vilénies multipliées de l'héritage colonial grouillent sur elles tel un essaim. Certes que les trajectoires historiques suivies par les nations africaines à partir de l'artifice des indépendances, sont conséquentes aux dynamiques historiques plus ou moins externes à ces sociétés. De fait, les conflits nés au cœur même de ces nouvelles nations s'en sont trouvés grandement justifiés par cet héritage historique pour le moins nocif. Toutefois, fort est de reconnaître que ces luttes furent aussi façonnées par des dynamiques du dedans à l'image des

¹¹⁹ D. Bigo, « De l'espoir à la crainte ? Les lectures de la conflictualité », en ligne, consulté le 22 février 2022 à 7h 43min.

¹²⁰ A. Taisier et R.O. Matthews, « Conclusion: Conflict Resolution and Building Peace », A., Taisier et R.O., Matthews (dir.), *Civil Wars in Africa, Roots and Resolution*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, 1999, pp. 288-312; voir aussi J. Saul, « Causes and Regional Effects of Internal Conflicts », M. Brown (dir.), *The International Dimensions of Internal Conflict*, Cambridge, MIT Press, 1996.

¹²¹ Department for International Development, *The Causes of Conflict*, p.7.

¹²² Global Witness, *Les affaires sous la guerre : armes, pétrole et argent sale en Angola*, Marseille, Agone, 2003 ; Ronan de Geloës d'Elsloo et al., *L'entreprise diamantaire dans la géopolitique africaine*, Paris, L'Harmattan, 2004.

formes sociales, des structures économiques, des techniques et pratiques de gouvernement des nouveaux régimes postcoloniaux¹²³. Autrement dit, l'héritage colonial est sans conteste un facteur primaire essentiel dans la fabrique des conflictualités africaines. Cependant, il ne saurait à lui seul rendre compte de toutes les dynamiques conflictuelles qui ont émaillées l'histoire postcoloniale des sociétés africaines ; et qui continuent de miner notre contemporanéité. Au Cameroun, l'on y retrouve également des facteurs liés à la gouvernance analysée à *posteriori*, et qui s'illustrent au travers de : la faillite de l'État providence ; la pauvreté ; la crise de gouvernance, le désastre économique ; les inégalités et la fracture sociale.

2.1. La faillite de l'État providence

Depuis les indépendances, l'État africain postcolonial en général a dû remplir autant ses missions régaliennes (police, sécurité, justice, diplomatie) que des fonctions socioéconomiques qui sortent plus ou moins des prérogatives de l'État westphalien classique. Une omnipotence/omniprésence étatique qui atteste bien du fait d'un État-providence triomphant. Celui-ci s'est manifesté au Cameroun par : la forte prégnance de la fonction publique qui reste jusqu'à nos jours encore le premier pourvoyeur d'emplois et dans laquelle se confondent les fonctions administratives, de police, de gendarmerie et voir militaire. De même, l'on a observé jusqu'à l'ère des privatisations, une véritable inquisition des secteurs de l'économie nationale, constellée par une multitude d'entreprises publiques et un secteur privé mis en minorité. Le grand dessein politique en ce temps-là est alors celui du développement ; et l'État s'en érige comme le seul garant. L'heure est à la mise au travail et l'État assure la prise en charge des secteurs économiques parmi les plus stratégiques tels que celui des hydrocarbures, de l'énergie, et même le secteur agricole dans lequel s'appliquent principalement les plans quinquennaux, de même qu'un accompagnement financier du processus d'accumulation du capital par la paysannerie qui constitue alors près de 80 % de la population¹²⁴. Les cultures d'exportation telles que le café, le cacao, ou encore le coton constituent un élément central du dispositif d'État ; qui s'est arrogé la maîtrise des circuits commerciaux souvent à travers des offices de commercialisation et la détermination du niveau des prix¹²⁵.

Mieux encore, l'État providence a également irradié le cadre social en dominant précisément les secteurs de l'éducation, de la protection sociale, ou encore celui de la santé. Du

¹²³ Mbembe, *Sortir de la grande nuit*, p.10.

¹²⁴ A. Nguelietou, « L'évolution de l'action publique au Cameroun : L'émergence de l'État régulateur », *Polis/R.C.S.P/C.P.S.R.*, vol.15, n°1 & 2, 2008, pp.7-8

¹²⁵ J.F. Bayart, *L'État au Cameroun*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1979, p.244.

point de vue éducatif tout particulièrement, le moins que l'on puisse dire c'est que (mis à part quelques institutions confessionnelles : musulmanes, catholique ou protestante), l'État est longtemps resté le seul pourvoyeur d'institutions éducatives au Cameroun. Par ses orientations et ses décisions, il a influencé plus que tout autre agent ou institution, l'offre et la demande éducative¹²⁶. Bien que le paysage éducatif se soit enrichi de plusieurs institutions privées, l'État reste jusqu'à nos jours encore le principal acteur de ce secteur tel que le montre le tableau suivant :

Tableau n°1: Présence de l'État dans le secteur de l'enseignement

Niveaux	Part du public		Part du privé	
	2006-2007	2010-2011	2006-2007	2010-2011
Primaire	79%	78%	21%	22%
Secondaire général	77%	74%	23%	26%
Secondaire technique	71%	77%	29%	23%
Supérieur	88%	85%	12%	15%

Source : Document de stratégie du secteur de l'éducation et de la formation (2013-2020), p.28.

L'on observe de ce tableau que l'éducation reste jusqu'en 2010 au moins, un domaine dans lequel l'État ne peut s'empêcher d'intervenir à la fois comme acteur productif et comme régulateur. L'État-providence au Cameroun a, toute proportion gardée, permis d'étendre l'emprise du pouvoir sur l'espace national, en même temps que de réaliser des scores socioéconomiques assez remarquables. D'ailleurs, hormis les difficultés sécuritaires jusqu'à 1971, les premières décennies post indépendances apparaissent comme une espèce d'âge d'or de « l'État keynésien modernisateur », modèle qui sied alors au Cameroun ; où, dans un contexte de croissance économique, l'intervention de l'État s'accroît et se différencie¹²⁷. C'est malheureusement à la faveur de cet État providence triomphant que se sont construit les bases de l'État-prédateur et rétroactivement, celle de l'État-prédaté¹²⁸.

La crise économique de la fin du siècle dernier, autant que les impératifs de libéralisation de plus en plus prégnants, sont venus saper les fondements de l'État-providence et de la société de solidarité dont il en était garant. Autrement dit, l'État-providence au Cameroun s'est avéré en profond déphasage avec l'évolution des sociétés contemporaines, et surtout incapable d'assumer seul à la fois ses fonctions régaliennes et celles socioéconomiques. Le ralentissement

¹²⁶ Document de stratégie du secteur de l'éducation et de la formation (2013-2020), Aout 2013, p.24.

¹²⁷ A. Nguelietou, « L'évolution de l'action publique au Cameroun : L'émergence de l'État régulateur », *Polis/R.C.S.P/C.P.S.R.*, vol.15, n°1 & 2, 2008, p.7.

¹²⁸ J-F. Médard, « L'État patrimonial », *Politique africaine*, n°39, septembre 1990, pp.25-36.

ou plutôt la chute vertigineuse de la croissance économique, la montée du chômage, les difficultés de financement de la protection sociale, la dépravation des mœurs et la crise de l'éducation nationale ... sont quelques manifestations de cette faillite qui trahit surtout un déficit d'adaptation aux nouveaux besoins sociaux. Ainsi, l'État régulateur (prédateur en occurrence) s'est brusquement érigé sur les cendres encore brûlantes de l'État producteur (ou providence). Cette érection pour le moins abrupte a généré des dynamiques conflictogènes, en même temps qu'elle a contribué à la décadence socioéconomique qu'a alors entamée le pays. Elle a ouvert la voie à des crispations, génératrices de tensions et des comportements déviants ; qui inondent les pratiques sociales et réactualisent les questions sécuritaires.

Du temps de l'État-providence, l'accès aux ressources était immédiat et les leaders politico-administratifs en disposaient à souhait. Avec le revirement des politiques socioéconomiques de l'État par les privatisations ; qui consacrent la fin de l'hégémonie étatique et l'avènement d'un État régulateur, l'heure est au repositionnement stratégique sur fond d'une lutte acharnée pour le contrôle des ressources et des circuits de la dépense publique. Par le bas, l'État-providence a encouragé au sein des masses populaires une mentalité attentiste (fondement de l'État prédaté) qui se distance de la temporalité libérale dans laquelle s'est inscrit le pays. Ainsi, sous l'effet d'une baisse drastique des allocations salariales, la pauvreté s'est installée, le chômage aussi ; puis sont venues se greffer des stratégies de survie dans un contexte où la population a semblé être abandonnée à la misère. S'est ouverte alors une ère du grand banditisme et des barbarismes en tout genre, qui ont imposés un climat socio-sécuritaire délétère.

Le succès de l'État-providence au lendemain des indépendances a donc installé les populations camerounaises dans un certain confort, remis en cause par la crise économique, les Programmes d'Ajustement Structurels (PAS) présentés comme solution à cette crise, et principalement le brusque désengagement de l'État dans les domaines socioéconomiques. Ce désengagement de l'État ajouté à la crise économique et les PAS qui en étaient corolaire, ont conduit à une situation de pauvreté généralisée et à des inégalités sociales qui se sont avérées être l'engrais fertilisant de la conflictualité au sein de nos sociétés.

2.2. La pauvreté

La pauvreté au Cameroun, saisie ici dans son aspect le plus économique et social, est tributaire à plusieurs facteurs. Entre autres, l'on peut citer la faillite de l'État-providence ci-haut

développée et souvent couplée à un État patrimonial tout aussi faillit¹²⁹, les questions éducatives exprimées aussi bien en termes de carence que de compatibilité avec les besoins locaux, les tares sociales comme la corruption, les maladies endémiques (Paludisme, VIH/Sida, Choléra...)¹³⁰, et le phénomène des conflits avec lequel elle entretient une intrication complexe¹³¹.

Selon les enquêtes camerounaises auprès des ménages (ECAM) réalisées entre 2001 et 2007, deux (2) camerounais sur cinq (5) vivent sous le seuil de pauvreté monétaire¹³². Malgré les bons auspices que présageaient les autorités gouvernementales, fidèles à l'idée communément admise suivant laquelle la croissance économique participe absolument à la réduction de la pauvreté¹³³, celle-ci n'a paradoxalement pas reculé ; et ceci bien que le pays ait enregistré à certains moments, un taux de croissance assez remarquable¹³⁴. Le Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) (sorte de *business plan* qui conditionnait l'éligibilité du Cameroun à l'Initiative Pays Pauvre Très Endetté (IPPTE) qu'avait initié les institutions de Bretton Wood, à l'issue du sommet du Millénaire¹³⁵ au cours duquel l'humanité s'engageait à réduire l'extrême pauvreté) qui était censé guider l'action gouvernementale dès 2003, n'a pas eu de résultats probants. Plutôt, l'on a observé une relative déchéance manifestée par une stagnation du taux de pauvreté et une aggravation des situations de précarité, qui conduiront d'ailleurs aux « émeutes de la faim » de 2008¹³⁶. Puis, l'on a changé de document et plus tard, il a fallu l'abandonner afin d'opter pour une vision cette fois. Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) et la *vision 2035*¹³⁷ annoncés en grande pompe, n'ont pas été non plus d'une grande utilité pour la situation de pauvreté du pays.

Sous l'effet cumulé des dérives de gestion dans l'administration publique et d'une situation sécuritaire de plus en plus délétère, la croissance n'a pas été améliorée de façon

¹²⁹ P. Hugon, « Nouveaux défis économiques et financiers en Afrique subsahariennes », *Revue internationale et stratégique*, vol.46, n°2, 2002, pp.107-118.

¹³⁰ INS, « Enquête démographique et de santé et à indicateurs multiples (EDS-MICS) », septembre 2012, pp.187-190.

¹³¹ En même temps que la pauvreté est un facteur de conflits, ceux-ci constituent aussi un facteur de pauvreté.

¹³² Cameroun – Troisième Enquête Camerounaise auprès des Ménages, 2007, p.2.

¹³³ S.C. Nana-Sinkam, *Le Cameroun dans la globalisation. Conditions et prémisses pour un développement durable et équitable*, Yaoundé, CLE, 1999, p.73.

¹³⁴ Entre 2004 et 2014 par exemple, le taux de croissance du Cameroun est estimé à près de 7% du PIB.

¹³⁵ Le sommet du Millénaire s'est tenu au siège des NU à New York du 6 au 8 septembre 2000. C'est à l'issue de ce sommet qu'ont été adoptés les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) au rang desquels celui de réduire l'extrême pauvreté et la faim dans le monde.

¹³⁶ C.M. Ngo Tong, « L'opérationnalisation de la stratégie de croissance pro-pauvres au Cameroun », *Revue Interventions économiques*, n°56, 2016, en ligne, consulté le 03 avril 2021 à 16h34min.

¹³⁷ Vision 2035 est un document-programme de projection et de planification du développement élaboré en 2009 par le gouvernement camerounais en vue de l'atteinte de l'émergence en 2035.

significative, du moins, de manière à reconsidérer le niveau de vie des populations, dont une part considérable soit près de 40% en 2014, demeure encore sous le seuil de pauvreté¹³⁸. Quant à l'emploi, mis à part quelques tentatives de redressement grâce d'une part aux recrutements massifs comme ce fut le cas en 2011 avec l'opération gouvernementale de recrutement des 25 000 jeunes diplômés, ou d'organiser un secteur informel en plein essor d'autre part, la situation n'a pas véritablement évolué. Selon une enquête de l'Organisation internationale du Travail (OIT) réalisée auprès des entreprises informelles du Cameroun en 2017, il ressort que non seulement le secteur informel contribue à près de 57,6% dans le PIB national, mais il constitue près de 90% de la population active du pays¹³⁹. De plus en plus de jeunes sans véritable qualification inondent le marché de l'emploi, d'autres écument les espaces publics, les avenues et rues en proposant divers services et sévices.

La pauvreté et son principal gradient qu'est le désœuvrement de la population camerounaise, laisse libre cours à la débrouillardise quelquefois dénudée de vertu. Ainsi se développe le banditisme à diverses échelles. Des agressions répétées qui installent un climat d'insécurité dans nos rues, et l'émergence des groupes en armes qui taxent, volent et pillent les populations¹⁴⁰. Outre le banditisme dans la plupart des cités camerounaises, le phénomène des coupeurs de route qui a élu domicile dans les régions septentrionales, de même que le terrorisme de la secte islamiste BH, sont très illustrateurs du rôle de la pauvreté dans le développement de la conflictualité au Cameroun.

En effet, bien qu'étant ancien comme l'a démontré Saïbou Issa¹⁴¹, le phénomène *zarguina* a connu une accentuation particulière vers le début du XXI^e siècle, du fait justement de l'accroissement de la pauvreté, mais aussi de ce qu'à elles seules, les régions de l'extrême-nord, du nord et de l'Adamaoua cumulent jusqu'en 2018, plus de 56% de la population pauvre du pays¹⁴². Le graphique suivant donne un aperçu des disparités de pauvreté au Cameroun saisies sur la seule année 2014.

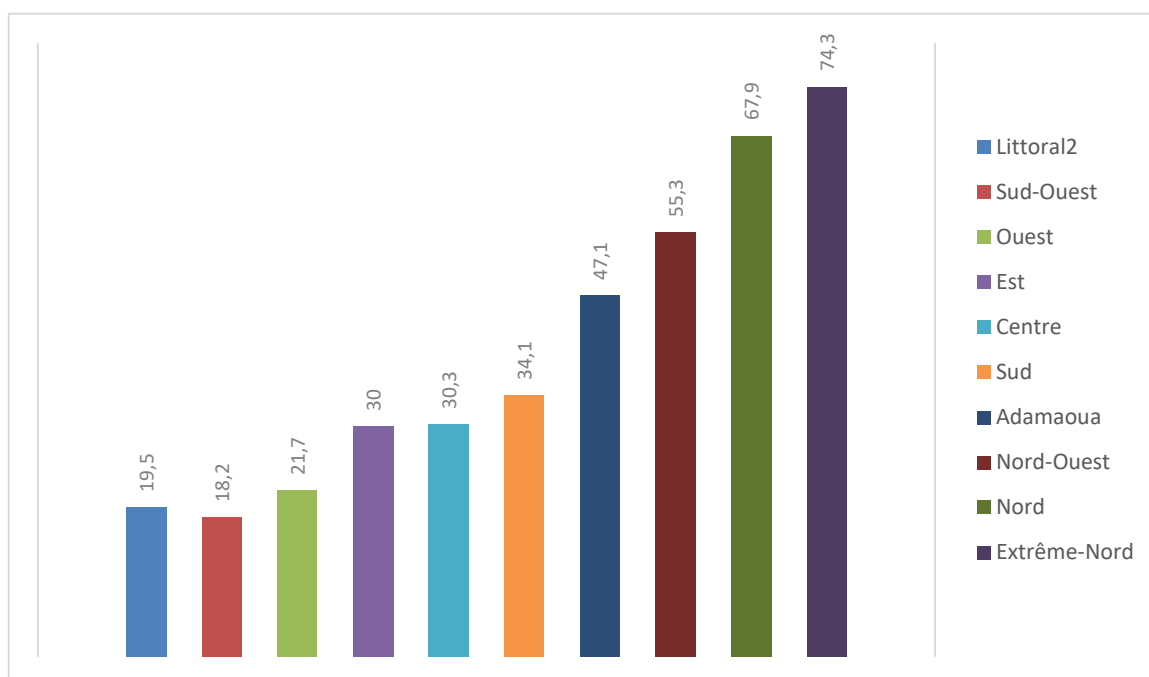
¹³⁸ Banque Mondiale, « Cameroun : créer des opportunités de croissance inclusive et de réduction de la pauvreté », en ligne, url : Cameroun : créer des opportunités de croissance inclusive et de réduction de la pauvreté | AfriqueRenouveau, consulté le 02 avril 2021 à 10h50min.

¹³⁹ B. Fomba Kamga (dir.), *Enquête auprès des entreprises informelles du Cameroun*, Bureau International du Travail, Equipe d'Appui Technique de l'OIT au Travail décent pour l'Afrique centrale, 2017, p.8.

¹⁴⁰ C. Abé, « Pratique et productivité de la criminalité transfrontalière en Afrique centrale : l'exemple des Zarguina », *Bulletin de l'APAD*, n°25, 2007, mis en ligne le 15 juin 2007, consulté le 03 avril 2021 à 15h30min.

¹⁴¹ I. Saïbou, « Conflits et problèmes de sécurité aux abords sud du Lac Tchad (XVI^e-XX^e siècle). Dimension historique », Thèse de Doctorat Ph.D, Université de Yaoundé I, 2001, p.138.

¹⁴² Banque Mondiale, « Cameroun-vue d'ensemble », en ligne, url : Cameroun - Vue d'ensemble (banquemonde.org), consulté le 03 avril 2021 à 11h20 min.

Figure n°2: Taux de pauvreté régionale en 2014

Source : Institut National de la Statistique, Données ECAM 2 et 4, in, PNUD, Rapport national sur le développement humain 2019, p.67.

Entre grand banditisme et terrorisme, le nord du Cameroun (non administratif) se présente en effet comme un terrain fertile à la sanctuarisation des entreprises d'instabilité, dans un contexte où l'extrême pauvreté semble avoir figé les populations dans un « état primitif », où leurs actions ne sont désormais guidées que par le seul instinct de survie. L'implantation de BH dans cette région est d'ailleurs très pertinente dans ce sens. Sur les traces du mode de recrutement de cette secte, l'on observe que nombre de ses adeptes sont des jeunes pour la plupart désœuvrés, à qui elle propose un travail à temps plein, une « cause » à défendre et mieux, un salaire alléchant, susceptible de les rendre riches¹⁴³, ou tout au moins, de les sortir de la misère dans laquelle ils végètent depuis leur naissance.

2.3. Inégalités et fracture sociale

À l'observation des communautés d'humains qui peuplent notre temps, quels que soient les espaces géographiques considérés, et ceci à quelques nuances prêtes, le moins que l'on puisse dire c'est que le temps du monde est essentiellement inégalitaire. Il cultive et expose la différence. Il creuse des fossés et crée des fractures, en opposant face à face : la richesse

¹⁴³ O. Abami, « Les techniques d'enrôlement des combattant de BH », *Thinking Africa*, Note d'analyse politique n°85, mars 2020, pp.1-12.

exubérante à l'exécrable misère, la jouissance bavarde à la carence endémique, l'arrogance, la folie, la démesure et l'exhibitionnisme à la déshumanisation, la platitude extrême, et la carence aiguë. C'est cette polarisation de la société, saisie tant dans son expression monde que dans ses sous-basements locaux, et que l'on peut résumer dans le versus fort simplificateur riches-pauvres, que Dahlia Namian, à la suite de Romain Gary¹⁴⁴, décrit comme une « société de provocation »¹⁴⁵. Autant dire sans détour que les masses pauvres, privées de toutes possibilités de satisfaire leurs besoins primaires réels, et bernées par les prestidigitations d'une poignée d'ultrariches, les regardent de toute impuissance, dilapider les ressources de la planète¹⁴⁶, qui s'amenuisent à vue d'œil.

Il y'a lieu de noter que les inégalités résultent d'une répartition non équitable des richesses au sein d'une société. Elles aboutissent généralement à une situation de fracture qui génère des clivages sociaux, suivant plusieurs schémas, au rang desquels nous pouvons identifier les exemples suivants : riches pauvres ; hommes-femmes ; jeunes adultes.../. Dans le cadre de cette étude, les inégalités financières, génératrices du clivage riches-pauvres, sont les plus à même de rendre compte des formes de conflits identifiables tout au long de l'histoire récente de la société camerounaise.

D'un point de vue général, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) faisait en 2018, le constat alarmant suivant lequel moins de 10% des personnes les plus riches de la planète monopolisent à elles seules près de la moitié des richesses mondiales¹⁴⁷. Mieux, remarquait le PNUD, le niveau d'inégalité des revenus évaluée à l'échelle mondiale grâce au coefficient de Gini¹⁴⁸, avoisine de plus en plus l'extrême unité, rendant compte d'une situation de grave inégalité. De même, le PNUD observe que dans les pays en développement, les inégalités se sont accrues de plus de 11% en seulement 20 ans (entre 1990 et 2010), s'érigeant définitivement comme un problème de grande importance pour la stabilité de ces pays¹⁴⁹.

¹⁴⁴ R. Gary, *Chien blanc*, Paris, Gaillimard, 1970.

¹⁴⁵ D. Namian, *La société de provocation : Essai sur l'obscénité des riches*, Montréal, Lux Québec, collection « Lettres libres », 2023.

¹⁴⁶ *Ibid.*

¹⁴⁷ PNUD, « Les inégalités monétaires dans le monde », en ligne, url : www.cm.undp.org, consulté le 04 avril 2021 à 15h30 min.

¹⁴⁸ Le coefficient de Gini (G) est un indice d'inégalité. Il calcule la distance moyenne entre les classes cumulatives de la population et les niveaux de vie cumulés, sur une échelle de 0 à 1. Lorsqu'il est égal à zéro, chaque individu de la population a le même niveau de revenu, indiquant ainsi l'absence d'inégalités ou une situation d'égalité parfaite. Par contre, lorsqu'il est égal à l'unité, cela signifie qu'un seul individu monopolise l'ensemble des revenus de la société.

¹⁴⁹ PNUD, « Les inégalités monétaires dans le monde ».

Au Cameroun, l'écart entre riches et pauvres n'a cessé de se creuser depuis les indépendances. Les premières décennies postcoloniales ont été marquées à la fois par une situation sécuritaire délicate jusqu'en 1971 ; et une croissance économique plus ou moins efficacement stimulée par de fortes politiques interventionnistes de l'État. Bien que les premières décennies soient marquées par l'émergence d'une classe intermédiaire, l'on observe dès le début des années 1980 les effets néfastes d'une croissance économique certes remarquable, mais dont les revenus sont repartis de façon inéquitable dans la société. Le monde rural principalement croule sous l'effet de la pauvreté, tandis que dans les villes, les écarts, bien que visibles, semblent moins prononcés. Cette période correspond d'ailleurs à un mouvement massif des populations, allant des campagnes vers les villes. La crise économique a décuplé le pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté¹⁵⁰. De 40% en 1984, l'on est passé à plus de 53,3% en 1996¹⁵¹. Bien que l'on note un recul de la pauvreté qui se stabilise à 40% vers les années 2000, les inégalités elles semblent s'aggraver. Le coefficient de Gini montre que malgré le ralentissement de la pauvreté, les inégalités sont demeurées constantes et ont dans certains cas augmenté, comme le montre le tableau suivant :

Tableau n°2: Inégalité au Cameroun entre 1996 et 2001 selon l'indice de Gini

Années	1996		2001	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Indice de Gini	0.449	0.345	0.406	0.369
Total	0.406		0.408	

Source : C.Y., Ngoudji Tameko, « Inégalité et polarisation au Cameroun pendant et après les programmes d'ajustement structurel », Mémoire de DEA en Économie mathématique et Économétrie, Université de Yaoundé 2, 2008, p.86.

On observe ainsi qu'en cinq années, l'écart riches-pauvres s'est creusé de 0.2 point suivant le coefficient de Gini. Dans les faits, on constate comme l'a d'ailleurs démontré Ngoudji Tameko qu'en 1996, les 20% des personnes les plus riches de la population camerounaise ont

¹⁵⁰ Sous les effets cumulés des multiples dévaluations monétaires, des changements du cout de vie, des revenus moyens de la population.../, le seuil de pauvreté a plusieurs fois varié au Cameroun. En 1984, était considéré comme pauvre les revenus se situant en dessous de 68 800FCFA ; en 1984, il était de 185 490FCFA en 1996 ; et de 232 547FCFA en 2001. Ces seuils ont été estimés à partir de la consommation des ménages à différentes périodes concernées

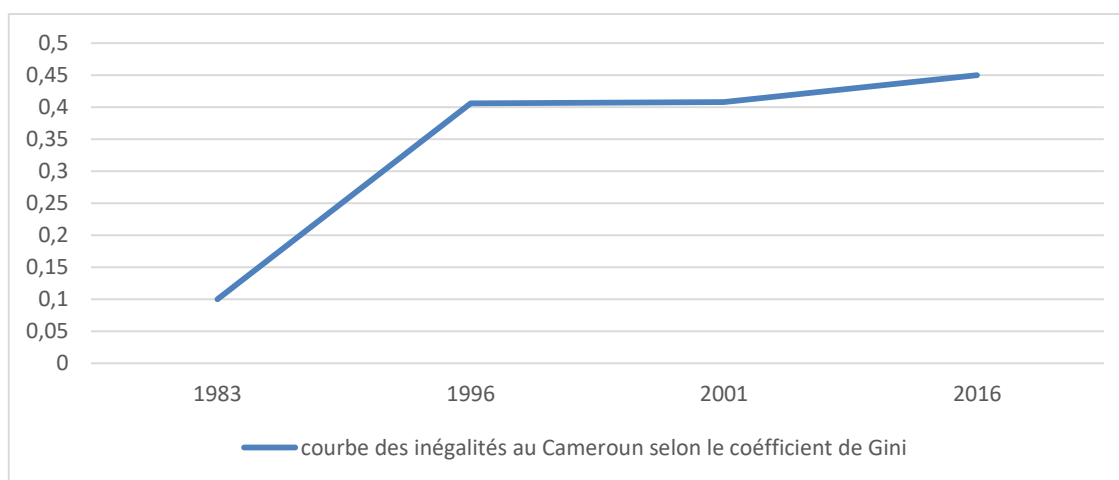
¹⁵¹ C.Y. Ngoudji Tameko, « Inégalité et polarisation au Cameroun pendant et après les programmes d'ajustement structurel », Mémoire de DEA en Economie Mathématique et Econométrie, Université de Yaoundé 2, 2008, p.86. Voir aussi J. Mebada, « La pauvreté des ménages et bien-être individuel au Cameroun, une analyse spatiale et régionale du phénomène, *Halshs*, 2018, p.2, consulté le 07 avril 2021 à 22h 37 min.

consommé sept (7) fois plus de richesses que les 20% les plus pauvres. En 2001, ce même ratio est passé à huit (8) fois plus de richesses¹⁵².

Ainsi, vers la fin du millénaire, 20% à peine de la population camerounaise parmi la plus riche concentre la quasi-totalité des revenus ; alors que la classe moyenne disparaît et que la société se polarise par une fracture définitive entre riches et pauvres. Le constat fait d'une situation de pauvreté aggravée et de cette fracture sociale a conduit les autorités à adopter dès 1998 déjà, une stratégie qui consistait substantiellement à poursuivre « avec efficacité » la lutte contre la pauvreté au Cameroun, de manière à réduire considérablement et durablement la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté ; de même que les inégalités¹⁵³. Une politique que viendra entériner le DSCE, conçu comme noté précédemment dans le sillage des OMD.

Pourtant, durant les deux dernières décennies, la pauvreté a peu reculé comme nous l'avons relevé, et les inégalités quant à elles ont augmenté. L'indice de Gini a varié d'à peu près 40% (0.4) vers 2001, pour plus de 45% (0.45) vers 2016, soit 5 points de pourcentage, selon l'Agence Française de Développement (AFD)¹⁵⁴.

Figure n°3: Courbe des inégalités au Cameroun selon le coefficient de Gini entre 1983 et 2016



Source : Données cumulées des travaux d'enquête évoqués ci-haut

¹⁵² *Ibid.*

¹⁵³ C.M. Ngo Tong, « L'opérationnalisation de la stratégie de croissance pro-pauvre au Cameroun », *Revue Interventions économiques*, n°56, 2016, pp.1-2, en ligne, consulté le 05 avril 2021 à 14h36 min.

¹⁵⁴ AFD, « Changement structurel, modèles de croissance et inégalité au Cameroun », en ligne, url : <https://www.afd.fr/fr/carte-des-projets-changelent-structurel-modele-de-croissance-et-inegalites-au-cameroun>, consulté le 05 avril 2021 à 11h52min.

Cette figure illustre à escient l'évolution des inégalités au sein de la population camerounaise ces dernières années. Elles influent sur les dynamiques sociales telles que l'accroissement de la pauvreté, la santé, l'éducation ; en même temps qu'elles accentuent la fréquence de l'instabilité politique, de la criminalité et des conflits divers¹⁵⁵. Ce d'autant plus qu'en contexte camerounais, la minorité riche est accusée de faire main basse sur les ressources du pays et l'ensemble des fruits de la croissance. Ainsi, l'on observe une étroite liaison entre ressources publiques et richesses privées, schéma dominant dans le processus de formation de la bourgeoisie locale¹⁵⁶ ; rompue dans la plus crasse paresse. C'est dire qu'ici, pour comprendre les inégalités au sein de la société camerounaise, il n'est nullement besoin de « creuser jusqu'à la racine » comme le recommandait Jean Jacques Rousseau en son temps¹⁵⁷. Elles ne sont pas tributaires à un capitalisme ronflant, comme cela peut être le cas dans certains pays industrialisés, mais davantage à une crise de gouvernance politique et économique.

Un sentiment d'injustice sociale envahit ainsi les masses entassées dans les bidonvilles, les bas-fonds et les *ilobis* ; nourrissant les frustrations et fixant définitivement une fracture sociale dont le prix fort se paye dans la révolte, les émeutes, les formes labiles et pourtant tenaces d'insécurité ; qui sont à saisir comme des mécanismes d'adaptation à un système sociopolitique devenu hostile. Dans un contexte où l'horizon immédiat semble de plus en plus obscurci, la solution se perçoit désormais ailleurs. Partir loin parce que vivre et mourir ailleurs est pour beaucoup de camerounais en manque de perspectives comme d'africains d'ailleurs, le meilleur, sinon que le seul moyen d'exister. Ce départ, à la fois émotionnel, citoyen, spirituel et physique ; profite à des formes sociales marginales et recluses à l'image des groupes terroristes et radicaux, des bandes armées, des gangs et toutes sortes d'entreprises fondée sur l'insécurité ; et pouvant offrir une garantie de justice bien qu'à postériori illusoire.

2.4. Crise de gouvernance politique et désastre économique

La crise de gouvernance politique et économique se présente comme un facteur déterminant des formes de conflictualités qui minent la société camerounaise. Par crise de gouvernance -qu'elle soit politique ou économique-, nous entendons une faillite des mécanismes de régulation et de gestion de l'État, tributaire à un enrayement des institutions républicaines rythmées par des pratiques politico-économiques déviantes. Pour en rendre

¹⁵⁵ Ayodele Odusola et al. (Dir.), *Inégalités de revenus en Afrique subsaharienne. Tenances divergentes, déterminants et conséquences*, PNUD, 2017, p.2.

¹⁵⁶ Bayart, *l'État au Cameroun*.

¹⁵⁷ J.J. Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, 1755, p.75, texte repris par B., Bachofen, B., Bernardi, Paris, Flammarion, 2012.

compte, deux idées majeures peuvent être mobilisées : d'une part, la pétrification des institutions républicaines et du cadre démocratique fortement liée au néopatrimonialisme qui a rythmé l'évolution récente du pays ; et d'autre part, le coût social de la dépense improductive, de l'accaparement et des détournements de fonds publics, qui rendent compte du désastre économique camerounais.

2.4.1. Crise de gouvernance politique : du néopatrimonialisme

De manière très brève, l'on peut dire du néopatrimonialisme qu'il est une forme d'expression subtile de régime totalitaire (patrimonialisme), qui tend à légitimer le pouvoir des potentats par la présence d'institutions républicaines¹⁵⁸. L'érection des régimes néopatrimoniaux en Afrique s'inscrit dans la continuation des pratiques ayant eu cours durant la régulation coloniale, du moins en termes de centralisation du pouvoir, de violence et de privation. Ainsi, analyser le néopatrimonialisme au Cameroun revient à faire lumière sur la duplicité des modes de fonctionnement des systèmes politiques qui s'y sont succédés. Ceux-ci se caractérisent d'une part par des structures officielles dont la pertinence se dissipe dans la longue distance qu'ils accusent avec les pratiques, au point de ne préserver qu'un vil aspect esthétique ; et d'autre part, des structures réelles, principalement reflets des compromis sociaux et très souvent éloignées de la réalité telle qu'elle est présentée par le discours officiel. Dans les faits, le clientélisme est érigé en mode de régulation de la vie politique ; les pouvoirs législatifs et judiciaires sont aphones, car muselés par une forte pénétration de l'exécutif et mis à ses ordres¹⁵⁹. La presse quant à elle est tout aussi muselée, tandis que la société civile et l'opposition politique officielle sont marginalisées, dans un contexte où les réseaux personnels et les systèmes de solidarité l'emportent sur l'institutionnalisation de l'État¹⁶⁰.

Le système a su créer une forme de démocratie servile dans laquelle il a embrigadé toutes les formes de dissidences, lorsque la répression et les privations de liberté ne suffisaient pas. Il est parvenu à neutraliser les potentialités concurrentielles des différentes entreprises politiques d'opposition, et à dominer celles-ci lors de différents processus électoraux depuis 1992¹⁶¹. En lieu et place des instances de contre-pouvoir, ce sont plutôt des guildes qui ont émergées sous

¹⁵⁸ J-F. Médard, « L'État néo-patrimonial en Afrique noire », in J-F. Médard, (dir.), *États d'Afrique noire : Formation, mécanisme et crise*, (dir.), Paris, Karthala, 1991, pp.323-353.

¹⁵⁹ C. Awono, « Le néo-patrimonialisme au Cameroun : Les leçons sur le mal africain », Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de maître es sciences politiques, Université de Sherbrooke, 2011, p.2.

¹⁶⁰ M. Kamto, « Quelques réflexions sur la transition vers le pluralisme politique au Cameroun », G. Conac (dir.), *L'Afrique en transition vers le pluralisme politique*, Paris, Economica, 1993, pp.209-236.

¹⁶¹ M.E. Owona Nguini, et H-L. Menthong. « « Gouvernement perpétuel » et démocratisation janusienne au Cameroun (1990-2018) », *Politique africaine*, vol.150, no.2, 2018, pp.97-114.

l'effet d'un clientélisme triomphant¹⁶² ; tandis que de partout, des ménestrels issus de ces guildes tentent désespérément de se faire repérer et coopter par le régime en place, en s'illustrant avec véhémence à sa défense et à la diffusion de ses « préceptes » dans un langage politique plus putassier que populiste. On aboutit donc à une opposition moribonde et à la vérité, complètement subjuguée par le pouvoir central qui à terme, est parvenu à mettre en place une cosmétique politique et institutionnelle aux allures démocratiques, visant à dissimuler sa coloration disciplinaire et autoritaire¹⁶³. Autrement dit, face majoritairement aux pressions externes faisant échos à quelques acteurs internes, l'on a pensé s'emparer de la démocratie en possédant quelques-uns de ses signes extérieurs. Lesquels sont l'organisation des élections supposés libres, la tout autant supposée séparation des pouvoirs, la cosmétique institutionnelle, etc.

Quant aux pratiques de gouvernances, elles sont conduites dans une logique d'exaltation du chef de l'État, acteur privilégié de la politique dirigiste-volontariste tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du pays¹⁶⁴. Le système administratif s'apparente au Cameroun à une société pyramidale au sommet de laquelle « trône » le chef de l'État, véritable potentat dont la seule volonté maintient l'équilibre institutionnel du pays tout entier. Les services déconcentrés, du sommet des ministères jusqu'aux confins de leurs démembrements locaux, constituent un réseau au travers duquel coule la source vitale volontariste du chef de l'État. D'ailleurs, toutes les initiatives prises à quelque niveau que ce soit du réseau administratif découlent de ses « très hautes instructions ».

Le clientélisme dans sa forme la plus expressive entraîne une « alliance hégémonique »¹⁶⁵, qui stabilise le jeu politique dans un système de répartition autant des sphères du pouvoir que des richesses nationales. La première alliance hégémonique fut celle qui normait les rapports entre l'État du Cameroun indépendant -à devenir- et les puissances coloniales dont principalement la France, au travers du pacte colonial évoqué plus haut. Puis, en instaurant un régime monolithique à partir de 1966, le Cameroun scellait dans le droit fil néopatrimonial, une nouvelle alliance hégémonique entre Ahmadou Ahidjo, Salomon Tandem Mouna et John Gu Foncha. La transition politique de 1982, du temps qu'elle fut consentie, remplissait les

¹⁶² C'est d'ailleurs suivant cette logique que certaines formations politiques dites d'opposition ont rallié le pouvoir en place, ou encore que l'on retrouve ça et là des groupes et mouvement de soutiens au pouvoir central.

¹⁶³ Owona Nguini et Menthong, « « Gouvernement perpétuel »... », p.98.

¹⁶⁴ Y.A. Chouala, *La politique extérieure du Cameroun. Doctrine, acteurs, processus et dynamiques régionales*, Paris, Karthala, 2014, pp.29-73.

¹⁶⁵ L. Sindjoun, « Le champ social camerounais : désordre inventif, mythes simplificateurs et stabilité hégémonique de l'État », *Politique africaine*, n°62, 1996, pp.57-67.

conditions d'un nouvel âge de l'alliance hégémonique au Cameroun ; jusqu'à ce qu'elle vole en éclat et consacre une nette rupture, qui ouvrirait le champ des possibilités de nouvelles alliances ; tandis que les anciennes soit étaient démantelées, soit consolidées par de nouvelles allégeances.

Sous l'ère du renouveau, l'alliance hégémonique au Cameroun construite autour de la personne du chef de l'État et par lui, s'est définitivement affirmée comme mode de gouvernance et de gestion étatique. Une alliance dans laquelle chacune des parties même les plus infimes, sont appelées à jouer une partition dont la finalité reste le maintien du *statu quo*. Des hautes sphères du pouvoir jusqu'aux derniers recoins du système clientéliste, s'est installé un circuit d'échange de bons services duquel sont exclues les masses et les forces dissidentes, non-membres de l'alliance. L'État est devenu un prédateur pour les populations qu'il ponctionne, alors qu'en retour, il demeure incapable de remplir ses fonctions régaliennes, principalement parce qu'il est pris en otage par la classe dirigeante¹⁶⁶. Corruption au sommet de l'État, trafic d'influence, détournement de fonds... serpentent les arcanes du pouvoir et plongent le pays tout entier dans un vaste canular ubuesque, que l'on masque sous des oripeaux d'un État de droit, entretenu par des slogans et des discours à l'emporte-pièce ; tandis que de partout, les masses croulent sous la pauvreté induite par un véritable désastre économique.

2.4.2. Le désastre économique : entre dépense improductive, accaparement des ressources et détournement de fonds

Dans le sillage du néopatrimonialisme, en même temps que les alliances hégémoniques ont confisqué les arcanes du pouvoir, elles se sont aussi assurées le contrôle des circuits rentiers de l'économie nationale, dès lors mise à sac¹⁶⁷. Le désastre économique au Cameroun tient de plusieurs facteurs. Mises à part les dynamiques historiques sur lesquelles nous sommes abondamment revenus *supra*, il importe aussi de nous appesantir sur certaines réalités internes et postcoloniales à l'image de la dépense improductive, de l'accaparement et des détournements de fonds, repérés au sommet de l'État.

2.4.2.1. La dépense improductive

Celle-ci tient à la fois de ce que l'on a désigné comme les éléphants blancs d'une part, et du train de vie exubérant de l'État d'autre part.

¹⁶⁶ Awono, « Le néo-patrimonialisme au Cameroun... », pp.36-38.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p.41.

2.4.2.1.1. Les éléphants blancs

Le phénomène des éléphants blancs est très couru sur le continent africain depuis les indépendances. Il fait substantiellement référence à une réalisation d'envergure prestigieuse, mais qui à terme, s'avère plus coûteuse que bénéfique. Devenant finalement un fardeau financier. Au Nigéria voisin, l'on a encore tout frais le souvenir de *Tinapa* : un carrefour commercial construit sur le modèle de Doubaï, réalisé à hauteur de 450 Millions de Dollars. En Côte d'Ivoire, l'on peut noter la Basilique « Notre-Dame-de-la-Paix » de Yamoussoukro, de nos jours encore désignée comme l'un, si ce n'est le plus grand édifice religieux catholique dans le monde. Un chantier qui avait mobilisé plus de 40 milliards de FCFA entre 1986 et 1990¹⁶⁸, en plein contexte de crise économique et d'ajustement structurel. Les éléphants blancs restent dans l'histoire de nos sociétés comme des témoins à charge de la faillite de leurs géniteurs. Ils accusent une gouvernance hasardeuse, un développement non-maîtrisé, un déni des besoins réels des populations qui ne sont presque jamais consultées, une mise en vacances du simple bon sens sur lequel triomphent la mégalomanie et l'escroquerie. Ainsi émergent des gouffres à sous dans des pays qui manquent souvent de tout¹⁶⁹.

Au Cameroun, l'on a observé à travers l'histoire, la prolifération d'une faune infrastructurelle bondée d'éléphants blancs. Certes que pour beaucoup de ces échecs patents, l'on a attribué leur faillite à la crise économique du courant des années 80. Toutefois, il en est également que cette faillite tient des logiques prévaricatrices et des techniques d'accaparement des richesses nationales. En effet, pour fructifier les prébendes et créer de la richesse à leur niveau, il a été question pour les chefs de plusieurs départements ministériels « d'inventer » des cadres légaux au sein desquels l'extraction et la prédation pouvaient se donner libre cours. C'est ainsi que l'on a assisté à une véritable prolifération institutionnelle au cours de la décennie 1975-1985, sur fond d'une lutte acharnée mettant en scène plusieurs départements ministériels, avec pour enjeu le contrôle de ces pitances¹⁷⁰. Société de Développement de la Riziculture dans la Plaine de Mbo (SODERIM), Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture à Yagoua (SEMRY), Société de Développement du Cacao (SODECAO), Mission de développement des Semences et des cultures vivrières (MIDEVIV), Mission de Développement

¹⁶⁸ Imatin, « La basilique Notre Dame de la Paix de Yamoussoukro », *Diaspora Echos*, en ligne, url : La basilique Notre Dame de la Paix de Yamoussoukro : découvrez combien a coûté sa réalisation | diasporaechos, consulté le 09 avril 2021 à 16h25min.

¹⁶⁹ C. Hessoun, « L'Afrique noire des éléphants blancs », *La nouvelle Tribune*, 2012, en ligne, url : L'Afrique noire des éléphants blancs – La Nouvelle Tribune, consulté le 9 avril 2021 à 17h06min.

¹⁷⁰ S. Brunel, « Les difficultés du Cameroun : fin d'un modèle ou crise de croissance ? », *L'information géographique*, vol.67, n°1, 2003, (pp.134-142), pp.137-138.

d'Ombessa (MIDO), *Wum Area Development Authority* (WADA), Centre national de développement des entreprises coopératives (CENADEC)..., sont quelques-unes de ces initiatives, qui ont été happées et gobées par des pontes du régime, tapis dans les hautes sphères de l'État¹⁷¹.

De même, l'on se souvient du dernier comice agropastoral tenu à Ebolowa et à l'issue duquel, promesse était faite par le Président de la République d'initier plusieurs entreprises qui devaient booster l'économie nationale. Par exemple, voyait le jour une Société de Transformation industrielle du Manioc à Sangmélima (SOTRAMAS), dont l'ambition était de créer une véritable industrie adossée sur la production et la transformation du fameux tubercule. Née en 2011, la SOTRAMAS aura tenu à peine 4 années avant de sombrer en 2015, comme plusieurs structures avant elles et dont quelques-unes constituent la liste non exhaustive présentée supra. Relevons dans la même veine, la Société des Produits Agricoles du Cameroun (SPAC) basée à Bafang. Elle a été lancée et fermée durant la même année 2010, alors qu'elle ambitionnait de s'emparer du marché national de production de poulets. Il en a été de même du projet d'exploitation du maïs, du manioc et du riz, initié dans la foulée du comice agropastoral de 2011. En effet, c'est en 2009 qu'un accord de 37,65 millions de Dollars US est signé entre le Cameroun au travers du MINEPAT, et la Export-Import Bank of India à New Delhi¹⁷². L'objet de cet accord est d'initier au Cameroun, une exploitation à grande échelle des cultures mentionnées précédemment. C'est à Ebolowa dans le sud du pays que l'on a vu émerger les infrastructures dudit projet, qui étaient présentées dans le cortège des « grandes réalisations »¹⁷³, comme quelques-uns des nombreux changements qu'allait inaugurer le comice agropastoral de 2011. L'image suivante résume à elle seule l'ampleur de l'échec de ce projet :

¹⁷¹ *Ibid.*, p.137.

¹⁷² E. Adjouda, « Cameroun : une dette de 18 milliards de FCFA abandonnée dans la broussaille », *Actu.com*, 2018, en ligne, consulté le 10 avril 2021 à 7h43 min.

¹⁷³ « Le Cameroun des grandes réalisations » : Slogan politique souvant repris par les membres et sympathisants du RDPC lors des élections présidentielles d'octobre 2011

Image n°1: Des tracteurs issus de l'accord MINEPAT-Export-Import Bank of India abandonnés à la merci de la nature



Source : E., Adjouda, « Cameroun : une dette de 18 milliards de FCFA abandonnée dans la broussaille », *Actu.com*, 2018, en ligne, consulté le 10 avril 2021 à 7h43 min.

L'on a acquis à grands frais, des entreprises d'exploitation ou de production de produits divers, que l'on a abandonnés à l'agonie. Les motifs d'abandon de ces projets sont toujours tous aussi sombres « qu'inexplicables ». Il ressort cependant qu'en tout temps, le défi n'a pas été d'ordre financier, puisque les fonds sont « toujours » mobilisés en amont. D'autres facteurs sont dès lors à explorer. Outre les dynamiques sociales complexes et leurs possibles incidences sur de tels projets, il importe d'insister sur le défi de gestion que posent ces initiatives, surtout lorsque les pratiques de gouvernances financières restent majoritairement marquées par des mentalités prévaricatrices et gabegiques.

2.4.2.1.2. Le train de vie de l'État

De manière générale, le train de vie de l'État évalué à l'échelle nationale peut être compris comme l'ensemble des dépenses prévues et étalées sur un exercice budgétaire. La dépense ici englobe généralement la masse salariale, les besoins en équipement, les dépenses ponctuelles, etc. Au Cameroun, les institutions de Bretton Wood ont plusieurs fois attiré l'attention des autorités sur la nécessité de réduction du train de vie de l'État, depuis les PAS imposés vers la seconde moitié des années 80. En effet, l'administration publique camerounaise se caractérise par une dépense particulièrement élevée pour le maintien des signes extérieurs de richesse qui lui sont propres. Mis à part le standing exigé dans l'équipement de ses services, les fonds d'entretien, de rénovation, sans oublier les sorties planifiées ou improvisées, le parc automobile, toujours renouvelé, rendent compte de ce qu'au sein de l'administration publique camerounaise,

l'on est bien loin d'une ascèse monastique. Jusqu'en 2019, l'on estimait les dépenses de l'État à plus de 21,6% du PIB national, pour une part d'un peu plus de 4% réservée aux dépenses publiques en termes d'équipements et de besoins ponctuels¹⁷⁴.

L'achat des véhicules administratifs est l'une des pistes sur lesquelles l'on peut retracer les excès de l'administration publique camerounaise. Pratique devenue « quasiment incontrôlée », elle a englouti des centaines de milliards de francs CFA depuis les indépendances¹⁷⁵. Chaque année, près de sept (7) milliards de FCFA des fonds publics sont consacrés à l'achat de ces véhicules¹⁷⁶. En 2001, le Premier ministre, Peter Mafany Musonge, exprimait son inquiétude face à l'exagération des dépenses consacrées au parc automobile de l'administration dont il avait alors la charge. Dans une correspondance adressée à certains de ses collaborateurs, il déclarait :

Il m'a été donné de constater que certains départements ministériels viennent trop hâtivement de s'engager dans un vaste programme d'acquisition des véhicules sans rapport avec les besoins réels et peu soucieux de la conjoncture économique du pays toujours préoccupante bien qu'en constant redressement¹⁷⁷.

En plus des véhicules hors de prix, il ne faudrait pas oublier la surfacturation, qui s'est érigée en norme dans toutes les dépenses publiques, et qui alimente les sommes faramineuses de la plupart des marchés publics, eux-même réservés à certaines catégories d'individus privilégiés par le sort, suivant une politique d'accaparement exprimée à tous les niveaux de l'organe d'État. La mercuriale des prix par exemple, entendue comme un outil de contrôle et de maîtrise de la dépense publique, utilisé dans le seul cadre des transactions avec l'État, s'est avérée dans notre pays, un puissant outil d'absorption des richesses étatiques dans l'exécution de ses chantiers. Quand le prix d'un article peut être doublé, parfois triplé, mieux, multiplié à souhait au nom de la mercuriale des prix elle-même très fluctuante, c'est bien que la dépense publique est ouverte aux excès. Donnant dès lors la voie à toutes sortes d'accaparements.

2.4.2.2. Accaparement et détournements

¹⁷⁴ J. Ndouyou, « Réduction du train de vie de l'État : une économie de 60 milliards », *Cameroun Tribune*, 04 juin 2020, en ligne, url : Réduction du train de vie de l'État : une économie de 60 milliards (cameroon-tribune.cm), consulté le 10 avril 2021 à 8h 52 min.

¹⁷⁵ Investir au Cameroun, en ligne, url : www.investiraucameroun.com/Dans le cadre de la réduction du train de l'État le Cameroun veut rationaliser ses achats de véhicules administratifs, consulté le 10 avril 2021 à 9h13min.

¹⁷⁶ CIN, « L'achat des véhicules administratifs fait des vagues », 03 Aout 2001, en ligne, consulté le 10 avril 2021 à 9h30min.

¹⁷⁷ *Ibid.*

La vie politique en Afrique est marquée par des logiques non institutionnelles, qui convergent toutes vers l'accapement de l'État et de ses ressources par les élites au pouvoir. C'est pour rendre compte de cette prise en otage de l'État et de ses ressources que nombre d'auteurs ont développé une pensée très féconde sur la notion de néopatrimonialisme en Afrique. L'idée du néopatrimonialisme a en effet l'intérêt d'être moins normative que celle de la corruption d'État, et plus comparative que celle de la « politique du ventre » présentée par Bayart¹⁷⁸. L'accapement répond à un besoin quasi instinctif de sécurité que l'on voudrait *ad vitam aeternam*, dans un contexte où : en même temps que l'on bénéficie des largesses du système en place, l'on craint toutefois sa mise en faillite, ajoutée à une conscience d'infraction et aux craintes d'un système autorégulateur de son équilibre interne, très souvent secoué par des luttes de positionnement et d'intérêt. Ainsi en vient-on à des détournements de fonds publics, illustrant à l'escient le processus d'accumulation qui se joue à l'ombre des structures politico-administratives modernes¹⁷⁹.

Il serait cependant injuste de présenter le Cameroun comme un État historiquement rompu dans les pratiques d'accapement. Celles-ci ont émergé brutalement à la faveur des chocs conjoncturels, dont principalement le traumatisme des PAS. Pourtant, le pouvoir politique camerounais annonçait aux aurores du renouveau, une romance d'intégration et de solidarité (qui réprimait toute hypothèse d'accapement et d'individualité), devant faire du Cameroun « une société saine, harmonieuse, solidaire dans ses luttes comme dans la jouissance des fruits du développement »¹⁸⁰. Cependant, de 1998 à 2004, l'on a estimé les détournements de fonds au Cameroun à plus de 1 845 milliards de FCFA¹⁸¹. Malgré la mise sur pied d'une batterie de mesures allant dans le sens de rompre avec cette tradition d'accumulation par la malversation¹⁸², celle-ci s'est plutôt accentuée. Durant la dernière décennie, l'État du Cameroun a en effet perdu plus de 6000 milliards de FCFA dans les détournements de fonds publics, soit plus du triple de la somme accumulée jusqu'en 2004¹⁸³. Mis à part le besoin d'accumulation des richesses, les détournements répondent à plusieurs autres facteurs, dont la construction d'un capital social,

¹⁷⁸ J.-F. Bayart, *L'État en Afrique : la politique du ventre*, Paris, Fayard, 2006.

¹⁷⁹ *Ibid.*

¹⁸⁰ Propos du président Paul Biya, lors d'un discours tenu en novembre 1982 à l'occasion du conseil national de l'UNC. Voir, F. Pigeaud, *Au Cameroun de Paul Biya*, Paris, Karthala, 2011, p.30.

¹⁸¹ AFP, « Au Cameroun, Les détournements de fonds publics atteignent au moins 2,8 milliards d'euros », *Jeune Afrique*, 10 février 2011, en ligne, consulté le 10 avril 2021 à 10h 50min.

¹⁸² Parmi ces mesures, l'on peut noter : l'opération dite « épervier » dès 2006, la mise sur pied durant la même année d'une commission nationale anti-corruption par le décret n°2006/088 du 11 mars 2006, la création du Tribunal Criminel Spécial (TSC) par la loi n°2011/028 le 14 décembre 2011.

¹⁸³ Données cumulées des chiffres présentés au TSC et repris par le quotidien *Emergence* dans son édition du 11 avril 2019.

économique et politique, qui convergent vers l'accaparement, et que Médard avait bien distingué chez le *big man*. Selon Médard en effet le *big man* doit :

« ...accumuler des ressources dans une perspective de consolidation de son pouvoir et de sa survie politique. Les ressources qu'il cherche à accumuler sont d'ordre politique et économique. Il fait fructifier ses ressources économiques par ses ressources politiques et inversement. Il peut s'enrichir grâce à la politique, mais il doit être riche pour faire de la politique. D'une façon plus générale, il accumule et il contrôle les accès aux ressources matérielles afin de pouvoir redistribuer et, par le patronage, accumuler un capital symbolique de nature politique. Dans un système politique de légitimité faible, seule la pratique du patronage combinée avec celle de la coercition permet de se créer les soutiens indispensables »¹⁸⁴.

Ainsi, dans un contexte de compétition entre des *big men*, l'accumulation, la prédation, le pillage et le détournement, se présentent comme les seules options de survie politique. Dès lors, le bien-être des gens d'en bas se retrouve bridé par la faune insatiable d'hommes politiques qui « s'adonnent frénétiquement à la danse du ventre et du scalp, autour des dépouilles opimes de la république et de ses citoyens »¹⁸⁵. Ces dynamiques néopatrimoniales structurantes de l'État camerounais occasionnent des luttes autour des portions de pouvoir, des luttes pour le patronage et pour le contrôle des ressources. Si bien qu'avec suffisamment de recul, l'on peut aujourd'hui soutenir que la centralisation et la confiscation du pouvoir post et néocolonial par les régimes néopatrimoniaux qui se sont succédés au Cameroun, sont fortement crisogènes, et majoritairement sources des velléités sécessionnistes de la partie camerounaise dite anglophone¹⁸⁶. De même, en détournant l'essentiel des richesses nationales pour se constituer des fortunes personnelles exubérantes, les élites politiques plongent la société dans un malaise qui la rend propice à l'émergence de toutes sortes de conflictualités.

Ces dynamiques fortement conflictogènes, qu'elles soient de l'héritage colonial, des rémanences de la tutellarisation, ou encore des dérives de gouvernance, constituent la matière première à partir de laquelle l'industrie des conflits est parvenue à naître et à s'étendre au Cameroun. Elles se métastasent à l'intérieur des substructures sociales, sous l'effet de mutations à la fois structurelles et conjoncturelles ; puis reparaissent sous la forme : soit des facteurs de seconde génération, soit alors d'éléments catalyseurs d'instabilité, d'insécurité et de conflits.

¹⁸⁴ J.-F. Médard, « L'État patrimonialisé », *Politique Africaine*, n°39, 1990, pp.25-36. Voir aussi « Le « Big man » en Afrique : Esquisse d'analyse du politicien entrepreneur », *L'année sociologique*, troisième série, vol.42, Paris, PUF, 1992, pp.167-192.

¹⁸⁵ A. Kom, *Education et démocratie en Afrique. Le temps des illusions*, Paris, L'Harmattan /CRAC, 1996, p.7. (Préface de Fabien Eboussi Boulage)

¹⁸⁶ P.-K. Bouopda, *Cameroun, du protectorat vers la démocratie 1884-1992*, Paris, l'Harmattan, 2008.

CHAPITRE II : FACTEURS SECONDAIRES ET PRINCIPAUX CATALYSEURS DES CONFLITS ARMÉS AU CAMEROUN

Mises à part les dynamiques historiques et les ingérences étrangères, la conflictualité en Afrique, d'un point de vue général, est également tributaire à une catégorie de facteurs qui relèvent majoritairement des dynamiques du dedans. Ce sont en effet des pratiques, des choix politiques, sociaux et économiques, qui se révèlent porteurs d'une grande charge conflictuelle. L'abondance et la complexité de ces dynamiques du dedans, les accointances qu'elles entretiennent avec les dynamiques historiques et du dehors plongent la réalité du conflit en Afrique dans un imbroglio complexe, dont il est difficile et pourtant nécessaire de défaire le nœud de concaténation. Migrations internes, explosion démographique, porosité des frontières, défaut sécuritaire, changements climatiques, pluralité ethnique et difficile altérité... sont quelques réalités internes qu'il est nécessaire d'ausculter.

De manière très schématique, nous avons présenté précédemment les facteurs primaires de la conflictualité en Afrique et au Cameroun plus particulièrement, comme l'ensemble des éléments de causalité : soit, qui découlent des dynamiques historiques et structurelles principalement identifiées comme les formes primaires de causalités des conflits dans notre contexte, soit, qui deviennent des motifs de guerre, parce qu'ayant été exacerbés par des dynamiques internes. Dans la plupart des États africains, l'industrie de fabrique et de distribution spatiale de la violence donne l'illusion que ces facteurs, pourtant seulement secondaires, constituent cependant, les principales artères au travers desquelles la violence semble circuler. Or, à l'analyse, il ressort par exemple que le facteur primaire de pauvreté endémique, manifestée principalement dans les zones rurales, va générer le phénomène d'exode et l'afflux massif des populations vers les centres urbains. Entraînant au passage, non seulement la recrudescence de l'insécurité urbaine, mais aussi l'accroissement des litiges fonciers (entre autres), du fait d'une offre foncière urbaine incapable de soutenir la masse de population qui ne cesse dès lors de s'accroître. La croissance démographique incontrôlée devient dès lors un facteur de conflit, car, elle résonne avec la pauvreté¹⁸⁷. Dans certains États comme la Chine ou l'Inde, qui cumulent à eux seuls près de 3 milliards d'habitants, la forte population constitue un réel atout pour l'économie. Mais dans notre contexte, c'est un facteur de conflits, parce que la pauvreté gagne les populations de plus en plus nombreuses. De même, la mauvaise gouvernance

¹⁸⁷UNFPA, *Démographie, paix et sécurité au Sahel*, Dakar-Ponty Sénégal, UNFPA, Bureau de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, 2016, p.5

entraîne la faillite de l'État sécuritaire, qui aboutit à l'abandon, ou l'enclavement des périphéries (par exemple). Exposant le pays à l'infiltration des menaces en provenance d'États voisins, sécuritairement instables.

Toutefois, il est juste de reconnaître qu'il existe aussi des facteurs secondaires, dont il n'est pas évident de faire le lien direct avec les formes dites primaires de causes identifiées précédemment. Cette catégorie de facteurs est secondaire en ce qu'à elle seule, elle ne constitue pas un mobile de conflit pertinent. Elle profite plutôt d'une situation déjà fragilisée par certains facteurs primaires, pour faciliter l'émergence des phénomènes conflictuels. L'on retrouve dans cette catégorie l'ensemble des éléments que nous avons désignés comme des catalyseurs de la conflictualité. Dans ce sens, il est important de préciser que la pauvreté constitue un des catalyseurs les plus importants de la conflictualité au sein de nos sociétés. Toutefois, l'on ne saurait la réduire à un simple catalyseur, car, elle fait écho à la mauvaise gouvernance et donc, doit être à juste titre logée au rang des facteurs primaires liés à la gouvernance, telle qu'étudiée *supra*. Il est donc question dans ce chapitre de saisir d'une part les facteurs secondaires de la conflictualité au Cameroun, perceptibles au travers des dynamiques sociopolitiques et de leurs intrications complexes. D'autre part, il est question d'analyser les principaux catalyseurs des conflits en contexte camerounais tout particulièrement.

1. Facteurs secondaires : les dynamiques sociopolitiques et leurs intrications complexes

Il s'agit entre autres des effets de la forte mobilité interne des populations, de l'accroissement démographique, de l'enclavement des zones dites périphériques, des effets de contagions de l'insécurité dans les États voisins, et de la faillite de l'État sécuritaire.

1.1. Les migrations

Dans leur rapport aux conflits armés, les migrations se posent comme une catégorie de facteurs non négligeables. Pour en rendre compte au Cameroun, il est nécessaire de considérer à la fois les migrations internationales et les déplacements internes.

1.1.1. Les migrations internationales

D'emblée, disons que la forte mobilité humaine dans nombres d'États africains est source des formes multiples de conflits qui travaillent le continent, à l'image des litiges fonciers¹⁸⁸ et

¹⁸⁸ G.M., Dong Mognol, « Migrations internes et problèmes fonciers : les cas de Makenene et Mbangassina dans la région du Mbam, de 1926 à nos jours », Thèse de Doctorat Ph. D. en Histoire, Université de Yaoundé I, 2007.

des frondes xénophobes qui rendent compte de la difficile cohabitation entre migrants et locaux, du fait majoritairement du contexte socioéconomique et des perceptions construites autour du migrant. D'une part, celui-ci est perçu comme le délinquant et bandit venu d'ailleurs. D'autre part, il est l'envahisseur qui jouit de toutes les richesses du pays, surtout lorsqu'il bénéficie d'une aide des ONG comme PLAN international ou encore, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR). En effet, longtemps présentés comme victimes et/ou conséquences des conflits, les migrants/migrations (internes et externes) s'érigent de plus en plus en de véritables canaux, des véhicules, mieux, des entrepreneurs de l'insécurité à travers le monde en général, en Afrique et au Cameroun en particulier.

Dans un sens, cette situation peut être le fait de l'inefficacité des politiques sécuritaires nationales, ajoutée à celle des mécanismes de prise en charge des migrants, conditionnant ces derniers qui de manière quasi instinctive, développent d'exécrables techniques de survie dans des environnements hostiles. Le migrant qui se retrouve ainsi privé de repères, se découvre dès lors de nouveaux talents de trafiquant, de coupeur de routes, de pirate, de bandit...¹⁸⁹. L'insécurité urbaine dans la ville de Maroua par exemple, est présentée par le Lamido comme un fait consécutif à l'afflux massif des migrants tchadiens et nigériens dans cette ville¹⁹⁰. De même, l'irruption à Garoua Boulai (Est-Cameroun), ou encore à Ngaoui (Adamaoua) de fortes communautés centrafricaines a participé de l'accentuation de l'insécurité dans cette ville frontalière du Cameroun, qui a d'ailleurs subi de nombreuses attaques de bandes armées¹⁹¹. Dans un autre sens, la position du migrant est parfois très enviée par des locaux. Ce qui ne va pas sans susciter des mécontentements. En effet, grâce à l'action des ONG, certains migrants mènent un train de vie nettement « supérieur » à celui des populations locales, en proie à la pauvreté et au chômage. Le migrant devient ainsi cet ennemi étranger à qui l'on attribue le malaise social et les difficultés économiques locales. L'on assiste donc à une conflictualisation des rapports migrant-locaux, sous le couvert d'une recrudescence des élans xénophobes.

1.1.2. Les migrations internes

Dans le contexte camerounais, les mouvements internes particulièrement, observés depuis 1960 présentent des flux très variés, en fonction du contexte politique et économique,

Voir aussi E.J. Fofirir Nzossie, « Les déterminants de l'offre alimentaire vivrière dans les villes du Nord-Cameroun », Thèse de Doctorat Ph.D en Géographie Economique, Université de Ngaoundéré, 2013, pp.85-91.

¹⁸⁹ Sando Ndima, P., 40 ans, 1^{er} Adjoint au Sous-Préfet de Bertoua 1^{er}, Bertoua le 28 avril 2021.

¹⁹⁰ Sa Majesté Bakary Yerima Bouba Alioum, 60 ans environ, Lamido de Maroua, Maroua le 20 avril 2021.

¹⁹¹ V.J. Ngoh, *Le Cameroun de 1884 à nos jours (2018) : Histoire d'un peuple*, Traduit de l'anglais par Ateba Ngoa Moise Médiatures Ltd., Limbe, Design House, 2019, pp.342-343.

en même temps qu'ils y participent. Le tableau suivant nous permet de saisir au mieux l'ampleur de ce phénomène jusqu'en 2010 au moins.

Tableau n°3: Flux migratoires régionaux au Cameroun jusqu'en 2010

Régions d'origine et de destination	Entrants	Sortants	Bilans migratoires
Centre	784 404	346 594	+437 810
Adamaoua	92 168	110 025	-17 857
Est	98 304	98 333	-29
Extrême-Nord	66 050	358 061	-292 011
Littoral	874 250	322 395	+551 855
Nord	287 152	86 789	+200 363
Nord-Ouest	88 146	395 549	-307 403
Ouest	185 158	809 635	-624 477
Sud	127 024	160 057	-33 033
Sud-ouest	226 263	141 481	+84 782
Total du flux migratoire	5 431 575		

Source : Données cumulées tirées de : J., Youana et M., Guifo, *3^e recensement général de la population et de l'habitat, Mouvements migratoires*, Vol.II, Tome 09, Bureau Central des Recensements et des Études de Population, 2005, pp.71-79.

Il ressort principalement de ce tableau que sur une population d'un peu plus de 17 millions d'habitants à la période considérée, 5 431 575 personnes, soit à peu près 30% de la population globale est en mouvement. Une mobilité interne bien grave qui entraîne de lourdes conséquences. Pour la comprendre, deux catégories migratoires peuvent être observées, afin de mettre en évidence leur incidence sur la conflictualité. Il s'agit d'une part de l'exode rural, et d'autre part des mouvements communautaires de masse.

1.1.2.1. L'exode rural

L'exode rural de manière générale traduit une réalité relativement complexe. Toutefois, l'on peut dire l'exode rural en tenant compte de trois principales notions : la notion du motif de départ, qui peut être d'une part précipité lorsqu'il est consécutif à un événement conjoncturel majeur (sécheresse, épidémie, guerre, etc.), d'autre part plus planifié et étalé sur des périodes relativement longues ; la notion d'intensité du phénomène de laquelle dépendront la rudesse ou la souplesse de ses conséquences ; et la notion de sens du déplacement, généralement entendu comme allant de la campagne vers la ville¹⁹². Suivant ces trois principales notions, l'on peut dire que l'exode rural évoque de manière négative, le phénomène de déplacement des populations rurales vers les villes.

¹⁹² J-C. Barbier, G. Courade et P. Gubry, « L'exode rural au Cameroun », *Cahiers ORSTOM*, Série Sciences Humaines, vol. XVIII, n°1, 1981-1982, pp.107-147.

Toute la difficulté que pose l'exode rural au Cameroun, réside en ce qu'il s'exprime de manière à la fois massive et brutale¹⁹³. L'ampleur du phénomène dans notre pays a été telle qu'il a précipité l'effondrement des équilibres encore fragiles, qui tentaient de se constituer au lendemain de la colonisation. Le musicien camerounais Talla André-Marie proposait à ses contemporains un tube dans lequel il remarquait d'un ton bien que jovial, mais surtout inquiet, l'envergure de ce phénomène : « où vas-tu paysan... où vas-tu étudiant... où vas-tu demoiselle... où vas-tu donc chauffeur... ? Je vais à Yaoundé la Capitale... »¹⁹⁴. En effet, la révolution verte lancée dès 1972 par le président Ahidjo avait pour ambition de réaliser une percée à la fois poétique (en ce qu'elle aurait concrétisé l'espoir d'un libéralisme planifié abouti) ; et justement « révolutionnaire » (en ce qu'elle envisageait booster de façon exponentielle la production agricole nationale, dans un contexte où la faillite des économies africaines de manière générale se profilait peu à peu, telle que l'avait prédit René Dumont)¹⁹⁵. Le monde rural se présentait dans le projet de « révolution verte », comme l'un des principaux pivots sur lequel devait s'appuyer la production agricole. De manière logique donc, l'échec de la révolution verte, cumulé aux effets de la crise économique courant des années 80, a présidé à l'accélération de l'exode rural au Cameroun¹⁹⁶.

En 1970 en effet, près de 16% seulement de la population camerounaise vivait dans les grandes villes¹⁹⁷. Les campagnes encore pleines de vie, faisaient promesse d'une économie primaire épanouie (principalement adossée sur l'agriculture) si bien encadrée, telle que semblait l'avoir reçu le projet de « révolution verte ». Seulement, à partir de 1980, l'on est passé à plus de 34% pour une croissance sans cesse évolutive qui culmine à près de 52% dans la décennie 2005-2010, si l'on considère les données issues du recensement général de la population camerounaise opéré en 2005¹⁹⁸. La situation sociale dans les agglomérations comme Douala ou Yaoundé est devenue explosive. Le crime et la pauvreté augmentent, tandis que le logement et les questions foncières se complexifient davantage.

¹⁹³ *Ibid.*

¹⁹⁴ A-M. Talla, « Je vais à Yaoundé », *FIESTAT, Société française du son*, réédition 1977.

¹⁹⁵ Dumont, *L'Afrique noire est mal partie...*, 1962.

¹⁹⁶ J.C. Williame, « Cameroun : les avatars d'un libéralisme planifié », *Politique Africaine*, n°18, 1985, (pp.44-70), p.44.

¹⁹⁷ P. Gubry et al., « La population du Cameroun au recensement de 1976 », *ORSTOM*, Fonds documentaire, n°17845, 1985, p.9. ; voir aussi : Banque Mondiale, « Population rurale (% de la population totale)-Cameroun », en ligne, consulté le 27 décembre 2021 à 20h35min.

¹⁹⁸ J. Youana et M. Guifo, *3^e recensement général de la population et de l'habitat, Mouvements migratoires*, Vol.II, Tome 09, Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population, 2005, p.216.

L'exode rural se présente comme une dynamique sociale initiatrice des conflits au Cameroun pour différentes raisons. Principalement, il est à considérer d'une part les questions de cohabitation que ce phénomène soulève, et d'autre part, la difficile équation de l'espace qui se pose sous la forme des litiges fonciers.

Les centres urbains tels que Yaoundé et Douala se présentent comme de véritables écoumènes de la forte diversité nationale. Cette concaténation confinée des horizons culturels de notre pays ne va pas sans poser de problèmes, eu égard aux différences d'habitudes, de pratiques et de représentations qui se frottent les unes les autres, provoquant quelquefois des frictions explosives. Reconnaissons cependant pour lever toute équivoque que ces frictions ne sont pas le seul fait des différences, bien que celles-ci y participent grandement. Toutefois, ce sont les contraintes économiques et parfois politiques, qui président à l'érection des formes de confrontations, sur fond d'une différenciation exacerbée des identités ethnoculturelles et régionales. Autant dire que les questions de cohabitation au sein des villes camerounaises où se frottent des populations de divers horizons ethniques, ne sont pas uniquement le fait des écarts de toute nature qui puissent exister entre elles -bien qu'elles y participent grandement-, mais davantage l'expression des contradictions économiques et politiques. Par exemple, lorsqu'à Yaoundé, certaines des manifestations populaires du courant des années de braise ; menées par une frange de la population se réclamant d'un imaginaire ethnique Beti, en appellent à « ... stopper l'avancée impérialiste des Bamilékéés... »¹⁹⁹, il se pose certes une question de cohabitation, mais celle-ci n'est pas fondamentalement liée à une haine viscérale qui opposerait les peuples mentionnés, mais davantage à un contexte fragile d'incertitudes économique et politique, dès lors favorable à ce type de discours.

Quant à l'incidence de l'exode rural sur les dynamiques foncières ; exprimée principalement en termes d'accentuation des litiges axés autour des terres, il tient principalement de ce que le besoin premier manifesté par les masses en provenance des villages est celui du logement. En peu de mots, il est question pour les nouveaux arrivants de trouver un lieu où faire logis. La prise d'assaut des villes par des villageois de plus en plus nombreux provoque une surpopulation qui retentit sur la valeur immobilière. Les contradictions de la juridiction foncière nationale, prise entre droit foncier traditionnel et droit foncier moderne, héritage colonial lui-même en proie à des contradictions internes ; et la mauvaise foi des

¹⁹⁹ Collectif Changer le Cameroun, *Le Cameroun éclaté : une ontologie commentée des revendications ethniques*, Yaoundé, Editions C3, 1992, cité par L. Sindjoun, G. Gourade, « Le Cameroun dans l'entre deux », *Politique africaine*, 1996, p.8.

« vendeurs de terrains » aidant, la surpopulation urbaine finit par engendrer une carence en termes d'habitat. L'économie foncière de nos grandes villes se retrouve ainsi embrigadée dans de nombreux et « interminables » litiges dont la récurrence autant que la forte incidence sur la cohésion sociale faisaient dire à Thomas Tchaya, l'un de nos informateurs, que les questions foncières se présentent comme le défi majeur de la société camerounaise dans sa quête de cohésion²⁰⁰.

1.1.2.2. Les autres mouvements internes de masse

À côté de l'exode rural, les mouvements internes des populations au Cameroun se sont opérés sous divers motifs ces dernières années. Principalement, l'on peut considérer d'une part le motif sécuritaire, et d'autre part le motif économique qui sous-tend aux déplacements autorisés et parfois initiés par les autorités.

Du point de vue sécuritaire, notons qu'avec la dissémination des menaces sur certaines régions du triangle national, les migrations internes se sont grandement accentuées. Que ce soit la nébuleuse BH ou encore le récent conflit dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, l'une des multiples conséquences de ces crises sécuritaires est le déplacement massif des populations de ces zones en direction des autres régions du pays, plus stables, ou du moins, moins instables. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unis pour les Réfugiés (UNHCR), BH dans l'ensemble du bassin du lac-Tchad a précipité près de trois millions de personnes hors de leurs terroirs²⁰¹. Dans le même sens, VOA-Afrique fait état de ce qu'en seulement quatre années de « crise anglophone », plus de 700.000 camerounais des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ont fui leurs localités d'origine pour s'installer dans la partie occidentale du Cameroun jusqu'en 2020²⁰². Par exemple, Patrick Sando Ndima, l'un de nos informateurs, nous renseigne que la situation sécuritaire fragile dans l'extrême-nord Cameroun a entraîné un afflux massif des populations dans la région de l'Est en général, et particulièrement dans la ville de Bertoua. Ce qui participe selon lui à complexifier le travail des autorités traditionnelles, administratives et des forces de maintien de l'ordre face au regain des tensions sociales, à la recrudescence du grand banditisme et des litiges fonciers²⁰³.

²⁰⁰ Tchaya, Thomas, 58 ans environ, Adjoint d'administration à la sous-préfecture de Bafia, Bafia le 14 janvier 2017.

²⁰¹ UNHCR, « La violence perpétrée par BH et d'autres groupes armés a entraîné le déracinement de 2.9 millions de personnes dans le bassin du lac Tchad », en ligne, consulté le 19 mai 2021 à 7h25min.

²⁰² E.J. Ntap, « Difficile intégration pour les camerounais déplacés internes », *VOA-Afrique- Migrations*, 04Novembre 2020, en ligne, consulté le 19 mai 2021 à 7h40min.

²⁰³ Sando Ndima, 40 ans, Adjoint au Sous-préfet de l'arrondissement de Bertoua 1^{er}, Bertoua, le 28 avril 2021.

Quant aux déplacements encadrés par l'autorité, ils sont motivés par des facteurs à la fois démographiques et économiques. Du point de vue démographique, il s'est agi principalement de désengorger les zones surpeuplées et de rechercher l'équilibre régional en termes des densités de population. En effet, la carte démographique nationale présente de très grands contrastes entre des régions « surpeuplées » telles que le nord-ouest, l'ouest, les villes de Yaoundé, Douala, etc. ; et des régions pourtant vastes en termes de superficie, mais majoritairement inoccupées à l'image de l'Est, de l'Adamaoua, du sud, etc. Ainsi par exemple, le 3^e recensement général de la population camerounaise dont les résultats datent de 2005 fait état de ce que l'Ouest et le Nord-Ouest sont les principales régions d'émigration internes au Cameroun, du fait de leurs densités. Jusqu'en 2005 en effet, la région de l'ouest présentait un solde migratoire négatif de -624.477, tandis que le Nord-Ouest culminait à -307.403 habitants²⁰⁴.

À côté de la recherche des équilibres de densités, l'activité économique a motivé le laxisme et parfois l'action des autorités en faveur de la mobilité des populations. Ainsi, des programmes ont vu le jour à l'image du « Programme de migration et de services de soutien agricole », adressé principalement aux régions septentrionales. En effet, entre 1976 et 2010, la population de l'extrême-nord a quasiment doublée. La densité moyenne de la population y est passée de 41 hbts/km² à près de 100 hbts/km², soit 3,5 fois celle du Nord et 6 fois celle de l'Adamaoua²⁰⁵. Pour y faire face, les autorités ont initié une politique migratoire qui consistait substantiellement à désengorger les campagnes et villes de l'Extrême-nord ; en transférant le trop-plein de population vers les zones dites « vides »²⁰⁶ comme la plaine de la Bénoué, et certaines localités du vaste plateau de l'Adamaoua²⁰⁷. Ainsi, déjà vers les années 80, un flux massif de plus de 200 000 migrants est écoulé vers les zones à fortes potentialités agricoles comme Bibémi, Pitoa, Rey-Bouba, Tchéboa...

À rebours de ce déversement, plusieurs faits majeurs dont principalement l'objectif de l'administration postcoloniale de ramener les populations montagnardes de l'extrême-nord sur les plaines. Après les indépendances du Cameroun, la descente des montagnards septentrionaux

²⁰⁴ J. Youana et M. Guifo, *3^e recensement général de la population Humaine, Mouvements migratoires*, Vol.II, Tome 09, Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population, 2005, p.XVIII.

²⁰⁵ E.J. Fofirir Nzossie, « Les déterminants de l'offre alimentaire vivrière dans les villes du Nord-Cameroun », Thèse de Doctorat Ph/D en Géographie Economique, Université de Ngaoundéré, 2012-2013, p.85.

²⁰⁶ S. Ndembo, « Le développement rural dans la plaine de la Bénoué (Cameroun) : changements géographiques et permanence sociale », Thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, Institut d'Etude du Développement Economique et Social (IEDES), 1998, p.39.

²⁰⁷ Nzossie, « Les déterminants de l'offre alimentaire vivrière dans les villes du Nord-Cameroun », pp.85-90.

vers les piedmonts qui était déjà une préoccupation au temps des colons, s'est réaffirmée comme un objectif prioritaire dans les politiques locales et même globales de développement initiées par les autorités. Dans ce sens, les mesures administratives au lendemain des indépendances ont conduit à un véritable déversement de la population vers les piedmonts, saturant très rapidement les plaines de l'Extrême-Nord. Dans l'immédiat, l'ouverture vers la plaine de la Bénoué s'est présentée comme une possibilité de plus en plus large, à mesure que l'on descend vers l'Adamaoua et l'est du pays. Dès lors, l'administration camerounaise a initié nombres de projets adossés sur les flux migratoires de plus en plus nombreux, dans un contexte animé d'une part par l'effervescence des projets de développement initiés par l'État sur l'ensemble du territoire national, et d'autre part l'enthousiasme que consacrait l'idée diffuse d'unité nationale qui consacrait l'ensemble du territoire national comme un espace dans lequel tout camerounais était chez lui sans aucune restriction. Entre autres projets, nous pouvons citer le projet Guider ; le Projet Nord-Est-Bénoué ; le projet Sud-Est-Bénoué ; et les projets Ouest-Bénoué et Vallée de la Bénoué²⁰⁸.

L'idée de promouvoir un équilibre national des densités humaines, et de capitaliser tant économiquement que politiquement les flux migratoires, était honorable et assez poétique. Cependant, si dans l'immédiat elle a été reçue avec suffisamment de bonne volonté de la part des populations vivant dans les « espaces vides » (pour le peu qu'elles étaient), fort est de reconnaître qu'elle a généré à moyen et à long terme des effets néfastes et pervers, qui retentissent sur la cohésion sociale en posant principalement le problème de cohabitation. Ainsi, en restant dans le droit fil de l'exemple septentrional susévoqué, notons que la dissémination des migrants dans les piedmonts de l'Extrême-nord et la plaine de la Bénoué allait poser le problème de l'insertion des migrants ; dans un territoire longtemps resté sous l'emprise des Foulbé, bien qu'il présentait autrefois tous les traits significatifs d'un « espace vide »²⁰⁹. De même, bien que l'autorité initie dès 1974 de résoudre les questions foncières en s'accaparant de toutes les terres nationales par l'ordonnance n°74/1 du 06 juillet 1974, force est de constater que très vite, la gestion foncière est devenue la principale source de revenus pour les autorités traditionnelles, à travers l'octroi aux étrangers des droits d'usage sur le sol,

²⁰⁸ Ndembou, « Le développement rural dans la plaine de la Bénoué (Cameroun) : changements géographiques et permanence sociale », p.111.

²⁰⁹ *Ibid.*

l'arbitrage des conflits fonciers et agropastoraux de plus en plus nombreux et soumis à diverses taxations, la réglementation et la répression de diverses formes de violations²¹⁰.

1.2. L'« explosion » démographique

Les analyses précédentes ont révélé une population camerounaise en croissance exponentielle depuis les indépendances. En effet et compte tenu de l'absence des données démographiques fiables à son accession à l'indépendance, les premières estimations de la population camerounaises datent du tout premier recensement général (aboutis) de sa population de 1976. Toutefois, plusieurs auteurs estiment qu'à l'avènement de la République fédérale du Cameroun en 1961, le pays compte approximativement quatre (4) millions d'habitants : soit un peu plus de trois (3) millions d'habitants pour le Cameroun oriental, et 850 000 habitants pour le Cameroun occidental²¹¹. Très vite, l'État camerounais postcolonial réalise la nécessité d'avoir une maîtrise des effectifs de sa population, en vue de mieux contrôler ses projections en matière de développement. Ainsi, entre 1960 et 1976, les autorités s'efforceront de mettre en place des mécanismes efficaces d'estimation de la masse démographique nationale, dont la plupart ne permettront malheureusement pas d'avoir des données démographiques nationales fiables²¹². Notons au passage les enquêtes régionales de 1960-1965, le recensement administratif de 1967, le recensement agricole de 1972-1973 ; et en 1976, le recensement général qui permet au Cameroun de connaître de manière relativement précise les effectifs de sa population.

En avril 1976, le Cameroun initie un recensement général de sa population dont les résultats font état d'une population globale de l'ordre de 7 131 833 habitants. Cependant, avec l'enquête d'évaluation devant rendre compte de la pertinence de ces résultats, l'on a estimé que ceux-ci accusaient un déficit estimable à près de 7% en moyenne. Ainsi, par le décret n°77/786 du 30 septembre 1977, le gouvernement camerounais fixait la population du pays à 7 663 246 habitants. En 1986, les chiffres du second RGPH révèlent une croissance de près de 3 millions d'habitants, faisant passer le nombre de camerounais à plus 10 493 655 d'âmes. En 2005, ce chiffre est passé à un peu plus de 17 463 836 habitants selon le 3^{ème} RGPH de la même année ; et selon les dernières estimations faites entre 2005 et 2010, il y aurait un peu plus de 20 millions

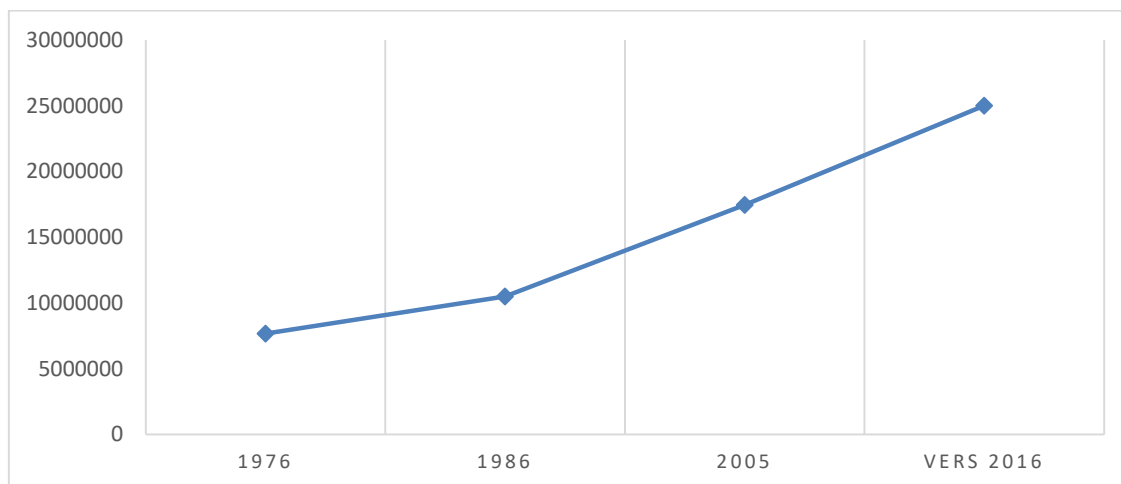
²¹⁰ Nzossie, « Les déterminants de l'offre alimentaire vivrière dans les villes du Nord-Cameroun », p.90.

²¹¹ A. Nkougourou Ebongue et E. Fotso, « Cameroun », in, Groupe de Démographie Africaine, *L'évaluation des effectifs de la population des pays africains*, Tome 1, Paris, ORSTOM, 1980, p.15.

²¹² *Ibid.*, pp.24-26.

de Camerounais. Quant à la dernière décennie (2010-2020), l'on a pu estimer que la population camerounaise avoisinait désormais les 25 millions d'habitants²¹³.

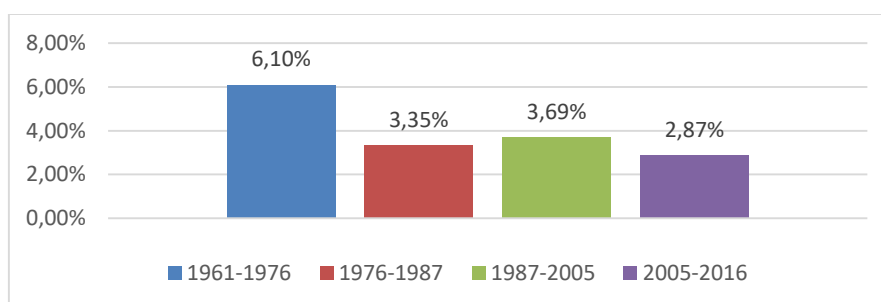
Graphique n°1: Évolution de la population camerounaise depuis 1961



Source : Données cumulées des estimations de la population camerounaise depuis 1961

Ce graphique met évidence une croissance continue et exponentielle de la population camerounaise durant la période considérée. En effet, de 1976 à 2016 au moins, la population du pays a plus que triplé, avoisinant des taux de croissance de près de 3% par an, comme le montre le graphique suivant, représentant la croissance démographique du Cameroun de 1976 à 2016.

Graphique n°2: Aperçu du taux de croissance moyenne de la population camerounaise entre 1961 et 2016



Source : Données calculées à base des éléments d'enquêtes issus des différents RGPH évoqués plus haut

L'on observe une croissance fulgurante durant la première période considérée (6,10% entre 1961 et 1976). Elle est certes due aux mêmes motifs qui sous-tendent la constante croissance durant les périodes suivantes, mais il importe aussi de considérer l'imprécision des

²¹³ Ces chiffres constituent les résultats des différents RGPH et des estimations du Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population (BUCREP), en ligne, url : <http://www.bucrep.cm/index.php/fr/recensements/>, consulté le 27 juin 2021 à 19h45min.

statistiques durant cette boucle, et les difficultés *supra* évoquées. Toutefois, disons tout de même que l'explosion démographique au Cameroun est bien évidemment subséquente aux progrès remarquables, effectués principalement dans les domaines de la santé et manifestés dans les faits par une couverture sanitaire de plus en plus dense, assurant une chute des taux de mortalité infantile cumulée à un fort taux de natalité.

Depuis les années 1960, les politiques et les stratégies de développement au Cameroun ont considéré la population comme un moteur du développement à travers une croissance démographique maîtrisée, la formation du capital humain via l'investissement dans la jeunesse, dans les domaines clés et dans l'allongement de l'espérance de vie²¹⁴. L'idée a de tout temps été de faire de la population, l'acteur principal de son propre développement. Pourtant, l'on observe que malgré la volonté -plus ou moins sincère- des autorités de capitaliser sur la forte croissance démographique du pays pour booster le développement socioéconomique, plusieurs éléments d'entraves participent à l'éloigner des schémas prometteurs et glorieux auxquels elle est destinée, pour la fixer définitivement comme cause de l'accentuation des crispations et de toutes sortes d'écarts au sein de la société. Entre autres, la croissance démographique au Cameroun en rapport avec la conflictualisation de la société pose deux problèmes majeurs à savoir : la disproportionnalité entre croissance de la population et disponibilité des ressources d'une part ; et l'anarchie issue de la surpopulation, qui finit par s'ériger en un facteur du grisaillement des centres urbains et de l'ensauvagement progressif de la société.

Il ne s'agit pas ici de sombrer dans l'alarmisme malthusien²¹⁵, mais de remarquer en effet que la croissance démographique en Afrique d'un point de vue général et au Cameroun en particulier, est disproportionnelle à celle des ressources disponibles aussi bien en termes d'emplois, de logement, d'éducation, de santé, etc. Cette disproportionnalité entraîne des fractures et contraint les individus en manque de perspectives, de s'enliser dans une spirale de violence qui au demeurant se présente comme une lutte de survie dans un contexte de manque. C'est dire en d'autres termes que le déficit d'accès à l'emploi, à l'éducation, à la santé.../, dans des pays où les trois quarts de la population ont moins de 25 ans, ne fait que contribuer soit à la

²¹⁴ Institut National de la Statistique, *Enquête démographique et de santé 2018*, Rapport de la cinquième Enquête Démographique et de Santé du Cameroun (EDSC-V), Yaoundé, Cameroun, 2020, p.1.

²¹⁵ En son temps, Thomas Malthus remarquait que la croissance démographique à travers le monde était non-proportionnelle à celle des ressources disponibles. Dans son *Essai sur le principe des populations*, il y va d'une bonne dose de pessimisme en prédisant que le monde moderne cours vers une catastrophe démographique ; car selon lui, la population augmente de façon exponentielle (1, 2, 4, 8, 16, ...), alors que les ressources alimentaires augmentent de façon arithmétique (1, 2, 3, 4, 5, ...). Ainsi, pense-t-il que les ressources naturelles ne seront pas suffisantes pour nourrir une population de plus en plus importante.

formation, soit alors à l'aggravation des conflits²¹⁶. Précisions toutefois que la forte démographie à elle seule ne constitue pas à proprement parler un facteur de conflits. Elle n'en devient un que lorsqu'elle est croisée au chômage, aux inégalités sociales, et à la mauvaise gouvernance. Plus la population s'accroît, plus les conflits se multiplient certes du fait surtout de l'amenuisement des ressources et de l'incapacité des institutions à assurer un minimum de sécurité aux populations, dans un contexte encore marqué par l'empreinte d'un État providence bien que déjà en pleine asthénie, faisant de plus en plus place au néopatrimonialisme.

Quant au grisaillement des centres urbains et à l'ensauvagement de la société, il s'agit principalement des pratiques récurrentes de banditisme, qui plongent des villes et localités tout entières dans une situation d'insécurité bien assez préoccupante. Une population nombreuse devient un problème lorsqu'elle vit dans une situation de manque généralisé. Elle devient ainsi une source dans laquelle viennent se ravitailler toutes les formes de violences et de fractures sociales. Dès lors, les centres urbains dans lesquels pullulent les vilenies multipliées de la nature, portées par des masses de pauvres diables de tous les horizons, ayant en commun la débrouillardise dénudée de vertu, deviennent de plus en plus des lieux d'expression de toutes sortes de barbarismes.

1.3. L'effet de contagion : de la porosité des frontières à l'émergence d'une économie transnationale fondée sur le crime

Les conflits armés en Afrique de manière générale, jouissent d'une capacité contagieuse assez remarquable. Plusieurs cas peuvent être évoqués pour en rendre compte. Entre autres, l'enlèvement de la République Démocratique du Congo au lendemain des indépendances, a eu pour effet de déstabiliser la région des Grands Lacs. De même, la chute de M. Kadhafi, le « guide » de la Jamahiriya arabe libyenne, a constitué un appel d'air pour les groupes extrémistes, qui ont inondé le sahel voisin. Dans le cas du Cameroun, plusieurs arguments peuvent être mobilisés pour rendre compte d'un effet de contagion situé au fondement des conflictualités qui travaillent le pays. Entre autres, nous pouvons considérer l'effet d'entraînement des conflits armés ayant cours dans les pays voisins, la géopolitique de puissance sous-régionale, les solidarités ethniques transnationales entre des peuples trait d'union, et les contradictions entre la pratique du droit international et la nécessité de sécurisation des espaces frontaliers.

²¹⁶ Mabingué Ngom, « La démographie au Sahel, porteuse de conflits », *Le temps*, 19 décembre 2020, en ligne, consulté le 21 mai 2021 à 20 40min.

1.3.1. L'effet d'entraînement dû aux conséquences des conflits et à leurs incidences dans la sous-région

Selon les Nations Unies, l'augmentation du niveau de paix et de sécurité à l'intérieur d'un pays a un effet positif sur le niveau de paix et de sécurité des États avec lesquels il partage une frontière commune²¹⁷. Si cette idée semble moins s'opérationnaliser dans le contexte africain, son contraire par contre s'y avère très pertinent. En effet, l'instabilité vécue à l'intérieur des États africains provoque le plus souvent un effet d'entraînement, qui finit par embraser dans l'immédiat, à moyen ou à long terme, des sous-régions entières. Les exemples pour rendre compte de cette idée sont très nombreux. Entre autres, évoquons pour l'instant le « fameux » printemps arabe durant lequel l'instabilité s'est rependue telle une trainée de poudre à travers tout le nord du continent, pour aller s'échouer dans le très bouillonnant Moyen-Orient. Entre autres raisons de ces effets boule de neige, l'on peut considérer principalement les conséquences des conflits eux-mêmes et leur portée sous-régionale. Ainsi, l'afflux des réfugiés, fuyant l'instabilité des zones de combats en direction des États voisins relativement plus stables, impose certaines contraintes économiques et politiques, qui finissent par avoir un retentissement sur la situation sécuritaire de ces États d'accueil. De même, la circulation des armes et le développement de toutes formes de trafics sous-régional occasionnés par l'économie de la guerre, créent un contexte favorable à l'émergence des frondes et rébellion. Mieux encore, la déstabilisation des circuits économiques sous-régionaux provoquée par les conflits au sein de certains États-moteurs de leur sous-région comme le Cameroun, provoque chez les États voisins économiquement dépendants, une crise qui participe à détériorer l'environnement sécuritaire.

Notons pour le cas spécifique du Cameroun que le pays est resté pendant longtemps, le réceptacle de « tous » les rebuts et vilénies provenant des États qui lui sont contigus. Que ce soit la guerre du Biafra au Nigéria, les crises répétées au Tchad et en République centrafricaine (RCA)..., le Cameroun en a subi le contrecoup. Le cas de la RCA, en proie depuis son indépendance d'aout 1960 à de multiples conflits, est assez illustrateur. L'analyse de l'action des groupes armés centrafricains et de leurs incidences sur la situation sécuritaire du Cameroun (du moins de la région de l'Est) ; révèle un effet d'entraînement manifesté au Cameroun par un afflux de réfugiés et une situation sécuritaire de plus en plus fragilisée.

²¹⁷UNFPA, *Démographie, paix et sécurité au Sahel*, Dakar-Ponty Sénégal, UNFPA, Bureau de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, 2016, p.5.

En effet, les groupes armés en Centrafrique naissent par scissiparité²¹⁸. Ils s'autogénèrent soit par phagocytose due à des luttes internes de leadership politico-ethnique ; soit par métastase, en se maintenant en haleine malgré la riposte des acteurs étatiques et de leurs alliés internationaux. Le cas de la Séléka et de la constellation des groupes armés qui travaillent la Centrafrique rend amplement compte de cette logique. La Séléka, « alliance » en langue *sango*, est justement une alliance de quatre groupes armés à savoir : l'Union des forces démocratiques pour le rassemblement (UFDR), la Convention des patriotes pour la justice et la paix (CPJP), le Front démocratique du peuple centrafricain (FDPC) et la Convention des patriotes pour le salut du Kodro (CPSK) ; qui opéraient indépendamment, entrant parfois en opposition comme ce fut le cas entre l'UFDR et la CPJP²¹⁹. Au fort de son action, la Séléka réussit en 2013 à renverser le président François Bozizé ; et à imposer Michel Djotodia à la tête du pays. Cependant, le gouvernement Djotodia se retrouve opposé à une farouche rébellion née dans le sud du pays : les Anti-balaka. Les affrontements répétés entre Séléka et Anti-balaka entraîne le déplacement de milliers de Centrafricains en direction du Cameroun. Les conséquences de ce conflit centrafricain au Cameroun ne sont pas que de l'ordre des migrations. Elles se mesurent aussi par l'infiltration dans l'espace camerounais de nombreux combattants rebelles, qui sèment le trouble, volent et pillent les localités dans lesquelles ils trouvent refuge²²⁰. En 2014 par exemple, un groupe de 180 rebelles anti-balaka attaque Ngaoui, un village camerounais situé à la frontière avec la RCA²²¹.

1.3.2. De la géopolitique de puissance sous-régionale

Bien plus, il est à considérer des éléments de géopolitique et le jeu d'intérêts à la fois économique et politique, qui se développe à l'intérieur des sous-régions ; amenant certains États à œuvrer pour la déstabilisation de leurs voisins. Dans ce sens, l'on observe en Afrique de l'Ouest par exemple, un contexte sous-régional marqué par une généralisation et une certaine connexion des conflits entre les différents pays. La guerre ici court d'un État à un autre car, la proximité des localités en proie à l'instabilité avec les frontières du pays, renforce la probabilité d'une alliance *ad hoc* entre les mouvements rebelles (dans le cas d'une rébellion) et les pays avoisinants²²². Cette situation est certes facilitée par l'entrée et la circulation des armes, en

²¹⁸ T. Vircoulon, « Ecosystème des groupes armés en Centrafrique », *Notes de l'Ifri*, avril 2020, p.10.

²¹⁹ Vircoulon, « Ecosystème des groupes armés en Centrafrique », pp.10-11.

²²⁰ Sando Ndima, 40 ans, 1^{er} Adjoint au Sous-Préfet de Bertoua 1^{er}, Bertoua le 28 avril 2021.

²²¹ V.J. Ngoh, *Le Cameroun de 1884 à nos jours (2018) : Histoire d'un peuple*, Traduit de l'anglais par Ateba Ngoa Moise Médiatures Ltd., Limbe, Design House, 2019, pp.342-343.

²²² R. Banégas et R., Otayek, « Le Burkina Faso dans la crise ivoirienne : effets d'aubaine et incertitudes politiques », *Politique africaine*, n° 89, mars 2003, pp. 71-87 cité par Bedzigui, « Les conflits en Afrique », p.165.

particulier des armes légères et de petits calibres. Mais également par les jeux de pouvoir et les enjeux économiques, qui mettent en scène des acteurs tant internes qu'externes à cette sous-région. Par exemple, le président Sékou Touré considérait que l'alliance contre révolutionnaire comptait dans ses rangs les pouvoirs impérialistes et néocoloniaux (France, Portugal, États-Unis...) et leurs protégés locaux africains (notamment la Côte d'Ivoire et le Sénégal), qui œuvraient avec une « cinquième colonne » opérant clandestinement au sein de la nation guinéenne²²³. L'on peut également citer l'exemple de la Côte-d'Ivoire, qui s'est avérée être l'un des principaux fournisseurs d'armes au Mouvement pour la Démocratie au Libéria (MODEL), en même temps qu'elle a servi de base arrière pour ses combattants. Aussi, la crise ivoirienne qui éclate en 2002 aurait également vu l'implication du Burkina Faso et du Libéria²²⁴. De même, prenant l'exemple congolais, Yann Bedzigui nous renseigne que la cause principale de l'instabilité persistante dans l'est de la République Démocratique du Congo est l'ingérence de ses voisins rwandais et ougandais depuis 1996²²⁵. Selon lui, ces deux pays qui ont participé militairement au renversement du maréchal Mobutu ont créé l'AFDL de Laurent-Désiré Kabila, qui servait de vitrine congolaise à ce qui était de fait une invasion étrangère. Le Rwanda et l'Ouganda justifiaient alors leurs actions par des objectifs sécuritaires, qui consistaient principalement à priver leurs rébellions respectives de leurs sanctuaires zaïrois dans les Kivus et en Ituri²²⁶. Les événements ont cependant montré que ces objectifs sécuritaires dissimulaient des visées expansionnistes²²⁷.

1.3.3. Des solidarités ethniques transnationales entre des peuples trait d'union

Mise à part la propension à la régionalisation des menaces sous l'effet des jeux de pouvoir et d'intérêt, il est également à considérer les filiations et liens historiques qui existent entre les peuples, bien que reclus dans des frontières elles-mêmes en proie à de multiples contradictions. En effet, la frontière dans l'État moderne en Afrique traduit plus une démarcation politique et diplomatique qu'une réalité sociale autoappropriée par les peuples. Ainsi, à la faveur des liens de solidarité ethnique avec les « combattants » du pays voisin, les populations à l'intérieur de l'État relativement stable se sentent investies d'une responsabilité de « sang » de protéger leurs

²²³ M. McGovern, « Conflit régional et rhétorique de la contre-insurrection : Guinéens et réfugiés en septembre 2000 », *Politiques africaines*, n°88, 2002, p.85.

²²⁴ T. Hofnung, *La crise en Côte d'Ivoire*, Paris, La Découverte, 2005, cité par : P. Samba Ndiaye, « Porosité des frontières des États membres de la communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et mobilité tactique des marchands de la mort ? », inédit, p.4.

²²⁵ Y. Bedzigui, « Les conflits en Afrique, Une résolution improbable », *AFRI*, Vol. IX, *Les situations conflictuelles et leurs prolongements*, 2008, p.165.

²²⁶ O. Lanotte, *Guerres sans frontières*, GRIP/Complexe, Bruxelles, 2003, p.94. Cité par Bedzigui, « Les conflits en Afrique », p.165.

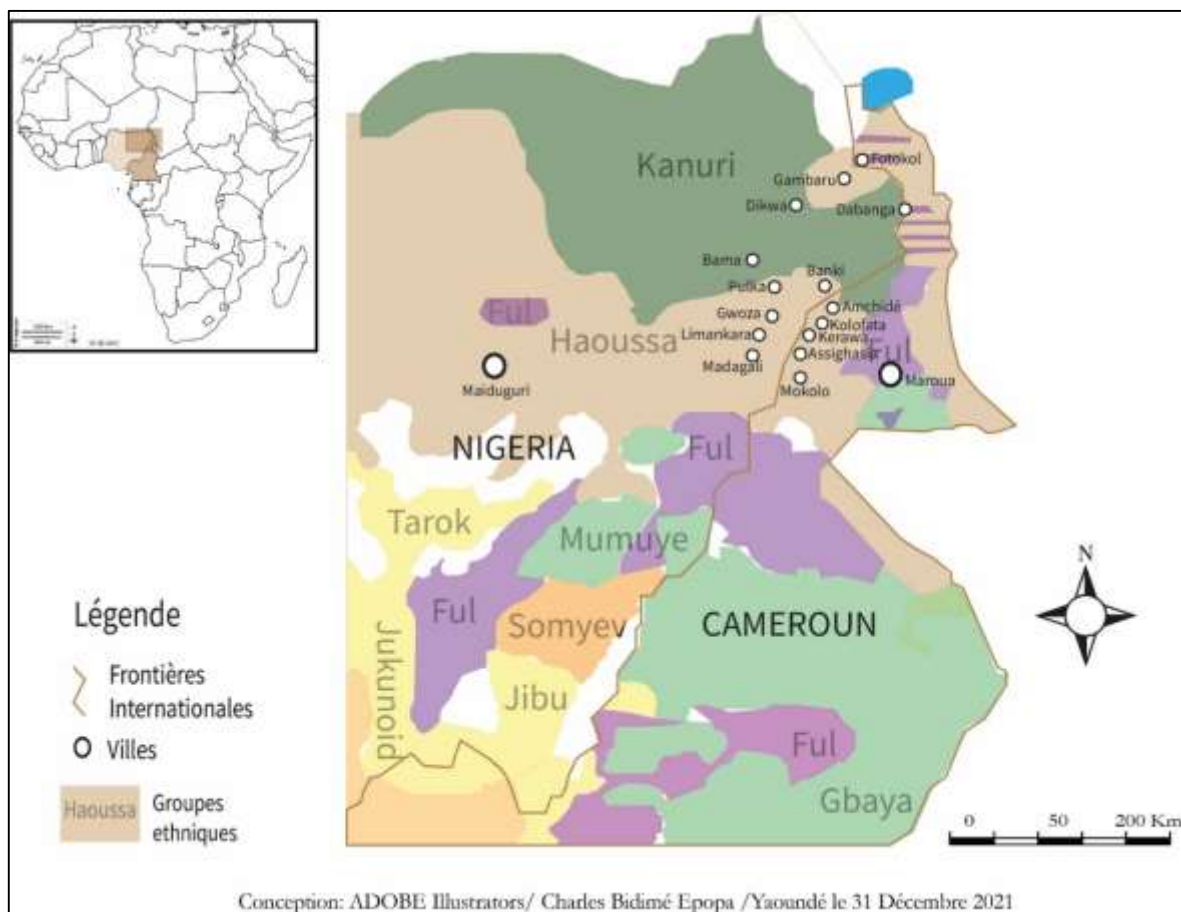
²²⁷ Bedzigui, « Les conflits en Afrique », p.165.

« frères » mis en péril. Profitant de la porosité des frontières, il s'en suit une libre circulation des combattants de part et d'autre de ces frontières, trainant avec eux toutes sortes de maux qui finissent par impacter sur la situation sécuritaire locale.

Cette logique a été observée entre le Cameroun et le Nigéria, face à la menace terroriste. En effet, pendant longtemps, BH s'est servie du Cameroun comme d'une base arrière, principalement des localités qui longent la frontière nigériane à mesure que l'on se déplace du Nord vers l'Extrême-nord administratif camerounais et au rang desquelles on peut citer : Amchidé, Fotokol, Kolofata, Dabanga, Banki, Kerawa, Assighasia, etc. Dans ces localités, l'on retrouve des populations qui partagent de forts liens de parenté avec celles qui, par une des nombreuses ruses de l'histoire, se sont retrouvées du côté nigérian de la frontière ; que ce soit à Pulka, Gwoza, Limankara, ou encore à Madagali, etc. L'enquête que nous avons menée dans la région de l'Extrême-Nord nous a permis de constater que de nombreux villages du Département du Mayo-Sava à l'image de Bornori dans l'arrondissement de Kolofata, était « complètement » acquis à la « cause » de BH, si tant il est qu'il en soit une. Dans ce sens, un groupe d'informateurs rencontré au sultanat de Mora nous renseigne que : « ... La majorité de ces gens-là, là-bas vers la frontière, les gens de Bornori, là-bas c'est presque toute la population qui a été enrôlée et est partie vers le mouvement terroriste »²²⁸.

²²⁸ Timdala Bichair, 63 ans environ, chargé de l'intérieur au Sultanat de Mora, Mora, le 19 avril 2021.

Carte n°2: Similitudes ethniques transnationales Cameroun-Nigéria



Source : Carte réalisée par nous, fond de carte : https://d-maps.com/carte.php?num_car=737&lang=fr, consulté le 31 décembre 2021 à 7h10min

La proximité et la connectivité entre les populations au demeurant culturellement similaires du Cameroun et du Nigéria, les poussent à se voir constamment comme des « frères » en dépit des influences culturelles, juridiques et historiques coloniales. Une situation qui porte à bien des égards à démontrer l'idée selon laquelle dans cette région de l'Afrique comme dans nombre d'autres cas, les frontières sont d'une valeur « surajoutées » dans les logiques juridiques modernes²²⁹ ; et ne reflètent dès lors pas -tout au moins très rarement- la réalité du vécu quotidien des populations. Les villages frontaliers de Banki, Dilbe, Bama, Gambaru et Ngoshi au Nigéria, par exemple, étaient situés jadis dans la « colonie » du Cameroun. La tribu Kanouri, dont proviennent principalement les recrues de BH, est présente aussi bien dans l'État de Borno que dans l'Extrême-Nord du Cameroun²³⁰.

²²⁹ Nations Unies, *La crise de Boko Haram et ses répercussions sur le développement dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun*, Commission Economique pour l'Afrique, Addis Abeba, 2018, p.10, consulté le 27 juin 2021 à 18h36min.

²³⁰ Nations Unies, *La crise Boko Haram...*, p.10.

La force des liens existant entre ces formes de solidarités transnationales est parfois telle qu'elle surpasse même le sentiment d'appartenance à la nation. Par exemple, les populations réfractaires à adhérer au mouvement qui se veut dès lors d'intérêt collectif et identitaire sont très souvent accusées d'avoir trahi le lien de sang. Face à BH par exemple, les informations recueillies au sein du sultanat de Mora font état de ce que l'échec des comités de vigilance comme stratégie de veille sécuritaire dans la localité, est majoritairement dû à ces liens qui empêchent une réelle mobilisation populaire, sous peine de lourdes conséquences. À cet effet, l'un de nos informateurs nous renseigne au sujet de BH que : « ...dès qu'ils entendent que les populations veulent se mobiliser, ils viennent attaquer... Et surtout, ils cherchent ces comités de vigilance là »²³¹. Il ressort donc à l'analyse que BH s'est appuyé sur un réseau de complicités à la faveur de la relative homogénéité culturelle locale, pour faire de l'Extrême-Nord du Cameroun une base logistique, une zone de repli et un vivier de recrutements²³².

De même, les forts liens économiques subrégionaux développés entre les localités des localités nigérianes plus proches du Cameroun que du Nigéria ; et des localités camerounaises plus proches du Nigéria que du Cameroun, ont inscrit les peuples dans une temporalité de dépendance relativement inextricable. Malgré la régulation coloniale ; les ruptures qu'elle a occasionnées ; et les diverses tempêtes dans les relations entre le Cameroun et le Nigéria après la colonisation, les localités telles que Gulumba, Banki et Dikwa dans l'État de Borno au Nigéria ; n'en ont pas moins poursuivi leurs intenses échanges commerciaux avec les localités voisines de l'Extrême-nord du Cameroun à l'image de Fotokol, Kolofata Amchide et Kerawa. Ces étroites relations commerciales ont contribué à entretenir le caractère poreux de la frontière locale, rendant cette région vulnérable non seulement à la criminalité, mais également au commerce illicite qui s'intensifie du fait de la perturbation des circuits commerciaux officiels²³³.

1.3.4. Les contradictions entre la pratique du droit international et la nécessité de sécurisation des espaces frontaliers

Les frontières poreuses facilitent l'expansion des conflits ; et rendent difficiles les initiatives militaires des États, encore accrochés à leur souveraineté et au sacro-saint principe d'intangibilité des frontières et de non-ingérence, dans un contexte où les menaces ont la facilité

²³¹ Timdala Bichair, Mora le 19 Avril 2021.

²³² International Crisis Group, « Cameroun : faire face à BH », Rapport Afrique n° 241, 16 novembre 2016, p.1.

²³³ Nations Unies, *La crise Boko-Haram*, p.2.

de se mouvoir d'un territoire à un autre, comme noté précédemment. Ce principe d'un autre temps a d'ailleurs été pendant longtemps à l'avantage des terroristes de BH, qui jouaient sur le fil de l'intangibilité frontalière entre le Cameroun et le Nigéria. En effet, avant de déclarer ouvertement la guerre au Cameroun, BH comme noté précédemment s'était limité à quelques enlèvements épars, à des vols de bétail, mais surtout, il se servait des villages frontaliers au Nigéria comme d'une base arrière. Il s'agissait pour les terroristes de se réfugier au Cameroun lorsqu'ils étaient pourchassés du Nigéria, car, il était jusque-là « impossible » du point de vue du droit international, que les soldats nigériens les poursuivent en sol camerounais, tant que le Nigéria n'avait pas reçu l'autorisation expresse de l'État du Cameroun, lui accordant un droit de poursuite des terroristes sur son territoire. Le Cameroun principalement a pendant longtemps été opposé à l'idée d'autoriser aux soldats nigériens d'entrer sur son territoire, fût-il pour poursuivre des terroristes. Surtout que les deux pays ont encore le frais souvenir du conflit frontalier qui les a opposés au tournant des années 90, sur la presqu'île de Bakassi. Ce verrou sera toutefois levé, et l'on verra même éclore une « franche » collaboration entre le Cameroun et le Nigéria principalement, sans oublier les autres États réunis dans l'adversité contre le terrorisme en général, et BH en particulier.

1.4. De l'enclavement des périphéries à la formation des espaces marginaux propices à la conflictualisation : les territoires trop loin de la république

Après les indépendances, les gouvernements africains dans nombres de cas ont reproduit certains des schémas coloniaux ; dont ceux qui consistaient substantiellement à concentrer les effectifs et les efforts fournis dans les zones jugées dignes d'intérêt, au détriment des autres, alors reléguées à la périphérie, mais sur lesquelles l'on s'est tout au moins assuré de garder un minimum de contrôle nécessaire à leur maintien à l'intérieur du giron.

Dans le cas du Cameroun, la forte concentration du pouvoir ; les ressentis et amours chauvins ; les nécessités de l'économie d'extraction sont quelques motifs qui sous-tendent la périphérisation des espaces marginaux ; lesquels n'entrent alors dans aucune des catégories susévoquées. La forte concentration du pouvoir a permis le développement de l'actuelle région du Centre, plutôt de la ville de Yaoundé principalement, capitale de l'État du Cameroun. C'est ici le siège de toutes les institutions du pays et pendant longtemps, l'on a naïvement considéré que c'est aussi le lieu où le besoin de sécurité se fait le plus sentir, car, « quand Yaoundé respire

[c'est tout] le Cameroun [qui] vit »²³⁴. C'est d'ailleurs le cas de le dire, car, Yaoundé seule est à nos jours encore, la forme la plus complète du Cameroun institutionnel. Autrement dit, du point de vue de la cartographie institutionnelle nationale, tout le Cameroun se résume finalement à Yaoundé. C'est reconnaître en effet que, mis à part quelques amphithéâtres jetés çà et là dans quelques régions chanceuses du pays, quasiment aucune autre ville n'est dotée d'une véritable institution d'envergure nationale.

Les ressentis et amours chauvins rentrent également en ligne de compte dans la construction des cotes d'amour qui semblent présider aux choix des décideurs, lorsqu'il est question de désenclaver infrastructurellement et même sécuritairement certaines localités. Ainsi, dans un contexte de promotion d'un certain équilibre régional qui devrait participer autant à une certaine justice sociale qu'à notre intégration nationale, nombre d'auteurs ont remarqué le déséquilibre qui sous-tend pourtant les pratiques de gouvernance au Cameroun. Ainsi, c'est en évoquant un paradoxe, celui du « pays organisateur », qu'Ateba Eyene en 2007 produisait un ouvrage dans lequel il faisait remarquer que la région du sud à elle seule, produisait non moins de vingt et deux (22) des près de 60 membres du gouvernement et hauts cadres de l'administration publique au Cameroun²³⁵. Dans ce registre, parmi les cinquante-huit (58) départements que compte le pays, le Dja et Lobo à la lui seul a pu produire une dizaine de ministres, tel que le décline Ateba Eyene dans son ouvrage²³⁶. Ce chauvinisme poussé à l'extrême peut s'apparenter à une forme maligne de gouvernance pensée dès lors comme un tribalisme d'État, sur lequel nous reviendrons plus tard. Quant aux nécessités de l'économie d'extraction, elles consistent substantiellement à faciliter l'exploitation et l'écoulement des richesses par la mise sur pied de certaines infrastructures ; et la nécessité dans l'immédiat de sécuriser ces zones économiquement rentables. Ainsi, si la ville de Douala a pu être dotée de certaines infrastructures, c'est majoritairement à cause de son ouverture sur la mer ; et en ce que son port assure près de 95% du trafic portuaire national²³⁷.

Parmi ces territoires oubliés de la république, l'on retrouve de nombreuses localités confinées dans l'arrière-pays, ou paradoxalement postées le long des frontières à l'image de

²³⁴ Ce sont là des propos très souvent tenus par des hauts cadres et pontes du régime au Cameroun. Dans ce contexte, nous les avons tirés dans l'article suivant : F. Ngimbis, « Cameroun : meurtres, mensonges et vidéos », *Jeune-Afrique*, éditorial du 13 juillet 2018, en ligne, consulté le 23 mai 2021 à 21h20min.

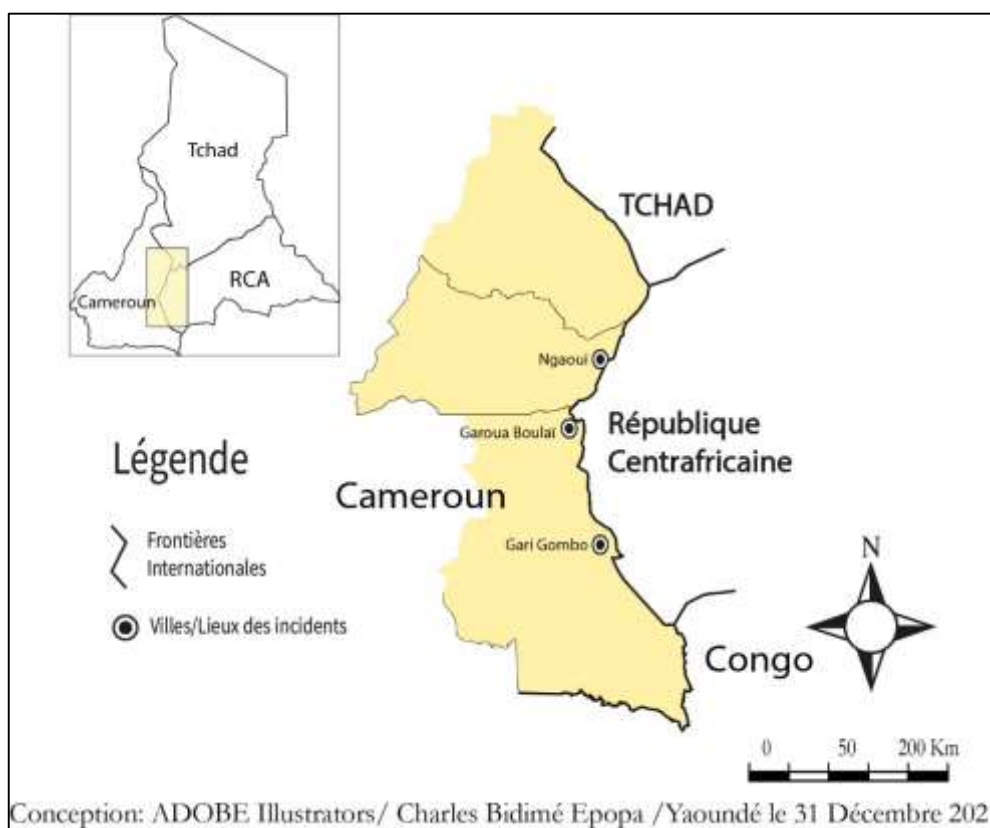
²³⁵ C. Ateba Eyene, *Les paradoxes du « pays organisateur » : Elites productrices ou prédatrices : le cas de la province du sud-Cameroun à l'ère Biya (1982-2007)*, Yaoundé, Editions Saint-Paul, 2008.

²³⁶ *Ibid.*

²³⁷ Les ports du Cameroun, Rapport de l'organisme de recherche et d'information sur la logistique et le transport, Documents d'organismes spécialisés, Cameroun, 2016.

Furu-Awa, un « district » du département de la Menchum, région du nord-ouest, dont le chef de district en 1983 déplorait l'absence de tout référent sécuritaire : ni poste de police, ni gendarmerie... dans une localité pourtant frontalière d'avec l'irrédentiste voisin nigérian²³⁸. Cependant, l'Est frontalier a pendant longtemps été l'exemple concret de la logique de périphérisation des espaces reculés et sans intérêt majeur au Cameroun. L'abandon de la sécurité de cette région pourtant à la confluence de deux frontières avec la République centrafricaine et le Congo, a été à l'origine des incidents répétés, qui ont opposé les camerounais aux Centrafricains, fort heureusement à un niveau très local. Entre autres, nous pouvons citer les incidents répétitifs de Ngaoui, de Gari Gombo et la difficile situation sécuritaire de Garoua-Boulai.

Carte n°3: Principales zones des incidents frontaliers entre le Cameroun et la RCA



Source : Carte réalisée par nous, fond de carte : L.P., Mboule Djo'o, « Les commissions mixtes dans la coopération Cameroun-RCA : 1962-2002 », Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2004, p.36.

Les incidents de Ngaoui tiennent d'une confusion entre le mont Ngaoui, haut de 1400 mètres et situé à la frontière centrafricaine avec le Soudan ; et le mont Ngaou, haut de 1410

²³⁸ Voir Annexe 13, AMINAT, 300.028/84, Lutte contre le banditisme dans le district de Furu-Awa, Fight Against banditry, 30 janvier 1984.

mètres et situé à la frontière camerounaise avec la RCA, présenté dans les manuels géographiques centrafricains comme la montagne la plus haute de leur pays²³⁹. Interrogé sur la question, le sous-préfet de l'arrondissement de Ngaoui considère que « ...cette confusion continue d'être enseignée dans les écoles centrafricaines au point où, notre mont Ngaou tend de plus en plus à prendre le nom de mont Ngaoui »²⁴⁰. Parmi les manifestations les plus extrêmes de cette confusion, notons la destruction de la barrière servant de limite territoriale entre les deux États, et l'implantation d'une gendarmerie centrafricaine en territoire camerounais le 9 janvier 1987, à la faveur de l'absence des bornes frontière et des forces camerounaises de sécurisation et de protection de l'intégrité territoriale du Cameroun dans cette localité à ce moment précis²⁴¹.

À Gari-Gombo, les tensions entre camerounais et Centrafricains tiennent également à une mésentente autour des limites frontalières²⁴². En effet, tandis que la borne 8 située à 200 mètres de l'école publique de Gari Gombo constitue pour les autorités centrafricaines la limite frontalière avec le Cameroun, les camerounais eux considèrent que c'est la rivière Koundeng qui marque la frontière avec la RCA²⁴³. Du fait de cette mésentente, l'on a enregistré plusieurs incidents dans cette localité. Entre autres, nous pouvons faire mention de :

2. L'entrée à Gari-Gombo le 13 mai 1989 d'une mission hélicoptérée de l'armée centrafricaine, de même que la mobilisation des troupes au sol le long de la zone litigieuse²⁴⁴ ;

3. L'interruption en 2005 par les autorités centrafricaines des travaux d'entretien de la route Gari Gombo-RCA, et la destruction du matériel entreposé par la société adjudicataire dudit marché²⁴⁵ ;

²³⁹ L.P. Mboule Djo'o, « Les commissions mixtes dans la coopération Cameroun-RCA : 1962-2002 », Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2004, p.35, voir aussi L.P. Mboule Djo'o « Enjeux et Problèmes des commissions mixtes dans l'intégration sous-régionale et continentale : cas de l'Afrique centrale », in *Invention politique et refondation institutionnelle en Afrique*, Yaoundé, CEPER, 2007, 148-166.

²⁴⁰ Garga Diguir, 51 ans, sous-préfet de l'arrondissement de Ngaoui, Ngaoui, 22 novembre 2016, Cité par Oyono Ateba, « La frontière Cameroun-République Centrafricaine face au retour des migrants camerounais », p.10.

²⁴¹ N. Mouelle Kombi, *La politique étrangère du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1996, p.101.

²⁴² V. Wanyaka Bonguen Oyongmen, « La coopération militaire entre le Cameroun et la France : De l'assistance à la quête d'un partenariat technique (1959-2005) », Thèse de Doctorat PhD en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2008, p.321.

²⁴³ M.P. Oyono Ateba, « Les incidents frontaliers entre le Cameroun et la République centrafricaine : fondement et enjeux », Quatrième journée d'étude du Département des Etudes Politiques et Juridiques du Centre National d'Education (CNE) du Ministère de la Recherche Scientifiques et de l'innovation (MINRESI) sur le thème : « Paix, temps et territoires à l'ère des dynamiques contemporaines », 19 septembre 2020, p.8.

²⁴⁴ Sumo Tayo, « Les frontières internationales... » p.230.

²⁴⁵ Archives des Services du Gouverneur de la région de l'Est (ASGE), dossier conventions internationales, IV^e session de la commission ad hoc des frontières Cameroun/RCA du 15 au 16 octobre 2009 à Bertoua, aide-mémoire de la délégation camerounaise, p.7, cité par Oyono Ateba, « Insécurité et relations transfrontalière... », p.85.

4. L'implantation répétée du drapeau centrafricain en terre camerounaise, dont celle du 20 décembre 2000²⁴⁶ ;

5. La construction courant 2007, d'une baraque militaire en terre camerounaise par des militaires centrafricains²⁴⁷.

À Garoua-Boulaï, l'on a également enregistré plusieurs incidents dont la destruction des bornes frontalières ou encore la fronde palpable entre les autorités administratives locales camerounaises et les autorités centrafricaines. Dans ce sens, Merrill Paul Oyono Ateba nous renseigne que :

Le 9 février 2008, le sous-préfet de Bouar installe un chef de village du côté camerounais et hisse le drapeau centrafricain sur les lieux²⁴⁸. Le 11 juin 2010, le Sous-Préfet de Garoua-Boulaï procède à la destruction d'un hangar à usage commercial construit en territoire camerounais près de la frontière par un Centrafricain sur incitation du chef de village cantonnier (RCA). Cette action donne lieu à des échauffourées qui obligent les autorités camerounaises à renforcer la présence des forces de sécurité le long de cette frontière²⁴⁹.

Cette analyse des incidents frontaliers dus à l'abandon sécuritaire de la région de l'Est fait également échos à la situation vécue le long de la frontière avec le Nigéria, et dont les conséquences parmi les plus extrêmes peuvent être perceptibles dans une certaine mesure, au travers d'une part du litige frontalier sur la presqu'île de Bakassi ; et d'autre part de la sanctuarisation du Cameroun par les terroristes de la secte islamiste BH.

Nombre de conflits armés en Afrique naissent des zones frontalières avec d'autres États à cause non seulement du fait que ces zones sont délaissées et accusent de ce fait un fort contraste en matière de développement et d'infrastructure avec l'*hinterland*, mais aussi parce que la colonisation avec son système de mise en valeur des colonies, a misé sur l'établissement de certaines zones comme centres névralgiques de leur système, du fait de certains avantages comme l'ouverture sur la mer, ou des cours d'eau facilitant de ce fait l'écoulement des matières

²⁴⁶ ASGE, correspondance du Gouverneur de la province de l'Est à monsieur le Ministre de l'Administration Territoriale, cité par M.P., Oyono Ateba, « Insécurité et relations transfrontalières Cameroun-République Centrafricaine de 1971 à 2010 », Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2018, p.85.

²⁴⁷ ASGE, dossier conventions internationales, I^{ère} session de la commission mixte permanente de sécurité Cameroun/RCA du 20 au 23 octobre 2009 à Bertoua, aide-mémoire du Ministre d'État, Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, chef de la délégation camerounaise, p.9, cité par Oyono Ateba, « Insécurité et relations transfrontalière... », p.85.

²⁴⁸ ASGE, dossier conventions internationales, I^{ère} session de la commission mixte permanente de sécurité Cameroun/RCA du 20 au 23 octobre 2009 à Bertoua, aide-mémoire du Ministre d'État, Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, chef de la délégation camerounaise, p.10, cité par Oyono Ateba, « Insécurité et relations transfrontalière... », p.85.

²⁴⁹ ASGE, BRQ, Message-Radio-Porte du 12 juin 2010 du COLEGION de l'Est adressé au MINDEF, cité par Oyono Ateba, « Les incidents frontaliers entre le Cameroun et la République centrafricaine », p.12, cité par Oyono Ateba, « Insécurité et relations transfrontalière... », p.85.

premières exploitées²⁵⁰. Pour exemple, l'on notera au passage Kinshasa, la capitale de la RDC située en bordure du fleuve Congo, Khartoum dans la vallée du Nil et Abidjan sur la côte atlantique. Ce système a eu pour répercussion d'accentuer les disparités en termes de développement, et rend aujourd'hui difficile le contrôle de certains États de tout leur territoire²⁵¹. Pratiquement toutes les rébellions prennent racine et débutent dans les zones frontalières avec des pays voisins : que ce soit dans les Kivus en RDC, à la frontière avec le Rwanda et l'Ouganda ; le nord de la Côte d'Ivoire, frontalier avec le Burkina Faso ; le Darfour, frontalier du Tchad ; le Biafra nigérian frontalier avec le Cameroun ; ou encore très récemment, le nord-ouest et le sud-ouest camerounais, frontaliers avec le Nigéria.

La sécurité du Cameroun s'est pendant longtemps faite non seulement depuis Yaoundé, mais aussi, et malheureusement, seulement à Yaoundé. Comment protéger les frontières lorsque l'essentiel de nos forces est concentré à la capitale, dans les casernes en attente des dangers qui ne sont jamais venus ? Comment protéger les populations du banditisme, du vol, des coupeurs de routes et déjà du terrorisme, lorsque des parts entières de territoires sont laissées, abandonnées à elles-mêmes ? Telle a malheureusement, pendant longtemps, été la réalité de la situation sécuritaire au Cameroun. Dès lors, cette négligence assumée a eu pour effet immédiat le développement des menaces de diverses natures, qui ont sanctuarisées les périphéries ; et rendent de plus en plus compte de la faillite de l'État-sécuritaire au Cameroun.

1.5. La faillite de l'État sécuritaire

L'éclatement d'un conflit dans un État dénote d'une certaine faiblesse, et de la faillite de l'État dans sa mission régaliennne de sécurité ; qui traduit de fait l'incapacité des dirigeants à maintenir la paix et à diriger le pays de façon cohérente, tel que le perçoit André Corten dans son modèle d'État faible²⁵². L'on ne peut faire au Cameroun le reproche d'avoir été faible, car comme noté précédemment, les conflits en tant que phénomènes sociaux normaux, sont le propre de toutes les communautés humaines. Le cas du sécessionnisme en est d'ailleurs de par le monde, une forme récurrente de conflits, qui touche bon nombre d'États modernes. Cependant, il faut tout de même reconnaître que dans notre contexte, mise à part l'idée anthropologique de l'*homo-conflictus*, la conflictualisation de nos sociétés repose davantage

²⁵⁰ Yan Bedzigui, « Les conflits en Afrique, Une résolution improbable », *AFRI*, Vol.9, « Les situations et leurs prolongements », 2008, p.162.

²⁵¹ *Ibid.*

²⁵² A. Corten, *L'État faible : Haïti et République dominicaine*, 3^e éd., Montréal, Mémoire d'encrier, 2011.

sur des facteurs contextuels dont quelques-uns sont repris dans le cadre de ce travail, principalement ceux liés à la faillite de l'État sécuritaire.

Pour rendre compte de la faillite de l'État sécuritaire au Cameroun, plusieurs arguments peuvent être mobilisés. Entre autres, nous pouvons considérer l'abandon des zones *périphériques* comme analysé supra, les défaillances de l'appareil sécuritaire national, l'épuisement des politiques publiques de sécurité, et la privatisation progressive du domaine de la sécurité nationale.

1.5.1. Les défaillances de l'appareil sécuritaire national

Elles sont perceptibles autant en termes de fonctionnement, qu'en termes d'équipements.

Précisons *de prime abord* que le principe de cet argument n'est pas de faire le procès des forces de sécurité et de défense camerounaises, qui ont déjà à travers l'histoire récente de notre pays, écrit leurs lettres de noblesse. Il s'agit plutôt d'apprécier le pourrissement de la situation sécuritaire du pays à l'aune des manquements et des écarts accusés entre la nécessité de sécurité, et la disponibilité des ressources dédiées ; de même que leur efficacité, eu égard aux diverses menaces qui engagent le pays. C'est dire autrement que face à la multiplication des menaces et principalement, face au terrorisme et au sécessionnisme, exprimés de manière aussi organisées que déterminées, il est nécessairement juste de se poser les questions de savoir Comment en est-on arrivé là ? /. De manière plus précise, comment en est-on arrivé à l'émergence d'un mouvement sécessionniste aussi organisé ; et à la barbe de notre appareil sécuritaire ? Où étaient les services de défense du Cameroun durant tout le temps où les sécessionnistes préparaient leur coup de force ? Mieux, peut-on espérer une solution de la part des autorités sécuritaires, alors même que cette « crise » traduit aussi leur échec ? Autant de questions qui cherchent réponses et interpellent les responsables de l'appareil de sécurité au Cameroun, qui bien évidemment restent muets.

Au grand désarroi des camerounais, les sécessionnistes ont eu le temps de former un gouvernement, de mobiliser une véritable milice, d'organiser un pseudo système administratif, de mobiliser des financements à travers le monde, de gagner à leur cause nombres d'adeptes, de se construire un fort capital de confiance, etc. ; autant d'actions qui nécessitent un plan bien élaboré, étalé sur une durée relativement longue ; et aucunement une décision spontanée et une navigation à vue. Où étaient les services de renseignement camerounais lorsque tout ceci se

préparait ? Comment admettre qu'un tel mouvement puisse surprendre les autorités d'un État qui plus est, s'accapare d'autant de pouvoir ?

Le propre de tout gouvernement rompu à la sécurisation de son territoire est sa capacité à se déployer et à maintenir la paix partout et au même moment. Autrement dit, lorsqu'une menace relativement grave éclate dans une partie du pays comme ce fut le cas dans les régions septentrionales du Cameroun durant la seconde décennie du siècle en cours, la « bonne stratégie » voudrait que les dirigeants sachent anticiper la possibilité qu'une telle menace, tel un cancer, puisse se métastaser sur d'autres parties du même corps étatique. C'est d'ailleurs ce schéma d'action que la conflictualité a semblé suivre ces dernières années au Cameroun. Tandis que le grand nord était sous la menace de BH, un mouvement sécessionniste a rapidement vu le jour dans les régions dites anglophones. L'idée n'est pas forcément d'établir des liens peut être inexistantes, entre d'une part BH dans le septentrion et d'autre part le mouvement sécessionniste dans les extrêmes ouest, mais de relever que la fragilisation de l'État sécuritaire qu'a occasionné la lutte contre BH a favorisé l'émergence d'autres formes de menaces à travers le pays, dont principalement le sécessionnisme.

Mieux, l'on observe que très rapidement, un mouvement de revendication a vu le jour et en moins d'un an, s'est mué en mouvement sécessionniste plus ou moins organisé. Mis à part le matraquage et la répression policière de la grève des avocats anglophones que d'aucuns ont mis en avant pour justifier de la radicalisation dudit mouvement, fort est de constater qu'il ne s'agit là à la vérité que d'un prétexte pour une entreprise bien pensée et dont ladite grève n'en constituait qu'une étape. La suite des événements témoigne d'ailleurs de cela. Cependant, la question qui se pose face à un tel échec de l'appareil sécuritaire camerounais est de savoir comment un tel mouvement a pu naître, grandir et éclater au grand jour sous la barbe des garants de notre sécurité ? Pendant que les sécessionnistes se réunissaient pour penser leur stratégie, où étaient les services de renseignement camerounais ?

En termes d'équipement, la faillite sécuritaire dans nombre des localités camerounaises est un fait lié à l'absence autant du personnel que du matériel nécessaire à la sécurisation. Par exemple, au fort de la lutte contre le phénomène des coupeurs de routes, plusieurs autorités administratives réclamaient à l'administration territoriale de doter les forces de maintien de l'ordre de la logistique nécessaire à leur déploiement sur le terrain. C'est dans ce sens qu'en 1998, le préfet du Logone et Chari adressait une correspondance au ministre de l'Administration territoriale dans laquelle il déplorait le fait que : « les forces de maintien de l'ordre (FMO)

déplorent régulièrement le manque de moyens de transport soit pour intervenir rapidement suite à une information ou après une attaque de coupeurs de route, soit pour marquer une présence dissuasive sur la « zone rouge » Maltam-Waza »²⁵³.

1.5.2. L'épuisement des politiques publiques de sécurité

Depuis les indépendances, les effets et rémanences de l'affrontement est-ouest, l'instabilité récurrente en Afrique autant que les contraintes liées à la situation sociopolitique interne, ont orienté les prises de décisions politiques au sein de l'État camerounais. La sécurité s'est ainsi présentée comme un impératif préalable à toute initiative de développement, d'unité et d'intégration nationale. Il a dès lors été question pour l'autorité postcoloniale de fabriquer la sécurité tant sur les cendres encore ardentes de la régulation coloniale, que sur des dynamiques nouvelles qui devaient constituer l'élément identitaire typiquement camerounais en termes de sécurité. Ce processus de fabrication de l'ordre sécuritaire d'ailleurs consubstantiel à la genèse de l'État camerounais s'est opéré à trois niveaux.

Premièrement, il s'est bâti à partir tant de la collision que de la collusion entre des éléments endogènes et des forces exogènes²⁵⁴. Du point de vue des forces exogènes, il s'agit dans un premier temps des fruits du pacte colonial initiant l'âge de la coopération militaire franco-camerounaise, qui a pendant longtemps constitué le socle de la défense et de la sécurité de notre pays. Il s'agit ensuite des remous de l'ordre international à partir desquels la sécurité du Cameroun s'est mise en forme. Dans ce sens, il est à considérer les jeux et enjeux stratégiques des puissances à l'œuvre dans le golfe de Guinée et le bassin du Congo. Dans le même registre, les nécessités de sécurité intérieures aux puissances mondiales ont modelé les politiques sécuritaires en les réorientant considérablement vers des priorités ; avec notamment l'idée de guerre préventive qui préside à l'engagement des puissances à travers le monde dans la « guerre » contre le terrorisme. Enfin, sur le plan régional, les guerres qui travaillent le continent influencent et agissent sur les modes d'action sécuritaires du Cameroun. En effet, la formulation, la formalisation de la politique étrangère et la pensée militaire de cet État sont fortement imprégnées par la « conflictogénie » qui modèle l'Afrique centrale²⁵⁵. L'incident de Bakassi, proche écho du bruit *concerto* des conflits frontaliers qui ont émaillés l'histoire

²⁵³ Voir Annexe 4 : AMINAT, F.300.028/98, DAP, Banditisme, Compte rendu, Lutte contre les coupeurs de routes, correspondance, arrêté préfectoral, Kousséri le 26 mai 1998, p.1.

²⁵⁴ P.C. Belomo Essono, « Sécurité et ordre politique au Cameroun : entre dynamique internes et connexions internationales », *Revue africaine des relations internationales*, vol.12, n°1&2, 2009, pp.39-80.

²⁵⁵ *Ibid.*

postcoloniale du continent africain, a dans ce sens décidé le Cameroun à engager plus d'actions allant dans le sens de maîtriser sécuritairement sont processus frontalier.

Deuxièmement, les dynamiques internes traduisent des modalités de fabrication endogénéisées -parce que récupérées et intégrées dans le corpus, la pratique sécuritaire interne- et endogène de la sécurité. De ces dynamiques, il ressort principalement que la production de l'ordre sécuritaire s'inscrit dans la constance du rapport de force, la domination et l'antagonisme ; dont la finalité est la perpétuation du système autoritaire, la préservation, la reproduction et la pérennisation du pouvoir des gouvernants.

Troisièmement, le processus sécuritaire au Cameroun donne à voir une multitude d'acteurs para nationaux et/ou privés tant nationaux qu'étrangers, impliqués dans le marché de la sécurité et dont l'action, bien qu'elle remette considérablement en cause le rôle de l'État-sécuritaire, ne participe néanmoins pas -à priori- à l'émasculer dans sa fonction ontologique et régalienne qu'est la sécurité ; plutôt, participe d'une nouvelle « gouvernementalité »²⁵⁶ que l'État s'efforce d'ailleurs tant bien que mal de maîtriser.

Cependant, face non seulement aux menaces dont la nouveauté s'exprime soit en termes de pratiques, soit en termes d'avènement ; mais aussi à l'évolution des pratiques et habitudes surtout sociopolitiques ; mieux encore, au phénomène de mondialisation qui tend à imposer partout dans le monde une logique de renouvellement de la pensée collective désormais et ce de plus en plus émancipée suivant les modèles occidentaux, les circuits et touries à l'intérieur desquels la sécurité étatique était fabriquée semblent désormais plus du tout, ou du moins, très peu efficaces. La répression violente de plus en plus est mise au service de davantage de radicalisation ; le pacte colonial sur lequel ont pendant plusieurs décades reposé les politiques sécuritaires est grandement remis en cause ; les enjeux géostratégiques des puissances internationales leur commandent de se réinventer ; tandis que les dynamiques sécuritaires locales s'avèrent résolument inopérantes, face à des menaces qui se distillent à l'intérieur même des couches sociales.

1.5.3. La privatisation du domaine de la sécurité nationale

Précédemment, nous évoquions très sommairement l'irruption dans le champ de la sécurité nationale de nouveaux clients tant nationaux qu'internationaux. Cette irruption ne

²⁵⁶ P.C. Belomo Essono « L'ordre et la sécurité publics dans la construction de l'État au Cameroun », Thèse de Doctorat en Science politique, Institut d'études politiques de Bordeaux, Université Montesquieu, Bordeaux IV, 2007.

consacre certes pas à priori le désengagement de l'État dans sa mission régalienne de sécurité, mais rend néanmoins compte de par sa spontanéité, d'un changement du paradigme sécuritaire au Cameroun. En effet, depuis les indépendances, la sécurité au Cameroun, à quelque niveau que ce soit, a été du domaine exclusif de l'État. Le processus sécuritaire s'est construit dans une dynamique de déconstruction et de reconstruction. Sa déconstruction s'est opérée au travers d'une logique de désécurisation, culminant avec l'accaparement du giron sécuritaire par les plus hautes sphères de l'État, et un déploiement opéré au travers de la fabrication politique de l'insécurité comme mode de gouvernement. La reconstruction de la matrice sécuritaire pour sa part s'est opérée au travers des politiques publiques de sécurité *supra*-évoquées, d'abord marquées par une gestion hermétique et rigide du processus sécuritaire, puis par un effort de décloisonnement ayant occasionné la pénétration dans la sphère sécuritaire au Cameroun, de plusieurs entrepreneurs privées ; notamment vers le début du siècle courant, avec pour point d'ancrage l'année 2007 (15 mai) qui voit l'agrément de la toute première liste de cinq sociétés privées de gardiennage²⁵⁷.

Ce décloisonnement, bien qu'aussi tributaire à l'expansion du capitalisme néolibérale, est tout de même le fait d'une contestation croissante de l'ordre sécuritaire étatique ; et de « l'incapacité » des États à protéger leurs populations. Ainsi, comme l'a relevé Shearing, « l'incapacité et/ou la négligence de l'État africain à assumer sa fonction régalienne... de protéger sa population constitue un appel d'air pour la sécurité privée »²⁵⁸. La crainte exprimée ici est que cette privatisation de la sécurité, loin d'être une solution à la criminalité et aux diverses menaces, devienne un problème sécuritaire majeur. Car, mis à part les déviances observées dans l'action des comités de vigilance et groupes d'autodéfense qui ont inondé les localités en proie à des formes chroniques d'insécurité par exemple, la provocation et l'instrumentalisation de la violence dont elles seraient responsables risquent d'inaugurer une situation dont la radicalisation conduirait inéluctablement à la désinstitutionnalisation de l'État, c'est-à-dire son écartement et le refus de son autorité²⁵⁹, comme c'est d'ailleurs déjà le cas avec les groupes rebelles sécessionnistes et les terroristes de BH.

²⁵⁷ D. Manirakiza, « Privatisation de la sécurité et gouvernance démocratique au Cameroun », *Revue africaine de sociologie*, vol.21, n°1, 2017, p.100 (pp.99-125).

²⁵⁸ C. Shearing, « The relation between public and private policing », in, M. Tonry et M. Morris, (dir.), *Modern policing*, Illinois, University of Chicago Press, 1992, p.414.

²⁵⁹ Manirakiza, « Privatisation de la sécurité et gouvernance démocratique au Cameroun... », p.100.

2. Les principaux catalyseurs des conflits au Cameroun

Comme noté précédemment, les catalyseurs de la conflictualité sont des dynamiques qui ne peuvent à elles seules rendre compte de l'éclatement d'un conflit, mais dont la proximité avec ses facteurs confère une certaine appartenance légitime. En peu de mots, nous entendons par catalyseurs les dynamiques qui participent à la conflictualisation en exacerbant les différences et différents, donc les principaux facteurs étudiés précédemment. Entre autres, relevons dans ce registre la pauvreté, sur laquelle il est nécessaire de s'attarder ne serait-ce que pour faire quelques précisions. En effet, nous avons précédemment analysé la pauvreté comme un facteur primaire des conflits en Afrique en général, avec un appui particulier sur le cas du Cameroun. Elle constitue dans ce sens l'une des raisons primaires majeures qui participent du pourrissement de la situation sécuritaire au sein de nos sociétés comme nous l'avons relevé *supra*. L'empreinte de la pauvreté sur les conflits dans nos sociétés est telle qu'en même temps qu'elle se présente comme un facteur majeur de la conflictualité, elle s'érige aussi comme un catalyseur important des formes de violence organisées à l'image du terrorisme et du grand banditisme. C'est le lieu de relever la possibilité d'intrication entre différents facteurs lors de la fabrication d'un conflit, ou la possibilité qu'il y a pour un facteur d'apparaître sous une forme primaire, secondaire et/ou en tant que catalyseur, dans le processus de conflictualisation observé au sein des sociétés africaines en général.

Pour illustrer ces intrications pour le moins complexes en restant dans le cas de la pauvreté exprimée à la fois en tant que facteur primaire et catalyseur de conflits, disons que la formation de BH suivant son idéologie de départ s'attache à des « idéaux » politiques, culturels et sociaux ; dans lesquels la pauvreté et les inégalités observées au sein de la société sont de près ou de loin consécutives au *Haram* qu'est la civilisation néolibérale. Dans le vaste cortège qui constitue les motifs de la formation du mouvement BH et sa radicalisation, la pauvreté se présente donc comme un facteur primaire de cette forme de conflictualisation. Cependant, lorsqu'il est question de comprendre les motifs d'adhésion des masses nombreuses de populations à ce groupe terroriste, la pauvreté qui a ici droit de citer s'exprime davantage comme un catalyseur qui favorise l'installation dans la durée et la prolifération de cette menace à travers le sahel. Notons du reste qu'en Afrique subsaharienne d'une manière générale, les conflits prolifèrent parce que les gens sont pauvres, parce qu'elles n'ont pas de travail, parce qu'elles disposent de peu d'alternatives sociales et que la guerre, l'adhésion à des groupes péremptoires, sectaires et terroristes aux enjeux flous et auxquels elles adhèrent moins qu'elles ne s'en sentent concernées, constitue une alternative plutôt lucrative et une « vraie » solution de survie. Ainsi,

les leaders de proximité de BH battent campagne au sein des jeunes désœuvrés des villages de Mora, Kousseri, Kolofata... en leur promettant des sommes d'argent, pour les coopter au sein du groupe²⁶⁰.

À côté de la pauvreté, nous pouvons considérer comme autres catalyseurs la pluralité ethnique, le paradoxe des ressources naturelles, les déviances sociopolitiques, et les éléments géographiques liés majoritairement aux changements climatiques et à leurs conséquences.

2.1. L'instinct grégaire de *l'homo ethnicus* camerounais : les vicissitudes de la pluralité ethnique au Cameroun

L'idée ici est de comprendre comment l'on passe d'une pluralité ethnique-richesse et fierté nationale ; à une pluralité ethnique-source de différends, au sein d'une société multiethnique comme la nôtre. Le fait en est que la société camerounaise d'un point de vue ethnique est extrêmement morcelée²⁶¹. Elle se compose d'un peu plus de 250 groupes ethniques plus ou moins différents les uns des autres²⁶². Certes, l'on a très souvent présenté le caractère hautement bigarré de la carte ethnique du Cameroun comme une richesse que l'on a d'ailleurs voulu de tout temps préserver, jusque dans les ambitions de construction d'une identité supra-ethnique, que ce soit en termes d'unité que d'intégration nationale. Cependant, est-il possible de concilier à la fois le respect de la diversité ethnique et l'édification d'une nation authentique ? En d'autres termes, peut-on construire une identité nationale solide tout en préservant les micro-identités ethniques ? Cet effort camerounais de singularité que l'on a d'ailleurs considéré comme une « supercherie intellectuelle »²⁶³, s'est avéré au demeurant n'être qu'un vœu pieux et une rose romance, d'un jeune État fougueux, mais très vite désillusionné. De cette riche diversité, l'on observe de plus en plus des éléments qui refusent de fusionner, de s'accepter, de se coaliser ; des ethnies qui expriment plus leurs différences qu'elles ne défendent les idéaux d'une nation une et indivisible²⁶⁴.

Pour rendre compte du malaise identitaire national au Cameroun et de son retentissement sur la conflictualisation de notre société, deux arguments parmi tant d'autres peuvent être

²⁶⁰ O. Abami, « Les technicités d'enrôlement des combattants de BH », *Thinking Africa, note d'analyse politique (NAP)*, n°85, 2020, pp.3-8.

²⁶¹ D. Mbarga, « Le question du repli identitaire au Cameroun », *Conseil québécois d'études géopolitiques*, université Laval, RG, vol.5, n°3, 2019, en ligne, consulté le 10 juin 2021 à 06h26min.

²⁶² J. Fonkoué, *Essai de nomenclature des populations et des langues du Cameroun*, Paris, Centre d'études africaines, Centre d'analyse et de recherche documentaire pour l'Afrique noire, 1981.

²⁶³ « Unité nationale et diversité ethnique au Cameroun », *Le Monde diplomatique*, octobre 1971, p.15.

²⁶⁴ Dong Mognol, « Migrations internes-conflits interethniques et construction des « républiques ethniques » au Cameroun », p.231.

mobilisés : il s'agit d'une part du tribalisme et du phénomène de repli identitaire qui en est corolaire ; et d'autre part de la formation tous azimuts des fronts solidaires qui tendent davantage à cliver la société.

2.1.1. Tribalisme et repli identitaire

L'identité nationale de l'État moderne contemporain se construit dans l'effort permanent du renforcement des liens existants entre les différentes communautés humaines qui peuvent le constituer, en s'éloignant de fait d'un tribalisme étroit pour tendre davantage vers une totale intégration ; culminant avec une véritable intrication communautaire, exprimée par la primauté du sentiment national à l'échelle de l'État. Or, l'on observe dans la plupart des États africains et au Cameroun tout particulièrement, un ensemble de pratiques et une rhétorique évoluant à rebours du cheminement vers la construction nationale : il s'agit principalement du tribalisme, exprimé comme une dérive de la riche tribalité du pays.

On entend par tribalité le lien -tout à fait légitime- que des individus appartenant à une même communauté ou à un même référentiel identitaire, entretiennent entre eux dans l'optique d'articuler leur identité culturelle²⁶⁵. Cependant, il peut arriver que cette identification à un référent communautaire glisse vers un communautarisme trop zélé, dont le principal pendant se trouve être le tribalisme. Celui-ci s'exprime dès lors comme une forme d'exacerbation de la tribalité, manifestée par un repli identitaire et traduisant une survalorisation de son appartenance tribale, avec un rejet de l'altérité, de tout ce qui est différent de l'en-groupe (entre groupe) auquel on appartient²⁶⁶. Le repli identitaire se présente ainsi comme une pesanteur à la dynamique d'un développement durable et une négation ou une dérive de la diversité culturelle exprimée à l'échelle nationale.

Le tribalisme qui gangrène nos sociétés tient de plusieurs facteurs. Entre autres, précisons d'une part que l'État unitaire tel qu'il est voulu aujourd'hui n'est apparu que très récemment sur la scène historique des communautés africaines. Celui-ci s'est construit sur les braises encore incandescentes et à peine recouvertes des cendres de la régulation coloniale, qui a rassemblé des groupes d'une compatibilité douteuse, partenaires infortunés ; aujourd'hui en proie à des difficultés à se plier à une vie nationale commune, parce qu'ils ne partagent pas (ou plus) les mêmes valeurs, ou qu'ils ont chacun des intérêts incompatibles²⁶⁷. D'autre part, le

²⁶⁵ D. Mbarga, « Le question du repli identitaire au Cameroun », Conseil *québécois d'études géopolitiques*, université Laval, RG, vol.5, n°3, 2019, en ligne, consulté le 10 juin 2021 à 06h26min.

²⁶⁶ Mbarga, « Le question du repli identitaire au Cameroun »..., p.2.

²⁶⁷ Lekene Donfack, « L'expérience du fédéralisme camerounais... », p.330.

motif du tribalisme est politico-économique ; et rend compte tant des difficultés liées au malaise développemental, qu'à une mauvaise gouvernance généralisée.

Au sein de la société camerounaise, le tribalisme exprime une fracture qui tend à s'accroître à l'occasion des moments de crise. Pour en rendre compte, évoquons principalement les grands défis sociopolitiques qui ont engagé le Cameroun tout au long de son histoire. La « guerre d'indépendance » du Cameroun entamée depuis l'interdiction de l'UPC courant 1955 jusqu'en 1971, a été plusieurs fois déportée sur le champ ethnique ; mettant en accusation certains groupes à l'instar des Bamiléké ; ou encore des Bassa qu'à l'occasion de son discours de Boumnyebel le 9 novembre 1957, André Marie Mbida ordonnait de sortir des brousses pour rentrer dans les villages dans un délai de dix jours²⁶⁸. De même, remarquons que les « années de braises » au Cameroun ont été un grand moment du débat ethnique dans notre pays, dans un contexte de crise à la fois économique avec notamment les PAS ; et politique, suscitée par la secousse de l'ouverture démocratique.

En cela, le tribalisme au Cameroun se présente donc à la fois comme un révélateur d'échec sociopolitique et économique, que comme un catalyseur des frictions sociales. En tant que révélateur, il met en accusation l'instrumentalisation des différences, les déviations du débat politique et des questions économiques sur le champ des représentations ethniques. Dans ce registre, l'ethnisation se fait sur fond de construction spontanée de ce que nous verrons plus tard comme des « fronts solidaires », au mépris des liens historico-culturels plus ou moins évidents qui puissent exister, et à l'aune de nouvelles formes de solidarités « villageoises ». L'exemple des conflits répétés entre les communautés apparentées dans les sociétés Mbamoises du centre Cameroun est d'ailleurs très illustrateur sur ce point. Ce sont des communautés qui ont en partage plusieurs traits culturels et historiques profonds, qui attestent bien de leur parenté²⁶⁹. Cependant, Bitang et Assala se sont pendant longtemps livrés une « guerre » ouverte qui n'a pu être maîtrisée que par l'action évertuée des autorités administratives et de certaines forces locales. En tant que catalyseur des conflits sociaux, le tribalisme agit sur les représentations imagées et imaginées qui figent l'altérité, de manière à identifier « l'autre ethnique » comme un obstacle, voir un ennemi. Les formes d'expressions les plus tangibles de conflictualisation sociale sur la base du fait ethnique tribaliste sont nombreuses en Afrique. Nul

²⁶⁸ A.M. Mbida, « Discours aux populations Bassa », Boumnyebel, Cameroun, 1957, fichier audio, en ligne, consulté le 27 décembre 2021 à 22h33.

²⁶⁹ Dong Mougol, « Communautés apparentées et conflits au Cameroun... », pp.75-94.

n'est besoin ici de revenir sur l'exemple du génocide rwandais, ou encore de la tragédie burundaise de 1972, où des Hutus par milliers furent massacrés²⁷⁰.

Au Cameroun, la fronde tribaliste est bien réelle. Toutefois, la diversité ethnique ici exprimée à l'excès tend à faire fondre les multiples revendications dans un tollé assourdissant, et finalement inaudible. D'après Jacques Lombard en effet, la fronde sociale adossée sur le fait tribaliste survient majoritairement lorsqu'il y a deux ou trois grandes ethnies à l'intérieur du cadre national. Par contre, lorsque l'on retrouve une multiplicité d'ethnies qui s'équilibrent comme c'est le cas au Cameroun, l'argument tribaliste bien que réel, a cependant moins de chances de déboucher vers un affrontement tribal direct d'envergure nationale²⁷¹.

Toutefois, l'on retrouve au Cameroun des formes -beaucoup plus soupçonnées qu'assumées- d'hégémonies tribales ; de même que des cris alarmistes au tribalisme et à la marginalisation, qu'ont tenté de contenir les politiques d'équilibre adoptées par l'État camerounais comme principal mode de gouvernance ethnique²⁷². Dans le même sens, la consécration des lexèmes tels « Autochtones », « allogènes » ou encore « minorité » par la révision constitutionnelle du 18 janvier 1996, a selon Luc Sindjoun mis fin à l'hypocrisie de l'égalité entre groupes socioculturels²⁷³. Ces expressions, ajoutées aux tensions palpables entre communautés imagées, ont été à l'initiative d'un phénomène de repli identitaire sans précédent au Cameroun, qui a présidé à la création de ce que Dong Mougol appelle des « républiques ethniques »²⁷⁴.

2.1.2. De la formation des fronts solidaires

Comme noté précédemment, nous entendons par fronts solidaires des regroupements « identitaires » qui se font davantage sur la base d'enjeux et des revendications sociopolitiques et économiques, que sur une supposée appartenance à un même fond ethnique. Pour rendre compte de la formation des fronts solidaires au Cameroun, le moment de l'inscription brusque et brutale du pays dans une temporalité libérale engagée au tournant des années 90 est très illustrateur. En effet et comme noté précédemment, la démocratisation a conduit à l'irruption au sein de l'État de nouveaux acteurs, qui ont fait de l'ethnicité un moyen de revendication

²⁷⁰ J. De Barrin, « Les méfaits du tribalisme », *Le monde*, 03 janvier 1986, consulté le 10 juin 2021 à 07h03min.

²⁷¹ J. Lombard, « Tribalisme et intégration nationale en Afrique noire », *L'Homme et la société*, n°12, *Sociologie et tiers-monde*, 1969, pp.69-86.

²⁷² L'État camerounais a adopté cette politique d'équilibre à partir de 1972 par le Décret n° : 82/407 du 7 septembre 1982, modifiant et complétant celui n° : 75/496 du 3 juillet 1975.

²⁷³ Sindjoun et Gourade, « Le Cameroun dans l'entre deux », p.8.

²⁷⁴ G.M. Dong Mougol, « Migrations internes-conflits interethniques et construction des « républiques ethniques » au Cameroun », H. Mouckaga, & Al., *Ethnies, Nations et développement en Afrique: quelle gouvernance? Actes du colloque de Brazzaville (Congo) du 26 au 28 Mai 2014*, Paris, l'Harmattan, 2014, pp.231-248.

visant à imposer un nouvel ordre politique²⁷⁵. L'on a dès lors assisté à une production contextuelle de l'ethnicité notamment par des « minorités politiques », ambitionnant de poser leurs revendications par le biais des regroupements au sein des associations ethnorégionales²⁷⁶.

C'est dans ce sens que plusieurs fronts solidaires ont pu voir le jour. Entre autres, l'on peut relever : le Conseil supérieur des intérêts Bamilékés (COSIBA), le North-West elite Association (NWELA) chez les Nso, la Dynamique culturelle Kirdi (DCK), le Cercle des amis de la forêt équatoriale (CAFE) et le Front National de Libération du Peuple Béti (FNLB) des Béti, le South-West Elite Association (SWELA) chez les Bakweri.../. L'enjeu de la formation de toutes ces associations a surtout été d'interpeller le pouvoir central sur la situation de minorité politique à laquelle chacune s'identifie, malgré son poids démographique d'ailleurs mis en évidence, bien que plus ou moins avéré²⁷⁷. Comme autre forme non négligeable de fronts solidaires, notons l'irruption sur la scène politique nationale des memoranda qui rendent compte d'une géopolitique très locale des élites et catégories socioethniques, en quête de positionnement dans un contexte où le régime néopatrimonial se pose désormais à la fois comme réceptacle, arbitre et initiateur de pareilles pratiques. La forme la plus courue de mémoranda reste celle qui initie un ensemble de doléances ethnorégionales, soumises le plus souvent à l'appréciation du président de la République par des élites d'une région ou d'un groupe ethnique²⁷⁸. Les invectives continuelles en référence aux appartenances tribales instrumentées par des entrepreneurs politiques, finissent par se traduire en actes. Les allégeances et les prises de position des personnalités publiques sont lues au travers de ce prisme déformant, donnant libre cours à ces formes de « liaisons dangereuses » que constituent les fronts solidaires ; et qui encouragent les groupes ethniques à se penser désormais comme des forteresses assiégées, et à instaurer un cercle pervers de rétorsion sauvage²⁷⁹.

Cet ensauvagement ethnique est visible à travers l'histoire du Cameroun, dont la lecture rend compte d'une rhétorique de haine et de fracture. Autochtones-Allogènes, Minorités-Défavorisés, Anglophones-Francophones, nordistes-sudistes, Béti, Bamiléké, Bassa... sont

²⁷⁵ M. Chétima, « Démocratisation et explosion des revendications ethno-régionales au Cameroun: Des relations complexes entre démocratie et ethnicité », *Les défis de la diversité: des perspectives individuelles aux relations internationales*, Paris, l'Harmattan, 2013, pp.81-91.

²⁷⁶ *Ibid.*

²⁷⁷ L. Bigombe, *Construction de l'ethnicité et production du politique au Cameroun septentrional, logiques hégémoniques musulmanes et dynamiques de résistance des kirdi*, Yaoundé, GRAP, 1993.

²⁷⁸ C. Melchisedek, « Doléances ethno-régionales et (més) usages politiques des mémorandums au Cameroun. Chronique d'une mort annoncée », *Afrique contemporaine*, n°253-4, vol.267-268, 2018, pp.253-268.

²⁷⁹ Hemley Boum, « Au Cameroun, colère sourde et crises d'identités », *Jeune Afrique*, en ligne, consulté le 10 juin 2021 à 22h30min.

quelques expressions dont la charge clivante n'a cessé de s'accroître, au point de dépasser l'expression de simples catégories socioethniques, pour véhiculer nombre de stéréotypes qui accentuent ce que l'on a appelé « ideological frontiers »²⁸⁰.

Tout le long de la période du parti unique au Cameroun (1966-1990), les expressions identitaires sont restées muselées²⁸¹, du fait de l'imposition d'une unité nationale censée fédérer les forces centrifuges, qui constituaient autant de risques de désagrégation du jeune État camerounais²⁸². Cependant, malgré cette emprise, les pouvoirs centraux des différents régimes qui se sont succédés ont cru bon de gérer la diversité ethnique camerounaise, en mettant sur pied une politique d'équilibre qui en réalité, n'est restée que très peu appliquée. C'est d'ailleurs face au constat de l'échec de cette politique que Saïbou Issa en vient à conclure que dans les faits, Ahidjo choisit de gouverner avec les ressortissants de son ethnie (peul) et les bétis, « tandis que les Bamiléké, les anglophones et les kiridi du nord Cameroun sont délaissés »²⁸³.

Ainsi, les mobilisations corporatistes des formes sociales ethnicisées au Cameroun répondent à un besoin d'exister politiquement, et de peser économiquement. C'est dire que les fronts solidaires en même temps qu'ils confèrent une certaine légitimité (et non une légitimité certaine) permettent d'équilibrer les rapports de force parfois demeurés historiquement défavorables pour certains. Ainsi, fort est de reconnaître que cette construction tous azimuts de nouveaux pôles d'influences adossés sur le fait ethnique, s'accompagne de vives tensions entre des communautés, qui avaient développés durant des décades des relations de dépendances ou de domination plus ou moins avérées. L'ethnicisation du champ politique camerounais occasionnée par la brusque inscription du pays dans une temporalité politique délibérative a ainsi entraîné dans nombre de localités, de vives tensions à l'image des affrontements violents entre Arabes Choa et Kotoko dans l'extrême-nord, entre Baya et Foulbé dans l'Adamaoua, durant les années 1990 et 1992 ; qui s'inscrivent dans la perspective de redéfinir les rapports politiques historiquement demeurés inégaux, sous l'effet d'un ethnicisme exacerbé²⁸⁴. De même, un collectif dit de Béti se mobilise pour faire prévaloir leurs intérêts, en pointant un doigt accusateur sur ce qu'il désigne comme l'avancée impérialiste des Bamiléké : « ... peuple bété,

²⁸⁰D. Abwa et al., *Boundaries and history in Africa: issues in conventional boundaries and ideological frontiers (FESTSCHRIFT) in honor of Verkijika G. Fanzo*, Bamenda, A publication of the department of History, The University of Yaoundé 1, Maryland Publishers, 2011.

²⁸¹I. Mouiche, « Mutations socio-politiques et replis identitaires en Afrique: le cas du Cameroun », *Revue Africaine de Science Politique*, vol.1, n°2, 1996, pp.1-56.

²⁸²I. Saïbou, « Arithmétique ethnique et compétition politique entre Arabes Choa et Kkotoko dans le contexte de l'ouverture démocratique au Cameroun », *Africa Spectrum*, n°40, vol.2, 2005, pp.197-220.

²⁸³*Ibid.*, p.199.

²⁸⁴Sindjoun et Gourade, « Le Cameroun dans l'entre deux » ..., p.7.

nous les fiers guerriers de la forêt équatoriale, ensemble, levons-nous pour anéantir l'avancée impérialiste des Bamilékés, car il y va de notre survie culturelle »²⁸⁵. C'est également fort de cet ethnicisme qu'en février 1996, suite à l'élection de quatre maires d'origine bamiléké dans les communes urbaines de la ville de Douala, les chefs traditionnels sawa orchestrent une marche pour réclamer, sinon exiger l'implication des fils douala dans la gestion communale²⁸⁶.

Disons du reste que les tensions d'ordres ethniques sont bien réelles au Cameroun et constituent un élément catalyseur des frondes sociales. Autrement dit, bien que la fracture ethnique participe de la conflictualité au sein de nos sociétés, elle n'en est pas pour autant un élément structurant des conflits d'une manière générale. L'appartenance ethnique s'avère avant tout un outil de mobilisation pour des entrepreneurs sociaux et politiques, en quête de soutien populaire²⁸⁷. Cette pratique instrumentale des représentations socioculturelles est d'ailleurs récurrente en Afrique. Au Soudan par exemple, la rébellion au Sud, lors de la guerre de 1955-1972, puis celle du *Sudanese People Liberation Army* (SPLA) de 1983-2005, a été qualifiée de rébellion chrétienne en dépit de ses tendances marxisantes, comme l'a relevé Marc-Antoine Pérouse²⁸⁸.

2.2. Le paradoxe des ressources naturelles

Le continent africain est riche, riche de bien des manières. Il est riche de sa position, en ce qu'il couvre environ 6% de la surface du globe, un cinquième des terres émergées, et un peu plus de 24% des terres arables mondiales²⁸⁹. L'Afrique est aussi riche de sa population, en croissance exponentielle et majoritairement jeune, avec un peu plus de 1.2 milliards d'âmes à nos jours, soit 17% de la population mondiale. L'Afrique est surtout riche de son sous-sol. Elle possède à elle seule plus de 60 types de minerais, cumulant plus d'un tiers des réserves minérales mondiales. Dans les faits et à une échelle planétaire, le sous-sol africain regorge entre autres de : 90% des platinoïdes ; 80% de coltan ; 60% de cobalt ; 70% du tantale, 46% des réserves de diamant ; 40% des réserves aurifères et 10% des réserves pétrolières mondiales²⁹⁰.

²⁸⁵ *Ibid.*, p.8.

²⁸⁶ *Ibid.*, p.7.

²⁸⁷ Bedzigui, « Les conflits en Afrique », pp.164-164.

²⁸⁸ M-C. Pérouse de Montclos, « Le Soudan : une guerre de religions en trompe-l'œil », *L'Afrique politique, Islams d'Afrique : entre local et global*, 2002, p. 43, cité par Y. Bedzigui, « Les conflits en Afrique », p.164.

²⁸⁹ African Natural Resources Center, 2015, p 1.

²⁹⁰ I. Ramdoo, « L'Afrique des ressources naturelles », *La Vanduardia*, International Institute for sustainable development, Novembre 2019, pp.1-2, en ligne, consulté le 29 juin 2021 à 05h40min.

La richesse africaine ainsi vaguement esquissée, reconnaissons donc que c'est au moins d'un double paradoxe qu'il s'agit, lorsque l'on traite de la question des ressources naturelles en Afrique dans son entièreté. Le premier tient au retard du continent et à la pauvreté endémique qui y sévit, malgré d'aussi grandes richesses. Le second paradoxe est lié aux effets pervers de cette richesse africaine, et dont l'expression parmi les plus tangibles reste la conflictualité. En d'autres termes, non seulement que les richesses du continent n'ont jusqu'ici pas contribué à son développement, mais elles se sont érigées en de véritables facteurs conflictogènes²⁹¹. En suscitant des convoitises ou en finançant des opérations militaires, les ressources naturelles ont souvent joué un rôle négatif dans plusieurs des guerres africaines.

En effet, mis à part « l'économie de la guerre »²⁹² commune à la plupart des formes d'expressions conflictuelles des rapports sociaux, bon nombre, si ce n'est la majorité des conflits en Afrique ont un fondement économique ; qui irradie, en même temps qu'il tend parfois à se fondre dans les antagonismes sociopolitiques. La conflictualité en Afrique de manière générale est en effet majoritairement causée soit par la présence, soit par l'absence des ressources ; parfois sur fond d'instrumentalisation des forces et puissances étrangères²⁹³, qui capitalisent sur les contradictions socioéconomiques locales portées par des entrepreneurs politiques, désireux d'impulser un changement dans le sens d'une répartition plus équitable des richesses et des revenus de l'économie nationale, ou d'exister politiquement.

La présence des ressources naturelles favorise donc l'émergence des conflits. Principalement, notons que la constellation de groupes armés qui pullulent sur la scène politique africaine en général, est le fait des luttes pour le contrôle des ressources naturelles, mis à part les exceptions des groupes radicaux fondamentalistes, dont la vocation première semble se fonder sur le fantasme d'une régulation théocratique de la société.

Les groupes armés en Afrique ambitionnent à priori remplir des fonctions à la fois sécuritaires, politiques et économiques²⁹⁴. Ils s'érigent dans nombre des cas en des bandes de « justiciers », dévoués à la sécurité de la sphère géographique à laquelle ils s'identifient. Ce

²⁹¹ K. Beegle, et al., *Poverty in a rising Africa*, Washington DC., World Bank, 2016, p 14.

²⁹² P. Hugon, « Le rôle des ressources naturelles dans les conflits armés africains », *Hérodote*, n°134, Paris, La Découverte, 2009, (pp.63-79), pp.67-68.

²⁹³ Les puissances étrangères notamment occidentales sont en effet accusées d'infuser partout en Afrique là où il y a quelques intérêts en termes de ressources, un dosage subtil d'ordre et de désordre, afin de faciliter l'accaparement et l'extraction desdites ressources.

²⁹⁴ M. Schubert, « Une approche des groupes armés communautaires en Afrique subsaharienne : Enseignements tirés et mesure de la réussite », *Réseau RESOLVE*, « Série sur les groupes armés communautaires », 2019, p.5.

sont aussi parfois des milices qui travaillent sous l'injonction des commanditaires politiques, pour qui la production de l'insécurité et paradoxalement de la sécurité constitue une stratégie d'accès au pouvoir. Ce sont enfin : soit des gangs criminels dont la seule motivation est l'accès aux richesses par des coups de rapines, de raquette, de razzias, de piraterie, de banditisme... ; soit des mouvements parareligieux fondamentalistes. Qu'ils se réclament de l'ordre sécuritaire, d'une régulation politique ou de quelques revendications économiques que ce soit, les groupes armés sont à quelques exceptions près générés par des questions liées aux ressources naturelles, mais interviennent tous, sans exception et ceci d'une manière ou d'une autre, dans les circuits de production, de distribution et de consommation de ces ressources.

Pétrole, or, diamant, gaz, fer, coltan... et toutes les richesses naturelles du sol et du sous-africain, se sont avérées être de réels facteurs belligènes. Contrebandiers, mafias, puissances étrangères très souvent dans le rôle des pompiers pyromanes, s'entendent avec les ethnies et potentats locaux, afin de contrôler les minerais et autres ressources, au plus près de leur extraction. Au Nigéria par exemple et ce depuis la guerre du Biafra, le Sud riche en pétrole, s'oppose au transfert des recettes vers le Nord, en décriant une marginalisation systématique dans la redistribution des revenus issus de la manne pétrolière. Des revendications qui sont densifiées par les oppositions religieuses d'une part, entre un Sud chrétien et un Nord musulman ; et des contradictions ethno régionales d'autre part, qui poussent notamment les ethnies du delta du Niger, désireuses d'une meilleure prise en compte dans le partage des richesses pétrolières, à générer des groupes armés à l'image du Mouvement pour l'émancipation du Delta du Niger (MEND), ou encore celui des Vengeurs du Delta du Niger. Ce schéma est visible dans la plupart des conflits africains depuis les indépendances.

Le Cameroun a dans l'ensemble longtemps été épargné des formes très ouvertes de conflictualités fondées sur le fait des ressources naturelles comme ce fut le cas en République Démocratique du Congo avec l'or du Katanga, le Nigéria avec le pétrole biafrais et le MEND susévoqué, pour ne citer que ces deux exemples. Toutefois, il est juste d'évoquer l'épisode de Bakassi dans ce registre, ne serait-ce que pour relever les richesses abondantes de cette région (poisson et pétrole principalement) comme principal motif tant de l'invasion nigériane, que de la détermination du Cameroun à la garder dans son giron²⁹⁵. De même, les revendications « anglophones » historiquement récurrentes, ont du mal à se dégager de l'orbite incitative des

²⁹⁵ R. De Koning et J. Mbarga, « Conflits pour les ressources naturelles de la péninsule de Bakassi : du global au local », *Ecologie & Politique*, n°34, Paris, Presses de Science Po, 2007, pp.93-103.

ressources comme mobile d'un jeu de « chantage » initié par les élites des régions dites anglophones, dans le but d'établir un rapport de force plus ou moins favorable.

En effet, les régions du nord-ouest et du sud-ouest Cameroun constituaient jusqu'en 2015 plus de 16,3% du PIB national. Le sud-ouest concentre des agro-industries comme la Cameroon Development Cooperation (CDC), première agro-industrie du pays, et d'autres comme la Pamol, ainsi que de nombreuses entreprises du secteur touristique²⁹⁶. Mieux, les ressources en hydrocarbures présentes dans cette partie du pays, notamment en pétrole et en gaz, en font une zone stratégique de premier plan²⁹⁷. Cependant, force est de constater que la part conflictuelle des ressources naturelles au Cameroun s'exprime davantage de manière très locale. C'est dire autrement que la conflictualisation de nos sociétés sur la base d'une course effrénée vers les ressources naturelles n'est pas exclusivement du champ de la stratégie des puissances internationales, mise en résonance avec des forces politiques internes en proie à une lutte permanente pour l'accès et le contrôle de ces ressources. L'on retrouve aussi et de manière récurrente, des formes très locales et parfois négligeables de luttes, qui sont motivées par le besoin d'accès et/ou de contrôle des ressources. C'est le lieu de relever les luttes pour l'accès aux mines d'or artisanales de l'Est-Cameroun, les guerres de pâturages dans les zones d'élevages étalées majoritairement des extrêmes régionaux du nord aux confins de l'Adamaoua, les formes très éparées certes, mais très inquiétantes de tensions observables dans les principaux bassins agricoles camerounais comme la médiane Mbam-Lékié²⁹⁸, ou encore les litiges fonciers dont la récurrence autant que la forte variabilité au Cameroun en appellent à une action urgente.

La conflictualisation des sociétés africaines en général du fait de la présence des ressources naturelles tient donc à trois dynamiques qui se tiennent les unes les autres. Il s'agit : de l'appétit des grandes puissances par le biais des compagnies et multinationales dévouées à l'extraction ; de la cupidité des satrapies africaines, qui monopolisent le peu de revenus issus de l'extraction en les redirigeant systématiquement dans des « caisses noires » et des réseaux de redistribution plus ou moins connus ; et les revendications des communautés locales, exaspérées par l'accaparement et leur quasi-exclusion des circuits de la dépense des richesses nationales.

²⁹⁶ O. Mbadi, « Crise anglophone au Cameroun : les entreprises dans la tourmente », *Jeune Afrique, Economie & Finance*, 14 février 2019, consulté le 01 juillet 2021 à 6h40min.

²⁹⁷ *Ibid.*

²⁹⁸ J.G. Elong, « Eton et Manguissa, de la Lékié au Mbam-et-Kim : jeux et enjeux fonciers (Centre-Cameroun) », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°226-227, 2004, pp.289-312.

De même que la présence, voir l'abondance des ressources provoque des guerres de prédation ; de même l'amenuisement, la rareté, voire l'absence de certaines ressources occasionne des formes de conflits qui s'apparentent à des « guerres » de survie. Ainsi, comme nous le verrons plus tard dans l'analyse des phénomènes climatiques comme catalyseurs de conflits, les zones extrêmes du nord Cameroun (cardinal) sont propices à l'émergence des conflits, qui dérivent principalement des rudesses climatiques et d'un amenuisement drastique des ressources disponibles, occasionnant une pression humaine sur le peu des ressources naturelles encore disponibles comme les terres arables, les zones de pâturage, les points d'eau, etc. Les nombreux conflits agropastoraux qui travaillent ces régions (administratives) sont dès lors dus à un confinement imposé par la « force de la nature », de deux activités dont la pratique contextuelle tend à opposer, à l'intérieur d'un même espace.

2.3. Les dérives du pouvoir ou le pouvoir à la dérive

Corolaire à la crise de gouvernance décrite plus haut et en écho au néopatrimonialisme qui en est l'expression la plus précise, la pratique politique au Cameroun et les déviances qui en découlent se présentent (aussi) comme de réels catalyseurs des crises sociales. Plusieurs éléments concrets peuvent être mobilisés pour en rendre compte. Entre autres, citons principalement la répression violente de toutes les formes de dissidences, qui consacre le triomphe d'une politique de cruauté sur une politique de fraternité²⁹⁹, la corruption systématisée, et l'érection des enclaves autonomes partout où il y a quelques portions de pouvoir.

2.3.1. Le pouvoir à l'état « brut » ou la brutalité du pouvoir

Comme nous renseigne Achille Mbembe, la réalité de la violence en Afrique est massive. Des pratiques multiformes, suffisamment formalisées et routinières ont cours. D'une part, des institutions existent et elles les administrent ; des organisations les amplifient ; et une série de normes censées surveiller et punir³⁰⁰ participent à leur reproduction sur la grande et la petite échelle. D'autre part, elle se produit de manière informelle ; et sa manifestation est trop fluide pour faire l'objet d'un discours péremptoire. De même, la violence en Afrique de manière générale n'a pas pour seule origine le pouvoir politique. Elle émerge aussi à l'ombre des structures familiales, ecclésiales, éducatives et associatives ; dans les lieux de travail ou dans la luxuriance des lieux de socialisation caractéristiques de la postcolonie. Elle a aussi émergé à l'interstice du légal et du para légal, du gouvernemental et du non gouvernemental. Toujours

²⁹⁹ Mbembe, *Sortir de la grande nuit...*, p.35.

³⁰⁰ M. Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975.

est-il que, quelle que soit son origine ou sa forme d'expression, elle a sensiblement la même finalité. Il ne s'agit plus, à proprement parler, ni de rendre dociles les corps des sujets ni de produire l'ordre. Ici, il n'est plus seulement question du fouet et des bastonnades qui ont caractérisé la régulation coloniale. Il s'agit simplement d'administrer une violence lapidaire et improductive, dans le but de museler, de prélever, d'extorquer et de terroriser. L'idée de cet argument n'est pas seulement de rendre compte d'un continent en force de lui-même, des systèmes politiques ayant fait de la violence le fondement de leur déploiement, mais aussi d'analyser ses mécanismes de production et de reproduction ; de comprendre comment la violence en arrive à se régénérer de manière à produire davantage de violence.

2.3.1.1. Des indépendances à l'ouverture démocratique (1960-1990)

L'une des principales caractéristiques du pouvoir des régimes politiques en Afrique en général est la brutalité avec laquelle il s'exprime. En effet, le pouvoir politique en Afrique s'exprime à l'état brut ; et le langage de la violence y est celui de la servilité et de la tyrannie d'un pouvoir sans finalité³⁰¹. Autant dire que le pire de la violence « légitime » dans nos États est qu'elle est pulsionnelle ; elle est à la fois dysfonctionnement³⁰², conséquence d'un dysfonctionnement³⁰³ ; et finalement, elle est dénuée de contenu et de projets sociopolitiques réels ; si ce n'est le désir d'inculquer savamment la peur, l'agenouillement, le tremblement et le larbinisme à toutes les couches sociales, pour mieux barricader le pouvoir. Souvent, la violence en Afrique prétend produire la sécurité ; mais paradoxalement, elle génère l'insécurité et radicalise davantage qu'elle ne ramène à la raison. Autrement dit, la brutalité des régimes politiques qui privilégient la violence au dialogue constructif a participé en Afrique à la radicalisation de certaines populations ; qui, croulant sous le poids de cette pression massive, se mobilisent alors au sein des communautés de souffrances et des formes de solidarités qui deviennent des menaces réelles pour la stabilité et la sécurité.

La violence politique en Afrique peut prendre la forme rude d'une répression armée, ou la forme inquisitoire de l'exclusion, du bannissement et des privations de liberté. Pour la répression armée, l'Afrique a l'habitude des matraquages policiers, des débordements dans les opérations de restauration/maintien de la paix, des abus éhontés de l'autorité militaropolitique,

³⁰¹ A. Mbembe, « Désordre, résistances et productivité », *Politique africaine*, n°42, « Violence et pouvoir », Paris, Karthala, 2013, pp.2-8.

³⁰² La violence des régimes politiques africains est disfonctionnement en ce qu'elle n'est en aucun cas sensé intervenir comme outil de régulation de l'ordre social et politique, dans un contexte où est proclamé et encensé un supposé État de droit.

³⁰³ La violence est conséquence de disfonctionnement en ce qu'elle traduit la faillite des institutions étatiques.

etc. ; et de maintes atrocités bien assez représentatives des convulsions qui traversent nos États depuis les indépendances. Quand son expression n'est pas physique, la violence politique en Afrique prend la forme de l'exclusion/interdiction de tel syndicat, de tel parti ou tel leader du jeu politique. Cette politique de l'inimitié ou de la « cruauté » comme le dirait Mbembe³⁰⁴, est davantage plus saisissante lorsqu'elle prend la forme du bannissement et de l'exclusion de certains des leaders politiques « opposants », aux confins de l'histoire et du récit national ; de l'exorcisme de leur présence dans la conscience collective par l'imposition d'une logique d'histoire officielle de laquelle ils sont exclus ; et du triomphe d'une réelle dictature de la pensée unique.

Dans les faits, rappelons que les indépendances ont été au Cameroun marquées par l'empreinte de la violence et de la guerre. La part des nationalistes camerounais regroupés au sein de l'UPC et ses démembrements s'investissaient dans la réclame de ce qu'ils désignaient alors comme la « véritable indépendance du *Kamerun* »³⁰⁵. Cette lutte engagée depuis au moins 1948 avec la naissance de l'UPC, a connu une mutation radicale avec l'interdiction de ce parti par l'administration coloniale en mai 1955³⁰⁶. Autant dire d'emblée que c'est la violence coloniale vis-à-vis des revendications de l'UPC, qui a précipité ce parti politique dans la clandestinité et le maquis dès son interdiction.

La perpétuation de la violence coloniale par le régime politique camerounais d'après 1960, a maintenu une part importante des nationalistes upécistes dans la clandestinité. Si bien que « la guerre d'indépendance » du Cameroun s'est transformée en un conflit camerouno-camerounais, dont la confusion a traversé l'histoire et persiste de nos jours encore, lorsqu'il s'agit de le nommer. Le travail de déconstruction et de reconstruction des perceptions sur le sens à donner au combat de l'UPC entrepris autant par l'administration coloniale française que par les leaders politiques du Cameroun d'après 1960, s'est fait au travers d'une rhétorique tendant davantage à le délégitimer. Ce furent donc du point de vue du discours officiel : des terroristes, des rebelles, des maquisards, des bandits, des mécontents et frustrés de la république, qui espéraient hériter des reines du pouvoir après le départ des colons³⁰⁷. Ainsi le pouvoir politique camerounais d'après 1960 pouvait-il suspendre la loi, proclamer un état d'urgence

³⁰⁴ Mbembe, *Sortir de la grande nuit...*, p.35.

³⁰⁵ La véritablement indépendance du Kamerun consistait pour l'UPC en deux actions majeures. Premièrement, l'UPC posait la réunification du Kamerun comme précondition de tout débat politique. Puis, l'idée de l'indépendance selon l'UPC était autodétermination et rupture de tous les liens avec les puissances coloniales.

³⁰⁶ D. Abwa, *Cameroun Histoire d'un nationalisme : 1884-1961*, Yaoundé, Clé, 2010.

³⁰⁷ J.B. Alima, *Les chemins de l'unité. Comment se forge une nation : l'exemple camerounais*. Paris, Afrique Biblio Club (ABC), 1977, p.13.

permanent, afin précisément d'en venir à bout par des moyens extralégaux, notamment la répression violente, les exécutions sommaires, les massacres en tout genre, les détentions et la torture à l'intérieur des prisons politiques³⁰⁸. Mieux, pour effacer du récit national l'action de l'UPC, les noms de ses principaux leaders furent bannis du discours et de l'espace public. Longtemps après leur exécution, il est demeuré interdit de les citer en public, de se référer à leurs enseignements ou de mentionner leurs écrits. Tout se passait comme s'ils n'avaient jamais existé, au mieux, que leur lutte n'avait été qu'une banale entreprise criminelle.

Cette période de l'histoire du Cameroun demeurait frappée d'interdit. On ne devait l'évoquer que pour la condamner. Les noms des personnages qui émergèrent au moment des luttes pour la décolonisation étaient « bannis ». On ne les prononçait jamais en public. Dans les conversations privées, on ne pouvait y faire référence que de manière allusive, à travers murmures et chuchotements. Toute l'économie historique de cette époque faisait l'objet d'un rejet commandé et était présentée comme l'anti-modèle de ce que devait être l'identité même du Cameroun³⁰⁹.

C'est d'ailleurs une rhétorique d'exclusion récurrente dans l'histoire du Cameroun. On la retrouve notamment dans la gestion des contradictions politiques par le bannissement des adversaires. Ceux-ci sont posés résolument comme des ennemis politiques qui dans ces conditions, deviennent aussi des ennemis de l'État et dès lors, sont rejetés dans les ténèbres noires de la nuit. La force et la permanence de cette rhétorique d'exclusion est si forte qu'elle s'est appliquée d'elle-même à ceux-là qui autrefois l'avaient « conçue », au moment où le renouveau liquidait les dernières poches de loyauté au régime Ahidjo. Il devint également interdit de faire référence à l'ancien chef d'État, pire encore de lui témoigner quelque sympathie, comme due l'apprendre à ses dépens Sa Majesté Epoh Sakéo dont le cas est exposé en annexe³¹⁰.

Cette exclusion du récit national d'une part non moins importante du nationalisme camerounais, a nourri des frustrations qui sont plus ou moins visibles au sein de la société camerounaise. La fixation du combat nationaliste de l'UPC sur l'axe ethnique exclusif Bassa-Bamiléké a contribué à la stigmatisation de ces « peuples », demeurés de nos jours encore comme des descendants de maquisards³¹¹. Toujours, dans le droit fil de la violence politique au Cameroun particulièrement, relevons du reste que l'histoire postcoloniale de notre pays est

³⁰⁸ C.C. Tsala Tsala, « Les détenus politiques au Cameroun de 1958 à 1991 », Thèse pour le Doctorat/ Ph.D en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2007.

³⁰⁹ R., Um Nyobè, *Ecrits sous maquis. Notes et introduction de J.A. Mbembe*, Paris, l'Harmattan, 1989, p.12.

³¹⁰ Voir Annexe 18, AMINAT, L.300.023/88, Renseignements, Affichage effigie ancien chef d'État au collègue Zele à Nkongsamba, 1988.

³¹¹ J. Tatsitsa, « Des maquisards aux ambaboyos : Dette impayée des francophones envers les anglophones », *Journal of the African Literature Association*, Vol.14, 2020, pp.292-306, en ligne, consulté le 09 juillet 2021 à 21h16min.

jonchée d'épisodes répétitifs de violentes répressions ; et de leur principal pendant mis en exergue dans cette analyse : la radicalisation. Entre autres, relevons les événements de l'entame des années 90 pour en rendre compte. En ces temps-là, le climat sociopolitique au Cameroun est encore celui des restrictions et du monolithisme déclaré dès 1966, et censé consolider l'unité nationale dont l'expression paroxysmique se retrouve dans le référendum de 1972. À la faveur d'une transition politique « difficile » à partir de 1982 ; des pressions tant internes qu'externes visant à l'ouverture démocratique des États africains en général ; et des contraintes économiques dues aux ajustements structurels majeurs imposés aux économies africaines, plusieurs voix dissidentes s'élèvent au sein de l'État camerounais et appellent les masses à sortir de la torpeur qui les a longtemps muselés. C'est dire autrement que le passage du monopole à la concurrence politique -même si quelques fois déloyale-, a engendré un désordre structurel se traduisant par l'entrée dans le marché politique de nouveaux entrepreneurs³¹².

L'appel des masses initié par ces nouveaux entrepreneurs politiques va se heurter à une violente répression, dans un contexte où seul le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) est -encore- autorisé à porter le débat politique sur l'espace public. À partir de février 1990, la scène politique camerounaise est saisie par la fièvre qui traverse alors les États africains en général, sommés d'engager une réelle ouverture démocratique. Dans ce contexte, les forces politiques agissantes au Cameroun prennent des initiatives allant dans le sens de hâter l'autorité politique au pouvoir, qui semble décidée à maintenir le *statu quo*, usant principalement de la répression pour dissuader d'éventuelles initiatives contradictoires. Ainsi, au 19 février 1990, des éléments de la police politique camerounaise, membres du Centre National d'Études et de Recherches (CENER), sous la houlette de Jean Fochivé, mettent aux arrêts une dizaine de camerounais au rang desquels Yondo Black et Anicet Ekane, soupçonnés d'avoir tenu « des réunions clandestines, d'avoir fabriqué et distribué des tracts hostiles au pouvoir et injurieux envers le chef de l'État et d'incitation à la révolte »³¹³. Ces chefs d'accusation sont bien évidemment remis en cause, et nombre d'auteurs s'accordent à dire que le procès de Yondo Black et compagnie fait suite à une première tentative manquée de mettre sur pied un parti politique, dans un contexte monolithique autoritaire³¹⁴. Le mérite de cette

³¹² L. Sindjoun, *Le président de la république du Cameroun (1982-1996). Les acteurs et leur rôle dans le jeu politique*, Bordeaux, CEAN-EIP, 1996, p.86.

³¹³ C. Gueguim Zébazé, « Les scrutins pluraliste de 1992 au Cameroun et leur impact sur sa diplomatie », Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2005, p.18 ; voir aussi J-B. Tagne, *Accordée avec fraude. De Ahidjo à Biya, Comment sortir du cycle des élections contestées*, Yaoundé, Les éditions du Schabel, 2019, p.32.

³¹⁴ F. Bitee, *La transition démocratique au Cameroun de 1990 à 2004*, Paris, l'Harmattan, 2009, p.59 ; voir aussi A. Mehler, « Cameroun : la transition qui n'a pas eu lieu », P. Quantin et J.P. Dalloz, *Transitions démocratiques africaines*, Paris, Karthala, 1997, p.104.

initiative de Yondo Black et ses pairs est d'avoir tout au moins brisé le tabou du monolithisme, en proposant pour la première fois de former un parti politique d'opposition depuis 1966. Du point de vue de l'acte répressif des autorités, cette première tentative a été plus ou moins bien maîtrisée par le pouvoir, qui a joué d'astuces pour ôter à cette action toute sa portée symbolique ; devant un tribunal militaire totalement acquis, qui condamne Yondo Black à trois années de prison, Anicet Ekane à cinq années, et trois années pour chacun des autres membres arrêtés dudit mouvement³¹⁵.

Cependant, malgré les apparents efforts du pouvoir central d'afficher un visage serein devant des revendications qui se démultiplient en faveur de l'ouverture démocratique, celui-ci cède finalement à ses « vieux démons ». Tandis que la finesse politique qui avait jusque-là caractérisé les autorités de Yaoundé -mêlant à la fois police politique, propagande médiatisée, justice militaire- s'estompe peu à peu, la violence frontale par le matraquage policier et les massacres de masse s'installe. Pour rendre compte (à la faveur de cette véritable accélération de l'histoire qu'a été l'ouverture démocratique) de cette mise en évidence de la nature fondamentalement autoritaire du régime politique camerounais d'alors, pourtant longtemps couvert par la cosmétique certes caustique d'une politique cependant habile, rusée et son « intention démocratique »³¹⁶, les événements de Bamenda du 26 mai 1990, les multiples arrestations, les débordements policiers, de même que l'éveil des villes mortes ; entre autres, constituent autant d'arguments assez loquaces les uns les autres. Le 26 mai 1990, des milliers de camerounais envahissent les rues de Bamenda. Au motif de cette mobilisation de masse, le lancement du Social Democratic Front (SDF), qui profite à la fois du contexte africain marqué par l'ouverture démocratique ; des contradictions internes au régime monolithique³¹⁷, mis à nu par les événements précédents dont principalement le procès de Yondo Black et ses pairs ; et aussi l'action militante de la population camerounaise, dont la participation active et massive aux manifestations témoigne à suffisance d'un besoin réel de changement. Sous la conduite de Ni John Fru Ndi, le SDF aura au moins réussi le pari de la mobilisation populaire et du

³¹⁵ V. Ndi Mbarga, *Rupture et continuité au Cameroun*, Paris, l'Harmattan, 1993, p.134.

³¹⁶ C-G. Mbock, *Cameroun, l'intention démocratique*, Yaoundé, SOPECAM, 1992, p.8.

³¹⁷ Par contradiction internes au régime monolithique camerounais nous entendons les incohérences entre la pratique politique monolithique et les exigences de la loi fondamentale du Cameroun. Par exemple, l'arrestation de la bande à Yondo Black et leur condamnation est motivée selon les autorités du régime par des motifs autres que la volonté d'instaurer un régime démocratique multipartite. (Voir dans ce sens Gueguim Zébaze, « Les élections pluralistes de 1992 au Cameroun... », p.20.) Cela suppose suivant l'avis des autorités, qu'elles ne sont aucunement opposées à la formation de nouveaux parti politiques (la démocratie n'est pas proscrite) ; chose que fera le SDF bien qu'au moment de sa première manifestation du 26 Mai 1990, il n'ait en effet pas encore été reconnu par l'autorité en place comme un parti politique, et ce bien que les leaders du SDF aient initié à la préfecture de Bamenda, un dossier allant dans ce sens trois mois au moins avant le jour de la manifestation.

leadership opposant³¹⁸. Mieux, le SDF aura dévoilé la cruauté du régime monolithique au Cameroun, car très vite, son meeting se transforme en un massacre. Assaillies par la foule et complètement incapables de la maîtriser, les forces de l'ordre, confondues en bandes armées et police politique mobilisées pour empêcher la manifestation initiée par le SDF, font feu sur la foule ; laissant sur le carreau six (06) morts et de nombreux blessés³¹⁹.

De même, dans une lettre ouverte au président de la République, Célestin Monga attirait l'attention du chef de l'État Paul Biya sur ce qu'il entrevoyait comme une « démocratie truquée »³²⁰. Ladite lettre, publiée dans le numéro 209 du quotidien le *Messageur* alors dirigé par Pius Njawé, occasionne l'arrestation des deux hommes susnommés. Reproche-leur est fait par la justice d'outrage envers la personne du chef de l'État, envers la cour, les tribunaux et les membres de l'Assemblée Nationale. Le 10 janvier 1991, s'ouvre le « procès [dit] des libertés », qui rend résolument compte de ce qu'en ces temps-là tout au moins, « l'histoire bégaie au Cameroun du renouveau et les actes y prennent le contrepied des discours officiels »³²¹ qui eux, exultent l'ère des libertés, de la démocratie et des droits humains ; tandis que la pratique est à la répression et aux privations, qui participent grandement du « désordre social »³²².

2.3.1.2. Les villes mortes de 1991

C'est dans le jeu de répression-résistance que s'opère la fabrique de l'insécurité par le conflit social ; en lieu et place de la sécurité et la paix, que la répression dans son sens le plus étroit s'illusionne partout où elle s'invite d'en imposer la vertu. Pour en rendre compte, les arguments susévoqués sont bien assez loquaces. Il faut y ajouter cependant les divers moments de tension qui ont émaillés l'histoire du Cameroun, notamment les villes mortes du long des « années de braise ».

³¹⁸ P.F. Ngayap, *L'opposition au Cameroun. Les années de braise, villes mortes et tripartite*, Paris, l'Harmattan, 1999, pp.8-9.

³¹⁹ Le nombre de morts à l'issue de la répression de cette manifestation est jusqu'à nos jours encore sujet à controverse. Tandis que les autorités, par le canal du journal officiel annoncent six morts piétinés, les manifestants eux évoquent des morts par balles. La version populaire, ironique et formulée pour ridiculiser le pouvoir retiendra le motif selon lequel les six jeunes camerounais sont morts « piétinée par balles » selon le témoignage de Pierre Flambeau Ngayap dans son ouvrage *L'opposition au Cameroun. Les années de braise, villes mortes et tripartite*, p.8, Voir aussi dans ce sens F.M. Fokou, « Le symbole de la paix dans le processus de démocratisation des régimes monolithiques d'Afrique noire. Le cas du Cameroun », Mémoire présenté en vue de l'obtention du Diplôme de Professeur de l'enseignement secondaire général 2^{ème} grade, Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, Université de Yaoundé I, 2012.

³²⁰ C. Monga, « La démocratie truquée. Lettre ouverte à Paul Biya », *Le Messageur*, n°210-211, 24 janvier 1991, p.8.

³²¹ Fokou, « Le symbole de la paix dans le processus de démocratisation... », p.46.

³²² O.J. Tobie, *La décennie Biya : de la grâce à la disgrâce*, Paris, l'Harmattan, 1996, p.171, voir aussi L. Sindjoun, *La révolution passive au Cameroun. Politique parlementaire et politique autoritaire*, Dakar, CODESRIA, 2002, p.12.

L'idée des « villes mortes » tient de la résistance au durcissement du jeu politique au Cameroun dans un contexte africain « d'ouverture démocratique ». Mises à part les contraintes liées au marasme économique induit par la violence des PAS ; l'irruption de nouveaux entrepreneurs politiques sur la scène publique ; et le besoin de changement du paradigme politique au Cameroun, la mise en arrêt de la routine quotidienne avait pour objectif immédiat d'inciter l'autorité à admettre la nécessité d'une conférence nationale souveraine au Cameroun. Ladite conférence alors en projet au sein des milieux d'opposition, semblait en toute chose constituer l'un des points majeurs de convergence des idées multiples qui divisaient déjà l'opposition politique au Cameroun, dans cette phase pourtant encore embryonnaire. Elle s'inscrivait en effet dans le jeu politique de ces derniers comme une stratégie de conquête du pouvoir, calquée sur le modèle de nombreux pays africains et d'Europe de l'est, saisis par d'intenses convulsions³²³. Bien que masquée par des objectifs affichés dont principalement celui de faire le bilan des années écoulées et d'esquisser de réelles perspectives d'avenir pour le Cameroun³²⁴, ce « désir de pouvoir » de l'opposition camerounaise est très vite cerné par l'autorité. Celle-ci répond (d'abord) sans détour par un non catégorique à toute idée de rencontre nationale souveraine, prétextant plus ou moins sagement qu'une rencontre de ce type en contexte camerounais était « ...sans objet »³²⁵.

Face à ce raidissement de l'autorité, des leaders de l'opposition appellent les chefs d'entreprises, d'établissements scolaires et hospitaliers..., à stopper toute activité publique. L'obstination des autorités politiques en place à interdire toute idée de conférence nationale radicalise davantage l'opposition, qui initie alors un mouvement de désobéissance civile dès le 11 mai 1991. Celui-ci encourage les populations à boycotter toutes les activités civiles et politiques organisées par le pouvoir, ou encore à ne payer leurs impôts. Les villes mortes qui pourtant étaient censées constituer un mouvement de résistance pacifique aux agressions du gouvernement³²⁶ seront dans certains cas accompagnées de manifestations, d'incendies et de dégâts causés sur des institutions républicaines. Elles provoquent au passage durant près de sept mois, la paralysie de Douala, Yaoundé, Bafoussam, Bamenda... ; et accentueront la crise

³²³ Manga Kuoh, *Cameroun. Un nouveau départ*, Paris, l'Harmattan, 1996, p.80.

³²⁴ Challenge Hebdo, n°0037, Juin 1991, p.9, cité par Fokou, « Le symbole de la paix dans le processus de démocratisation des régimes monolithiques d'Afrique noire... », pp.45-47.

³²⁵ Propos tenus par le président Paul Biya lors de la réunion du bureau politique du RDPC en Mars 1991. Voir dans ce sens, *Cameroon Tribune*, n°4852, 25 mars 1991, p.3.

³²⁶ P.F. Ngayap, *L'opposition au Cameroun. Les années de braise*, Paris, l'Harmattan, p.26.

économique d'alors³²⁷. À cela, le gouvernement répond par la répression en prenant des mesures draconiennes, dont principalement l'entrée en lice des commandements opérationnels (CO)³²⁸. La tension sociale au Cameroun atteint son paroxysme et s'exprime de manière très diversifiée : tribalisme, pillage, banditisme... se donnent libre cours, bien que rythmés par une répression qui n'a de cesse de s'accroître ; si bien que pour beaucoup, le besoin au Cameroun n'est plus celui d'une simple conférence nationale souveraine, mais bien celui d'une conférence de détente nationale³²⁹.

L'un des derniers actes de l'épisode « ouverture démocratique » où la violence s'est donnée libre cours au Cameroun est celui des élections présidentielles d'octobre 1992. Premier exercice du genre dans ce nouvel âge politique du Cameroun postcolonial, les lendemains du scrutin présidentiel de 1992 sont vifs de tensions. La violence politique qui avait su s'organiser depuis la mise sur pied des CO, avait également gagné en efficacité et pouvait s'appliquer de manière très incisive, en territorialisant le « désordre » dans un espace confiné pour mieux le mater. La contradiction entre John Fru Ndi qui se dit de lui-même vainqueur des élections ; et Paul Biya, à qui la Cour Suprême attribua la victoire à hauteur de 39,9% des suffrages exprimés contre 35,9% à John Fru Ndi, entraîne de vives contestations auxquelles le pouvoir répond par encore plus de violence. Tita Fomukong, leader politique est brûlé vif à Bamenda, tandis que plusieurs des résidences d'autres leaders politiques contestataires des résultats proclamés par la Cour Suprême sont détruites ; notamment dans plusieurs villes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, qui sont d'ailleurs mises sous état d'urgence³³⁰. L'on observe donc un renforcement du maintien de l'ordre dans les zones dites troubles avec l'appui de l'armée, qui prend part au jeu politique et participe à étouffer les velléités contestataires³³¹.

³²⁷ B.I. Bidima, « Les forces armées et le maintien de l'ordre dans le contexte de transition démocratique au Cameroun », *Africa Development. A Quarterly Journal of CODESRIA*, Vol. XXVI, n°1-2, 2001, (pp.225-249), p.231.

³²⁸ Les commandements opérationnels locaux ont été créés par le chef de l'État et confiés à l'armée pour gérer principalement la « mise en désordre » de sept des dix provinces que compte alors le Cameroun, et qui sont par ailleurs soumises à un régime spécial (il s'agit des provinces du Littoral, du Sud-Ouest, de l'Ouest, du Nord-Ouest, de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord). Ces commandements opérationnels sont chargés de maintenir l'ordre public sous l'autorité des gouverneurs. L'un des faits marquants du retour de CO est le retour de Fochivé, chef de la police politique de l'ère Ahidjo qui est fait Secrétaire d'État à la sécurité.

³²⁹ Ngayap, *L'opposition au Cameroun...*, pp.11-12.

³³⁰ Bidima, « Les forces armées et le maintien de l'ordre... », p.236.

³³¹ C. Bidimé Epopa, « Les armées africaines et la production de l'ordre sociopolitique au temps de la postcolonie : les leçons du modèle camerounais », 2^{ème} colloque d'histoire militaire, Douala, novembre 2021.

2.3.1.3. Les « émeutes de la faim » de 2008 : « une répression sanglante à huis clos »³³² ?

L'entame de l'année 2008 au Cameroun a été marquée par un évènement dont la spontanéité : en ce « qu'aucun signe particulier ne permettait de pressentir ces mobilisations collectives qui ont surgi dans les villes camerounaises ce mois-là » comme l'a relevé Fred Eboko³³³ ; la brutalité : eu égard à la fois des violentes manifestations et de la répression tout aussi violente qui lui fit échos ; et la popularité : par la mobilisation massive qu'il occasionna à travers plusieurs villes du pays constituent autant d'arguments qui rendent compte de son caractère inédit. L'analyse que nous y portons se consacre principalement sur l'argument de la brutalité ayant ponctué ces évènements, non sans distancer leur aspect à la fois spontané et populaire, qui y participent d'ailleurs grandement.

En effet, du 25 au 29 février 2008, le Cameroun a été le théâtre de violentes manifestations que l'économie du savoir produit pour en rendre compte, a choisi de définir comme : « les émeutes de la faim ». Au motif de ces émeutes, plusieurs facteurs à la fois économiques, sociaux et politiques sont à prendre en compte. Du point de vue socioéconomique, le motif de ces manifestations s'inscrit en droite ligne avec le malaise développemental dans lequel végète le pays, depuis sa conformation aux directives du FMI (les PAS en l'occurrence) à l'entame des années 90, une pauvreté galopante, un chômage et un sous-emploi massif, couplé à la systématisation des pratiques délictueuses dans l'accès aux biens et services publics élémentaires, et la pérennisation des processus d'individualisation dans la recomposition des solidarités communautaires³³⁴. Cependant, l'élément déclencheur de ces évènements reste la décision gouvernementale d'augmenter le prix du carburant à la pompe, et la perspective d'une réelle flambée du cours des denrées de première nécessité qu'une telle mesure augurait. D'ailleurs, les revendications ont majoritairement porté sur les prix trop élevés des produits de première nécessité (carburant, riz, pain, ciment, huile de palme, etc.) ; l'accès problématique aux soins de santé primaires et à l'éducation ; le faible pouvoir d'achat du fait de revenus trop bas et le chômage criard³³⁵. Du point de vue politique, les émeutes de 2008 ont constitué une

³³² Observatoire National des Droits de l'Homme (ONDH)-Cameroun, « 25-29 février 2008. Cameroun : Une répression sanglante à huis clos », Rapport de l'ONDH avec l'appui de l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT)-Littoral et de l'ACAT-France.

³³³ F. Eboko, « Cameroun : acteurs et logiques des émeutes de 2008 », *Alternatives Sud*, n°15, 2008, (pp.53-57), p.53.

³³⁴ Eboko, « Cameroun : acteurs et logiques des émeutes de 2008 »..., p.54.

³³⁵ ACAT, « Cameroun, Emeutes de Février 2008, suivi des recommandations, vers une indifférence des pouvoirs publics... ? », Rapport de l'ACAT-Littoral, février 2012, p.4.

occasion pour certains entrepreneurs politiques notamment le SDF, d'infuser dans ce mouvement de masse une touche politique, susceptible d'en faire son principal *leitmotiv*. Ce motif politique tire sa source du projet de révision constitutionnelle qu'initiait le président Paul Biya fin 2007, avec pour ambition de lever la limitation du mandat présidentiel tel que le prévoyait l'article 6, Alinéa 2 de la constitution camerounaise³³⁶, en prélude aux échéances électorales de 2011 qui pointaient « dangereusement » comme la fin constitutionnellement non-négociable du renouveau.

Les syndicats de transporteurs urbains, interurbains et de conducteurs de mototaxis se mobilisent en grèves à travers de nombreuses villes dont principalement Yaoundé, Douala, Bafoussam.../. À la grève se mêlent les tentatives de meeting politique très vite interdits par l'autorité. Les mobilisations se font tout de même et dans la mêlée, se confondent alors marcheurs blancs, bandits, braqueurs, politiciens, syndiqués, travailleurs, passants..., qui se heurtent parfois sans distinction à une violente répression policière et armée³³⁷.

Le collectif *Cases Rebelles* décrit le film tragique des événements en ces termes :

Sur le pont du Wouri, gendarmes et armée postés de part et d'autre prennent les manifestants en embuscade. Certains sautent dans le fleuve pour échapper à la répression et aux mouvements de foule. Les gendarmes sont assistés par un hélicoptère. Selon plusieurs sources il s'agirait d'un hélicoptère Puma ; on soupçonne ici une coopération militaire française. Les forces de l'ordre ont utilisé gaz lacrymo, matraques, canons à eau et balles réelles. On compte au moins deux morts dans la fusillade, au moins dix-huit personnes noyées, environ quatre cents arrestations. Yaoundé, la capitale, est atteinte par les révoltes : manifestations, barricades, surveillance militaire par hélicoptère. Deux morts, dont un policier. Le soir, le président Paul Biya intervient à la télévision nationale pour faire croire que le Cameroun est un état de droit, rappeler la population à l'ordre et menacer l'opposition qui aurait manipulé les jeunes.../338.

Pour sa part, l'enquête menée par l'ONDH du Cameroun considère cette répression comme : « un massacre à huis clos »³³⁹. Son argumentaire s'appuie sur un bilan humain qu'il plafonne à plus de 139 morts dues à un usage excessif de la force, aux exécutions arbitraires, à des tortures et autre traitement ou châtiments cruels, ainsi qu'à toutes sortes de violation des droits humains³⁴⁰. Cependant, pour les voix officielles, ces événements sont majoritairement le

³³⁶ Cette note constitutionnelle disposait de ce que le président de la république du Cameroun est élu pour un mandat de sept (07) ans, renouvelable une fois.

³³⁷ Eboko, « Cameroun : acteurs et logiques des émeutes de 2008 »..., p.56.

³³⁸ Collectif Cases Rebelles, « Que s'est-il passé au Cameroun du 23 au 29 Février 2008 ? », *Cases Rebelles*, 2012, en ligne, url : <https://www.cases-rebelles.org/que-sest-il-passe-au-cameroun-du-23-au-29-fevrier-2008/>, consulté le 07 aout 2021 à 22h57min.

³³⁹ Observatoire National des Droits de l'Homme (ONDH)-Cameroun, « 25-29 février 2008. Cameroun : Une répression sanglante à huis clos », Rapport de l'ONDH avec l'appui de l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT)-Littoral et de l'ACAT-France.

³⁴⁰ Observatoire National des Droits de l'Homme (ONDH)-Cameroun, « 25-29 février 2008. Cameroun : Une répression sanglante à huis clos »..., pp.19-27.

fait des « apprentis sorciers »³⁴¹, qui auraient profité de la situation pour semer le désordre. Force restant à la loi³⁴², le bilan officiel fait état 40 morts à peine. Le tableau suivant dresse un aperçu du contraste entre les bilans proposés, de même qu'il renseigne sur quelques-unes des villes parmi les plus engagées dans les émeutes.

Tableau n°4: Bilan humain des émeutes de la faim de 2008

Villes	Nombre de morts selon l'ONDH	Nombre de morts selon les autorités
Douala	Plus de 100	26
Yaoundé	Non comptabilisés	02 (Dont un policier)
Mbanga	02	01
Bafang	02	00
Buéa	02	00
Njombé-Penja	02	01
Loum	07	02
Bamenda	06	04
Santa	Non comptabilisés	01
Bafoussam	04	01
Kumba	07	00
Limbe	05	00
Dschang	01	01
Muéa	01	01
TOTAL	Au moins 139	40

Source : ONDH-Cameroun, « 25-29 février 2008. Cameroun : Une répression sanglante à huis clos », Rapport de l'ONDH avec l'appui de l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT)-littoral et de l'ACAT-France, p.17.

Le contraste que met en évidence ce tableau relève de l'habituelle contradiction entre l'objectivité certes proclamée, mais jamais confirmée des ONG ; et l'atténuation assumée propre à la propagande et aux habitudes de communication en temps de crise des autorités de nos États. L'idée cependant reste entière : en février 2008, le pouvoir s'est une fois de plus manifesté au Cameroun dans son état brut.

2.3.1.4. La répression armée dans la gestion de la « crise anglophone » à partir de 2016 : de la mise en faute de l'autorité ?

Il est un truisme de nos jours que le problème anglophone est ancien ; et rend bien compte de la part conflictuelle de notre héritage colonial. Au-delà de cet héritage historique, il est important de saisir la part des dynamiques sociopolitiques récentes et contemporaines, dans le pourrissement progressif de la situation sécuritaire au Cameroun, en référence à la crise anglophone. Au rang de ces dynamiques sociopolitiques, relevons principalement la répression

³⁴¹ Discours du Président de la République du Cameroun le 27 février 2008, cité par Eboko, « Cameroun : acteurs et logiques des émeutes de 2008 »...p.56.

³⁴² *Ibid.*

violente de l'autorité, face aux manifestations corporatistes d'enseignants, avocats et étudiants, qui s'inscrivaient (plus ou moins) dans le sillage des revendications ayant pour but d'attirer l'attention de l'autorité sur une situation de marginalisation de la « minorité » anglophone au Cameroun. La question qui se pose est bien celle de savoir si la répression de ces manifestations a précipité l'enlisement de la crise, et justifié sa radicalisation en « un » mouvement sécessionniste et parfois terroriste.

Bien que l'on ne puisse pas en toute objectivité y répondre par l'affirmative, notons tout de même que les sécessionnistes utilisent la violence de l'autorité comme un paravent, pour justifier de leurs actions qu'ils présentent dès lors comme une « résistance légitime » face à un gouvernement qui les agresse, et dont ils ne reconnaissent plus la légitimité. En substance, les revendications de la fin d'année 2016 qui sont tout au moins la part visible de la stratégie mise en place pour remettre au goût du jour un problème anglophone demeuré historiquement récurrent, avaient pour motifs affichés de reconsidérer à l'échelle nationale, l'identité et la place accordée tant au sous-système éducatif anglophone qu'à la Common Law d'origine anglaise³⁴³. À ces revendications s'ajouteront des mouvements épars, mais non moins inquiétants, parfois providentiels, comme la manifestation des étudiants de l'Université de Buea du 28 novembre 2016, dont la mobilisation initiée par l'Association des Étudiants de l'Université de Buea (UBSU), a pour motif affiché de réclamer le paiement de la « prime d'excellence »³⁴⁴ pour le compte de l'année académique 2015-2016, et l'annulation des frais de pénalité de 10 000 FCFA imposés en cas d'inscription tardive. L'on note aussi dans le même sens la multiplication des incendies criminels ciblés et des attentats, la prolifération des armes à feu et les explosions répétées de bombes artisanales³⁴⁵.

La proclamation bien que symbolique de l'indépendance d'une supposée Ambazonie le 1^{er} octobre 2017, sera motif d'une intervention disproportionnée des forces armées et de polices camerounaises, dans un contexte d'état d'urgence et de loi martiale décrétés entre le 29 septembre et le 03 octobre 2017³⁴⁶. Le rapport *Crisis group* d'octobre 2017 justement décrit les faits en ces termes :

³⁴³ Ngoh, *Le Cameroun de 1884 à nos jours (2018)...*, pp.412-413.

³⁴⁴ La prime de l'excellence fait référence à un don du chef de l'État camerounais qui récompense à auteur de 50 000 FCFA, tous les étudiants admis à l'issue d'une année académique.

³⁴⁵ Crisis Group, « Cameroun : l'aggravation de la crise anglophone requiert des mesures fortes », *Crisis Group Briefing Afrique*, n°130, octobre 2017, pp.1-11.

³⁴⁶ La loi martiale et l'état d'urgence décrétés imposaient plusieurs restrictions au rang desquelles : couvre-feu, interdiction de manifester, interdiction de se réunir à plus de quatre, fermeture des frontières terrestres et maritimes des régions, renforts militaires, interdiction de circuler d'un département à l'autre, interdiction de circuler à moto,

Le 1^{er} octobre, des dizaines de milliers de personnes ont entrepris de marcher pacifiquement (arbres de la paix en main et scandant « no violence ») pour proclamer l'indépendance de l'Ambazonie [...] Les forces de défense et de sécurité ont réagi par un usage disproportionné de la force qui, du 28 septembre au 2 octobre, a fait au moins 40 morts et plus de 100 blessés parmi les manifestants. Ce lourd bilan est dû aux tirs à balles réelles et à l'usage excessif des gaz lacrymogènes, y compris dans les maisons ou contre des fidèles sortant des églises. Les forces de défense et de sécurité ont arrêté des centaines de personnes sans mandat, y compris à leur domicile, et infligé des tortures et des traitements inhumains et dégradants. Des abus sexuels, des destructions de propriété et des pillages dans les maisons par des militaires et policiers, et des tirs sur les manifestants à Kumba, Bamenda et près de Buea par des hélicoptères ont été signalés par une dizaine d'habitants, des élus locaux, des hauts fonctionnaires, la presse, des organisations de droits de l'homme et les évêques catholiques des deux régions. Les villages des chefs de file sécessionnistes tels que Ewele, Akwaya, Eyumodjock et Ekona ont été pris pour cible par les forces de défense et de sécurité, obligeant des milliers de jeunes hommes à s'enfuir en brousse par peur d'être tués ou d'être arrêtés et torturés. Selon les témoignages des habitants, d'un policier et d'un militaire déployés dans la zone, « les militaires assassinent des personnes chez elles et tirent aux pieds d'autres »³⁴⁷.

Qu'elles aient été légitimes ou non ; pacifiques ou en proie à des débordements, les mobilisations populaires ayant émaillé la mise en désordre des régions anglophones du Cameroun, ont majoritairement été réprimées par l'autorité. À Kumba par exemple, l'afflux des populations dans les rues en soutien aux avocats et enseignants en grève est freiné par des éléments du Groupement Mobile d'Intervention (GMI) venu en renfort depuis Buea, qui tuent au passage trois (03) manifestants³⁴⁸. La situation est similaire dans nombre des villes de ces deux régions du pays ; et de cette violente répression, les groupes armés qui émergent progressivement de la pénombre feront leur meilleur argument.

En effet, sous le motif immédiat de la violence des autorités, les « ambaboyes » se mobilisent autour de l'Ambazonia Defense Force (ADF), et se présentent dès lors comme des « justiciers », rempart pour leur « peuple », face à un gouvernement d'oppression duquel il importe désormais de se départir³⁴⁹. Il faut noter au demeurant que la sympathie gagnée par ces groupes armés de l'ADF auprès des populations, qui se traduit principalement par la présence au sein de leurs rangs de nombreux fils et filles du Cameroun, est manifeste d'une radicalisation progressive, à la faveur d'une gestion très équivoque de cette crise par l'autorité camerounaise, notamment par le dénie, l'interdiction et la répression parfois disproportionnée, menée par des zélés qui, parce que dépositaires de quelques oripeaux du pouvoir de l'État, s'érigent en de véritables enclaves autonomes.

coupure des réseaux sociaux, puis d'Internet et de l'électricité. Le 1er octobre, il était aussi interdit de sortir des maisons. Selon le rapport Crisis Group, « Cameroun : l'aggravation de la crise anglophone... », pp.3-4.

³⁴⁷ Crisis Group, « Cameroun : l'aggravation de la crise anglophone... », p.3.

³⁴⁸ F. Foute, « Crise anglophone au Cameroun : le jour où le bruit et la fureur se sont abattus sur Kumba », *Jeune Afrique*, 05 novembre 2020, en ligne, consulté le 19 juillet 2021 à 8h28 min.

³⁴⁹ K., Ngala Chimtom, « Crise anglophone au Cameroun : comment a-t-elle commencé et quand finira-t-elle ? », *BBC News/Afrique*, 04 décembre 2020, en ligne, consulté le 19 juillet 2021 à 8h50min.

2.3.2. L'érection des enclaves autonomes

À l'ombre de la postcolonie ont émergé des enclaves de pouvoir qui, sous le couvert -ou non- de l'État, agissent soit pour maintenir son hégémonie, soit pour bénéficier de quelques largesses, dans le droit fil de l'extraction et de la reproduction caractéristique de l'État néopatrimonial. Les enclaves autonomes ce sont -surtout- ces individus qui sont censés faire la loi en l'appliquant ; mais qui finissent par faire leur propre loi, au détriment des lois. Cela s'apparente quelques fois à du trafic d'influence ; mais la manifestation parmi les plus évidentes du phénomène des enclaves autonomes se vit dans chacun des camerounais qui parviens à se soustraire à la loi du fait justement de son rapport à elle en ce qu'il en est dépositaire, ou encore du fait qu'il jouit de quelques obscurs privilèges. Du sous-préfet -d'ailleurs, dit « chef de terre »- au cousin éloigné de tel ministre, tel colonel ou tel commissaire ; confiné dans les recoins villageois de la république ou les quartiers peuplés de nos grandes villes, la loi pourtant sacralisée par le discours politiquement correct connaît une distorsion à chaque fois qu'elle traverse le champ opérationnel où se jouent les intérêts de ces singularités de citoyen.

Que dire encore de la soldatesque : policiers prévaricateurs, contrôleurs d'identités, gendarmes, « mange-mille », ou cousins militaires comme dans le cas cité en annexe³⁵⁰ ; qui soumet les gens du commun à une série de coercitions directes, et s'empare de ce à quoi elle n'a pas droit. « Quel est cet État de droit où n'importe quel obscur policier peut se permettre d'enlever qui il veut, sans avoir de comptes à rendre à personne ? »³⁵¹, s'interrogeait Christian Monga, en observant la mise en place d'un système « truqué » de liberté au Cameroun. Mieux, quel est cet « État de droit » au sein duquel le citoyen lambda est saisi de tremblement, face à n'importe quel triste « homme en tenue » ? C'est que la violence avec laquelle s'exprime le pouvoir dans nos sociétés a conditionné les gens surtout d'en bas, à des réflexes quasi pavloviens, face aux signes extérieurs et tangibles qui la représentent. Ainsi, treillis, képi, brodequin, épaulette... constituent chez nous, des instruments qui inspirent des sentiments contradictoires.

La mise en place des enclaves autonomes est fidèle au fonctionnement de tout système néopatrimonial, dans lequel l'État est géré comme une entité féodale. Elle s'adosse sur le clientélisme, le trafic d'influence, les brimades en tout genre et finalement, se constitue en une situation traduisant le tout opposé de l'État de droit qui est pourtant proclamé à tout vent. Les

³⁵⁰ Voir Annexe 16, AMINAT, C-300.028/2003, Climat d'insécurité et menace de la paix à Nkolbewa I (Ngomedzap), 2003.

³⁵¹ C. Monga, « La démocratie truquée. Lettre ouverte à Paul Biya », *Le Messager*, n°210-211, 24 janvier 1991, p.8

enclaves autonomes sont aussi de l'ordre des institutions. Elles sont la manifestation de cette forme -beaucoup plus grave- de violence immatérielle, ou du moins seulement non tangible ; résultat de cet État trop fort et dont la force finie par exaspérer. Cet État en force de lui-même, qui finit par perdre des excès de sa force au profit de certaines institutions. C'est par exemple le cas de l'armée, dont les relations avec le pouvoir politique, bien que parfois troubles, se sont cependant consolidées au gré d'un circuit d'échange de bons services et de complicité, suivant ce que Bayart désignait comme des « lignes de solidarités anciennes »³⁵². Dans les faits, relevons que dès 1982, le Cameroun vit une véritable « subversion par le haut »³⁵³. Dans cette situation, l'armée est parfois incitée à prendre part au jeu politique ; mais ses principaux dirigeants internes n'arrivent pas à parler d'une seule voix. Ils sont notamment divisés en plusieurs factions au rang desquelles les loyaux au président Ahidjo et ceux du président Biya. Les motifs de l'échec du putsch de 1984 sont d'ailleurs à ranger dans ce registre. Mais après cet épisode, le pouvoir a réussi à gagner l'armée à sa cause : d'une part en l'insérant dans les circuits de la dépense et de la jouissance des richesses nationales, en lui accordant notamment de gracieux privilèges à l'image d'une stabilité financière fort enviable, même au fort des changements majeurs ayant émaillé les PAS ; et d'autre part, en lui opposant un contre-pouvoir dissuasif la Garde Présidentielle (GP), dont l'existence et le fonctionnement en marge des forces armées et de défense (FAD) nationales, s'inscrit dans une certaine logique de sagesse politique propre au pouvoir camerounais, qui a su ainsi se maintenir et se reproduire dans la durée³⁵⁴.

Cependant, alors que chargées de maintenir l'ordre et de restaurer la paix, les forces armées et de police sont plutôt devenues des agents perturbateurs et « confiscateurs » de l'ordre public³⁵⁵. Quotidiennement, l'on observe impuissant des violations flagrantes des droits humains, des pauvres, des faibles livrés à l'arbitraire des « puissants » sans scrupule, d'agents des forces de l'ordre ou même des personnages aux attributions mal définies ; on a aussi souvent vu d'honorables citoyens abattus, des crimes crapuleux enveloppés d'énigmes³⁵⁶, ou rejetés dans l'obscur extérieur du triangle national. À cette économie de la mort, à ces abus répétés, répond la rage impuissante qui produit à terme la radicalisation. On observe donc dans la société camerounaise qu'il s'est développé au fil des années un profond désamour entre les forces

³⁵² Bayart, *L'État au Cameroun*, ...p.269.

³⁵³ M. Kamto, « Quelques réflexions sur la transition vers le pluralisme politique au Cameroun », In, G. Conac (Dir.), *L'Afrique en transition vers le pluralisme politique*, Paris, Economica, 1993, (pp209-236), p.212.

³⁵⁴ C. Bidimé Epopa, « Les armées africaines et la production de l'ordre sociopolitique au temps de la postcolonie : les leçons du modèle camerounais », 2^{ème} colloque d'histoire militaire, Douala, novembre 2021 ; voir aussi Bidima, « Les forces armées et maintien de l'ordre... », pp.225-249.

³⁵⁵ Bidima, « Les forces armées et maintien de l'ordre... », p.226.

³⁵⁶ *Ibid.*

armées et les populations. Le peuple opprimé par « l'hyperpuissance » et « l'hégémonie » des hommes dits « en tenues » de manière générale.

2.4. Le phénomène des changements climatiques et ses conséquences

De manière générale, les dynamiques géographiques portent une lourde responsabilité dans l'éclatement des conflits. En même temps que les variations du climat ; le relief ; l'hydrographie ; voir la végétation font motifs pour les formes de guerres de survies à l'image des conflits occasionnés par les phénomènes migratoires, autant la présence ou l'absence des ressources peuvent constituer de forts facteurs conflictogènes. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) nous fait remarquer dans ce sens qu'au cours des 60 dernières années, au moins 40 % des conflits intraétatiques dans le monde avaient un lien direct avec les ressources naturelles³⁵⁷. Mis à part les luttes pour le contrôle des ressources naturelles qui mettent en scène autant des forces endogènes que des forces exogènes, l'analyse des facteurs naturels comme sources des conflits au Cameroun nous amène à revisiter des questions à première vue distancées des champs de bataille, mais qui à bien y regarder, en constituent ni plus ni moins que les causes profondes. Au rang de ces dynamiques géographiques, nous pouvons considérer principalement le phénomène des changements climatiques et ses principaux corolaires que sont les catastrophes naturelles et la raréfaction des ressources disponibles.

L'augmentation de la température mondiale d'à peine 1°C depuis la révolution industrielle courant XVIII^e siècle a bouleversé les écosystèmes et retentit sur les rapports sociaux traditionnels. Au rang des conséquences sociales de ces changements et mises à part les dynamiques nées principalement dans le sens de limiter leurs effets, il est de plus en plus admis que les mutations climatiques engendrées par le réchauffement planétaire ont une incidence certaine sur les rapports entre différents groupes sociaux ; souvent conflictuels à cause d'un amenuisement visible des ressources disponibles et des catastrophes naturelles de plus en plus nombreuses. Principalement, le rapport changements climatiques-conflits tient de ce que diverses ressources dont dépendent des millions d'habitants sont menacées de disparition par le réchauffement climatique et ses conséquences.

³⁵⁷ A.G. Farran, « Conflits et ressources naturelles », Nations Unies Maintien de la Paix, PNUE, en ligne, consulté le 13 avril 2021 à 10h22min.

Le drame du lac Tchad constitue ici un exemple très loquace. En effet, vers le milieu du XX^{ème} siècle encore, le lac Tchad présentait en moyenne une superficie maximale de 18000 km² environ ; et un volume de près de 60 km³. De nos jours, sa superficie toujours en forte décroissance a déjà été réduite d'un peu plus de 90% de sa capacité d'antan³⁵⁸. En considérant que cette réserve d'eau douce fait vivre plus de 30 millions d'Africains, il est aisé de déduire que le tarissement du lac Tchad est susceptible de bouleverser les rapports sociaux des peuples alentours. Le dérèglement climatique engendre des phénomènes extrêmes. Au-delà des catastrophes naturelles de plus en plus nombreuses, les sécheresses sont plus sévères et les épisodes pluvieux sont désormais d'une extrême et insaisissable variabilité, tantôt plus importants, tantôt moins importants, mais le plus souvent porteurs de grands dangers³⁵⁹.

Non pas forcément considérés comme facteur à part entière des conflits, les changements climatiques et leurs conséquences constituent cependant un puissant catalyseur des formes de violences sociales³⁶⁰. À l'échelle mondiale, les changements climatiques donnent lieu à de nouvelles tensions entre pays, avec la raréfaction de ressources vitales comme l'eau dans les bassins hydrographiques transfrontaliers, à l'image des crises répétées entre le Soudan, l'Égypte et l'Éthiopie sur le cours du Nil. De plus en plus, le phénomène des hydroconflits est appelé à s'accroître dans les régions durement frappées par le stress hydrique comme la zone sahélienne et nord-africaine, le Moyen-Orient, l'Asie central et du sud³⁶¹. Au Niger par exemple, la sécheresse, les inondations et la hausse des températures ont poussé les agriculteurs à s'accrocher -parfois violemment- à la terre et à l'eau ; d'une façon qui menace les moyens de subsistance des éleveurs nomades. Des conflits liés à l'eau ont également éclaté au Kenya et en Éthiopie, affectant les populations parmi les plus marginalisées³⁶².

En Syrie par exemple, de 2007 à 2012, la Syrie a dû faire face à la plus longue sécheresse de son histoire³⁶³. Cette sécheresse a gravement diminué la superficie des terres arables et

³⁵⁸ F. Saha et al., « Risques naturels dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun et dynamique des extrêmes hydrologiques du système Chari-Logone », *Physio-Géo*, vol.15, en ligne, consulté le 08 mai 2021 à 19h28min.

³⁵⁹ V. Ambert, « Le réchauffement climatique : création de tensions autour des ressources », *Youmatter*, 15 décembre 2020, en ligne, consulté le 08 Mai 2021 à 11h24min.

³⁶⁰ P. Bou Nader, « Le changement climatique comme multiplicateur de conflits armés », *Les Champs de Mars*, vol.30, n°1, 2018, pp.449-456.

³⁶¹ P. Garson, « Changement climatique et conflit : une relation compliquée », *The new Humanitarian*, 2015, en ligne, consulté le 08 mai 2021 à 10h41min.

³⁶² Garson, « Changement climatique et conflit... ».

³⁶³ C. Kelley et al., « Climate change in the fertile crescent and implications of the recent Syrian drought », *PNS*, n°112, 2015, pp.3241-3246. Cite par Bou Nader, « Le changement climatique comme multiplicateur de conflits armés », p.452.

décimé le bétail. Plongeant le pays dans une situation précaire et propice à l'accentuation de la crise sociale héritée du printemps arabe.

En Afrique de manière générale, bien qu'il soit objectivement infondé de nommer les changements climatiques comme seules raisons des multiples crises sociales, il faut cependant reconnaître la forte coïncidence entre les conséquences du dérèglement climatique et les formes diffuses de conflits, majoritairement liées à la diminution des ressources naturelles, alors grandement imputables aux mutations climatiques. Autrement dit, il n'existe certes pas de lien de causalité directe entre changements climatiques et conflits, mais le dérèglement des saisons ; les saisons sèches de plus en plus rudes et longues ; l'avancée du désert, l'assèchement des cours d'eau, les inondations, les pénuries en tout genre... sont quelques éléments tributaires aux changements climatiques, qui peuvent être considérés à juste titre comme de véritables catalyseurs d'instabilité.

Bien plus, les variations climatiques extrêmes participent de la vulnérabilité des communautés, en même temps qu'elles accentuent les frictions entre elles. C'est dire que d'une part, les changements climatiques sont en eux-mêmes une menace pour la sécurité humaine, car, créant de multiples vulnérabilités et exacerbant les tensions sociales existantes. D'autre part, les changements climatiques créent de nouvelles formes de dépossessions qui amènent les communautés dépendantes des ressources à des points critiques au-delà de leurs seuils limites de tolérance, causant de nouvelles formes de conflits³⁶⁴. Les conflits agropastoraux qui se sont installés dans la zone sahélienne en général et qui opposent principalement les agriculteurs sédentaires aux éleveurs transhumants sont très illustrateurs de ce propos. Dans cette zone, la pluviométrie annuelle est très faible. Les récoltes deviennent aléatoires, car soumises aux aléas météorologiques ; et leur productivité décroît, causant une situation de manque et parfois une famine généralisée. Ce manque de ressources alimentaires conduit alors à des tensions, ainsi qu'à des inégalités sociales graves³⁶⁵.

Pour rendre compte de la charge conflictogène des changements climatiques dans la société camerounaise, l'exemple de la région administrative de l'extrême-Nord est très illustrateur. La seule saison des pluies centrée sur un maximum au mois d'août s'avère déjà assez délicate en ce qu'elle occasionne de graves inondations. De même, la saison sèche est unique, rigoureuse et longue d'un peu plus de sept mois à mesure que l'on se dirige vers le nord administratif du pays, et que l'on s'éloigne des Monts Mandara. Ici, la majorité si ce n'est tous

³⁶⁴ F. Denton, « Changements climatiques et conflits : inversement des rôles ou nouvelles tensions et inégalités ? », *Chronique ONU*, en ligne, consulté le 08 mai 2021 à 11h 15min.

³⁶⁵ Ambert, « Le réchauffement climatique... ».

les cours d'eau sont asséchés pendant près de 8 mois durant l'année. Sous un soleil caniculaire, l'accès à l'eau est le principal défi quotidien des populations. L'insolation y est très importante et les températures de plus en plus fortes vers les rives du Lac Tchad, atteignent un seuil moyen de 28°C, avec des écarts thermiques moyens de 7,7°C³⁶⁶.

Photo n°1: Lit asséché du Mayo Kaliao



Source : Photos prises par nous, Maroua le 24 avril 2021.

La ville de Maroua dans laquelle coule le Mayo Kaliao présenté dans la photo précédente est chaque année le théâtre du paradoxe de l'extrême sécheresse et d'inquiétantes inondations. Durant la saison sèche, le réseau hydrique urbain que constitue l'ensemble des *Mayo* est complètement asséché. Durant la très courte saison de pluies, les rivières sortent de leurs lits et plongent la ville sous les flots ; faisant des milliers de sinistrés en même temps qu'elles apportent avec elles choléra, diarrhées et diverses épidémies. Frédéric Saha, Mesmin Tchindjang, Jean-Guy Dzana et Djasrabe Nguemadjita nous proposent un aperçu historique du bilan des grandes inondations qu'a connu la région de l'extrême nord-Cameroun entre 1977 et 2016.

Tableau n°5: Aperçu des inondations dans la région de l'extrême-nord entre 1978 et 2016

Années	Localités	Dégâts causés
2015-2016	Maroua, Gazawa et Ndoukoula	5 Morts et 6200 sans-abris
2014-2015	Zina et Kaikai	168 sans-abris
2012-2013	Tous les arrondissements du Mayo Danay et du Logone et Chari	20 morts et 20000 sans-abris
2010-2011	Pouss	12 Morts et 3000 sans-abris

³⁶⁶ C. Seignobos, et O., Iyébi-Mandjek, (dir.), *Atlas de la province Extrême-Nord Cameroun*, Paris, IRD Éditions, 2005, en ligne, consulté le 08 mai 2021 à 20h17min.

2007-2008	Tous les arrondissements du Mayo Danay	8 morts et 4421 sans-abris
2006-2007	Maroua	2 morts et 1042 sans-abris
2005-2006	Maroua	14 morts et 453 sans-abris
2000-2001	Maroua	17 morts et 206 sans-abris
1997-1998	Maroua	7 morts et 248 sans-abris
1994-1995	Maroua, Mokolo, Kousséri	41 morts et 1004 sans-abris
1991-1992	Maga et Kousséri	2 morts et 200 sans-abris
1988-1989	Moroua et Kousséri	10 morts et 165 sans-abris
1977-1978	Maroua	7 morts

Source : F., Saha et al., « Risques naturels dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun et dynamique des extrêmes hydrologiques du système Chari-Logone », *Physio-Géo*, vol.15, en ligne, url : <http://journals.openedition.org/physio-geo/10719> mis en ligne le 04 janvier 2020, consulté le 08 mai 2021 à 19h28min.

Il ressort de ce tableau que le phénomène des inondations est récurrent dans l'extrême-nord du Cameroun. De même, il se généralise à tous les six départements que compte cette circonscription administrative³⁶⁷. Bien plus, les saisons de pluies constituent ici un moment délicat durant lequel la région est exposée à une crainte permanente de crises sociales.

Tout au long de cette partie, nous avons sondé les causes profondes et les principaux catalyseurs des conflits en Afrique de manière générale et au Cameroun en particulier. Il ressort que les facteurs primaires tiennent principalement de l'héritage colonial, des rémanences de la tutellarisation et des pratiques de mauvaise gouvernance. À un second niveau, l'on retrouve les facteurs secondaires dont principalement les dynamiques sociales à l'image des migrations et de l'explosion démographique. Quant aux catalyseurs, il s'agit des éléments qui s'érigent comme facilitant l'émergence et la permanence des conflits. Dans ce registre, les changements climatiques et leurs conséquences, la pluralité ethnique, le paradoxe des ressources naturelles... sont quelques éléments à considérer.

³⁶⁷ Les six départements que compte la région de l'extrême-nord Cameroun : Logone et Chari, Diamare, Mayo Sava, Maya Tsanaga, Mayo Kani et Mayo Danay.

PARTIE II : NOMENCLATURE DES FORMES DE CONFLITS ARMES AU CAMEROUN ET PRINCIPALES INCIDENCES DE 1960 A 2016

Au Cameroun comme d'ailleurs dans nombre d'autres États africains et du monde, la conflictualité est soumise à une véritable aporie, dès qu'il s'agit de la dire et surtout, de la catégoriser. Celle-ci tient principalement aux changements notables qui ont marqué la conception du conflit, depuis au moins la fin de la guerre froide.

En effet, il s'est développé dans le sillage de la guerre froide et face à la multiplication des formes plus ou moins insaisissables de conflictualités, de grands discours quasi eschatologiques, prémonitoires d'un « carnage à venir » tel que l'apercevait Bebel¹ ; s'attachant à décrire un monde qui s'effondre sous l'effet d'une concaténation incontrôlable de conflits. Autant dire d'emblée qu'en effet, le monde a connu et connaît à nos jours encore, nombre de conflits. Certes qu'en se basant sur les faits chiffrés de statistiques rendant compte du nombre de victimes des guerres par année, la « fureur du monde » tend à s'apaiser. L'entame du XXI^e siècle connaît les deux décennies les plus pacifiques que le monde ait connues depuis au moins 1840² ; et ce malgré les épisodes spectaculaires du 11 septembre 2001 ; les attentats répétés de DAESH, d'Al-Qaïda à travers le monde ; les conflits en Syrie et en Afghanistan ; les guerres civiles à travers le monde et toutes les autres nombreuses formes d'expressions belliqueuses des rapports sociaux. Autrement dit, le nombre de morts victimes des conflits armés à travers le monde connaît une baisse significative depuis quelques décennies.

La première décennie du XXI^e siècle présente en effet un bilan humain des guerres plafonné à moins d'un million de morts³. Les travaux de Joshua Goldstein montrent à cet effet que l'année 2010 par exemple, a probablement été la plus pacifique de l'histoire⁴. De même, les recherches du *Human Security Report Project* (HSRP) attestent de ce que partout dans le monde, la spirale de la violence est à la baisse depuis l'entame du siècle courant⁵. Or, la dernière décennie du XX^e siècle a été marquée par de véritables hécatombes comme ce fut le cas au Rwanda particulièrement, avec près d'un million de victimes ; et dans les autres États de la

¹ J-J. Becker et G. Hrumeich, *La Grande guerre, une histoire franco-allemande*, Paris, Tallandier, 2012, p.58.

² A. Larané, « XXI^e siècle. Un monde moins violent que jamais », *Hérodote*, en ligne, consulté le 22 juillet 2021 à 5h20min.

³ *Ibid.*

⁴ J. Goldstein, *Winning the war on war: The Decline of armed conflict worldwide*, New York, NY, Dutton Adult, 2011, p.247.

⁵ HSRP, *Human Security Report 2009/2010: The causes of Peace and the shrinking cost of war*, New York, NY Oxford University Press, 2011.

région des Grands Lacs (République démocratique du Congo, Burundi et Ouganda), qui connaissent des conflits meurtriers depuis au moins l'entame des années 1980⁶. Il faut également relever au crépuscule du XXe siècle, des conflits meurtriers au Libéria, en Éthiopie, en Érythrée, en Yougoslavie, en Irak, pour ne citer que ceux-là.

Cependant, si l'on considère plutôt le nombre de conflits en lui-même pour rendre compte de la situation de paix dans le monde, le constat fait est bien assez alarmant. L'on compte en effet à travers le monde, une multitude de foyers de tensions. Avec la popularisation des menaces comme le terrorisme, même les États parmi les plus stables, sont désormais appelés à se maintenir en veille permanente. Cette situation est le fait de plusieurs facteurs au rang desquels le « morcellement » des conflits à la fin de la guerre froide, qui a consacré l'irruption sur la scène internationale de nouveaux acteurs, décidés à jouer un rôle majeur dans les circuits de production des dynamiques internationales. De même, il est à noter d'une part la prolifération des armes de destruction massive, qui oblige les puissances internationales à entretenir une situation de guerre impossible et de paix improbable, au souvenir de la guerre froide ; et d'autres parts, la prolifération des armes légères, qui favorise et alimente les crises domestiques. Relevons dans le même sens les effets pervers de la mondialisation néolibérale qui, en même temps qu'elle encourage (parfois par l'acte coercitif) l'ouverture des peuples et la formation progressive d'un village planétaire, entraîne un effet de résistance visible dans la montée des ultranationalismes, manifestée par l'érection des frontières aussi bien idéologiques, politiques, culturelles qu'économiques et diplomatiques.

Ce siècle (du moins son entame) est certes moins meurtrier que les précédents, mais il connaît paradoxalement un nombre important de conflits d'intensités variées. Le défi du temps présent face à la conflictualité est certes de trouver le chemin vers la paix, mais la labilité des conflits post-guerre froide se présente en elle-même comme un réel défi qu'il importe aussi de relever. Ce d'autant plus que la construction de la paix passe forcément par une réelle nomenclature visant à circonscrire toutes les formes d'expressions de cette conflictualité. L'objet de cette partie est donc d'une part, d'identifier et de catégoriser les formes de conflits qui ont plongé le Cameroun dans une situation d'incertitude depuis les indépendances ; et d'autre part d'en saisir les différents impacts.

⁶ C. Musila, « Construire la paix dans la région des Grands Lacs : enjeux, défis et initiatives, Panorama de la situation de la paix dans la région africaine des Grands Lacs », *Iréniées*, en ligne, consulté le 22 juillet 2021 à 5h 40min.

CHAPITRE III : ESSAI DE NOMENCLATURE DES FORMES DE CONFLITS ARMES AU CAMEROUN DE 1960 A 2016

La principale préoccupation de ce chapitre est de proposer une grille de lecture à partir de laquelle l'on peut catégoriser les formes de conflits armés qui travaillent le Cameroun depuis les indépendances. Parce que les conflits africains ne sont ni uniformes ni homogènes, leur catégorisation est complexe. Conflit armé non international, conflit de basse/haute intensité, système de conflits régionaux, situation de violence/insécurité, anciennes/nouvelles guerres, nouveaux barbarismes, intervention étrangère, lutte contre le terrorisme, etc. constituent autant de registres qui non seulement ne rendent pas compte de toutes les formes de conflictualités qui minent le continent, mais participent également de leur complexité. Face à l'extrême variété des conflits armés, les courants de pensée qui avaient jusqu'ici servi de référence tant aux études, à la pratique et à la prévention des conflits ; sont aujourd'hui appelées à reconnaître leurs limites. Les guerres civiles, déjà objet de grands débats et longtemps rangées dans le registre des conflits domestiques (exclusivement internes aux États), se sont internationalisées si bien que de plus en plus, nombre d'auteurs admettent l'existence des formes transnationales de guerres civiles⁷. Le grand banditisme et les menaces corolaires qui relevaient encore jusqu'à une époque récente de l'ordre des menaces sécuritaires d'intensités réduites tendent à s'accroître, à s'internationaliser de manière à mobiliser des moyens considérables pour leur maîtrise. Le terrorisme, qui oscille entre les extrêmes du fantasme d'une régulation théocratique de la société, et les résidus diffus d'expression contradictoire des frustrations de certaines singularités, préoccupe tant par sa capacité à se dérober à toute logique d'interprétation de son action, que par l'extrême variété de ses acteurs (Groupes identifiés ou non, individus singuliers, États, etc.).

L'approche d'analyse des conflits armés qui tend à identifier d'une part les conflits internationaux et d'autre part les conflits strictement internes, bien que pertinente, se heurte cependant à la portée de plus en plus internationale des violences domestiques, tant par les ingérences étrangères, que par des menaces qui se dégagent elles-mêmes de l'inquisition des limites frontalières. De même, les approches qui tendent à émietter le conflit en le disséminant dans les registres des conflits politiques ; troubles civils ; conflits identitaires ; conflits liés aux ressources naturelles et terrorisme⁸ se heurtent à la difficulté de défaire les nœuds d'interactions

⁷ P.E. Batchom, « La guerre civile « transfrontalière » : note introductive et provisoire sur les fortunes contemporaines de la guerre civile », *Politique et Sociétés*, vol.35, n°1, 2016, pp.103-123.

⁸ R. Gluhbegovic, « Les types de conflits en Afrique », *EISA Occasional paper AP8*, Septembre 2016, p.2.

qui peuvent exister entre ces formes de violences. Par exemple, en disant un conflit à priori foncier, il devient difficile de saisir sa charge politique, lorsque le registre politique est en lui-même identifié comme une instance de lecture des conflits. L'on peut aussi se baser sur les causes des conflits pour poser leur typologie. Seulement, cette approche se heurte aussi aux possibilités de plus en plus courantes de mutation de causes observées dans les conflits de notre temps. Un conflit au départ motivé par des appétits fonciers se transforme très vite en une violence interethnique, où se mêlent tribalisme et questions politiques. L'exemple de la crise ivoirienne depuis au moins 2002 est à cet égard très significatif. Elle a été présentée comme la manifestation d'oppositions purement ethniques, alors qu'à bien y regarder, l'on s'aperçoit que les causes sont plus complexes. Cette crise a bien évidemment des causes culturelles et religieuses, mais les facteurs politiques, sociaux et économiques sont également sous-jacents⁹. Il est aussi possible d'envisager la perspective de la post conflictualité pour dire sa nature de manière plus sereine. Cette approche elle aussi présente un défaut d'objectivité, car, la forme du conflit vue dans cette perspective est strictement celle des vainqueurs comme nous le verrons plus tard.

C'est cette difficulté quasi permanente qu'il y a à catégoriser les conflits surtout de l'ère post-guerre froide, qui nous a amené dans notre étude conceptuelle, à identifier la société comme la principale constante dans toutes les formes de conflictualités qui travaillent nos sociétés, et à poser dans ce sens tout conflit comme étant purement social. Dans un monde interconnecté et profondément pénétré par l'universalité (bien que très équivoque) qui marque résolument « la fin des territoires »¹⁰ et un régionalisme pensé à l'échelle du monde, tout conflit ne peut être que social. Il en ressort donc des catégories qui répondent soit à l'échelle sociale considérée, soit à la nature de la société en cause. À l'échelle du Cameroun, cette approche typologique des conflits basée sur l'idée de la société comme cadre normatif du tout conflit nous amène à identifier d'une part les conflits d'envergure nationale, dans lesquelles la « société nationale » camerounaise se retrouve entièrement engagée ; et d'autres parts, les conflits subnationaux, qui mettent en scènes les structures, ou les formes résiduelles de la « société nationale ». Les conflits d'envergure nationale sont historiques, structurels et parfois importés ; tandis que les conflits subnationaux concernent l'accès aux ressources de toutes natures, et des formes inquiétantes d'insécurité que sont majoritairement les nouveaux barbarismes.

⁹ Tristan Routier, « Mieux comprendre les conflits pour mieux les prévenir », Paris, November 2008, en ligne, consulté le 15 février 2020 à 18h13min.

¹⁰ D.B. Badié, *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard, Collection « Science Humaines », 1995.

1. Les guerres historico-structurelles du Cameroun

Par guerres historico-structurelles, nous entendons des grands moments d'incertitude, des conflits d'envergure globale (nationale), qui ont eu une incidence directe sur l'infrastructure stationnaire camerounaise. Entre autres, l'on retrouve la guerre de 1960 à 1971, la crise anglophone et les formes de violences politiques occasionnées par l'ouverture démocratique.

1.1. La guerre de 1960 à 1971 : « guerre civile » ou « guerre de libération » nationale ?

La « guerre » qui déchire le Cameroun entre 1960 et 1971, remonte bien évidemment à au moins 1955, année de la mise « hors loi » de l'UPC par l'administration coloniale française. En effet, l'histoire de la décolonisation du Cameroun en général et du Cameroun sous tutelle française plus particulièrement, montre qu'entre 1955 et 1971, l'on a assisté à un conflit sanglant opposant l'UPC sous maquis contre le pouvoir colonial français d'abord, et à partir de 1960, contre le pouvoir central du « nouvel État camerounais indépendant ». Cette histoire est relativement bien connue, car ayant fait l'objet de nombre d'études ; et l'épaisse littérature qui y est consacrée nous amène, par soucis de faire œuvre utile, de mettre l'emphase sur la principale contradiction qui entoure jusqu'à nos jours encore, ce grand moment de l'histoire de notre pays. Ladite contradiction se retrouve tant au moment où les faits étudiés ont lieu, que dans l'historiographie camerounaise de la décolonisation. D'une part, les autorités de l'État camerounais d'alors se disent engagées dans une « guerre civile » contre des fauteurs de troubles, communistes ennemis de la nation, terroristes et rebelles « frustrés d'une victoire qu'ils sentaient à portée de la main »¹¹ ; et d'autre part, les upécistes se disent révolutionnaires et soutiennent lutter pour la « véritable indépendance » du Cameroun¹². L'on observe également dans l'historiographie camerounaise qui se rapporte à cette période la même polémique, qu'il nous convient ici de revisiter tout en précisant la terminologie employée.

1.1.1. Pourquoi l'idée d'une guerre civile ?

Dans cette articulation, il est question de mettre en évidence l'argumentaire mobilisé pour défendre l'idée d'une guerre civile au Cameroun au détriment d'une guerre d'indépendance. Pour y arriver, nous envisageons tout d'abord de préciser le sens de la guerre civile, avant d'analyser les faits que mobilisent les auteurs et acteurs politiques qui se réclament de cette sensibilité dans leur rapport à la « guerre » de 1960-1971.

¹¹ J.B. Alima, *Les chemins de l'unité comment se forge une nation : l'exemple camerounais*, Paris, Afrique Biblio Club (ABC), 1977, pp.14-25.

¹² *Ibid.*, p. 13.

1.1.1.1. Qu'est-ce que la guerre civile ?

Bien que sujette à de multiples études, la notion de « guerre civile » ne fait toujours pas l'objet d'un consensus du point de vue définitionnel. Toutefois, elle a pendant longtemps¹³ renvoyé à une lutte armée opposant à l'intérieur d'un État, des groupes relativement importants¹⁴, avec pour principal enjeu le contrôle de l'État. Le courant *Greed and Grievance* (avidité et doléance) présente la « guerre civile » comme une violence instrumentale, au service d'un objectif précis¹⁵. Cet objectif très souvent politique se transpose à des opportunités économiques et stratégiques chez P. Collier et A. Hoeffler, principaux tenants de cette pensée ; pour qui les « guerres civiles » ne seraient pas dues qu'aux « griefs », ni exclusivement à de nobles facteurs politiques et idéologiques, mais seraient plutôt des guerres de prédation (« *wars of greed* »)¹⁶. De ce fait, la probabilité d'une « guerre civile » serait plus forte lorsqu'un pays possède des ressources naturelles importantes, lorsque celles-ci sont concentrées dans une région et lorsque d'autres opportunités de gain sont faibles (induisant une situation de pauvreté)¹⁷. Un principe facilement applicable dans plusieurs guerres à l'image de celle du Biafra au Nigéria ou encore de la guerre en République Démocratique du Congo.

La guerre civile s'analyse aussi en termes d'intensité. C'est dans ce sens que s'inscrivent les travaux de Lindemann pour qui la « guerre civile » s'apprécie en fonction de l'intensité du conflit, visible au travers du nombre de victimes¹⁸. Selon lui, « La comparaison de guerres civiles produisant des centaines de milliers de victimes (en Algérie, au Rwanda) avec d'autres, coûtant la vie à un millier de personnes (comme les conflits en Irlande du Nord ou au pays basque) semble *a priori* étonnante »¹⁹. Il oppose donc une nette différence entre les « guerres », en posant l'intensité comme principal marqueur de classification. Toujours est-il qu'une « guerre civile », de par son ampleur, se distingue d'une révolte ou d'une insurrection, lesquelles ont un caractère plus ponctuel. En même temps, Lindemann admet le lien Pauvreté-Guerre civile en relevant tout comme Karl Holsti²⁰ suivant le modèle de prévision de Collier et

¹³ Le caractère purement intra-étatique de la guerre civile a été remis en cause par nombres d'auteurs dont Karl Holsti et très récemment par Paul Elvic Batchom en termes de « Guerre civile transfrontalière ». Voir Batchom, « La guerre civile « transfrontalière »... », pp.103-123.

¹⁴ Classes sociales, ethnies, ou groupes religieux.

¹⁵ Collier, et Hoeffler, *Greed and Grievance in Civil War*, 2000

¹⁶ T. Lindemann, « Des dénis de reconnaissance à l'extermination : La logique symbolique des guerres civiles », *Res Militaris, an on-line social science journal*, vol.3, n°1, 2012, p.1.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ Lindemann, « Des dénis de reconnaissance à l'extermination... », p.4.

¹⁹ *Ibid.*, pp.8-24.

²⁰ K.J. Holsti, « L'État et l'état de guerre », *Etudes internationales* n° 21, 1990, pp.705-717.

Hoffler²¹ repris par nombre d'auteurs²², que les « guerres civiles » prolifèrent plus dans les zones où le revenu par tête est inférieur à 2 Dollar²³. Au faible revenu, il ajoute la discrimination qui forme avec la pauvreté un tandem explosif, générateur de guerre civile²⁴.

Cette brève lecture conceptuelle de la guerre civile nous permet de poser quelques déterminants majeurs pouvant rendre compte de son effectivité ou non. Entre autres, notons l'existence d'une autorité centrale à la tête d'un État, la présence de/des groupes bien organisés qui ont des visées surtout politiques, la contestation d'une autorité souveraine, la violence réciproque et le nombre de victimes²⁵.

1.1.1.2. De la guerre civile au Cameroun entre 1960 et 1971

L'argumentaire d'une « guerre civile » au Cameroun entre 1955 et 1971 s'articule à différents niveaux. D'abord, en opposition à l'idée d'une guerre de libération qui engagerait une « grande responsabilité » historique de la France ; ensuite, par un découpage de la dynamique nationaliste de l'UPC, posant une nette différence entre la période de 1955 (ou 1956) à 1960 et celle de 1960 à 1971 ; et enfin, suivant une approche plus ou moins édulcorée de la réalité, d'où les appréciations variées de terrorisme, rébellion, guérilla, etc. Toujours est-il qu'il ressort de cet argumentaire un substrat relatif à une opposition armée entre un pouvoir central ; et une partie de la population (souvent appelée rebelle) relativement bien organisée, remettant en question l'ordre sociopolitique. De même, l'existence d'une trajectoire pacifique et aboutie dans le processus d'indépendance du Cameroun sous tutelle française²⁶, l'aménagement d'un cadre légal par les nationalistes camerounais pour revendiquer l'indépendance bien avant les événements ayant entraîné l'escalade de la violence en 1956²⁷, l'existence légale des mouvements en œuvre pour l'indépendance²⁸, le caractère pacifique communément reconnu de l'UPC, etc., sont quelques arguments mobilisés pour soutenir cette idée.

²¹ Collier et Hoeffler, « Greed and grievance in civil war », pp.563-595.

²² Humphreys Macartan, « Aspects économiques des guerres civiles », *Tiers-Monde*, Tome 44, n°174, « Entendre les violences », 2003, pp.271-272.

²³ Lindemann, « Des dénis de reconnaissance ... », pp.3-4.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ N. Sambanis, « What is Civil War? Conceptual and Empirical Complexities of an Operational Definition », *The Journal of Conflict Resolution*, Vol.48, n°6, décembre 2004, pp.814-858.

²⁶ Ce processus engagé après la conférence de Brazzaville (1944) avec la création des syndicats, plus tard des partis politiques, des assemblées représentative, territoriale et législative, la formation d'un gouvernement avec une autonomie relative dès Mai 1957 et l'indépendance le 1^{er} janvier 1960.

²⁷ Des syndicats à partir de 1946 jusqu'à la naissance de l'Union des Populations du Cameroun en 1948, ainsi que son déploiement national comme international au sein de l'Assemblée des Nations Unies à partir de 1952.

²⁸ Il s'agit ici de la remise en question du monopole nationaliste que certains semblent accorder aux upécistes seules, au détriment des autres nationalistes, militant au sein des partis politiques et des assemblées.

Ainsi, le général Pierre Semengue, sur la base de l'indépendance acquise en 1960, rejette tout caractère indépendantiste à la guerre menée par l'UPC à partir de 1960²⁹. Plus d'un demi-siècle après les événements étudiés dans ce travail, l'on admet avec suffisamment de recul et sur la base d'éléments factuels que le 1^{er} janvier 1960, le Cameroun sous tutelle française obtient son indépendance. Que cette indépendance ait été suivie d'un conflit majeur, opposant les autorités du nouvel État à des « rebelles » retranchés dans le maquis, contribue à la consolider davantage ; bien que l'idéal dans un tel contexte, aurait été qu'une question aussi cruciale que celle de l'indépendance eu fait l'unanimité, comme cela fut le cas dans d'autres territoires africains. Le général Semengue précise que cette « guerre » avait pour objectif indéniable « la conquête du pouvoir d'Ahidjo »³⁰. Cette idée de Semengue admet « par défaut » qu'il ait pu y avoir une « guerre de libération » nationale au Cameroun entre 1956 et 1960. Seulement, avec l'indépendance acquise (qu'elle quelle ait été), il n'y a plus lieu de parler de « guerre de libération », mais dans une moindre mesure de « guerre civile ». C'est également le point de vue de nombreux historiens qui considèrent que « le Cameroun oriental sous tutelle française accéda à l'indépendance dans [un] contexte de guerre civile »³¹.

Abel Eyinga s'insurge contre l'idée d'une « guerre de libération » nationale au Cameroun, en s'opposant tout particulièrement à Daniel Abwa dont le point de vue sera développé plus loin dans cette analyse ; mais qui en substance soutenait que les nationalistes camerounais ont réclamé l'indépendance les armes à la main ; non seulement dans une première (1956-1960), mais aussi, dans une seconde (1960-1971) « guerre de libération » nationale³². Pour Eyinga, le cadre légal aménagé par les nationalistes camerounais au sein de l'UPC est contraire à l'esprit d'une organisation ou d'un mouvement créé pour faire la guerre³³, en posant l'initiative à la « guerre de libération » comme principe majeur de sa qualification. Il inscrit sa pensée dans la logique d'une résistance armée, organisée par les nationalistes camerounais dans le but de répondre aux brimades coloniales et de s'autodéterminer malgré l'imposition de la violence³⁴. Il soutient dans ce sens que « le maquis de l'ouest a très rapidement dégénéré en quelque chose

²⁹ Semengue Pierre, 84 ans environ, Général d'armée à la retraite, Propos recueillis par Bertin Ngoucheme, Yaoundé le 16 janvier 2019.

³⁰ *Idem*.

³¹ J. Anafack, « Le mouvement nationaliste au Cameroun sous tutelle française relatée par la presse écrite française (1945-1960) », in *Revue Culturelle du monde noir*, Paris, Présence africaine, 2013, p. 304.

³² D. Abwa, *Cameroun Histoire d'un nationalisme 1884-1961*, Yaoundé, Clé, 2010, pp. 235-335. Et aussi « Droit de réponse au sujet des guerres d'indépendance au Cameroun », *Le Jour*, n° 0745 du mercredi 4 août 2010.

³³ A. Eyinga, « NON, professeur Abwa ! Les compatriotes camerounais n'ont pas posé le problème de notre indépendance les armes à la main », *Le Jour*, N° 0739 du mardi 27 juillet 2010.

³⁴ A. Eyinga, *L'UPC une révolution manquée ?*, Paris, CHAKA, 1991.

d'impossible à discipliner »³⁵. Précisant par la suite que « cette situation a servi de prétexte aux autorités coloniales et néocoloniales pour développer et entretenir une répression d'une sauvagerie inédite »³⁶. Ainsi présenté et fort du concept de « répression », il est bien question pour Abel Eyinga d'une « guerre civile ». Une approche retrouvée également chez T. Deltombe, M. Domergue et J. Tatsitsa qui soutiennent substantiellement dans leur ouvrage *Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la francAfrique*, que l'on est parti d'une « rébellion » simple à partir de 1955 pour aboutir et ce jusqu'en 1971, à une situation de « guerre civile » opposant un mouvement érigé en adversaire de poids contre un gouvernement central, d'abord colonial, puis post indépendance³⁷.

Japhet Anafack nous livre l'avis de la presse française du temps des évènements jusqu'en 1960. Cette littérature contemporaine aux faits décrits fait déjà montre d'une controverse dans l'appréciation nominale de la « guerre » qui se vit au Cameroun. Toutefois, concernant la période de 1956 à 1960, J. Anafack regroupe les avis divergents qu'il situe entre « terrorisme et génocide »³⁸. D'analyse, il ressort que pour la presse dite de droite principalement (il s'agit entre autres des journaux *Combat, l'Aurore, France observateur, la croix, le Monde...*), les évènements sont assimilables au terrorisme simple donc dans une moindre mesure à une sorte de « guerre civile », dont la responsabilité incombe aux insurgés upécistes. Tandis que pour la presse dite de gauche (*l'Humanité*), les upécistes étaient des nationalistes luttant pour la « libération » de leur pays³⁹.

Le caractère assurément pacifiste du leader historique de l'UPC est très souvent interpellé pour garantir de l'absence d'initiative à la « guerre de libération » chez les nationalistes camerounais. C'est dans ce sens que nombre d'auteurs analysent à leur compte son propos suivant lequel, point n'est besoin de recourir à la lutte armée pour réclamer l'indépendance et la réunification du Kamerun ; car cette lutte a été menée une fois pour toute par « les camerounais qui ont largement contribué à la défaite du fascisme allemand »⁴⁰. Dans cette catégorie, l'on retrouve Pierre Kamé Bouopda qui se livre à une profonde diatribe doublée d'ironie des travaux de Daniel Abwa. Il s'aligne fièrement derrière Abel Eyinga en ces termes :

³⁵ *Ibid.*, pp.123-124.

³⁶ *Ibid.*, p.123.

³⁷ T. Deltombe ; M. Domergue et J. Tatsitsa, *Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la francAfrique*, Paris, La Découverte, 2011.

³⁸ Anafack, « Le mouvement nationaliste au Cameroun... », p. 304.

³⁹ *Ibid.*, pp.301-302.

⁴⁰ J-A. Mbembe, « Pouvoir des morts et langage des vivants : les errances de la mémoire nationale au Cameroun », *Politique africaine*, n°22, 1986, (pp.37-72), p.47.

« Je suis d'accord avec Abel Eyinga »⁴¹. Cette filiation proclamée s'attache à prendre le contre-pied de Daniel Abwa, et amène Bouopda à construire son argumentaire en situant les revendications indépendantistes avant les émeutes de 1955 et l'escalade de 1956. Il estime ainsi qu'il n'ait pas lieu de parler de « guerre de libération » parce que les nationalistes camerounais ont depuis 1948, posé la question de l'indépendance du Cameroun et ce pacifiquement, par le biais d'une stratégie bien pensée⁴². Bouopda s'insurge non seulement contre la première, mais aussi, -et ce avec plus de véhémence- contre la « deuxième guerre de libération » au Cameroun telle qu'envisagée par Daniel Abwa⁴³. Son argumentaire semble d'ailleurs dénier tout aspect de « guerre » au « conflit » qui se vit au Cameroun durant cette période, car selon lui, et à la suite de Thomas Lindermann⁴⁴, « l'intensité d'un conflit armé ne suffit pas à sa qualification de guerre »⁴⁵.

1.1.2. Pourquoi l'idée d'une guerre de libération nationale ?

Dans cette articulation, il est question de mettre en évidence l'argumentaire mobilisé pour défendre l'idée d'une (seconde) guerre d'indépendance au Cameroun au détriment d'une « simple » guerre civile. Pour y arriver, nous envisageons tout d'abord de préciser le sens de la guerre d'indépendance ou de libération nationale, avant d'analyser les faits que mobilisent les auteurs et acteurs politiques qui se réclament de cette sensibilité dans leur rapport à la « guerre » de 1960-1971.

1.1.2.1. Qu'est-ce que la guerre de libération ?

D'une façon générale, la « guerre d'indépendance » (ou de libération) peut être perçue comme une lutte armée, menée par une colonie ou un territoire sous domination, contre la métropole ou contre un gouvernement exerçant le contrôle sur son territoire, avec l'objectif de s'autodéterminer. Plusieurs courants de pensées ont analysé la « guerre de libération », en aménageant un cadre précis en dehors duquel elle ne saurait s'articuler. Deux d'entre eux peuvent être mobilisés pour penser la guerre de libération au Cameroun : il s'agit d'une part de la guerre juste, et d'autre part de la perspective révolutionnaire marxiste.

La théorie de la « guerre juste » dérive d'houleuses réflexions morales sur les conditions légitimes du recours à la violence dans les conflits. Très souvent présentée comme une création

⁴¹ P. Kamé Bouopda, « Je suis d'accord avec Abel Eyinga », en ligne, consulté le 04 avril 2019 à 19h53min

⁴² *Ibid.*

⁴³ Abwa, *Cameroun. Histoire d'un nationalisme*, 2010.

⁴⁴ T. Lindemann, « Des dénis de reconnaissance à l'extermination : La logique symbolique des guerres civiles », *Res Militaris, an on-line social science journal*, vol.3, n°1, 2012, p.4.

⁴⁵ Kamé Bouopda, « Je suis d'accord avec Abel Eyinga »..., consulté le 04 avril 2019 à 19h53min.

du christianisme notamment grâce aux travaux de Saint Augustin, cette théorie semble remonter tel que le démontre Frank Bourgeois aux sources cicéroniennes plutôt qu'augustiniennes de la guerre⁴⁶. Elle s'est selon lui cristallisée autour de la « Querelle des Investitures »⁴⁷, sous l'impulsion du moine Gratien, avant d'être recueillie et mise en forme par les scolastiques et de trouver sa formulation classique avec saint Thomas d'Aquin⁴⁸. Toutefois, il est indéniable que l'apport de Saint Augustin fut très important dans la formulation et l'application du paradigme de « guerre juste ».

Saint Augustin perçoit la « guerre juste » comme une nécessité fondée sur la loi⁴⁹. Pour lui :

Le soldat qui tue l'ennemi, comme le juge et le bourreau qui exécutent un criminel, ne (...) paraissent pas pécher, parce que, ce faisant, ils obéissent à la loi [...]. Or rien n'est plus juste qu'une loi portée pour la défense du peuple [...] et qui pour sauvegarder des intérêts supérieurs, donne licence à de moindres désordres. Et en effet le meurtre de celui qui attente à la vie d'autrui, n'est pas chose aussi grave que le meurtre de celui qui défend sa propre vie. Le soldat en tuant l'ennemi n'est que le ministre de la loi. Il peut donc facilement remplir sans passion son ministère, défendre ses concitoyens et repousser la force par la force⁵⁰.

À ce stade, les « guerres ordonnées par Dieu » dans les livres bibliques sont des « guerres justes » autant que la « guerre défensive ». On comprend de ce fait que la cause tout autant que l'acteur de la guerre déterminent son caractère juste ou non. Saint Augustin dit d'ailleurs à cet effet que :

On ne s'étonnera point des guerres faites par Moïse, on n'en aura point horreur, attendu qu'en cela, il n'a fait que suivre les ordres mêmes de Dieu, il n'a point cédé à la cruauté, mais à l'obéissance. Quant à Dieu, en donnant de tels ordres il ne se montrait point cruel, il ne faisait que traiter ces hommes et les effrayer comme ils le méritaient. En effet, que trouve-t-il à blâmer dans la guerre ? Est-ce parce qu'on y tue des hommes qui doivent mourir un jour, pour en soumettre qui doivent ensuite vivre en paix ? Faire à la guerre de semblables reproches serait le propre d'hommes pusillanimes, non point d'hommes religieux. Ce qu'on blâme avec raison dans la guerre, c'est le désir de faire du mal, la cruauté dans la vengeance, une âme implacable, ennemie de la paix, la fureur des représailles, la passion de la domination et tous autres sentiments semblables ; voilà ce qu'on blâme dans la guerre. Il arrive souvent que, pour punir ces excès avec justice, il faut que les hommes de bien eux-mêmes entreprennent de faire la guerre, soit sur l'ordre de Dieu, soit sur l'ordre d'un gouvernement légitime, contre la violence de ceux qui résistent, quand les hommes de bien se trouvent dans un tel état de choses humaines, que l'ordre même les contraint soit à prescrire quelque chose de pareil, soit d'obéir justement à ces sortes d'ordres⁵¹.

⁴⁶ F. Bourgeois, « La théorie de la guerre juste : un héritage chrétien ? », *Etudes théologiques et religieuses*, n°4, Tome 1, 2006, pp.449-474.

⁴⁷ La querelle des investitures est le conflit entre la papauté et le « saint empire » romain germanique de 1075 à 1122 ; au sujet des nominations d'évêques et de leur investiture par l'autorité laïque.

⁴⁸ Bourgeois, « La théorie de la guerre juste... », p.449.

⁴⁹ Saint Augustin, *De Libero Arbitrio*, I, V, 11 et 12. Cité par F. Bourgeois, « La théorie de la guerre juste : un héritage chrétien ? », *Etudes théologiques et religieuses*, n°4, Tome 1, 2006, pp.456-457.

⁵⁰ Bourgeois, « La théorie de la guerre juste... », pp.456-457.

⁵¹ Saint Augustin, *Contra Faustum* XXII, 22, cité par F. Bourgeois, « La théorie de la guerre juste : un héritage chrétien ? », *Etudes théologiques et religieuses*, n°4, Tome 1, 2006, p.458.

Dans ce passage, Saint Augustin pose déjà les bases du code de la « guerre juste ». Il y ressort : l'autorité légitime (Dieu, et ajouté au principe du soldat énoncé plus haut l'État) ; la juste fin (qui doit principalement être de rétablir l'ordre, donc la paix) ; et la juste cause (légitime défense ou punition d'un crime). Un code que viendront compléter à sa suite nombre d'auteurs au rang desquels John Turner Johnson qui propose les critères suivants : une cause juste, de bonnes intentions, une autorité légitime, le cas de dernier recours, des chances raisonnables de succès, une proportionnalité de la riposte, l'immunité des non-combattants et la proportionnalité des moyens⁵².

C'est avec les *Quaestiones in Heptateuchum* que la « guerre juste » trouve sa formulation complète selon Saint Augustin. Dans un texte repris par Saint Thomas d'Aquin, il estime qu'on « a coutume de définir « guerres justes » celles qui punissent des injustes, quand il faut par exemple entrer en guerre contre une nation ou une cité ; qui a négligé de punir un tort commis par les siens ou de restituer ce qui a été enlevé injustement »⁵³. Pour Saint Augustin, si la guerre est juste, son procédé est juste de même que toute guerre ordonnée par Dieu est juste. La guerre qui se veut donc juste se doit de respecter un certain nombre de règles dictées par Dieu. Cependant, selon la pensée augustinienne, il est clair que la défaite est le jugement divin d'une guerre injuste⁵⁴. Une idée que semble rejoindre Michael Walzer qui pose la « cause juste » comme condition majeure, sinon seule condition du recours à la guerre prétendument juste⁵⁵.

La « guerre juste » ainsi présentée est soumise à divers critères liés à ses causes (*Jus ad bellum*), à sa conduite (*jus in bellum*) et dans une moindre mesure à ses conséquences et ses implications (*jus post bellum*). Sur la base du *jus ad bellum*, la « guerre de libération » en tant qu'entreprise d'autodétermination se retrouve justifiée, tout au moins de par le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes proclamé par la charte des nations. Ce d'autant plus qu'elle suppose l'existence d'un peuple sous domination d'un autre. Cet aspect lié à l'existence simultanée de deux « États » durant une « guerre de libération » est noté par Karl Holsti qui analyse ce type de guerre en remarquant qu'« en fait, au cours des guerres de l'après-1945, les parties en présence étaient au moins des « pré-États », puisque l'objectif de leur engagement dans la lutte armée était précisément de créer un État »⁵⁶.

⁵² J. Turner Johnson, *Morality and contemporary warfare*, New Haven, Yale University Press, 1999, p.28.

⁵³ Saint Augustin, *Quaestiones in Heptateuchum*, IV, 44, cité par F. Bourgeois, « La théorie de la guerre juste : un héritage chrétien ? », *Etudes théologiques et religieuses*, n°4, Tome 1, 2006, p. 459.

⁵⁴ Saint Augustin, *La cité de Dieu*, XIX, 15, Cité par Bourgeois, « La théorie de la guerre juste... », p.461.

⁵⁵ M. Walzer, *Guerres juste et injustes*, Paris, Belin, 1999, pp.242-251.

⁵⁶ K.J. Holski, « L'État et l'état de guerre », *Etudes internationales* n° 21, 1990, p.712.

Dans sa perception marxiste, l'on peut dire que « la guerre d'indépendance » rejoint à bien des points la « guerre révolutionnaire » suivant les modèles Algérien et Indochinois, au moment de l'émancipation de ces deux territoires du giron colonial français. En effet, la doctrine marxiste formule une lecture du fait politique et social basée sur la séparation des classes. Elle en identifie dans ce sens deux principales à savoir : la classe bourgeoise, détentrice des capitaux et des moyens de production, et la classe prolétaire, essentiellement ouvrière. Le marxisme identifie également une lutte permanente entre ces classes, la première visant à se maintenir et la seconde désireuse de renverser la situation.

Entreprise de domination et d'exploitation, la colonisation s'est avérée être un exemple plus ou moins typique d'application et de vérification du paradigme marxiste ; et les mouvements de libération comme un « soulèvement prolétaire » contre la bourgeoisie, confirmant davantage le *matérialisme historique* marxiste. Principale source d'inspiration du communisme en pleine opposition est-ouest, l'obédience marxiste des luttes indépendantistes n'a pas pu se défaire de cette étiquette idéologique (communiste), déclarée d'autorité comme ennemie du capitalisme néolibéral. C'est d'ailleurs fort de cette « haine profonde » du communisme sous toutes ses formes que les mouvements indépendantistes seront très violemment réprimés par les puissances coloniales, pour la plupart d'obédiences libérales. Dans cette perspective, l'État-major français définissait « la guerre révolutionnaire » comme :

Une doctrine de guerre élaborée par les théoriciens marxistes-léninistes et exploitée par des mouvements révolutionnaires de diverses obédiences pour s'emparer du pouvoir en s'assurant progressivement le contrôle physique et psychologique des populations, suivant des mots d'ordre, des techniques et des actions déterminés⁵⁷.

Au rang de ses principaux déterminants, l'on peut noter ce que Clausewitz appel « l'armement du peuple »⁵⁸, en référence à la propagande, ou encore la « popularisation de la guerre »⁵⁹ par les leaders, en quête de « légitimation » de leur initiative et de soutiens multiformes. Entraînant une forte implication populaire que le colonel Lacheroy⁶⁰ observait durant la guerre contre le Viêt-Minh : « j'ai compris que toute la population était engagée dans

⁵⁷ Ministère de la défense Nationale et des Forces armées, « Instruction provisoire sur l'emploi de l'arme psychologique », Article 2, Alinéa 10, juillet 1957, p.10. Cité par D., Leroux, « La « doctrine de la guerre révolutionnaire » : théories et pratiques », Abderrahmane Bouchène éd., *Histoire de l'Algérie à la période coloniale. 1830-1962*, Paris, La Découverte, « Poche / Essais », 2014, pp.526-532.

⁵⁸ R. Aron, *Penser la guerre, Clausewitz*, Tome 2, « l'Age planétaire », Paris, Gallimard, 1976, pp.18-19.

⁵⁹ P.E. Batchom, « La guerre du peuple : de la popularisation de la guerre contre BH au Cameroun », *Revue Etudes internationales*, Vol. XLVII, n°2-3, juin-septembre 2016, pp.285-304.

⁶⁰ Le colonel Charles Lacheroy est un officier colonial affecté en Indochine française dès 1951.

la lutte »⁶¹. Ce caractère « populaire » est un des principaux faits marquant des « guerres de libérations » ; que ce soit en Algérie ou au Vietnam, et que les auteurs analysent dans le cas camerounais sous le prisme de la propagande du parti nationaliste UPC. Parlant des techniques usitées, l'on note la rémanence des principes de guérilla, typiques des formes de guerre non-conventionnelles. Ainsi, l'armée française va se trouver plongée en Indochine (1946-1954) puis en Algérie (1954-1962), au milieu d'une guerre dans laquelle l'ennemi n'est plus le citoyen en uniforme enrôlé pour défendre sa patrie, mais le militant engagé dans une lutte où se conjuguent « libération nationale » et « révolution prolétarienne » comme le note François Dieu⁶².

La notion de « guerre d'indépendance » suppose la naissance d'une nouvelle nation, formée des sujets plus ou moins opprimés par un État dont il convient de dégager la tutelle⁶³. Prise dans sa conception selon Clausewitz, la guerre d'indépendance se retrouve justifiée parce qu'elle préside à l'autodétermination, la libération ou la création d'un État⁶⁴. La guerre de libération en appelle à la dissidence, à la séparation d'une entité autrefois homogène, ou à l'émancipation d'une partie d'un ensemble dans lequel le dissident ne se reconnaît pas (ou plus). Seulement, de nos jours, l'appréciation de la légitimité de la dissidence pourtant perceptible dans le paradigme de la « guerre juste » apparaît fluctuante, suivant des pesanteurs plus ou moins objectives. Ce qui rend l'appréciation de la « guerre de libération » difficile dans sa totalité.

1.1.2.2. De la guerre de libération nationale au Cameroun

Au rang des défenseurs de l'idée d'une « guerre de libération nationale » au Cameroun, se retrouvent nombre d'historiens plus ou moins engagés. Dans leur argumentaire, l'on peut relever substantiellement un sentiment de revendication pour une reconnaissance historique aussi bien par l'ensemble des camerounais ; que par ceux-là qui furent à l'initiative de cette guerre, en occurrence la puissance coloniale française et les autorités de l'État du Cameroun postindépendances, afin que comme le note Daniel Abwa, « les Camerounais le sachent et s'enorgueillissent »⁶⁵. Car selon lui, nier l'existence d'une « guerre d'indépendance » ou de libération au Cameroun c'est :

⁶¹ M. Catherine et P. Villatoux, « Aux origines de la « guerre révolutionnaire » : le colonel Lacheroy parle », *Revue historique des armées*, 2012, en ligne, consulté le 09 avril 2019.

⁶² F. Dieu, « La doctrine de la guerre révolutionnaire Un épisode méconnu de la pensée militaire française », *Res-militaris*, vol.6, n°2, 2016, en ligne, consulté le 09 avril 2019 à 14h 00min.

⁶³ M-D. Demélas-Bohy, « La notion de guerre civile en question », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n°5, 1997, p.412, en ligne, consulté le 12 octobre 2018 à 10h04min.

⁶⁴ E. Weil, « Guerre et politique selon Clausewitz », *Revue française de science politique*, n°2, 1955. pp.291-314, en ligne, consulté le 27 février 2019 à 18h 32.

⁶⁵ Abwa, « Droit de réponse... », 2010.

Faire le jeu des français qui, de tout temps, pour se dédouaner des massacres perpétrés au Cameroun, ont toujours affirmé qu'il n'y a pas eu de guerre d'indépendance dans ce pays comme ils l'ont dit pour l'Algérie, comme ils l'ont dit pour l'Indochine avant de l'accepter devant la pertinence et la persistance des faits établis⁶⁶.

Les arguments mobilisés par Daniel Abwa, qui sont d'ailleurs les mêmes chez la plupart des auteurs qui admettent comme lui l'existence d'une « guerre de libération » au Cameroun s'articulent autour de l'analyse des stratégies déployées par le parti nationaliste, son idéologie, la présence des organisations paramilitaires et militaires, la violence des combats et l'engagement militant des nationalistes upécistes.

Parlant des stratégies, Daniel Abwa s'attarde sur l'organisation des rencontres nationales telles que la conférence de Makaï tenue les 2 et 3 décembre 1956 à l'initiative de Ruben Um Nyobé ; et à l'issue de laquelle le Comité Nationale d'Organisation (CNO) est créé avec pour mission de libérer le Cameroun du joug colonial. Dans le même sens, Abwa note la tenue du 30 novembre au 03 décembre 1956 d'un congrès à Kumba à l'initiative de la Jeunesse Démocratique Camerounaise (JDC), avec la participation de 88 délégués représentant 115 comités de base de l'UPC. Ce congrès agrmente la lutte armée pour l'indépendance si bien que suivant le modèle du CNO, Singap Martin initie le 10 octobre 1957 le Sinistre de Défense Nationale Kamerunaise (SDNK), remplacé plus tard par l'Armée de Libération Nationale du Kamerun (ALNK).

Dans son article paru dans le quotidien *Le Jour* formulé en réponse à la sortie d'Abel Eyinga détaillée plus haut, Abwa développe la présence des organisations militaires et paramilitaires instituées par l'UPC pour soutenir l'existence d'une « guerre de libération » nationale au Cameroun. Son analyse du CNO laisse voir que cette structure paramilitaire créée à l'issue de la conférence de Makaï est coordonnée au sommet par un Secrétaire administratif/Bureau de Liaison (SA/BL). Elle est formée d'unités militaires organisées en Brigades, bataillons, régiments et compagnies opérant en Sanaga-Maritime principalement. À la suite du CNO, Abwa relève les actions du SDNK avant de s'attarder sur l'ALNK, présentée comme une structure fortement engagée, ayant pour devise « vaincre ou mourir », soumise à un code appelé « les lois » et ses membres portés par un serment d'allégeance à l'UPC, l'UDEFEC, la JDC et l'ALNK, s'engageant à faire reconnaître dans l'ensemble du pays et

⁶⁶ *Ibid.*

même par « les valets » du colonialisme, les mouvements libérateurs du « Kamerun » ; et de lutter jusqu'à la mort pour cette Libération⁶⁷.

Analysant l'esprit des nationalistes camerounais upécistes, Abwa convient qu'« il n'existe aucun doute qu'ils ont pris les armes pour mener une « guerre de libération nationale » en vue de contraindre la France à reconnaître la vocation de leur pays à devenir indépendant »⁶⁸.

En soutenant davantage son argumentaire sur la base de l'existence des groupes paramilitaires et militaires, Abwa note que :

Si les premières armées organisées par les nationalistes camerounais peuvent prêter à confusion du fait des sigles retenus, CNO (Comité National d'Organisation) en Sanaga Maritime, SDNK (Sinistre de défense nationale du Kamerun) en pays Bamiléké, la dernière formation militaire nationaliste, ALNK (Armée de Libération Nationale du Kamerun) ne donne lieu à aucune équivoque⁶⁹.

En plus de ces éléments, Daniel Abwa analyse la pugnacité ainsi que la détermination des nationalistes camerounais, engagés dans la lutte de « libération »⁷⁰. Il note le refus du qualificatif de « rebelle » par les nationalistes pour les désigner ; et le choix du terme « maquisard » ou « combattant » ; revendiqué même par les femmes de l'Union Démocratique des Femmes Camerounaises (UDEFEC)⁷¹. Également, il souligne la déroute du pouvoir colonial en Sanaga maritime face aux forces du CNO et l'intervention obligée des renforts venues de l'AEF pour reprendre la main⁷², en faisant de la Sanaga Maritime une Zone de Pacification (ZOPAC)⁷³. Il insiste sur les témoignages d'officiers, d'hommes d'États et de soldats français prenant part à cette guerre à l'exemple de Lambertson⁷⁴, et l'utilisation des armes lourdes de guerre, ainsi que de diverses autres techniques « déplorables » contre les patriotes camerounais.

Cette idée des armes lourdes ajoutées aux armes chimiques se retrouve chez Enoh Meyomessse qui aborde la question du Napalm en précisant que l'armée camerounaise naissante, épaulée par l'armée française, avait fait usage des pires armes en pays bamiléké. Elle avait utilisé à profusion le napalm, qui est une bombe incendiaire extrêmement redoutable⁷⁵. Appuyé

⁶⁷ Abwa, « Droit de réponse... », 2010.

⁶⁸ Abwa, *Cameroun, Histoire d'un Nationalisme*, p.210.

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ *Ibid.*

⁷² *Ibid.*, pp. 235-279.

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ *Ibid.*, p.234.

⁷⁵ Enoh Meyomessse, *Guerre & paix au Cameroun le rôle de l'armée nationale en question*, Yaoundé, les éditions du Kamerun, 2010, p. 35.

par des illustrations diverses, des témoignages d'officiers français comme d'acteurs camerounais⁷⁶.../, Abwa soutien dans ses publications non pas une, mais deux « guerres de libérations » nationale au Cameroun. Une première entre 1956 et 1960 ; et une seconde entre 1960 et 1971. En rebondissant sur les critiques à lui apportées par Abel Eyinga et ses pairs, il martèle fermement l'existence des « guerres de libérations » nationales au Cameroun en précisant que : « ... le Cameroun, en Afrique noire française (...), est le seul pays où l'indépendance et la réunification ont été revendiquées par les nationalistes les armes à la main, même si les français ont choisi de l'accorder à ceux qui n'ont pas pris les armes contre eux »⁷⁷.

Cette même idée se retrouve chez Tièmeni Sigankwé, qui l'articule en termes de « mémoire nationaliste et colonialiste »⁷⁸. Son argumentaire semble directement adressé à Abel Eyinga qui s'insurgeait contre toute initiative armée de la part des nationalistes camerounais pour exiger l'indépendance. Selon lui en effet, « le Cameroun est (en Afrique noire) la seule colonie française où le mouvement nationaliste, prit la voie des armes (1956-1971) pour revendiquer l'indépendance du pays »⁷⁹. Il poursuit son propos en précisant au passage que ce mouvement de libération « fut vaincu et ses leaders physiquement éliminés. Ce qui permit au pouvoir colonial en 1960, en pleine guerre de libération nationale, de confier les rênes du jeune État indépendant à une élite locale qui n'avait jamais réclamé cette indépendance »⁸⁰.

Enoh Meyomesse abordant dans le même sens établit un parallèle entre la « guerre d'indépendance » au Cameroun et celle d'Algérie⁸¹. Selon lui, la date du 18 décembre 1956 marque le jour où la liberté s'était mise résolument et fièrement debout au Cameroun, après l'échec de la voie diplomatique entreprise depuis 1952, date de la première prise de parole de Ruben Um Nyobè devant la 4^{ème} Commission des Nations Unies. En cela, Enoh Meyomesse s'attèle à établir les faits en pays bassa. Il soutient dans cette perspective que :

Le pays *Bassaa* n'était nullement en guerre civile, car celle-ci suppose une guerre au sein de la population, soit entre des régions ou des groupes ethniques, comme au Rwanda, soit entre des courants politiques opposés, comme en Espagne en 1936. Or, tel n'était pas le cas en Sanaga-Maritime. Il s'agissait bel et bien d'une guerre contre l'occupant et envahisseur français, à moins

⁷⁶ D. Abwa, *Woungly-Massaga alias commandant Kissamba : « Cameroun, ma part de vérité »*, Paris, MINSI, 2005.

⁷⁷ Abwa, « Droit de réponse... », 2010.

⁷⁸ Tièmeni Sigankwé, « Mémoire nationaliste versus mémoire colonialiste, réflexion sur un paradoxe camerounais », *Mémoires coloniales*, N° 37, 2018, pp. 123-135.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 122.

⁸⁰ *Ibid.*

⁸¹ Enoh Meyomesse, *Le carnet politique de Ruben Um Nyobe 1952-1958, chronique d'un combat politique inachevé*, Yaoundé, Les Editions du Kamerun, 2008, pp.53-61.

que les gouvernements de Mbida et d'Ahidjo n'aient fini par considérer les Français comme des nationaux⁸².

S'attardant ensuite sur la guerre en pays Bamiléké (1960-1971), Enoh Meyomessse demeure constant dans son appréciation. Pour lui, « tout comme en pays Bassaa, la guerre en pays Bamiléké n'était non plus une « guerre civile ». Le problème était le même : « les Français dehors ! »⁸³. Son propos rejoint ainsi celui de Félix Moumié, semblant s'inspirer de la « guerre juste » telle que formulée par Saint Augustin⁸⁴, demeure ferme à l'idée que l'UPC se bat pour la libération du pays, en affirmant sans ambages que : « lorsqu'il y a promesse faite à Dieu de protéger « la terre que Dieu nous a donné », alors il est facile de comprendre que Dieu ne peut rester neutre dans une lutte pour la libération nationale »⁸⁵.

L'on retrouve un parallèle entre UPC et Front de Libération Nationale algérien chez Thomas Deltombe, Manuel Domergue et Jacob Tatsitsa⁸⁶, qui posent avec Achille Mbembe la reconnaissance de la « guerre du Cameroun » comme la déconstruction du mythe des décolonisations passives⁸⁷. Ils reconnaissent en effet que l'UPC fut un « mouvement de libération nationale », en analysant les techniques utilisées par celui-ci, montrant qu'il s'est grandement inspiré des « guerres de libérations » nationales et de la stratégie révolutionnaire qui leur est propre (défense stratégique, équilibre des forces, contre-offensive). Ils notent à cet effet que : « si la stratégie globale (des nationalistes camerounais) rappelle incontestablement celle du FLN algérien, la stratégie militaire, elle, serait plutôt, dans sa formulation maoïste »⁸⁸. Hameni Bieleu remarque pour sa part que : « la lutte contre le néocolonialisme que lancèrent dès 1944 les partis politiques et les syndicats camerounais et reprise par l'UPC et l'armée de libération nationale du Kamerun (ALNK), montra la farouche détermination du peuple kamerunais à s'autodéterminer »⁸⁹.

⁸² Enoh Meyomessse, *Guerre & paix au Cameroun ...*, pp.30-31.

⁸³ *Ibid.*, p.33.

⁸⁴ Saint Augustin, *De Libero Arbitrio.*, I, V, 11 et 12. Cité par F. Bourgeois, « La théorie de la guerre juste : un héritage chrétien ? », *Etudes théologiques et religieuses*, N°4, Tome 1, 2006, pp.456-457. Voir aussi : *Contra Faustum XXII*, 22, cité par F. Bourgeois, « La théorie de la guerre juste : un héritage chrétien ? », *Etudes théologiques et religieuses*, N°4, Tome 1, 2006, p. 458 / *La cité de Dieu*, XIX, 15, Cité par F. Bourgeois, « La théorie de la guerre juste : un héritage chrétien ? », *Etudes théologiques et religieuses*, N°4, Tome 1, 2006, p. 461/ *Quaestiones in Heptateuchum*, IV, 44, cité par F. Bourgeois, « La théorie de la guerre juste : un héritage chrétien ? », In *Etudes théologiques et religieuses*, N°4, Tome 1, 2006, p. 459.

⁸⁵ F.R. Moumié, « Religion ou colonialisme », *Peuples Noirs, peuples africains*, N°29 (1982), Douala, 22 avril 1955, pp. 45-56. Cité par J. Anafack, « le mouvement nationaliste au Cameroun... », 2013.

⁸⁶ Deltombe, Domergue et Tatsitsa, *Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la francafrique*, 2011.

⁸⁷ T. Deltombe, M. Domergue et J. Tatsista, *La guerre du Cameroun : l'invention de la Francafrique*. Paris, La Découverte, 2006, coll. « Cahiers libres », n° 10, p.11.

⁸⁸ Deltombe, Domergue et Tatsitsa, *Kamerun ! Une guerre cachée...*, p. 342.

⁸⁹ V. Hameni Bieleu, *Politique de défense et sécurité nationale du Cameroun*, Paris, l'Harmattan, 2012, pp.170.

L'on peut faire la même observation dans les écrits de Mongo Bédi. Bien que n'attardant pas sa plume à déterminer particulièrement la nature du conflit ayant cours au Cameroun durant la période ici étudiée, il s'engage néanmoins à l'éveil des consciences africaines sur le colonialisme⁹⁰, la lutte contre celui-ci, ainsi que les affres du néocolonialisme, en accordant un point d'honneur à le mettre à nu ainsi que ses « facilitateurs »⁹¹. Une lecture de ses travaux laisse voire son choix « délibéré » (au vu du nombre d'occurrences) d'évoquer cette période - en l'étirant plus ou moins- en termes de « Révolution camerounaise »⁹², avec toujours en filigrane l'idée d'une lutte contre le colonialisme et le néocolonialisme. C'est d'ailleurs dans ce sens qu'il ne tari d'éloges à l'endroit des « révolutionnaires martyrs » de l'UPC, particulièrement à Ruben Um Nyobé au sujet de qui il note entre autres : « Le premier hommage de toute plume sereine évoquant cette époque s'offrira comme de lui-même à Ruben Um Nyobé, père de la révolution camerounaise, mort en combattant pour donner à ses frères comme suprême dignité la libre disposition d'eux-mêmes »⁹³. Ainsi et comme l'a d'ailleurs noté Joseph Achille Mbembe, il est impropre de nommer la lutte nationaliste de l'UPC comme une simple « guerre civile »⁹⁴.

1.1.3. De la guerre d'indépendance (libération nationale) à la guerre civile au Cameroun : 1955-1971

Au demeurant, cette lecture pour le moins non exhaustive des travaux d'auteurs de divers horizons scientifiques comme géographiques ; dans la perspective de rendre compte d'une polémique centrée sur la nature du conflit ayant émaillé les premières années d'indépendances du Cameroun ; nous amène tout au moins à attester d'une pluralité d'appréciations. Guerre civile, guerre de libération, terrorisme, guérilla, révolte populaire.../, constituent autant de morceaux choisis par les auteurs pour décrire cette période. Néanmoins, malgré cet imbroglio, il ressort tout au moins des points fixes sur lesquels l'on peut ancrer une logique d'analyse.

Il ressort premièrement que l'UPC fut un parti politique créé dans la perspective de libérer le Cameroun du joug colonial. Nul n'est besoin ici de revenir sur son programme politique, sur son déploiement ou sur tout autre chose visant à attester de cela ; et ce fait indéniable à lui seul suffit à qualifier le combat de l'UPC, du moins jusqu'en 1960, comme une

⁹⁰ Mongo Bédi *Le pauvre Christ de Bomba*, Paris, R. Laffont, 1953. Ou encore *Ville cruelle*, Paris, Présence Africaine, 1954.

⁹¹ Mongo Bédi, *Main basse sur le Cameroun Autopsie d'une décolonisation*, (éd. 9 bis) Paris, La Découverte, 2003.

⁹² *Ibid.*, pp.139-147.

⁹³ Mongo Bédi, *Main basse sur le Cameroun ...*, p.71.

⁹⁴ Um Nyobé, *Ecrits sous maquis...*, p.12.

« guerre de libération nationale ». Une « guerre » entamée dans la voie politique légale et adaptée au gré des circonstances et des impératifs conjoncturels connus ; par une lutte armée, confirmant davantage la célèbre pensée Clausewitzienne selon laquelle la guerre n'est que la continuation de la politique par d'autres moyens.

Deuxièmement, il est important de noter qu'un mouvement indépendantiste « véritable » pour se déployer, n'a pas à rechercher la permission d'un système politique, surtout si ce dernier est celui duquel il désire se défaire. Toutefois, les indépendances du Cameroun (bien que factices) nous amènent à l'évidence de l'impossibilité d'une « guerre de libération nationale » dans un État déjà indépendant ; guerre qui plus est menée par un mouvement dont l'ambition ne semble pas être de faire sécession de ce dernier État. En effet, il est désormais connu -ceci grâce aux multiples travaux sur l'histoire politique du Cameroun-, que l'UPC post indépendance a mené une guerre contre un gouvernement qu'il ne reconnaissait pas légitime et surtout, qu'il savait sous la botte de la puissance coloniale, embrigadant le pays dans un néocolonialisme à peine voilé. Le fait de l'existence d'un gouvernement camerounais plus ou moins autonome, légitime ou non, annule d'emblée tout caractère de « guerre de libération nationale » dès lors que la lutte n'a pas pour objectif de créer un État autre que celui existant. Bien sûr qu'une fine profondeur d'analyse amène à l'évidence que l'indépendance acquise par le Cameroun sous tutelle française le 1^{er} janvier 1960 n'est rien de plus qu'un « artifice ». Mais cette date demeure celle à laquelle le territoire fut déclaré indépendant. À défaut, si « guerre d'indépendance » il y a lieu, elle pourrait s'inscrire dans la perspective clausewitzienne qui présente des accointances avec la « guerre civile »⁹⁵, en la situant entre ruse d'un ennemi extérieur (la France en l'occurrence) suivant le principe de *divide et impera* pour affaiblir son vis-à-vis et asseoir sa domination ; et l'incapacité nationale interne à faire bloc contre l'ennemi extérieur, entraînant une nette confusion d'ennemis.

Enfin, il faut aussi noter que dans bien des cas comme celui de la guerre juste, l'issue d'un conflit détermine très souvent sa nature. En d'autres termes, un conflit est dit d'une nature plutôt que d'une autre parce que son dénouement, mieux, parce que les vainqueurs dudit conflit,

⁹⁵ La guerre telle que pensée par Clausewitz est inexistante au sein d'une communauté/nation. Dans ce sens, il n'existe pas de « guerre civile » en soi. Pour le théoricien prussien, il n'y a de guerre que celle qui est entre les nations clairement identifiées. Cette opposition observable au sein d'une communauté ; découle soit de la ruse d'un acteur externe semant la discorde chez son adversaire pour l'affaiblir, soit que la communauté se retrouve fragile dans l'épreuve et incapable de taire ses mécontentes intestines pour faire front commun face à un adversaire extérieur. Clausewitz situe donc la guerre civile entre « ruse de l'ennemi et faiblesse d'une nation ». K. Von Clausewitz, *De la Guerre*, cité par M-D. Demelas-Bohy, « La notion de guerre civile en question », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 1997, en ligne, consulté le 27 février 2019 à 17h 30 min.

le décrivent comme tel. Dans ce sens, si l'UPC avait mené à bout son projet de manière à se hisser au pouvoir, il ne conviendrait pas d'envisager la guerre de 1960 à 1971 comme une « guerre civile » ou tout autre chose, mais plutôt d'affirmer que l'État camerounais s'est forgé à la suite d'une « guerre de libération », visant à destituer le pouvoir néocolonial installé à la tête du Cameroun par l'ancienne puissance coloniale. La difficulté à laquelle font face nombre de camerounais comme d'étrangers à catégoriser ce conflit est compréhensible et n'est d'ailleurs pas un fait isolé dans l'histoire du monde. Les sociétés à l'origine de ce type de rupture peuvent elles-mêmes hésiter sur la nature de leur conflit. Certaines mettent ainsi des décennies à s'entendre sur la désignation qu'il convient d'accorder à leur guerre, et celle-ci reste encore inexacte⁹⁶. L'Espagne également s'est trouvée confrontée à cette difficulté d'appréciation face aux guerres napoléoniennes entre 1804 et 1814⁹⁷. Etablir, sinon rétablir la vérité sur ce bout de l'histoire du Cameroun est une entreprise possible, souhaitable et souhaitée. Elle ouvrira la voie à une réelle réconciliation des générations présentes avec l'histoire du Cameroun, et participera à terme, à créer un idéal camerounais historique, susceptible de consolider davantage le lien sacré d'unité nationale en pleine construction.

1.2. De la question « anglophone » à la crise de sécession : 1961-2016

L'un des paradoxes de la colonisation en Afrique de manière générale, est qu'elle a été un moment de l'histoire du continent dont la brièveté est en déphasage avec les stigmates et marques profondes qu'elle a laissés sur nos peuples. Le « problème anglophone » au Cameroun en est une des manifestations parmi les plus tangibles. Ses germes sont semés au fort de la Première Guerre mondiale, lorsque l'Allemagne est boutée hors du Kamerun par les forces franco-britanniques. France et Grande Bretagne endossent alors la responsabilité de « veiller » sur cette « terre orpheline ». Cela s'est fait au départ de manière conjointe par un système de condominium qui a très vite volé en éclat, du fait des écarts de principe notables, et des intérêts contradictoires⁹⁸. L'échec du condominium consacrait la nécessité pour les deux puissances de se partager leur butin de guerre. Il a été dès lors question de trancher à chair vive ce corps plein de vie et d'espoir de communautarité qu'était « devenue » le Kamerun ; au détriment des peuples, des liens socioculturels, économiques, politiques et historiques jusque-là établis. La fin de la PGM, la naissance de la Société des Nations, l'érection des systèmes de mandat sur les anciennes possessions allemandes, la nette différence entre les systèmes britannique et

⁹⁶ Demélas-Bohy, « La notion de guerre civile en question », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n°5, 1997, p.412, en ligne, consulté le 27 février 2019 à 17h 30 min.

⁹⁷ *Ibid.*

⁹⁸ Ngoh, *Le Cameroun de 1884 à nos jours...*, pp.94-95.

français, et les écarts regrettables cautionnés par la postcolonie, viendront parachever cette œuvre de rupture. Les tentatives de restauration du Kamerun bien que véhémentes, se sont en tout temps, heurtées au cortège de différences construites tout au long de cette expérience kamerunaise.

L'objet spécifique de cette articulation est d'une part de montrer comment les dynamiques historiques ont contribué à la mise en problème de l'anglophonie (autant d'ailleurs que de la « francophonie ») au Cameroun ; et d'autre part la crise de sécession qui secoue le pays depuis 2016, comme son principal corolaire. Ainsi, pour comprendre le contexte actuel dominé par la menace d'une rupture franco-anglophone au Cameroun, il importe de jeter un regard panoramique sur les faits historiques tant coloniaux que postcoloniaux qui y ont participé. Cette démarche nous amène certes à enjamber les limites chronologiques inférieures que nous nous sommes fixées ; mais la nécessité de reconstruire les faits en les contextualisant nous y prête fortement ; d'autant plus que dans une certaine mesure, cette brève excursion au-delà du temps (de cette étude) participe à mieux le situer.

1.2.1. La mise en problème de « l'anglophonie » au Cameroun de 1916 à 2016

Dans cette démarche rétrospective, il importe de comprendre préalablement les notions Cameroun francophone et Cameroun anglophone. Elles désignent non pas seulement des catégories linguistiques, non moins encore -seulement- des espaces exclusivement géographiques, mais davantage des catégories et identités fortement historiques. D'une part, le Cameroun anglophone fait référence de manière générale au 1/5^e du Kamerun dont bénéficiait la Grande Bretagne suite à son accord de partage d'avec la France⁹⁹, entériné à Versailles en 1919¹⁰⁰. Toutefois, cette partie du Kamerun estimée à près de 53 000 Km² a de nouveau été divisée au moment des indépendances, entre une partie (Northern Cameroon) qui désirait se rattacher au Nigéria, et l'autre (Southern Cameroon) qui elle fait le choix de se rattacher au Cameroun français¹⁰¹. D'autre part, le Cameroun français fait référence à la partie française du *Kamerun* héritée après la PMG. Bien que la dynamique du problème anglophone soit

⁹⁹ Le premier partage est celui de la ligne Picot qui est tracée dès 1916, puis confirmée par l'accord Milner-Simon du 10 juillet 1919 et entériné à Versailles. Voir dans ce sens, M. Michel, « Le Cameroun allemand aurait-il pu rester unifié? Français et britanniques dans la conquête du cameroun (1914-1916) », *Guerres Mondiales et Conflits Contemporains*, no.168, Presses Universitaires de France, 1992, pp.13–29, en ligne, consulté le 28 décembre 2021 à 10h14min.

¹⁰⁰ Après avoir réussi à retirer du partage la portion du Neue Kamerun qu'ils avaient dû céder à l'Allemagne à l'occasion de la convention d'Agadir du 4 novembre 1911 (soit près de 275.000 km²), les français s'octroient les 4/5^{èmes} du territoire (425.000 km²), tandis que les Britanniques se contentent du reste (53.000 km²).

¹⁰¹ Ngoh, *Le Cameroun de 1884 à nos jours...*, 2018.

majoritairement postcoloniale, il est tout à fait juste d'admettre que l'irruption française et anglaise dans l'histoire du *Kamerun*, a à partir de 1916, posée les bases de cette contradiction qui s'ancre dès lors dans l'histoire.

L'échec du condominium au Cameroun sonnait pourtant comme une mise en évidence des contradictions non pas seulement d'intérêts, mais d'avantage des pratiques et des perceptions propres aux identités françaises et anglaises. Parmi ces contradictions, notons au passage : la langue qui véhicule la culture et la civilisation ; les pratiques de gouvernance entre l'*indirect rule* (anglais) et le *direct rule* (français) ; les systèmes judiciaires entre Common Law et droit romano-germanique, pour ne citer que celles-là. Ces différences se sont accentuées dans les deux territoires camerounais tout le long du mandat (1919-1945) et de la tutelle (1945-1960, 1961) si bien qu'au moment de l'indépendance et de la réunification, les deux territoires étaient plus différents que jamais. Cette différence si besoin il y a encore de la justifier, s'est d'ailleurs manifestée lorsqu'une partie du Cameroun britannique, le Northern Cameroons, décide de rejoindre le Nigéria, avec qui elle s'identifiait le mieux, désormais. C'est en toute conscience de cette différenciation générée par des trajectoires historiques disparates, que l'UPC posait la réunification comme préalable à toute indépendance. L'indépendance comme le notait Um Nyobè en septembre 1954, « pose une condition préalable ou simultanée, mais jamais exclue : l'unification immédiate du Kamerun »¹⁰². En effet, l'UPC pensait que les différences générées par la double trajectoire coloniale du Kamerun d'après PGM, étaient susceptibles de causer de graves différends. Il était question avant toute chose, de rétablir le lien historique brisé entre ces morceaux de Kamerun, en le forgeant de nouveau dans la seule « lutte » pour l'indépendance, laquelle serait alors commémorative et (re)génératrice de forts liens de solidarité¹⁰³. Une seule trajectoire histoire, une seule indépendance, un seul État, et une seule nation : telle était l'objectif de *Mpodol* que « *Nyambè* (Dieu) délégua, afin qu'il annonce au pays une nouvelle de vie, la fin des esclavages et le début de la dignité pour ceux qui marchaient le dos courbé »¹⁰⁴.

Mais, parce que postérieure aux indépendances ; parce que de nos jours résolument remise en cause ; et parce qu'elle n'a pas réussi à réduire la distance entre anglophone et francophone au Cameroun, la réunification -tout comme les indépendances- n'a été qu'un artifice de plus.

¹⁰² R. Um Nyobè, Rapport présenté au comité Directeur de l'UPC, le 7 septembre 1954. Voir R. Um Nyobè, *Le problème national kamerunais*, Paris, l'Harmattan 1984, pp.145-153.

¹⁰³ R. Um Nyobe, *Le problème national kamerunais*, Paris, l'Harmattan, 1984. Voir aussi R. Um Nyobé, *Ecrits sous maquis. Notes et introduction de J.A. Mbembe*, Paris, l'Harmattan, 1989.

¹⁰⁴ Um Nyobè, *Ecrits sous maquis...*, p.10.

C'est bien la réunification, tant dans sa temporalité, que dans sa gestion à travers l'histoire, qui constitue le nœud du problème anglophone au Cameroun. Sur sa temporalité, ce qu'il y a lieu de dire en plus de ce qui a été relevé *supra*, c'est que la réunification qui fut pensée depuis 1948 par l'UPC comme un projet de retour posé idéalement comme antérieure et par défaut comme simultané à l'indépendance, s'est dans la pratique avéré postérieur aux indépendances. La postériorité de la réunification aux indépendances consacre en effet, l'existence internationalement reconnue de deux Camerouns, venant parachever l'acte de rupture culturellement, historiquement, et désormais juridiquement consommé. Le choix de la réunification post indépendances se justifie dans les tergiversations qui ont encadrées le processus de « mise en liberté » du British Southern Cameroons, tiraillé entre son besoin d'autonomie, son désir de « nigérianisation » et son bagage historique kamerunais. Bien plus, la stratégie adoptée par les leaders du British Southern Cameroun était clairement de négocier d'égal à égal avec le Cameroun français qui lui était déjà indépendant, afin de tirer le meilleur parti de ce qui devenait alors un accord international, un « mariage » entre deux États souverains¹⁰⁵. Dans cet esprit, la réunification initiera plutôt qu'elle ne couronnera, le rapprochement entre les communautés des deux Camerouns¹⁰⁶.

Quant à la gestion de cette réunification à travers l'histoire, elle traduit principalement le non-respect, par les gouvernements qui se sont succédés au Cameroun depuis 1961, des accords (principalement ceux de la conférence Foumban du 16 au 21 juillet 1961) ayant conduit à la naissance le 1^{er} octobre 1961, de la République fédérale du Cameroun¹⁰⁷. En effet, le « problème anglophone » prend véritablement forme dans les « ruses » et « tromperies » observées tout au long de l'histoire postcoloniale du Cameroun. Le partage du territoire allemand entre la France et la Grande-Bretagne, autant que la réunification post indépendances « des restes » du Kamerun, créent certes les conditions nécessaires pour l'éclosion d'une crise née à la racine même de cette réunion tant controversée. Cependant, le problème anglophone en ce qu'il fait suite à la décision de deux portions du Kamerun de se retrouver, est plus ou moins essentiellement lié aux dynamiques sociales, aux pratiques politiques et à la gestion gouvernementale de cette (re) mise en commun. Le parti unique de 1966, l'unité nationale de 1972, l'intégration nationale de 1984¹⁰⁸..., constituent autant de stades de l'accélération de

¹⁰⁵ V.J. Ngoh, *Southern Cameroons, 1922-1961: A Constitutional History*, Aldershot, Ashgate, 2000, p.95.

¹⁰⁶ M. Torrent, « Des partages coloniaux aux frontières culturelles : (ré) unifications et marginalisations au Cameroun méridional (1954-1961) », *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain*, n°10, 2013, en ligne, consulté le 31 juillet 2021 à 9h05min.

¹⁰⁷ Ngoh, *Le Cameroun de 1884 à nos jours...*, pp.400-401.

¹⁰⁸ Marquée par le passage de la république unie du Cameroun à la république du Cameroun.

l'histoire postcoloniale du Cameroun réunifié, qui sont dans le même temps très significatifs dans la cristallisation progressive des catégories sociohistoriques qui forment le pays.

Ajouté à cette accélération de l'histoire le sentiment de marginalisation rependu au sein de la « société anglophone » camerounaise qui se pose désormais en minorité, les ingrédients d'un regain de violence et de radicalisation se sont progressivement mis en place. Entre autres, l'on peut évoquer dans le sillage de David Abuem à Tchoyi¹⁰⁹ les éléments suivants :

3. Un système de gouvernance qui n'a cessé de se centraliser, malgré l'accent mis par les textes législatifs sur la nature décentralisée de l'État camerounais (principalement le passage de la fédération à l'État unitaire certes déclaré décentralisé, mais dans les faits fortement centralisé) ;
4. La mise en minorité à l'échelle nationale des cultures et traditions institutionnelles, juridiques et administratives issues de l'héritage colonial anglais ; et l'intrusion, voire l'hégémonie de l'héritage colonial français ;
5. Les mutations structurelles de l'État et le cortège d'actions/inactions qui les accompagnent¹¹⁰.

Dans ce sens et bien au-delà de la crise de sécession qui est là pour en rendre compte, il faut reconnaître qu'en bien des points, l'expérience camerounaise de communauté engagée en 1961, présente aujourd'hui un bilan fort mitigé.

1.2.2. La crise de sécession de 2016

Tel que présenté précédemment, le problème anglophone ne date pas de 2016. Il remonte à bien d'années auparavant ; et s'est même d'ailleurs très souvent invité de façon sporadique dans l'actualité politique camerounaise à travers l'histoire. En 1972 par exemple, à la faveur de l'unité nationale qui consacrait de fait le démantèlement du système fédéral, plusieurs voix dissidentes s'élèvent contre une telle initiative qui de l'avis de Victor Julius Ngoh, vient aggraver le malaise politico-administratif déjà visible au lendemain même des accords de Foumban¹¹¹. L'on assiste alors à la formation des groupes de pression pro-anglophone, notamment le Cameroon Action Movement (CAM) en 1979, qui traduit une réelle accentuation du malaise anglophone post unification. De même, la question anglophone connaît un autre pic

¹⁰⁹ Abuem à Tchoyi David, Ancien gouverneur de la province du Nord-ouest (1976-198), et du Sud-Ouest (1983-1990), cité par Ngoh, *Le Cameroun de 1884 à nos jours...*, p.401.

¹¹⁰ Ngoh, *Le Cameroun de 1884 à nos jours...*, p.401.

¹¹¹ *Ibid.*, p.405.

de frustration au moment où le président Paul Biya, arrivé au pouvoir en 1982, décide d'apposer sa propre signature politique dans l'histoire du Cameroun, en mettant fin à la République unie du Cameroun, pour laisser place à la République du Cameroun¹¹². À la faveur de la brusque inscription du pays dans une temporalité délibérative dès décembre 1990, plusieurs associations pro-anglophones vont voir le jour. Entre autres, l'on peut citer : l'Association des élites du Sud-Ouest (SWELA), l'Association des Elites du Nord-Ouest (NOWELA), l'Union des Chef Traditionnels du Nord-Ouest (NOWEFU), la Conférence des Chefs Traditionnels du Sud-Ouest (SWECC), le Southern Cameroon National Council (SCNC), le Southern Cameroons Peoples Organisations (SCAPO) pour ne citer que celles-là. L'on peut également noter dans le sillage de cette communautarisation des revendications pro-anglophones, l'action des associations diasporiques et/ou illégales au Cameroun comme l'Ambazonia Liberation Movement (ALIM), l'Ambazonia People's Emancipation Council (APEC), le Free West Cameroon Movement (FWCM).../113.

Ce bref panorama atteste de la récurrence historique de la crise anglophone au Cameroun, et de la possibilité qu'il y a eu à travers l'histoire, de voir éclater une guerre de sécession comme celle qui travaille le NOSO depuis 2016. Seulement, la guerre de sécession a très souvent été évitée, du moins jusqu'en 2016. La question qui se dégage est dès lors celle de savoir : quels sont les ingrédients qui ont en fin d'année 2016, favorisés l'enlèvement des revendications anglophones historiquement récurrentes, en un mouvement sécessionniste sans précédent ?

Pour y répondre, les observations faites précédemment sont pertinentes. Que ce soit l'héritage colonial, la mauvaise gouvernance dans son aspect le plus général, la brutalité du pouvoir face aux revendications très souvent légitimes.../. Il faudrait y ajouter cependant quelques précisions, ou du moins, analyser ces éléments de faits, afin d'établir le lien direct entre eux et l'éclatement en 2016 de cette crise de sécession. Précisons dans ce sens que l'année 2016 n'est pas en elle-même d'une singularité absolue et éprouvée dans le jalonnement à travers l'histoire du Cameroun du problème anglophone. Autrement dit, ce n'est pas tant l'année qui est significative, mais l'époque qui est douée de singularité et dont les signes du temps, ont constitué l'instant favorable pour cette détonation qui apparaît comme brusque et pourtant très prévisible.

¹¹² Loi n°84-001 du 4 Février 1984.

¹¹³ Ngoh, *Le Cameroun de 1884 à nos jours...*, p.405.

Le premier signe des temps à décrier est le ras-le-bol exprimé par les anglophones. Il vient de la persistance du problème anglophone depuis au moins les indépendances, qui traduit de fait l'échec des autorités dans leur devoir régalien. Cet échec fait écho à ce que Victor Julius Ngoh a désigné comme le « somnambulisme »¹¹⁴ des autorités dans la gestion de la crise anglophone. Le ras-le-bol s'exprime par la formation tous azimuts des fronts solidaires pro-anglophones parmi lesquels les associations mentionnées *supra*, la radicalisation des revendications, de même que par des manifestations à l'image de celles des avocats et enseignants relevées plus haut.

Ensuite, l'on peut relever des vents favorables à l'exacerbation du malaise anglophone. Entre autres, notons l'accentuation du mal-être social par une pauvreté quasiment respirable, un chômage galopant et un pesant d'indignité bien assez tenace, tout au moins suffisant pour reprendre au sein des milieux anglophones pro-sécessionnistes, le mythe d'une marginalisation systématisée et de l'anglophone-citoyen mis à part. Ce sentiment de marginalisation s'accompagne d'un « besoin d'intimité » face à un pouvoir central trop fort, dès lors accusé d'œuvrer à la mise à l'écart de la part anglaise du Cameroun, au seul profit des « francophones ». Ainsi a-t-on souvent entendu au motif de la sécession, la mise à l'écart de la Common Law ou encore, l'intrusion francophone dans l'intimité du système éducatif anglophone. C'est donc aussi d'une guerre des héritages qu'il s'agit.

De même, un autre élément à prendre en compte est la mise en évidence des signes extérieurs d'un possible épuisement du régime politique en place ; et l'incertitude qui enveloppe de nouveau l'avenir politique du Cameroun, à l'heure où le renouveau semble avoir épuisé son capital de nouveauté politique, dans sa gestion du pays de plus en plus impopulaire. L'incertitude produit la peur et crée des opportunités pour des entrepreneurs politiques de tous bords, qui ne cessent d'ailleurs de s'illustrer ces dernières années sur la scène publique camerounaise.

Le quatrième élément favorable à l'émergence du mouvement sécessionniste dans le NOSO à notre époque se trouve dans la mondialisation néolibérale ; notamment dans ses aspects d'interconnexion, d'interdépendance et particulièrement sur le point des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC). Au nom des conceptions solidaristes forgées dans ces interconnexions et la redécouverte d'une humanité « ronflante » de principes d'universalité, émerge le devoir d'ingérence. De ce fait, l'agenda libéral et

¹¹⁴ *Ibid.*, p.403.

solidariste affaiblit la conception traditionnelle de la souveraineté étatique. L'ère des destinées singulières est véritablement révolue ; et le temps d'une souveraineté absolue et exclusive des États est terminé¹¹⁵. En effet, notre contemporanéité est marquée par l'accélération sans précédent des interactions à travers le monde. De plus en plus, ce ne sont plus les accords internationaux seuls qui nouent des liens entre les États à l'intérieur desquels vivent des communautés d'individus. D'ailleurs, l'informalisation des rapports mondiaux est telle que désormais, ce sont bien les peuples qui sont en relation à travers le monde, moins que les gouvernements et leurs États. Que ce soit les réseaux sociaux, internet et toute la batterie de technologies qui inondent notre réalité, celles-ci jouent dorénavant un rôle majeur dans les rapports mondiaux, avec une incidence certaine sur les phénomènes sociaux comme les conflits.

La crise de sécession que traverse le Cameroun s'illustre pleinement dans ce sens. Facebook, Whatsapp, Twitter... constituent tant de tribunes, tant de points de rencontres et même, tant d'armes qui ont été mis à profit dans l'éclatement de cette crise. C'est le lieu ici d'embrayer sur le rôle majeur que joue la diaspora dans cette initiative de sécession anglophone. En effet, nombre de leaders sécessionnistes qui se retrouvent d'ailleurs à l'intérieur des mouvements pro-anglophones nommés plus haut, sont localisés à l'extérieur du pays. La diaspora a joué un rôle très déterminant, aussi bien en matière de planification que de financement dans cette initiative ; et les facilités de notre temps ont grandement été en leur faveur.

En dernière observation et sans toutefois prétendre à l'exhaustivité, la piste des ressources naturelles est également envisageable. Même si l'on pourrait difficilement démontrer que l'un des motifs de la sécession est la présence des ressources naturelles dans les régions du NOSO, il est cependant moins couteux de dire que ces ressources ont constitué un élément essentiel, ayant favorisé l'éclatement de la crise et sa radicalisation en un mouvement sécessionniste. Mieux, l'idée semble avoir été d'utiliser les ressources naturelles pour financer plus durablement le mouvement sécessionniste ; et cela se voit principalement dans les accointances entre les sécessionnistes et certaines firmes étrangères à l'image du Kilimanjaro Capital Ltd. En effet, le NOSO se présente comme une région (géographique) bien assez riche. En plus de l'activité agroindustrielle florissante qui est dominée par la CDC, l'on y retrouve des exploitations des ressources minières comme le pétrole à Limbé, sans compter avec la région

¹¹⁵ « Un agenda pour la paix : faire et maintenir la paix », Rapport du Secrétaire général des Nations Unies (A/47/227), 1992, paragraphe 1-9 cité par R. Marchal, et R. Banégas, « Interventions et interventionnisme en Afrique », *Politique africaine*, vol.98, no.2, 2005, (pp. 5-19), pp.8-9.

(géographique) de Bakassi, longtemps disputée avec le Nigéria parce que justement réputée pour ses ressources. De même, la découverte de nouveaux filons d'or noir à l'entame de la décennie courante, peut s'analyser comme un élément favorable à l'émergence de la crise. En effet, Addax Petroleum (filiale suisse du chinois Sinopec) annonçait en 2012 la découverte d'un gisement de pétrole et de gaz dans le bassin offshore de Rio del Rey, non loin de la péninsule de Bakassi¹¹⁶. Les estimations faisaient état d'une capacité de production de près de 20 millions de barils¹¹⁷. Dans la foulée, EurOil, filiale camerounaise de la Junior Britannique Bowleven et la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), confirmaient la présence de pétrole léger dans un puits d'Etinde, toujours dans le bassin du Rio del Rey, portant le volume mis en évidence à 155 millions de barils¹¹⁸.

L'ouverture des écluses pétrolières dans les régions anglophones du pays n'a -peut-être- pas motivé la décision de faire sécession, mais il est certain qu'elle était destinée à y jouer un rôle important. En novembre 2012 déjà, le « Government of the Southern Cameroons », groupuscule de Camerounais de la partie anglophone du pays, dont les membres se recrutent essentiellement au sein de la diaspora, signait des accords d'exploitation pétrolière avec la société de droit du Belize et domiciliée au Canada, Kilimanjaro Capital Ltd¹¹⁹. Le 30 janvier 2013, cette entreprise annonçait avoir cédé à Forest Gate Energy Inc, 20% de ses actifs relatifs à de futurs projets d'exploitation de pétrole dans le « Southern Cameroons », avec des opportunités sur le diamant, l'or, l'uranium, le fer et la bauxite¹²⁰. Bien plus, en marquant son soutien au « peuple du Southern Cameroons dans sa quête d'autodétermination »¹²¹, Kilimanjaro Capital Ltd érige l'un des leaders sécessionnistes, Ebenezer Akwanga¹²², comme membre de son Advisory Board. Cette implication de la firme internationale Kilimanjaro Capital Ltd dans le problème anglophone, bien au-delà de son champ de compétence légitime ; et au mépris des accords internationaux liant le Canada (son État d'origine) à l'État du Cameroun, rend compte de ce qu'à ce moment, le ver était déjà dans le fruit, les sécessionnistes avaient

¹¹⁶ BOD, « Nouveau gisement de pétrole et de gaz découvert au Cameroun », *Agence ECOFIN, Hydrocarbure*, 2012, en ligne, consulté le 28 décembre 2021 à 10h34min.

¹¹⁷ O. Mbadi et S. Ballong, « Pétrole : le grand retour de l'Afrique centrale », *Jeune Afrique Economie & Finance*, 02 Octobre 2013, en ligne, consulté le 01^{er} aout 2021 à 22h18min.

¹¹⁸ *Ibid.*

¹¹⁹ N. Ndoumbe, « Financement de la dynamique séparatistes : Qui est Kilimanjaro Capital Ltd ? », *Actu Cameroun*, 27 Juin 2018, en ligne, consulté le 03 aout 2021 à 6h30min.

¹²⁰ B.R. Mbodiam, « Tout savoir sur Kilimanjaro Capital, la nébuleuse financière canadienne associée aux sécessionnistes camerounais », *Agence Ecofin*, HebdoP1, n°130, 15 Juin 2018, en ligne, consulté le 01^{er} aout 2021 à 23h09min.

¹²¹ Ngoh, *Le Cameroun de 1884 à nos jours...*, p.407.

¹²² International Crisis Group, Rapport sur la sécurité dans le NOSO, 2017, cité par Ngoh, *Le Cameroun de 1884 à nos jours...*, p.407.

désormais un agenda politique bien défini, et la crise anglophone se radicalisait progressivement jusqu'à son stade ultime : la sécession. Pour cela, elle n'eut besoin que d'un élément déclencheur pour éclater. Ce motif a été comme relevé précédemment, la violente répression des manifestations corporatistes des avocats et enseignants.

1.3. Les autres luttes de pouvoir

L'histoire postcoloniale du Cameroun est aussi riche en termes des luttes de pouvoir. Celles-ci sont principalement d'ordres politiques ; et mettent en scène des acteurs au profil variés ; dont les traits se croisent cependant à ceux du *big man* décrit par Jean François Médard. Entre autres, nous nous attarderons sur la difficile transition politique entre les régimes Ahidjo et le renouveau qui culmine avec le push du 06 avril 1984, les remous causés par l'ouverture démocratique à partir de 1990, et la charge convulsive des échéances électorales sur le paysage sécuritaire national.

1.3.1. Le push d'avril 1984

C'est un épisode de l'histoire du Cameroun qui est très souvent occulté, non seulement par pudeur (en ce qu'il représente moins l'idée du havre de paix que l'on s'est construit sur le Cameroun), mais aussi parce qu'il fut couronné d'un échec cuisant de ceux qui ont été présentés comme ses principaux initiateurs. Le récit que l'on en fait aujourd'hui est strictement apologie du courage, de la loyauté et du professionnalisme des forces armées, de la loyauté et de l'héroïsme de certains officiers qui y ont figé leur légende, de l'assise du renouveau définitivement attesté au sein de la majeure partie de la population civile comme militaire, par cette mise en déroute d'une contradiction présentée comme corolaire à une transition difficile, donc un affrontement de légitimité, entre l'ancien et le nouveau régime.

De même, les motifs réels des instigateurs de ce push restent jusqu'à nos jours objectivement incertains, si ce n'est l'idée que la rhétorique des vainqueurs a distillée au sein des milieux scientifiques et même des masses ; et qui est esquissée *supra*. L'on se doit d'admettre que d'autres pistes d'analyses en dehors de celles qui ont été présentées au lendemain du 6 avril 1984, n'ont pas été explorées ; justement, à cause de la brume épaisse qui maintient ce « jour noir » dans sa « nuit éternelle ». Ce travail n'a pas la prétention de s'y aventurer, vue que tout comme les précédentes analyses, les seules données mises à disposition sont issues majoritairement du discours officiel. Il importe cependant d'émettre des réserves.

La politique n'étant en elle-même que « ruse et tromperie »¹²³, il serait intéressant d'analyser les événements du 6 avril comme une stratégie politique pensée du pure génie machiavélique, ayant pour projet de mettre en évidence l'impopularité d'une catégorie de la classe politique d'alors, de la délégitimer, la criminaliser et en toute légalité, la broyer dans le rouleau compresseur qui s'est d'ailleurs abattu sur elle au lendemain de ces événements ; et dont l'on apercevait déjà quelques signes extérieurs bien avant ce fameux jour¹²⁴. D'autant plus que mis à part l'incertitude des motivations et de l'identité des maîtres à penser de ce push, le schéma reste fidèle ; même en ne considérant que les faits à disposition.

De ces faits, l'on peut essentiellement relever que deux ans seulement après l'avènement du renouveau, un coup d'État militaire fait vaciller le régime du président Biya. Ce coup d'État est mené sur le terrain par un groupe de militaires qui se rassemble au sein d'un obscur mouvement désigné « J'OSE ». Au matin du 6 avril 1984, ils investissent le palais présidentiel, l'aéroport international de Yaoundé, et la radio nationale du pays ; grâce à laquelle ils font parvenir un message dont voici quelques lignes, à la population :

Camerounaises, Camerounais, l'armée nationale vient de libérer le peuple camerounais de la bande à Biya, de leur tyrannie, de leur escroquerie, et de leur rapine incalculable. Oui, l'armée a décidé de mettre fin à la politique criminelle de cet individu contre l'unité nationale de notre cher pays [...] L'armée, sous l'impulsion de jeunes officiers et sous-officiers prêts au sacrifice suprême pour la nation, regroupés au sein du Mouvement « J'OSE », entend redonner sa pleine signification à l'unité nationale et rétablir la détente et la concorde entre les citoyens. Le peuple camerounais et son armée viennent de remporter aujourd'hui une grande victoire sur les forces du mal et cette victoire sera célébrée par l'histoire avec l'honneur qui lui est dû. Dès maintenant, le Conseil militaire supérieur est amené à prendre un certain nombre de décisions au regard de la sécurité nationale. Et le Conseil militaire supérieur demande au peuple camerounais de le comprendre. [...] Par ailleurs, la Constitution est suspendue, l'Assemblée nationale est dissoute, le gouvernement est démis ; tous les partis politiques sont suspendus ; tous les gouverneurs de provinces sont relevés et, enfin, sur le plan militaire, les officiers supérieurs exerçant le commandement d'unités opérationnelles sont déchargés de leurs fonctions [...] /¹²⁵.

¹²³ Machiavel, *Le prince*,

¹²⁴ Les signes de la rupture entre Ahidjo et Biya avant le 6 avril 1984

En 1983, quelques mois à peine après son accession au pouvoir, Paul Biya est en butte à l'hostilité croissante d'une bonne partie des populations de la province du Nord qui comprend alors les régions actuelles de l'Adamaoua, du Nord et de l'extrême Nord. Le 22 août 1983, Paul Biya annonce à la radio la découverte d'un complot contre la sécurité de l'État. L'annonce d'un complot contre la sécurité de la République dans lequel sont impliqués Ahmadou Ahidjo, son intendant Ibrahim Oumarou, et son aide de camp Salatou Adamou. Le procès qui s'ouvre le 23 février 1984 et s'achève le 28 février par la condamnation à mort pour avoir : « incité à la haine contre le gouvernement de la République, participé à une entreprise de subversion en propageant des rumeurs malveillantes sur le remaniement ministériel du 18 juin 1983 et enfin conspirer en vue d'assassiner le chef de l'État et de renverser les autorités de la République ». Ahmadou Ahidjo est condamné à cinq ans de détention et à une amende de vingt millions de FCFA.

¹²⁵ « 6 avril 1984 - 6 avril 2012: 28 ans après, les putschistes étaient-ils des visionnaires? », *Cameroun 24*, en ligne, url : <https://www.cameroun24.net/blog/?pg=actu&ppg=&pp=&id=5243>, consulté le 28 décembre 2021 à 10h 55min.

Les mutins se gardent d'afficher leur attachement supposé à l'ancien régime, et leur ambition toute aussi supposée de ramener l'ancien président aux affaires. Cependant, leur acte de dissidence en lui-même est très loquace dans ce sens. Henri Bandolo nous renseigne ainsi :

Essentiellement entouré de pleureuses, de courtisans et de couards, l'ancien chef de l'État [Ahmadou Ahidjo] était manifestement depuis longtemps coupé des réalités. Il n'avait plus autour de lui d'amis assez désintéressés -en eut-il jamais ? - pour l'informer objectivement de l'évolution de l'opinion et le conseiller utilement. Il fut alors berné, bercé de l'illusion d'une popularité qu'il avait depuis longtemps perdue, par une poignée d'hommes qui avaient intérêt à voir se perpétuer la confusion¹²⁶.

Les putschistes remportent une victoire éclair, qui ne dure à la vérité que quelques heures, le temps de « transmettre leur message radio » et d'investir quelques lieux stratégiques dont le palais présidentiel et l'aéroport de Yaoundé. Très vite, des soldats loyalistes conduits par le général Pierre Semengué, organisent la résistance et en une journée, ils retournent la situation. Paul Biya peut alors s'exprimer à la nation, le 7 avril au soir, en tant que président de la République du Cameroun¹²⁷. Le putsch est un échec et la machine répressive se met en branle. Déjà en lui-même, le bilan de cette journée bien que toujours confus, avoisine une centaine de morts selon certaines sources¹²⁸. Pour favoriser la détente des crispations et de la fronde nordistes-sudistes, musulmans-chrétiens qui semblait gagner peu à peu le pays, le régime, tout en tenant l'ancien président responsable de ce coup de force manqué, relativise en soutenant que « La responsabilité du coup d'État manqué est celle d'une minorité d'ambitieux assoiffés de pouvoir et non celle de telle ou telle province, encore moins celle des Camerounais de telle ou telle religion »¹²⁹.

Or sur le front répressif, de nombreux officiers de l'armée et des hauts fonctionnaires majoritairement originaires du Nord sont interpellés¹³⁰, des procès s'enchaînent et des condamnations à mort pleuvent. Entre mai et août 1984, des officiers, sous-officiers et autres militaires sont exécutés par dizaines¹³¹. L'ancien président Ahmadou Ahidjo est pour sa part condamné à mort par contumace, ce qui le contraint à partir de Mougins en France, pour s'exiler à Dakar au Sénégal. C'est bien d'une fin heureuse que sera frappé l'épisode du 6 avril pour le régime du renouveau. Il lui permettra d'écarter tous les derniers bastions de l'ancien régime.

¹²⁶ H. Bandolo, *La flamme et la fumée*, Yaoundé, SOPECAM, 1985, p.221.

¹²⁷ R. Mbog, « Cameroun : le jour où Paul Biya a failli être renversé », *Slate Afrique*, 08 avril 2012, en ligne, consulté le 5 août 2021 à 8h00min.

¹²⁸ *Ibid.*

¹²⁹ Discours du président de la République Paul Biya, 7 Avril 1984, cité par Mbog, « Cameroun : le jour où Paul Biya a failli être renversé ».

¹³⁰ Voir annexe 8 : Liste des individus condamnés dans le sillage des événements du 6 avril 1984.

¹³¹ *Ibid.*

1.3.2. Les enfants de la démocratie au Cameroun : les guérillas urbaines/rurales

Le terme guérilla -et non essentiellement l'action à laquelle il renvoi et qui elle se veut plus ancienne- est apparu au tout début du XIX^{ème} siècle en Espagne, au moment où les masses populaires ajoutèrent leurs efforts à ceux des troupes anglaises, afin de repousser l'invasion napoléonienne¹³². Depuis lors, la notion de guérilla est associée aux mobilisations populaires très souvent « défensives », dirigées contre « les puissants » (les riches, le gouvernement et son armée) ou encore plus rarement, comme dans son sens original, contre un envahisseur étranger¹³³. Pour Marie-Danielle Demélas, la nouveauté de la guérilla ne réside pas dans l'invention d'une tactique militaire ; car note-elle, la « petite guerre » est connue en occident depuis l'Antiquité¹³⁴. Mais les changements porteurs de la guérilla sont visibles dans la dimension politique et la valence positive qui s'y ajoutent désormais, au moment où le peuple, non pas par conscription, mais par dévotion ; et (auto) établit comme instance de souveraineté, se met en arme dans un mouvement d'ensemble légitimé par des variables symboliques telles que le clergé dans les sociétés latino-américaines et espagnoles du début du XIX^e siècle¹³⁵, et parfois magico-religieuses, dans le cas des conflits que nous sommes appelés à mesurer au Cameroun¹³⁶.

La particularité des guérillas qui travaillent le Cameroun à travers l'histoire tient de ce que, à l'exception de la première décennie indépendances durant laquelle la guérilla pratiquée se présentait comme une simple tactique dans un combat engagé des décades auparavant avec des objectifs précis, la majorité si ce n'est toutes les guérillas d'ampleur relativement grande qui s'y sont déroulées sont étroitement liées à l'ouverture démocratique et la quête des libertés.

Précédemment, nous évoquions la démocratie dans les États africains en général et au Cameroun en particulier, comme une boîte de pandore ouverte sur la scène politique ; et de laquelle se sont alors échappés de multiples maux, au rang desquels les formes diffuses de conflictualités. En effet, l'inscription des États africains dans une temporalité politique délibérative a induit de grands bouleversements pour les équilibres socio-historiques, venant

¹³² Y. Grenier, « Guérilla et terrorisme en Amérique latine », *Etudes Internationales*, n°4, vol.19, 1988, p.614, (pp.613-627).

¹³³ *Ibid.*, p.614.

¹³⁴ M-D. Demélas, « De la « petite guerre » à la guerre populaire : genèse de la guérilla comme valeur en Amérique du sud », *Cahier des Amériques latines*, Dossier « Les expériences de la Guérilla », n°36, 2001, pp.17-35.

¹³⁵ *Ibid.*

¹³⁶ Dans ce sens, l'analyse aigüe de Nadine Machikou centrée sur la place du magico-religieux dans la crise anglophone est dans une moindre mesure, assez illustrative. N., Machikou, « Utopie et dystopie ambazoniennes : Dieu, les dieux et la crise anglophone au Cameroun », *Politique Africaine*, n°150, Paris, Karthala, juin 2018, pp.115-138.

revisiter des rapports de force jusque-là établis. Nous analysions alors dans le sillage d'auteurs comme Saibou Issa¹³⁷ et Chétima Melchisédech¹³⁸, comment à la fois le décroissement de la seule province du nord en trois nouvelles circonscriptions administratives (Extrême-nord, Nord et Adamaoua) dès 1983, et l'effervescence du vent des démocratisations ; ont propulsé au-devant de la scène politique, une élite hautement diversifiée et en quête de nouveaux repères, dans la logique de redéfinition des lignes de rapports de force entre les différentes composantes sociologiques¹³⁹. Bouleversant les rapports -parfois de domination- historiques ; et motivant la formation tous azimuts des fronts solidaires ethnocentristes. De même, nous analysions de manière plus globale et à l'échelle nationale, les moments d'incertitudes qu'ont constitué les années de braises, autant que la « surprenante » mobilisation populaire de l'entame de l'an 2008, causée principalement par une intrication complexe entre mobilisations corporatistes face à la flambée des cours du carburant à la pompe ; récupérations politiques ; et mécontentement populaire, face à un malaise social généralisé.

L'expression tangible de toutes ces contradictions ; de ces bouleversements ; de ces mobilisations populaires ; et de ces « nouvelles » expériences de liberté (bien que, et parfois justement parce que, illusoire), est typiquement violence, répression et encore plus de violence. Autant les villes mortes que les villes meurtries de batailles, sont assez révélatrices de cette idée, à l'intérieur de laquelle répression et guérillas se croisent aisément. Les villes comme les campagnes d'ailleurs au temps de la postcolonie, sont le théâtre des batailles que l'on classe dans l'industrie de fabrication de la sécurité pour mieux les ignorer. La populace, malade de tous les maux et en quête de souveraineté, croule sous la pression massive d'un pouvoir figé dans son état brut. Dans le sillage des marches, des villes mortes et de toutes les formes de désobéissance civile initiées au motif d'une quête de pouvoir, de changement ou de liberté démocratique, l'on a souvent assisté à des scènes d'affrontement entre d'une part les forces de maintien de l'ordre très vite appuyées par des détachements de l'armée régulière et des corps spéciaux ; et d'autre part, des combattants providentiels, issues des masses plus ou moins décidées dans leur quête. Sans toutefois faire de la redite, rappelons juste que les « années de braise » et les multiples scènes de guérillas qui les ont ponctuées, restent à nos jours encore d'un souvenir particulier ; car considérées par certains à l'exemple de Vianney Ombe Ndzana,

¹³⁷ Issa, « Arithmétique ethnique et compétition politique... », pp.197-220.

¹³⁸ Chétima, « Démocratisation et explosion des revendications ethno-régionales au Cameroun... », pp.81-91.

¹³⁹ I. Alioum, « Introduction générale. Comprendre la contemporanéité du Cameroun septentrional », in I. Alioum et Alawadi Zelao (dir.), *Le Cameroun septentrional contemporain. Figures, sociétés et enjeux de développement*, Les Editions Dinimber & Larimber, 2019, (pp.5-14), p.7.

comme : « la plus longue et la plus populaire résistance interne organisée contre l'État post-colonial [...] depuis les indépendances »¹⁴⁰.

2. Les menaces importées

Le XXI^e siècle a inauguré un nouveau temps du monde¹⁴¹. Ce temps est celui de l'exaltation d'une économie-monde ancrée dans les nœuds resserrés d'une société pensée à l'échelle du monde ; d'un ensemble de pratiques, de valeurs et de représentations saisies aux dimensions planétaires, qui se sont propagés à la faveur de la fracture historique qu'a été la chute du mur de Berlin. Cette « heureuse » mise en communauté du monde (parce que présentée comme telle) s'accompagne cependant d'une mise en réseau des multiples malaises domestiques qui travaillent les sociétés singulières de par le globe, favorisant dès lors leur accentuation, et y occasionnant de grandes mutations. Dans les faits, cela revient à dire qu'en même temps que l'hyper-mondialisation caresse « l'idéal » d'un village planétaire dont le chantier semble résolument entamé, elle favorise l'accentuation des malaises désormais exprimés à l'échelle du monde. C'est le cas des conflits armés et des menaces sécuritaires, qui jouissent de plus en plus d'une possibilité de mobilité jusqu'ici jamais égalée. Il importe donc désormais de composer avec la possibilité qu'ont les menaces de se dégager de l'emprise des territoires, pour envahir les espaces sous-régionaux, régionaux, continentaux et le monde en lui-même.

Par menaces importées, nous entendons des menaces dont l'origine est extérieure à la société dans laquelle on les identifie. Cependant, il y a lieu de préciser que le caractère importé d'une menace ne traduit pas forcément qu'elle soit étrangère (différente) aux formes domestiques de violences ayant cours dans la société considérée ; ni même encore que cette dernière n'ait pas à un moment de son histoire, été le point de départ, donc exportateur des menaces similaires. Dans le cas du Cameroun, plusieurs des menaces auxquelles le pays est confronté ont des ramifications externes. C'est le cas du terrorisme, de la piraterie et des formes transnationales de banditismes. En effet, le Cameroun a, mis à part ses propres contradictions internes, subi le contrecoup des multiples crises qui travaillent ses États circonvoisins. La situation « stratégique » du pays, logé à la confluence des Afriques géographiques ; linguistiques ; religieuses et culturelles, sa relative stabilité politique, du temps que l'on pouvait

¹⁴⁰ V. Ombe Ndzana, « 18 Avril 1991-18 Avril 1992, villes mortes, un anniversaire symbole », *Challenge Hebdo*, n°067, 22 avril 1992, p.15.

¹⁴¹ Zaki Laïdi, « Le temps mondial. Enchaînements, disjonctions et médiations », in M-C. Smouts (dir.), *Les nouvelles relations internationales. Pratiques et théories*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, pp.183-202.

la dire sans grande prudence, les richesses certaines qui font de ce bout de terre l'objet de grandes convoitises, etc., constituent autant d'argument qui rendent le Cameroun sensible et réceptif aux menaces venues d'ailleurs. Le Cameroun a donc dû faire face ces dernières années, à une véritable avalanche d'insécurité le long de ses frontières. Celle-ci résulte des mouvements rebelles, terroristes et même des forces armées étatiques voisines en déroute¹⁴². BH, Bakassi Freedom Fighters, Movement for the Émancipation of the Niger Delta, Séléka, Front Démocratique du Peuple Centrafricain, etc. sont quelques-uns des défis transnationaux auxquels est confronté le Cameroun depuis quelques années.

2.1. Boko Haram et la question du terrorisme international au Cameroun

Le terrorisme est, tant dans sa conception théorique ; dans la saisie de sa logique pratique ; que dans l'ambition d'y appliquer des thérapies, une notion fort controversée. La première difficulté survient lorsqu'on entreprend de le définir. Qu'est-ce que le terrorisme ? La question reste entière. De l'abondante littérature qui s'y est consacrée, l'on retient une extrême variété d'appréciations et un véritable chaos conceptuel formé autour de cette notion. Il se dégage néanmoins un consensus : le terrorisme reste à nos jours encore, insaisissable. Sa théorie est en panne ; sa pratique : trop volatile pour faire l'objet d'un discours péremptoire ; et ses thérapies : toujours inopérantes. Pourtant, face à toutes les actions qui sont présentées comme terroristes ; à la grande variabilité de ses acteurs ; aux multiples détours dont il fait l'objet ; à ses conséquences à priori hautement néfastes, l'on ne peut résister au besoin de le dire. Dans ce sens, au milieu de ses nombreuses conceptions, la plus globalisante semble être celle arrêtée par les Nations Unies qui considèrent le terrorisme comme pouvant se référer à tout acte commis dans l'intention de causer la mort ou des blessures graves à des civils ou à des non-combattants, ayant pour objectif par sa nature ou son contexte d'intimider une population, de contraindre un gouvernement ou une organisation à accomplir un acte ou à s'en abstenir¹⁴³.

Tout terrorisme est donc action et l'on ne peut dire le terrorisme sans se référer à une catégorie d'action dite de terreur. Cependant, dire le terrorisme comme une catégorie singulière de conflit basée sur l'argument de la terreur, participe d'une casuistique de la terreur difficilement soutenable. Autrement dit, en quoi la terreur de la shoah ; des évènements d'Hiroshima et de Nagasaki ; des bombardements nazis des villes européennes alliées durant la WW2, est-elle différente de la terreur provoquée par les attentats du 11 septembre 2001 ; de

¹⁴² R. Nana Ngassam, « Insécurité aux frontières du Cameroun », *Etudes*, n°4203, 2014, (pp.7-16), p.8.

¹⁴³ Nations Unies, « Un monde plus sûr : notre affaire à nous tous », Rapport du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement, ONU, 2004, p.52.

l'enlèvement des lycéennes de Chibok au Nigéria ; ou encore de l'attaque du journal satirique *Charlie Hebdo* ? Le seul argument de la terreur si caractéristique du terrorisme, ne suffirait donc pas à justifier de l'érection d'une catégorie conflictuelle mise à part et désignée terrorisme. Le concept même de la guerre, quelle que soit sa nature est terreur et émoi. La guerre fait des veuves et des orphelins. La guerre est souffrance, sang et larme. La guerre est donc terreur en soi ; et il n'y a à proprement parler pas d'instrument de mesure objectif, susceptible d'articuler une casuistique de la terreur dans laquelle certaines de ses formes seraient subitement supérieures/différentes à d'autres. Le terrorisme ne peut pas être objectivement présenté comme une forme de guerre en soi, sur le seul argument d'une certaine terreur peu ou prou particulière. C'est justement en raison des ambitions que l'on a à le présenter comme une forme singulière de conflit ; qu'il devient difficile de le saisir dans son extrême variabilité. Pourtant, si l'on se limite à le dire pour ce qu'il est réellement, c'est-à-dire une stratégie pouvant être utilisée par n'importe quel entrepreneur sociopolitique dans le but de défendre ses intérêts (autant les États, les groupes parmi les plus radicalistes et fondamentaux que des individus singuliers, sont susceptibles de terrorisme), il devient plus aisé de le comprendre et de l'encadrer.

Toutefois, le terrorisme est un phénomène historiquement récurrent qui pourtant, ne s'est véritablement imposé dans les politiques sécuritaires nationales et internationales comme une priorité, qu'en ce début du XXI^e siècle ; précisément au lendemain des attentats du 11 septembre 2001. En effet, le terrorisme aujourd'hui présenté comme la préoccupation majeure de l'état sécuritaire du monde, n'a à la vérité que porter à un degré supérieur et plus global, une pratique de la terreur omniprésente à travers l'histoire, et commune à la plupart des sociétés humaines. Le terrorisme est aussi saisi comme le produit du choc des civilisations annoncé par Huntington. Ainsi, soumises à l'occidentalisation du monde, les civilisations verraient en réaction de résistance leur identité renforcée, et s'élèveraient contre la civilisation occidentale. Ce qui reviendrait à opposer l'Occident (*the West*) et les autres civilisations (*the rest*)¹⁴⁴, ou plus précisément et en guise d'exemple, la civilisation occidentale à la civilisation islamique, très souvent présentée comme humiliée et réticente au modèle démocratique néolibérale dont l'occident s'est fait le chantre.

En Afrique, boosté par un environnement sociopolitique fragile ; un sous-développement galopant ; un paysage ethnique et religieux bigarré ; un taux de chômage élevé ; et une misère plus ou moins généralisée, le terrorisme y a trouvé un terrain fertile avec l'éclosion des groupes

¹⁴⁴ Huntington, *Le choc des civilisations.....*, pp.46-50 ; voir aussi F. Niall, *Civilisations : l'occident et le reste du monde*, Paris, Saint-Simon, 2015.

tels que Daesh ; Boko-Haram ; Al-Qaida au Maghreb Islamique (AQMI) ; Al-Shebab ; Ansar al-Charia.../. Cependant, le spectre du terrorisme ne peut être restreint à l'action de quelques groupes martialement désignés (et ce justement ou non) comme terroristes ; bien qu'à nos jours, ils en soient la principale référence. Toutefois, il importe de relever d'une part que certains acteurs parmi les plus inattendus -surtout de la scène internationale-, se sont souvent servis de la terreur pour défendre leurs intérêts et asseoir leur hégémonie ; car en ce siècle encore, la terreur reste l'essence de la domination totalitaire¹⁴⁵. D'autre part, certains gouvernements se servent de la possibilité qu'ils ont à désigner tel individu ou tel groupe comme terroriste, pour enjambrer les procédures et user des moyens extralégaux, afin d'écarter ces derniers de l'échiquier politique. Le terrorisme d'État illustre clairement ce propos ; et l'exemple de la Syrie contemporaine telle que l'a décrit Gérard Michaud : théâtre à la fois d'un terrorisme d'État et d'un terrorisme contre l'État¹⁴⁶, est très évocateur dans ce sens.

L'on comprend donc au demeurant que les appréciations du terrorisme sont très subjectives ; et dans la plupart des cas, l'on a tendance à considérer une action comme terroriste lorsqu'on la déclare illégitime ou illégale¹⁴⁷.

Pour le cas spécifique du Cameroun, BH constitue dans ce temps du terrorisme international, la principale menace à laquelle il est confronté. Elle traduit bien le caractère importé du terrorisme au Cameroun mis en exergue dans cette articulation ; bien que dans l'usage de la terreur comme fond de commerce politique, le Cameroun a depuis les indépendances, fait l'expérience des épisodes assez révélateurs ; à l'image de la décennie 1960-1971 étudiée précédemment. En effet, BH peut être sommairement décrit comme une secte islamiste radicale et terroriste ; qui étend son action aux États riverains du lac Tchad (Nigéria, Cameroun, Niger et Tchad). Mais de manière précise, BH reste comme la plus plupart des groupes et mouvements terroristes, un « objet mal identifié »¹⁴⁸. Il est à l'origine un mouvement religieux formé en 2002 par Mohamed Yusuf à Maiduguri (nord-est du Nigeria), qui prône une application stricte de la *charia* (loi islamique). Dans la pratique, BH du temps de sa « légalité » s'est surtout engagé dans une logique de désobéissance et de confrontation avec les représentants d'un État « laïque ». Marc-Antoine Pérouse de Montclos le situe à la confluence

¹⁴⁵ H. Arendt, *Les origines du totalitarisme*, Paris, Seuil, 1972, pp.208-212.

¹⁴⁶ G. Michaud, « Terrorismes d'État terrorisme contre l'État : le cas syrien », in M., Seurat (dir.), *Syrie, l'État de barbarie*, Paris, PUF, 2012, pp.35-50.

¹⁴⁷ G. Chaliand et A. Blin, (dir.), *Histoire du Terrorisme de l'antiquité à DAESH*, Paris, Fayard, 2015, pp.17-18.

¹⁴⁸ M-A. Pérouse de Montclos, « Boko Haram et le terrorisme islamiste au Nigéria : Insurrection religieuse, contestation politique ou protestation sociale ? », *Question de recherche/Research Questions*, n°40, 2012, en ligne, consulté le 28 décembre 2021 à 11h19min.

des mouvements salafistes¹⁴⁹ et islamistes républicains¹⁵⁰, dont la nature est à la fois sectaire : quand il cherche à endoctriner les jeunes ; totalitaire : quand il développe une vision holistique d'un gouvernement islamique régulant tous les aspects de la vie privée ; et intégriste : quand il prohibe certains choix vestimentaires (les vêtements serrés notamment) et veut « interdire aux femmes de voyager seules, ou de monter sur des motos taxis »¹⁵¹.

C'est à partir de 2009 que BH embrasse résolument la terreur comme son principal mode d'expression. En effet, la fronde entre BH et les autorités nigérianes avait atteint son paroxysme lorsqu'en juillet 2009, de violents affrontements occasionnent la mort des centaines de victimes ; l'arrestation de Mohamed Yusuf ; et sa mort dans des circonstances floues. Dès lors, BH se lance dans une folle vendetta et enchaîne de multiples attaques et attentats. Le 26 août 2011, un attentat-suicide contre les bureaux des Nations Unies à Abuja révélait définitivement la dimension désormais internationale prise par une organisation dont l'agenda politique et religieux était pourtant initialement très local¹⁵².

L'on peut dire au regard de ses objectifs très locaux, que le Cameroun n'a à proprement parlé, pas constitué un objectif direct de BH. Toutefois, la proximité à la fois géographique et ethnosociale du Cameroun d'avec son champ d'opération (nord-est nigérian principalement), les rapports camerouno-nigériens encore hantés par le souvenir du litige frontalier sur Bakassi qui s'apaise à peine, le sacro-saint principe d'intangibilité des frontières qui encadre les rapports stato-africains depuis les indépendances, la porosité des frontières... constituent autant de facteurs qui ont favorisé le choix du voisin camerounais, désigné à la fois comme une solution de repli toute trouvée pour les terroristes lorsqu'ils sont acculés par l'armée régulière nigériane ; et comme un réservoir de ressources tant financières qu'humaines¹⁵³. C'est là une formule qui a su fonctionner au moins jusqu'en 2013, lorsqu'en février, un enlèvement de plus, un de trop : celui de la famille Moulin Fournier, attire l'attention des autorités camerounaises¹⁵⁴. Dès lors

¹⁴⁹ Le salafisme est un courant de l'islam sunnite qui prône un retour aux pratiques en vigueur du temps de Mahomet.

¹⁵⁰ L'islam républicain est envisagé comme une alternative au totalitarisme si caractéristique des systèmes politiques régis par la loi islamique. Voir dans ce sens J-F. Bayart, *L'Islam républicain Ankara, Téhéran, Dakar*, Paris, Albin Michel, 2010.

¹⁵¹ Pérouse de Montclos, « Boko Haram et le terrorisme islamiste au Nigéria... », pp.6-7.

¹⁵² *Ibid.*, p.4, voir aussi D. Kadje, « Acteurs et instruments dans la lutte contre Boko-Haram : trajectoires camerounaises et nigériane », *Sens Public*, 2016, pp.2-3.

¹⁵³ M-E. Pommerolle, « Les violences dans l'extrême-nord du Cameroun : le complot comme outil d'interprétation et de luttes politiques », *Politique africaine*, n°138, vol.2, Paris, Karthala, 2015, pp.163-177.

¹⁵⁴ C'est le 19 février 2013 que la famille Moulin-Fournier (dont les parents, un autre adulte et quatre enfants), en vacance à Waza (Région de l'extrême-nord du Cameroun, département du Logon et Chari), est enlevée par BH puis emmenée au Nigéria.

et face à la présence de BH qui se fait de plus en plus sentir, le Cameroun se retrouve contraint d'organiser la riposte contre une menace qui était jusque-là considérée comme externe, et relevant de la souveraineté du Nigéria. Le Cameroun décide donc de « couper les vivres » aux terroristes, et d'œuvrer de concert avec les « pays frères » dans l'adversité de BH, pour donner une réponse globale -garantie d'efficacité supposée-, face à une menace qui se veut elle aussi de plus en plus globale¹⁵⁵. D'autant plus qu'au fil des années, BH a connu plusieurs mutations, subissant des fractures internes occasionnant son morcellement, et s'inscrivant progressivement dans la mouvance terroriste mondiale, par la mise en place d'un système d'allégeance et d'alliance.

L'évolution de la menace BH en terre camerounaise a été suivie par la vigilance de *L'œil du Sahel*, qui constitue au-delà de l'oralité et d'une actualité vue de l'extérieur et pourtant très nourrie, la principale source primaire de l'économie du savoir produit pour rendre compte du temps de BH en Afrique. De cette actualité, il ressort que c'est à partir de 2014 que des attaques violentes contre des localités camerounaises s'enchaînent, notamment à Fotokol ; Amchidé ; Achigachia ; Kousseri ; Tourou ; Limani... /, en même temps que le groupe accentue sa campagne de prosélytisme et d'endoctrinement des jeunes, engagée depuis au moins les tous débuts de la décennie 2010¹⁵⁶ ; dans un contexte où le désœuvrement et la pauvreté favorisent toutes sortes de vices¹⁵⁷.

Tableau n°6: Nombre d'attaques menées par BH par département et par arrondissement dans la région de l'Extrême-Nord (1er janvier 2013 – 31 janvier 2017)

Départements	Nombre d'attaques	Arrondissements	Nombre d'atataques
Diamare	3	Bogo	1
		Meri	1
		Pette	1
Logone et Chari	147	Fotokol	33
		Hile-Alifa	22
		Goulfey	2
		Kousseri	3
		Makari	35
		Waza	43
		Logone-Birni	3
		Darak	5
Zina	1		

¹⁵⁵ Discours du président de la république du Cameroun en réponse aux vœux du Corps Diplomatique, Yaoundé, le 08 janvier 2015, en ligne, url : <https://www.prc.cm/fr/actualites/discours/1113-ceremonie-de-presentation-des-voeux-2015-au-chef-de-l-Etat>, consulté le 28 décembre 2021 à 11h24min.

¹⁵⁶ Crisis group, « Cameroon: Confronting BH », *Crisis Group Africa Report*, n°241, 2016, p.8.

¹⁵⁷ Pommerolle, « Les violences dans l'extrême-nord du Cameroun... », pp.167-168.

Mayo-Sava	250	Kolofata	157
		Mora	90
		Tokombere	3
Mayo-Tsanaga	88	Koza	5
		Mayo-Moskota	69
		Mokolo	14
Mayo-Danay	3	Guere	1
		Yagoua	1
		Kai-kai	1

Source : <https://www.crisisgroup.org/africa/central-africa/cameroon/boko-harams-shifting-tactics-cameroon-what-does-data-tell-us>

Les attaques s'accompagnent d'assassinats ciblés de chefs traditionnels, ainsi que des menaces à destination des populations ; dont une majorité envisage de plus en plus de se mobiliser au sein des comités d'autodéfense et de vigilance. Dans ce sens, Monsieur Timdala Bichaïr, un informateur rencontré au sein du Sultanat de Mora nous renseigne en ces termes : « quand ils [les combattants de BH] arrivent, les premières personnes qu'ils cherchent ce sont les comités de vigilances dont tu parles là, ils tuent leurs familles et tout le monde qu'ils considèrent comme pouvant être dangereux pour eux »¹⁵⁸.

Malgré ces manœuvres d'intimidation, la riposte semble porter ses fruits. Celle-ci s'attache alors à sevrer les terroristes de leurs voies de ravitaillement ; si bien qu'avec l'arrestation de nombre de ses logisticiens, le groupe se résout à intensifier les attaques qui lui permettent de se ravitailler surtout en armes et en munitions¹⁵⁹. La dégradation de la situation au Nigéria face à une armée plusieurs fois mise en déroute par les terroristes, permet à BH de se stabiliser dans les villages du nord-est nigérian, le long de la frontière d'avec le Cameroun. Si bien que vers 2015, les incursions se multiplient et pénètrent de plus en plus en territoire camerounais. Dans certains villages de Kolofata et Mora par exemple, elles deviennent quasi quotidiennes. Les exécutions surtout des chefs et parfois d'imams (ciblés pour leur rôle dans la lutte contre le terrorisme) sont de plus en plus régulières ; de même que des attaques directes sur les camps militaires¹⁶⁰. C'est avec la mise en place d'un système de coopération au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT), mobilisant à la fois le Cameroun ; le Nigéria ; le Tchad et le Niger, pays principalement touchés par l'action de BH ; et nombres d'autres acteurs internationaux, que la riposte contre BH va véritablement réduire son action à de simples attentats et attaques

¹⁵⁸ Timdala Bichaïr, Mora le 19 avril 2021.

¹⁵⁹ L'Œil du Sahel, n° 591, 7 avril 2014.

¹⁶⁰ Pommerolle, « Les violences dans l'extrême-nord du Cameroun... », pp.167-168.

épars, parce que cernés de toutes part ; limité dans ses possibilités d'actions et de repli ; et bouté hors des villages qu'il avait sanctuarisés¹⁶¹. À nos jours, bien qu'affaibli, BH reste une menace sérieuse pour le Cameroun ; en ce qu'il garde une capacité de nuisance à la fois non négligeable et imprévisible.

2.2. Les menaces thalassocratiques

Par menaces thalassocratiques, nous entendons regrouper les formes de menaces venues de (et/ou agissant sur) la mer, au rang des quels notre intérêt se porte particulièrement sur la piraterie. Celle-ci est traditionnellement définie comme toute action illégale de pillage menée sur la mer¹⁶². Toutefois, avec la possibilité qu'ont les pirates d'étendre leurs actions sur les côtes, la piraterie se vit aussi comme une menace qui peut toucher la terre ferme, bien que gardant son origine maritime. En cela, elle est donc une action illégale de pillage menée par un individu ou un groupe sur la mer ou sur les côtes. Elle traduit un phénomène ancien dont l'expansion est « consubstantielle au développement de la navigation »¹⁶³, et qui a en tout temps constitué un défi majeur pour les formations politiques agissant sur les mers¹⁶⁴.

La recrudescence d'actes de piraterie maritime à travers le globe ces dernières années, est tributaire à une maritimisation du monde, occasionnée par l'accélération des échanges internationaux, affirmant définitivement la place centrale qu'occupent les voies maritimes dans ce nouvel âge¹⁶⁵. En effet, il est à noter que près de 90 % des échanges commerciaux mondiaux s'effectuent par voie de mer¹⁶⁶. Marchandises, matière premières, technologies, etc. circulent d'un bout à l'autre du monde à travers mers et océans. L'insécurité maritime se présente donc comme l'un des effets pervers de la globalisation¹⁶⁷. Mieux, l'accroissement de la piraterie dans le monde est symétrique à l'expansion du commerce international¹⁶⁸. D'une part, la croissance exponentielle des échanges maritimes garantie aux pirates une ressource inépuisable ; d'autre

¹⁶¹ Nations Unies, *La crise de Boko Haram...*, p.23.

¹⁶² M.N. Murphy, *Contemporary Piracy and Maritime Terrorism : the threat to International Security*, London, Routledge, 2007, p.11, cité par S. Ndong Atock, « L'intégration régionale maritime en Afrique centrale face au challenge de la conflictualisation thalassique : une analyse diplomatico-stratégique », Thèse de Doctorat PhD en Relations Internationales, Université de Yaoundé 2, Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC), 2019, p.79.

¹⁶³ Ndong Atock, « L'intégration régionale maritime en Afrique centrale face au challenge de la conflictualisation thalassique ... », p.79.

¹⁶⁴ *Ibid.*, pp.66-79.

¹⁶⁵ V. Saliou, « Défis africains de la lutte contre l'insécurité maritime dans le golfe de guinée », *Revue Défense Nationale*, n°792, 2016, pp.87-92.

¹⁶⁶ Saliou, « Défis africains de la lutte contre l'insécurité maritime dans le golfe de guinée », p.87.

¹⁶⁷ C.P. Coutansais, « La piraterie moderne, nouvel avatar de la mondialisation », *Revue Internationale et Stratégique*, n° 72, vol.4, 2008, p.40, (pp.39-50).

¹⁶⁸ F. Diangitukwa, « Terrorisme et piraterie dans le golfe de Guinée : esquisses de solutions », article paru dans « Piraterie et terrorisme, de nouveaux défis sécuritaires », Fondation Friedrich Ebert, Yaoundé, février 2010, p.101.

part, les avancées technologiques facilitent aux pirates la maîtrise des espaces marins¹⁶⁹. Bien plus, non seulement que la mer constitue la principale voie des échanges commerciaux de masse, elle présente également de grandes opportunités en termes de ressources (halieutiques, minérales, sous-marines, etc.). Cette maritimisation du monde s'accompagne cependant d'une montée aux extrêmes de l'insécurité ; qui non seulement n'épargne aucun territoire, mais aussi et surtout se présente comme un défi majeur pour les appareils sécuritaires ; obligés de composer à la fois avec les menaces plus ou moins identifiées, et l'espace maritime en lui-même saisi comme un milieu dont la maîtrise est déjà un défi en soi.

Le continent africain en général, dans la mouvance mondiale, est de plus en plus confronté à l'insécurité maritime. Le Cameroun plus particulièrement, ouvert sur le golfe de Guinée, subit le contrecoup de l'instabilité dans cette région, présentée comme l'un des points de convergence des luttes stratégiques parmi les plus intenses de la planète. Ces luttes géostratégiques tant des puissances mondiales que des unités thalassocratiques fondées sur le pillage ; avec en fond l'enjeu de l'accès aux nombreuses richesses dont dispose la région, font du Golfe de Guinée la principale zone de la piraterie mondiale au XXI^e siècle¹⁷⁰.

¹⁶⁹ L. Merer, « Piraterie maritime : une histoire à suivre », *Conflits*, n° 4, Février-Mars 2015, (pp.60-61), p.60.

¹⁷⁰ NEMROD, « Le golfe de guinée, principale zone de la piraterie mondiale », *NEMROD ECDS*, 15 octobre 2019, en ligne, consulté le 13 août 2021 à 20h22min.

Carte n°4: Localisation du golfe de Guinée



Source : Carte réalisée par nous, fond de carte : https://d-maps.com/carte.php?num_car=737&lang=fr, consulté le 31 décembre 2021 à 9h19min

Définir et délimiter le Golfe de Guinée implique que l'on considère ses diverses variations à la fois géographiques, politiques et géostratégiques. D'un point de vue géographique, le golfe de Guinée fait l'objet de plusieurs conceptions. La première propose une délimitation large de cette zone en la situant entre le Sénégal au nord et l'Angola au sud, pouvant parfois s'étendre jusqu'au Cap (Afrique du Sud)¹⁷¹. La seconde conception se veut plus restreinte et limite le golfe de Guinée au nord par la Côte d'Ivoire, et au sud par le Gabon¹⁷². D'un point de vue politique, le golfe de Guinée fait référence à l'organe qui le représente : la Commission du Golfe de Guinée (CGG). Fondée le 03 juillet 2001 à Libreville au Gabon, la CGG qui regroupe principalement les États africains ayant une façade atlantique dont le Cameroun ; la République Démocratique du Congo ; le Gabon ; la Guinée Equatoriale ; le Congo ; l'Angola.../, s'est fixée pour principale mission d'œuvrer à la transformation du golfe de Guinée en une zone de paix et de sécurité. Du point de vue géostratégique, le golfe de Guinée fait référence à l'ensemble des

¹⁷¹ A. Bassou, « La mer du golfe de Guinée. Richesses, conflits et insécurité », *Pais et sécurité internationales*, n°02, 2014, p.153 (pp.151-163)

¹⁷² *Ibid.*

États à travers le monde qui y ont des intérêts, ou qui convoitent les nombreuses ressources de la région. L'on retrouve dans ce registre la majorité des puissances internationales qui y affrètent des navires, qui y ont des bases militaires, des firmes ayant des plateformes d'extraction, etc.

L'importance du golfe de Guinée ne réside pas dans sa position stratégique sur la route des échanges mondiaux, d'autant plus que l'Afrique entière ne constituerait qu'à peine 2% de ces échanges¹⁷³. Cependant, le foisonnement d'acteurs tant légaux qu'illégaux dans cette région témoigne bien de toute son importance. Dans ce sens, Virginie Saliou note que :

[...] ce sont près de 4 000 navires de commerce par jour qui transitent dans ces eaux, auxquels il faut ajouter les barques de pêcheurs, transporteurs de passagers ou caboteurs. Le golfe de Guinée est ainsi un espace maritime très occupé, où l'intensité de la présence des navires commerciaux au plus près des côtes est l'une des caractéristiques premières des flux maritimes. Il est aussi l'une des zones les plus florissantes en espèces halieutiques : la majorité des flottes mondiales vient pêcher dans ces eaux, quand les deux tiers de la population du globe se nourrissent de poissons. Le golfe de Guinée est en outre une zone d'approvisionnement en hydrocarbures et minerais précieux, mais aussi en bois ou en cacao. Ainsi, ce sont chaque année près de 50 millions de tonnes de pétrole qui quittent les côtes africaines vers l'Europe, 90 vers les États-Unis et 40 vers la Chine. Si le golfe de Guinée ne fait pas partie des routes majeures, il se distingue néanmoins par l'importance des flux en approvisionnement stratégique qui le traversent¹⁷⁴.

La difficulté qu'il y a à analyser la question des menaces maritimes en les restreignant au cas singulier d'un État comme le Cameroun, tient justement de ce que ces menaces se dégagent des tutelles souveraines étatiques, pour s'étendre sur des régions entières, en fonction des objectifs dont elles seules maîtrisent l'agenda. C'est d'ailleurs en cela que l'insécurité maritime qui travaille le Cameroun est plus ou moins indissociable du contexte général du golfe de Guinée, tel que présenté *supra*. Toutefois, en se servant du pivot camerounais pour analyser la situation sécuritaire du Golfe de Guinée, il ressort quelques spécificités telles que la nature des menaces identifiées, les motivations affichées, la fréquence des attaques et la riposte opposée par les autorités.

Précisons du point de vue de la nature des menaces, qu'elles peuvent se regrouper en deux principales catégories. D'une part, l'on a des groupes dont les motivations sont plus ou moins connues ; et qui agissent le plus souvent en fonction d'un agenda politique ; et de l'autre, l'on retrouve des communautés d'individus plus ou moins organisées, dont le seul leitmotiv est le pillage. Ces derniers, bien que récurrents, sont pourtant les plus difficiles à identifier, du fait de leur caractère hautement imprévisible. Mathias Eric Owona Nguini relate un des nombreux épisodes de piraterie frappant les côtes camerounaises en ces termes :

¹⁷³ Saliou, « Défis africains de la lutte contre l'insécurité maritime dans le golfe de guinée », p.87.

¹⁷⁴ *Ibid.*, pp.87-88.

Entre les 30 et 31 octobre 2008, les bandes armées opérant habituellement dans de nombreux secteurs du golfe de Guinée, en particulier autour de la baie de Biafra et aux alentours des eaux de la Cross River, ont arraisonné et intercepté le bateau Bourbon Sagitta. En perpétrant ce coup de main qui s'inscrit dans les actions de banditisme en mer, ces bandes armées ont kidnappé 10 membres de l'équipage de ce bateau de la société de service Bourbon partie pour faire une intervention sur une plateforme pétrolière appartenant à la major française Total. Cette audacieuse opération de piraterie maritime est venue infliger un nouveau coup dur aux autorités politiques et militaires du Cameroun déjà chahutées par les coups de semonce des bandes armées opérant dans la zone littorale replacée sous le contrôle du Cameroun depuis le transfert opéré par le Nigeria en août 2008¹⁷⁵.

Avec pour principal enjeu de faire main basse sur les richesses, ces bandes s'adonnent au pillage des navires marchands ; à la prise d'otages ; et même au braquage sur terre ferme, comme à Limbé en 2008. Par contre, les groupes à motivation politique sont connus, et leurs actions, bien que criminelles, s'inscrivent dans un agenda politique précis. Dans ce registre, l'on retrouve principalement dans le delta du Niger le Mouvement pour l'Emancipation du Delta du Niger (MEND), considéré comme le « Robin des Bois » de la mangrove qui longe les côtes du Nigéria, en ce qu'il revendique entre autres une meilleure redistribution des revenus issus de l'industrie pétrolière locale¹⁷⁶. Sur les traces du MEND, l'on retrouve d'autres groupes comme les Vengeurs du delta du Niger ; qui tout comme le MEND, contribuent à la violence et à l'enracinement de l'insécurité transfrontalière au Cameroun bien qu'ayant pour principal champ opérationnel le delta du Niger (Nigéria)¹⁷⁷.

De même, au lendemain de la décision posée par la Cour Internationale de Justice (CIJ) allant dans le sens de rétrocéder la presqu'île de Bakassi au Cameroun ceci au dépens du Nigéria, l'on a assisté à l'émergence de plusieurs mouvements dont l'objectif était précisément de faire obstacle à cette décision. C'est le cas de *Bakassi Freedom Fighters* (BFF), d'Africa Marine Commando (AMC), et du Conseil de Sécurité et de Défense du Delta du Niger (NDDS). À leur actif, ces groupes ont commis plusieurs forfaits. Entre autres, relevons le massacre de 21 soldats camerounais à Bakassi le 12 novembre 2007, l'enlèvement suivi de l'assassinat du sous-préfet de Kombo à Bedimo et de 05 soldats le 08 juin 2008, l'attaque de Munja du 12 juillet 2008... pour ne citer que ceux-là¹⁷⁸. Qu'ils aient donc des revendications politiques, ou qu'ils soient motivés par le seul pillage des richesses, ces groupes représentent pour le Cameroun un véritable défi sécuritaire. Les stratégies de ripostes mises en place par l'État camerounais dénotent certes de réels efforts allant dans ce sens, mais la menace persiste et son caractère

¹⁷⁵ M.E. Owona Nguini, « Les otages à Bakassi : éléments d'analyse stratégique », *Enjeux*, n°37, octobre-décembre 2008, p.3, (pp.3-4), cité par Ndong Atock, « L'intégration régionale maritime en Afrique centrale face au challenge de la conflictualisation thalassique... », p.89.

¹⁷⁶ P. Lepidi, « Ces vengeurs du delta » qui menacent l'économie nigériane », *Le monde Afrique*, 2016.

¹⁷⁷ R. Nana Ngassam, « Insécurité aux frontières du Cameroun », *Etudes*, n°03, 2014, pp.7-16.

¹⁷⁸ Ndong Atock, « L'intégration régionale maritime en Afrique centrale face au challenge de la conflictualisation thalassique... », pp.87-89.

régional, voire global, a justifié que le Cameroun prenne part à des initiatives concertées, notamment dans le sillage de la CGG.

2.3. Le grand banditisme « transnational »

Le banditisme traduit une catégorie d'actions illégales visant principalement à dérober des biens matériels. Il devient « grand » eu égard à son ampleur exprimée en termes des moyens engagés par ses auteurs ; des efforts déployés par les autorités pour y faire face ; de sa récurrence dans le temps et dans un espace donné ; des dégâts et dommages causés.../. Habituellement, le banditisme s'inscrit dans le registre des défis sécuritaires domestiques des États, bien que l'on puisse relever dans certains cas épars, la diffusion de cette catégorie de menaces suivant des groupes qui s'affranchissent des frontières ; pour se déployer à l'extérieur des territoires sur lesquels l'on les a identifiés initialement. Cela relève bien de la difficulté qu'il y a à analyser les rapports sociaux de notre contemporanéité. Lorsqu'un phénomène habituellement très local comme le banditisme semble irradier des sous-régions entières, doit-on encore limiter son analyse à une portée restreinte, ou envisager résolument l'idée d'un banditisme sans frontière (transnational) ? Pour lever cette interrogation par l'affirmative, notons l'émergence d'un banditisme de grand chemin aussi bien rural que frontalier, avec la transmigration des bandits entre le Cameroun, le Nigeria, la RCA et le Tchad, que Saïbou Issa a pu mettre en évidence¹⁷⁹. Notamment le cas des coupeurs de routes (« *Zarguina* ») qui ont jusqu'à une période récente encore sanctuarisé les abords du lac Tchad. Il est aussi à noter l'impact au Cameroun de l'instabilité en République centrafricaine, plus précisément dans la région de l'Est ; autant que l'insécurité le long de la frontière nigériane, comme des cas d'exemples bien assez pertinents.

En effet, le Cameroun s'est depuis les indépendances, trouvé en plein axe d'une sous-région bouillonnante de conflits. Au nord, le Tchad s'est illustré par une instabilité quasiment endémique ; rythmé principalement de guerres civiles et de coups d'État. À l'ouest, mis à part la contestation des limites frontalières sur Bakassi, le Nigéria a été le théâtre d'une guerre de Sécession née aux confins du Cameroun, sans oublier récemment encore le mouvement terroriste BH qui y a couvé, avant que celui-ci n'embrase tout le bassin du lac Tchad. À l'Est, le pays a dû composer avec la menace permanente que représentent les guerres incessantes en République centrafricaine. Il convient également de préciser que les espaces auxquels appartient le Cameroun : que ce soit la subAfrique centrale ; le Golfe de Guinée ; ou encore le bassin du lac Tchad, constituent des terrains fertiles pour la conflictualité, notamment en ce

¹⁷⁹ I. Saïbou, *Les coupeurs de route. Histoire du banditisme rural et transfrontalier dans le bassin du lac Tchad*, Paris, Karthala, 2010, p.262.

qu'elle s'y diffuse et y circule facilement. Cette disposition conflictuelle tient de différents facteurs au rang desquels : les fortes similitudes entre les peuples disséminés dans les pays qu'on y trouve ; les forts liens socioéconomiques développés entre eux ; la porosité des frontières, favorable à la circulation des menaces, autant que des armes de guerre ; la fébrilité des appareils sécuritaires nationaux ; les luttes interétatiques qui travaillent le leadership sous-régional ; pour ne citer que ceux-là.

L'impact de l'instabilité en RCA sur le Cameroun dépasse le simple flux massif de migrants. Cela est d'ailleurs valable pour les cas du Tchad et du Nigéria. Ces conséquences se mesurent par l'infiltration dans l'espace camerounais de nombreux combattants et de grandes quantités d'armes de guerre. Les combattants pour la plupart rebelles se muent en des bandits qui sèment le trouble, qui volent et pillent les localités dans lesquelles ils trouvent refuge¹⁸⁰. En 2014 par exemple, un groupe de 180 rebelles anti-balaka attaque Ngaoui, ville camerounaise située à la frontière avec la RCA¹⁸¹. Si le cas de l'insécurité grandissante le long de la frontière RCA-Cameroun du fait de l'invasion des rebelles centrafricains¹⁸² ne suffit pas à lui seul pour rendre compte de l'aspect résolument transnational du banditisme qui en découle, les exemples du phénomène *zarguina* d'une part, et des incursions des groupes criminels nigériens en territoire camerounais d'autre part, répondent amplement à une logique d'internationalisation du crime. Ou du moins, rend compte de la capacité de mobilité exceptionnelle de ces formes de menaces, favorisées par des facteurs à la fois naturels, historiques et conjoncturels relevés *supra*. Dans ce sens, Saïbou Issa estime que : l'instabilité politique au Tchad depuis le début de la rébellion du Frolinat en 1966 ; la divagation des combattants aux confins du Cameroun, du Nigéria et du Tchad ; la dissémination des armes sophistiquées issues de la crise tchadienne ; les affrontements inter – ethniques ; et les insurrections religieuses au Nord-Nigéria sont autant de facteurs d'instabilité qui ont fait du banditisme et de la violence de manière générale, un référent zonal du bassin du lac Tchad¹⁸³. Aussi a-t-on pu constater que les coupeurs de routes en œuvres au Cameroun, se recrutaient dans l'entière sous-région, en proie à l'instabilité, comme le fait remarquer en juin 1990 le gouverneur de la « province » du nord Cameroun dans une correspondance au ministre de l'Administration territoriale dans laquelle il recoupe des

¹⁸⁰ Sando Ndima Patrick, 40 ans environ, Adjoint au sous-préfet de Bertoua 1^{er}, Bertoua le 28 avril 2021.

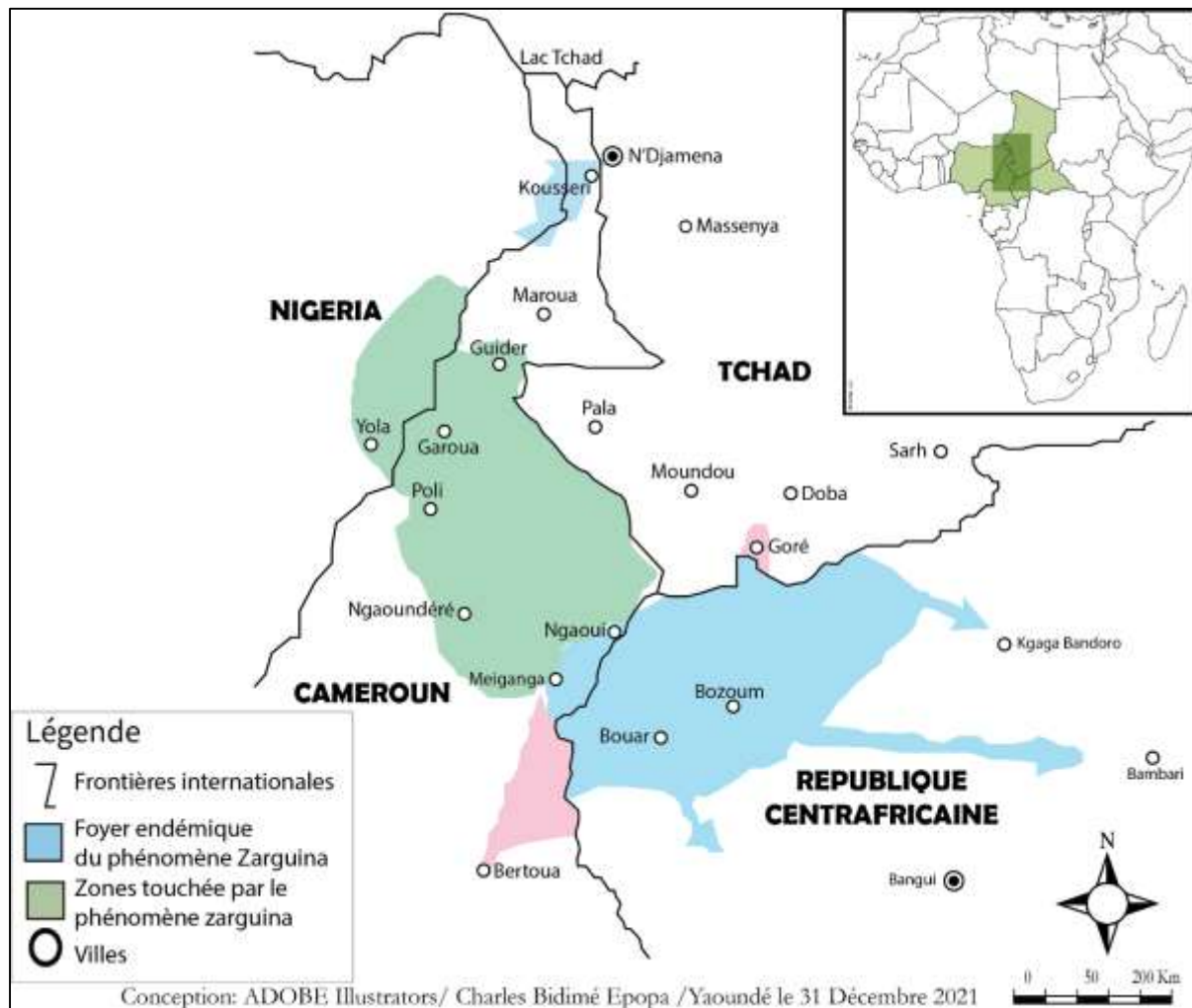
¹⁸¹ V.J. Ngoh, *Le Cameroun de 1884 à nos jours (2018) : Histoire d'un peuple*, Traduit de l'anglais par Ateba Ngoa Moïse Médiatures Ltd., Limbe, Design House, 2019, pp.342-343.

¹⁸² Sando Ndima Patrick, Bertoua le 28 avril 2021.

¹⁸³ I. Saïbou, « L'embuscade sur les routes des abords sud du Lac Tchad », *Politique africaine*, n°94, vol.2, 2004, p.85, (pp.82-104).

témoignages sur l'origine tchadienne du commandement des bandes armées et de la logistique utilisée par les coupeurs de routes actifs dans sa circonscription¹⁸⁴.

Carte n°5: Cartographie de l'insécurité dans le bassin du lac Tchad



Source : Carte réalisée par nous, fond de carte : C. Seignobos, « Le phénomène zarguina dans le nord du Cameroun. Coupeurs de route et prises d'otages, la crise des sociétés pastorales mbororo », *Afrique contemporaine*, n°239, vol.3, 2011, p.41.

En effet, les exactions des coupeurs de route datent du début des années 1980. Celles-ci s'étendent à la fois au Cameroun ; en RCA ; au Tchad et au Nigéria, d'où le caractère transnational envisagé. Selon Christian Seignobos, l'expression *Zargina*, *Zarguina* ou *Zaraguina* dérive du haoussa *zargina* qui traduit un cube de linge bleu¹⁸⁵, que l'on peut rapprocher à l'arabe littéraire *azraq* désignant pour sa part le bleu lessive qui servait dans certaines sociétés à faire des marques sur le visage des individus pris en flagrant délit de vol.

¹⁸⁴ Voir annexe 17, AMINAT, C-300.028/90, Compte rendu complicité des citoyens tchadiens avec les coupeurs de routes, 1990.

¹⁸⁵ C. Seignobos, « Le phénomène zargina dans le nord du Cameroun. Coupeurs de route et prises d'otages, la crise des sociétés pastorales mbororo », *Afrique contemporaine*, n°239, vol.3, 2011, (pp.35-50), p.40.

C'est donc par extension que le mot *zargina* a été utilisé pour désigner « le bandit masqué », caractéristique des coupeurs de route, dont le visage est en général soit masqué d'un turban, soit maquillé de bleu¹⁸⁶.

L'ampleur du phénomène est telle que Charles Seignobos s'en trouve contraint d'admettre que les *zargina* ne peuvent être éradiqués¹⁸⁷. Au Cameroun, ils ont depuis leur apparition vers les années 1980, fait des actuelles régions de l'Est ; de l'Adamaoua ; du Nord et de l'Extrême-nord, des espaces de haute insécurité ; apparentés à quelques nuances prêtes à de véritables « zarginaland »¹⁸⁸. Les zones parmi les plus prisées sont restées les tronçons qui longent les tracés frontaliers, à mesure que l'on côtoie les abords centrafricains sur toute la longueur de l'Est-Cameroun, depuis les blocs forestiers méridionaux. Puis, recouvrant le vaste espace de l'Adamaoua, remonte vers le nord et l'extrême-nord administratif jusqu'aux confins du lac Tchad, avant de se fondre dans les espaces tchadiens.

Certaines routes se sont distinguées par leur caractère particulièrement dangereux. C'est le cas de la route Bertoua-Garoua Boulai que le préfet du département du Lom et Djerem, dans une correspondance au ministre de la Défense, présentait comme un fief des coupeurs de routes¹⁸⁹ ; ou encore du tronçon Zigague-Zigue le long de la frontière nigériane sur la route reliant la ville de Maroua à Kousseri, que Saïbou Issa présente également comme l'un des fiefs zarguina de la région. Des espaces où « des bandes pléthoriques et lourdement armées ont quasiment élu domicile, multipliant les attaques dans ce qui apparaît alors comme une véritable négation de l'autorité de l'État camerounais sur cette parcelle de son territoire »¹⁹⁰. Le cas de Zigague-Zigue n'est en rien isolé. « Sur d'autres routes principales ou secondaires, des bandes plus ou moins importantes, munies d'armes blanches ou de fusils de guerre, opèrent de jour comme de nuit »¹⁹¹. Les *zargina* se recrutent parmi des singularités sociales formées : de

¹⁸⁶ C. Ardit, « Lettres des savanes », n°2 juin 2001, p.8, cité par C. Seignobos, « Le phénomène zarguina dans le nord du Cameroun. Coupeurs de route et prises d'otages, la crise des sociétés pastorales mbororo », *Afrique contemporaine*, n°239, vol.3, 2011, p.40, (pp.35-50).

¹⁸⁷ C. Seignobos, « La question Mbororo, Les réfugiés de la RCA au Cameroun », Rapport de recherche SCAC (Service de Coopération et d'Action Culturelle) ; HCR (Le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés), 2008, pp.39-40.

¹⁸⁸ G-F. Ankogui-Mpoko et al., « Insécurité, mobilité et migration des éleveurs dans les savanes d'Afrique centrale », in L., Seiny-Boukar et P., Boumard (dir.), *Savanes africaines en développement : innover pour durer*, Garoua, CIRAD, 2010, pp.1-10.

¹⁸⁹ Voir Annexe 5, AMINAT, E-300.028/99, Insécurité, Route Bertoua-Garoua Boulai, 1999, p.2.

¹⁹⁰ I. Saïbou, « L'embuscade sur les routes des abords sud du Lac Tchad », *Politique africaine*, n°94, vol.2, 2004, (pp.82-104), p.84.

¹⁹¹ *Ibid.*, pp.84-85.

mécontents ; de brigands opportunistes ; de jeunes villageois oisifs en quête de gains faciles ; et de rebelles en fuite ou actifs en RCA, au Nigéria, au Tchad et au Soudan¹⁹².

L'activité criminelle zargina repose principalement sur les razzias de bétail ; les braquages ponctuels sur les tronçons routiers ; la taxation des populations et des éleveurs transhumants ; la prise d'otage ; et diverses autres formes d'immondices illégales, susceptibles de générer des revenus. Elle a permis la mise en place d'une économie du crime dont le bénéfice sert à financer les guerres qui travaillent la plupart des États de la région, en même temps qu'elle sert de principale source de revenus pour les jeunes désœuvrés adeptes du gain facile. C'est le lieu de préciser pour ne pas être en reste que le phénomène des coupeurs de route au Cameroun se vit également à des niveaux très locaux, bien au-delà de son caractère transnational. De nombreuses routes à l'intérieur même du pays n'ont pas été épargnées. C'est le cas par exemple des itinéraires Fouban-Bangourain et Fouban-Magba sur lesquels le préfet du Département du Noun remarquait en aout 2004, une recrudescence dudit phénomène, dans une correspondance au ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation¹⁹³.

3. Les luttes pour l'accès aux ressources

Ce sont des luttes qui opposent des communautés d'individus, ayant pour motif principal l'accès et/ou le contrôle des ressources disponibles dans un espace donné. En contexte camerounais, ces luttes peuvent prendre la forme des litiges fonciers, des conflits agropastoraux, et de nombreuses autres formes de violence surtout intercommunautaires.

3.1. Les litiges fonciers

La question foncière au Cameroun comme dans nombre d'autres sociétés africaines d'ailleurs, suscite de nombreuses inquiétudes. Objet de moult litiges, la terre, alors qu'en tout temps principale nourricière de l'humanité, tend paradoxalement à devenir dans le même temps, sa principale meurtrière¹⁹⁴. Au Cameroun, le moins que l'on puisse dire c'est que la conflictualité foncière s'est résolument inscrite dans l'ordre des banalités sociales parmi les plus nocives. En 2020, Emmanuel Jules Ntap menait pour *VOA-Afrique* une enquête qui révélait qu'en cette année-là, près de 85% des cas de litiges portés devant les tribunaux camerounais portaient sur des questions foncières¹⁹⁵. Une récurrence que nous avons d'ailleurs pu constater

¹⁹² Ankogui-Mpoko, et al., « Insécurité, mobilité et migration des éleveurs... », p.3.

¹⁹³ Voir Annexe 14, AMINAT, O-300.023/204, Note d'informations, n°129, 20 mars 2004.

¹⁹⁴ E. Menyomo, « La question foncière et ethnique », in R. Tchamagni (dir.), *La problématique de la propriété foncière au Cameroun*, Conférence sur le foncier, 18 novembre 2005, pp.21-22.

¹⁹⁵ E.J. Ntap, « 85% des cas devant les tribunaux camerounais portent sur le foncier », *VOA-Afrique*, Editoriale du 29d 2020, en ligne, consulté le 13 mars, 2021 à 18h24Min.

à l'occasion de nos enquêtes menées sur le terrain. C'est relever à la suite de plusieurs chercheurs, administrateurs, magistrats, autorités traditionnelles... toute l'urgence de la question. Thomas Tchaya, l'un de nos informateurs dont l'expérience en matière de gestion des litiges fonciers a été constatée, nous confie que sur dix « problèmes » traités à la sous-préfecture de Bafia, huit (08) en moyenne sont d'ordres fonciers¹⁹⁶. Des statistiques que confirme le dépouillement des archives de ladite sous-préfecture, qui offrent plusieurs piles de dossiers traités, en cours de traitement ou en attente, dans lesquels se trouvent des procès-verbaux tous titrés en règlement de litige foncier¹⁹⁷. Fort de cette récurrence, Thomas Tchaya se risque à envisager que : « la prochaine guerre au Cameroun sera la guerre des terres »¹⁹⁸.

Pourtant, le domaine foncier au Cameroun est encadré par une législation –relativement-précise, bien que figée entre un droit écrit dit moderne et un droit coutumier mis en marge. Mise à part la –supposée- forte emprise des pratiques ancestro-traditionnelles sur la régulation des processus fonciers au Cameroun, il y a lieu de dire que le couvert juridique qui encadre les dynamiques foncières de notre pays est contenu dans ce droit dit moderne, qui est resté jusqu'à au moins 1974, un héritage colonial. Ce n'est d'ailleurs qu'à la faveur de l'ordonnance n°74/1 du 06 juillet 1974, que l'État camerounais étend véritablement son emprise sur les terres, dont il devient le seul gardien, et le seul susceptible d'en disposer au premier degré : soit en y accordant des droits d'exploitation à des particuliers, soit en cédant « définitivement » à ces derniers des parcelles. Cette cessation des droits exclusifs de l'État sur une parcelle de terre est conditionnée par une procédure d'immatriculation, sanctionnée à terme par l'octroi d'un titre foncier, dont les procédures d'obtention en cours ont été revues par la loi n°2005/481 du 16 décembre 2005, modifiant et complétant les conditions d'obtention du titre foncier telles que prévues en 1974, dont les procédures apparaissaient comme très longues et coûteuses. L'on comprend donc au travers de ces mutations que l'État camerounais a bien saisi les enjeux liés à la terre ; dont la valeur et les intérêts qu'elle suscite ont gradué de façon exponentielle ces dernières années.

Ce dont l'État semble moins saisir par contre, c'est le fort potentiel conflictuel des dynamiques foncières dans notre pays. Les causes de cette extrême-conflictualisation de la terre sont certes connues ; et l'on en a d'ailleurs analysé quelques-unes dans les lignes précédentes. Cependant, leur extrême complexité tant singulière que collective rend toute initiative de

¹⁹⁶ Voir Annexe 3 : État des données relatives aux litiges foncier dans le Mbam.

¹⁹⁷ *Ibid.*

¹⁹⁸ Tchaya Thomas, Bafia le 14 janvier 2017.

régulation ardue, et non susceptible de générer d'autres formes de conflits. Le fait en est qu'au Cameroun, les questions foncières impliquent des enjeux à la fois politiques, culturels, économiques.../. Au maillage des crises foncières, se greffent donc des questions complexes de cohabitation ; de minorité ; d'autochtonie et d'allogénie ; d'hégémonie politique et économique, de ressources et d'espace protégés ; pour ne citer que celles-là.

Ainsi, autant dans les villes que dans les campagnes les plus reculées, les dynamiques foncières semblent guidées par une compétition sociale au sens hobbesien du terme ; en ce qu'en matière de terre au Cameroun, à chacun appartient ce dont il peut s'approprier, et juste aussi longtemps qu'il est en mesure de le garder¹⁹⁹. Comme le note Bernard Cabas, l'accroissement démographique et l'étalement du peuplement rétractent les espaces de desserrement, ces fronts pionniers qui avaient longtemps permis l'externalisation des contradictions par la scissiparité géographique, l'extensification productive et la prise de distance politique. En l'absence de changement et d'adaptation permanente du système technique agraire, la saturation démographique des terroirs accroît les tensions socio-économiques. La forêt de plus en plus « mangée » ; la terre qui tend à « finir » ; et le monde à se « remplir », font qu'il ne reste nulle part où s'enfuir, nul front pionnier où s'installer, nul désert où construire une utopie²⁰⁰. Ce manque extrême ; ces espoirs poussés au paroxysme ; et cette intime envie d'espace, président à des transactions foncières qui tendent alors à s'ériger en des principaux canaux au travers desquels se (dé) construit le vivre-ensemble des humanités socioethniques.

La décision de l'État camerounais de s'emparer de toutes les terres a été prise dans un contexte précis, marqué par le triomphe d'une politique interventionniste de l'État ; notamment pour servir l'objectif précis du libéralisme planifié comme l'entrevoyait Ahidjo. Seulement, après le brusque désengagement de l'État et l'inscription du pays dans une temporalité politique et économique libérale, l'*imperium paternale* de l'État camerounais se présentait dès lors comme purement incantatoire et désormais inopérant. L'emprise qu'exerçait l'État sur les terres s'est desserrée sans toutefois prendre soin de fixer de nouvelles conditions plus adaptées au contexte. Du temps de l'État interventionniste, les prétentions foncières dans le sens d'une appropriation définitive étaient peu courantes. Le développement du capitalisme qui a érigé la terre en une valeur marchande de grand prestige et le désengagement de l'État ont ouvert la voie à toutes sortes de perversions foncières, face à un pouvoir traditionnel corrompu et

¹⁹⁹ T. Hobbes, *Léviathan*, Paris, Sirey, 1971, p.107.

²⁰⁰ B. Cabas, « Introduction à une géographie des conflits », pp.295-320.

désorienté, à qui a tacitement abandonné la régulation foncière alors même qu'il l'avait explicitement exclu des circuits de distribution spatiale par la loi de 1974.

Ainsi, autant dire sans détour que l'*impérium paternale* endossé par l'État et dont est porteur la loi de 1974 en matière foncière au Cameroun, n'a véritablement pas eu l'effet escompté ; du moins, en termes d'apaisement des passions nourries autour de la valeur foncière. Même le rapport des sociétés traditionnelles à la terre semble aujourd'hui en crise de lui-même, à mesure que la terre s'érige de plus en plus comme une source incontestable de richesse. Les coutumes qui avaient cours tendent fortement à disparaître, pour laisser place à des transactions plus commerciales ; observées à l'intérieur même des solidarités coutumières. La valeur marchande des terres supplante progressivement celle affective d'échange non marchand, symbole d'alliances diverses ; de puissance après les conquêtes ; et patrimoine ancestral indivis sur lequel s'établissent les successions d'héritiers aux comportements spatiaux spécifiques et divergents. Cette perception traditionnelle semblait en effet guidée par la maxime selon laquelle *non est potesta nisi a Deo*, à partir de laquelle Robert Filmer a pu envisager la possibilité d'une jouissance non litigieuse de la terre, en niant au sujet social toute possession foncière. Dans l'idéal filmerrien, les sujets n'ayant aucune liberté –absolue-, ne sauraient par conséquent avoir la moindre propriété ; qui entend la capacité de disposer totalement de ce que l'on possède, celle-ci étant exclusivement de droit divin²⁰¹. Aucun litige, aucune contestation ne sont donc possibles, la terre n'étant de personne la propriété, l'État lui-même ; ou le roi en contexte filmerrien, n'en étant qu'un illustre possesseur, un gardien selon le jargon législatif camerounais²⁰².

Certes que comme dut le reprendre John Locke qui considérait que la pensée de Filmer ne s'accommodait ni au bon sens, ni à la raison en même temps qu'elle devait offenser et le bon sens et l'expérience²⁰³, la pensée de Filmer se présente comme assez limitative en ce que d'une part, même dans les formes de sociétés traditionnelles où la possession foncière a été éloignée du domaine privé pour s'ériger en une donnée collective, l'on a assisté à l'émergence des litiges sur l'usage bien que temporaire de la terre. D'autre part, l'évolution de la société nous oblige à nous distancer de la pensée de Filmer ; en ce que la libéralité (mentalité libérale) qui caractérise le temps actuel du monde limite pour son épanouissement toute idée d'accaparement même

²⁰¹ R. Filmer, *Patriarcha ou du pouvoir naturel des rois*, Paris, ENS de Fontenay/Saint-Cloud, l'Harmattan, 1991 ; cité par E. Menyomo, « La question foncière et ethnique », in R. Tchamagni (dir.), *La problématique de la propriété foncière au Cameroun*, Conférence sur le foncier, 18 novembre 2005, pp.21-22.

²⁰² Ordonnance n°74/1 du 06 juillet 1974, Titre premier, « Dispositions générales », Article Premier.

²⁰³ J. Locke, *Traité du gouvernement civil*, Paris, Vrin, 1967, Paragraphe 137, p.160.

qu'il soit d'ordre divin, pour laisser place à la libre compétition. Et fort bien, le prix à payer reste cette mise en conflit de la terre, repérée même dans les sphères pensées comme plus ou moins communautairement apparentées. C'est le cas des conflits apparentés entre Bitang et Assala dans le Mbam-Cameroun sur lesquels Gabriel Maxime Dong Mognol a longuement argué²⁰⁴, ou encore le conflit entre les villages Boungoungoulouk du canton Lémandé dans l'arrondissement de Bokito ; et Ndougoungoung de l'arrondissement (ancien district) de Nitoukou en 2008²⁰⁵.

Dans nos villes toujours plus grosses ; nos villages même parmi les plus reculés, la terre offre des opportunités, des aménités, et des ressources naturelles ou anthropiques, objets de convoitises et enjeux d'affrontements, qui visent principalement à leur conquête et à leur conservation. De partout au Cameroun, l'espace est toujours, de manière directe ou indirecte, le « pourquoi » de nombre des conflits qui travaillent la société. Certes que l'on observe des niveaux d'expression contrastés de la conflictualité foncière : entre le nord (géographique) du Cameroun, plus préoccupé par les formes agropastorales de conflictualité sur lesquelles nous reviendrons dans la suite de cette analyse ; et le sud, présenté par de nombreux auteurs comme une véritable poudrière²⁰⁶. La forte conflictualité foncière du sud est un fait des facteurs divers dont ceux supra évoqués. Ajoutons-y cependant le développement d'une véritable tradition de « vendeurs de terrains », rompus dans des pratiques de vente abusive et de spéculation sur la terre, qui aggravent le malaise foncier. La terre est ici, surtout dans les grandes métropoles telles que Yaoundé et Douala, un bien marchand plus que prisé²⁰⁷. En cela, elle attire des entrepreneurs fonciers parmi les plus véreux qui, conscients de ce que la valeur immobilière connaît une croissance exponentielle, se prêtent à des pratiques spéculatives ou de prêt par prévoyance des variations attendues de la valeur du terrain.

3.2. Les conflits agropastoraux

Les conflits agropastoraux traduisent les différends nés au croisement inopiné de ces deux secteurs d'activités (agriculture et élevage), pourtant parfois interdépendants. Agriculture et élevage sont deux secteurs complémentaires dont la mise en commun constitue selon Etienne

²⁰⁴ Dong Mognol, « communautés apparentées et conflits au Cameroun : le cas des Bitang et Bassala dans le Mbam, de l'époque précoloniale à 1997 », pp.75-94.

²⁰⁵ Voir Annexe 2 : Litige foncier entre les villages Boungoungoulouk et Ndougoungoung.

²⁰⁶ Dong Mognol, « Migrations internes et problèmes fonciers... », p.3.

²⁰⁷ M. Moupou, « La sécurisation foncière sur les fronts pionniers au Cameroun », in, F. Nkankeu et C. Bryant, (dir.), *Regard multidisciplinaires sur les conflits fonciers et leurs impacts socio-économico-politiques au Cameroun*, Montréal (Québec), Laboratoire de Développement durable et dynamique territoriale, Département de Géographie, Université de Montréal, 2010, p.67.

Landais et Philippe Lhoste : la clé du développement²⁰⁸. Certaines écoles de pensées à l'image des *mixed-farming* entrevues par Curasson au sein de la *Revue d'Élevage et de Médecine vétérinaire des Pays tropicaux*, considèrent d'ailleurs l'élevage comme un secteur de l'agriculture, pratiquée à une certaine échelle. Pourtant, l'on observe dans de nombreuses sociétés à travers le monde ; notamment en Afrique et plus précisément au Cameroun, non seulement une division nette entre élevage et agriculture, mais aussi et surtout une recrudescence des conflits agropastoraux, qui viennent attester davantage l'idée d'une nécessité de distanciation entre ces deux secteurs d'activités.

Cette contradiction éleveurs-agriculteurs n'est certes pas récente, mais semble gagner en ampleur du fait principalement des changements climatiques, de l'amenuisement des ressources disponibles et leur quête qui amène donc éleveurs et agriculteurs à se « surprendre » sur les mêmes espaces. Le conflit n'est pas tant lié à une agressivité congénitale à chacun de ces secteurs d'activité, supposant dès lors une certaine animosité propre à leurs acteurs. Le conflit agropastoral est lié à l'incompatibilité de ces activités, surtout lorsqu'elles sont pratiquées en dehors des canons visant à limiter les impacts négatifs qu'elles peuvent avoir l'une sur l'autre. Il naît le plus souvent à la suite du passage de troupeau d'éleveurs transhumants dans un champ cultivé ; et la dévastation des cultures qui y sont pratiquées.

La réalité des conflits agropastoraux est très disparate au Cameroun. Alors qu'ils s'expriment de façon massive dans les régions septentrionales du pays ; où doivent cohabiter dans des conditions climatiques de plus en plus difficiles éleveurs transhumants et agriculteurs, la partie sud est relativement épargnée, bien que l'on puisse y répertorier des cas récurrents de fronde, comme à Bokito dans le département du Mbam et Inoubou, où l'on enregistre à partir de 2013 une forte augmentation des conflits agropastoraux, du fait de l'installation dans cette localité des campements de plus en plus nombreux d'éleveurs mbororo, en quête des conditions sécuritaires et climatiques favorables à leur activité. Il faut noter cependant que la réalité des conflits agropastoraux est ancienne dans cette localité. En 2007 par exemple, l'on y a enregistré une altercation entre éleveurs Bororos et les agriculteurs locaux, suite à la destruction des cultures par le bétail des éleveurs²⁰⁹. C'est aussi le cas du nord-ouest, où une enquête de VOA-

²⁰⁸ E. Landais et P. Lhoste, « L'association agriculture-élevage en Afrique intertropicale : un mythe techniciste confronté aux réalités du terrain », *Cahier des Sciences Humaines*, n°26, vol.1-2, 1990, pp.217-235.

²⁰⁹ Archives Préfectorales de Bafia (APB), « Procès-verbal de la réunion de sécurité du 19 décembre 2007 ».

Afrique a estimé que près de 52 villages ont jusqu'en 2019 été le théâtre des faits de conflits agropastoraux²¹⁰.

Photo n°2: Élevage transhumant



Source : Photo prise par Ousmane Gnigni Mfaya, Dang-Ngaoundéré le 2 mai 2021.

À mesure que l'on remonte vers le nord (géographique) du pays, la récurrence des conflits agropastoraux est plus prononcée. L'arrondissement de Bankim dans le département du Mayo-Banyo, région de l'Adamaoua est un exemple parmi tant d'autres, où des villages au sein desquels cohabitent agriculteurs et éleveurs, offrent à escient une abondante matière d'analyse sur la réalité toujours permanente des conflits agropastoraux.

Dans les villages tels que Bandam, Nyamboya, Somié, Songkolong..., la fronde entre agriculteurs et éleveurs est permanente, malgré les réels efforts de mitigation consentis autant par les autorités administratives et traditionnelles, que par des acteurs indépendants nationaux (société civile) et internationaux (ONG)²¹¹. La réalité des conflits agropastoraux est d'autant plus préoccupante qu'à l'ombre de ceux-ci, se nouent des rancœurs et des haines ethniques qui se traduisent dans les faits par une fracture identitaire, traduite par une identification actancielle construite sur la base de l'appartenance tribale. Ainsi, de l'opposition entre éleveurs et agriculteurs, l'on aboutit à une fronde entre autochtones et allogènes, surtout dans les zones où les éleveurs sont majoritairement nomades, comme à Bankim. Ici, Mambila, Tikar, Kwandja..., principalement agriculteurs, se considèrent comme autochtones ; tandis que les Peuls, éleveurs au mode de vie majoritairement nomade, tendant toutefois fortement à se sédentariser à la

²¹⁰ E.J. Ntaop, « Problème dans le règlement des conflits agro-pastoraux au Cameroun », *VOA-Afrique*, 31 juillet 2019, en ligne, consulté le 21 août 2021 à 00h09min.

²¹¹ M. Nginin Noumou, « Les conflits agropastoraux dans le Mayo-Banyo : Cas de l'Arrondissement de Bankim de 1944 à 2016 », Mémoire de DIPESS II en Histoire, Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, Université de Yaoundé 1, 2018.

faveur de la découverte des fonds de pâturages plus durables. Les conditions de cohabitation sont souvent pourtant négociées, et l'on aboutit à la délimitation des zones de pâturage, maintenus loin des basins agricoles. Cependant, avec l'amenuisement des ressources et la ténacité des habitudes de transhumances si caractéristiques des élevages bovins subsahariens, ces lignes de démarcation sont souvent franchies et des champs entiers dévastés par des centaines de bêtes voraces. En représailles, les agriculteurs initient souvent d'abattre à coup de machette le bétail en divagation, ou en empoisonnant grâce à de puissants pesticides les eaux de breuvages et les herbes à brouter.

Photo n°3 : Bovin abattu par un agriculteur



Source : M., Ngninin Noumou, « Les conflits agropastoraux dans le Mayo-Banyo : Cas de l'Arrondissement de Bankim de 1944 à 2016 », Mémoire de DIPESS II en Histoire, École Normale Supérieure de Yaoundé, Université de Yaoundé 1, 2018, p.56.

Dans la majorité des cas de conflits agropastoraux, les mis en cause sont les éleveurs transhumants, qui font pâturage sur les espaces agricoles, détruisant de fait les cultures²¹². Cependant, il est juste de remarquer que la croissance démographique et l'augmentation de l'activité agricole autant en termes d'acteurs qu'en termes de superficies cultivées constituent des éléments de pression exercée sur les terrains de pâturage, qui provoquent un bouleversement des équilibres. Bien sûr qu'il faut y ajouter les descentes massives des éleveurs transhumants des zones sèches vers celles plus humides ; la conversion des terres de pâturage (enrichis par les différentes excréments libérées par le bétail sur son passage) en terre cultivable ; l'expansion de l'agriculture irriguée le long des points d'eau qui limite les possibilités de breuvage pour les bêtes ; ainsi que les nouvelles formes de mobilité des troupeaux, qui doivent s'adapter au stress climatique²¹³. Mais la mise en accusation récurrente des éleveurs, non pas qu'elle soit à négliger, ne constitue cependant pas à elle seule le tout-facteur des conflits agropastoraux. À

²¹² Yerima Bouba Alioum, 60 ans environ, Lamido de Maroua, Maroua le 20 avril 2021.

²¹³ N. Kossouma Liba'a, Rapport final de l'Etude sur les conflits agro-pastoraux dans les régions camerounaise du nord, Adamaoua et Est, août 2016, pp.12-13.

Garoua, le témoignage de monsieur Raphael Mimbang nous renseigne sur des pratiques de négligence expressément consenties de la part des agriculteurs, dans le but de ponctionner des sommes d'argent aux éleveurs, sur le motif des dommages et intérêts à verser suite à la destruction des cultures par le bétail²¹⁴. En effet, les autorités administratives, de concert avec divers autres acteurs, ont mis sur pied des systèmes de mitigation et de prévention des conflits agropastoraux qui vont de la délimitation des zones dédiées à chacune des deux activités, à la construction des enclos tout autour des exploitations agricoles.

Photo n°4: Enclos construit en vue d'empêcher le bétail d'entrer dans une exploitation agricole



Source : Photo prise par nous, Dang-Ngaoundéré, 26 avril 2021

Certains agriculteurs de l'avis de Raphael Mimbang se déclinent volontairement de ces méthodes, et profitent du passage du bétail dans leur exploitation agricole pour exiger aux éleveurs de fortes sommes d'argent, en guise de dommages et intérêts. Bien plus, l'afflux massif des réfugiés parmi lesquels l'on retrouve des agriculteurs et éleveurs, contribue à déstabiliser l'équilibre des zones d'accueil, comme nous l'avons d'ailleurs relevé précédemment. Sur les conflits agropastoraux en particulier, il y a lieu de noter d'une part que l'instabilité en RCA, au Tchad et au Nigéria, a occasionné l'arrivée au Cameroun, notamment dans les régions de l'extrême-nord ; du nord ; de l'Adamaoua et de l'est particulièrement, de nombreux réfugiés qui viennent accentuer les tensions palpables entre les acteurs de ces deux secteurs d'activités. D'autre part, l'insécurité induite par BH et l'instabilité dans les régions dites anglophones du

²¹⁴ Mimbang Mimbang R., 45 ans environ, Chef de la Division des affaires administratives et juridique, Services du gouverneur, Région du Nord, Garoua, le 22 avril 2021.

Cameroun, a occasionné de grands mouvements internes, portant la question des conflits agropastoraux dans des localités où elle était longtemps restée absente, ou alors qu'elle s'y exprimait à un degré relativement négligeable.

Ainsi, Natali Kossoumna Liba'a a pu estimer qu'avant la crise centrafricaine de la dernière décennie, les conflits opposant les transhumants aux populations locales (majoritairement agricultrices) étaient moins récurrents ; et les agriculteurs vivaient en relative harmonie avec les éleveurs centrafricains ; qui flânaient d'un bout à l'autre de la frontière camerouno-centrafricaine, à la recherche de verts pâturages²¹⁵. Or, la crise en RCA a provoqué l'éclatement des couloirs traditionnels et la modification des itinéraires de transhumance ; autant que la dissémination dans toute la région des armes de guerre, occasionnant une amplification du phénomène de grand banditisme (coupeurs de routes). Si bien que depuis 2008, la violence a pris des proportions alarmantes et entraîné l'exode vers le Cameroun de nombreux Centrafricains, dont une part considérable est amassée dans les camps de déplacés à l'Est et au Nord-Cameroun²¹⁶. Ce sont donc près de 50 000 éleveurs mbororo centrafricains qui ont inondé l'espace camerounais, principalement dans les régions septentrionales et à l'est du pays²¹⁷. Ajouté à la part nigériane et tchadienne d'éleveurs ou d'agriculteurs réfugiés qui se chiffre également à hauteur des milliers d'acteurs, il advient donc une saturation de l'espace qui vérifie bien l'idée du monde plein et de l'espace rempli que nous envisagions précédemment, comme élément accélérant la dégradation du climat social, eu égard à l'anarchie et à la rude compétition pour l'accès aux ressources que cette situation induit.

3.3. Les autres formes intercommunautaires de violences

Ce sont principalement les conflits dits ethniques, mais dont les facteurs se fondent dans des revendications sociopolitiques et économiques. Ces formes intercommunautaires de violences peuvent donc être fondées sur des questions foncières et d'autres catégories de ressources, ou s'attacher à la redéfinition des rapports de force politique et économique, construits à travers l'histoire. Leur ampleur parfois très locale, participe du peu d'intérêt qu'on leur accorde au niveau national. Pourtant, leur récurrence autant que leur gravité que Dong

²¹⁵ Kossoumna Liba'a, « Rapport final de l'Etude sur les conflits agro-pastoraux dans les régions camerounaise du nord, Adamaoua et Est », août 2016, p.13.

²¹⁶ *Ibid.*, p.13.

²¹⁷ *Ibid.*

Mougnol a pu mesurer dans le Mbam²¹⁸ ; Zacharie Saha à l'Ouest²¹⁹ ; Saïbou Issa²²⁰ et Antoine Socpa²²¹ dans le nord (géographique), etc., mettent en évidence leur impact sur le pourrissement de la cohésion ethno tribale au Cameroun.

Depuis quelques années, à la faveur d'une véritable redécouverte des solidarités villageoises exprimées sur l'espace public par des formes nombreuses de revendications ethnorégionales, le climat social au Cameroun est marqué par des affrontements idéologiques et des replis identitaires, qui mettent à rude épreuve le sempiternel et dantesque chantier de construction nationale. Chacun y va de ses amours et mis à part les sujets desquels le désaccord est en soit même un consensus à l'image du problème anglophone et de la secte islamiste BH, chaque groupe tend à s'ériger en un problème de plus, que se doit de prendre en compte l'infrastructure nationale. Au détour de la surenchère qui se donne alors libre cours, ont émergé les problèmes : Bamiléké, Beti, Bassa, Sawa, les « oubliés de l'Est », etc. Chaque communauté linguistique ou ethnoculturelle pose en préalable sa marginalité, pour revendiquer un meilleur traitement dans la (re) distribution des ressources économiques et publiques. Dans les médias et dans la presse écrite, les défenseurs du modèle d'État républicain laissent entendre que de tels problèmes relèvent du « primitivisme », au sens que ce modèle voudrait ramener le pays à des réflexes grégaires propres aux sociétés tribales. Puisque l'État républicain ne reconnaît que le citoyen individuel avec ses droits et ses devoirs, sa régulation institutionnelle doit englober tous les groupes. Force est donc de revenir à la loi, face à ceux qui tentent de se dérober à son emprise en agitant le drapeau des particularismes ethnoculturels²²².

Il s'en suit donc à l'échelle nationale un malaise identitaire qu'il convient ici d'éclater pour mieux le saisir dans ses expressions ainsi atomisées. Tout d'abord, précisons que les conflits identitaires consistent en l'usage des identités d'exclusions comme élément de mobilisation. L'identité peut faire référence à l'ethnicité, aux affiliations religieuses, à l'identification dans l'espace, à la race, etc. Ces gradients de l'identité d'exclusion participent à la mise en place des loyautés identitaires, qui sont renforcées par des réclamations socio-

²¹⁸ Dong Mougnol, « Migrations internes et conflits fonciers... », Voir aussi Migrations internes-conflits interethniques et construction des républiques ethniques au Cameroun (Approche historique)».

²¹⁹ Saha, « Gestion des conflits et culture de la paix... ».

²²⁰ I. Saïbou, « Conflits et problèmes de sécurité aux abords sud du Lac Tchad (XVIe-XXe siècles) : dimension historique », Thèse de Doctorat PhD en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2001, voir aussi « Arithmétique ethnique et compétition politique entre Kotoko et Arabes Choa dans le contexte de l'ouverture démocratique au Cameroun », *Afrika Spectrum*, n°40, vol.2, 2005, pp.197-220.

²²¹ A. Socpa, « L'hégémonie ethnique cyclique au nord Cameroun », *Afrique et Développement*, vol. XXIV, n°1&2, 1999, pp.57-81.

²²² S.G. Balla Ndegue, « Dynamiques foncières, ethnocratie et défi de l'intégration ethnoculturelle au Cameroun. », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 43, n°1, 2019, pp. 211-231.

économiques, culturelles et politiques, contribuant autant à la formation des stéréotypes qu'à la déshumanisation des autres groupes.

Au Cameroun, tout au bas des composantes sociopolitiques, se retrouvent les groupements villageois qui de par leur proximité : géographique ou politique, se livrent des « batailles » qui ont pour enjeux l'accès et/ou le contrôle des ressources immédiates ; et d'un point de vue politique, l'accès à des postes dits « stratégiques », dans un contexte où la compétition politico administrative reste fortement adossée sur le principe d'équilibre régional. D'une part, c'est un cours d'eau ; une bande de terre ; une forêt ; un champ à cultiver.../, qui deviennent des motifs de conflits entre les villages. D'autre part, c'est un poste ministériel ; une nomination préfectorale ; un macaron à une quelconque assemblée ; une admission à telle ou telle autre « grande école » nationale.../, qui tisse les rancunes et préside à l'animosité intergroupe. De manière générale, cette conflictualisation traduit une récupération des désamours entre des entrepreneurs sociopolitiques, dont la notoriété finit par faire vibrer la fibre ethnique au point d'alerter de manière quasi pavlovienne, des communautés ethniques entières. C'est dire en d'autres termes que les groupes entrent en conflit, non pas forcément à cause d'une haine viscérale entre eux ; ou du problème identifié dans l'immédiat qui les oppose, mais très souvent à cause d'autres facteurs latents et profonds, parfois même des dynamiques historiques, qui les divisent. Cheikh Anta Diop note à ce propos qu' « au cours de l'histoire, lorsque deux groupes humains se disputent un espace vital, la plus petite différence ethnique peut prendre un relief particulier, servant momentanément de prétexte pour un clivage social et politique »²²³.

Des cas de conflits interethniques abondent le long de notre histoire, et d'imminents travaux en ont déjà fait de profondes analyses. Relevons du reste en guise d'exemples, les violents affrontements ayant opposé les villages Soulfa (Arabes choa) et Biamo (Kotokos) dans le département du Logone et Chari entre 1993 et 1994²²⁴, les violences les Nyokon, Bamiléké, Banen... à Makenene²²⁵, Eton et Manguissa dans la Lékié²²⁶, pour ne citer que ceux-là.

Au niveau régional, se construisent également des représentations identitaires sur fond des luttes internes, suivant une logique ethniciste qui se rapporte bien au schéma esquissé ci-

²²³ C.A. Diop, *Civilisation ou barbarie, une anthropologie sans complaisance*, Paris, Présence africaine, 1958, p.158.

²²⁴ Voir annexe 6 : AMINAT, F-300.028/98, « Rapport sur les incidents entre les villages de Soulfa et Biamo dans l'extrême-nord 1993-1994 », pp.1-5.

²²⁵ Dong Mognol, « Migrations internes... », p.9.

²²⁶ J.G. Elong, « Éton et Manguissa, de la Lékié au Mbam-et-Kim : jeux et enjeux fonciers (Centre-Cameroun) », *Les Cahiers d'Outre-Mer (Revue de Géographie de Bordeaux)*, n°226-227, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2004, pp.289 -312.

haut. Alors que le renouveau faisait promesse d'une communautarisation libérale et apaisée, en rupture avec les systèmes autoritaires de répression qui ont émaillés les premières décennies indépendances du Cameroun, celui-ci s'est vu entraîné dans la spirale répressive à la faveur d'une désignation ethnorégionale des « ennemis de l'intérieur », que ce soit à la suite du push d'avril 1984, qu'à l'occasion des bouleversement de l'entame 1990. Nordiste, Bamiléké, Anglophone... sont autant d'étiquettes identitaires qui ont longtemps sonné et qui continuent de nos jours encore à sonner comme des accusations. L'on assiste donc à la production contextuelle d'une rhétorique opposant les bons des mauvais citoyens. Ainsi, autrefois accusés d'avoir initié le push manqué d'avril 1984, les « Nordistes » sont aujourd'hui (re) mis en accusation ; cette fois de complicité avec la secte islamiste BH, dans le but de déstabiliser le pays²²⁷. Le groupe supposé Bédi auquel l'on joint volontairement les composantes Sawa, est accusé de s'accaparer de tous les arcanes du pouvoir²²⁸. Les bamilékés pour leur part sont pointés du doigt pour leur supposée ambition hégémonique, tandis que les « anglophones » ont du mal à se défaire du spectre sécessionniste, sur fond de sempiternelles revendications construites autour d'une « supposée » marginalisation, et d'une volonté exprimée de renégocier la forme de l'infrastructure statonationale. Le pays est donc ainsi divisé : les discours publics au détour des mots alimentent ces scissions ; les institutions clanicisées ; les pratiques politiques clientélistes et chauvinistes ; le tribalisme d'État, déguisé en un système déséquilibré et en mal de lui-même, qui se dit pourtant d'équilibre régional ; et plusieurs autres réalités encore, sont là pour en rendre compte. Ainsi, nous serions donc selon Yondo Black, « assis sur une véritable poudrière, parce qu'un régime à l'agonie emploie le temps qu'il lui reste à aggraver nos blessures les plus profondes »²²⁹.

Il y a cependant des nuances qu'il convient de relever. Dans de nombreuses sociétés africaines, les liens sociaux parmi les plus dominants restent l'identité ethnique et régionale²³⁰, comme nous le précisions ci-haut dans le cas du Cameroun. Toutefois, du fait des pratiques politiques, des allégeances et alliances construites par des entrepreneurs sociopolitiques, l'on

²²⁷ M-E. Pommerolle, « Les violences dans l'Extrême-nord du Cameroun : le complot comme outil d'interprétation et de luttes politiques », *Politique africaine*, n°138, vol.2, 2015, pp.163-177.

²²⁸ J-B. Onana, « Bamiléké vs Cameroun ? », *Outre-Terre*, n°11, vol.2, 2005, pp.337-344 ; voir aussi J., Tchinda Kenfo, « Le Cameroun face aux nationalismes régionaux : une autopsie du malaise anglophone », *Conseil québécois d'études géopolitiques (CQEG)*, vol.3, n°4, 2017, en ligne, consulté le 29 décembre 2021 à 5h04min.

²²⁹ Yondo Black, 82 ans, Avocat au barreau du Cameroun, propos recueillis par C., Juompan-Yakam, « Cameroun : les vérités de Yondo Black, infatigable opposant à Paul Biya », *Jeune Afrique*, Serie politique, 18 juin 2020, en ligne, consulté le 28 août 2021 à 8h48 minutes.

²³⁰ G. Erdmann, « Party research: western European bias and the "african labyrinth" », *Démocratization*, vol.11, n°3, 2004, pp.70-72.

peut distinguer ce que Sjørgen a désigné comme des systèmes de « loyautés concurrentes »²³¹, suivant des critères ethno-identitaires ; religieux ; politiques ; économiques et de diverses autres natures. Ce sont ces loyautés concurrentes qui maintiennent l'équilibre à l'échelle nationale, en neutralisant les désamours et contradictions pourtant multiples à l'intérieur des strates sociales disparates. Le génocide rwandais par exemple, a eu l'ampleur qu'on lui connaît du fait de l'expression réduite de ce système de loyautés concurrentes, dans un contexte où les loyautés ethniques étaient croisées et non contradictoires aux loyautés politiques. Par contre, dans certains États comme le Cameroun, les loyautés politiques et économiques neutralisent les loyautés ethniques, en les empêchant de s'exprimer de manière radicale et violente à l'échelle nationale ; bien qu'à une échelle subnationale (clanique et régionale), la tendance soit plutôt à l'inverse.

C'est dire autrement que les multiples loyautés ethniques produisent au moins autant de citoyennetés ethniques, qui s'expriment de manière très locale -fort heureusement- dans le fonctionnement des multiples communautés suivant une base indigène où triomphent tribalisme, rejet et repli identitaire. Cependant, il existe bien une citoyenneté civique (camerounaise) adossée sur une idée pancamerounaise exprimée à l'échelle nationale, qui tient majoritairement des loyautés politiques, économiques et sociales. Ainsi, tandis que les luttes pour l'accès aux ressources tendent à faire valoir des bannières ethniques substantives et closes, des acteurs sociaux et politiques négocient en permanence diverses identités qui peuvent être : sociales quand elles sont associées au métissage, aux mariages, aux échanges économiques et aux migrations internes²³² ; et politiques quand elles sont associées au clientélisme, à la cooptation, au vote ethnique, aux motions de soutien, etc.

4. Des formes inquiétantes d'insécurité : les nouveaux barbarismes

Rappelons d'emblée pour lever toute équivoque, que les conflits produisent l'insécurité et dans l'absolue, toute situation d'insécurité, toute menace (supposée ou réelle) en ce qu'elle induit forcément une riposte, est donc finalement conflit. Par conséquent, l'insécurité est un registre des conflits. Elle est l'un des multiples langages au travers duquel la haute variabilité des conflits peut se dire. Au Cameroun, la situation sécuritaire est certes mise à rude épreuve par les formes de conflits étudiées précédemment. Toutefois, il importe de nous appesantir sur

²³¹ A. Sjørgen, « Territorialising Identity, Authority and Conflict in Africa: An introduction », *Journal of Contemporary African Studies*, vol.33, n°2, 2015, (pp.163-170), p.165.

²³² F. Nyamnjoh, « Racism, ethnicity and the media in Africa: reflections inspired by studies of xenophobia in Cameroon and South Africa », *Africa Spectrum*, vol.45, n°1, 2010, pp.57-93, en ligne, consulté le 13 décembre 2020 à 07h 18 min.

des menaces strictement internes, quelques fois de faible intensité et donc très souvent négligées, mais qui finissent -toujours- par s'étendre sur des proportions insoutenables, lorsqu'elles ne sont pas neutralisées à temps. Ce sont majoritairement des formes de barbarismes à l'image de la criminalité urbaine ; des trafics en tout genre ; et de la contrebande.

4.1. La criminalité urbaine : principal effet du lumpenprolétariat

Depuis la seconde décennie indépendances jusqu'à au moins l'entame du XXI^e siècle, la situation globale du Cameroun a été présentée comme stable, principalement du fait de l'absence d'une menace d'envergure, susceptible d'ébranler, ou du moins, de remettre en cause l'équilibre sécuritaire à l'échelle nationale. Cela ne veut cependant pas dire que le pays n'a pas durant ce laps de temps, dû faire face à de réels défis sécuritaires. Le phénomène des coupeurs de route étudié précédemment et dont la généalogie remonte à au moins l'entame des années 80, rend bien compte de ce que la quiétude au Cameroun, s'est construite le temps du « havre de paix », au détour de réelles menaces.

Parmi ces menaces, la criminalité urbaine, principalement liée au banditisme, a souvent transformé les jours comme les nuits (surtout) des bonnes gens, en de véritables moments d'incertitude ; comme le notait le ministre de l'Administration territoriale dans une correspondance adressée au gouverneur de la province de l'ouest, par laquelle il s'inquiétait de la flambée du banditisme dans la ville de Bafoussam²³³. Comme cette dernière, de nombreuses autres correspondances font état des pics d'insécurité liés au banditisme dans de nombreuses villes et localités du pays. Aussi le 20 novembre 2001, le ministre de l'Administration territoriale recommandait à tous les gouverneurs de « provinces » plus de pugnacité dans la lutte contre le banditisme galopant²³⁴. C'est donc dire qu'en ces temps de « paix » relative, la violence chez nous ne s'est pas exprimée en termes de guerres civiles, de guerre de sécession (pas encore), ou de génocides ; mais, en plus de ses expressions telles que précédemment analysées, elle s'est déguisée en des formes d'irrédentismes survivalistes, disséminées de façon plus ou moins fidèle, partout où s'entassaient les résidus ; déchets et excès si caractéristiques du lumpenprolétariat.

L'expression massive de la pauvreté au Cameroun, notamment à la faveur des brusques changements opérés sous les contraintes économiques imposées par les institutions de Breton Wood vers la fin du XX^e siècle ; et qui se poursuivent selon Mbembe sous la férule du

²³³ Annexe 12, AMINAT, O-300.028/90, Banditisme, Correspondance du Ministre de l'Administration Territoriale au Gouverneur de la Province de l'Ouest, Recrudescence du banditisme dans la ville de Bafoussam, 21 décembre 1990.

²³⁴ Voir annexe 15, AMINAT, C.300.028/04, Correspondance, Recrudescence insécurité villes, novembre 2001.

néolibéralisme, a contribué à la fabrication d'une multitude de « gens sans-parts »²³⁵, dont l'apparition sur la scène publique s'est effectuée sous le mode brutal du banditisme. Ce sont des masses à priori prolétaires, mais dont la particularité et le profond dépaysement qui les caractérise se présente comme un véritable outrage au prolétariat tel qu'il est pensé par Marx, en ce qu'il n'a aucunement conscience de lui-même. De ce qu'en dit Mbembe, ce sont des gens :

Déscolarisés, privés de toute certitude de prendre épouse ou de fonder une famille, ce sont des gens qui n'ont objectivement rien à perdre, qui de surcroît sont peu ou prou structurellement à l'abandon, condition de laquelle ils ne peuvent souvent échapper que par la migration, la criminalité et toutes sortes d'illégalismes. C'est une classe de « superflus » dont l'État (là où il existe), voire le marché lui-même, ne sait que faire ; des gens que l'on ne peut guère vendre en esclavage comme aux débuts du capitalisme moderne, ni réduire aux travaux forcés comme à l'époque coloniale et sous l'apartheid, ou encore entreposer dans des institutions pénitentiaires comme aux États-Unis. Du point de vue du capitalisme tel qu'il fonctionne dans ces régions du monde, ils constituent de la viande humaine ployant sous la loi du gaspillage, de la violence et de la maladie, livrée à l'évangélisme nord-américain, aux croisés de l'islam et à toutes sortes de phénomènes de sorcellerie et d'illumination²³⁶.

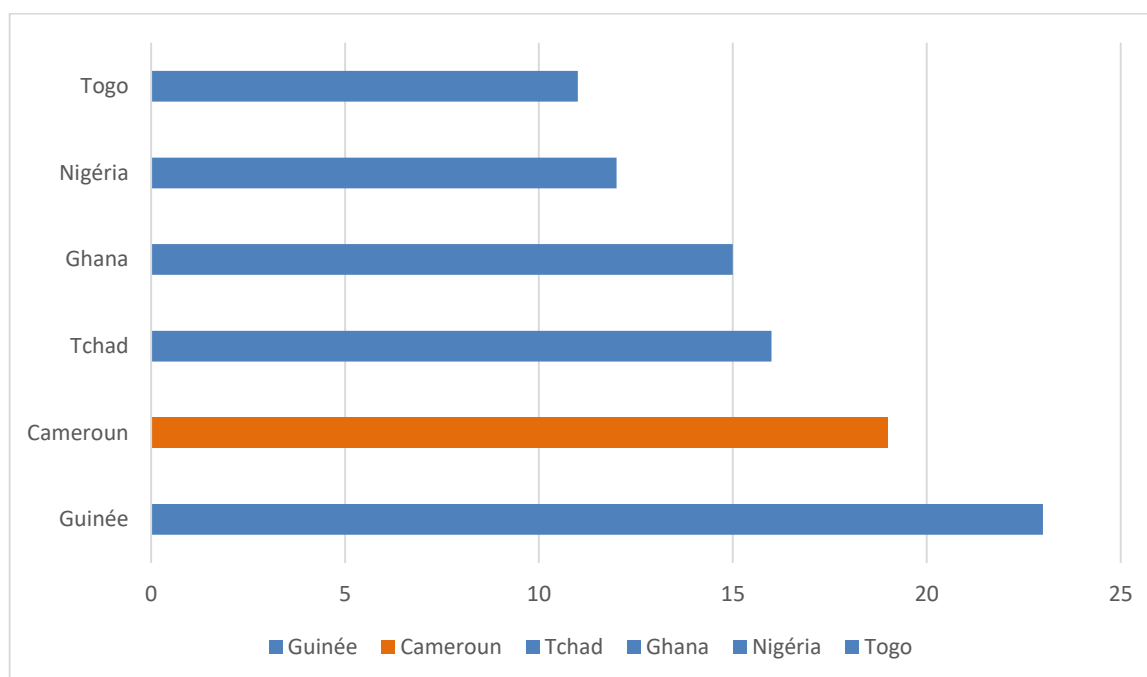
Ce sont donc des bandits qui raquettes et pillent, tuent et maltraitent pour avoir le droit d'exister, en le niant parfois aux autres. Les villes principalement, sans pour autant dire que les campagnes soient épargnées, constituent toutefois leur terrain de chasse principal. Ici, la criminalité a atteint des sommets ; si bien qu'en termes de sécurité publique, le Cameroun présentait jusqu'à au moins 2010 un niveau d'insécurité physique très élevé, comparé à d'autres États africains subsahariens parmi les plus mis en cause. Dans les principales « métropoles » comme Yaoundé par exemple, l'insécurité a colonisé des espaces entiers, acquis et reconnus dans la tradition populaire comme des sanctuaires abandonnés aux malfrats. L'exemple de l'immeuble dit « de la mort »²³⁷ en plein cœur de la cité capitale est très illustrateur de ce propos. Ainsi, en 2008, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pouvait-il s'alarmer sur la flambée du taux d'homicide demeuré très important au Cameroun depuis plusieurs décennies²³⁸.

²³⁵ Mbembe, *Sortir de la grande nuit...*, p.23.

²³⁶ *Ibid.*, pp.23-24.

²³⁷ Il s'agit d'un bâtiment construit au lieu-dit « poste centrale » à Yaoundé sur environ 30 000m², dont le chantier a été entamé depuis 1980 et qui devait accueillir plusieurs services publics ; mais dont le chantier, réalisé à hauteur de 80% à peine, a été abandonné pour des raisons nébuleuses ; devenant le sanctuaire des bandits et malfrats de la cité capitale, dont la présence permanente autour dudit bâtiment lui valut le nom « d'immeuble de la mort ».

²³⁸ Bureau International du Travail (BIT), *Evaluation de l'environnement des affaires au Cameroun*, Yaoundé, Organisation Internationale du Travail (OIT), Première édition, 2013, p.93.

Graphique n°3: Taux d'homicide comparé du Cameroun avec certains africains en 2008

Source : Bureau international du Travail (BIT), *Évaluation de l'environnement des affaires au Cameroun*, Yaoundé, Organisation internationale du Travail (OIT), Première édition, 2013, p.93.

Suivant cette illustration, le Cameroun se présente comme un pays à risque en 2008, que le rapport de l'OIT n'hésite pas à présenter comme d'une insécurité physique grave, surtout dans les grandes métropoles²³⁹. De manière diachronique, le Cameroun a connu depuis le début du XXI^e siècle un taux d'homicide variable comme on peut le voir dans les illustrations suivantes :

Tableau n°7: Évolution du taux d'homicide volontaire au Cameroun entre 2000 et 2017

Année considérée	Taux d'homicide volontaire pour 100 000 Habitants
2017	1,4
2016	1,2
2015	1,2
2014	0,9
2012	4,1
2011	4,0
2010	4,9
2009	6,5
2008	4,0
2003	6,0
2002	6,3
2001	4,7

²³⁹ *Ibid.*, p.93.

Graphique n°4: Évolution du taux d'homicide au Cameroun de 2001 à 2017

Source : Atlas mondial de données, Statistiques criminelles, en ligne, url : <https://knoema.fr/atlas/Cameroun/Taux-dhomicides>, consulté le 24 août 2021 à 11h36min.

La variabilité du taux d'homicide observée dans ces illustrations (tableau 7 et graphique 4) tient principalement des efforts consentis par les pouvoirs publics, dans le but de maîtriser le processus sécuritaire au Cameroun. Les années 2001 à 2012 sont parmi les plus criminelles au Cameroun suivant le précédent tableau. C'est durant ces années que l'on a enregistré les émeutes de la faim de 2008, qui ont été la manifestation tangible d'un malaise social dont la part de responsabilité dans la criminalité ambiante au sein des sociétés africaines en général n'est que trop grande. Bien que l'on enregistre à partir de 2014 notamment, des taux d'homicide très bas, la situation sécuritaire de nos villes n'est pour autant pas assainie. Durant la dernière décennie en effet, des formes très curieuses de banditisme ont émergé de la pénombre pour s'assumer en toute chose. C'est le cas par exemple du phénomène dit des « microbes » qui travaille la ville de Douala ces dernières années. Principalement lié à la pauvreté ; au désœuvrement des jeunes ; à la dépravation des mœurs ; et à toutes les dérives qui se cristallisent dans la délinquance juvénile, les microbes rendent compte de la décadence multiniveaux du système social camerounais depuis quelques décennies. Des hordes de brigands, en proie au délire psychotique de toutes les sortes de substances illicites et aphrodisiaques dont la jeunesse actuelle est particulièrement friande dans une grande proportion, sèment la terreur le long des rues, massacrant à la machette ; au gourdin ; au poignard ; à la force de leurs bras, des malheureux qui commettent l'outrage de se trouver sur leur passage.

4.2. Trafic et contrebande

Le trafic comme la contrebande traduisent des pratiques clandestines ; immorales ; et illicites, d'échange ; de commerce ; ou de transport. Ce sont des dynamiques qui se mettent en

place à la faveur des failles sécuritaires, notamment dans un contexte où les États peinent à maîtriser leurs processus frontalier et sécuritaire²⁴⁰. À l'échelle africaine, Roger Botte fait la remarque suivant laquelle depuis au moins la fin de la guerre froide, l'on assiste à une telle généralisation macroéconomique des phénomènes de l'illicite et du délictueux que se trouve confortée l'hypothèse d'une mutation économique majeure, traduisant de fait l'ouverture d'une nouvelle séquence historique. Cette mutation, foncièrement indifférente au droit et considérablement accélérée par le processus de libéralisation des marchés mondiaux, s'opère à partir de : une juxtaposition des activités licites et illicites ; une exploitation débridée de toutes les ressources, y compris la production illégale de richesses recyclées au Nord ; un boom de la culture du cannabis comme mode banal de production économique ; une explosion du blanchiment de l'argent sale et son recyclage selon des procédures et dans des places africaines ; un trafic ou une traite sur une grande échelle d'êtres humains ; et enfin, la montée en puissance d'entrepreneurs compétitifs, inventifs et efficaces dans le domaine délictueux²⁴¹. Cette explosion de l'illicite en Afrique serait une réponse à la position marginale du continent noir dans les échanges mondiaux ; et contribuerait à sa meilleure insertion dans les flux et les réseaux de la mondialisation²⁴².

Mise à part la facture économique qui peut même se prêter à une analyse romancée du trafic et de la contrebande, en ce qu'ils seraient la réponse des Afriques marginales aux injustices du commerce international, il y a lieu de relever que ces pratiques constituent de réelles menaces sécuritaires ; en ce qu'ils sont les principaux moyens par lesquels circulent les matériaux qui alimentent les guerres à travers le continent. C'est par le trafic de drogue ; d'armes ; d'êtres humains ; d'or ; de diamants ; et de diverses autres richesses, que les rébellions sont financées et que les groupes armés qui pullulent partout sur le continent arrivent à se maintenir²⁴³. La mauvaise gouvernance tant politique qu'économique joue un rôle central dans la pérennisation des trafics qui participent aussi à enrichir les élites, qui en viennent donc à cultiver volontairement le désordre et à multiplier les « espaces d'impunité »²⁴⁴. Si bien que dans certains cas, ce sont même les États qui tirent d'importantes ressources du trafic illicite (l'est-il encore dans ce cas ?), que ces ressources soient prélevées officiellement ou officieusement²⁴⁵.

²⁴⁰ J. Henrotin, *Les fondements de la stratégie navale au XXI^e siècle*, Paris, Economica, 2011, p.418.

²⁴¹ R. Botte, « Economies trafiquantes et mondialisation. La voie africaine vers le « développement » ?, *Politique africaine*, n°88, Paris, Karthala, 2002, (pp.131-150), p.131.

²⁴² *Ibid.*, p.149.

²⁴³ A. Labrousse, *Géopolitique des drogues*, Paris, PUF, 2004, p.5.

²⁴⁴ Botte, « Economies trafiquantes et mondialisation... », p.132.

²⁴⁵ P. Lorot et F. Thual, *La géopolitique*, Paris, Montchrestien, 1997, p.94.

Au Cameroun, les circuits et réseaux de trafic et de contrebandes sont nombreux. Ils vont des voies terrestres aux espaces maritimes, où ils rejoignent les activités de pirateries évoquées précédemment. À travers les routes secondaires et même principales, les voies improvisées et les pistes de campagnes circulent d'importantes quantités de drogues ; d'armes ; de minerais et d'autres catégories de richesses, destinées au marché noir. Analysant le phénomène de contrebande le long de la frontière nigériane, Kengne Fodouop a identifié entre autres facteurs favorisant cette pratique : la présence de part et d'autre des frontières des groupes humains ayant des productions économiques complémentaires ; la réglementation douanière extrêmement onéreuse, qui taxe au Cameroun entre 40 et 90% de la valeur déclarée des produits provenant de l'étranger ; les pénuries périodiques de certains biens de base ; l'insuffisance des contrôles douaniers et la complicité de leurs agents, suivant la logique de mauvaise gouvernance évoquée *supra*²⁴⁶. Ainsi, dans la plupart des villes qui longent la frontière nigériane, l'on observe une forte présence des produits en provenance du Nigéria ; et qui se vendent d'ailleurs au grand jour. À Kousserie ; Mora ; Maroua ; Garoua... l'industrie de la distribution des hydrocarbures (stations d'essence, pétrole, gasoil...) est quasiment mise à genoux, du fait d'une inondation du marché pétrolier par le *zouazoua*, terme local désignant le carburant distillé par les industries artisanales, qui abondent les bassins pétroliers du Biafra qui jouxtent les limites camerounaises. La plus grande partie du carburant consommé dans la région de l'Extrême-Nord Cameroun est importée du Nigéria. L'on a d'ailleurs estimé à au moins 67% de la consommation totale septentrionale camerounaise, la part de *zouazoua* acheminée du Nigéria par voie de contrebande²⁴⁷. Des chiffres qui tendent à sous-estimer la quantité de carburant qui entre de manière illicite au Cameroun par le Nigéria.

Photo n°5: Vente de *Zouazoua* en provenance du Nigéria



Source : Cliché de Charles Bidimé Epopa, Garoua, le 22 avril 2021

²⁴⁶ Kengne Fodouop, « La contrebande entre le Cameroun et le Nigéria », *Les cahiers d'Outre-mer*, n°161, 1988, (pp.5-25), pp.7-9.

²⁴⁷ M.B. Funteh, « The Paradox of Cameroon-Nigeria Interactions: Connecting between the edges of opportunity/benefit and quandary », *International Journal of Peace and Development Studies*, vol.6, n°3, 2015.

Ici, le carburant dont le prix à la pompe est fixé à 650 XAF le litre, se vend à moins de la moitié du prix légal (275 XAF) ; et non pas le litre, mais le litre et demi. Par endroit, il se donne à quasiment 200 XAF le même litre et demi. Un contraste qui participe à éloigner les entrepreneurs d'hydrocarbure de ces régions, qui semblent s'alimenter d'elles-mêmes. L'idée n'est pas ici de mettre en évidence le coût économique du fort contraste des prix du carburant tel qu'il est vendu à la pompe et tel qu'il se vend par la contrebande -bien qu'il en appelle à l'analyse-, mais d'insister sur la banalisation de la contrebande du carburant dans une région (géographique) où sévit l'insécurité, et d'envisager la part des groupes terroristes comme BH dans ce trafic. Peut-on dire que le trafic du *zouazoua* entre le Cameroun et le Nigéria, qui se fait au grand jour et à la barbe des autorités qui y développent une volontaire myopie, est insusceptible d'alimenter la nébuleuse BH, dont les circuits de financement semblent échapper à l'analyse ? De ce que l'on connaît desdits circuits, il ressort que le groupe jihadiste a eu recours à la force et à l'intimidation : s'infiltrant dans les sombres couloirs de trafics (médicaments, voitures volées, chanvre indien, Tramadol, armes ou *zouazoua* – pétrole frelaté), et proposant à certains commerçants légalement établis d'y prendre part en échange d'une aide consubstantielle²⁴⁸. BH s'est aussi inséré dans l'économie informelle, en fournissant des prêts aux commerçants, en échange d'une part des bénéfices. Dans les marchés des localités frontalières telles que Amchidé, Fotokol, Makary, Hile-Alifa ; et à Kousseri, BH a taxé les commerçants qu'il n'avait pas préfinancés ou aidés²⁴⁹. La solution serait donc d'interdire toute activité non conventionnelle se rapportant au trafic, telle que la vente de *zouazoua*. Cependant, peut-on envisager l'interdiction de cette pratique qui se vit comme un « mal nécessaire », sans provoquer des remous ; tant ladite activité sert de recours à la masse de jeunes désœuvrés, qui errent et hantent les rues peuplées de nos villes –trop- proches du Nigéria²⁵⁰.

Le Cameroun connaît donc une riche histoire de contrebande, qui met en lumière l'installation des réseaux et circuits mis à profit par les organisations terroristes et criminelles comme BH. La contrebande au Cameroun concerne aussi les armes de guerre. Le 21 février 2014, le Journal *The new Humanitarian* constatait une recrudescence des faits de contrebandes dans la région (administrative) de l'extrême-nord Cameroun²⁵¹. Déjà en septembre 2013, près

²⁴⁸ International Crisis Group, « Extrême-Nord du Cameroun : le casse-tête de la reconstruction en période de conflit », *Briefing Afrique de Crisis Group*, n°133, octobre 2017, p.2.

²⁴⁹ *Ibid.*

²⁵⁰ J. Herrera, « Du fédéral et des koweïtiens : la fraude de l'essence nigériane au Cameroun », *Autrepart*, n°6, 1998, pp.181-202.

²⁵¹ « La contrebande d'armes destinées à BH menace le Cameroun », *The new Humanitarian*, 21 février 2014, en ligne, consulté le 24 août 2021 à 17h 31min.

de 5 400 fusils AK-47 avaient été saisis à Maroua. Au mois de janvier 2014, les forces de sécurité camerounaises appréhendaient un contrebandier qui tentait de faire passer 655 armes à feu au Nigeria. Cyrille Musila, dans une étude menée dans la ville de Kousséri et ses environs, nous renseigne que lors de l'entrée des rebelles à N'Djamena en 2008, plusieurs agents douaniers de Kousséri, sont témoins du transit d'importantes quantités d'armes, en même temps que le flux considérable des personnes qui venaient chercher refuge à Kousséri et plus au Sud, vers Maroua²⁵². Ces armes ont été revendues au Cameroun ; en RCA et au Nigeria, où elles sont utilisées pour alimenter l'insécurité locale. De l'avis des autorités de Kousséri (Procureur de la république et responsable de la prison locale), le département du Logone et Chari en général serait « le plus armé du Cameroun », et Kousséri serait alors la ville la plus incertaine en termes de potentiel de violence et de criminalité²⁵³. Des réseaux mafieux camerounais croisés aux réseaux tchadiens et impliqués dans les trafics d'enfants ; de voitures ; de motocyclettes ; ou de pièces détachées, y contrôlèrent des transactions immobilières et foncières ainsi que quelques produits de contrebande les pays riverains du lac Tchad.

Il en est ainsi dans toutes les régions du pays, frappées certes de manière variable en fonction des facteurs telles que la proximité d'avec les espaces frontaliers ; les ressources dont elles regorgent ; les débouchés disponibles ; de même que diverses autres opportunités, mais qui –toutes- deviennent alors –potentiellement- des réceptacles, ou des voies par lesquelles transitent toutes sortes de produits illicites. Dans son rapport publié en février 2021, l'ONG The Sentry constatait qu'en Afrique centrale et de l'Est, notamment dans les pays comme l'Ouganda ; le Tchad ; le Burundi ; et le Cameroun, l'or de contrebande rapporte chaque année plus de quatre (04) milliards de dollars aux groupes armés et aux réseaux criminels des zones en conflit situées dans les mêmes régions²⁵⁴. La saisie des cargaisons d'or de contrebande est récurrente au Cameroun. Les 18 et 19 mai 2021, 30kg d'or sont saisis à l'aéroport de Yaoundé Nsimalen ; le 09 novembre 2020, *Le messager* fait état d'une cargaison de près de 250 lingots d'or saisis à Yaoundé, pour ne citer que ces exemples-là.

Ainsi, fort de cette nomenclature que l'on se doit de reconnaître modestement non exhaustive, il ressort que le Cameroun a connu depuis les indépendances nombre de conflits qui ont majoritairement « su » être jugulés par l'autorité politique. L'on est donc certes à

²⁵² C. Musila, « Le trafic d'armes légères et de produits de contrebande : carburant, médicaments, véhicules et pièces détachées », *Irenée*, juillet 2012, en ligne, consulté le 24 août 2021 à 19h58min.

²⁵³ *Ibid.*

²⁵⁴ S. Lezhnev, *Le trafic de l'or des zones de conflit. Carte de route vers un commerce responsable pour les entreprises et les gouvernements*, Rapport Bieffing, The SENTRY, février 2021, p.1.

plusieurs lieux de l'idée du havre de paix qui a longtemps caractérisé le discours politique local. Cependant, il y a lieu de relever que la majorité de ces menaces ont une ampleur régionale et presque jamais véritablement nationale, et donc sont insusceptibles d'ébranler dans son entièreté l'ordre sécuritaire national, tel qu'il est fétichisé et muré par des pratiques répressives peu ou prou efficaces. Toutefois, qu'ils soient exagérés ou véritablement réductibles à de simples moments épars d'inquiètes convulsions, les conflits ont eu au Cameroun une facture bien réelle dont il convient à présent de prendre la mesure.

CHAPITRE IV : L'INCIDENCE DES CONFLITS ARMÉS AU CAMEROUN POSTCOLONIAL

D'un point de vue général, la facture des conflits en Afrique oscille entre les extrêmes d'une violence très meurtrière, la permanence et la tendance des conflits à s'installer dans la durée, et finalement, la lourde facture économique qui entrave grandement les initiatives de développement. Ainsi, dans le cas du Cameroun et mis à part les morts par milliers de même que le pouvoir palingénésique des conflits, l'incidence des formes multiples de conflictualités qui travaillent le pays depuis les indépendances est majoritairement saisissable du point de vue du retard développemental multinationnel qu'il accuse. Selon les Nations unies, il existe un lien indubitable entre les conflits et le développement, surtout en Afrique de manière générale²⁵⁵. Tandis que le développement constitue un frein aux conflits, les conflits quant à eux se présentent à la fois comme une manifestation de l'absence de développement (sous-développement), qu'aussi comme un frein pour celui-ci. C'est en ce que le développement résout à *priori* les problèmes de pauvreté ; d'inégalité ; d'injustice ; et de mauvaise gouvernance, qu'il constitue selon les Nations Unies un obstacle pour les conflits²⁵⁶. Or, l'absence de développement qui se vit par l'expression des malaises sus-cités et bien d'autres encore engendre une explosion des conflits. Il y a lieu aussi de relever que dans certains cas, les conflits peuvent, même à des niveaux relativement bas, favoriser des dynamiques constructives, et donc le développement ; tandis que dans d'autres cas, le développement peut produire des conflits, comme nous l'avons d'ailleurs analysé précédemment dans la perspective du devenir monde du capitalisme et du développement inégal.

Nous envisageons saisir dans ce chapitre l'incidence des conflits au Cameroun sous deux principaux aspects. D'une part, il est question d'examiner en quoi les conflits observés tout au long de l'histoire postcoloniale du Cameroun ont été une entrave au développement multidimensionnel du pays ; en saisissant principalement leur incidence du point de vue économique et social. D'autre part, il nous semble aussi important d'analyser la conflictualité au Cameroun comme un élément non négligeable de la dynamique de construction de l'identité nationale, dont le chantier reste encore en friche ; en y posant les conflits comme principal instrument de mesure.

²⁵⁵ Nations Unies, « Pour une liberté plus grande... », p.6.

²⁵⁶ *Ibid.*

1. Les conflits comme une entrave au développement du Cameroun

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) produisait en 2006 un rapport dans lequel il indiquait clairement que l'insécurité liée aux conflits armés constitue l'un des plus grands obstacles du développement sur le continent noir ; en ce qu'elle s'y présente tant comme cause, que comme conséquence de la pauvreté de masse²⁵⁷ ; qui elle-même se transforme en un facteur de conflits²⁵⁸. Les analyses posées par le PNUD s'adossent sur un principal instrument de mesure : l'Indice de Développement humain (IDH). Précisons pour établir toute sa pertinence dans le cadre de cette analyse, que l'IDH est un instrument de mesure créé en 1990 par le PNUD, afin de rendre compte des inégalités dans le monde, des disparités de niveaux d'éducation et de pauvreté ; pour proposer des solutions adéquates aux défis multiples qui engagent le développement des sociétés à travers le monde. Aussi l'IDH se mesure-t-il sur la base des instruments comme l'espérance de vie ; le produit intérieur brut (PIB) par habitant ; et le niveau éducatif des populations âgées de plus de 15 (quinze) ans. Certes qu'ainsi décrit et eu égard à ses réaménagements internes (notamment celui de 2011 qui le transformait en IDHI : Indice de développement humain ajusté selon les inégalités), l'IDH semble à priori s'éloigner du champ des conflits. Cependant, il y a lieu de préciser encore qu'autant le PIB ; l'éducation ; et l'espérance de vie sont des révélateurs de développement et dépendent majoritairement de la situation sécuritaire d'un pays comme relevé *supra* selon le PNUD, autant c'est l'IDH en lui-même qui devient dès lors un outil d'appréciation de la situation sécuritaire d'un État. D'ailleurs, dans le rapport cité précédemment, le PNUD constate que neuf (09) des dix (10) derniers États sur le classement IDH de l'année 2005, ont connu au moins un conflit violent durant les années précédentes²⁵⁹. Et cette tendance semble se maintenir de relativement manière constante depuis 1990.

Pour en revenir au Cameroun, le pays n'est certes pas parmi les plus dangereux de la planète, mais fort est de constater que depuis au moins 1990, son IDH bien que parfois stable, a connu une évolution fort lente ; allant de 0.448 en 1990, à 0.553 en 2016 ; comparativement aux États qui comme lui, ont durant la même période connu une amélioration fulgurante²⁶⁰. À partir des données issues des illustrations suivantes (tableau 8 et graphique 5), l'on observe bien

²⁵⁷ PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2005, p.162.

²⁵⁸ Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde 2006, en ligne, consulté le 29 décembre 2021 à 6h03min.

²⁵⁹ PNUD, Rapport mondial sur le développement humain, p.162.

²⁶⁰ C'est le cas notamment de l'Algérie (qui culmine à 0,743 points en 2016) ; de la Tunisie (0,734 points en 2016) ; de la Chine (0,499 en 1990 et 0,746 en 2016) ; de l'Inde (de 0,429 en 1990 à 0,630 en 2016) ; du Rwanda (de 0,248 en 1990 à 0,527 en 2016).

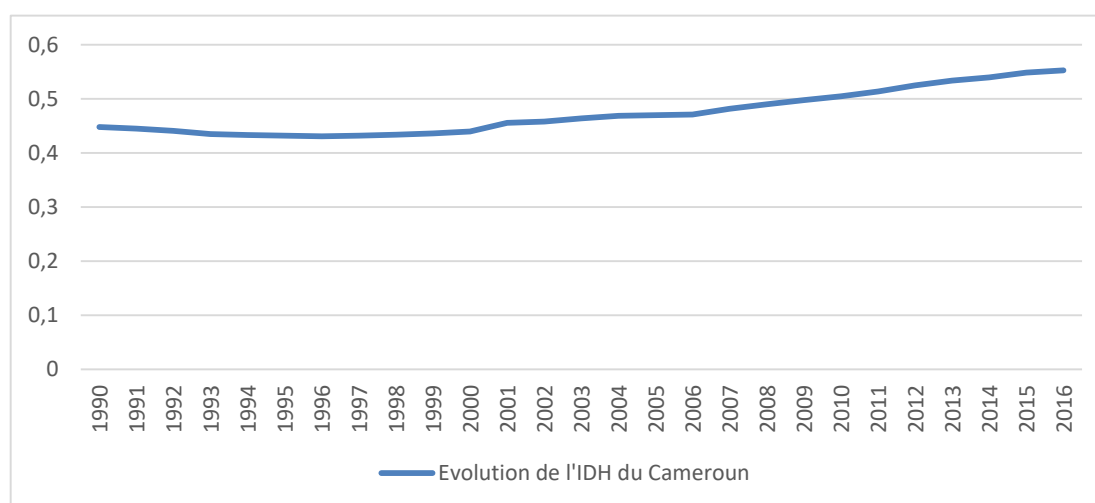
que majoritairement, l'IDH du Cameroun évolue parallèlement à la situation sécuritaire du pays.

Tableau n°8: Évolution de l'IDH du Cameroun entre 1990 et 2016

Années	IDH	Classement IDH mondial	Années	IDH	Classement IDH Mondial
2016	0,553	151°	2003	0,464	145°
2015	0,549	151°	2002	0,458	143°
2014	0,540	154°	2001	0,456	138°
2013	0,534	154°	2000	0,440	145°
2012	0,525	152°	1999	0,436	125°
2011	0,514	154°	1998	0,434	124°
2010	0,505	156°	1997	0,432	123°
2009	0,498	155°	1996	0,431	121°
2008	0,490	155°	1995	0,432	119°
2007	0,482	154°	1994	0,433	115°
2006	0,471	154°	1993	0,435	114°
2005	0,470	152°	1992	0,441	113°
2004	0,469	147°	1991	0,445	113°
			1990	0,448	113°

Source : Countryeconomy, en ligne, consulté le 25 août 2021 à 22h25min.

Graphique n°5: Courbe évolutive de l'IDH camerounais entre 1990 et 2016



Source : Adaptation des données issues du tableau n°8

L'année 1990 marque au Cameroun « l'ouverture démocratique » et tous les remous qui l'ont encadrée. En 1990, l'on observe donc que le pays a un IDH de 0,448 point, bien que déjà l'on aperçoit les effets néfastes de la restructuration des rapports internationaux, occasionnée tant par les PAS que par la chute du mur de Berlin de 1989. Cependant, les violentes convulsions qui travaillent le Cameroun à partir de 1990 justement auront pour effet corolaire une baisse notable de son IDH dès 1991 à 0,445 point. Une chute qui ne fera que s'accroître bien au-delà des « années de brasse » et à la faveur du grand banditisme (phénomène *zargina* analysé supra),

ceci jusqu'à au moins 2001 ; année à partir de laquelle on observe un réel redressement de la barre, avec un indice remonté à 0,456 point et pour la première fois supérieure à celui de 1990. Entre 1990 et 2001, l'on observe donc une chute de l'IDH au Cameroun, et la position du pays sur l'échiquier international en termes de classement est relativement fidèle aux variations de son IDH ; et ceci est majoritairement dû aux troubles rythmés de violentes répressions que traverse le pays.

Or, vers l'entame du XXI^e siècle, non seulement que le Cameroun du point de vue politique tend à s'apaiser (relativement), mais l'on commence à ressentir les fruits des fortes mesures de sécurité mises sur pied par l'autorité, sur lesquelles il n'est plus nécessaire d'insister au risque d'une redite des nombreux travaux qui s'y sont déjà consacrés. Relevons juste la notion de professionnalisation du secteur de la sécurité et de ses avatars, qui s'insère dans la grammaire sécuritaire et sociopolitique du Cameroun au début du siècle courant ; notamment avec la vaste réforme engagée par le président de la République à partir de 2001, dont l'objectif tout désigné était alors la modernisation, la professionnalisation et l'adaptation de nos forces armées aux enjeux liés à notre temps ; et leur capacitation pour les défis à venir²⁶¹. Il s'agit alors pour le Cameroun, confronté à de « nouvelles » menaces et prenant la mesure des grandes fractures au-devant desquelles il se dirige résolument, d'orienter sa stratégie de défense en la rendant plus optimale et efficace. Le Bataillon Légé d'Intervention (BLI) de 1999 que substituera nommément le Bataillon d'Intervention rapide (BIR) quelques années plus tard, et les nombreuses missions dans lesquelles cette force d'élite réputée pour son efficacité incisive s'est illustrée ces dernières années : que ce soit sur le front de la lutte contre l'insécurité transfrontalière, le grand banditisme, les terroristes de BH, la piraterie maritime... en constituent quelques illustrations susceptibles de rendre compte de ces mutations.

La sécurité se (re) faisant progressivement, l'IDH du Cameroun fait un bond en avant pour se situer au-dessus du seuil de 1990 comme noter supra. Cependant, on assiste certes à une réelle croissance de l'IDH du Cameroun ; mais paradoxalement, le pays recule sur le classement à l'échelle africaine et mondiale. De 138^e mondiale en 2001 avec un IDH d'à peine 0,456 point, le Cameroun a reculé de près de dix-huit (18) places entre 2001 et 2010, année au cours de laquelle il écume les derniers carrés à la 156^e position sur les près de 180 pays classés, avec pourtant un score en nette hausse de 0,49 point entre 2001 et 2010, soit un score net de 0,505 point. C'est dire qu'en contexte, le niveau de vie s'améliore certes, mais pas suffisamment pour s'inscrire dans la mouvance mondiale. D'où une croissance en termes d'IDH atone ; car peu

²⁶¹ Bidimé Epopa, « Les armées africaines et la production de l'ordre sociopolitique au temps de la postcolonie... », novembre 2021.

significative, comparée aux avancées perceptibles sur la scène internationale ; d'autant plus que la situation sécuritaire au Cameroun demeure précaire, notamment avec les émeutes de la faim de 2008, analysées précédemment.

L'on observe d'ailleurs la même tendance paradoxale entre 2012 (score de 0,525 et classement de 152^e mondiale) et 2014 (score en nette croissance à 0,540 point, mais classement en chute à la 154^e position mondiale). Ceci peut s'expliquer principalement par l'intensification des exactions de BH à l'Extrême-Nord du pays ; notamment les enlèvements (exemple de la famille Moulin Founier en 2013 évoqué précédemment) ; attaques ; et attentats. Cependant, entre 2015 et 2016, la tendance est complètement à la hausse. En même temps que les scores sont en croissance (0,549 pour 2015 et 0,553 pour 2016), le classement aussi s'améliore (153^e pour les deux années). Cette stabilité peut s'expliquer par l'intensification de la riposte des forces armées camerounaises et de l'intensification de l'action globale (sous régionale et internationale) contre BH, qui participe à dégager le climat sécuritaire local. Or, en prenant le risque de déborder légèrement nos limites chronologiques par souci de compléter notre analyse, nous observons qu'à partir de 2017 et ce jusqu'en 2019, la tendance est au retour vers le paradoxe de la croissance réelle de l'IDH ; mais du classement en chute à l'échelle internationale. Durant cette période, l'IDH a gagné 0,3 point chaque année, mais le Cameroun a chuté à la 157^e place mondiale pour y stagner jusqu'en 2019. Cette situation s'explique par l'entrée en crise des régions (administratives) du nord-ouest et du sud-ouest, qui sont jusqu'à nos jours en proie à l'insécurité, due aux sécessionnistes de l'imaginaire « ambazonie ».

Toutes ces variations observées autour de l'IDH du Cameroun ont donc un rapport direct avec la situation sécuritaire du pays. Il ressort tout au moins de cette analyse qu'entre 1990 et 2016 au moins, l'IDH du Cameroun a été un révélateur réel de l'incidence des conflits sur les efforts de développement du pays. Cette incidence peut s'apprécier sur différents niveaux. Dans le cadre de cette analyse, nous insisterons sur : la facture humaine des conflits au Cameroun ; l'effondrement de l'économie nationale ; et l'instabilité politico-sécuritaire.

1.1. La facture humaine des conflits armés au Cameroun entre 1960 et 2016

Les conséquences des conflits saisies sur le plan humain sont multiples. Entre autres, cette partie analyse les pertes en vies humaines ; les destructions matérielles ; les migrations et déplacements internes ; autant que l'accroissement de la pauvreté et des inégalités sociales.

1.1.1. Les pertes en vies humaines

À la question de savoir « qu'est-ce que la guerre ? », le général Curtis Le May répondait qu'elle ne traduit en effet qu'un ensemble de tueries, qui ne s'arrêtent que lorsque les plus tués

cessent de se battre²⁶². Cette pensée très pratique de la guerre traduit bien sa réalité en Afrique ; car, les conflits ici de manière générale sont « très » meurtriers. Évoquons pour le justifier les cas suivants : la guerre du Soudan à partir de 1958, qui se chiffre à environ 2 millions de morts ; au Nigéria, la guerre du Biafra (1967-1970) avec un bilan de 2 millions de morts également ; au Tchad, les multiples guerres qui travaillent le pays depuis 1965, offrent un bilan oscillant entre 300 000 et 500 000 morts ; en Angola, la guerre civile de 1975 faisant suite à la guerre de libération nationale, fait entre 700 000 et 1 million de morts ; au Mozambique, la guerre civile de 1975 à 1992, et qui elle aussi fait suite à la guerre de libération nationale, avoisine le million et demi de morts ; les guerres de l'axe Éthiopie-Érythrée-Somalie depuis 1961 au moins, ont fait elles aussi environ 700 000 morts ; du Rwanda au Burundi, les différentes guerres civiles depuis 1964 et auxquelles il faut joindre le génocide de 1994, ont un bilan de plus d'un million de morts²⁶³. Il faut aussi joindre à ce tableau pour le moins que l'on puisse dire non-exhaustif, les nombreuses formes de violences (« terrorisme » ; guerre des ressources ; violences postélectorales et autres guerres civiles) qui travaillent la majorité des États subsahariens, et dont le bilan humain se chiffre à des centaines de milliers de morts. Autant dire que depuis les indépendances, l'Afrique s'est vidée dans la guerre, d'une quantité considérable de ses réserves de vies.

Toutefois, il importe de relativiser non sans le nier fondamentalement, ce bilan fort alarmiste des guerres africaines. Car à l'échelle du monde et vis-à-vis du continent noir, la tendance est à l'exagération du bilan des conflits armés qui y ont cours depuis les indépendances ; et la violence ici participe bien de l'exotisme de ces contrées, qui séduisent à la fois par leurs humanités que par leurs inhumanités. Marc-Antoine Pérouse de Montclos estime dans ce sens qu'au-delà de la recension des atrocités liées à la guerre, les conflits armés en Afrique font l'objet d'un traitement bien particulier dans les médias, surtout d'obédience occidentale. Imprégnés de représentations imagées sur une supposée sauvagerie du Noir, ils pâtissent notamment d'un ensemble de fantasmes construits sur l'Afrique, qui perturbent leur capacité d'analyse rationnelle. Emportés par leur empathie ou leur misérabilisme, bien de chercheurs ; d'observateurs ; de journalistes ou d'humanitaires, tendent en conséquence à

²⁶² R. Rhodes, *The making of the Atom Bomb*, New York, Simon and Schuster, 1986, p.586, cité par J.C. Barry, « La finalité de la guerre est-elle la paix ? Plaidoyer pour la politique », *Inflexions*, n°36, vol.3, 2017, p.55, (pp.55-65).

²⁶³ M. Adam, « Guerres africaines », *Études rurales*, n°163-164, 2002, pp.167-186.

exagérer l'impact dévastateur –cependant bien réel toute proportion gardée- de ces conflits, lorsqu'il s'agit de dénombrer leurs victimes²⁶⁴.

Pour en revenir au cas spécifique du Cameroun, nous pouvons considérer à l'heure du bilan que les conflits ici ont été relativement meurtriers depuis les indépendances. Pour en rendre compte, évoquons le bilan de la guerre de 1960-1971 ; celui des années de braise ; celui de la lutte contre le terrorisme et du conflit dans les régions du nord-ouest et du sud-ouest ; sans oublier celui des multiples formes de conflictualités d'intensité très locale, et disséminées dans la société camerounaise.

D'emblée, il est important de préciser que la polémique constitue un trait caractéristique de la majorité des bilans que l'on fait des conflits ayant cours dans nos sociétés. Entre les chiffres officiels : souvent forts réducteurs de l'ampleur du conflit ; et ceux de toutes les catégories d'observateurs plus ou moins indépendants (ONG, OIG, chercheurs, Médias...) : souvent pompeux et dans le droit fil de la logique d'exagération décrite *supra*, l'on ne peut, en toute conscience des enjeux tapis derrière chaque bilan, qu'envisager ces chiffres comme de simples estimations, qui se rapprochent ou s'éloignent résolument du bilan réel. La guerre du Cameroun de 1960-1971 est un exemple concret qui illustre ce schéma. D'une part, une catégorie de chercheurs qui se dit d'elle-même indépendante et objective, s'attèle à y dresser « un terrible bilan humain » étalé sur des centaines de milliers de morts, civiles et militaires confondus²⁶⁵. Dans un registre plus atténué, Marc Michel considère pour sa part que le bilan de cette guerre s'élève vraisemblablement à quelques dizaines de milliers de morts²⁶⁶. Une position dans laquelle l'on retrouve également Bernard Droz²⁶⁷. D'autre part, les voix officielles auxquelles il faut d'ailleurs joindre celle du « parrain » français durant cette guerre, estiment que cet alarmisme tout comme les chiffres qui le sous-tendent, relèvent de la « pure invention »²⁶⁸ ; en insistant sur la nécessité contextuelle qu'il y avait au lendemain de l'indépendance, de pacifier les ardeurs dissidentes des maquisards upéciste, et d'œuvrer résolument à l'unité nationale.

²⁶⁴ M-A. Pérouse de Montclos, « Comptes et légendes des guerres africaines : polémiques et politiques autour de la mortalité violente », *Politique étrangère*, n°3, 2010, p.661. (pp.661-671).

²⁶⁵ Domergue et al., *La guerre du Cameroun...*, pp.26-27.

²⁶⁶ M. Michel, « A la guerre oubliée du Cameroun », *l'Histoire*, n°318, 2007, p.53.

²⁶⁷ B. Droz, *Histoire de la décolonisation au XXe siècle*, Paris, Points, 2009.

²⁶⁸ Propos de François Fillon lors de sa visite au Cameroun en 2009 en tant que Premier Ministre français. Voir A. Mensah, « Cameroun-La guerre d'indépendance : une histoire toujours taboue », *Survie*, 06 octobre 2011, en ligne, consulté le 27 août 2021 à 19h00min.

Entre la possible exagération des premiers et la volontaire cécité des seconds, les éléments suivants constituent entre autres, les seuls instruments de mesure pouvant nous permettre d'envisager l'ampleur du bilan humain de ce conflit. Il s'agit premièrement de sa durée : qui s'étale sur toute une décennie (1960-1971) active de batailles ; d'attentats ; de raids ; de massacres ; et de toutes les sortes d'atrocités qui caractérisent la guerre dans ses expressions parmi les plus totales. Ensuite, il est à considérer les moyens mobilisés par le gouvernement camerounais postcolonial, qui s'est d'ailleurs résolu à faire appel à la puissance militaire française (suivant les accords de défenses qui lient alors le Cameroun à la France), et à son expérience de guerre contre-révolutionnaire acquise tant en Algérie qu'en Indochine. Enfin, la forte popularité de l'UPC, particulièrement dans la Sanaga Maritime tout comme dans le « Bamiléké », où la population est majoritairement acquise aux maquisards, soit près de 400 000 personnes sur les 500 000 qui peuplent cette région incroyablement prolifique, comme le remarquait Jos Blaise Alima²⁶⁹. De ces quelques considérations, l'on peut se risquer sans avancer de chiffre péremptoire que la guerre de 1960-1971 a été l'épisode le plus meurtrier de l'histoire du Cameroun depuis 1960.

Les années de braise (à priori de 1990 à 1992) ont également constitué pour le Cameroun un moment particulier de crise mortifère. Le bilan de cette période est d'ailleurs lui aussi sujet de polémique. Toutefois, sur la base des instruments de mesure susévoqués, à savoir : la durée ; les moyens déployés ; et l'ampleur du conflit, il ressort clairement que le bilan des cet épisode de l'histoire du Cameroun est assez considérable. Sur la durée, il faut noter que tout comme la braise qui jamais ne s'éteint brusquement ; mais survis aussi longtemps qu'elle trouve de l'essence pour l'entretenir, la vigueur des revendications dites démocratiques a su s'alimenter au gré des vents favorables et d'une essence sans cesse renouvelée. Elle s'est parfois recouverte des couches de cendres lorsque privée d'air par une répression toujours violente ; mais sans jamais s'éteindre véritablement. Et à chaque fois que l'occasion s'est présentée, elle a comme un phénix repris vie d'elle-même. C'est dire autrement que les années de braise ont duré et elles durent encore ; depuis les célèbres *ghost town* de 1991, et à chaque fois que dans la rue, une tentative d'expression libre des malaises bien réels qui travaillent notre société, est violemment réprimée comme en février 2008. Mais l'histoire a choisi de confiner cet épisode dans la boucle 1990-1992, ou 1993 pour certains²⁷⁰. Ce sont donc à peu près trois années qu'il y a à considérer. Trois années de pleine souffrance, de manifestations et de leur réponse quasi automatique : la

²⁶⁹ Alima, *Les chemins de l'unité...*, pp.15-16.

²⁷⁰ Eboko, « Cameroun : acteurs et logiques des émeutes de 2008 », p.53.

répression. Trois années de torture, de discours enflammés, de haine, et de brutalité. Trois années durant lesquelles la mort s'est emparée de tout, et même de nos villes.

Il faut à présent considérer les moyens utilisés. Précédemment, nous évoquions dans l'analyse des années de braises, la remobilisation des anciens commandements opérationnels (CO) locaux, qui firent fureur du temps de la lutte contre l'UPC sous maquis. De même, l'on peut considérer le « rappel des troupes » initié par l'autorité, qui réactive ses agents dormants, mis en veille depuis la fin de l'épisode de 1960-1971. Ce sont donc des « hommes de situation » à l'image de Jean Fochivé (mis à la tête de la sécurité nationale en 1991), qui sont appelés afin d'encadrer la violence lapidaire qui se donne alors libre cours. Le fait que l'armée, la gendarmerie et la police soient également mobilisées dans un mouvement d'ensemble est très révélateur sur le possible bilan, d'autant plus qu'en face d'eux, se trouvent majoritairement des civiles, armés pour la plupart d'exaspération, de courage et de foi. C'est le lieu d'évoquer l'ampleur de la crise, pour dire qu'elle touche sept des dix provinces que compte alors le Cameroun, et qui sont par ailleurs soumises à un régime spécial. Il s'agit des provinces du Littoral, du Sud-Ouest, de l'Ouest, du Nord-Ouest, de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord. Une telle ampleur, ajoutée aux moyens déployés ; de même qu'à la durée de la crise, ne peuvent qu'être révélateurs d'un bilan humain résolument inquiet. De même, en 2008, les forces armées s'ajoutèrent aux forces de police pour maîtriser les ardeurs retrouvées depuis les années de braises, et qui avaient déjà selon Fred Eboko²⁷¹, fait des dizaines de morts, voire des centaines, dans la perspective l'ONDH qui décrit une « répression sanglante à huis clos »²⁷².

Pour ce qui est du terrorisme et de la crise dite anglophone, ce sont deux modèles de « conflits » fidèles en tout point au schéma de prudence évoqué à l'entame de cette entreprise d'étude bilancielle des différents conflits ayant eu cours au Cameroun depuis les indépendances. Le terrorisme est en soit un défi majeur de compréhension et la crise anglophone fait l'objet de toutes sortes de propagande et de récupération. Si bien qu'en plus des combats sur le terrain, il est nécessaire de prendre en compte la véritable guerre d'information ; et l'érection de l'information comme arme dans ce conflit. Des particularités très susceptibles de fausser toute analyse hasardeuse. Ce d'autant plus que les outils d'analyses qui nous ont jusqu'ici servis de variables d'estimations ; tout comme les instruments de mesure

²⁷¹ *Ibid.*, p.56.

²⁷² Observatoire National des Droits de l'Homme (ONDH)-Cameroun, « 25-29 février 2008. Cameroun : Une répression sanglante à huis clos », Rapport de l'ONDH avec l'appui de l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT)-Littoral et de l'ACAT-France

utilisés traditionnellement s'avèrent dans ce cas désormais inopérants ; ou du moins, très limitées et hautement perfectibles. L'usage de la durée du conflit comme instrument de mesure du bilan humain doit se faire avec plus de prudence encore : non seulement en ce que ces menaces sont contemporaines ; mais également en ce qu'elles se distinguent par leur caractère -tant chronologique que d'intensité- fortement erratiques, se modulant en termes d'instant de relative accalmie, de reflux et de pics de violence. L'instrument des moyens utilisés est très incertain, car non seulement que l'information y relative est peu ou pas du tout accessible²⁷³, mais aussi, le propre de ces menaces est d'utiliser peu de moyens pour produire un maximum de dégâts ; bien qu'il demeure vrai que même dans ces types de menaces, de l'armement dépend aussi la capacité de nuisance exprimée ici en termes de morts. Et enfin, l'ampleur de ces phénomènes en rapport aux acteurs impliqués ne peut également pas servir de seule référence ; car même si l'on connaît les instruments coercitifs de régulation sociale (armée, gendarmerie, police...) comme première catégorie d'acteurs, la seconde elle reste très labile²⁷⁴.

Ainsi, il est nécessaire d'explorer la possibilité de croisement entre ces multiples instruments, à défaut d'en générer de nouveaux. Dans le cas du terrorisme, le nombre d'attentats peut aussi être un outil susceptible de nous renseigner objectivement sur le possible bilan humain. Pour ce qui est de la crise dans les régions (administratives) dites anglophones du Cameroun, il nous semble moins subjectif d'analyser le bilan humain sous l'angle de la durée de cette crise, tout en gardant à l'esprit qu'elle est entrecoupée de moments de relative accalmie et de moment de pics de tensions, comme noté *supra*.

Le tableau n°6²⁷⁵ nous donnait précédemment un aperçu de la récurrence des attaques de BH dans les localités de l'Extrême-nord, entre 2013 et 2017. Il y ressort principalement que durant ce laps de temps, ce sont non moins de 491 attaques répertoriées qui ont frappé à divers endroits, la région (administrative) de l'extrême nord principalement. En y considérant une possible marge d'erreur et des éléments certainement omis, l'on peut dire sur la base du nombre d'attaques que le bilan humain du terrorisme au Cameroun du fait de BH se chiffre en milliers de morts. À cet effet, l'on peut considérer cet avis d'Ilaria Allegrozzi, chercheuse à Human Rights Watch (HRW), qui estime que BH mène contre le peuple camerounais une guerre dont

²⁷³ Du fait principalement du caractère hermétique de la grande muette et des fortes restrictions imposées dans l'accès à ces informations.

²⁷⁴ Il est en effet difficile de prendre la mesure de l'effectif des sécessionnistes comme des terroristes ; car les uns comme les autres ont la capacité de se fondre au sein des populations.

²⁷⁵ Tableau n°6 : Nombre d'attaques menées par BH par département et par arrondissement dans la région de l'Extrême-Nord (1^{er} janvier 2013 – 31 janvier 2017)

le coût humain est « choquant »²⁷⁶. En un an (juin 2015-juin 2016), BH aurait selon Amnesty International (AI), fait un peu plus de 486 morts au Cameroun²⁷⁷. En considérant donc les possibles variations entre moments d'activité et moments de relative accalmie, il est aisé d'admettre qu'en presque cinq (05) années d'activité reconnue (de 2013 à 2016), le bilan humain de la menace BH au Cameroun se chiffre bien en termes de milliers de morts. 2000 morts civiles et militaires confondus, selon l'International Crisis Group²⁷⁸. Le tableau suivant compile à base des faits d'actualités relayés par divers journaux et principalement *l'œil du Sahel*, quelques actes d'attentats et attaques diverses entre 2015 et 2016.

Tableau n°9: Bilan humain non exhaustif des attaques de BH entre octobre 2015 et octobre 2016

Année	Période	localité	Nature de l'attaque	Nombre de morts
2016	octobre 2016	Sandawadjiri	Kamikaze	06
		Kolofata	Kamikaze	02
	août	Mora	Kamikaze	04
	juin	Djakana	Kamikaze	11
	février	Nguetchewe	Kamikaze	09
	février	Meme	Kamikaze	24
	janvier	Kouyapé	Kamikaze	12
	janvier	Bodo	Attentats	32
2015	décembre	Kolofata	Kamikaze	07
	novembre	Fotokol	Kamikaze	08
	octobre	Kangali	Kamikaze	09
Total				124

Source : Compilation des informations recueillies dans les numéros du journal *L'Œil du Sahel* entre 2015 et 2016.

Si le bilan du terrorisme fait l'objet d'une attention toute particulière, les multiples formes de conflictualités d'intensité « locale », disséminées dans la société camerounaise ; échappent jusqu'à nos jours encore à une lecture bilancielle ayant pour finalité d'en évaluer le cout humain. En effet, les études sur les litiges fonciers, les conflits interethniques, le banditisme, la piraterie, etc., mettent l'accent -pour la plupart- sur l'impact surtout économique, politique, et culturel de ces menaces ; en omettant plus ou moins volontairement de faire le décompte des dépouilles opimes de pauvres diables violemment étreints par la mort. Pourtant ces formes « négligées » de conflits armés constituent de véritables instruments de morts, dont le bilan

²⁷⁶ Ilaria Allegrozzi, Chercheuse senior HRW, <https://www.hrw.org/news/2021/04/05/cameroon-boko-haram-attacks-escalate-far-north>, consulté le 30 août 2021 à 5h57minutes.

²⁷⁷ « Cameroun : attaque meurtrière attribuée à BH dans l'Extrême-nord », *RFI*, 30 Juin 2016, en ligne, url : <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20160630-cameroun-une-attaque-attribuer-boko-haram-frappe-extreme-nord>, consulté le 30 août 2021 à 6h14minutes.

²⁷⁸ International Crisis Group, « Extrême-Nord du Cameroun : le casse-tête de la reconstruction en période de conflit », *Briefing Afrique de Crisis Group*, n°133, 2017, pp.1-2.

global dépasse des centaines de victimes chaque année. Le département du Logone et Chari, non pas qu'il soit le seul concerné par la question des violences intercommunautaires parmi les multiples circonscriptions administratives que compte le Cameroun, en présente toutefois une tradition courante depuis au moins l'entame des années 90 ; comme ont pu le mettre en évidence Karine Gatelier, Claske Dijkema et Herrick Mouaffo à l'aide de l'outil CIEL (Conflit intercommunautaire à l'échelle locale)²⁷⁹. La ville de Kousserie par exemple, connaît de récurrents affrontements sanglants entre les deux principales communautés qui y sont installées : Kotoko et Arabes Choa, engagées dans une géopolitique locale de positionnement²⁸⁰. Relevons également les violents affrontements ayant opposé les villages Soulfa et Biamodans entre 1993 et 1994, dont le bilan humain s'élève à plus de 25 morts, selon un rapport du Préfet dudit département²⁸¹.

1.1.2. Les dégâts matériels

Dans son aspect le plus immédiat, la guerre, ou du moins le conflit armé est –aussi– destruction matérielle. Ce sont des écoles, des hôpitaux, des immeubles et édifices publics comme privés, des ponts, des routes et diverses autres infrastructures ; qui, soit entrent dans la stratégie de lutte²⁸², soit sont posés en dégâts collatéraux, mais toujours qui subissent les affres de la guerre. Pour en rendre compte dans le cas particulier du Cameroun, l'on peut considérer entre autres les années de braise et les émeutes de la faim de 2008 ; comme autant de moments durant lesquels de nombreuses infrastructures à travers le pays ont été mises en mal.

Le bilan des dégâts occasionnés par la violence des années de braise est, comme d'ailleurs ceux des différents moments de crise au Cameroun postcolonial, sujet à des considérations subjectives. Toutefois, du point de vue matériel, il est à noter de nombreuses déprédations sur les infrastructures routières, scolaires, et sanitaires. En un bref bilan, Lapiro de Mbangha remarque que pendant les « villes [pourtant] mortes », l'on a cassé beaucoup d'infrastructures

²⁷⁹ L'outil CIEL est conçu pour des situations de conflits inter-communautaires. Il sert à analyser le processus de progression vers l'escalade de la violence dans les localités où cohabitent des groupes qui entretiennent, de longue date, des rapports d'hostilité liés à divers facteurs qui peuvent être d'ordre économique, social ou politique. Cet outil d'analyse permet également de décrire les réponses possibles pour assurer la transformation opérationnelle et structurelle du conflit entre les groupes en cause. Cet outil constitue donc une proposition de passage de l'analyse du conflit à l'action. Voir : http://www.irenees.net/article227_fr.html, consulté le 29 décembre 2021 à 22h 14min.

²⁸⁰ A. Socpa, « Le problème Arabes Choa - Kotoko au Cameroun : Essai d'analyse rétrospective à partir des affrontements de janvier 1992 », texte publié dans le rapport de recherche de Tribus Sans Frontières sur les affrontements entre Arabes Choa et Kotoko, en ligne, consulté le 29 décembre 2021 à 22h 14min.

²⁸¹ AMINAT, « Rapport sur les incidents entre les villages de Soulfa et Biamo dans l'extrême-nord 1993-1994 », F-300.028/98, pp.1-5.

²⁸² En devenant des cibles pour un camp comme pour l'autre, en fonction de son usage supposé ou réel.

et brûlé de nombreuses autres²⁸³. L'action des lobbies comme *Essingan* et des associations villageoises évoquées précédemment s'est grandement illustrée dans la violence durant cette période trouble. Ainsi, à l'actif du FNLB, l'on compte durant les années de braise des entreprises incendiées parce qu'appartenant à des « Bamilékés », des biens pillés, des maisons incendiées dans de nombreuses villes et villages à travers le pays²⁸⁴.

Sur les émeutes dites de la faim de février 2008, le Rapport de l'ACAT dresse le bilan infrastructurel suivant : dans les villes touchées par les émeutes, l'on a enregistré des actes de pillages, de destructions des biens publics et privés. Ainsi, quarante-quatre (44) édifices publics ont été saccagés. Les opérateurs économiques ont subi de lourdes pertes qui s'évaluent à des dizaines de milliards de francs CFA ; trente-trois (33) stations-service ont été totalement détruites ; plusieurs dépôts de sociétés brassicoles ont été pillés ...²⁸⁵. Pendant à peu près quatre jours, des centaines de manifestants ont bloqué la circulation, dressé des barrages de pneus enflammés, improvisé des marches, pillé des commerces, brûlé des véhicules, saccagé les locaux d'entreprises privées ainsi que des bâtiments publics²⁸⁶.

Photo n°6: Station-service détruite durant les émeutes de la faim de février 2008



Source : ACAT, *Cameroun. Émeutes de février 2008*, février 2012, p.6.

Sur la photo 6 ci-haut illustrée, l'on voit bien une station-service désolée, après le passage des manifestants. Cette réalité est à quelques nuances prêtes la même dans de nombreuses villes du pays, où la colère s'est donnée libre-cours en février 2008.

²⁸³ A.T. Djimeli, « Lapiro de Mbanga, « Ce que j'ai fait avec Fochivé », *le Messenger*, 4 janvier 2008, en ligne, consulté le 29 décembre 2021 à 22h54min.

²⁸⁴ Pigeaud, *Au Cameroun de Paul Biya...*, p.128.

²⁸⁵ ACAT, *Cameroun. Emeutes de février 2008*, Février 2012, p.6.

²⁸⁶ Pigeaud, *Au Cameroun de Paul Biya...*, p.7.

1.1.3. L'afflux massif de migrants et ses corolaires

Saisi à l'échelle du monde, le phénomène migratoire se présente comme l'un des principaux défis de notre temps. En 2005, les Nations Unies ont évalué à un peu plus de 191 millions le nombre de migrants à travers le monde. De manière diachronique, l'on observe que le phénomène migratoire n'a cessé d'évoluer à travers l'histoire. À partir de 1965, ce sont un peu plus de 75 millions d'âmes qui formaient la population de migrants dans le monde²⁸⁷. En 1990, ce chiffre a plus que doublé ; culminant à 155 millions d'individus. Cette situation est le fait non seulement de la croissance démographique mondiale (estimée à près de 1,7% de croissance chaque année), mais aussi du tandem conflit-pauvreté, dont l'un comme l'autre se sont aggravés de par le monde tout le long de la guerre froide. En terme de répartition, ce sont les pays dits développés et « politiquement stables » qui en payent le prix fort. Ainsi, en 2005, 75% des migrants vivent dans seulement 28 de ces pays, dont en tête les États-Unis d'Amérique, le Canada et les États de l'Union européenne²⁸⁸.

De plus en plus se multiplient des hordes désespérées, en marche vers des supposés eldorados, où couleraient le lait et le miel. Et l'Afrique semble de toute sa « jeunesse », saisie par un désir obsessionnel de « partir ». Partir loin de cette « terre damnée » et voler vers d'autres horizons, posés à priori comme meilleurs ; car ici, l'horizon immédiat obscurci semble interdire tout espoir. Cette volonté générale de fuite et de désertion trouve ses origines dans divers facteurs, tous principalement liés au sous-développement et aux conflits. C'est donc dire que le motif de la mise en migration d'importantes quantités d'humanités est la quête de meilleures conditions de vie. Et c'est d'ailleurs en cela que majoritairement, les principaux foyers migratoires sont les parties recluses et périphériques du monde dit développé, où se donnent libre cours des tas d'immondices, si caractéristiques de la pauvreté de masse. Cependant, la conflictualité, mieux que la pauvreté –principalement en ce qu'elle y participe-, se trouve parmi les principaux motifs de la forte mobilité humaine qui semble inexorablement frapper notre contemporanéité. La conflictualité en effet est de par le monde, l'un des facteurs clés des migrations internationales²⁸⁹. De même, les migrations se présentent comme une conséquence parmi les plus remarquables de la conflictualité. L'instabilité récurrente du Moyen-Orient, en fait un foyer à partir duquel des mouvements migratoires parmi les plus téméraires et les plus

²⁸⁷ C. Wihtol de Wenden, « Les chiffres des migrations et ce qu'ils nous disent », *Après-Demain*, n°6, 2008, pp.4-8.

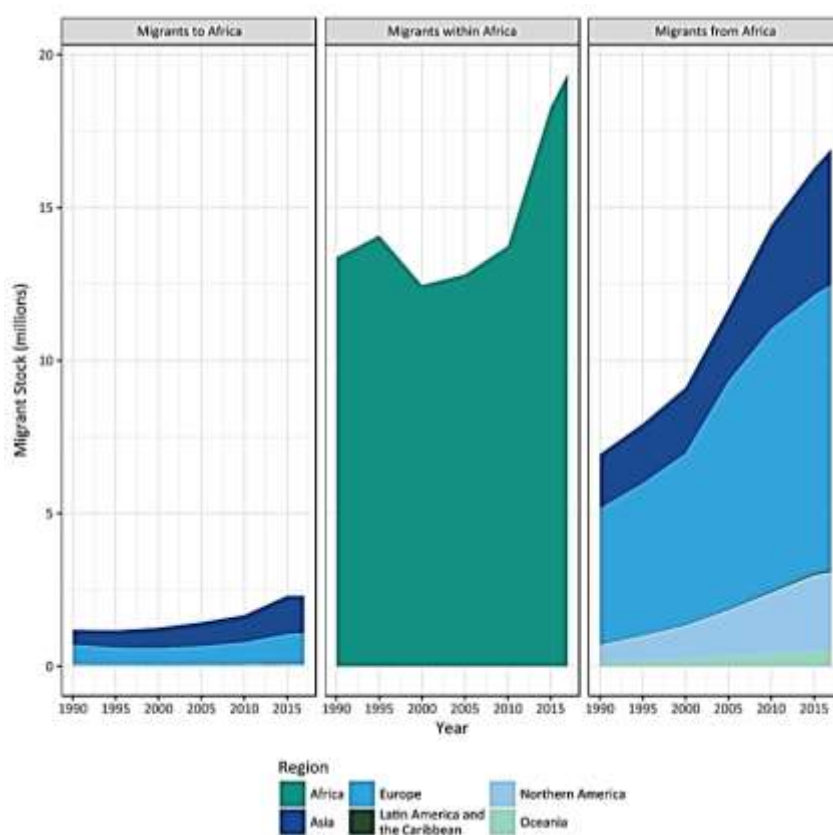
²⁸⁸ *Ibid.*

²⁸⁹ J-P. Mathoz, « Conflits et migrations », J-P. Marthoz, *Couvrir les migrations*, Paris, De Boeck, 2011, pp.165-170.

massifs se mettent en marche. Pour le continent noir, la réalité est quelque peu similaire. Les multiples conflits qui frappent le continent ; et la pauvreté : soit qui y participe, soit qui en est corolaire, constituent de puissants outils incitatifs pour les départs de plus en plus nombreux.

Entre 2005 et 2017, le nombre global de migrants à l'intérieur du continent noir est passé de 16 millions à un peu plus de 19 millions d'individus, tandis que le nombre d'africains quittant le continent est quant à lui passé de 16 à 17 millions de personnes²⁹⁰. Les données suivantes nous renseignent à suffisance sur l'état migratoire du continent africain depuis 1990.

Graphique n°6: Situation migratoire du continent africain depuis 1990



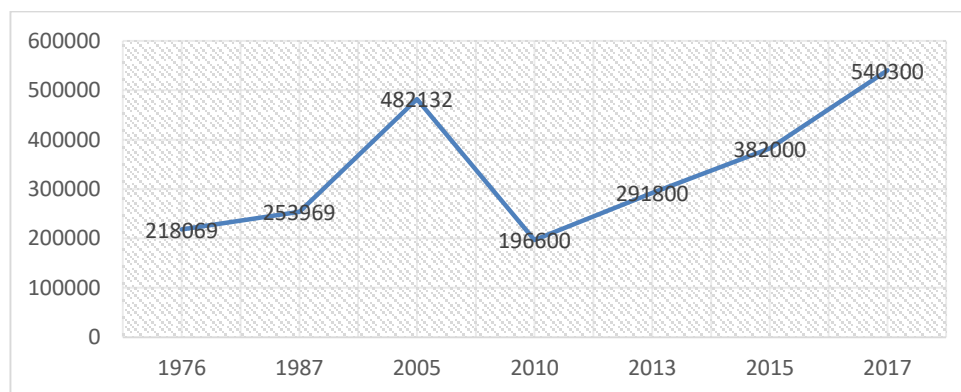
Source : M. McAuliffe et A. Kitimbo, « Migrations africaines : ce que disent vraiment les chiffres », *World Economic Forum*, 2018, en ligne, consulté le 12 septembre 2021 à 6h37min.

Mis à part le fort attrait des cocagnes occidentales pour les migrants africains en général tel que le montre la figure ci-haut illustrée, l'un des aspects parmi les plus frappant reste la grosse part des migrations et déplacements internes qui ont lieu sur le continent noir. En effet, si le motif des migrations extra-africaines (en dehors du continent principalement) oscille entre sous-développement économique et contraintes sécuritaires liées aux conflits, les déplacements

²⁹⁰ M. McAuliffe et A. Kitimbo, « Migrations africaines : ce que disent vraiment les chiffres », *World Economic Forum*, 2018, en ligne, consulté le 12 septembre 2021 à 6h37min.

subafricains (à l'intérieur du continent) eux sont majoritairement le fait des conflits qui minent nos États. Le graphique 6 nous renseigne en effet que jusqu'en 2015, ces déplacements n'ont cessé de croître au point de culminer à près de 20 millions d'individus. Les masses migratoires vont principalement des États en proie aux conflits, pour s'abattre sur les États voisins principalement, pour ceux qui échappent encore au sceptre de l'instabilité. C'est dans ce registre que s'est pendant longtemps situé le Cameroun, confronté alors –majoritairement- aux flux migratoires immédiats de ses voisins, dont la grande majorité connaît une conflictualité –relativement- récurrente depuis les indépendances. On observe ainsi que la masse migratoire au Cameroun n'a cessé d'augmenter, notamment à partir des années 1970, durant lesquels le pays connaît une certaine aisance économique et une relative stabilité politique²⁹¹. Le graphique suivant nous dresse un bref aperçu de la tendance migratoire au Cameroun à partir de 1976.

Figure n°4: Évolution de la masse migratoire (immigration) au Cameroun depuis 1976



Source : Données issues des rapports 2011, 2013, 2015 et 2017 du Département des Affaires économiques et sociales des Nations Unies (UNDESA)

L'on observe bien qu'à partir des années 1970 où le pays se stabilise politiquement (avec notamment la fin de la lutte contre le maquis de 1971), en même que se réalise progressivement le « miracle camerounais »²⁹² sur le plan économique, le Cameroun attire de nombreux étrangers et surtout ceux des États voisins, qui : soit sortent de crise (exemple du Nigéria secoué par la sécession biafraise de 1967 à 1970), soit sont déchirés par des luttes internes (exemple du Tchad travaillé par une guerre civile entre 1965 et 1979). Entre 1987 et 2005, l'instabilité - généralisée- dans la sous-région en contraste avec la résistance du Cameroun, a contribué à l'ériger au rang de réceptacle des réfugiés. La tendance est d'ailleurs similaire entre 2013 et

²⁹¹ Ezo'o Bizeme et Komon, « La crise économique continue », *Africa Development*, n°21, vol.2&3, 1996, pp.67-77.

²⁹² J-J. Aerts et al., *L'économie camerounaise. Un espoir évanoui*, Paris, Karthala, 2000, p.7.

2017, où l'on observe que le nombre de migrants étrangers au Cameroun a quasiment doublé²⁹³, notamment avec le stress et l'euphorie sécuritaire liés au terrorisme international qui gangrène désormais le Nigéria, le Tchad et le Cameroun ; ajoutés aux défis habituels. La dépression observée entre 2005 et 2010 est de l'avis de Roger Charles Evina, révélatrice d'une perte considérable de l'attrait d'enfant du Cameroun, dont l'entrée dans le XXI^e siècle vient reconsidérer les logiques de stabilité sur lesquelles le pays s'était longtemps appuyé ; et au moment où le contexte est désormais favorable à diverses frictions²⁹⁴.

À partir du Cameroun, le phénomène migratoire causé par les conflits peut se saisir sur deux principaux aspects : d'une part, les déplacements vers des destinations étrangères ; et d'autre part, les mobilités internes. Du point de vue international, le Cameroun est longtemps resté un contributeur modeste de l'économie migratoire internationale liée aux conflits, tant à l'échelle mondiale qu'à l'échelle très locale (sous régionale)²⁹⁵. En effet, jusqu'aux grandes convulsions qui secouent le pays en cette entame du XXI^e siècle, le Cameroun a su maintenir son équilibre interne de manière à empêcher, sinon qu'à limiter les fuites ; malgré les divers moments de crises illustrés précédemment, qui se présentaient pourtant comme de véritables appels d'air à l'émigration de masse.

Il faut noter cependant quelques cas d'échappés dont principalement : des acteurs politiques à l'image de Félix Roland Moumié, leader Upéciste réfugié à Genève (Suisse) jusqu'en novembre 1960, de même que plusieurs de ses compères réfugiés au Congo (Brazzaville), en Guinée (Conakry), ou encore au Ghana²⁹⁶ ; d'Ahmadou Ahidjo, premier Président de la République camerounaise réfugié au Sénégal après les événements d'avril 1984 ; et d'intellectuels « perturbateurs », à l'épistolaire tant –trop- critique que –trop- libre à l'image de Jean Marc Ela, d'Alexandre Biyidi Awala (quelques fois dit Mongo Béti), d'Eric Achille Mbembé, pour ne citer que ceux-là. Le temps de BH dans l'extrême-nord et du mouvement sécessionniste dit anglophone dans les régions (administratives) nord-ouest et sud-ouest, a résolument fait basculer le Cameroun : passer du statut d'habituel réceptacle de réfugiés issues

²⁹³ H. Mimche et C. Mbella, *Etude de pays. Potentiel de partenariats pour les compétences et la migration au Cameroun*, OIT, Service des compétences et de l'employabilité, Département des politiques de l'emploi, 2020, pp.3-4.

²⁹⁴ R.C. Evina, *Migration au Cameroun. Profil National 2009*, Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), 2009, p.15.

²⁹⁵ H. Yambene Bomono, « Filières migratoires transsahariennes du Cameroun vers le Maghreb », *Cahiers de l'Urmis*, n°13, octobre 2011, en ligne, url : <http://journals.openedition.org/urmis/1027>, consulté le 15 septembre 2021 à 22h08min.

²⁹⁶ D. Ovanguiga, « La « guerre froide » entre le Congo et le Cameroun (1963-1973) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°181, Paris, PUF, 1996, (pp.53-87), p.54.

des crises ayant cours chez les États voisins, à celui de producteur massif des réfugiés, mis en fuite par l'insécurité grandissante, et la sanctuarisation de certaines localités dans les zones considérées, par des groupes en armes.

L'on note ainsi que la guerre des mythes BH et « Ambazonie », aura précipité de nombreuses camerounités hors de leur terroir, en direction des espaces à priori « plus paisibles ». Ainsi, le HCR estime que ce sont un peu plus de 60 900 personnes qui ont fui le Cameroun pour le Nigéria, à la suite d'une recrudescence de la violence dans les régions dites anglophones du pays²⁹⁷. Cependant, le HCR appelle à la prudence dans les chiffres, car, le conflit n'ayant de cesse de s'intensifier et de s'installer dans la durée. Toutes choses qui amènent Romain Desclous à poser sans détour la « crise anglophone » comme la deuxième crise mondiale d'importance, en matière de déplacement forcés²⁹⁸.

C'est d'ailleurs dans le même registre qu'il faut ranger la situation relative à la menace terroriste BH. À l'échelle régionale (bassin du lac Tchad), BH aurait fait un peu plus de 2,2 millions de déplacés²⁹⁹. Il faut y ajouter dans le cas du Cameroun un supplément de stress, causé par cette surabondance des réfugiés ; qui amène le pays à désengorger les camps et villes parmi les plus inondés. Minawao, seul camp de réfugiés à l'extrême nord du pays, avait une capacité relative de 20 000 à 30 000 personnes à son ouverture en 2013. Cependant, du fait de l'accentuation des attaques terroristes, Minawao s'est retrouvé obligé d'accueillir plus du double de sa capacité maximale³⁰⁰. Il s'en suit donc une situation de trop-plein, qui se déverse dans les villes et villages de la région (administrative) Extrême nord particulièrement ; tendant à la transformer en un véritable camp de réfugiés à ciel ouvert³⁰¹. La détérioration des conditions de vie de ces masses de réfugiés au Cameroun a entraîné un mouvement de retour que l'on a dit -justement ou non- motivé par le gouvernement camerounais, qui a dû en tout état de cause, mesurer le défi de taille que constituait alors la prise en charge de tous ces réfugiés³⁰². Une

²⁹⁷ UNHCR, Refugee Data Finder, Cameroon, en ligne, consulté le 16 septembre 2021 à 20h14min, voir aussi HCR, « Des millions de Camerounais fuient au Nigéria selon le HCR », en ligne, consulté le 16 septembre 2021 à 7h37min.

²⁹⁸ Romain Desclous, Porte-parole du HCR en Afrique de L'ouest, propos recueillis par *ONU info*, en ligne, url : <https://soundcloud.com/onuinfo/hcr-des-milliers-de-camerounais-cherchent-refuge-au-nigeria>, consulté le 16 septembre 2021 à 7h49min.

²⁹⁹ J. Rodier, Infographies : BH a fait 2 millions de déplacés dans la région du bassin du Lac Tchad », *Jeune Afrique*, 04 Aout 2017, en ligne, consulté le 16 septembre 2021 à 21h34min.

³⁰⁰ S. Tetchiada, « Les réfugiés affluent au Cameroun par peur de BH », *The New Humanitarian*, 10 août 2015, en ligne, consulté le 17 septembre 2021 à 19h32min.

³⁰¹ B. Diagne, « Boko Haram : les réfugiés ballotés entre le Cameroun et le Nigéria », *RFI*, 12 juillet 2017, en ligne, consulté le 16 septembre 2021 à 8h20min.

³⁰² S. Tetchiada, « Des réfugiés de BH renvoyés au Nigéria », *The New Humanitarian*, 21 août 2015, en ligne, consulté le 17 septembre 2021 à 19h38min

enquête menée par Bineta Diagne dévoile un véritable « chaos humanitaire » à Pulka et Banki, deux localités nigérianes proches du Cameroun, où se sont déversés des milliers de « ré-réfugiés » (ces réfugiés toujours en quête de refuge après leur passage au Cameroun)³⁰³. À Banki par exemple, ce sont un peu plus de 44 319 personnes au courant 2017 en provenance du Cameroun, qui ont été mises en détresse dans cette ville complètement détruite par BH³⁰⁴. À l'échelle internationale, la facture migratoire des conflits au Cameroun se présente donc comme bien assez lourde. De même, les déplacements internes s'avèrent pour leur part tout aussi contraignants.

En effet, la conflictualité, quelle que soit sa forme d'expression, entraîne « toujours » des mouvements de masse, des populations qui se déplacent alors vers des espaces pacifiés. Du fait de nombreuses contraintes liées majoritairement aux démarcations tant géographiques, culturelles, que juridiques (surtout)³⁰⁵, les territoires étrangers en termes de nationalités, bien que contiguës aux zones grises, sont moins propices à accueillir la majeure partie du flot de migrants, surtout lorsque le conflit semble géolocalisé et concentré dans un espace précis, offrant la possibilité aux populations de s'échapper vers des régions moins instables de la même composante étatique. C'est dire en d'autres termes que les déplacements internes subséquents aux formes de conflictualités subnationales tendent à être plus importants que les émigrations. Car, les nationalismes de principe ou motivés par des facteurs politico-économiques, empêchent l'avènement du temps infini de la circulation qu'illusionne de réaliser la globalisation ; consacrant plutôt celui de la castramétation et des villes fortifiées, des camps et des cordons, des clôtures et des enclos, des frontières et des « grandes murailles »³⁰⁶.

Le délaissement des émigrations (déplacements internationaux) au profit des mouvements internes (subnationaux) s'illustre d'ailleurs très clairement au Cameroun, où les équilibres démographiques régionaux ont dû être reconsidérés ces dernières années, du fait justement des déplacements internes de masse, causés par les situations conflictuelles de BH à l'Extrême-Nord, et de la crise dite anglophone dans les régions (administratives) du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Ainsi, selon la BM, les attaques répétées de BH ont entraîné des mouvements à grande échelle dans l'Extrême-Nord Cameroun, avec plus de 321 000 personnes déplacées

³⁰³ Diagne, « Boko Haram : les réfugiés ballotés... », 2017.

³⁰⁴ *Ibid.*

³⁰⁵ Notamment les risques de se heurter aux réalités de souveraineté imposées par certains États, ou encore le risque de se voir refuser l'accès à un territoire.

³⁰⁶ Mbembé, *Sortir de la grande nuit...*, p.22.

internes³⁰⁷ ; de même que le conflit dans les régions (administratives) du Nord-Ouest et du Sud-Ouest a conduit à la mobilité territoriale intérieure de plus de 705 800 personnes³⁰⁸.

Face au régime de terreur imposé par les combats, attaques et attentats, les villes et villages se sont vidés de leurs vies. Dans le Nord-Ouest, le Sud-Ouest tout comme l'Extrême Nord, ce sont parfois des villages entiers qui ont été désertés par les populations. Le cas de Bornori, petit village de l'arrondissement de Kolofata, département du Mayo Sava dans l'Extrême-Nord du Cameroun, évoqué précédemment est très illustrateur. Notons dans le même registre l'exemple de Dadi, village situé dans l'arrondissement d'Akwaya, département de la Manyu, région du Sud-Ouest. Dadi a été un des principaux fiefs des « rebelles séparatistes » dits « ambazoniens », sur lequel ces derniers ont d'ailleurs marqué leur souveraineté imaginaire, en y implantant un pseudo-drapeau courant 2017³⁰⁹. Depuis sa « reconquête » par l'armée camerounaise, Dadi a perdu tous ses habitants comme on peut le voir en un moment figé de toute sa détresse sur la photo suivante :

Photo n°7: Aperçu du village abandonné de Dadi (Sud-Ouest Cameroun)



Source : P. Fondio et al., « Au Cameroun, carnet de guerre en « Ambazonie » », *TV5Monde*, 27 décembre 2017, en ligne, consulté le 16 septembre 2021 à 21h15min.

L'impact immédiat de ces déplacements est certes le stress démographique ; mais à moyen terme, il se pose des questions de cohabitation qui finissent elles-mêmes par s'ériger en de véritables catalyseurs de conflictualités. Participant résolument du pouvoir palingénésique des conflits évoqué précédemment. De même, il se pose les questions du niveau de vie, des inégalités sociales et de la pauvreté accrue.

1.1.4. L'accroissement de la pauvreté et des inégalités sociales

³⁰⁷ Banque Mondiale, « Migration and Remittances Data », en ligne, consulté le 16 Septembre 2021 à 20h01min.

³⁰⁸ UNHCR, Refugee Data Finder, Cameroon, en ligne, consulté le 16 septembre 2021 à 20h14min.

³⁰⁹ P. Fondio et al., « Au Cameroun, carnet de guerre en « Ambazonie » », *TV5Monde*, 27 décembre 2017, en ligne, consulté le 16 septembre 2021 à 21h15min.

La pauvreté et les inégalités sociales constituent les conséquences parmi les plus visibles des conflits armés qui travaillent à nos jours encore nombre d'États du continent africain. De même, comme l'a d'ailleurs pensé Jack Nagel, le mécontentement politique et ses conséquences (manifestations, instabilité, violence, révolution...) dépendent non seulement du niveau absolu de bien-être économique, mais aussi de la répartition des richesses³¹⁰. C'est dire autrement qu'en plus de constituer les conséquences principales des conflits armés, pauvreté et inégalités sociales y participent grandement, comme nous l'analysions d'ailleurs précédemment. Pour saisir ces réalités sous leur forme conséquente aux conflits armés dans l'exemple du Cameroun, deux moments parmi tant d'autres peuvent être mobilisés: il s'agit d'une part du terrorisme dans l'Extrême-Nord ; et d'autre part du conflit sécessionniste dans les régions (administratives) du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Comme nous l'évoquions plus haut, la région (administrative) de l'Extrême-Nord enregistre depuis les indépendances au moins, des taux de pauvreté parmi les plus élevés du Cameroun. Cette situation est le fait de plusieurs facteurs dont majoritairement les contraintes et aléas climatiques, les diverses carences (exprimées aussi bien en termes d'infrastructures que des denrées de première nécessité comme l'eau potable, le logement, l'électricité), et bien évidemment la conflictualité, qui s'exprime relativement dans ce contexte avec un peu plus d'acuité, du fait justement de ces carences et d'un maillage complexe d'enjeux économiques et politiques³¹¹. En effet, les réalités tant sociologiques, historiques, climatiques, démographiques et économiques ; participent de la forte conflictualité de l'espace septentrional camerounais en général, qui a depuis les indépendances déjà fait l'expérience des formes nombreuses de conflictualités. Entre litiges fonciers, conflits agropastoraux, enlèvements et prises d'otages, grand banditisme, terrorisme et conflits intercommunautaires, l'on peut se risquer à dire que le septentrion camerounais présente de grandes potentialités belliqueuses. Mieux, c'est une région (géographique) où les colères et passions sont plus denses et moins apaisées³¹².

En cela, elle constitue aussi l'espace où sont concentrées les masses parmi les plus pauvres du pays. La Banque Mondiale a estimé en effet que les régions (administratives) de

³¹⁰ J. Nagel, « Inequality and discontent: A non-linear hypothesis », *World Politics*, n°26, 1974, (pp.453-472), p.453.

³¹¹ B. Foko et al., « Pauvreté et inégalités des conditions de vie au Cameroun : Une approche micro multidimensionnelle », *PMMA Network Session Paper*, 2006, p.34.

³¹² A cet effet, l'un de nos informateurs, Monsieur Raphael Mimbang Mimbang, (45 ans environ, Chef de la Division des affaires administratives et juridique, Services du gouverneur, Région du Nord, Garoua, Garoua, le 22 avril 2021) nous renseignait en effet qu'ici, « la voiture peut cogner un enfant et l'on dira que c'est la volonté d'Allah. Mais si la voiture en vient à cogner le bétail [pourtant et ce paradoxalement toujours en transhumance dans ces localités], le propriétaire est prêt à en découdre avec le malheureux qui aura commis un tel outrage.

l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua concentrent à elles seules plus de 56% de la population pauvre du pays³¹³, comme nous avons d'ailleurs pu le remarquer dans la Figure 2 illustrée précédemment (page 123). Dans le cas de l'Extrême-Nord particulièrement, travaillé par la secte islamiste BH, la pauvreté et les inégalités ici peuvent se saisir à la fois comme conséquence, que comme facteur d'instabilité. Selon les enquêtes sur les ménages n° 2, 3 et 4 réalisées par l'INS, le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) et divers autres partenaires, 74,3 % de la population totale de l'Extrême-Nord du Cameroun (administratif) est pauvre en 2014, contre 65,9 % en 2007 et 56,3% en 2001³¹⁴. L'on remarque donc qu'entre seulement 2001 et 2014, la pauvreté de masse a gradué de manière quasi exponentielle dans cette région ; et l'insécurité due à BH n'en est pas étrangère. L'Extrême-Nord n'est d'ailleurs pas un cas singulier dans ce bouillonnant septentrion camerounais. Notons également l'exemple du nord (administratif) avec 50,1 % de pauvres en 2001, 63,7 % en 2007 et 67,9 % en 2014³¹⁵. Autant dire que mis à part ses nombreuses contradictions internes, le Nord-Cameroun (administratif) subit aussi le contrecoup de l'insécurité tant de l'Extrême-Nord camerounais, que des territoires étrangers circonvoisins. La destruction d'exploitations agricoles et la forte mobilité des populations relatives à l'insécurité ont renforcé la pauvreté alimentaire, déjà favorisée par les mauvaises conditions climatiques. Ainsi, les Nations Unies estiment que plus de 1,5 million de personnes sont en insécurité alimentaire du fait de BH, dont 180 000 au moins à un niveau d'extrême urgence³¹⁶.

Il en est de même dans les régions (administratives) du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, où la pauvreté s'est installée progressivement à mesure que la crise dite anglophone n'a cessé de gagner en ampleur. Avant la crise, ces régions connaissaient un taux de pauvreté contrasté : 18,2% pour le Sud-Ouest et 55,3% pour le nord-ouest en 2014, comme relevé dans la Figure 2. Avec la crise dite « anglophone », ce taux de pauvreté a gradué de manière exponentielle, suivant une enquête d'*Afrobarometer*, un réseau de recherche africain spécialisé dans les sondages et les enquêtes de terrain. *Afrobarometer* dans son rapport 2021 estime en effet que la pauvreté vécue a augmenté au Cameroun, du fait justement de diverses réalités conjoncturelles dont principalement la crise dite « anglophone »³¹⁷. Ainsi, ledit rapport estime

³¹³ Banque Mondiale, « Cameroun-vue d'ensemble », en ligne, consulté le 03 avril 2021 à 11h20 min.

³¹⁴ Archive Nationale des Données du Cameroun (ANADOC) - Institut National de la Statistique, en ligne, consulté le 18 septembre 2021 à 6h28min.

³¹⁵ *Ibid.*

³¹⁶ A. Baiocchi, Rapport annuel 2017 du coordonnateur résident/Humanitaire sur l'utilisation des subventions du CERF Cameroon Underfunded Emergencies Round 1 2017, p.3.

³¹⁷ Afrobarometer, « La pauvreté vécue augmente au Cameroun », Yaoundé, Septembre 2021, en ligne, consulté le 18 septembre 2021 à 9h12min.

que depuis 2015, la proportion de camerounais en situation de pauvreté vécue modérée ou élevée a progressé de 16 points de pourcentage, passant de 61% à 77% de la population globale³¹⁸. Cette situation est fortement tributaire aux pesanteurs sécuritaires qui maintiennent le Cameroun sur une pente descendante depuis déjà plusieurs décennies, participant à ce qu'il y a lieu de désigner sans détour comme un véritable « effondrement » de l'économie nationale.

1.2. L'« effondrement » de l'économie nationale camerounaise

Cet effondrement est visible sur divers aspects. Entre autres, notons la paralysie des secteurs de l'économie nationale, l'arrêt complet ou la baisse drastique des investissements internes et étrangers, le drain des ressources du pays vers l'entretien des crises, et l'émergence d'une paraéconomie fondée sur le crime.

1.2.1. La paralysie des différents secteurs économiques

Le pire de la guerre est aussi la paralysie des circuits de productions et de distribution des ressources qu'elle occasionne. Le Cameroun en a fait l'expérience durant les moments de tension qui l'ont traversé au long de son histoire. Au lendemain des indépendances, la guerre contre l'UPC sous maquis a paralysé la production locale des régions (géographiques) entières parmi les plus touchées par l'insécurité, ayant des répercussions notables à l'échelle nationale. Faisant le récit de la situation économique dans le Moungo et le Bamiléké, Joss Blaise Alima nous renseigne que « la terreur régnait partout, de Mbanga à Loum, de Nkongsamba à Bafang, de Dschang à Mbouda »³¹⁹. Désertées par les cultivateurs, les plantations de cafés autrefois prospères étaient retournées à la friche³²⁰. Le secteur agricole s'en est ainsi trouvé mis à l'arrêt dans ces localités.

De même, le temps de l'ouverture démocratique au Cameroun révèle une mise en crise de l'appareil économique nationale. Dans un contexte déjà dominé par les PAS, la dévaluation monétaire et un malaise économique généralisé, les villes mortes analysées précédemment dans ce travail, sont venues assener un violent coup à l'économie camerounaise, duquel l'on ne peut véritablement dire que le pays s'en soit levé à nos jours encore, vu les situations économiques d'avant la crise et celle qui caractérise le Cameroun depuis 1990. La dette en pourcentage du PIB, de 17% en 1975, a gradué de manière exponentielle à 53% en 1991. Le revenu par habitant a diminué d'environ 50% entre 1986 et 1993. Il va sans dire que dans ces conditions, beaucoup

³¹⁸ *Ibid.*, pp.1-2.

³¹⁹ Alima, *Les chemins de l'unité...*, p.95.

³²⁰ *Ibid.*

de camerounais ont perdu leurs économies dans les faillites de banques, et nombreux sont ceux qui ont été licenciés. Il va encore mieux en disant que les entreprises privées, pour celles qui ont pu se maintenir, ont diminué leurs effectifs de 20%. Plusieurs opérateurs étrangers ont quitté le pays. Durant seulement la dernière décennie du XX^e siècle, le chômage est passé de 7,3% à 24,6% de la population active à Douala par exemple, touchant les jeunes et surtout les diplômés. La pauvreté y a explosé : de seulement 2% en 1983, elle est passée à 30% en 1993. Alors que la population a continué à augmenter, les dépenses de santé et d'éducation ont chuté, les services sociaux se sont largement dégradés, les hôpitaux manquant de médicaments, les écoles d'enseignants³²¹.

Les villes mortes ont entraîné de grandes pertes sur l'économie camerounaise, évaluées à cinq milliards de FCFA environ par jour »³²². Ce qui donnait un total d'environ 750 milliards de FCFA de perte pour l'économie camerounaise, durant les presque sept mois qu'elles ont durées³²³. Elles ont provoqué une paralysie de Douala, Yaoundé, Bafoussam, Bamenda... ; et accentué la crise économique d'alors³²⁴.

Le terrorisme dans l'extrême-nord Cameroun est aussi un exemple probant de l'action néfaste des conflits sur le développement des États africains en général. Parmi les secteurs les plus touchés, l'on peut noter : le tourisme, l'agriculture, l'élevage, le commerce, la pêche, pour ne citer que ceux-là. Jusqu'en 2011 au moins, les postes de frontières de cette région extrême-nord camerounaise ouverte sur deux États (Nigéria et Tchad), étaient très prolifiques en termes de transit, ceci en dépit ou justement à cause de leur gestion défailante. En effet, quoique mal organisés, les postes-frontière de nos États ne manquent habituellement pas de travail. La plus grande partie de septentrionaux camerounais dépend largement du commerce des biens à destination et en provenance du Nigéria. Les deux tiers environ du carburant qui s'y négocie sous l'appellation locale de *zua-zua* proviennent du voisin pétrolier. L'on note également au rang des produits en circulation : les pagnes, les pièces de véhicules automobiles, les bicyclettes, les motocycles, les sandales et autres articles en plastique, et l'huile végétale³²⁵.

³²¹ F. Pigeaud, *Au Cameroun de Paul Biya*, Paris, Karthala, 2011, pp.44-46.

³²² J.B. Placca, « Le peuple cherche un vrai héros », *Jeune Afrique Economie*, n°149, novembre 1992, p.94.

³²³ L.P. Amougou Mbida, « Les villes mortes au Cameroun. Etude historique et impact socio-économique », *Mémoire de Maitrise en Histoire*, Université de Yaoundé 1, 2005, p.53.

³²⁴ Bidima, « Les forces armées et le maintien de l'ordre dans le contexte de transition démocratique au Cameroun »..., p.231.

³²⁵ Nations Unies, *La crise BH*, p.16.

BH est venu rompre avec cette régionalisation de fortune qui semblait germer entre le Cameroun et ses voisins nigériens et tchadiens. Les échanges commerciaux d'avant décembre 2011 s'estimaient en centaines de millions de dollars US. À partir de 2012, les Nations Unies observent une dégringolade de ces chiffres. Les importations nigériennes qui transitaient annuellement vers le Cameroun par le poste frontière de Limani-Banki par exemple, entre 2000 et 2010 sont estimées à 145 000 tonnes. Pendant la même période, le Nigéria a importé par la même voie des produits camerounais d'un poids annuel total estimé à 112 000 tonnes³²⁶. Les produits camerounais présents sur le marché nigérien comprennent le riz, le coton, les céréales, le poisson, les bovins, les ovins, l'arachide, l'oignon et l'ail³²⁷. Les producteurs camerounais septentrionaux ont pendant longtemps préféré le marché nigérien ; qui non seulement est plus vaste en termes de population, mais aussi qui offre des prix plus ou moins élevés que le marché camerounais. Les exportateurs de bétail par exemple profitent des prix élevés pratiqués au Nigéria, où le prix d'achat d'une tête de bétail est près de deux fois plus élevé que dans l'Extrême-Nord camerounais³²⁸. Ce contraste des valeurs entre le marché camerounais et le marché nigérien a entraîné un drain considérable de la production camerounaise vers le marché nigérien, autant par des voies légales que par contrebande. Ainsi, les deux tiers de tout le coton récolté dans le Mayo-Tsanaga et le Mayo-Sava en 2011 ont rejoint le Nigéria³²⁹ ; tandis qu'à peu près 93 % du poisson pêché dans l'Extrême-Nord était acheminé au Nigéria en passant par Limani-Banki³³⁰.

Depuis 2012, ces échanges « cordiaux » ont été fortement perturbés par l'insécurité croissante résultant des activités de BH. Les marchés frontaliers qui étaient d'importants centres de négoce pour les commerces camerounais comme nigériens, les fermiers et les services de collecte des recettes publiques ont été fortement impactés. Les recettes publiques du bureau principal des douanes de Fotokol rendent bien compte à partir de 2012, de grandes pertes occasionnées par l'activité de BH, pourtant encore peu concentrée sur le Cameroun. De près de 19 Millions de FCFA durant la première quinzaine de 2011, les douanes de Fotokol n'ont pu

³²⁶ *Ibid.*, pp.16-18.

³²⁷ M.B. Funteh, 2014, « *Border Shutting and Shriveling of Human and Merchandise on the Nigeria-Cameroon Passage of Banki and Limani* », in, S. Issa (dir.), *Effets économiques et sociaux des attaques de BH dans l'Extrême-Nord du Cameroun*, Kaliao : Revue pluridisciplinaire de l'École normale supérieure de Maroua (Cameroun), novembre 2014.

³²⁸ Nations Unies, *La crise BH*, pp.16-20.

³²⁹ M.I. Fadimatou, « Crise cotonnière et exportation clandestine de coton entre l'Extrême-Nord du Cameroun et le Nord-Est du Nigéria : 1974-2011 », Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Maroua, 2011.

³³⁰ A. Bello, D. Hamso, et A. Dissia, « La SEMRY : de 1971 à 2012 », Mémoire d'études en vue de l'obtention du diplôme de professeur de l'enseignement supérieur (grade II), École normale supérieure, Université de Maroua, 2013.

enregistrer qu'à peine 2 millions de recettes durant la même période en 2012³³¹. Il en est de même du bureau principal des douanes de Limani, avec ses 50 millions de francs CFA perçus en 2012 contre 100 millions pour la même période l'année précédente³³². La situation a été bien pire encore pendant les périodes de fermeture de la frontière pour raisons de sécurité, entraînant une recrudescence des activités de contrebande, une réduction supplémentaire des exportations et des importations, et une perte importante de perceptions douanières, selon le journaliste Moki Edwin Kindzeka³³³.

Le secteur du tourisme a également durement été touché par l'activité de BH. En effet, la région de l'Extrême-Nord abrite des sites touristiques et des attractions culturelles parmi les plus prisés du Cameroun. Environ 18 % des sites touristiques du pays s'y trouvent ; soit 67 sites recensés en 2007, sur les 364 que compte alors le Cameroun³³⁴. Ses paysages attrayants en avaient fait la destination préférée des touristes. Le paysage de Rhumsiki, le parc national de Waza et les plaines d'inondation (*yaérés*) du Logone, font partie des attractions touristiques les plus populaires du Cameroun, qui font de l'Extrême-Nord la plus belle des régions touristiques du pays³³⁵. Les attaques de BH en augmentation depuis 2012, ont entraîné une baisse du taux d'occupation des hôtels de 50 % à 10%³³⁶. Outre ces difficultés dans le secteur hôtelier, la crise du secteur touristique a également eu des répercussions sur le commerce des produits de l'artisanat. La plupart des sites touristiques dans l'Extrême-Nord sont aujourd'hui désertés, par crainte d'enlèvement et diverses sortes de sévices auxquels s'adonnent les terroristes. À la suite de l'enlèvement de la famille Fournier en février 2013 et d'un prêtre français en novembre de la même année, les résultats du secteur touristique ont brutalement chuté. Analysant cette situation dans l'arrondissement de Mogodé, département du Mayo-Sava (Extrême-nord), Jacqueline Djabba et Jean Noël Ngague nous renseignent que de 880 touristes en 2011, Mogodé n'a plus reçu qu'à peine 75 touristes en 2015³³⁷.

³³¹ Nations Unies, *La crise BH*, pp.16-20.

³³² *Ibid.*

³³³ M.E. Kindzeka, « Border trade between Cameroon and Nigeria at a standstill », cité par Nations Unies, *La crise de BH*, 2014, p.18.

³³⁴ B. Gonné, « Kidnappings, crise du secteur touristique et ralentissement de l'aide au développement », I., Saïbou, (dir.), *Effets économiques et sociaux des attaques de BH dans l'Extrême-Nord du Cameroun*, Université de Maroua, Kalio, vol. Spécial, 2014, pp.86-87. (pp.83-114).

³³⁵ Gonné, « Kidnappings, crise du secteur touristique et ralentissement de l'aide au développement », p.84.

³³⁶ Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Cameroun (MINEPAT), 2015 « Impact de la crise sécuritaire aux frontières sur l'économie camerounaise » MINEPAT.

³³⁷ J. Djabba et J.N. Ngague, « Effets de l'onde d'insécurité sur les activités touristiques d'une région située à l'abri des attentats terroristes : Mogodé et ses environs dans l'Extrême-Nord (Cameroun), *Études caribéennes*, n°2, novembre 2018, en ligne, consulté le 28 septembre 2021 à 7h46min.

La situation est à bien des points similaires dans les régions Nord-Ouest et Sud-Ouest du pays, en proie depuis 2016 à une crise sécessionniste qui agit comme atavisme sur les efforts du Cameroun dans sa marche vers le développement. Le stress économique auquel est victime le Cameroun du fait des foyers de plus en plus nombreux d'insécurité, participe des piètres scores que le pays enregistre dans les indicateurs en matière de développement. Depuis l'entame de la décennie 2010-2020, le PIB n'a cessé de chuter, passant de 26,5 Milliards de Dollars en 2010 à 20 milliards de Dollars en 2020 à peine selon la BM. Cette situation est certes aussi due à la crise économique internationale de la fin de la première décennie du siècle courant, manifestée par la chute des prix du pétrole. Mais il faut surtout y voir l'impact désastreux des crises sécuritaires aux plans économique, social et humain³³⁸. De fait, suite à ce double choc pétrolier et sécuritaire, les limites qui s'étaient déjà révélées en 2009-2010 lors de l'épisode de la crise financière internationale se sont de nouveau manifestées. L'économie camerounaise est désormais en plein essoufflement. Alors que, sur la période 2013-2016, le secteur productif est resté relativement robuste et résilient, avec un taux de croissance annuel moyen de 5,3 %, on a malheureusement constaté par la suite une érosion de cette dynamique, le taux de croissance étant tombé à 3,5% en 2017³³⁹. Au motif d'une telle chute et ajouté à la paralysie de l'économie nationale analysée *supra*, il est également à considérer l'arrêt ou la baisse drastique des investissements tant internes qu'étrangers.

1.2.2. L'arrêt ou la baisse drastique des investissements tant internes qu'étrangers

C'est peu de chose que de dire d'emblée que l'insécurité provoque la désertion des investisseurs des zones grises. Ceci peut s'illustrer amplement à travers une lecture diachronique de l'environnement des affaires au Cameroun depuis au moins 2010. En effet, le pays s'est longtemps présenté comme l'un des plus surs pour l'investissement et pour les affaires en général. Le Cameroun pouvait alors compter sur sa stabilité politique bien que relative, une main-d'œuvre bon marché, des ressources naturelles abondantes (agricoles, pétrolières et minières), une économie diversifiée à l'export (pétrole, minier, agriculture, etc.), de nombreux projets de modernisation infrastructurelle, une stabilité monétaire du fait de son appartenance à la zone du franc CFA, un impact positif de la politique anticorruption, présentés entre autres comme des atouts³⁴⁰. L'absence, ou plutôt la léthargie des formes conflictuelles

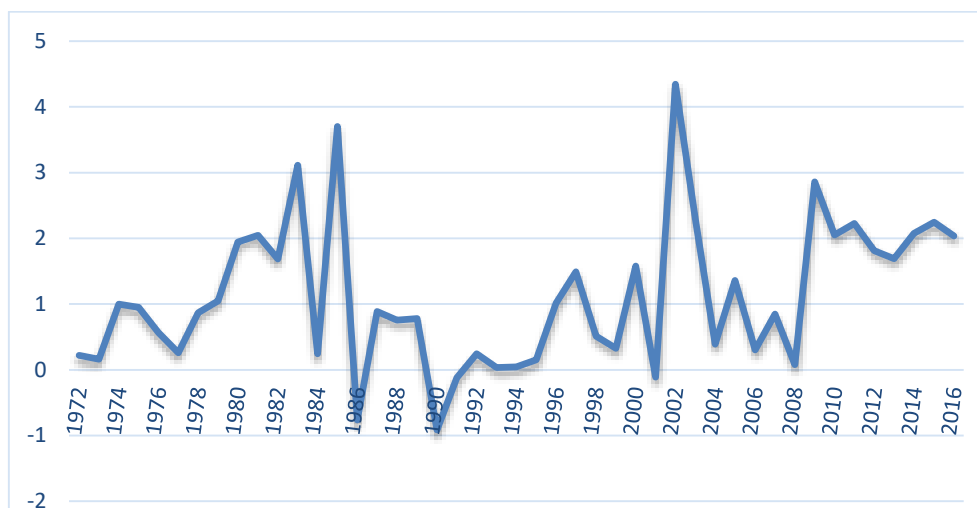
³³⁸ Groupement Inter patronal du Cameroun (GICAM), *Le livre blanc de l'économie camerounaise. L'impératif industriel du Cameroun*, Février 2020, p.19.

³³⁹ GICAM, *Le livre blanc de l'économie camerounaise*, p.19.

³⁴⁰ « Cameroun : investir », *Agence de développement Economique (AD'OCC)*, en ligne, consulté le 29 septembre 2021 à 7h06min.

d'envergure nationale constituait à elle seule une particularité propre au Cameroun ; dans une sous-région où la majorité des États sont depuis leurs indépendances, restés toujours figés entre deux conflits armés.

Graphique n°7: Investissements étrangers directs, entrées nettes du Cameroun de 1972 à 2016 (exprimés en pourcentage du PIB)

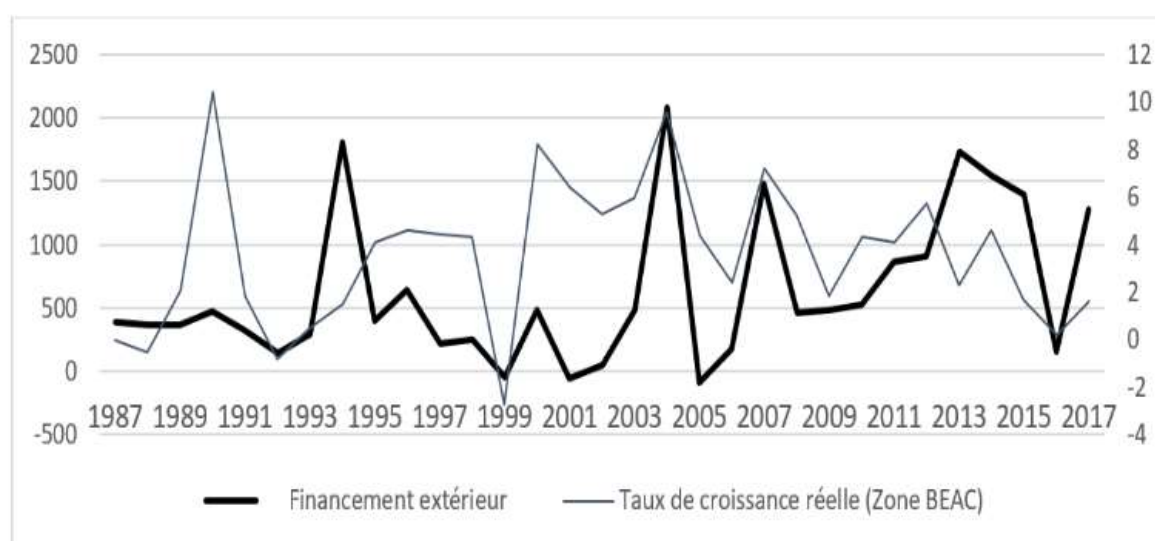


Source : Banque Mondiale, en ligne, url : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/BX.KLT.DINV.WD.GD.ZS?locations=CM>, consulté le 29 septembre 2021 à 7h32 min.

Le graphique 7 ci-haut illustré montre l'évolution des investissements étrangers au Cameroun de 1972 à 2016, évalués en termes d'entrées sur le PIB national. Il y ressort aisément l'incidence majeure des crises qui ont traversé le pays tout au long de son histoire postcoloniale. Après la guerre contre l'UPC sous maquis, l'on observe bien dans le graphique 7 que le Cameroun attire nombre d'investissements étrangers. Le pays est relativement stable et son environnement sociopolitique plus ou moins propice à l'investissement. Les entrées nettes culminent alors à près de 3,112% du PIB en 1983, avant de chuter brutalement à 0,24% dès 1984, du fait justement de l'incertitude causée par les événements d'avril de la même année et analysée plus haut. Les basses fluctuations observées vers 1990 traduisent également un contexte sociopolitique délétère. Le pourcentage négatif (-0,916%) observé justement en 1990 s'explique alors par le pic des fractures et tensions sociales, des contradictions politiques qui secouent le pays, culminant avec la mise à l'arrêt de la machine économique dans plusieurs villes. L'heure est alors à l'abstention de tout investissement. Cette tendance s'observe jusqu'à la fin du siècle où les investissements remontent en flèche, atteignant en 2002 un taux jamais égalé (4,343%), au moment où le Cameroun s'engage d'optimisme dans le nouveau millénaire, tout plein d'espoir et de promesses.

Les basses variations observées entre 2004 et 2008 traduisent certes les effets d'une crise économique vécue au niveau international ; mais elles ne sauraient ne pas faire échos à la fièvre qui s'empare du Cameroun en février 2008. De même, l'on observe que depuis 2010, les investissements ont du mal à s'élever de manière considérable. Ils stagnent à un niveau insusceptible d'impacter la situation économique du pays (moins de 2,5% du PIB). Il faut ajouter que le financement extérieur de l'économie camerounaise a également connu un recul considérable, notamment depuis 2014. Évalué à l'échelle de la CEMAC au sein de laquelle le Cameroun s'érige en un véritable « géant économique », le taux de financement a reculé de 10,68% en 2014 ; 9,55% en 2015 et 88,63% en 2016³⁴¹. En effet, les économies subsahariennes d'une manière générale sont dépendantes du financement extérieur. Jean Cédric Kouam et Nofe Daba ont démontré dans leurs analyses axées sur la zone CEMAC que lorsque les financements extérieurs sont en hausses, le taux de croissance des pays de la zone CEMAC est également en hausse ; alors qu'il pointe en baisse lorsque les financements extérieurs s'amenuisent également.

Graphique n°8: Relation entre financement extérieur et taux de croissance dans la zone CEMAC



Source : BEAC, 2017, cité par J.C. Kouam et Nafe Daba, « Les déterminants de l'attractivité des investissements directs étrangers dans la communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale, *BEAC Working Paper*, n°05, vol.19, 2019, p.5.

Ainsi, la baisse ou l'arrêt des investissements autant que des financements étrangers constituent un frein pour le développement du pays. Comme l'ont démontré Léopold Djoutsa

³⁴¹ J.C., Kouam et Nafe Daba, « Les déterminants de l'attractivité des investissements directs étrangers dans la communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale », *BEAC Working Paper*, n°05, vol.19, 2019, p.3.

Wamba, Laurent Ndjanyou et Rosalie Nga Nkouma, non seulement que l'investissement direct étranger au Cameroun a une influence positive et significative sur la performance des entreprises bénéficiaires, mais les entreprises dont le capital est détenu partiellement ou totalement par les investisseurs étrangers sont plus performantes que celles au capital entièrement détenu par les nationaux³⁴². Cette baisse/arrêt est corolaire à l'environnement sociopolitique du Cameroun, qui subit des rapports d'ONG internationales à l'image d'Amnesty International, dénonçant diverses sortes d'inhumanités observées dans le sillage de la lutte contre le terrorisme et de la crise sécessionniste que traverse le pays.

1.2.3. Le prix de la « guerre » au Cameroun : le drain des ressources vers l'entretien des crises

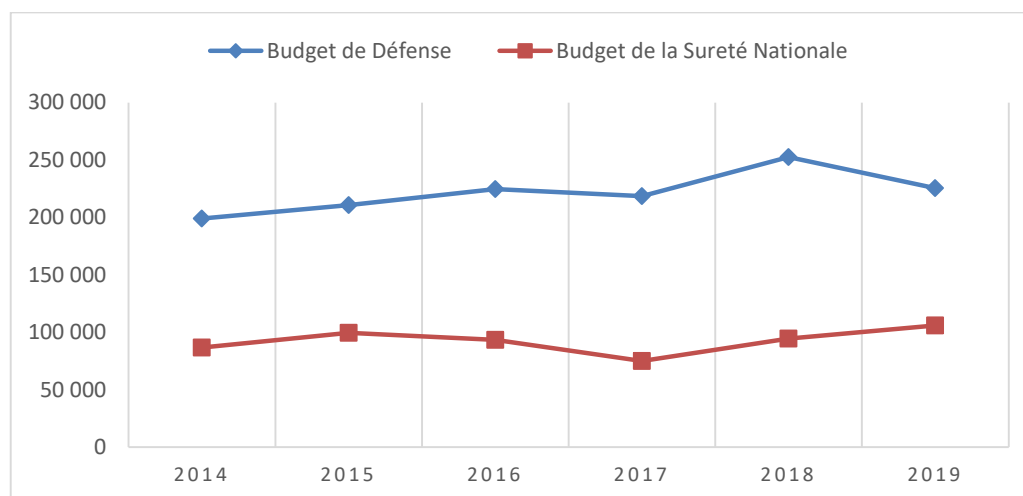
La guerre coûte cher et le motif de cet argument est justement d'évaluer les prix des multiples crises qui ont émaillé l'histoire récente du Cameroun, afin de saisir au mieux leur impact sur l'économie du pays. Sur la guerre contre l'UPC sous maquis, Jos Blaise Alima nous renseigne qu'elle se sera fait lourdement sentir sur l'économie camerounaise. En 1964 par exemple, trois (03) milliards de francs CFA sur un budget de Vingt et trois (23) milliards de FCFA étaient consacrés à l'armée. Les effectifs des forces de l'ordre n'avaient cessé d'augmenter au point d'atteindre, cette année-là, trois bataillons de 800 hommes auxquels s'ajoutaient 250 gendarmes, 180 gardes civiques, et les unités de l'armée française envoyées par Paris au titre des accords de coopération³⁴³. De même, l'épaisseur –déjà grande et pourtant-toujours en croissance des enveloppes budgétaires allouées à la défense de même qu'à la sûreté nationale camerounaise ces dernières années, rend compte du gouffre financier que constituent les conflits armés pour l'économie du pays. D'une somme d'un peu plus de 198 Milliards en 2014, l'enveloppe de la défense est passée à plus de 252 milliards en 2018. La même évolution est visible pour l'enveloppe budgétaire de la sûreté nationale, passée d'un peu plus de 86 milliards de FCFA en 2014, à plus de 105 milliards en 2019³⁴⁴.

³⁴² L. Djoutsa et al., « Investissements directs étrangers dans le capital des grandes entreprises au Cameroun : quel effet sur leur performance ? », *Marché et organisations*, n°28, 2017, pp.81-104.

³⁴³ Alima, *Les chemins de l'unité...*, p.95.

³⁴⁴ Projet loi de règlement, exercice 2019, Article 3 : Des dépenses budgétaire par chapitre, p.4. Et Loi de règlement de la république du Cameroun pour l'exercice budgétaire 2014, Article 2 : Des dépenses budgétaire par chapitre et par nature économique, 2014, p.2, en ligne, consulté le 30 septembre 2021 à 23h50min.

Graphique n°9: Évolution des enveloppes budgétaires de la défense et de la sûreté nationale entre 2014 et 2019 (en millions de FCFA)



Source : Données cumulées des lois de règlement des dépenses budgétaires de 2014 à 2019

L'on observe ainsi que depuis l'entrée en guerre du Cameroun contre BH en 2014, les fonds alloués à la sécurité et la défense n'ont d'une manière générale cessé d'augmenter. Des éléments supplémentaires tels que les effectifs militaires sans cesse renfloués, l'achat du matériel et l'équipement logistique.../, peuvent bien en rendre compte également. Les casernes se remplissent autant qu'elles se vident. La grande muette restée fidèle à elle-même, n'a lors de nos enquêtes, rien lâcher de pertinent ; pouvant nous permettre d'apprécier de source l'ampleur de l'effectif militaire camerounais de ces dernières années. Cela nous aurait permis de mesurer avec plus de sérénité, le cout des guerres contre BH et dans les régions dites anglophones du pays. Toutefois, nous pouvons nous baser sur certaines extrapolations -qui n'enlèvent d'ailleurs en rien la pertinence de cet argument-, pour estimer que le cout de ces guerres ne peut être que trop élevé pour le Cameroun. En effet, c'est par milliers que l'on recrute désormais chaque année, au sein des forces armées, de gendarmerie et de police nationale camerounaise ; et ce depuis au moins 2010. Loin de répondre à un simple besoin d'emploi, ces recrutements, tant par leurs caractères « massifs » que réguliers, traduisent bien dans les faits l'état de guerre dans lequel le pays se trouve ; en même temps qu'ils participent avec toute l'économie propre à la « guerre », quelle qu'elle soit, à absorber l'effort de développement du pays, désormais rendu comme un jeu à somme nulle.

Mis à part les coûts supplémentaires en matière de sécurité et à cause de l'insécurité, les actes de destruction matérielle ont représenté une perte économique importante pour l'État camerounais ces dernières années. Selon le FMI, la crise dans la région Extrême-Nord a coûté

au Cameroun entre 1 et 2 % du PIB national en 2015³⁴⁵. L'insécurité qui a accompagné les incursions de BH et l'escalade de la violence qui a suivi la contre-offensive de l'armée camerounaise, ont perturbé le commerce transfrontalier, l'agriculture, la vie sociale et le fonctionnement de l'administration. Les actes de terrorisme de BH ont entraîné un exode massif vers les zones relativement sûres de l'Extrême-Nord. La destruction des infrastructures diverses a également participé au stress économique. La crise a comme analysé précédemment baissé terriblement les recettes publiques de la région, en même temps qu'elle y a aggravé la pauvreté déjà assez élevée. La situation a été à bien des points similaire dans les régions dites anglophones, où les systèmes économiques locaux ont été profondément meurtris ; favorisant dans l'ensemble toutes sortes de débrouillardise, mise dès lors à contribution pour l'émergence d'une paraéconomie fondée sur le crime.

1.2.4. L'émergence d'une paraéconomie fondée sur le crime

La situation impossible que crée l'insécurité, oblige l'instinct de survie si caractéristique de la nature humaine, à se porter vers des stratégies de maintien plus ou moins vertueuses. Par paraéconomie fondée sur le crime, nous entendons un ensemble de pratiques illicites qui se donnent libre cours à la faveur du chaos ; et dont l'ensouchement dans les habitudes fini par produire un circuit de production en dehors de l'orthodoxie usuelle. Par exemple, l'insécurité causée par le phénomène zarguina a été à l'initiative d'une micro économie locale formée dans le sillage des raquettes, razzias, pillage et vol de bétail. À côté des groupes zarguinas, se sont donc formés des comités de vigilance et d'autodéfense, qui se sont eux-mêmes infiltrés dans les circuits d'arnaque et de raquette. Quant au bétail razié, il se revend aisément dans ce qui pourrait à juste titre être désigné comme un « marché noir » très local, dans lequel se mêlent des groupes armés incontrôlés, des éléments des forces de l'ordre, certains agents d'administration, des commerçants, des transporteurs... entre lesquels il s'est installé un réseau d'échange de bons services et de complicité³⁴⁶.

En ce qui est de BH et son irruption dans l'économie du crime en place à travers le sahel, rappelons comme noté plus haut dans le sillage des notes de l'International Crisis Group qu'entre vol de bétail, enlèvements-demande de rançons, exploitation des réseaux existants de contrebande pour faire du recel autant que pour ses besoins logistiques (vivres, carburant, matériel de guerre et de propagande), recours à la force et à l'intimidation pour recruter divers types de trafiquants (médicaments, voitures volées, chanvre indien, Tramadol, armes ou zoua-

³⁴⁵ Nations Unies, *La crise Boko Haram*, pp.19-21.

³⁴⁶ Akogui-Mpoko et al., « Insécurité, mobilité et migration des éleveurs... », p.1.

zoua), BH s'est infiltré dans l'économie locale. Créant parfois au-delà de la contrainte, des affinités avec certains commerçants en difficulté à qui il leur a demandé de faire du trafic en échange d'une aide. L'économie informelle, secteur non négligeable de l'économie de la région comme du Cameroun d'ailleurs, n'a pas été en reste. BH s'est illustré en fournissant des prêts aux commerçants, notamment kanuri, arabes choa et mandara, en échange d'une part des bénéfices. Dans les marchés des localités frontalières, Amchidé, Fotokol, Makary, Hile-Alifa notamment, et à Kousseri, BH a taxé les commerçants qu'il n'avait pas préfinancés ou aidés. Dans le Mayo Sava et le Mayo Tsanaga, des centaines de personnes ont été enlevées pour cultiver des champs pour BH. Le groupe revendait une partie des récoltes sur les marchés au Cameroun et au Nigéria³⁴⁷.

À côté des pratiques illicites de contrebande et de trafic qui coutent chère à l'économie nationale, il est juste d'interpréter au Cameroun le rôle des crises dans l'émergence de certaines « économicités » plus ou moins formelles. Par exemple, la paralysie du secteur des transports urbains durant les villes mortes de la décennie 90 a contribué au Cameroun à la naissance d'une activité de transport relativement nouvelle : la mototaxi. Yves Bertrand Djouda Feudjio nous renseigne à cet effet que dans les villes les plus violentes comme Douala, compte tenu des brutalités et des barricades posées sur certains axes principaux, les taxis et les bus de la Société de transports urbains au Cameroun (SOTUC) qui avaient jusque-là assurés le transport quotidien, n'avaient plus possibilité de circuler les jours ouvrables (lundi à vendredi). Seules les motos pouvaient alors le faire librement, se faufilant entre troncs d'arbres, roues incendiées et autres barricades posées là, afin d'exclure de la circulation tout véhicule conventionnel. Les personnes qui possédaient alors ce capital privilégié qu'était la moto, constituaient les rares avantages sur lesquels l'immobilité décrétée des villes mortes n'avait pas d'emprise. Ensuite, compte tenu de la forte demande de transport, il s'est développé une micro-économie fondée sur la mototaxi ; si bien qu'après la longue période des villes mortes, l'activité naissante s'est déplacée dans les carrefours des quartiers populaires non desservis par les taxis traditionnels³⁴⁸ ; au point de s'affirmer à nos jours comme l'une des activités informelles des plus prolifiques au Cameroun. Cette perspective de l'effet des crises du Cameroun sur la vie économique et sociopolitique du pays nous encourage à explorer des pistes similaires, bien heureuses, qui nous

³⁴⁷ International Crisis Group, « Extrême-Nord du Cameroun : le casse-tête de la reconstruction en période de conflit », pp.2-6.

³⁴⁸ Y.B. Djouda Feudjio, « Les jeunes Benskinéurs au Cameroun : Entre stratégie de survie et violence de l'État », *Presses de Sciences Po*, « Autrepart », n°71, 2014, p.101, (pp.97-117).

amènent à l'étude de l'incidence des conflits armés sur le chantier de construction identitaire national.

2. Les conflits dans le chantier de construction nationale au Cameroun : 1960-2016

La « guerre », quelle qu'elle soit, est une modalité de rencontre. Elle traduit un phénomène hautement transformatif pour la société, en même temps qu'elle révèle sa nature. L'empêcher obstinément entraîne un blocage de toute la machine sociale. Autrement dit, empêcher l'expression conflictuelle des différences au sein d'une société (en masquant leur réalité) participe de son blocage, pouvant conduire finalement à l'explosion des formes beaucoup plus graves de conflits longtemps restés latents. Cela a été le cas de l'ex-Yougoslavie, où les conflits étaient niés au nom de l'idéologie, et contenus par la répression³⁴⁹. Il n'est aucunement question ici d'enténébrer l'individu en célébrant la beauté du « mal » et les mythologies qui cherchent précisément à enrégimenter l'esprit, comme a semblé le faire Heidegger dans son rapport au projet nazi, présentant la terreur comme cause possible d'un virage du destin funeste du monde³⁵⁰. Il nous incombe justement de résister à la complicité par enchantement, et savoir en toute objectivité vers quoi porter nos analyses. Ainsi est-il juste de reconnaître qu'au-delà du désordre et de la confusion, le conflit vise presque toujours à la restauration, ou à l'établissement d'un équilibre politique autour d'un nouvel ordre. En cela, le conflit porte donc en lui-même l'espoir de sa propre fin, et la perspective pacifique est inscrite dans son éclosion³⁵¹. C'est donc reconnaître la dualité intrinsèque au conflit, visible sur le champ de l'identité nationale. En effet, les conflits permettent soit de créer ou de consolider une identité nationale, soit d'exploser un projet national en de micro-identités sur la base de divers marqueurs de singularités tels la langue, la culture, la religion.../.

2.1.L'apport constructif des conflits sur l'identité nationale au Cameroun

Les conflits ont pendant longtemps été considérés comme le baromètre du statut des États et de leur prestige sur le plan international³⁵². Cette perception du conflit, très rependue dans l'Europe antique comme moderne, a motivé nombre de conflagrations que le monde a connues. Le rôle de la guerre dans le contexte européen a aussi été de consolider les États-nations³⁵³ ; car comme le note Holsti, la guerre par nature éveille la conscience politique des masses, en créant

³⁴⁹ Keep School, « Le rôle des conflits dans le changement social », en ligne, consulté le 08 mai 2021 à 9h00.

³⁵⁰ M. Heidegger, « Pourquoi des poètes ? », ID., *Chemins qui ne mènent nulle part*, Paris, Gallimard, 2006 (Première publication en 1962), cité par Mbembe, *Sortir de la grande nuit...*, p.29.

³⁵¹ Calas, « Introduction à une géographie des conflits... en Afrique », pp.295-320.

³⁵² Holsti, « L'État et l'état de guerre », p.708.

³⁵³ *Ibid.*, p.709.

une fondation pour l'État³⁵⁴. La guerre fait évoluer à l'échelle nationale le sentiment de dévouement de la population qui s'agglutine habituellement autour des clans, des communautés ethniques ou régionales.

Ce dévouement national peut s'observer au long de l'histoire récente du Cameroun. Comme premier moment, considérons les luttes indépendantistes et leur prolongement, qui culminent en 1972 avec l'avènement de la République unie du Cameroun. Cette guerre (1960-1971) que nous avons d'ailleurs analysée précédemment constitue à juste titre le premier instrument de mesure de l'identité nationale camerounaise après les indépendances ; et ceci à différents niveaux d'appréciations. Entre autres, elle pose au travers d'un mouvement de libération nationale la question de l'identité camerounaise, manifestée au travers du foisonnement d'efforts qu'aura entraîné l'UPC, mobilisant les masses qui s'en sont approprié le combat. Cet état des choses atteste bien que déjà, nombre de camerounais ont conscience de leur identité et surtout, qu'ils sont prêts à se battre pour le Cameroun. Également, la divergence d'opinions camerouno-camerounaise identifiée dans ce conflit, atteste bien d'une camerounité déjà en débat. Lancé dans une guerre révolutionnaire -nécessaire dans la mobilisation des populations à dessein de créer une nation-³⁵⁵, l'UPC avait en projet d'émanciper le Cameroun de toutes entraves impérialistes ; dont elle continuait d'en percevoir les signes, même au lendemain des indépendances proclamées. Une position à laquelle s'opposait fermement le gouvernement Ahidjo, qui considérait plutôt l'UPC sous maquis comme l'un des principaux obstacles à l'unité nationale. C'est d'ailleurs en cela qu'à l'issue du conflit, l'État unitaire est proclamé en apothéose d'une identité nationale lavée dans le sang.

La mise en déroute de l'UPC était donc un gage d'unité pour le Cameroun d'Ahidjo ; et l'État unitaire en rend bien compte. Qu'elle soit symbolique, réelle ou hyperbolique, cette unité nationale dont jouit le Cameroun après la mise en déroute de l'UPC a longtemps été un acquis. L'on peut donc dire à priori que l'État unitaire au Cameroun se présente comme une garantie d'unité, participe au raffermissement de l'esprit-Cameroun et renforce les traits d'une identité camerounaise historique. C'est fort de cette unité désormais plus ou moins incontestée que le Cameroun a pu rayonner dans sa sous-région comme un exemple de stabilité, malgré les tentatives externes d'empiéter sur sa souveraineté territoriale, à l'image de celle du Nigéria à Bakassi. Cette initiative malheureuse du Nigéria a d'ailleurs buté sur une nation camerounaise solidaire, qui a su faire bloc afin d'ôter tout sentiment de doute sur la camerounité de cette partie

³⁵⁴ *Ibid.*, p.712.

³⁵⁵ *Ibid.*, p.717.

du pays. La définitive reconnaissance internationale et surtout nigériane de Bakassi comme une partie du territoire camerounais, est tributaire à cette identité camerounaise plus ou moins aboutie, et ceci pour diverses raisons. Entre autres, disons qu'au moment où le Nigéria initie d'occuper Bakassi, le Cameroun traverse une période tumultueuse de son histoire, partant des convulsions occasionnées par l'ouverture démocratique³⁵⁶. Profitant de cette période incertaine, le général Sani Abacha déploie ses forces. Seulement, face à la menace extérieure, l'intérêt national a su triompher des divisions internes encore présentes au Cameroun ; et il s'est constitué autour des autorités, une synergie d'efforts à dessein de défendre l'intégrité nationale. C'est d'ailleurs dans cette logique que l'armée camerounaise se mobilise très vite à hauteur de 5000 hommes³⁵⁷, pour s'opposer militairement aux forces nigérianes, en même temps que les autorités se mettent à pied d'œuvre auprès des institutions internationales, notamment la Cour Internationale de Justice (CIJ).

Dans le même sens, la guerre contre le terrorisme dans laquelle s'est engagé le Cameroun constitue également un instrument de mesure du sentiment de camerounité. En effet, l'émoi que génèrent les actes odieux ayant cours dans diverses villes notamment Kolofata, Amchidé, Fotokol.../, a contribué à rehausser la conscience nationale au Cameroun, en plein essoufflement du fait de certaines pesanteurs d'ordre politiques, économiques et sociales. Paul Elvic Batchom étayant sa thèse de la guerre du peuple à travers la popularisation de la guerre contre BH au Cameroun, note qu'elle a suscité un « soutien spontané encadré de la population », et confirmer davantage l'idée selon laquelle la guerre est un facteur d'intégration pour une nation³⁵⁸. Batchom démontre en effet que la popularisation de la guerre contre BH remplit une fonction de « régulation sociale, de consolidation de l'unité nationale en tant que mystique autour de laquelle tous les camerounais se retrouveraient »³⁵⁹. L'implication des camerounais dans la guerre contre BH rend compte en effet d'un sentiment de communauté et d'une mystique nationale bien réelle. L'autoappropriation de cette guerre par les catégories populaires s'est manifestée par des soutiens tous azimuts, en direction tant de l'action gouvernementale que des localités et des familles particulièrement touchées. La collecte d'une somme de près de 2.5 milliard de FCFA rendue publique par le comité ad hoc mis sur pied en vue du recouvrement de l'effort de guerre national ; autant que les multiples actions des personnalités publiques et

³⁵⁶ A-H. Onana Mfegue, *Le Cameroun et ses frontières : une dynamique complexe*, Paris, l'Harmattan, 2004, pp.89-90.

³⁵⁷ *Ibid.*, p.91.

³⁵⁸ P.E. Batchom, « La guerre du peuple : de la popularisation de la guerre contre BH au Cameroun », *Etudes internationales*, Vol. 47, n°2-3, 2016, pp.285-304.

³⁵⁹ *Ibid.*, p. 289.

des leaders politiques à l'image de M. Kamto, E. Kah Walla, Ni J. Fru Ndi..., sans oublier l'effort du camerounais lambda³⁶⁰, attestent au besoin de cette camerounité effective par l'épreuve du conflit.

L'unité nationale, gage de toute identité se construit sur la base de ce que Simmel appelle des « énergies créatrice d'unité »³⁶¹ dont les conflits ; qui en contexte camerounais ont constitué un facteur majeur de la construction d'une camerounité. Cependant, les conflits ont également été à l'origine d'un phénomène de repli identitaire, qui a eu un impact négatif sur le projet d'unité nationale et par là, ont grandement entaché l'identité « dynamique » camerounaise au point d'entraîner des dérives.

2.2. Conflits et malaise identitaire au Cameroun

Depuis les indépendances, l'identité nationale que l'on croyait pourtant acquise à divers moments de notre histoire, a été mise à rude épreuve par des phénomènes de repli, où la camerounité s'est substituée à des singularités, motivées par des nuances différentielles sociales, politiques, culturelles, économiques ou religieuses, qui très souvent se sont enchevêtrées de manière à rendre davantage complexe la compréhension de la crise d'identité nationale qui pourtant est bien réelle au Cameroun.

La société camerounaise est structurée par des conflits manifestes ou latents, qui illustrent à suffisance une cohabitation froide entre les groupes sociaux³⁶² ; sous le signe d'un vivre ensemble maladroitement maquillé et d'une négation absolue de toutes les fractures sociales pourtant bien réelles. D'un bout à l'autre du pays, le phénomène des conflits intergroupes, sinon interethniques est présent. Au rang des raisons de ces conflagrations, l'on note au passage l'articulation simultanée ou singulière des facteurs économique, politique, sociaux et culturels. Cette lecture conflictuelle de la société camerounaise fait écho à un malaise identitaire vécu à l'échelle nationale. Au tournant de l'année 2016 par exemple, les signes d'un repli identitaire sans précédent se font de plus en plus sentir dans les régions du nord-ouest et du sud-ouest Cameroun. Loin d'être fortuits, les manifestations qui gagnent davantage de l'ampleur sont en fait la cristallisation d'un ensemble de frustrations, dû à un sentiment de rejet et de marginalisation plus ou moins avéré, ajouté à un environnement économique global rendu difficile par le chômage, le sous-emploi, la misère... /, signes d'un sous-développement

³⁶⁰ *Ibid.*, pp. 290-294.

³⁶¹ Simmel, « The sociology of conflict », cité par Batchom, « La guerre du peuple... », p. 289.

³⁶² Gourade et Sindjoun, « Le Cameroun dans l'entre deux », p.7.

galopant. L'environnement économique délétère au Cameroun a participé au développement de grands fossés entre les différentes couches de la population, s'identifiant sur la base de quelques singularités. Dans un tel contexte, l'identité nationale en construction ne peut s'épanouir. Tout conflit qui y apparaît ne saurait susciter un élan national, sinon que davantage accentuer le repli, parce que manifestant une remise en cause de l'ordre identitaire existant. Une identité nationale est remise en cause parce que l'on ne s'y reconnaît plus. Le repli permet ainsi de restreindre son champ des possibles identitaires à un cadre purement réducteur.

Aux sorties de cette partie, il ressort d'une part que les conflits qui travaillent la société camerounaise depuis les indépendances sont d'une nature hautement variable. L'on peut toutefois les regrouper en quatre principales catégories à savoir : les guerres historico-structurelles, les menaces importées, les luttes pour l'accès aux ressources et les formes inquiétantes d'insécurité que constituent les nouveaux barbarismes. D'autre part, les conflits ont eu sur le Cameroun une incidence notable tant du point de vue économique : en ce qu'ils se sont constitués en une véritable entrave pour les efforts de développement, que du point de vue politique : en ce qu'ils se posent comme une donnée invariable et à fort impact sur le chantier de construction nationale.

PARTIE III : (RE) PENSER LA PAIX AU CAMEROUN DANS LE TEMPS DU MONDE

En à peine une décennie, le Cameroun est passé d'une situation sécuritaire relativement enviable et d'ailleurs très enviée, à une position très inconfortable ; car propulsé au-devant d'un maillage de crises qui n'ont eu de cesse de se complexifier. Ce n'est pas tant dire objectivement que le pays était un havre de paix, comme l'exagération du discours politique tendait alors à le peindre. Les pics d'incertitude relativement faibles et bien que récurrents, n'avaient cependant pas constitués une menace sérieuse pour l'infrastructure stato-nationale. Or, depuis l'entame de la seconde décennie du siècle courant, le pays semble comme définitivement plongé dans la tourmente. En plus des formes nombreuses de conflictualités très localisées certes, mais dont la réalité est massive, parce que disséminée dans l'entière société, deux menaces vécues à l'échelle nationale comme fort traumatiques, sont venues ébranler la sérénité longtemps si caractéristique de la rhétorique de paix au Cameroun. Il s'agit d'une part du terrorisme, qui travaille particulièrement l'extrême septentrional du pays ; et d'autre part d'une crise d'identité nationale, exprimée par une guerre sécessionniste sans précédent. La nouveauté de ces menaces au Cameroun et tout le caractère inédit qu'elles traduisent, ne tiennent pas qu'à leurs méthodes, ni à leurs finalités, ni même encore à leurs motivations seules ; mais davantage à leur temporalité, qui rend compte des profonds changements qu'a subi la société camerounaise ces dernières années, des fortes mutations en cours, et qui présagent finalement de grandes fractures à venir.

Au lendemain des indépendances, l'enjeu pour l'ensemble des jeunes États africains comme le Cameroun était d'opérer « en douceur » la transition du « blanc vers le noir », en évitant bien sûr de les désarticuler. Afin de réaliser cette nouvelle peinture, il a surtout été question pour le pouvoir en place d'asseoir son autorité, de dompter des corps de sujets et de les soumettre, d'assurer le maintien d'un système économique rentier et l'équilibre des disparités ethniques, en les empêchant de se disloquer dans la fresque mosaïque que constituait alors l'État-nation. Nul besoin n'était de s'encombrer des quelques boniments de l'existence que constituaient en ces temps-là les aspirations de liberté, de justice sociale, de démocratie et des droits humains. Cela s'est d'ailleurs fait dans ces conditions-là, jusqu'à ce que l'on admette, comme par une prise de conscience de la maturation de ces humanités dont le projet de construction était l'un des motifs assumés de l'entreprise coloniale, que le moment était enfin venu d'inscrire les Afriques autoritaires en général, dans une temporalité délibérative. Cette

« rupture » marquait donc l'avènement d'un nouveau temps du monde, comme avaient tout autant constitué les indépendances, au-delà, voir, à cause justement de leur artificialité. Des indépendances à l'ouverture démocratique, de même que des années 1990 à nos jours, le monde a changé de manière spectaculaire ; peut-être même de manière brutale comme le dirait Mbembe, à l'image de ces bâtiments qui bouleversent les territoires, et paraissent écraser l'imagination sous des tonnes de béton¹.

En tout cas, le monde a changé beaucoup plus qu'on ne saurait le dire. Les valeurs libérales qui étaient depuis les indépendances posées comme relativement accessoires, sont devenues à partir de 1990, le *vadémécum* de toute la pensée politique, économique et culturelle de notre temps. À la faveur de la globalisation, l'on a assisté à la découverte de « nouvelles » formes de solidarités ; de même qu'à l'explosion des formes agressives de désamours, imputables au choc des civilisations pensé par Huntington². À l'hospitalité et à la poésie de la relation si chère à Édouard Glissant³, fait désormais place un milieu à la fois inhospitalier et familier ; où l'accélération de la technologie et des échanges contribuent à asseoir la surveillance et l'exclusion des indésirables, de même que l'entrelacement des semblables. Les frontières dans ce nouvel âge n'apparaissent plus que comme des artefacts d'une souveraineté en crise. Ainsi la mondialité redessine-t-elle la carte du monde qui n'est désormais plus qu'une scène massive où se déroule l'histoire ; et la terre n'a plus que les dimensions d'une petite planète bleue qui tend d'ailleurs à se rétrécir davantage dans le métaverse.

C'est donc l'échelle du monde qui est à reconsidérer et le temps du monde est celui du monde fini⁴. C'est le temps de la fin des destinées singulières, où nul ne peut plus vivre de la seule préservation de soi. C'est le temps de l'évanescence des distances, où ce qui touche les uns ne peut que concerner les autres⁵. C'est le temps de la fin des territoires certes, mais aussi celui d'un besoin d'intimité ; dans un monde où la frontière du nous est fixée à la taille du tout ; où il ne s'agit plus seulement de surveiller les limites vacillantes de son territoire, mais de considérer l'ailleurs et l'autre comme ses nombreux démembrements ; et traquer par-delà sa limite ceux qui voudraient le franchir. Paix, conflits, systèmes politiques, valeurs sociales, rapports mondiaux, systèmes économiques, communications, domaines de la pensée et champs

¹ J.A. Mbembe, *Brutalisme*, Paris, La découverte, 2020.

² Huntington, *Le choc des civilisations*, 1996.

³ E. Glissant, *Poétique de la Relation. Poétique III*, Paris, Gallimard, 1990.

⁴ P. Valéry, « Le temps du monde fini commencé, cité par P. Moreau Defarges, *La mondialisation*, Paris, PUF, « Que-sais-je ? », 2010, pp.3-8.

⁵ A. Jacquard, *Voici le temps du monde fini*, Paris, Seuil, 1993.

épistémologiques, etc., ont donc inexorablement mutés et s'inscrivent désormais dans un nouvel âge de la mondialité. Eric Weil décrivait ce temps comme celui d'une « percée mondiale », posée comme un moment où apparaît un nouveau message, rendant obsolètes d'anciennes façons de faire ou de penser⁶. Ainsi, il y aurait des moments à partir desquels certaines actions et certains raisonnements cesseraient d'être légitimes à l'échelle mondiale. Dans ce sens, Wolfram Eberhard note par exemple que, si le Japon a pu réaliser son décollage économique à la fin du XIX^{ème} siècle, c'est parce qu'à cette époque-là, l'on pouvait imposer à une population des changements brutaux sans lui garantir en échange une amélioration de son sort. Or, dit-il, la répétition de ce schéma n'est plus possible en raison précisément du temps mondial ; qui développe à l'échelle du monde un certain nombre d'idées ou de valeurs prétendument universelles⁷.

Cette analyse d'un monde en force de changement est tout à fait opportune, parce qu'elle traduit aussi une société camerounaise qui vibre au même rythme. En cela, les normes qui la guident se doivent donc aussi de s'adapter au moins à la même vitesse que les changements se font sentir, à défaut de les anticiper. Pourtant, la société camerounaise du point de vue des normes qui la guide semble (toute proportion gardée), figée à une ère révolue. Que ce soit les pratiques politiques, les injustices sociales, que le trait autoritaire qui caractérise son système de régulation interne entre autres réalités sus-évoquées, le Cameroun semble donc résister au changement et la résurgence de la conflictualité se traduit amplement comme un effet de ce refus d'adaptation aux signes du temps. La solution consiste donc à penser la paix au Cameroun dans le temps du monde. Cela revient avant tout à admettre que le Cameroun est une société qui change au moins au même rythme que le monde ; et qui se doit en permanence de s'adapter aux différents âges de la mondialité. Peut-on encore considérer que les logiques de construction de la sécurité ayant cours au lendemain des indépendances soient efficaces à l'heure où les peuples aspirent de plus en plus à davantage de liberté ? Peut-on envisager la paix à nos jours, autrement que dans son caractère global, en ce qu'elle pose le bien-être comme condition *sine qua non* ? Le défi de la paix au Cameroun relève donc du temps. C'est le défi d'une paix portée à la hauteur du monde. Une paix que nous avons décrite comme « juste et durable ». Cette paix-là ne peut être que mondialisée, en constante réadaptation et résolument inscrite dans le temps

⁶ B. Schwartz, « The age of transcendence », *Daedalus*, printemps 1975, p.3, cité par Zaki Laïdi, « Le temps mondial », M-C. Smouts, ed., *Les nouvelles relations internationales. Pratiques et théories*, Paris, Presses de Sciences Po, « Références », 1998, pp.183-202.

⁷ W. Eberhard, *Conquerors and Rulers. Social Forces in Medieval China*, Leyde, E.J. Brill, 1970, cité par Zaki Laïdi, « Le temps du monde... », pp.183-202.

du monde, ou rien. Cette partie s'attèle donc à en préciser les conditions. D'une part, elle pose la nécessité de redéfinir les fondements de la *pax camerounia* comme sa principale méthode (Chapitre V) ; et d'autre part, les dynamiques internes en matière de gestion des conflits et de promotion de la paix comme sa principale ressource (Chapitre VI).

CHAPITRE V : UNE MÉTHODE : REDÉFINIR LES FONDEMENTS DE LA PAX-CAMEROUNIA

L'idée d'une *pax camerounia* plonge ses racines dans un peu plus de trois (03) décennies de stabilité et de paix relative au Cameroun. En effet et comme noter *supra*, depuis au moins la fin de la guerre contre l'UPC sous maquis en 1971 et ce jusqu'à l'enlèvement du pays dans la guerre contre BH à partir de 2014, le Cameroun s'est présenté au sein du concert des Nations comme un « modèle de paix » en Afrique (malgré quelques moments de tension palpable) ; surtout dans sa sous-région où les conflits ont émaillé l'histoire postcoloniale de la plupart de ses voisins. Bien que sujette à caution comme nous l'avons d'ailleurs démontré précédemment, il est tout à fait légitime de reconnaître tout au moins que contrairement à nombres d'États africains, le Cameroun s'est distingué par une stabilité politique relative ; et une cohésion sociale assez remarquable dans un contexte pourtant marqué par des réalités culturelles hautement bigarrées⁸.

Plusieurs faits majeurs peuvent être mobilisés pour attester de la stabilité bien que relative du Cameroun ; et eu égard au contexte sociopolitique de plusieurs autres États africains, qui semblent résolument inscrits dans une temporalité conflictuelle depuis les indépendances. Dans ce sens, notons premièrement que mise à part la difficile transition entre les présidents Ahmadou Ahidjo et Paul Biya à partir de 1982 jusqu'au push manqué de 1984, le Cameroun a su éviter le phénomène récurrent des coups d'État militaires, érigés comme principal mode de transmission du pouvoir de plusieurs États africains depuis les indépendances⁹. Ensuite, relevons l'absence des missions internationales de maintien ou de restauration de la paix au Cameroun comme révélatrice de la maturité du pays ; alors même que l'Afrique concentre à elle seule près de ¾ des missions onusiennes en faveur de la paix dans le monde¹⁰. En fin, remarquons aussi le maintien d'une certaine cohésion -bien que fragile- entre les multiples composantes ethnoculturelles camerounaises ; et l'absence d'une situation tragique de violence collective chronique comme c'est le cas dans plusieurs États africains¹¹.

⁸ Il s'agit principalement de la diversité ethnique du pays. En effet, le Cameroun se présente comme un melting-pot de plus de 250 ethnies. Du point de vue religieux, le Cameroun est une terre de rencontre de nombreuses religiosités comme nous l'avons d'ailleurs analysé *supra*, dans le cadre de notre délimitation spatiale. Ici cohabitent à la fois des formes nombreuses de christianités (Catholiques, Protestants, Orthodoxe...), de musulmans, de traditionalistes..., sans compter toutes les formes de déterminismes déistes et sectaires.

⁹ Bidimé Epopa, « Les armées africaines et la production de de l'ordre sociopolitique... », Novembre 2021.

¹⁰ Legault et Fortman, *Les conflits dans le monde, 1999-2000...*, pp.10-11.

¹¹ Adam, « Guerres africaines », pp.167-186.

Fort de ce qui précède, il est juste d'admettre que pendant plusieurs années, le Cameroun a vécu une situation de paix relative comparativement à nombre d'autres États africains. À l'heure où le pays fait face à de nombreux défis sécuritaires, il nous semble opportun de questionner les fondements de cette *pax camerounia* qui, bien que relative, a su garantir au pays une certaine stabilité. C'est à cette tâche que s'attèle ce chapitre ouvert sur deux principales articulations. Tandis que la première identifie et met en examen les piliers de la *pax camerounia*, la seconde elle interpelle sur ses manquements et l'impératif de les repenser.

1. Les fondements de la *pax camerounia*

L'enjeu de cette articulation est de cartographier les principaux piliers sur lesquels l'architecture de paix et de sécurité du Cameroun s'est appuyée depuis les indépendances. Il ne s'agit pas ici de faire une analyse des politiques publiques de sécurité en œuvre dans ce contexte ; nombre de travaux s'y sont déjà consacrés avec suffisamment d'ardeurs. Il ne s'agit pas non plus de s'interroger sur les processus transitoires de construction et de déconstruction de la sécurité, et de production contextuelle de la stabilité sociopolitique, mais de dire la paix comme leur principal accomplissement, en les posant justement comme ses piliers. Il s'agit de donner à voir comment durant plusieurs décennies, le Cameroun a su maintenir une relative homéostasie¹², malgré les nombreuses contraintes d'origines tant interne qu'externe. Ainsi, à la base de l'infrastructure de paix et de stabilité camerounaise, l'on retrouve plusieurs piliers. Entre autres, nous pouvons en analyser quatre principaux à savoir : les dialogues et rencontres nationales ; les forces de défense et de sécurité ; le peuple lui-même suivant le paradigme de la *pax populi* ; et la dictature de la pensée unique par le fantasme de l'unité et de l'intégration nationales.

1.1. Les « vrais faux » dialogues et « grandes » rencontres nationales

D'emblée, précisons tout le paradoxe qui entoure les rencontres nationales et la pratique politique en général au Cameroun depuis les indépendances. Ces dialogues et rencontres nationales participent plus d'une stratégie politique que d'une volonté réelle de stabilité et de paix. Mieux, la production de la paix et de la stabilité semble inféodée aux calculs politiques et aux jeux de positionnement. Il faut saluer en effet l'intelligence politique avec laquelle les dirigeants du Cameroun ont su se maintenir et entretenir une situation de « paix », malgré les

¹² L'homéostasie correspond à la capacité d'un système à maintenir l'équilibre de son milieu intérieur, quelles que soient les contraintes externes. À l'échelle d'un organisme, il s'agit de l'ensemble des paramètres devant rester constants ou s'adapter à des besoins spécifiques, comme la température corporelle, la glycémie, la pression sanguine ou le rythme cardiaque.

flagrantes dissensions visibles à différents niveaux de l'infrastructure sociale. En tout temps, le pouvoir s'est assuré de rester maître du jeu politique de manière à imposer ses propres règles. C'est une pratique qui semble tenir de l'héritage colonial et qui consiste à faire le jeu politique en étant à la fois partie constituée, juge et bourreau. Ainsi par exemple, l'administration coloniale française pouvait-elle nier à l'UPC tout caractère nationaliste, en désignant nommément certains de ses affidés comme tels ; et à qui il transmet d'ailleurs les rennes du pays. Le même schéma a été repris lors de l'ouverture démocratique, durant laquelle le pouvoir s'est assuré de garder le contrôle en usant à la fois de répression et de souplesse ; et en produisant une cosmétique qui a été volontairement ou non acceptée de tous. En exemple, convoquons ici le refus du pouvoir de céder au « caprice » d'une conférence nationale souveraine qui occasionna les émeutes et villes mortes du courant de l'année 1991, et l'initiative inattendue de convoquer une conférence tripartite réunissant les représentants de partis politiques d'opposition, la société civile et les pouvoirs publics. L'histoire s'est d'ailleurs répétée en 2019, à l'occasion du grand dialogue national qui commençait à nourrir les débats. Le pouvoir a su tout en gardant le contrôle, donner un semblant de légalité et de légitimité en organisant au soir de 2019 et au midi de la crise anglophone, un dialogue surtout grand que national ; en choisissant d'une part ses interlocuteurs, et en fixant d'autre part les règles de l'échange, de même qu'en circonscrivant le champ des possibles résultats.

Les rencontres nationales au Cameroun semblent donc toutes s'inscrire dans des ruses politiques. Pour en rendre compte plus amplement, l'on peut sonder l'histoire en partant du plébiscite du 11 février 1961 jusqu'au grand dialogue national de décembre 2019, en passant notamment par la conférence de Foumban de juillet 1961, le referendum du 20 mai 1972 et la tripartite de novembre 1991.

1.1.1. Le plébiscite des 11 et 12 février 1961

Le récit national construit autour des indépendances du Cameroun a plus ou moins volontairement choisi de noyer dans l'oubli des parts entières d'histoire, qui pourtant se présentent comme des portions dont l'importance est si significative que leur absence dénature le sens réel de l'expérience de convivance de notre pays, construite à travers les âges. C'est le cas du plébiscite du 11 février 1961 qui, alors même que les résultats constituent l'acte premier le plus concret de la réunification –partielle- du pays, a pourtant été passé sous silence. Organisé par les Nations Unies et adressé aux populations du northern et du southern cameroons, le plébiscite des 11 et 12 février 1961 est le deuxième du genre dans le même contexte. En effet,

le 07 novembre 1959 déjà, un premier plébiscite était organisé par les Nations Unies dans le Northern Cameroons uniquement, et appelait les populations à choisir entre poursuivre singulièrement la tutelle britannique ou fusionner immédiatement avec le Nigéria. Les résultats de cette consultation se sont portés en faveur de la poursuite de la tutelle avec 70 546 voix, contre 42 788 voix proclamées en faveur d'un rattachement au Nigéria¹³. Le principal constat que l'on peut faire à l'analyse de ce premier plébiscite est l'absence d'une option de réunification avec le Cameroun, alors même que l'idée courait les agendas de nombreux cercles politiques. L'histoire semble donc bégayer lorsqu'en février 1961, une nouvelle consultation est organisée dans l'entier territoire camerounais sous tutelle britannique, afin de trancher entre une réunification avec le Cameroun « français » indépendant, ou un rattachement au Nigéria indépendant à venir. Les résultats de cette seconde consultation font état de 233 571 voix exprimées en faveur de la réunification avec le Cameroun français, contre 97 741 en faveur de la fusion avec le Nigéria dans le British Southern Cameroons ; et de 146 296 voix exprimées en faveur de la fusion avec le Nigéria contre 97 659 voix en faveur du Cameroun français dans le Northern Cameroons¹⁴.

Le mystère qui entoure ce plébiscite ne peut être que davantage épaissi, si l'on considère aussi bien son caractère répétitif déjà évoqué, que ses résultats et leur interprétation. En effet, l'on observe que la solution de réunification d'avec le Cameroun indépendant a été largement plébiscitée à l'échelle entière du référendum, avec un peu plus de 331 000 voix en sa faveur, contre près de 244 037 voix en faveur du Nigéria¹⁵. Or, l'interprétation de ces résultats opte pour un morcellement du Cameroun sous tutelle britannique entre le Nigéria qui hérite du Northern Cameroons, et le Cameroun indépendant qui hérite du Southern Cameroons. Il est important de noter ce point parce qu'il soulève une question fondamentale dans le traitement des résultats de ce referendum, en interrogeant la possibilité que celui-ci ne soit mis en œuvre que dans la seule optique de légitimer un plan de partage qui avait déjà été adopté en haut lieu. La pertinence de cette interrogation se trouve également en faisant une lecture transversale avec

¹³ M. Merle, « Les plébiscites organisés par les Nations Unies », *Annuaire français de droit international*, vol.7, 1961, p.432, (pp.425-445).

¹⁴ Ngoh, *Le Cameroun de 1884 à nos jours...*, pp.236-237.

¹⁵ En effet, les chiffres disponibles sur les résultats de ce plébiscite sont parfois en contradiction lorsqu'ils sont analysés par les auteurs. En additionnant les chiffres que nous propose Victor Julius Ngoh, l'on a un résultat cumulé de 331 230 voix exprimées en faveur de la réunification avec le Cameroun français, contre 244 037 voix exprimées en faveur d'un rattachement au Nigéria (Ngoh, *Le Cameroun de 1884 à nos jours...*, pp.236-237). Pour sa part, Marcel Merle nous propose les chiffres de 331 530 voix en faveur de réunification avec le Cameroun français indépendant contre 244 037 voix en faveur d'un rattachement d'avec le Nigéria (Merle, « Les plébiscites organisés par les Nations Unies... », p.434.).

le cas du Togo, qui était sensiblement confronté aux mêmes difficultés de choix¹⁶. Pourtant, dans le cas du Togo, l'interprétation des résultats s'est faite de manière martiale, en conformité aux résultats du plébiscite¹⁷.

Évoquons également une requête en accusation introduite auprès de la CIJ par le Cameroun en soutien à la partie de la classe politique favorable à la réunification au Northern Cameroons et dans laquelle il était clairement posé que de nombreuses irrégularités ont été volontairement entretenues afin de biaiser les résultats du plébiscite, surtout dans le northern Cameroons. Notamment les conditions d'établissement des listes électorales et les opérations électorales elles-mêmes dont l'absence de décompte public des bulletins par bureau de vote, et divers autres manquements qui rendent compte de ce que le plébiscite du 11 février 1961 a été faussé tant dans son déroulement que dans le sens de la consultation des populations de la partie septentrionale du Cameroun sous administration britannique¹⁸. L'on peut donc dire que du Togo au Cameroun, l'Organisation des Nations Unies qui a fait du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes l'une de ses principales vocations charitables, a au moins connu un échec ; et son choix de régionaliser les résultats du plébiscite au Cameroun britannique contrairement à ce qui avait été fait au Togo en rend bien compte. Mieux, cette pratique démocratique à principes hautement variables traduit le caractère artificiel du plébiscite des 11 et 12 février 1961. Celui-ci n'a été qu'un artifice de plus à l'actif des ruses propres à l'impérialisme occidental en Afrique.

Mieux encore, le plébiscite des 11 et 12 février participe aujourd'hui des nombreuses ruses de l'histoire du Cameroun, autour desquelles se forment des « solidarités historiques » plus ou moins justifiables, dont le véritable motif de communauté semble être la renégociation des rapports de forces politique et économique à l'échelle nationale. Il est vrai que la pratique qui entoure ce plébiscite ne s'exempte pas de critique. Mises à part les remarques déjà formulées *supra*, Bongfen Chem-Langhee nous renseigne par exemple que le Kamerun National

¹⁶ L'ancien territoire allemand du Togo fut tout comme le Cameroun, divisé entre France et Grande Bretagne au lendemain de la Grande guerre. La Grande Bretagne choisit d'administrer sa portion du Togo en la rattachant à sa colonie de la Côte-de-l'Or (Actuelle Ghana). Au moment des indépendances, la question de la réunification mêlée aux revendications Ewée se pose donc aussi pour le Togo et la Gold Coast. A la faveur d'un plébiscite organisé par les Nations Unies le 09 mai 1956, le Togo britannique est intégré à la Gold Coast avec un score de 58% des voix pour les intégrationnistes, et 42% pour les séparatistes. Malgré les appels formulés en faveur d'une interprétation régionale des résultats de ce plébiscite comme cela sera le cas plus tard au Cameroun, l'ONU décide sous recommandation de la Grande Bretagne de respecter scrupuleusement les résultats du plébiscite à un niveau national. Lire dans ce sens Nicoué Ladjou Gayibor, (dir.), *Le Togo sous domination coloniale (1884-1960)*, Université du Bénin (Lomé), Département d'Histoire, Lomé, Les Presses de l'UB, 1997, pp.209-212.

¹⁷ Merle, « Les plébiscites organisés par les Nations Unies... », p.434.

¹⁸ International Court of Justice, Pleadings, oral arguments, document. Case concerning the northern Cameroons (Cameroon vs United Kingdom), 1963, pp.14-16.

Demoratic Party (KNDP) aurait indiqué aux populations que l'objet du plébiscite était de choisir entre Endeley « le Bakweri » et Foncha « le Bamenda ». Ailleurs, les deux options proposées aux populations auraient été celles de savoir si elles souhaitaient rester dans leur pays le Cameroun, ou vendre celui-ci aux Igbos, qui détrôneront leur Fon et les déposséderont de leurs terrains et de leurs biens¹⁹. Toutes choses qui participent à jeter le doute sur la pertinence de la réunification du Cameroun à la faveur de ce plébiscite, posé comme expression d'une supposée volonté de vivre ensemble. Un doute sur lequel s'appuient d'ailleurs abondamment ceux qui expriment désormais par les armes, leur besoin de distance vis-à-vis du Cameroun. Dans ce qui s'apparente fort bien à une dystopie de l'histoire du pays, ceux-ci estiment que la part dite anglophone du Cameroun souffre de divers maux qui émanent du référendum ici analysé. D'une part, l'incapacité d'exercer la troisième option²⁰ aurait eu un impact négatif sur la réalisation du droit à l'autodétermination du Cameroun britannique. D'autre part, le Southern Cameroon aurait subi au matin du 1^{er} octobre 1961, une annexion de force, lorsque la République du Cameroun avec l'approbation tacite du gouvernement britannique aurait transféré gendarmes, policiers et soldats sur son territoire²¹. Une situation dont la complexité s'accroît, dès lors qu'on la pose en résonance avec la conférence de Foumban de juillet 1961 et le cortège de mythes qui l'entourent.

1.1.2. La conférence de Foumban de juillet 1961

La conférence de Foumban a en effet fait l'objet de nombreuses analyses plus ou moins objectives les unes les autres. Organisée du 17 au 21 juillet 1961, la conférence de Foumban constitue à la suite du référendum des 11 et 12 février analysé *supra*, le second acte majeur sur le chemin de la République fédérale du Cameroun à naître. Elle va réunir dans la ville dont elle porte le nom (Foumban) d'une part les délégations du Southern Cameroons : formée selon les travaux de Victor Julius Ngoh d'hommes politiques à l'instar de Foncha, Jua, Muna, Endeley, Ntumazah, Mbile, Kemcha, etc. et des chefs traditionnels (Fons) Bafut, Bali, Mankon, Nsaw²². Et d'autre part la délégation de la République du Cameroun formée majoritairement d'hommes politiques dont Ahmadou Ahidjo en tête, Charles Assalé, Charles René Guy Okala, etc. L'enjeu de la rencontre est à priori, de fixer le maillage constitutionnel de l'État camerounais réunifié,

¹⁹ Bongfen Chem-Langhee, « The Kamerun Plebiscites 1959-1961: Perceptions and strategies », A thesis submitted in partial fulfilment of the requirements for the degree of PhD in History, University of British Columbia, 1976, p.274, cité par Ngoh, *Le Cameroun de 1884 à nos jours...*, p.234.

²⁰ Celle d'un État indépendant, ni intégré au Nigéria, ni intégré au Cameroun (français).

²¹ K. Mgwanga Gunme, et al., « Cameroon, African Commission of Human and People's Right », Communication n°266/03, may 2009, pp.182-203., en ligne, consulté le 31 octobre 2021 à 21h55min.

²² Ngoh, *Le Cameroun de 1884 à nos jours...*, pp.244-245.

pensé tant du point de vue de sa forme que de ses institutions. Cette rencontre se pose aujourd'hui comme révélatrice de nombreuses contradictions qui ont traversé l'histoire, de manière à s'articuler avec les enjeux présents dans la conduite de l'expérience camerounaise d'unité et de cohésion. Au-delà du cortège de mythes qui l'entoure, il importe de nous attarder particulièrement sur l'enjeu qui la structure et dont nous avons précédemment esquissé la teneur. Il ressort donc que la délégation Southern Cameroons envisage l'État camerounais davantage comme une confédération que comme une fédération, dont le projet à moyen ou à long terme est l'intégration complète, comme l'entrevoyait la délégation Ahidjo²³.

Bien qu'elle ne puisse amplement se dire dans la certitude des volontés clairement exprimées sur la forme de l'État camerounais en projet, l'on perçoit cette contradiction dans les signes et attentes qui la traduisent plus ou moins clairement. D'une part, les signes de confédération peuvent se lire dans la volonté exprimée par la délégation Foncha qui envisage entre autres : une double nationalité pour l'État camerounais à venir. C'est-à-dire que les citoyens de cet État auraient à la fois une nationalité confédérale, celle de l'État camerounais réunifié, et une nationalité confédérée, celle de chacun des États ayant part à la confédération. De même, l'État confédéral aurait pour langues officielles le Français et l'Anglais, tandis que chaque État confédéré garderait sa propre langue comme seule officielle, soit l'anglais pour le Southern Cameroons, et le français pour la République du Cameroun. D'autre part, le projet soumis par Ahidjo qui sera d'ailleurs majoritairement adopté porte l'empreinte indélébile d'une fédération ayant pour phase ultime l'intégration complète. Ainsi pense-t-on à deux États fédérés certes, mais réunis tant du point de vue de la nationalité qui est une, que du point de vue culturel, avec la volonté exprimée de faire assumer à la fédération entière les héritages culturels des uns et des autres²⁴. C'est d'ailleurs sur cette poétique de communautarisation des héritages et des espoirs, cette mise en commun des bonheurs comme des malheurs des restes du projet Kamerun, que naîtra une fédération relativement équilibrée. Un État fédéral : le Cameroun ; deux États

²³ Une confédération est un mode d'association entre différents États. Ceux-ci restent indépendants, mais concluent entre eux un accord par lequel ils se lient afin de gérer en commun certains de leurs intérêts. La confédération a donc pour source un traité de droit international et est régie par les règles du droit international. Or, une fédération est un mode d'organisation interne à un État. Le pouvoir constituant répartit les compétences étatiques entre une autorité fédérale et des entités fédérées. La fédération a donc pour source la Constitution d'un État et est régie par le droit interne de cet État. Ainsi, la différence entre fédération et confédération est profonde et non-négligeable. La confédération n'est pas simplement une forme très poussée de fédération. La première se pose comme forme composée de plusieurs États indépendants sans être elle-même un État, tandis que la deuxième consiste en un État unique dont certaines composantes politiques sont autonomes dans leurs domaines de compétence sans être pour autant des États indépendants. Voir E. Arcq, V. Coorebyter et C. Istasse, « Fédéralisme et confédéralisme », *Dossiers du CRISP*, n°79, vol.1, 2012, pp.11-125.

²⁴ National Archive Buea (NAB), Vc/b/2, Foumban Conference, 17th – 21st July 1961, cité par Ngoh, *Le Cameroun de 1884 à nos jours...*, pp.245-246.

fédérés : le Cameroun Oriental et le Cameroun occidental ; une seule nationalité, deux langues officielles tant à l'échelle fédérale qu'à l'échelle des États fédérés ; un gouvernement fédéral et deux gouvernements fédérés ; des institutions fédérales avec pour siège Yaoundé, la capitale fédérale, et des institutions fédérées propres à chacun des États ayant part à la fédération.

Malgré quelques ruses au demeurant légitimes dans toute entreprise politique, l'on ne saurait démanteler l'esprit de Foumban et l'espoir dont il est porteur, pour l'expérience camerounaise de communauté. C'est dire en d'autres termes que Foumban est constructeur et plein de promesses, même avec ses ruses et ses contradictions. D'ailleurs, c'est la négation de l'esprit de Foumban qui semble pour le Cameroun, s'ériger en un véritable défi de cohésion, tel que nous l'envisageons par exemple dans le référendum du 20 mai 1972.

1.1.3. Le référendum du 20 mai 1972

Une seule décennie aura-t-elle suffi pour construire le capital de confiance, le capital d'unité dont le pays avait besoin pour se muer en un État unitaire ? Ou alors, la fédération n'aura-t-elle finalement été qu'un canular, une diversion dans le projet pancamerounais ? Le président Ahidjo ne l'a d'ailleurs jamais véritablement caché. Depuis Foumban déjà, l'on percevait des signes tangibles de l'ambition du président Ahidjo, d'œuvrer pour l'unité nationale [au/du] Cameroun. Dans ce sens, la cohérence politique du premier président camerounais s'accommodait mal d'un État fédéral ; qui non seulement s'avérait couteux du point de vue de l'entretien des doublures (parfois des trios et des quatuors) institutionnelles propres à la fédération, mais aussi ne manifestait pas amplement l'État unitaire dont la réalisation seule semblait donner sens à toute l'existence politique d'Ahidjo. En plus du coût « élevé » de la fédération, d'autres arguments seront mobilisés pour justifier de son démantèlement. Entre autres, Julius Victor Ngoh note le facteur politique en rapport au projet unitaire d'Ahidjo ; la fracture de la classe politique du Cameroun occidental, manifestée par une certaine animosité entre les factions politiques, le tribalisme et la corruption qui laissent libre cours à toutes sortes de dérives.

Le facteur pétrole, à cumuler au contexte sous régional marqué par la sécession biafraise du Nigéria, qui impose au Cameroun une certaine sagesse politique afin d'éloigner le risque que la découverte des gisements pétroliers dans la baie de Victoria précisément dans le Ndian, n'inspire sur son territoire le réflexe biafrais²⁵. Ainsi Ahidjo considère-t-il que dans ces

²⁵ Ngoh, *Le Cameroun de 1884 à nos jours...*, pp.272-277.

conditions, « où les structures fédérales apparaissent comme un handicap au développement rapide du pays » ; et où en revanche, « le peuple camerounais avait déjà consacré dans les faits sa profonde unité », que le moment était venu de « dépasser l'organisation fédérale de l'État »²⁶. Cependant, bien que pertinentes, ces idées-motifs se diluent dans les ambitions politiques d'Ahidjo et ne s'y présentent à la vérité que comme de simples occasions pour le président, qui envisageait de toute manière de mettre en branle le processus « d'unification » du pays.

Ainsi le président Ahidjo, « conscient de [ses] responsabilités à l'égard de la nation et devant l'histoire » comme il le clame devant une assemblée nationale à lui totalement acquise, décide-t-il donc de « consulter par voie de referendum le peuple camerounais ; souverain et maître de son destin, sur l'institution immédiate d'un État unitaire » le 20 mai 1972²⁷. Si l'on peut reconnaître à l'idée du référendum de 1972 une certaine hauteur politique et un réel souci de la part du président Ahidjo de parfaire l'expérience communautaire du Cameroun, l'on ne peut toutefois s'empêcher de remarquer tant dans son motif que dans sa manifestation, l'expression nouvelle d'une ruse politique. Une ruse qui peut-être ôte à l'acte du 20 mai 1972 tout son caractère symbolique et bâtisseur ; ne laissant qu'un vide et un sentiment de trahison, pour ceux qui posaient la fédération comme seul cadre à l'intérieur duquel le projet pancamerounais pouvait être pensé. En effet, pour rendre équitable cette consultation politique, de même que pour réaliser la finalité véritable à laquelle on la prédestinait, il aurait été juste de consulter séparément les États fédérés du Cameroun, en ce qu'il était question de savoir si dans leurs différences, la relation des époux du 1^{er} octobre 1961 était assez mure pour tomber les frontières institutionnelles. Mais comme nous l'avons relevé, cela participe d'une certaine ruse, une des nombreuses ruses de l'histoire du Cameroun ; car faire cette remarque nous ramène par souci d'équité intellectuelle, à reconsidérer la critique que nous faisons précédemment au sujet du choix des Nations Unies à régionaliser les résultats du référendum du 11 février 1961.

Le référendum de mai 1972 s'est donc présenté pour une grande partie de la classe politique du Cameroun occidentale contemporaine et postréférendaire, comme une trahison des conclusions prises à Foumban, elles-mêmes déjà objet de grands débats. Pour que la tenue de ce referendum fut honnête et ses résultats plus crédibles, il aurait fallu que les estimations de la réponse des camerounais sur le choix de la république unitaire se fît de manière distincte ; entre les camerounais du territoire occidental, et ceux du territoire oriental. Car, ceux-ci constituaient

²⁶ A. Ahidjo, « Plaidoyer pour une république Unie du Cameroun », Discours prononcé devant le Parlement le 06 mai 1972, en ligne, consulté le 02 novembre 2021 à 12h26min.

²⁷ *Ibid.*

des entités politiques équitablement distinctes sur l'échelle de la fédération, et la considération à l'échelle nationale des résultats du referendum constitue une ambition hégémonique qui peut être difficile niée. C'est d'ailleurs dans ce sens que les camerounais occidentaux, regroupés au 3 avril 1993 à Buea, posaient un ensemble d'observations parmi lesquels l'on peut voir sans détour un réel mécontentement sur la trajectoire qu'avait pris le Cameroun en 1972. Entre autres, les signataires de la déclaration de Buea estiment que dans l'accord de fédération signé à Foumban, « ... *it was clear that the majority in one state would not be allowed to impose its will or interests on the other state. In 1972, all this was disregarded [and this] brought to an end the equality of status...* »²⁸. C'est donc d'une mise en minorité qu'il s'agit et l'expérience marginale du Cameroun occidentale ne peut que s'en trouver grandement démontrée.

1.1.4. La tripartite de novembre 1991

Tenue entre le 30 octobre et le 15 novembre 1991, cette rencontre a été l'objet de diverses considérations ; bien que son intervention dans un contexte particulièrement marqué par les tensions sociales nées à la faveur de l'inscription des Afriques autoritaires de manière générale dans une temporalité délibérative. Elle s'ancre dans son contexte en se posant résolument comme manifestation au Cameroun, du temps qu'il fait dans le monde et en Afrique singulièrement, en ces années-là. Le temps du monde à l'entame de la décennie 1990 est celui de la conjoncture vécue à différents niveaux. L'unipolarisation du monde qu'à consacré l'effondrement du bloc soviétique, la crise économique et la brutalité des PAS, la démocratisation des espaces politiques africains... constituent autant d'éléments tangibles majoritairement du *west wind*²⁹, qui retentissent jusque dans les plus petites cellules sociales au Cameroun. La tripartite intervient en lieu et place d'une conférence nationale que les politiques en place au Cameroun ont jugée « sans objet »³⁰.

Il faut dire qu'en ces temps-là, le temps sur le continent était marqué par les rencontres de cette nature. Les africains avaient instauré ce cadre d'assise dit des « conférences nationales », réunissant à la fois les détenteurs du pouvoir, les oppositions politiques et l'ensemble des forces vives de leurs États respectifs ; afin en même temps que de faire le bilan

²⁸ AAC Standing Committee, *The Buea declaration*, Limbe, Nooremac Press, 1993, p.11, cité par V.J. Ngoh, « The origin of the marginalization of former southern Cameroonians (Anglophones), 1961-1966: an historical analysis », *Journal of third world studies*, vol.16, n°1, University Press of Florida, 1999, pp.165-185.

²⁹ West wind ou vent d'ouest, relatif au rôle joué par l'occident dans les ouvertures démocratiques africaines.

³⁰ Propos tenus par le président Paul Biya lors de la réunion du bureau politique du RDPC en mars 1991. Voir dans ce sens, *Cameroon Tribune*, n°4852, 25 mars 1991, p.3.

des années écoulées depuis les indépendances, de poser de réelles perspectives d'avenir³¹. Elles étaient donc comme l'a pensé Fabien Eboussi Boulaga, des cadres de déconstruction et de reconstruction. Déconstruction de l'ordre despotique et autoritaire ; et reconstruction d'un ordre voulu et posé *à priori* comme libéral³².

Ainsi le Bénin, l'Éthiopie, le Gabon, le Mali, le Niger, la RDC, le Togo et de nombreux autres États africains se sont-ils prêtés à ce jeu. La sagesse politique des dirigeants camerounais voulut que l'on nie premièrement cette nouvelle mode, et que brusquement, l'on pense à une forme de rencontre dont le pouvoir devait alors s'assurer de maîtriser entièrement le processus. La politique étant aussi un combat pour l'accès et/ou le maintien au pouvoir, il faut préciser que l'autorité en place au Cameroun le fit de bonne guerre ; car, l'acuité avec laquelle l'opposition politique, en échos à des activistes se disant de toute société civile, réclamait une conférence nationale, trahissait des ambitions de pouvoir à peine déguisées ; et s'inscrivait pour ces nouveaux clients politiques dans une stratégie fort « maladroite » de conquête du pouvoir³³. D'ailleurs, l'idée même de la conférence nationale se traduisait en Afrique de manière générale comme une mise en accusation de l'autorité politique en place, jugée pour sa gestion (peut-être) calamiteuse de la chose publique, ayant conduit notamment au désastre économique des PAS³⁴ ; de même que pour son autoritarisme et les nombreuses privations de libertés dont il entretiendrait alors pour se maintenir.

Il s'est donc agi au Cameroun de posséder ce mode prétendument afro-universel de transition vers la démocratie, en s'emparant de quelques-uns de ses signes extérieurs. Mieux, la cosmétique de la conférence nationale souveraine que devait alors être la tripartite de 1991, constitue en elle-même un des visages si jeune mais déjà décrépits de la démocratie que l'on a voulu ainsi posséder. L'on observe donc au Cameroun l'émergence de nouvelles familles politiques, qui ont dans l'immédiat rassemblées assez de soutiens pour se faire entendre et envisager des changements institutionnels importants³⁵. Cependant, l'espoir nourri par ces nouveau-nés de la politique camerounaise ne sera qu'illusoire, car, l'autorité a su s'articuler au temps et maîtriser le jeu politique de manière à en être à la fois acteur et régulateur. L'ouverture démocratique supposée n'a donc été qu'un bref moment dans le droit fil de la logique

³¹ Challenge Hebdo, n°0037, Juin 1991, p.9, cité par Fokou, « Le symbole de la paix dans le processus de démocratisation des régimes monolithiques d'Afrique noire... », pp.45-47.

³² F. Eboussi Boulaga, *Les conférences nationales en Afrique noire*, Paris, Karthala, 1993, p.173.

³³ Manga Kuoh, *Cameroun. Un nouveau départ*, Paris, l'Harmattan, 1996, p.80.

³⁴ C. Zamba Mungongo, « Réflexion sur le processus de démocratisation en Afrique. Cas de la République Démocratique du Congo », Mémoire de Master en Sciences Politiques, Université libre de Kinshasa, 2012.

³⁵ Ngoh, *Le Cameroun de 1884 à nos jours...*, pp.358-359.

patrimoniale de production de l'ordre politique, et les institutions autant que les rituels démocratiques se sont érigés en des instances de légitimation d'un pouvoir demeuré autoritaire. Dans ces conditions, quelle valeur constructive peut-on accorder à l'acte de 1991 ? Rien d'assez substantiel, pourrait-on être tenté de répondre. Cependant, il faut reconnaître à l'acte de 1991, au-delà de son artificialité, une certaine valeur constructive ; en ce que cet avatar de Conférence nationale souveraine a permis au Cameroun d'évoluer vers une formule institutionnelle de décrispation ; favorisant une véritable récession d'usage de la violence politique, entre le mouvement social des « villes mortes » et le contre-mouvement basé sur les CO³⁶.

Elle a donc été pour le Cameroun un moyen pertinent pour sortir de l'impasse politique³⁷. Menée sous la houlette d'un « Premier ministre de façade »³⁸ sur recommandation du Président de la République, la tripartite de 1991 a débouché sur nombres de conclusions au rang desquelles nous pouvons citer : la mise sur pied d'un avant-projet encadrant l'usage politique équitable de la presse et des médias publics, et la mise sur pied d'un avant-projet du code électoral³⁹, en prélude aux échéances électorales qui s'annonçaient pour 1992, et qui devenaient dès lors le véritable enjeu de la mobilisation politique au Cameroun. La tripartite permit aussi comme l'a relevé Fabien Eboussi Boulaga, de miroiter un substitut démocratique acceptable ; mieux, préférable à une aventureuse et incertaine –pour le pouvoir en place– conférence nationale⁴⁰. Ainsi, après deux semaines de débats, quarante partis politiques et les leaders sociaux signaient la déclaration de la tripartite.⁴¹ L'opposition acceptait ainsi la levée du mot d'ordre des villes mortes et de désobéissance civile auxquels devait suivre la reprise « normale » du cours de la vie. En contrepartie, le gouvernement acceptait de démilitariser les provinces placées sous état d'exception, de réhabiliter certaines figures historiques du pays et de fixer un moratoire pour les commerçants victimes de villes mortes⁴².

1.1.5. Le « grand dialogue national » de décembre « 2019 »

³⁶ M.E. Owona Nguini et H-L., Menthong, « «Gouvernement perpétuel » et démocratisation janusienne au Cameroun (1990-2018) », *Politique Africaine*, vol.150, n°2, 2018, pp.97-114.

³⁷ Z. Ngniman, *Cameroun, la démocratie emballée*, Yaoundé, Clé, 1993.

³⁸ C. Gueguim Zébazé, « les scrutins pluralistes de 1992 au Cameroun et leur impact sur sa diplomatie », *Mémoire de Maîtrise en Histoire*, UYI, 2005, p. 30.

³⁹ M.E. Owona Nguini, « La sociogenèse de l'ordre politique au Cameroun : entre autoritarisme et démocraties (1978-1996) », Thèse de doctorat en science politique, Institut d'Etude Politique de Bordeaux, 1997, p.645.

⁴⁰ Eboussi Boulaga, *La démocratie de transit au Cameroun...*, p.95.

⁴¹ L. Onana Mvondo, *1990-1992 au Cameroun : chronique des années rebelles*, Paris, éd. Des Ecrivains, 2004, p. 218.

⁴² F.M. Fokou, « Le symbole de la paix dans le processus de démocratisation des régimes monolithiques d'Afrique noire. Le cas du Cameroun », *Mémoire de DIPES II*, Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, Université de Yaoundé 1, 2012.

Le 10 septembre 2019, le président de la République du Cameroun annonce la tenue de ce qu'il désigne alors comme un « grand dialogue national » ; dont il importe ici d'analyser tant la pertinence, l'enjeu, le langage que la portée.

Sur le pourquoi du dialogue, celui-ci est motivé principalement par la crise de confiance qui secoue l'État camerounais depuis 2016, manifestée de façon violente par un mouvement sécessionniste ayant pris racine dans les régions nord-ouest et sud-ouest du pays. En effet et comme noté précédemment, le Cameroun fait face depuis les revendications corporatistes d'enseignants et avocats des deux régions dites anglophones du pays au tournant de l'année 2016, à une crise de nationalité qui se manifeste par l'émergence de nombreux groupuscules d'hommes en armes, réunis autour du projet d'un État providentiel désigné l'Ambazonie. Outre la riposte armée, l'idée d'un dialogue inclusif entre les différentes parties impliquées dans la crise a muri au point de culminer avec le discours du chef de l'État, qui annonce le 10 septembre 2019, la tenue d'un « grand dialogue national ».

Dans la perspective du président, il s'agit non seulement de répondre aux aspirations profondes des populations du Nord-ouest et du Sud-ouest, mais aussi à celles des autres composantes de la nation. Car ce qu'il y a lieu de reconnaître c'est qu'à l'heure où le président annonce le dialogue national, le pays sort à peine d'une échéance électorale fort difficile, dont le contentieux postélectoral n'a pas su apaiser les nombreuses contradictions. Bien plus, la menace terroriste dans la région Extrême nord du pays demeure permanente, malgré les réels efforts consentis tant au niveau national qu'international. La société camerounaise est alors en proie à de nombreuses fractures. On assiste à une production contextuelle de l'anglophonie que l'on veut opposer à une francophonie de fortune ; ou encore, suivant un registre langagier sociopolitique typiquement camerounais : du « sardinard » que l'on veut opposer au « tontinard ». Le dialogue dont il est question, le président le veut certes consacré à la crise anglophone, mais non moins ouvert sur des questions d'intérêt national telles que l'unité nationale, l'intégration nationale, le vivre ensemble ; et ne saurait en cela intéresser uniquement les populations des régions nord-ouest et sud-ouest Cameroun en crise⁴³.

Avec qui dialoguer ? Telle a été l'une des questions centrales qui se sont posées à l'autorité politique en initiant ce dialogue. En effet, le pouvoir en proposant de dialoguer sur la question anglophone, doit composer avec l'idée d'interagir non seulement avec des leaders politiques et des responsables de la société civile à la critique facile, mais aussi des criminels

⁴³ Discours du président de la république du Cameroun, le 10 septembre 2019.

érigés en des seigneurs de guerres, dont la présence au dialogue participerait d'une certaine légitimation du crime ; et serait dès lors susceptible d'encourager des entreprises similaires. Il s'agit donc pour l'autorité de dialoguer sans toutefois parjurer le principe de droit, de rigueur et d'ordre. Or, quelle valeur accorder au dialogue lorsque ceux qui sont les principaux responsables de la crise n'y sont pas conviés ; ou plutôt, ne peuvent par principe pas y être conviés ? Quel crédit le dialogue peut-il avoir, lorsque le pouvoir s'érige en juge, partie et bourreau ? C'est dire que si l'on peut comprendre la difficulté qu'il y a d'inviter au dialogue ceux qui ont pris les armes contre la nation et profané ainsi tout son caractère sacré, l'on est toutefois, *nolens volens*, tenus de reconnaître le fait départ et l'inconsistance d'un dialogue qui s'entoure de préconditions ; en même temps qu'il assume un déséquilibre palpable, entre les différentes parties prenantes. Tout le paradoxe du grand dialogue national de septembre (30) – octobre (04) 2019 réside donc dans son casting. L'État seul choisira d'y convier quelques centaines (600 exactement selon les chiffres officiels contenus dans le rapport général dudit dialogue) de participants au rang desquels : des parlementaires, des opérateurs économiques, des représentants des forces armées et de sécurité, des représentants des groupes armés et des victimes, des autorités traditionnelles, des leaders politiques, des universitaires et chercheurs, des responsables de la société civile, les représentants de la diaspora, etc.

Du point de vue de la forme, le dialogue s'opère sous le mode des commissions, regroupées autour des grands axes qui mobilisent les échanges. Lesdits axes articulés en des commissions sont entre autres : le bilinguisme, la diversité culturelle et la cohésion sociale ; le système éducatif ; le système judiciaire ; le retour des réfugiés et des déplacés internes ; la reconstruction et le développement des régions touchées par le conflit ; la question du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion des ex-combattants (DDR) ; le rôle de la diaspora dans la crise et sa participation au développement du pays ; la décentralisation et le développement local⁴⁴. C'est à l'intérieur de ces commissions que sont débattues les questions relatives à chacun des grands axes mentionnés. À l'issue du dialogue, il en est sorti des « recommandations » adressées au pouvoir.

Au rang de celles-ci, notons de manière sommaire : sur la question du bilinguisme, de la diversité culturelle et la cohésion sociale, le dialogue recommande d'améliorer la pratique du bilinguisme dans toutes les couches de la société par la création et la mise en œuvre de programmes dès la maternelle, l'adoption d'une loi sur l'équilibre linguistique à tous les

⁴⁴ Y. Bounoung, « Grand dialogue national : les commissions », *Cameroon Tribune*, 27 septembre 2019, en ligne, consulté le 15 novembre 2021 à 20h15 minutes.

niveaux de la vie nationale. Sur le système éducatif, le dialogue recommande le maintien de deux sous-systèmes éducatifs au Cameroun. Sur le système judiciaire, le dialogue instruit l'autorité sur la nécessité de créer une école de droit pour la formation des avocats et de tous les praticiens du droit en général au Cameroun, et d'ériger la section de la Common Law de la Cour suprême du Cameroun en une Chambre à part entière comprenant toutes les sections traitant de questions spécifiques de la Common Law.

Sur les réfugiés et déplacés internes, il est conseillé de prendre des mesures visant à accorder une amnistie générale, afin de favoriser le retour des réfugiés et des personnes déplacées. Sur la reconstruction et le développement des zones touchées par la crise, le dialogue recommande la reprise de l'activité économique, la reprise des projets mis à l'arrêt (routes Babajou-Bamenda, Loum-Tombel-Kumba...), la réhabilitation des infrastructures de diverses natures sinistrées par la crise (la reprise de l'activité de la CDC, de la PAMOL, de la SEMRY, de la SODECOTON...). Sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration des ex-combattants, il est conseillé aux autorités d'élaborer une réelle stratégie adossée sur l'offre de paix faite par le chef de l'État aux anciens combattants, l'éducation multidimensionnelle des jeunes. Sur le rôle de la diaspora dans la crise et sa contribution au développement du pays, il s'agit surtout de reformer le code de nationalité en adoptant par exemple la double nationalité ; sur la décentralisation et le développement local, il est recommandé un statut spécial pour les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest conformément à l'article 62 alinéa 2 de la Constitution du Cameroun⁴⁵, et d'accélérer le processus de décentralisation⁴⁶.

Le grand dialogue national a été objet de grands espoirs pour l'ensemble des camerounais ; et en cela, il se pose résolument comme un point important de l'histoire récente de notre pays. Certes que le reproche pourrait être fait au motif qu'il n'est pas encore suffisamment ancré dans l'histoire pour faire l'objet d'un discours péremptoire. D'ailleurs, au-delà du grand artifice qu'il a occasionné du point de vue de son cérémonial, il est très tôt pour en saisir les retombés. Cependant, la perspective de l'histoire immédiate envisagée dans le cadre de ce travail nous enjoint de le poser comme une manifestation tangible des mutations en cours au Cameroun. Lesquelles mutations découlent elles-mêmes des fractures et des ruses observées tout au long de l'histoire de notre pays. Dire le grand dialogue national de septembre 2019 se

⁴⁵ L'article 62, Alinéa 2 de la Constitution de la République du Cameroun stipule que : sans préjudice des dispositions prévues au présent titre, la loi peut tenir compte des spécificités de certaines Régions dans leur organisation et leur fonctionnement.

⁴⁶ Rapport général du grand dialogue national, Yaoundé, 4 octobre 2019, pp.10-20.

résume donc très peu à observer l'actuelle société, et davantage à sonder toute l'épaisseur de l'histoire du Cameroun.

1.2. La coercition et ses gradients dans l'entrepreneuriat pour la paix au Cameroun

L'articulation de la coercition dans l'entrepreneuriat pour la paix s'appuie sur l'idée d'une utilisation optimale de la violence pour atteindre l'objectif ultime de la « paix ». Il s'agit de construire la paix par la violence, voir même par la terreur. Qu'elle s'exprime en termes de violence simple ou de terreur pure, l'idée tient de la nature humaine belliqueuse par essence, en ce que de tout temps et de nos jours encore, la « guerre » est une constante dans l'histoire et en cela, il est « presque impossible » de pacifier l'humanité⁴⁷. Du point de vue de la violence simple, l'on observe à travers le monde, et ce depuis la fin de la WW2, un romantisme de la violence posée comme un instrument mis au service de la paix. C'est dans ce sens par exemple qu'on envisage les interventions militaires des NU, de même que celles de certaines puissances (USA, France par exemple) dans divers territoires conflictuels du monde. Les exemples des interventions étrangères dans les crises en Libye entre 1986 et 2002, puis en 2011 ; en Irak entre 1990 et 2003 ; en Serbie de 1991 à 1999 ; en Corée du Nord en 1994 ; en Iran depuis 2002 ; en Somalie entre 1992-1993 ; à Haïti en 1994 ; au Soudan en 1998 puis après 2003 ; en Afghanistan entre 1998 et 2001... sont très illustrateurs de ce propos⁴⁸.

Du point de vue de la terreur, il s'agit de l'aptitude à imposer la « paix » par des mesures dont la brutalité en constitue le seul argument. En effet, les hommes étant à priori toujours enclins à la haine et la violence, il ne peut y avoir de « paix » que lorsque ceux-ci se trouvent un ennemi commun, un catalyseur et un véritable condensateur de la haine qui les habite. Ce dernier doit être capable à lui seul de mobiliser et d'endosser toute la haine sociale. De la canaliser vers lui et par la même occasion, de garder la main ferme pour imposer par la brutalité extrême, une situation d'accalmie sociale. Ce « super ennemi » en qui le peuple trouve une raison de paix devra mettre ce peuple en souffrance. Lui faire découvrir la vraie souffrance afin qu'il accepte unanimement et désire ardemment la paix véritable. Cette avération de la paix par la souffrance n'est d'ailleurs pas une idée nouvelle. Machiavel l'a quelque peu esquissé lorsqu'en toute lucidité, il recommandait au prince de se faire craindre par ses sujets. Selon lui,

⁴⁷ C'est en cela que l'homme demeure dans son état de nature, un loup pour l'homme comme le percevait Hobbes en son temps. T. Hobbes, *Léviathan*, Londres, 1651, cité par C., Schmitt, *Le Léviathan dans la doctrine de Thomas Hobbes. Sens et échec d'un symbole politique*, traduction de D. Trierweiler, Paris, Seuil, coll. « L'ordre philosophique », 2002.

⁴⁸ C-P. David, « Chapitre 7. L'immaculée coercition », in C-P. David (dir.), *La guerre et la paix. Approches et enjeux de la sécurité et de la stratégie*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, pp.229-257.

le prince ne pourra ainsi être bon prince que s'il sait se faire craindre⁴⁹. Bien sûr que la sagesse de la terreur que Machiavel recommande à son prince a pour finalité première l'équilibre de l'État, et non pas forcément un idéal de paix. Mais peut-on envisager État équilibré en dehors de la « paix ».

Ainsi la coercition de par le monde est devenue un moyen avéré de construction de la paix. Les régimes autoritaires en font usage pour contenir les dissidences et se maintenir. La Jamahiriya arabe libyenne sous Kadhafi en est un exemple désigné. Au Cameroun, la coercition pour la paix s'est exprimée de manière plus subtile, suivant la sagesse néo patrimoniale ; mais elle a gardé sensiblement la même finalité et les mêmes moyens, malgré toute la cosmétique de l'idéal démocratique et de l'État de droit dont elle a su se revêtir. Autant dire d'emblée que la *pax camerounia* est aussi (peut-être même plus que tout autre chose) fille de la violence et de la terreur. C'est dans la « guerre » que le Cameroun « indépendant » a émergé ; c'est aussi dans la « guerre » que la « paix » s'est construite au Cameroun. Elle a été désirée ardemment au point de devenir un fantasme ; et le moyen par lequel on l'a acquise (la violence) en a fait une perversion.

L'on en a certainement possédé quelques-uns de ses signes tangibles, mais son évanescence actuelle rend bien compte de sa fugacité, de son inconsistance ; et trahit le moyen par lequel on l'a acquise. L'on en a fait un bien, un précieux autour duquel l'on a érigé des barricades, campé des soldats, posté des fétiches et des sortilèges. Prêts à anéantir quiconque voudrait lui nier sa « vertu ». D'ailleurs, c'est bien au Cameroun qu'on retrouve tout un échelon de la police (un des nombreux instruments locaux de répression) dit des « gardiens de la paix ». C'est là un autre signe tangible qui atteste que le Cameroun, à tort ou à raison, a pensé à un moment de son histoire « posséder la paix », au point d'assigner toute une catégorie de fonctionnaires de police à son gardiennage. Certes que l'idée en soit semble peu consistante et de l'ordre de la raillerie, mais la symbolique du corps des « gardiens de la paix » au Cameroun est assez forte, pour rendre compte de l'attachement, de même et surtout de l'évidence d'une appropriation des signes tangibles de la paix dans notre pays.

Ainsi, l'érection de la coercition comme mode privilégié de construction de la paix au Cameroun a propulsé au-devant de la scène, des institutions comme l'armée et la police dont il convient ici d'analyser le rôle. De même, la coercition de par sa récurrence et sa brutalité tend

⁴⁹ N. Machiavel, *Le Prince*, cité par C. Giboin, « La vertu de Machiavel », *Cahiers philosophiques*, vol.139, n°4, 2014, pp.74-91.

à instaurer au sein de la population une véritable culture de la paix, mue davantage par une communauté de terreur, que par un véritable attachement à la paix, suivant les principes d'unité, d'intégration et d'acceptation mutuelle.

1.2.1. La contribution des forces armées camerounaises au chantier de la *pax camerounia*

Dans « l'idéale » république postmoderne, l'armée se caractérise par sa finalité qui est la défense de l'État, du peuple et du patrimoine commun. Elle est le bouclier et le bras armé de la nation, et la préserve de toutes les menaces susceptibles de porter atteinte à son intégrité⁵⁰. C'est une institution qui détient pour le compte de la société dont elle est issue ; et sous l'autorité de l'État dont elle dépend, la puissance des armes dont la mission essentielle est la défense du pays⁵¹. Elle est extérieure à la société, ou plutôt « para sociale » en ce que de par sa mission première, elle se détache – elle doit se détacher – des clivages et des jeux politiques qui travaillent en toute légitimité d'ailleurs le corps social. Une mise en retrait bien heureuse, qui empêche l'instrumentalisation de sa force au profit des entreprises politiques, et contribue davantage à sa spécialisation dans le domaine unique de la défense, en même temps qu'à sa consécration comme véritable pierre angulaire du chantier de construction nationale. Or, bien loin de cet idéal et de manière générale dans nombre d'États africains postcoloniaux, l'on observe une déviation des armées de leur axe sécurité-défense, marquée par une longue tradition de participation de celles-ci à la régulation et/ou à la gestion du pouvoir politique.

En lieu et place du groupe socioprofessionnel en charge de la défense du territoire national qu'elle est tenue d'être⁵², l'armée a été promue en Afrique au rôle de principal acteur politique d'envergure, parfois à celui d'arbitre du jeu politique national⁵³; légitimant ou délégitimant des portions de pouvoirs détenues par quelques entrepreneurs politiques, avec lesquels elle a su développer un circuit d'échange de bons services et de complicité. La vie politique en Afrique est donc rythmée par des coups d'État « à n'en plus finir »⁵⁴. Des indépendances à nos jours, ce sont un peu plus de 200 coups d'État militaires que le continent a connus. Durant les dix (10)

⁵⁰ D. Bangoura, « État et sécurité : des idéologies sécuritaires à l'insécurité ou l'incapacité de l'État à assurer ses fonctions de défense et de sécurité », *Cahier du GEMDEV*, 1994, p.156, pp.1-18.

⁵¹ A. Boyer, « Variétés : le rôle de l'armée dans l'État et la société contemporaines, La revue administrative, vol.102, n°17, Paris, PUF, 1964, p.679, pp.679-682.

⁵² A. Ovono Essono, « Armée et démocratie en Afrique, une relation ambivalente à normaliser », *Afrique contemporaine*, vol. 242, n°2, 2012, pp.120-121.

⁵³ J.P. Pabanel, *Les coups d'État militaire en Afrique noire*. Paris, L'Harmattan, 1984.

⁵⁴ M. Wolter, « Dix ans de coups d'État militaires en Afrique », *Made for Minds*, 2021, en ligne, consulté le 23 novembre 2021 à 20h09min.

dernières années seulement, l'on a enregistré des prises de pouvoir autoritaires au Soudan, au Mali, en Guinée (Conakry), au Tchad, au Zimbabwe, au Burkina Faso, en Égypte, en Guinée-Bissau, au Niger.../, pour ne citer que ces exemples-là. L'on remarque donc qu'en dépit de l'adhésion proclamée aux principes démocratiques et d'État de droit au détour des années 1990, la vie politique en Afrique de manière générale reste à nos jours encore enfiévrée par des intrusions régulières de l'armée dans le champ politique, alors même que le nouveau constitutionnalisme consacré par cette temporalité délibérative, faisait promesse de fin d'usage de la violence comme modalité d'accès au pouvoir, posant le scrutin comme source unique de légitimité politique⁵⁵.

Que ce soit de manière légitime ou non, l'armée en Afrique participe du chantier de la « paix » et l'exemple du Cameroun le rend bien. L'armée camerounaise a en tout temps été présente dans le chantier de la *pax camerounia*. Qu'elle soit restée vertueuse ou non, elle a participé au « rétablissement de l'ordre » durant les différents moments d'incertitudes qu'a traversés le Cameroun, analysés précédemment⁵⁶. Au matin même de l'État indépendant, c'est l'armée qui a dû s'atteler face aux nationalistes upécistes, que « l'histoire officielle » présente aujourd'hui comme des rebelles et des maquisards. Elle a également dû s'atteler à riposter tant aux prétentions nigérianes sur Bakassi, que face à des formes d'irrédentismes issus de la sédimentation et de la diffusion des menaces sécuritaires dans les espaces (maritimes principalement) et les États qui lui sont contiguës. De même, elle a dû se réinventer face à la résurgence des formes complexes de menaces comme le terrorisme.

En effet, c'est en plein maquis, tout le long de la décennie 60, que le Cameroun amorce véritablement la construction d'une armée nationale et républicaine. Le besoin au demeurant urgent de nationaliser l'armée camerounaise se justifie par plusieurs raisons. D'abord parce qu'il s'agissait de dégager le volet de la défense nationale camerounaise du giron absolu français ; à l'intérieur duquel l'on manifestait un véritable étouffement⁵⁷. Ensuite parce que l'armée doit combattre sur son propre territoire ses compatriotes « rebelles », dont la seule présence suscite un questionnement autour de sa légitimité. Enfin, parce que l'armée est dès lors le moteur de l'État et aussi l'un des principaux leviers de production et de promotion de

⁵⁵ S-P. Zogo Nkada, « Le nouveau constitutionnalisme africain et la garantie des droits socioculturels des citoyens: cas du Cameroun et du Sénégal », *Revue française de droit constitutionnel*, vol.92, n°4, 2012, pp.1-17.

⁵⁶ I.B. Bidima, « Les forces armées et le maintien de l'ordre dans le contexte de transition démocratique au Cameroun », *Afrique et Développement*, vol.26, n°1, 2001, pp.225-249.

⁵⁷ Du fait des nombreux désaccords entre les politiques camerounais et français au rang desquels les accusations portées aux soldats français d'entretenir des accointances avec les « rebelles » upécistes dans l'optique de prolonger la guerre, gage du prolongement de leur présence également.

l'unité nationale⁵⁸. Ainsi, c'est dans l'urgente nécessité que l'armée camerounaise a dû se construire. La période de paix postindépendances, plutôt, post-guerre du maquis, offre l'occasion de peaufiner une législation auparavant montée à la hâte. Autrement dit, après une guerre « camerouno-camerounaise » qui a peu fait place au droit, il était question pour l'armée de préciser les modalités de construction et de déploiement d'un corps dont la mission et la mise en forme se devaient surtout de transcender les nombreuses et flagrantes disparités socioanthropologiques qui caractérisent le Cameroun⁵⁹. Dans cet effort d'appropriation et de fixation d'une vocation militaire typiquement camerounaise, l'on a davantage vu une réelle distanciation d'avec l'ancienne puissance coloniale ; et moins une réelle autonomisation organique vis-à-vis du politique, alors que ladite autonomie participe du caractère impartial et républicain de « l'armée modèle » de notre temps.

En effet, depuis la constitution du 04 mars 1960, la loi fondamentale camerounaise « ignore » l'armée comme unité institutionnelle, mais connaît les « forces armées » dont le Président de la République en est le chef. Cette nuance sémantique *apriori* de faible incidence, consacre cependant le fait qu'il n'existe pas au sein des institutions républicaines camerounaises une institution qui serait l'armée, ayant une légitimité propre, une réelle autonomie organique et des missions pouvant être accomplies en toute indépendance. Dans ces conditions, toutes les structures opérationnelles en charge de la défense et de la sécurité se posent comme un appendice de l'institution présidentielle⁶⁰. C'est là une « sagesse politique » des dirigeants camerounais qui a tout au long de l'histoire, permis d'impliquer plus activement les forces armées dans les circuits de production de la paix, dont l'expression tangible est plus ou moins indissociable de la pérennisation du régime politique et de sa reproduction sur la longue durée.

L'idée de la sagesse politique au Cameroun associée à la mise à contribution des forces armées dans le chantier de la *pax camerounia* traduit un concept à construire. Elle donne à voir une certaine *maestria* d'emblée admirable de la classe dirigeante dans sa régulation de la vie politique nationale ; non pas –surtout- du fait d'un attachement singulier à un ensemble de valeurs éthiques dans son art de diriger, mais par un « savant dosage » des ingrédients politiques, jugés ici *a posteriori* du fait de leur efficacité incisive dans la maîtrise du jeu

⁵⁸ A. Ondoua, « Sociologie du corps militaire en Afrique noire : le cas du Cameroun », Thèse de Doctorat PhD en Sciences Politiques, Université de Rennes 1, 2013, p.135.

⁵⁹ Ondoua, « Sociologie du corps militaire en Afrique noire », p.135.

⁶⁰ S. Nguembock, « Armée et Nation, Ensemble pour consolider la pax et le développement », Numéro Spécial du magazine des forces de défense camerounaises, *Irenées.net*, 2009, en ligne, consulté le 23 novembre 2021 à 5h49min.

politique interne. C'est un juste mélange d'ombre et de lumière ; d'autoritarisme et de souplesse, de pratique et de discours... qui pourrait s'articuler amplement avec la logique de main de fer dans un gang de velours. La main de fer est bien évidemment l'ensemble des forces armées, quelques fois confondues à des milices placées à la solde de l'autorité. Une attitude qui en fait une autre de ces institutions néopatrimonialisées dans la postcolonie. Cette néopatrimonialisation de l'armée camerounaise tient soit de son articulation, soit de son inféodation dans l'agenda politique des dirigeants en place.

Du point de vue de l'inféodation de l'armée, il est à noter que certes de par sa vocation de sécurité et de défense, elle se pose comme une institution mise sous l'autorité du politique ; notamment la personne du chef de l'État, qui en est d'ailleurs le commandant en chef. Cependant, le rapport du politique au militaire dans l'idéal démocratique reste encadré par un ensemble de lois, de normes quasi institutionnalisées, qui encadrent un mécanisme quasi automatique, en dehors duquel le rapport politique-militaire ne saurait se poser comme légitime. Ce sont donc des lois qui sont censées encadrer l'action militaire et la stratégie de défense et de sécurité nationale. Le Cameroun, qui se réclame du giron démocratique : tant par ses institutions que par certains des rituels politiques qui s'y rapportent, souscrit *de facto* à cette logique de cohabitation armée-politique telle qu'elle est prescrite par le modèle libérale⁶¹. Toutefois, la spécificité du Cameroun réside dans la capacité de la classe politique au pouvoir, à mettre à son service l'ensemble des lois, même celles dont le caractère « perversible » reste le moins soupçonnable⁶². Comment donc le militaire s'en est trouvé inféodé au politique au Cameroun ? La réponse à cette question se trouve dans la fragilisation de l'armée camerounaise par sa mise sous tutelle présidentielle, et dans la fracturation des corps militaires en pôles de pouvoir et de contre-pouvoir à partir de laquelle, il est juste d'interroger la position de la garde présidentielle face aux corps réguliers des forces armées camerounaises desquels elle tend à se distinguer.

Sur l'articulation de l'armée au chantier politique de la *pax camerounia*, notons qu'elle tient aussi de l'intelligence politique des dirigeants camerounais ; qui a consisté à inviter l'armée à une volontaire production contextuelle de la paix, plutôt qu'à son maintien à l'écart ; tout en risquant qu'elle ne s'érige en une véritable menace à la stabilité politique, au maintien

⁶¹ Voir dans ce sens les travaux de Michael Daesh (M.C. Desch, *Civilian Control of the Military : the Changing Security Environment*, Baltimore and London, The John Hopkins University Press, 1999), de Diamond et Plattner (L. Diamond, et M.F. Plattner, (dir), *Civil-Military Relations and Democracy*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1996), et de Janowitz (M. Janowitz, *The Professional Soldier*, The Free Press of Glencoe, 1960).

⁶² Bidimé Epopa, « Les armées africaines et la production de l'ordre sociopolitique au temps de la postcolonie... », novembre 2021.

du système en place et à sa reproduction, et donc finalement à la *pax camerounia* elle-même. Il a donc été question de garder l'armée auprès du pouvoir politique, pour mieux la maîtriser. Ainsi, pour les forces armées, produire la paix s'est souvent confondu à défendre le pouvoir politique en place. Ceci s'est observé d'ailleurs durant les grands moments de crise qu'a traversés le Cameroun tout au long de son histoire (sur lesquels nous nous sommes abondamment attardé *supra*), et pendant lesquels l'armée s'est érigée en une véritable force propouvoir. Aussi a-t-il été question d'introduire l'armée dans les circuits de la dépense et de la jouissance des richesses nationales, en l'invitant à prendre part au pouvoir politique et économique ; devenant de fait plus un acteur actif de l'espace publique, plutôt qu'une institution expressément mise à part. Le cas de la justice militaire et sa supposée participation à la construction de la paix au Cameroun peut également être convoqué dans ce registre.

En effet, les juridictions militaires se posent comme compétentes entre autres : en cas de circonstances exceptionnelles, de menace grave à l'ordre public, à la sécurité de l'État ou de terrorisme⁶³. Elles participent donc plus encore, à la mise à contribution des forces armées camerounaises dans le chantier de la *pax camerounia*. Seulement, quelle pertinence peut-on accorder à ces juridictions, et donc à cette part de la contribution des forces armées dans le chantier de la paix, lorsque les circonstances exceptionnelles dont elles sont censées connaître sont de la seule discrétion des hommes du droit, souvent confondus au politique, qui en use et abuse au gré de leurs amours et de leurs désamours. Et lorsque toute contradiction politique peut très vite s'ériger en un trouble grave à l'ordre public, voir même à la sécurité de l'État ; et finalement, lorsque l'étiquette terroriste se pose comme une arme de « terreur » au service des agendas politiques. Mieux, si l'on juge des civiles, majoritairement des leaders politiques devant des juridictions militaires, l'on conforte davantage l'idée courue selon laquelle la politique est un sport de combat, et donc que « chez nous » les leaders politiques seraient des chefs militaires, des généraux comme certains ne manquent plus d'ailleurs de se faire appeler, et qu'il serait donc question pour les politiques au pouvoir de neutraliser en usant du militaire. Mieux, et à rebours de la pensée clausewitzienne qui considère que la guerre –domaine régalién de l'armée- est la continuation de la politique par d'autres moyens, on constate que l'exemple camerounais par ce concubinage entre le pouvoir politique et « ses militaires », rend compte de la nécessité de repenser de fond en comble la distinction sémantique, théorique et pratique des concepts politique et guerre, et d'envisager une reconstruction qui engloberait alors les deux

⁶³ Loi n°2017/012 du 12 juillet 2017, portant code de justice militaire au Cameroun, Article 4, Alinéa 1, p.2.

notions, en les posant résolument comme les différents stades d'une même dynamique, ou d'une même réalité.

Ainsi, l'armée a dû jouer un rôle certes réel, mais trouble dans le chantier de la *pax camerounia*. Le caractère trouble de cette contribution tient de divers facteurs au rang desquels la nouveauté des menaces sécuritaires, dont l'origine doit désormais se penser comme interne aux États post-guerre froide ; et la sagesse politique des dirigeants camerounais, qui ont su garder l'armée dans leur orbite. L'armée se pose en idéal comme le bras armé du peuple ; mais que se passe-t-il lorsque c'est le peuple lui-même qui est présenté comme une menace ? Suivant un tel schéma, la répression participe donc de la construction de la « paix » ; et le modèle de la *pax camerounia* ainsi esquissé s'y rapporte grandement. De la mise à contribution des forces armées au chantier de la paix, il ressort que la *pax camerounia* est certes une réalité, mais qu'elle est restée depuis les indépendances corolaire à la reproduction d'un *statu quo* sociopolitique, et à sa pérennisation dans la durée.

1.2.2. La police nationale et le maintien de la paix au Cameroun

La police au Cameroun est une autre de ces institutions placées sous l'autorité « suprême » du chef de l'État, et qui porte le pouvoir à même le treillis et l'ordre social au bout du fusil. Selon les textes qui l'encadrent, elle se regroupe au sein de ce qui est désigné comme la sûreté nationale, définie comme un corps de commandement et d'administration, composée d'unités territoriales⁶⁴ qui sont des forces de première catégorie ; et des unités spécialisées telles que le Commandement Central des Groupements Mobiles d'Intervention (CCGMI), le Groupement Spécial d'Opérations (GSO) et les Groupements Mobiles d'Intervention (GMI) ; qui constituent des forces de deuxième catégorie. La police assure des missions spécifiques, déclinées dans l'article 3 du Décret n°2012/540 du 19 novembre 2012⁶⁵, portant organisation de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale de la manière suivante :

1. Assurer le respect et la protection des institutions, des libertés publiques, des personnes et des biens ;
2. Assurer le respect de l'exécution des lois et règlements ;
3. Concourir à l'exercice de la police administrative et de la police judiciaire ; de même qu'à la défense nationale.

⁶⁴ Les unités territoriales de la police sont les Postes et Commissariats de Sécurité Publique, et les Commissariats Centraux.

⁶⁵ ADGSN, Décret n°2012/540 du 19 novembre 2012 portant organisation de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale, en ligne, url : <https://www.dgsn.org/décret19novembre2012>, consulté le 28 avril, 2021 à 20h30min.

Dans ce sens, la police participe donc à la sécurité intérieure et extérieure de l'État ; au maintien de l'ordre et de la paix publics ; à la protection, la sécurité et la salubrité publiques ; à la lutte contre la criminalité nationale, internationale et transnationales ; à la recherche du renseignement ; aux missions de sécurité, de protection et d'intervention comportant des contacts avec les populations, dans le cadre de la défense nationale ; et finalement, à la sécurisation de la nationalité camerounaise⁶⁶.

De cette variété des missions de la police, il ressort de manière claire et parfois redondante qu'elle est l'institution principale sur laquelle la *pax camerounia* s'est appuyée. Elle a constitué en tout temps, l'instrument de force dédié à sa distribution sur toutes les largeurs territoriales. Elle est légalement compétente pour le faire ; et contrairement aux forces armées dont l'action, bien que massive, doit cependant s'entourer de quelques prudences lorsqu'elle s'articule sur le territoire, la police elle agit en toute légitimité pour le rétablissement de l'ordre social ; et en cela, elle s'est présentée comme l'avant-garde du combat permanent pour la paix au Cameroun. Au matin de l'État camerounais indépendant, elle était là dans la guerre contre l'UPC sous maquis comme noté précédemment. Durant les années de braise analysées également plus haut, les émeutes dites de la faim de 2008, et à chaque recoin de l'histoire où la question de la paix peut se dire, elle est également là tant par ses actions fort louables, que par ses excès et ses zèles. C'est elle qui a véritablement été à la base autoritariste de la *pax camerounia*, comme nous avons pu le voir en évoquant précédemment son rôle dans la répression des tentatives de contestation du pouvoir politique au Cameroun. C'est le lieu de revenir sur l'un de ses échelons que nous évoquions à l'entame de cette idée de coercition logée au fondement de l'expérience de paix camerounaise : celui des gardiens de la paix ; le temps au moins de relever leurs missions. Ceux-ci sont donc chargés d'assurer le maintien de l'ordre, de la paix, de la tranquillité et de la salubrité publiques ; de la sécurité des personnes et des biens ; de la garde des points sensibles, des personnalités et des édifices publics ; de l'information générale ; de l'exécution des tâches administratives et techniques courantes ; et de l'entretien des infrastructures et des matériels de Service.

Les forces armées comme la police participent donc d'une rhétorique autoritariste de paix au Cameroun, dans laquelle s'est fortement enracinée la *pax camerounia* depuis les indépendances. Ainsi, de par leur rôle massif dans le chantier de la *pax camerounia*, les forces armées et la police ont contribué à un conditionnement « quasi pavlovien » des populations,

⁶⁶ Décret n°2012/540 du 19 novembre 2012, portant organisation de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale, article 4.

débouchant sur une docilité et un (supposé) attachement à la paix ; non pas forcément ou du moins exclusivement induit de manière naturelle et autonome, mais davantage stimulé par la répression ; et qui très certainement a participé au développement dans la durée d'une – véritable- *pax populi* au Cameroun.

1.2.3. De la *pax populi* au Cameroun

C'est par la répression, que nous traduisions précédemment comme massive dans notre société, que la *pax camerounia* s'est construite. Il ne s'agit pas absolument d'emprunter à Mbembe sa perspective brutaliste qui tend à « brutaliciser » tout le réel, en descellant même dans les recoins les moins probables, des formes « évidentes » de brutalités, dont la somme permet de peindre une société en force de changement, un changement inéluctable et l'expression à l'état brut de toutes les dynamiques sociales. Il s'agit plutôt de donner à voir par la force et l'habitus répressif qui caractérise nos sociétés, la domestication de la violence et sa quasi-institutionnalisation par le matraquage policier, l'armement des langues et la violence du discours, comment l'on en est venu à dociliser les contradictions sociopolitiques qui elles-mêmes peuvent se dire comme assez brutales. Participant dès lors et dans le droit fil du projet de *pax camerounia*, à une mise en forme d'un sentiment de résignation qui enjambe la poésie de paix si chère à l'évangélisme libérale⁶⁷, et qui se laisse aisément traduire dans l'expression contextuelle d'une véritable *pax populi*.

L'idée de la *pax populi* tient donc d'une avération de la paix par la souffrance et la douleur. Elle donne à voir comment grâce à une surproduction de la répression, de la brutalité et de la violence, le peuple parce que « terrorisé », en arrive à désirer ardemment, à chérir et à étreindre violemment la « paix », ou du moins, cette chose au demeurant pervertie qui est alors désignée comme telle. Dans l'absolue, la *pax populi* traduit une poésie de la paix, posée comme une préoccupation et un construit des masses populaires. Elle traduit donc le mouvement d'ensemble d'une disparité sociale, mue par une volonté partagée de communauté, et un réel désir de privilégier le dialogue en lieu et place des affrontements violents. C'est un concept couru dans les milieux de *peace keeping* et de *peace building*. La *pax populi* y traduit une résilience, une capacitation de la population d'une société en proie à l'instabilité, dans l'optique de l'outiller et d'en faire un, sinon que le principal acteur dans le chantier de la paix. Pour Colin Irwin, la *pax populi* consiste à mettre à la disposition des « populations ordinaires »,

⁶⁷ A. Dalem, « Guerre et économie : le libéralisme et la pacification par le marché », *Raisons politiques*, vol.9, n°1, 2003, pp.49-64.

l'ensemble des outils nécessaires au rétablissement de la paix dans une société en proie aux conflits, ceci grâce à des initiatives entreprises en matière éducative, de développement économique, et de promotion des droits humains⁶⁸. C'est là une conception qui s'articule avec la recherche-action que mène depuis 2008 le Dr. Robert McNulty en Afghanistan, et qui considère justement qu'au lieu d'abandonner aux politiques le chantier de la paix, il est préférable de mettre à contribution les gens du commun (éducateurs, hommes de foi, scientifiques, artistes et toute personne de bonne volonté), afin de proposer une alternative autre que la violence, dans la régulation et la maîtrise des dynamiques sociales⁶⁹.

Dans le cas du Cameroun, la *pax camerounia* s'est donc appuyée sur une véritable *pax populi* dont le caractère reste cependant assez particulier de par son ambivalence : notamment eu égard d'une part au rôle majeur qu'y a joué la surproduction de la « violence légitime », posée comme principal mode de régulation des rapports sociaux ; et d'autre part, suivant une volonté réelle de paix diffuse au sein des masses, qui au demeurant restent souveraines, quelle que soit l'ampleur de la coercition sous laquelle elles croulent. En effet, l'on ne saurait parler d'un état de paix au Cameroun en dehors des chemins « imprévisibles » par lesquels la population camerounaise a dû trouver sa voie, pour briser les divisions et s'auto accepter dans sa grande diversité. L'évidence et la véritable récurrence des schémas de violence en Afrique subsaharienne présageaient pourtant au Cameroun un destin fort funeste. Principalement, le caractère hautement bigarré de sa population, pouvant être posé comme prélude à une fracture sociale sans précédent, débouchant dans l'immédiat à des épisodes chaotiques de violence sociale, surtout lorsque la diversité est croisée à une gestion approximative, voir « catastrophique » des affaires d'État. Pourtant, malgré que le Cameroun a réuni tout au long de son histoire les ingrédients d'une instabilité permanente comme d'ailleurs dans nombre d'autres États africains, qui partagent sensiblement les mêmes réalités sociohistoriques et politiques, et qui ont sombré inéluctablement dans la spirale de la violence, le pays a su naviguer en eaux troubles et se préserver de toute réelle menace durant une période relativement longue, tel que nous l'avons relevé *supra*. Cette paix qu'il a su se construire est certes tributaire au conditionnement par la violence de sa population ; mais elle ne saurait à proprement parler s'abstenir de prendre en compte dans son motif, un certain attachement d'une grande majorité de camerounais à la non-violence.

⁶⁸ C. Irwin, *The people's peace: Pax populi, Pax Dei-How peace polls are democratising the peace making process*, Createspace Independent Publishing Platform, 2012.

⁶⁹ Voir dans ce sens l'initiative du Dr. Robert McNulty sur : <https://www.paxpopuli.org>, consulté le 24 novembre 2021 à 20h52min.

L'idée d'une *pax populi* motivée par une dynamique interne à la population au Cameroun reste à construire. Pour en rendre compte de manière plus ou moins objective, l'on ne peut que considérer l'absence, ou du moins la non-réurrence de grands soulèvements des masses comme –aussi- révélatrice de ce besoin de paix. Car, quel que soit le régime auquel est soumis le peuple, qu'il soit autoritaire ou non, celui-ci reste souverain en ce qu'il a –toujours- la force du nombre ; et de nombreux exemples peuvent d'ailleurs être mobilisés à travers l'histoire pour en rendre compte. Notons dans ce sens le grand moment de rupture qu'a constitué la révolution française (1789-1799), pour y voir l'action massive d'un peuple désabusé et excédé qui, justement par la force du nombre, parvient à renverser rois, démiurges et seigneurs. L'exemple de la Libye peut également être convoqué, notamment avec le rôle majeur qu'a joué la population dans le renversement du régime « autoritaire » de Kadhafi, bien sûr sous la diligence française en 2011. Ces cas d'affirmation du peuple même dans des conditions les plus extrêmes de privation de libertés renforcent l'idée de sa souveraineté constante ; et peuvent rendre compte de ce qu'au Cameroun aussi, la *pax camerounia* est bien évidemment une complicité fort complexe et parfois contradictoire du peuple lui-même. Ce peuple qui malgré et non pas seulement à cause du poids autoritariste sous lequel il croule et que nous désignons comme participatif d'un certain conditionnement, manifeste cependant son attachement à la paix (posée ici comme l'absence de troubles sociaux) en s'abstenant de tout soulèvement massif, mis à part quelques spasmes au demeurant inconsistants, et non susceptibles de provoquer un réel changement.

Le changement pourtant frappe de lui-même à la porte et les anciennes lignes de production de la *pax camerounia* (aussi bien les « faux semblants » de dialogue que la « vraie » coercition) affirment désormais leurs limites ; et de manière plus ou moins évidente, comme peuvent d'ailleurs en rendre compte les formes de plus en plus nombreuses d'irrédentismes qui travaillent le pays depuis au moins l'entame du siècle courant. Il est donc désormais question de repenser de fond en comble ces fondements, pour, comme nous le disions *supra*, inscrire résolument la *pax camerounia* dans le temps du monde, qui est dès lors aussi celui du Cameroun.

2. Les (désormais) impératifs pour une paix juste et durable au Cameroun

Quels sont donc pour le Cameroun, les nouvelles exigences liées au temps du monde ? Autrement, quels doivent être les « nouveaux » fondements sur lesquels la paix juste et véritable que nous envisageons et dont a besoin le Cameroun, se doit désormais de se construire ?

D'emblée, disons que la paix désormais ne peut être que liberté, égalité, sérénité, harmonie, sécurité, et « humanité » ; ou rien. Elle ne peut donc résolument plus être que positive. Positive au sens de Johan Galtung⁷⁰, qui la décrivait comme collective et communautaire ; distancée de la peur, du besoin et de l'exploitation de l'homme par son semblable ; construite dans la croissance et le développement économique ; guidée par l'égalité et la justice ; reproduite dans une dynamique renouvelée d'acceptation de la diversité ; et non pas forcément romanesque et utopiste, parce que voulu comme non-violente par essence, mais garanti par une violence certes inévitable, mais réduite à ses expressions les plus infimes. Cette paix-là, au demeurant complexe, ne peut être pensée que comme une stratégie, culminant avec la nécessité d'améliorer l'expérience camerounaise de communauté.

2.1. Penser la paix comme une stratégie

La paix en notre temps ne peut plus être spontanée, hasard et/ou auto-induite. Elle ne peut plus être conditionnement par la violence comme nous l'avons relevé *supra*. Elle ne peut désormais être que cheminement permanent, effort constant et sans cesse renouvelé, construction volontaire et production d'une industrie à elle dévouée. Penser la paix comme une stratégie n'est pas une idée neuve. Les Nations unies par exemple ont fait de la paix leur mission charitable à travers le monde ; et ont dû mettre sur pied une véritable industrie destinée à sa production. C'est un peu toujours la même qu'elle soit saisie à l'échelle internationale que nationale. Et au-delà des instruments coercitifs qui émergent de plus en plus comme à valeur capitale dans l'entreprise de « maintien de la paix », l'action pour la paix des NU irradie tous les domaines de la vie. On la retrouve par exemple dans : la survie et l'épanouissement de l'enfant, la protection de l'environnement, les droits de l'homme, la santé et la recherche médicale, la lutte contre la pauvreté et pour le développement économique, le développement du secteur agricole et la gestion de la pêche, l'éducation, la promotion de la femme, les secours en cas de catastrophe et de situations d'urgence, les voyages aériens et maritimes, l'utilisation pacifique de l'énergie atomique, les droits des travailleurs, pour ne citer que ces domaines-là. C'est dire que la stratégie de paix transcende désormais le seul domaine militaire lié à la contre-guerre. Mieux, ce sont toutes ces dynamiques sociales, économiques, culturelles et politico-diplomatiques, qui participent d'une véritable stratégie de contre-guerre. Ainsi, penser la paix comme une stratégie revient au Cameroun à envisager entre autres : une approche sécuritaire centrée sur l'homme, d'œuvrer pour la bonne gouvernance et la justice sociale, d'œuvrer pour

⁷⁰ J. Galtung, *Theories of peace. A Synthetic Approach to Peace Thinking*, Oslo, International Peace Research Institute, 1967.

la prévention des conflits en amont, et de s'inscrire dans une dynamique globale, résolument supranationale d'entrepreneuriat pour la paix.

2.1.1. Une approche sécuritaire centrée sur l'Homme

La chute du mur de Berlin a certes consacré une réelle atténuation du risque de conflits internationaux, avec une baisse effective du nombre de guerres interétatiques dans le monde⁷¹. La colère du monde semble donc s'apaiser depuis la fin de la guerre froide. Cependant, l'on remarque un bourgeonnement des formes résiduelles de conflictualités disséminées à travers le monde ; et parfois inter-résonant dans un bruyant écho, qui peuvent induire en lieu et place d'une colère résolument apaisée, une mutation globale, un glissement du phénomène guerre dont l'expression massive se traduit davantage dans son émiettement au sein des sociétés à travers le globe, que dans son caractère global, quasi cataclysmique à l'image des grands moments de rupture du long du XX^e siècle. Cette situation de changement a contribué à un démantèlement des canons usuels qui avaient longtemps constitué le vocabulaire propre à la guerre, tant dans son ontologie que dans ses déterminismes singuliers. Dans cette restructuration globale, l'on peut noter entre autres une nécessité de dépassement des politiques sécuritaires étatiques, jusque-là orientées vers la préservation des souverainetés, la défense des frontières, ou de manière plus générale, la mise en place des dispositions sécuritaires en prévision à des menaces venues de l'extérieur.

Or, toutes les mutations qui se sont articulées autour du phénomène guerre : que ce soit « l'hollandisation » de la société qui traduit selon John Muller la mutation et le grand remplacement de la puissance militaire par la puissance économique, la prospérité économique posée dorénavant comme le but ultime surtout en termes d'hégémonie des sociétés postmodernes, et finalement l'aversion, voir l'allergie de ces sociétés à la guerre⁷² ; ont favorisé un processus d'atténuation des menaces et une redéfinition de leur cadre d'émergence, désormais posés comme principalement internes aux États. Encourageant dès lors l'élaboration de nouveaux concepts tels que la sécurité humaine, qui de concert avec une scène internationale mutante, ont induit forcément la nécessité de repenser de fond en comble le concept même de sécurité. Les menaces sont désormais davantage liées à des facteurs intraétatiques, qui viennent

⁷¹ Voir dans ce sens les travaux du Uppsala Conflict Data Project dont quelques résultats sont présentés par C-P., David, (dir.), *La guerre et la paix. Approches et enjeux de la sécurité et de la stratégie*, Paris, Presses de Sciences Po, « Les Manuels de Sciences Po », 2013, pp.139-174.

⁷² J. Mueller, *Retreat from Doomsday: the Obsolescence of Major War*, New York, Basic Books, 1989, p.19, cité par M. Fortmann, et J. Gomand, « L'obsolescence des guerres interétatiques ? Une relecture de John Mueller », *Raisons politiques*, vol.13, n°1, 2004, pp.79-96.

compromettre la stabilité des sociétés et les interconnexions existantes entre elles. Dès lors, il devient vital de reconsidérer des questions endogènes qui avaient jusque-là été reléguées au second plan, au profit des politiques sécuritaires extroverties. Davantage, les menaces tiennent compte du citoyen excédé par la famine, la misère, le chômage ; exposé aux idéologies extrémistes et à toute sorte d'évangélisme, dont l'issue est presque toujours criminelle. Cet impératif d'introversion sécuritaire nécessite dès lors que l'individu soit (re) positionné au centre des attentions. La sécurité étant désormais fondée sur la satisfaction des besoins de l'Homme, et la garantie de son bien-être⁷³.

Désormais, il est question de recentrer l'entrepreneuriat pour la paix sur ce qui pourrait être qualifié comme les « secteurs fragiles » de la vie sociale à l'instar de : l'emploi jeune, la pauvreté, les inégalités, la sous-scolarisation.../. Ainsi par exemple, le terrorisme et la lutte acharnée qui lui est adressée par les États, se traduit amplement comme un révélateur de la nécessité de poser l'homme comme la cible principale de la stratégie de paix de nos États. Les centres de Désarmement Démobilisation et Réinsertion (DDR) que le Cameroun a consacré à cette tâche en rendent également compte. Ce d'autant plus qu'au rang des motifs du terrorisme comme de nombreuses autres formes de violences sociales en Afrique tout particulièrement, l'on retrouve le sentiment de rejet, la pauvreté, la corruption des appareils gouvernementaux et le manque de perspectives de ceux-là qui se livrent à toutes sortes de barbarie pour se porter à l'existence.

L'action de lutte doit donc viser prioritairement à débusquer les terreaux de ces menaces et à ébranler leurs motifs. Or, s'il est admis que les causes de ces menaces comme notés précédemment, s'articulent majoritairement autour du sentiment d'insatisfaction des individus, alors la conclusion logique est d'admettre que la solution armée, les discours enflammés et toutes les formes d'initiatives pensées en dehors des besoins intimes de l'homme-Cameroun de ce temps, sont inadaptées pour solutionner ces phénomènes. Des actions de fond doivent être menées telles que l'éducation des sociétés, la réduction des inégalités, une véritable lutte contre la corruption, l'éradication ou tout au moins la réduction du chômage dans ses plus simples expressions ; et finalement, « l'éradication » de tout ce qui peut pousser des individus vers des idéologies extrêmes. Ceci passe donc forcément par la bonne gouvernance, la justice sociale, la capacitation de la société dans divers domaines (politique et économique) ; toute chose qui peut

⁷³ Bidimé Epopa, « Indépendances inachevées et assistantat sécuritaire... », 2019.

participer à une réelle prévention en amont des conflits, voie royale de construction d'une société apaisée.

2.1.2. Bonne gouvernance et justice sociale

Bonne gouvernance et justice sociale constituent deux piliers essentiels, sinon incontournables de la stratégie de paix. Le terme de gouvernance à lui seul traduit une idée descriptive de la réalité, et un idéal normatif de transparence et d'efficacité de l'action publique, lorsqu'il s'associe à une certaine éthique. La bonne gouvernance devient donc un idéal de gestion, une pierre philosophale miraculeusement plastique⁷⁴, sur laquelle peuvent se plaquer les idéaux et les secteurs aussi diversifiés que complexes de la vie publique. Elle consiste aussi à l'élaboration de nouvelles techniques de gouvernement dont l'objectif principal est de substituer l'action unilatérale de l'État par un mode de plus en plus consensuel et pluraliste dans la formulation des normes⁷⁵. Il s'est d'ailleurs développé toute une théorie centrée sur la bonne gouvernance. Celle-ci s'appuie principalement sur « l'idéal » de démocratie participative que promeuvent les courants libéraux, et se pose comme contre-discours à la déliquescence des démocraties et au raidissement des systèmes politiques. Selon les NU, la gouvernance est tout à fait descriptive, tandis que la bonne gouvernance reste un idéal toujours en quête.

La gouvernance fait référence à l'ensemble des processus de gouvernement, aux institutions et aux processus et pratiques en matière de prise de décision et de réglementation concernant les questions d'intérêt commun. La bonne gouvernance ajoute une dimension normative ou une dimension d'évaluation, de questionnement et de perfectibilité du processus de gouvernement⁷⁶. Celle-ci est fondée sur divers piliers parmi lesquels nous pouvons relever : la transparence dans l'action publique, la responsabilité des gouvernants, le principe de reddition des comptes qui est posé en termes d'obligation, la participation et la satisfaction permanente des besoins de la population.

Quant à la justice sociale, c'est une notion dont le fondement est lié à l'émergence du capitalisme industriel ; venu consacrer l'extension du régime de salariat, la paupérisation et la « prolétarisation » des masses pourtant laborieuses⁷⁷. Cette paupérisation se vit d'ailleurs à

⁷⁴ J. Pitseys, « Le concept de gouvernance », *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, vol. 65, no. 2, 2010, pp.207-228.

⁷⁵ C. Lafaye, « Gouvernance et démocratie : quelles reconfigurations ? », L., Cardinal et C., Andrew (dir.), *La démocratie à l'épreuve de la gouvernance*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2000, pp.57-87.

⁷⁶ Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme, A propos de la bonne gouvernance, en ligne, consulté le 06 décembre 2021 à 7h33min

⁷⁷ P. Antoine, « Qu'est-ce que la justice sociale ? A la recherche d'une définition », *Archives de Philosophie*, vol.24, n°3/4, 1961, pp.564-573.

l'échelle du monde et n'est pas le seul fait de quelques sociétés. Mieux, c'est la société elle-même posée à l'échelle du monde qui doit être considérée. Les réalités confinées à l'intérieur des frontières étatiques n'en étant que ses prolongements ; et le Cameroun comme l'Afrique en général, subit les effets de ce que nous analysons précédemment dans le sillage du devenir monde du capitalisme ; et dont les pratiques, qui consacrent le monopole des moyens de production et des richesses par une minorité, contribuent grandement à l'injustice sociale. La justice sociale telle qu'envisagée ne plaide pas forcément pour l'embourgeoisement ou la gentrification des masses prolétaires, bien qu'il soit « juste » d'y parvenir. Elle est un plaidoyer contre l'accaparement, une solution face à l'ensauvagement et au lumpenprolétariat, un espoir d'égalité et de restauration des blessures et fractures sociales. Elle est apocalypse des différences, des engeances et des classes sociales. Elle est parousie du mérite, d'égalité en toute chose, et de justice elle-même.

Au rang des auteurs qui se sont emparés de la notion de justice sociale pour la dire, Nancy Fraser nous semble la plus apte à rendre compte par sa pensée, des réalités qui devraient la traduire dans notre contexte. Par justice sociale, Nancy Fraser entend à la fois reconnaissance et redistribution. La redistribution est le trait communément associé à l'idée de justice sociale ; en ce qu'elle traduit une égale répartition des ressources. Or, il y'a désormais une seconde dimension de la justice sociale que l'on ne saurait négliger : celle de la reconnaissance. Selon Nancy Fraser en effet, « l'identité collective remplace les intérêts de classe comme lieu de la mobilisation politique, et l'injustice fondamentale n'est plus l'exploitation, mais la domination culturelle »⁷⁸. Il s'agit de saisir l'injustice sociale aussi bien dans son aspect économique traditionnel (exploitation, marginalisation ou exclusion des circuits de la dépense) ; que dans son aspect symbolique (domination culturelle par imposition de modèles sociaux). Ainsi Fraser estime que la justice sociale dans ces conditions, ne peut être totalement juste que dans sa complétude. Et les personnes qui sont objets simultanément d'injustice culturelle et d'injustice économique ont besoin à la fois de reconnaissance et de redistribution ; « elles ont besoin à la fois de revendiquer et de nier leur spécificité »⁷⁹. Ainsi la justice sociale consisterait aussi en la reconnaissance des parts d'humanités qui habitent les minorités, et à leur mise à contribution dans l'identité et le récit communautaire. Les dynamiques fort louables sur lesquelles est engagé le Cameroun à l'image du principe d'équilibre régional et la protection des minorités traduisent une toute conscience de cet aspect de la justice sociale au Cameroun. Cependant, il est question

⁷⁸ N. Fraser, *Qu'est-ce que la justice sociale ?*, Traduction de E., Ferrarese, Paris, La Découverte, « Sciences humaines et sociales », n°342, 2011, p.13.

⁷⁹ *Ibid.*, p.21.

de les inscrire résolument dans une logique stratégique au service de la cohésion et de la paix ; et de s'y attacher véritablement.

Poser la bonne gouvernance et la justice sociale comme piliers de la stratégie de paix nous semble donc opportun ; en ce que dans nos sociétés, la conflictualité s'enracine davantage dans les anomies liées à la gouvernance et à leurs multiples corolaires. Que ce soit la pauvreté, la corruption, les inégalités sociales, la faillite de l'État.../ ; ce sont tous des malaises liés à un défaut de bonne gouvernance et donc à une injustice sociale certaine. Il est donc question de reconfigurer les principes de gouvernances qui encadrent l'action publique au Cameroun, et d'opérationnaliser des mécanismes par lesquels elle peut s'autoperfaire et se reproduire de manière plus saine, en accord avec une véritable justice sociale.

2.1.3. De la prévention des conflits

D'emblée, notons que l'ensemble des fondements sur lesquels la *pax camerounia* devrait désormais se construire contribuent déjà à une stratégie de prévention des conflits. Il s'agit cependant de la compléter de manière à la rendre plus efficace et reproductible. La notion de prévention des conflits est aujourd'hui très courue. L'*Agenda pour la paix* la met en rapport avec la «diplomatie préventive», dont l'objectif est d'éviter que les différends ne surgissent entre des parties, d'empêcher qu'un différend existant ne se transforme en conflit ouvert et, si un conflit éclate, de faire en sorte qu'il s'étende le moins possible tant dans l'espace que dans le temps⁸⁰. Bien que pouvant impliquer leur résolution, la prévention des conflits ne se réduit cependant pas à des procédés de conciliation et d'arbitrage, ou à toutes autres actions ayant pour objectif immédiat de rompre un antagonisme. Elle s'apparente donc à la gestion des conflits, en ce qu'elle est une entreprise plus globale et complète. William Zartman la conçoit comme « l'élimination, la neutralisation ou le contrôle des moyens d'entretenir un conflit ou une crise, et non pas seulement l'élimination des causes du conflit sous-jacent généralement avec l'accord des parties en présence⁸¹.

Ainsi le plus souvent et à des échelles variées, la gestion/prévention des conflits fait appel à des mesures de sanction, des interventions armées, ou des approches plus pacifiques comme : le refus aux parties en conflit des moyens de s'affronter, la neutralisation des dispositifs d'un camp en augmentant plus ou moins ceux de l'autre, la séparation et la distanciation des

⁸⁰ Boutros Boutros Gali, « Rapport sur l'Agenda pour la paix. Diplomatie préventive, rétablissement de la paix, maintien de la paix », New York, ONU, 17 juin 1992.

⁸¹ W. Zartman, *La résolution des conflits en Afrique*, Paris, l'Harmattan, 1990, pp.12-14.

combattants dans l'espace et/ou le temps, le remplacement des affrontements par des rencontres de négociation, etc. La gestion/prévention des conflits cherche donc à empêcher un conflit de se reprendre, en le contenant dans l'espace et le temps pour une éventuelle résolution. Elle se fait à long terme et s'accomplit rarement par une action directe ; car nécessite le plus souvent un laps de temps prolongé, même si les aspects les plus immédiats du conflit peuvent parfois être supprimés par une entente entre les principaux intéressés. C'est donc dire que la prévention des conflits est une entreprise longue, voir permanente ; et c'est en cela qu'elle se distingue de la résolution des conflits, qui y participe d'ailleurs sans pourtant s'y réduire.

L'idée de la prévention des conflits envisagée dans cette étude consiste à une mise à contribution de l'ensemble des forces vives de la société, dans le chantier de production de la paix au Cameroun. Il s'agit certes de considérer le rôle majeur que joue l'action publique dans cette entreprise, mais aussi de saisir la contribution des acteurs sociaux de toutes les obédiences ; à l'image des églises et autres objecteurs de conscience, des pratiques sportives et ludiques, des écoles et autres formes de structures dédiées à la construction et la reproduction des moyens de socialisation. Sur la religion par exemple, il est question au Cameroun de consentir à un œcuménisme sur la paix, posée résolument comme valeur suprême et message véritablement universel. La religion, même en ce temps du monde, n'a véritablement cessé d'être « l'opium du peuple »⁸². Sa capacité d'influencer les masses reste considérable. Parfois, elle les rend « folles », les radicalises et éveille en elles divers fantasmes ; comme celui d'une régulation théocratique de la société dans lequel semblent plonger les radicalismes religieux. Cependant, elle peut être, mieux, elle doit être un puissant outil au service de la cohésion ; un lieu de rencontre et une modalité de fraternisation sans exclusion ; un haut motif de tolérance et de justice. Mieux que Nietzsche qui constatait « la mort de Dieu »⁸³, nos sociétés actuelles ont envers lui un devoir de mise à mort ; notamment lorsqu'il devient une négation de l'humanité, un fantasme pervers et une vile faiblesse dans notre capacité d'amour, de pluralité et de différence. De même, l'école devrait participer davantage à la socialisation des différences et à la construction des identités de rencontre. Dans une quête d'universalité, Ernest Gellner a démontré par exemple que l'État-nation moderne est le produit de la société industrielle et de l'école⁸⁴. Selon lui en effet, l'industrialisation croissante d'un pays s'accompagne d'une

⁸² Comme le relevait Karl Marx. Voir : K. Marx, *Pour une critique de la philosophie du droit de Hegel*, Paris, Annales Franco-allemandes, 1843.

⁸³ Lire dans ce sens : F. Nietzsche, *Also sprach Zarathustra, Ein buch für alle und keinen*, Chemnitz, Ernst Schmeitzner, 1883 (*Ainsi parla Zarathoustra, un livre pour tous et pour personne*).

⁸⁴ E. Gellner, *Nations et nationalisme*, Paris, Payot, 1989.

scolarisation de masse qui va assurer une homogénéisation culturelle de la population autour d'une culture commune⁸⁵.

2.1.4. Les possibles et nécessaires apports extérieurs

Les menaces qui adressent désormais nos sociétés les obligent à la communauté d'actions. Le terrorisme international, dévoilé depuis l'entame du siècle courant comme l'une des principales menaces à l'équilibre international en rend bien compte. Il s'agit de reconnaître que désormais, « aucune société ne peut être définie, déterminée, par ses seules caractéristiques internes », comme le relevait déjà Georges Balandier, dans une perspective plus globale⁸⁶. En insistant davantage sur le terrorisme, notons qu'il est aujourd'hui l'une des menaces les plus préoccupantes pour l'ensemble des nations dans le monde ; autant par les moyens dont il se sert que par son caractère résolument transnational. Par transnationalité, nous entendons la capacité qu'a le terrorisme à se déporter d'un État à un autre, voir même d'un continent à un autre. Il s'étend au mépris des frontières, des conventions et des traités internationaux ; véhiculant des doctrines qui se dispersent à travers le globe ; faisant ainsi de l'espace territorial mondial son champ d'action par excellence⁸⁷. La présence à nos jours sur divers espaces nationaux de mêmes groupes terroristes ; ou encore, la forte mobilité dont jouit son action oblige à l'envisager comme une « menace globale », qui nécessite dès lors une « riposte globale ». Bien plus, cette globalisation de la riposte contre-terroriste se pose comme une nécessité, eu égard à la mutualisation plus ou moins visible des groupes terroristes dans le monde. Cela s'observe au travers des alliances entre les groupes (Exemple de Ansar Dine, MNLA, AQMI, MUJAO au Mali en 2013), des allégeances (Exemple de l'allégeance à Daesh de ISWAP, branche de BH issue de la scission de 2016) et même un certain climat de sympathie qui se développe entre eux⁸⁸.

Face à cette mutualisation des menaces, la communautarisation des ripostes s'impose d'elle-même ; et le Cameroun dans sa stratégie de paix a donc résolument besoin de l'aide extérieure. Que cette aide prenne la forme d'une coopération contre l'adversité, ou d'un apport logistique et technique. Il s'agit pour le Cameroun de réserver dans sa stratégie de paix, un coin pour la coopération ; engagée avec les États qui lui sont circonvoisins et avec lesquelles il partage tant de traits communs, puis s'étendant progressivement, ce jusqu'aux « extrémités de la terre ». Cette logique progressive dans la projection extérieure du Cameroun en matière de paix n'est d'ailleurs pas fortuite.

⁸⁵ *Ibid.*

⁸⁶ G. Balandier, *Sens et puissance*, Paris, PUF, 1971, p.72.

⁸⁷ Chaliand, et Blin, (dir.), *Histoire du terrorisme de l'antiquité à Daech*, 2015.

⁸⁸ Bidimé Epopa, « Indépendance inachevées... », p.134.

Elle est non seulement susceptible de davantage d'efficacités, mais devrait aussi éviter au Cameroun de s'engouffrer dans les pièges propres à la coopération internationale, même en matière de crise sécuritaire. En privilégiant « d'abord » ses voisins qui majoritairement partagent avec lui des réalités socioéconomiques et même politiques similaires, avec en plus le fait qu'ils sont confrontés sensiblement aux mêmes formes de menaces sous régionales et régionales, c'est une garantie de coopération plus équilibrée, non servile, voir même efficace pour le Cameroun, en ce que fortement appliquée et adaptée au contexte, en lieu et place des stratégies « prêtes pensées » et pensées parfois beaucoup trop loin de ses réalités. C'est donc au sein de sa sous-région que le Cameroun devrait premièrement chercher à renforcer sa projection extérieure en matière de paix et de sécurité face aux menaces globales, puis à l'échelle continentale et enfin, à l'échelle du monde.

2.2. Améliorer l'expérience de convivance camerounaise

Il est tout à fait juste aujourd'hui de reconnaître que nombre des convulsions qui traversent le Cameroun sont dues à une crise de communauté, une crise d'identité nationale. Il est tout aussi juste d'envisager en impératif pour la paix au Cameroun, une nécessité d'amélioration de son expérience de convivance. Celle-ci renvoie à la déconstruction des identités de la différence, des barricades et des murailles derrière lesquelles des portions de nous se sont réfugiées ; et à l'érection des ponts, des totems et des tabous mis à la faveur de nos rencontres. Pour y arriver, plusieurs préalables doivent être considérés. Entre autres, il s'agit de : soigner l'altérité entre nos peuples, repenser l'État-nation dans sa structure et sa finalité, promouvoir la perspective de la post communauté, et œuvrer autant que possible à la « restauration » des erreurs et ruses de l'histoire.

2.2.1. Le défi de l'altérité au Cameroun

Au-delà des théories sur l'alliance hégémonique, la rente identitaire, la politisation des rapports sociaux et des identités ethniques et donc l'instrumentalisation de celles-ci ; il est à reconnaître aussi que les formes très locales de conflictualités identitaires qui travaillent le Cameroun depuis les indépendances sont révélatrices d'une altérité en crise. Les affrontements nombreux entre des communautés villageoises disséminées à travers le pays (Arabe Choa VS Mousgoum, Arabe Choa VS Kotoko, Bitang VS Bassala...) en rendent bien compte. Certes qu'il est difficile au Cameroun et comme noté précédemment, de justifier les violences intercommunautaires par le seul motif de la différence. Celles-ci sont majoritairement dues à des facteurs politico-économiques et autres, plutôt qu'à une haine viscérale fondée sur les disparités supposées identitaires. Cependant, pour que des motifs économiques et politiques se traduisent en violence interethnique, cela suppose que la composante ethnique elle-même est

en proie à des contradictions qui la disposent à l'instrumentalisation. Ces contradictions sont donc visibles du point de vue de l'altérité qui nécessite dès lors une réelle thérapie, dans le projet d'amélioration de l'expérience de convivance de notre pays.

Dans le langage courant, l'altérité désigne la différence. Elle est dans l'idéale société, à la fois reconnaissance et acceptation de l'autre en tant qu'être différent. Elle traduit selon Marie Liendle le caractère de ce qui est autre et la reconnaissance de l'autre dans sa différence, saisie du point de vue ethnique, social, culturel ou religieux⁸⁹. C'est une notion qui peut aussi rendre compte de la construction identitaire par les perceptions à priori extérieures à soi, mais qui ont un retentissement à l'intérieur même de l'autoperception du soi, et structurent parfois même la manière de dire son identité dans sa projection à l'intérieure comme à l'extérieure d'une société de différences. C'est d'ailleurs sur cette construction des identités par les perceptions qu'Elikia Mbokolo considère que « si celui que j'interpelle se tourne, c'est qu'il répond effectivement à ce nom »⁹⁰, et l'intègre désormais dans son propre lexique interne structurant son identité. L'altérité est donc un idéal d'expression et d'acceptation des différences. Le défi de l'altérité au Cameroun consiste donc à tendre vers cet idéal. Celui dans lequel nos différences identitaires, qu'elles soient politiques, ethniques, linguistiques, ou culturelles cesseront d'être des motifs de différends belliqueux. Il s'agit en peu de mots de poser la différence comme une source formidable d'enrichissement de son identité propre.

Comment y parvenir donc ? Cette question trouve réponse dans ce que nous désignons précédemment comme dynamique de prévention des conflits. Il s'agit principalement de mettre à contribution dans le chantier de la paix au Cameroun, les lieux de construction de la personnalité et de l'identité sociale comme la famille, l'école et les confréries religieuses ; ainsi que tous les cadres de rencontre et toutes les tribunes d'expressions de nos différences ; pour en faire des opportunités d'échange, d'enrichissement et de projection communautaire. Il ne s'agit pas/plus de nourrir l'obsession de voir partout, une supposée similitude dans les réalités culturelles –devenues par la force du temps- pourtant disparates, les schémas de pensée pourtant propre à chaque expérience de communauté même dans son expression la plus infime, ou encore la finalité supposée communément identique des réflexes et rituels qui caractérisent nos différences.

⁸⁹ M. Liendle, « Altérité », in M. Formarier, éd., *Les concepts en sciences infirmières*, 2^{ème} édition, Toulouse, Association de Recherche en Soins Infirmiers, 2012, pp.66-68, en ligne, consulté le 10 décembre 2021 à 7h09min.

⁹⁰ Amselle et M'Bokolo, *Au cœur de l'ethnie, tribalisme et État en Afrique*, p.123.

Une altérité soignée est celle qui désire la rencontre et dans laquelle l'un va à la rencontre de l'autre qui ne peut d'ailleurs n'être que différent de soi en tant qu'être humain, quelle que soit la profondeur du lien qui nous unit ; à le connaître, à connaître ses différences, voire même à le désirer à priori comme différent ; et à l'accepter comme tel. Faut-il absolument rompre nos différences pour construire une communauté de destin ? Mieux, nos différences, quelles qu'elles soient, constituent-elles des référentiels obligatoires dans nos projections communautaires ? Les États africains en général ne peuvent envisager sereinement leur communauté que dans le sillage de la finalité de leurs projets nationaux, plutôt que dans les fondements qui les ont motivés. Lesdits fondements, majoritairement coloniaux, par le traumatisme qu'elles ont constitués pour nos peuples, ne peuvent se poser comme des garanties d'identité. Il s'agit donc finalement d'envisager dans la construction de nos identités, la perspective de la post-communauté qui capitalise davantage sur le projet commun et sa finalité.

2.2.2. De l'identité nationale : la perspective de la postcommunauté

L'État-nation comme cadre à l'intérieur duquel peut se dire l'identité nationale de notre temps traduit une réalité qui juxtapose deux principales notions : une notion d'ordre identitaire qui est la nation, et une notion d'ordre juridique qui est l'État. Depuis le XIX^e siècle, plusieurs conceptions de l'État-nation se sont développées ; parfois en se complétant, parfois en s'opposant violemment les unes aux autres, tant dans leur aspect théorique, que dans leur matérialisation pratique. Entre autres, relevons principalement les modèles français et germaniques. Pour le modèle germanique, la culture (prenant en compte les aspects linguistiques, lignagers, les us et coutumes...) est l'élément central qui constitue l'identité de la nation ; et dont l'expression tangible débouche sur la création de l'État, en tant que cadre géographique, politique, juridique et symbolique d'expression de cette identité. Quant au modèle français fortement inspiré de la pensée d'Ernest Renan, l'État précède la nation, qui se bâtit sur une volonté communément exprimée par des groupes divers de vivre ensemble⁹¹. Ces deux conceptions ont d'ailleurs été opérationnalisées en s'entrechoquant sur la question de l'Alsace et la Lorraine. De culture pourtant germanique, le territoire de l'Alsace-Lorraine fut au centre d'une longue opposition entre la France et la Prusse (Allemagne). Tandis que l'Allemagne le réclame comme une continuité de sa nation du fait de son composite culturel, la France elle estime que son « désir clairement exprimé de continuer la vie commune » atteste de son identité française.

⁹¹ E. Renan, « Qu'est-ce qu'une nation ? », Conférence prononcée le 11 mars 1882 à la Sorbonne, Paris, 1882.

Les États-nations africains en général ont donné matière à penser aux théoriciens de l'identité nationale. Suivant les deux principaux modèles de nationalité mobilisés précédemment, on constate que les identités nationales africaines dans leur grande majorité ne peuvent à proprement parler se réclamer ni de l'un ni de l'autre. D'une part, elles ne sont à priori pas motivées par une volonté de vivre ensemble partagée par des composantes populaires disparates ; car leur formulation est fille de l'impérialisme occidental, leur avènement, leur récupération par des « indigènes », autant que leur consolidation parfois dans le sang des luttes indépendantistes, sont des effets « réactionnaires » du traumatisme et de la violence coloniale. D'autre part, elles ne se sont pas formées suivant des résonances culturelles plus ou moins évidentes ; car les composantes qu'elles prétendent regrouper se caractérisent majoritairement par une désarticulation parfois évidente, des réalités culturelles multiples qui caractérisent leur expérience sociale. Ces identités se présentent donc majoritairement comme des réalisations sans modèle fixe ; oscillant entre les extrêmes nostalgiques de la violence coloniale érigée en seule modalité de communauté ; et les effets contradictoires d'une reconstruction identitaire qui veut plonger ses racines dans un passé peut-être trop lointain, au souvenir fantasque de l'unicité culturelle des sociétés africaines dans ce qu'elles ont d'antérieur à la régulation coloniale. Aussi se caractérisent-elles par leur inconsistance et leur fragilité.

Dans le cas du Cameroun, l'identité nationale dont le chantier pour le moins que l'on puisse dire reste en cours, a été mise à rude épreuve ces dernières années. Que ce soit par la remise en question de son infrastructure stato-nationale suivant le double héritage colonial que « subit » le pays, que par la résurgence des formes nombreuses de « républiques ethniques » qui font la part belle au phénomène de repli identitaire. Toute chose qui nous permettent de constater que le pays traverse une crise d'identité qui peut être difficilement être niée. Bien plus, face à la fébrilité, voir la faillite de l'identité nationale camerounaise dans sa production postcoloniale et sa reproduction sur la durée, il importe d'explorer des voies nouvelles. C'est dans cette suite que s'inscrit la perspective de la postcommunauté envisagée pour le Cameroun, et dont l'idée est de fédérer trois modalités enchevêtrées : la première relative à la conscience, la seconde à la participation de toutes les composantes sociales au projet communautaire, et la dernière relative tant à la forme qu'aux responsabilités de l'État⁹². Il s'agit de voir l'État-nation postcolonial comme une entreprise dont le but est de faire des bénéfiques. Une entreprise dont nous ne sommes que des héritiers ; et qu'il est aussi question de nous approprier. Ce bénéfice

⁹² E. Bamaze N'Gani, « Politiser ou privatiser l'ethnie ? Réflexion à propos du bien commun en Afrique postcoloniale », *Philosophiques*, vol.45, n°2, 2018, pp.419-444.

est économique, politique, culturel et surtout identitaire ; en ce que l'expérience de la postcommunauté est finalement d'ériger une marque, un label d'identité fédératrice des nombreuses communautés qui l'habitent.

Sur la conscience, il s'agit de reconnaître les limites de notre expérience de communauté. De prendre conscience de nos différences, qu'elles tiennent de nos héritages coloniaux, de nos disparités ethniques, que de nos projections et ambitions de communauté. Sur la participation de tous au projet de communauté, il s'agit pour chaque génération de nommer cette terre autrefois sans nom. Il s'agit d'assumer notre héritage commun et de participer résolument à le faire fructifier. Il y a à travers l'histoire, des caciques qui s'y sont grandement consacrés, et qui y ont dédié une passion sans cesse grandissante jusqu'à consentir à la grande et dernière mesure de dévouement ; en abreuvant sa terre assoiffée du flot de leur sang. Il est question donc pour chaque génération de s'approprier véritablement le projet Cameroun ; et de contribuer à sa reproduction. Quant à la forme et aux responsabilités de l'État, il s'agit d'œuvrer du point de vue institutionnel pour l'équilibre entre nos différences, nos attachements culturels et notre héritage devenu notre projet de communauté. La question reste de savoir quel modèle d'État peut donc coïncider à nos expériences passées, en même temps que de contribuer au projet de communauté qui nous engage ?

2.2.3. Repenser la forme de l'État au Cameroun

Les juristes ont consacré deux principales formes d'États : il s'agit d'une part, de l'État simple ; et d'autre part, de l'État composé. L'État simple est encore connu comme l'État unitaire. Il se caractérise à priori par l'existence d'une citoyenneté unique, de même que l'existence d'un seul pouvoir politique détenu au niveau national, exerçant la souveraineté sur l'ensemble du territoire. Il peut fonctionner distinctement ou cumulativement avec différentes formes de gouvernements dont : la forme concentrée, dans laquelle toutes les décisions sont prises par l'État, au niveau central et s'appliquent sur tout le territoire ; la forme déconcentrée, dans laquelle il existe au niveau local des représentants de l'État (gouverneur, préfet, sous-préfet...) ; la forme décentralisée, avec au niveau local des autorités administratives distinctes de l'État (notamment les communautés territoriales décentralisées) ; et la forme régionalisée, à l'intérieur de laquelle des autorités régionales décentralisées bénéficient de certaines compétences normatives et politiques, sous le contrôle de l'État.

Quant à l'État composé, il traduit une unité étatique elle-même composée d'États ; ou encore un État divisible en parties internes, méritant elles-mêmes d'être désignées comme des États. Il peut s'agir soit d'une confédération d'États, soit alors d'une fédération. La confédération fait référence à une association d'États par un traité international. Dans ce registre l'on retrouve l'Union européenne par exemple. Quant à la fédération, elle se définit par l'existence d'un État fédéral se superposant à des entités fédérées, selon une organisation duelle qui juxtapose et échelonne les institutions fédérales et celles des États fédérés. En matière de compétences, les domaines relatifs à la souveraineté internationale restent généralement du monopole de l'État fédéral (diplomatie, défense, monnaie), tandis que le reste est géré par les États fédérés. Lesquels disposent chacun d'un pouvoir exécutif, législatif et juridictionnel ; s'articulant avec ceux des institutions fédérales. Les États fédérés participent aux décisions fédérales : le pouvoir législatif fédéral est composé de deux chambres, l'une représentant la population de l'État fédéral, l'autre les États fédérés. Très, souvent la Confédération est une étape vers une intégration plus poussée dont le stade ultime est alors le fédéralisme⁹³.

Au détour de ces considérations sur la forme de l'État moderne, et eu égard à son articulation comme expression de la réalité identitaire liée sa structure sociale, il apparaît clair que toutes les sociétés ne sont pas à priori disposées à accueillir de la même manière ces différentes formes d'organisation et d'expression de leur souveraineté. Ainsi les sociétés multi-identitaires trouveront dans le fédéralisme un idéal d'organisation ; tandis que la forme unitaire serait adaptée aux modèles de sociétés intégrées ; du moins, aux sociétés à l'intérieur desquelles les contradictions identitaires sont relativement atténuées, soit par un désir véritable de communauté, soit alors par une régulation autoritariste du jeu politique et un musèlement des différences ; faisant dès lors la part belle à une véritable dictature de la pensée unique sur la forme de l'État.

Pour en revenir donc au singulier Cameroun et sur la nécessité qu'il y a de repenser la forme de l'État, il est important d'insister sur sa trajectoire particulière qui laisse voir en effet que le pays a connu dans une logique plus ou moins confuse, les deux principales formes d'États *supra* présentées, depuis les indépendances. Son « évolution » d'une forme à une autre est paradoxale de la logique qui semble sous-tendre le rapport entre ces deux principales formes d'organisation de l'État moderne qui, au-delà de la distance qui les séparent, se rejoignent

⁹³ M. Verpeaux, « L'État et le pouvoir politique », Cours de Droit Constitutionnel 1, Université Paris, Panthéon Sorbonne, 2019, en ligne, consulté le 12 décembre 2021 à 23h46min.

grandement dans un système de continuité propre à la maturation des expériences communautaires, faisant en sorte qu'à un moment donné, il soit nécessaire de dépasser une forme de gouvernement pour s'ouvrir sur une autre, en fonction des mutations subies par la société. Ainsi le fédéralisme semble être le stade ultime de la décentralisation dans un contexte où les composantes sociales désirent un maximum de souveraineté tout en participant à la communauté ; de même que l'État unitaire semble être l'étape finale du fédéralisme, dans un contexte où l'objectif qui sous-tend la communauté est de réduire les distances à leur simple expression.

Le Cameroun de 1961 est un État composé, ou plutôt recomposé, à la faveur de l'indépendance du BSC, et de la réunification avec la République du Cameroun au 1^{er} octobre 1961⁹⁴. Le démantèlement de la fédération camerounaise traduisait une évolution « normale » vers une forme unitaire de l'État, dans un contexte où l'unité nationale, que l'on retrouvera plus tard en termes d'intégration nationale, tendait vers l'obsession politique. L'État unitaire de 1972 se présentait donc comme un signe tangible d'une certaine maturité camerounaise dans son identité nationale. Cependant, le choix de faire du Cameroun un État certes unitaire déconcentré, mais aussi et surtout décentralisé, ne traduit-il pas une certaine tendance à rebours de sa forme unitaire, vers le fédéralisme ; et une précipitation certaine dans le basculement du Cameroun d'une forme de l'État vers une autre, alors plus progressiste. Autrement dit, il s'agit d'envisager l'idée que le fruit de l'expérience communautaire du Cameroun n'était pas assez mûr pour être cueilli, et ce malgré les chiffres au soir du 20 mai 1972. D'ailleurs, nous avons précédemment pu dégager la nécessité de prudence face à ces chiffres et au motif qui les justifie. Mieux, la fièvre sécessionnisme qui travaille le pays, de même que la tendance aux républiques ethniques qui s'y développe à la faveur de la « démocratie », peuvent amplement se traduire comme des révélateurs de la faillite de l'État camerounais, dans le casting de sa forme institutionnelle et donc, la nécessité de la repenser de fond en comble.

Y faisant, cela participe aussi à épousseter le vieux débat sur la préséance entre l'État en tant qu'institution, et la nation en tant qu'identité. En d'autres termes, qui de l'État ou de la nation devrait-il précéder l'autre ? Pour y répondre, il est nécessaire de refaire le souvenir des précédentes lignes, qui juxtaposaient justement les approches française et germanique dans la construction de l'État-nation moderne. Tandis que la nation débouche sur l'État pour le modèle

⁹⁴ E.C. Lekene Donfack, « L'expérience du fédéralisme camerounais : les causes et les enseignements d'un échec », Thèse de pour le Doctorat d'État en Droit Public, Tome 1, Université de Clermont 1, 1979, pp.330-331.

germanique, c'est plutôt l'État qui précède, voir même, engendre la nation chez les français. Et une fois de plus, la réalité africaine de manière générale s'en trouve particulière. L'État a certes précédé la nation comme le voudrait le modèle français. Seulement, cet État n'a pas forcément été consenti, suivant le principe de volonté partagé de vivre ensemble. Il est le fruit de la brutalité coloniale, de sa reproduction, et de ses avatars dans la postcolonie. Dans ces conditions, c'est bien les extrêmes propres à la dictature de la pensée unique qui a constitué le ciment qui a longtemps maintenu l'équilibre de nos nationalités étatiques. Raison pour laquelle au Cameroun par exemple, l'identité nationale, la forme de l'État et ses institutions, sont querellées à chaque fois que la machine en place affiche quelques signes d'épuisement. Dans ces conditions, sécessionnisme et « républiques ethniques » ne seraient que des révélateurs d'un malaise profond. Ledit malaise, nous semble-t-il, est relatif grandement à la forme de l'État et son fonctionnement.

Repenser la forme de l'État au Cameroun se présente donc comme un impératif absolu pour la paix. Cela se traduit comme une entreprise relativement simpliste de rétrospection, d'introspection et de prospection. Trois dynamiques qui se regroupent dans une double action : d'une part, envisager la perspective de la postcommunauté précédemment évoquée ; et d'autre part, recourir au passé pour y reconnaître les ruses et erreurs commises, et défaire ou plutôt trancher les nœuds gordiens qui les entretiennent dans le temps présent et pour les jours avenir.

2.2.4. « Corriger » les erreurs de/dans l'histoire

D'emblée, précisons que l'on ne peut à proprement parler pas corriger l'histoire. L'on peut la falsifier dans son étude ; mais absolument pas l'altérer dans sa temporalité et son immédiatement. « Les faits sont têtus » disait Lénine. Ils sont « la chose la plus obstinée du monde », complétait Mikhaél Boulgakov⁹⁵. C'est donc l'idée de changement, de rupture et de redressement que véhicule l'action de corriger ; plutôt que la possibilité fort improbable de le faire d'emblée, qui nous semble traduire au mieux cet argument ; dont l'expression ne peut se dire autrement et souscrire à la même intensité et la même valeur. Aussi pouvons-nous nous permettre d'user d'un mot aussi sentencieux, pour exprimer une action autre que celle qu'il traduit dans son sens premier, mais très certainement tout aussi grave. Corriger l'histoire, ou plutôt les erreurs faites à travers l'histoire, consiste en une rupture dans le temps présent, avec les effets liés aux actions considérés comme des erreurs commises par le passé. Aussi l'histoire

⁹⁵ M. Boulgakov, *Le maître et Marguerite*, traduction de Claude Ligny, 1968, p.373.

du Cameroun est-elle jonchée de ruses et d'erreurs. Il ne nous revient cependant pas ici de faire une étude historique, historiciste et historigène des pratiques que l'on voudrait alors désigner comme des erreurs le long de notre expérience communautaire. Plutôt, il nous convient de « rester historien », et il nous revient d'identifier certains faits majeurs qui, analysés à postériori dans leur impact, se sont avérés plus nocifs que constructifs pour le Cameroun ; et davantage, de proposer une thérapeutique susceptible d'améliorer l'expérience communautaire de notre pays.

Le Cameroun, tout comme nombre de sociétés dans le monde, a une histoire jonchée de ruses et d'erreurs. Cependant, la principale erreur qu'il y a à amender dans le sens d'améliorer l'expérience de convivance de notre société reste celle relative à la rupture précipitée d'avec le fédéralisme ; alors même qu'il semble se poser résolument comme « seule » modalité pertinente, susceptible de fédérer au mieux nos différences. L'État unitaire est donc en soi une erreur pour le Cameroun. L'on ne saurait ainsi balayer d'un revers de la main toutes les différences qui caractérisent le Cameroun. Qu'elles soient liées aux expériences de la colonisation ; ou mieux, aux disparités culturelles bien réelles qui caractérisent nos peuples. Pourquoi donc exclure le fédéralisme du langage par lequel l'État-nation camerounais peut se dire ? Il ne s'agit pas ici de faire un discours dithyrambique sur le fédéralisme communautaire, posé à priori comme une panacée susceptible de réparer et de parfaire l'expérience communautaire du Cameroun. Car comme toutes formes d'expériences sociales, il est lui-même susceptible de grandes contradictions. Cependant, il s'agit de reconnaître que suivant la perspective de la postcommunauté, l'État multicommunautaire ne peut se dire que sous sa forme fédératrice ou rien. L'unité dans ce qu'elle a de pur ne s'impose pas. Serait-il mal de le reconnaître ? Elle se désire librement. Elle ne doit pas devenir un fétichisme et se prêter à diverses ruses, sinon elle n'en est que perversion. Elle se pense et se repense au gré des parts qui la constituent. Elle s'adapte surtout au temps, elle doit en tout cas le faire en tout temps, pour garantir sa propre reproduction ; en adoptant des formes d'expressions qui puissent en tout équilibre y participer. Elle ne peut se dire complète, elle ne peut que se parfaire sans cesse.

Aussi faut-il pour le Cameroun corriger l'erreur qu'a été l'État unitaire, et de fédérer non pas seulement ses parts d'histoires et d'héritages coloniaux, mais aussi ses parts ethniques, religieuses, démographiques et sociopolitiques. L'enjeu de ce chapitre est justement d'envisager une méthode dans le chantier de la paix au Cameroun. L'État unitaire qu'il

s'exprime sous sa forme stationnaire⁹⁶, néopatrimoniale⁹⁷, ou mise ailleurs⁹⁸, se présente en contexte camerounais comme non favorable à la paix. Il est donc question de le repenser. Les fondements de la *pax camerounia*, que ce soit les vrais faux dialogues et rencontres nationales que la coercition et ses gradients, s'ils ont durant un temps pu assurer une relative quiétude au Cameroun, ils ne sont cependant plus en même de la reproduire. Les nouveaux impératifs de la paix, aussi bien l'idée d'une stratégie globale centrée sur l'homme, que la nécessité d'améliorer l'expérience communautaire du Cameroun, constituent quelques pistes de solutions envisageables pour « la nouvelle *pax camerounia* ». Laquelle devrait s'inspirer de la technologie des sociétés traditionnelles antécoloniale, en matière de gestion des conflits et de culture de la paix.

⁹⁶ F. Eboko, et P. Awondo. « L'État stationnaire, entre chaos et renaissance », *Politique africaine*, vol. 150, no.2, 2018, pp.5-27.

⁹⁷ J.-F. Médard, « L'État sous-développé au Cameroun », *Année africaine*, Paris, Pedone, 1979, pp.35-84 ; F. Pigeaud, *Au Cameroun de Paul Biya*, Paris, Karthala, coll. « Les terrains du siècle », 2011 ; et J.-F. Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.

⁹⁸ L. Sindjoun, *L'État ailleurs. Entre noyau dur et case vide*, Paris, Economica, 2002.

CHAPITRES VI : DES POSSIBLES RESSOURCES : LES TECHNOLOGIES ANCESTRALES DE GESTION DES CONFLITS ET DE CULTURE DE LA PAIX AU CAMEROUN

Il est plus ou moins « facilement » admis de nos jours que le continent africain en général, a été tout au long de son histoire, fécond de nombreuses dynamiques endogènes ; sans qu'il n'ait forcément eu besoin de quelques apports extérieurs. Ceci est principalement le fait d'une pensée réactionnaire contre quelques thèses et préjugés forgés dans le fantasme du noir enfermé dans les ténèbres noirs de la nuit, incapable de toute pensée rationnelle, incapable de toute civilisation, voir donc incapable d'humanité. Aussi, longtemps mythes et préjugés de toutes sortes ont-ils caché au monde l'histoire réelle de l'Afrique⁹⁹. De cette Afrique qui est aujourd'hui plus ou moins abondamment connue ; ou plutôt reconnue, se dégage une certaine aura d'originalité et un besoin quasi vital de retour vers ses ancestralités. L'Afrocentrisme en est une de ses expressions parmi les plus complètes ; où se mêlent science, idéologie, mythologie, religion, ainsi que toutes sortes de fantasmes et d'illuminations, qui se veulent réactionnaires d'une mise en périphérie, d'une marginalisation à travers l'histoire, et d'une construction exotique de tout ce qui se veut négro-africain.

L'Afrocentrisme produit l'afrocentricité. Robert Fay entend par « afrocentricité » : « ...an intellectual perspective deriving its name from the centrality of African people and phenomena in the interpretation of data »¹⁰⁰. L'Afrocentrisme serait donc une sensibilité politique, intellectuelle et culturelle typiquement afrocentrée. Cependant, le zèle qui l'anime tend à le mener sur les mêmes sentiers que ceux qui ont participé à le susciter et à le justifier dans son versant réactionnaire. Son expression parfois radicale est une dissonance avec l'ontologie « fluide » qui est censée le fonder. Surtout lorsqu'il se traduit comme un racisme à rebours, postulant la supériorité « indiscutable » des peuples noirs ; de même que comme une négation de toute originalité qui lui serait extérieure¹⁰¹.

Aussi la perspective de cette étude n'est pas absolument afrocentriste, bien qu'elle y puise de la substance et y participe relativement ; notamment en ce qu'elle « plaide » également par-delà la reconnaissance, pour une affirmation du droit inaliénable à l'initiative historique de nos

⁹⁹ A. Mahtar M'Bow, Préface à *l'histoire générale de l'Afrique*, Tome VIII, *L'Afrique depuis 1935*, sous la direction de A. Mazrui, et C. Wondji, (dir.), Editions de l'UNESCO, 1998, p.9.

¹⁰⁰ R. Fay, « Afrocentricity », A. Appiah et H.L. Gates (eds), *Africana. The Encyclopedia of the African and African American Experience*, 2^{ème} édition, Oxford, Oxford University Press, 2005, p.111.

¹⁰¹ *Ibid.*, pp.111-116.

sociétés ; un travail déjà abondamment entamé par nombre d'historiens¹⁰². Cependant, mieux que d'arpenter les sentiers battus et de reprendre le discours incantatoire d'une Afrique riche de dynamiques séculaires et caciques de la civilisation universelle, une rhétorique non pas forcément fautive, mais devenue incantatoire par l'action d'une surproduction de l'afropositivisme et d'une africanisation de tout le réel. Mieux que de poser un discours hautement dithyrambique d'une Afrique en force de richesses matérielles et immatérielles suivant l'évangélisme kamite et le chauvinisme égyptopharaonique permanent, c'est bien vers l'analyse des possibles apports de ces dynamiques ancestrales dans nos sociétés contemporaines que cette étude se porte.

En effet, il s'agit de reconnaître d'une part qu'il faut certes penser la paix dans le temps du monde comme noté précédemment, mais qu'il ne faut pas s'éloigner de nos propres temporalités. D'ailleurs, comme le relevait Cheikh Anta Diop, l'essentiel pour tout peuple est de retrouver le fil conducteur qui le relie à son passé ancestral, le plus lointain possible¹⁰³. Mais cet essentiel devient un fétichisme inutile, une errance de l'esprit, si le fil conducteur retrouvé ne participe qu'à ériger des épouvantails, sans réels apports face aux défis qui nous engagent dans le temps présent, et ceux du monde avenir. C'est donc reconnaître d'autre part qu'il ne sert à rien de vanter nos sociétés ancestrales et d'encenser leur génie, si cette redécouverte ne peut être capitalisée dans notre temporalité, et résolument mise au service du progrès. Il ne s'agit plus pour nous ici d'enjoliver la richesse et l'originalité de nos expériences traditionnelles ; et d'exposer à la face du monde toute la richesse de notre esprit créatif. Nombre de travaux s'y sont déjà consacrés. Il s'agit davantage pour nous de mesurer leur adaptabilité à notre temps : pour soit s'en inspirer face aux défis qui nous engagent, soit alors s'en écarter définitivement, en connaissance de cause si cela est nécessaire¹⁰⁴.

Ainsi, l'Afrique « traditionnelle » en général comme le montre l'exemple des sociétés camerounaises en particulier, a su mettre en œuvre des moyens sophistiqués de gestion des conflits, ainsi que des méthodes originales de promotion d'une culture de la paix qui sont illustratives par elles-mêmes. D'immenses ressources spirituelles et morales, qui lui ont garanti paix et stabilité durant des décades¹⁰⁵. Les Afriques ancestrales ont développé un ensemble de techniques leur permettant de réguler les rapports sociaux. Pendant longtemps, les tabous et les

¹⁰² A. Mazrui (dir), *Histoire générale de l'Afrique* Vol.8 : *L'Afrique depuis 1935*, Paris, UNESCO, 1998, p.10.

¹⁰³ C.A. Diop, *Civilisation ou barbarie*, Paris, Présence africaine, 1981, p.272.

¹⁰⁴ C.A. Diop, *L'unité culturelle de l'Afrique noire*, Paris, Présence africaine, 1982, p.43.

¹⁰⁵ Saha, « gestion des conflits », p.13.

interdits de toutes sortes protégeaient la vie et dissuadaient un grand nombre de criminels. Des comportements et pratiques contraires à des valeurs socialement admises étaient sévèrement sanctionnés. Les hommes avaient peur de Dieu et des divinités. Ils avaient honte de ne pas se montrer dignes de la réputation de leur clan. Les africains en général étaient loin de vivre dans l'anarchie ou dans un chaos généralisé. C'est à la faveur des chocs que les peuples africains ont subis tout au long de leur histoire que nombre d'entre eux ont sombré dans la violence aveugle et gratuite¹⁰⁶.

Aussi, l'Afrique contemporaine est exposée à des pressions culturelles, économiques et politiques tant internes qu'externes ; et semble avoir perdu « tous » les repères pourtant nécessaires à la construction de son présent et son autoprojection dans l'histoire. Ainsi offre-t-elle l'image d'un continent en proie à divers maux et surtout, empêtré dans des conflits violents qui empêchent la réalisation de son plein potentiel¹⁰⁷. À partir du Cameroun, nous envisageons dans ce chapitre une analyse prospective des dynamiques endogènes africaines en matière de gestion des conflits et de culture de la paix, qui réconcilie les trois dimensions du temps : passé-présent-futur. Cette perspective en 3D de la technologie africaine de gestion des conflits et de culture de la paix nous permet de structurer ce chapitre en deux principaux moments. Le premier s'attache à tirer les leçons des richesses ancestrales liées à cette technologie ; et le second quant à lui s'intéresse aux enjeux présents et aux défis avenir.

1. Les leçons du passé

L'Afrique par-delà la blessure de ses expériences extérieures, et eu égard aux immenses richesses matérielles et immatérielles dont l'inventaire dévoile de plus en plus toute l'épaisseur, se présente comme un réservoir de puissance ; voir une puissance en réserve, où les opportunités de métastases créatrices sont les plus abondantes et les plus mûres¹⁰⁸. Justice sociale, paix, libertés et droits humains... sont des réalités à la fois si absentes dans les Afriques postcoloniales comme nous avons pu le remarquer à travers l'exemple camerounais, et pourtant si présentes dans les traditions ancestrales diffuses et recluses, qu'elles en deviennent un véritable paradoxe, une fois réconciliées dans le droit fil de l'histoire. L'on observe dans nos sociétés actuelles quelques bribes de ces dynamiques séculaires. Des survivances résistantes aux fractures historiques, n'ayant –pas forcément- de fonction ni même de sens en l'état actuel

¹⁰⁶ *Ibid.*

¹⁰⁷ O.N. Broohm, « De la gestion traditionnelle à la gestion moderne des conflits : repenser les pratiques africaines », *Ethiopiennes*, n°72, « Littérature, Philosophie, Art et conflits », 2004, p.2.

¹⁰⁸ Mbembe, *Brutalisme*, pp.24-25.

du corps culturel où l'on les a repérés, mais qui renvoient à une phase antérieure de nos sociétés où elles ont probablement joué un rôle important, suivant le principe d'évolutionnisme unilinéaire¹⁰⁹. C'est dire donc sans détour que l'Afrique dispose d'immenses ressources spirituelles et morales, capables de lui garantir une paix « juste » et durable¹¹⁰. Que nous enseignent donc ces dynamiques à la fois si lointaines et si proches ? D'emblée, leur principale spécificité réside dans leur double ancrage : d'une part à l'identité générique et à l'âme même de nos peuples, et d'autre part à la nature. Cette forme de fusion qui fait du cosmos tout entier, la source même de toutes les sensations qui affluent en l'être, au sens de Freud¹¹¹. C'est là un sentiment, une description que l'on ne peut certes pas démontrer -objectivement- et saisir dans son entièreté ; mais qui en revanche, se laisse reconstituer avec une vraisemblance suffisante, à la lumière des pratiques, des us, des coutumes et des représentations diverses.

Ainsi, du point de vue des leçons à tirer de ces richesses, nous pouvons structurer cette partie en autant de dynamiques choisies, susceptibles de rendre compte de toute la richesse et de la pertinence de ces approches. Parmi ces morceaux choisis, nous analysons principalement deux dynamiques à savoir l'arbre à palabre et les relations à plaisanteries - alliances cathartiques ; ainsi que deux des principales richesses à valeur didactique pour nos sociétés actuelles qui sont issues de ces dynamiques : la perspective d'une justice réparatrice en lieu et place d'une justice punitive, et la notion de responsabilité collective dans la gestion des anomies sociales.

1.1. L'arbre à palabre dans les sociétés camerounaises

Lieu par excellence de règlement des conflits, espace public d'expression et de participation à la gestion de la cité, cadre de rencontre et de communautarisation.../, la symbolique de la palabre transcende son seul artifice matériel et s'encre profondément dans le mode de vie des sociétés africaines en général. Précisons aussi son universalité dans ces sociétés, pour justifier amplement de la perspective générale africaine qui doit être considérée lorsqu'il s'agit de la dire. En d'autres termes, l'institution de la palabre partout où on la retrouve

¹⁰⁹ L'évolutionnisme unilinéaire stipule que la culture est un tout sans cesse évolutif qui respecte stades dont : le stade sauvage, le stade barbare et le stade civilisé. Aussi, l'on observe dans chaque culture et à un moment donné, des pratiques parfois propres à un stade précédent qui résistent aux mutations. Voir Mbonji Edjenguèlè, *l'ethno-perspective ou la méthode du discours de l'ethno-anthropologie culturelle*, Yaoundé, Presses universitaires de Yaoundé, 2005, p.17.

¹¹⁰ Saha, « Gestion des conflits », p.13.

¹¹¹ S. Freud, *Malaise dans la civilisation*, Traduit de l'Allemand par J., Odier, Onzième édition, Paris, P.U.F., 1971.

en Afrique (subsaharienne surtout), présente à quelques nuances prêtes, les mêmes objectifs, la même manifestation ainsi que la même finalité¹¹².

Image n°2: Aperçu de la palabre dans les sociétés africaines



Source : <http://cdn.senenews.com/wp-content> consulté le 13 décembre 2017 à 19h 20min.

L'image précédente (image 3) la présente dans son aspect le plus extérieur ; cette image bucolique d'un instantané sympathique de la palabre africaine que décrit Helene Dumas¹¹³ ; bien que sa véritable signification se trouve dans le sens à accorder aussi bien à l'arbre, qu'à la communauté d'individus qui s'y regroupe. Sur la notion d'arbre qui semble plus ou moins permanente dans la pratique de la palabre, notons d'emblée que sa valeur est d'une symbolique relativement variable. Dans certains contextes, le seul critère qui préside au choix du lieu de la palabre est la capacité qu'a celui-ci à offrir une certaine protection contre les rigueurs de la nature (soleil, pluie). Or, dans d'autres circonstances, le lieu de la palabre s'entoure d'un ensemble de symboles et de critères sélectifs, qui concourent à figer sa sacralité. Ainsi, le lieu de la palabre peut être un arbre dont le seul critère est la largeur de son cône, une grotte (Image 4), tout comme un espace aménagé pour l'occasion (Photo 8).

¹¹² UNESCO, *Mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits en Afrique*, UNESCO, Département Afrique, Mai 2012, p.17.

¹¹³ H. Dumas, « Histoire, justice et réconciliation : les juridictions gacaca au Rwanda », *Mouvements*, n°53, vol.1, 2008, pp.110-117.

Image n°3: La grotte Ndemvoh, à Fongo Ndeng (Ouest-Cameroun)



Source : <https://www.grottesducameroun.org>, consulté le 4 janvier 2022 à 23h34min

Photo n°8: Espace aménagé pour la tenue de la palabre



Source : Photo prise par nous à Bokito (Centre-Cameroun), le 07 septembre 2017

Le choix du lieu de la palabre peut aussi être fonction des sujets à débattre, comme nous renseigne Sa Majesté Mwamé à Mentong Raphaël¹¹⁴. Ce qui laisse clairement supposer une haute variabilité des lieux de tenue de la palabre comme peuvent en rendre compte les illustrations précédentes. Induisant également la nécessité de ne pas exagérer outre mesure la symbolique du lieu de la palabre, dont le sens véritable et les leçons qu'il y a à apprendre,

¹¹⁴ Mwame à Mentong Raphael, 71 ans, Chef traditionnel du village Bitang, Bitang le 07 septembre 2017.

résident davantage dans son rituel, sa finalité et sa portée. Ainsi pouvons-nous poser sans détour la question de savoir quel peut être l'apport de la palabre africaine traditionnelle dans notre temps ? De nombreuses leçons à l'évidence, parmi lesquelles nous pouvons en retenir trois principales : la première relative à la participation ; la seconde à la résolution des conflits ; et la troisième à la paix.

Sur la participation, la palabre est ouverte à toutes les composantes communautaires ; ce qui fait d'elle un cadre social et politique de grande liberté. Elle s'ancre dans les habitudes et se pose résolument comme un lieu de rencontre, où les problèmes du « village » sont traités de manière communautaire¹¹⁵. Elle n'est pas qu'une institution au milieu de tant d'autres. Elle est l'institution même qui sous-tend tous les rapports et la vie au sein du groupe. Autant dire que dans l'Afrique traditionnelle, la palabre est le tout constitué dont la pratique traduit le caractère communautariste et l'ensemble des valeurs qui y régissent l'ordre et la vie. Elle privilégie l'argumentation, le débat libre et « exige » la contribution de tous à sa réalisation. L'homme dans le contexte ancestral africain désigne avant tout un être social. En dehors de la société, il n'existe pas. Cet à priori existentiel auquel se soumet l'individu singulier s'articule en termes de « cogito social », qui se laisse décrire dans la formule « je suis parce que nous sommes » que Jean-Paul Jouary met en rapport à Nelson Mandela, dépeint comme une philosophie ubuntu en acte¹¹⁶ ; ou en termes d'intelligence collective pour Lewis et Samatar¹¹⁷, qui analysent la palabre africaine par-delà sa vocation régulatrice des liens sociaux et donc juridique, en la percevant davantage comme une composante sociale omniprésente de libre expression d'opinions, où s'entrechoquent les idées. En cela, elle est plus ou moins similaire à l'espace public habermassien¹¹⁸. Elle constitue un lieu de vérité, résultat d'une mise en scène confrontant pouvoir, faits, valeurs sociales et sens du langage. Sans arrogance et sans mépris, l'un va à la rencontre de l'autre pour (r)établir la vérité afin de créer, de consolider, voire de reconstituer les liens sociaux et l'unité. La palabre est aussi un excellent moyen d'apprentissage, une école de la vie pour les jeunes générations. Et c'est d'ailleurs fort de cela que la présence des enfants n'y est en rien proscrite¹¹⁹.

¹¹⁵ Fweley Diangitukwa, « La lointaine origine de la gouvernance en Afrique : l'arbre à palabres », *Revue Gouvernance*, vol.11, n°1, 2014, pp.2-4.

¹¹⁶ J-P. Jouary, *Mandela. Une philosophie en actes*, Paris, Le livre de Poche, 2014.

¹¹⁷ I.M. Lewis et S. Samatar, *A pastoral democracy: A study of pastoralism and politics among the Northern Somali of the Horn of Africa*, Hamburg: LIT; Oxford, James Currey with the IAI, 1999.

¹¹⁸ J. Habermas, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1978. Cité par F. Diangitukwa, « La lointaine origine de la gouvernance en Afrique : l'arbre à palabres », *Revue Gouvernance*, vol.1, n°11, 2014, pp.1-20.

¹¹⁹ Diangitukwa, « La lointaine origine de la gouvernance en Afrique... », p.3.

Sur la résolution des conflits et la culture de la paix, les sociétés africaines anté-coloniales, héritières de la civilisation pharaonique, ont développé et perfectionné des techniques judiciaires dont la plus répandue et la plus connue de nos jours est sans conteste l'arbre à palabre. Pour Wim Van Binsberger, de tous les peuples de la terre, ceux d'Afrique ont excellé dans la mise au point des stratégies de réconciliation, qu'il considère d'ailleurs comme des technologies splendides en matière de résolution des conflits¹²⁰. Mieux qu'une simple technologie de résolution des conflits, la palabre apparaît comme une logothérapie qui a pour but de briser le cercle infernal de la violence et de la contre-violence, afin de rétablir l'harmonie et la paix¹²¹. Elle a avant toute chose pour principal objectif de restaurer la paix et la cohésion sociale comme nous le confie, sa majesté Mouté Maxime Aboulé. Il n'est pas ici question de rechercher un coupable à tous les prix afin de lui infliger une punition à la hauteur de ses actes ; il est principalement question d'étudier le nœud du problème, de proposer des solutions afin que de telles éventualités soient à l'avenir évitées¹²². Cependant, elle n'est pas célébration de l'impunité ; mais sa justice est davantage réparatrice et éducative. Ses sanctions, tenues les unes comme des leçons de vie aux générations futures et à tout le peuple ; les autres comme des actions symboliques, pas forcément à la hauteur du préjudice, mais beaucoup plus gages de bonne foi, symbole de la volonté du coupable de prendre conscience du mal causé et de sa détermination à faire pénitence¹²³. Aussi peut-on remarquer que l'Afrique traditionnelle n'a pas fait du système carcéral une institution de première importance.

L'un des exemples parmi les plus tangibles d'actualisation de la palabre africaine dans notre temps, peut être celui des juridictions Gacaca dans le Rwanda post génocidaire. Les Gacaca sont des juridictions traditionnelles compétentes pour juger des litiges opposant les membres de la communauté, en vue de maintenir l'ordre et l'harmonie sociale. Elles s'insèrent dans le processus de réconciliation nationale rwandais post génocidaire à partir de 2011. Elles ont reçu pour mission de rendre justice tout en considérant la nécessité de parvenir à la réconciliation au Rwanda ; d'éradiquer l'impunité et d'adopter des dispositions permettant d'assurer les poursuites et le jugement des auteurs et des complices génocidaires ; ceci sans viser seulement la simple répression, mais aussi la réhabilitation de la société, mise en

¹²⁰ Wim Van Binsberger, « On dynamics of conflict, reconciliation and peace in African societies-from the local to the nation level, and beyond », actes du colloque international sur la thématique: *The problematic of Peace and Development in Africa : Balance Sheet and New Stakes in the 3rd Millennium*, Faculté des sciences sociales et des Relations Internationales, Université protestante d'Afrique centrale, Yaounde-Cameroun, 6-9 avril 2009.

¹²¹ UNESCO, Mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits en Afrique, UNESCO, Département Afrique, mai 2012, p.17.

¹²² Mouté Aboule M., 70 ans environ, Chef du canton Gunu sud (Assala 1), Assala 1 le 06 septembre 2017.

¹²³ *Idem*.

décomposition par l'instrumentalisation politique des différences ethniques ayant conduit au génocide ; de prévoir des peines permettant aux condamnés de s'amender et de favoriser leur réinsertion dans la société rwandaise, sans bouleverser la vie normale de la population¹²⁴. Les Gacaca incarnent donc la politique de réconciliation nationale au Rwanda, où exigence de justice et impératif de coexistence sociale apparaissent comme fortement complémentaires. Au-delà de leur vocation judiciaire et réconciliatrice, les juridictions Gacaca se présentent aussi comme un chantier de reconstruction de la mémoire collective, et du récit national sur l'histoire du génocide¹²⁵.

1.2. La perspective d'une justice réparatrice

En matière de gestion des conflits et de culture de la paix, la justice réparatrice ou encore justice restauratrice, traduit une approche particulière de régulation des rapports sociaux dont le but principal est de restaurer l'ordre, l'équilibre et la cohésion sociale. Elle ne se limite pas à une méthode concrète, un programme ou une technique ; elle est un processus dans lequel toutes les parties ayant un intérêt sont impliquées, participent et cherchent ensemble une solution satisfaisante au différend qui les oppose¹²⁶. La justice réparatrice considère l'acte criminel comme un préjudice ou un tort fait à autrui ; et non pas seulement comme une violation de la loi, ou une infraction commise contre l'État. Aussi la justice réparatrice s'intéresse-t-elle à la réparation, qu'elle soit matérielle ou symbolique ; et encourage toutes les parties en conflit à travailler ensemble au règlement du différend, par le biais de la discussion et de la négociation¹²⁷. On la retrouve dans certaines pratiques d'arbitrage et de conciliation contemporaines ; mais ses origines sont anciennes. Jacques Lecomte situe ces origines dans les pratiques ancestrales de certains peuples africains, des Maoris de Nouvelle-Zélande ou encore d'Indiens d'Amérique du Nord¹²⁸. Parmi les raisons qui peuvent être mobilisées pour expliquer l'attachement de ces peuples à un système de justice réparatrice, l'on retrouve principalement le caractère fortement communautaire de leur société.

¹²⁴ Loi du 26 janvier 2001 portant création des juridictions Gacaca au Rwanda.

¹²⁵ Dumas, « Histoire, justice et réconciliation... », pp.10-17.

¹²⁶ J. Wemmers, *Introduction à la victimologie*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2003, en ligne, consulté le 19 décembre 2021 à 20h54min.

¹²⁷ J. Wemmers, et M. Canuto, *Expériences, attentes et perceptions des victimes à l'égard de la justice réparatrice. Analyse documentaire critique*, Ottawa, ministère de la Justice du Canada, 2002 ; T. Peters, « Victimization, médiation et pratiques orientées vers la réparation », R. Cario et D. Salas (dir.), *Œuvre de justice et victimes I*, Paris, L'Harmattan, 2001, pp.203-254, cité par J. Wemmers, *Introduction à la victimologie*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2003, en ligne, consulté le 19 décembre 2021 à 20h54min.

¹²⁸ J. Lecomte, « La justice restauratrice », *Revue du MAUSS*, n°40, vol.2, 2012, pp.223-235, en ligne, consulté le 19 décembre 2021 à 20h57min.

Notons dans ce sens que les sociétés traditionnelles africaines se présentent comme fortement « communalistes » comme le montrent Sam Mbah et Igariwey¹²⁹. En effet, dans l'Afrique traditionnelle, le groupe est la réalité, le refuge, la citadelle sans laquelle l'individu pris dans sa singularité serait en péril. L'homme se meut, évolue et se réalise au sein du groupe. La solitude le fragilise, le détruit en le condamnant au suicide¹³⁰. Autrement dit, dans la logique africaine, l'homme n'a de valeur et ne peut vivre en tant qu'homme que lorsqu'il reste attaché à sa communauté, plongé dans ses valeurs culturelles, et travaillant de concert avec ses semblables à sa solidification propre ainsi qu'à celle du groupe. Pour ce faire, il doit être disponible, faire attention à tout ce qui touche la société et faire l'effort d'éviter, fût-il au prix de sa liberté personnelle, tout ce qui peut mettre en péril la cohésion du groupe, car, quand le groupe est ébranlé, l'individu se trouve par la même occasion exposé aux divers dangers qui le conduisent inévitablement à la disparition¹³¹.

Cette perspective communautaire constante a grandement contribué au fait que la justice soit mise au service de la consolidation du lien social. Aussi la palabre dans ces sociétés, principal espace de discussion et de résolution des conflits, n'a pas pour finalité d'établir les torts respectifs des parties en conflit et de prononcer des sentences qui conduisent à l'exclusion et au rejet. Aussi bien par son procédé que par sa finalité, c'est l'harmonie communautaire qui est au centre des préoccupations de la palabre. Son objet est avant toute chose d'amener les protagonistes à privilégier l'intérêt de la communauté, en renonçant chacun à ses intérêts égoïstes. C'est pourquoi le différend résolu, il n'y a presque jamais de frustré, car ici, rendre justice signifie non pas seulement réparer un tort personnel, mais surtout trouver un accord entre les protagonistes afin de revenir à l'ordre social. En un mot, la justice pratiquée sous l'arbre à palabre n'est aucunement une justice punitive. Il s'agit là d'une « justice sociale » dont les principes sont la société comme valeur suprême, la parole comme mode de transmission de la pensée et le respect des aînés et de l'autorité comme source d'harmonie du groupe¹³². Son but suprême est le rétablissement ou la préservation de l'harmonie sociale, la sanction n'y étant que symbolique. Ainsi, en lieu et place des preuves, la justice traditionnelle recherche les raisons qui ont poussé l'individu à poser un tel acte. Ces raisons une fois trouvées et avérées seront portées comme des circonstances atténuantes non pas lors d'un plaidoyer, mais lors d'une

¹²⁹ S. Mbah et I.E. Igariwey, *African Anarchism The history of a movement*, Tucson-Arizona, See Sharp Press, 1997, pp.28-34.

¹³⁰ Ebehi Jean Claude, 90 ans, Instituteur à la retraite, Nyamanga le 20 janvier 2017.

¹³¹ *Idem*.

¹³² J.G. Bidima, *La palabre. Une juridiction de la parole*, Paris, Michalon, « collection le Bien commun », 1997.

exposition générale des faits faisant l'objet de la tenue de la palabre. En lieu et place de la sentence prononcée une fois le prévenu jugé coupable, la justice traditionnelle favorise une entente cordiale aux sanctions, un compromis à une contrainte et très souvent des punitions symboliques à valeur éducative et variant en fonction des circonstances atténuantes ; faisant en sorte que pour le même acte commis dans différentes circonstances, la sentence sera différente.

Bien plus, la dimension du pardon et de la réconciliation dans le système judiciaire traditionnel est à prendre en compte. Il s'agit en effet de rendre justice sans causer d'autres torts¹³³, surtout si la justice comme montré plus haut, est un moyen de conservation du lien social en s'écartant d'une vision policière et répressive. Le pardon et la réconciliation sont essentiels dans le rétablissement du lien social brisé. Comme nous le confie Ebeni Jean Claude, le pardon et la réconciliation étaient, ou du moins devaient être le point d'aboutissement de toute procédure judiciaire engagée pour la résolution d'un différent¹³⁴. En un mot, il s'est agi dans ces sociétés d'une justice-pardon et non d'une justice-sanction ou revanche.

1.3. Les relations à plaisanteries et alliances cathartiques

La parenté à plaisanterie est une pratique présente dans diverses sociétés de par le monde. On la retrouve dans ce que Cécile Canut et Étienne Smith appellent les « provinces ethnographiques » à savoir : « la Prairie américaine », « les îles mélanésiennes » et les « tribus africaines »¹³⁵. Elle renvoie à une relation interpersonnelle dans laquelle l'une est autorisée par la coutume et dans certains cas, obligée de « taquiner » l'autre ou de s'en moquer. Ce dernier de son côté, ne doit pas en prendre ombrage, et ce réciproquement¹³⁶.

Ces affrontements verbaux sont en réalité des moyens de décrispation sociale, de gestion pacifique des conflits ainsi que de promotion de la paix. Ils permettent de désamorcer des tensions, d'annihiler les conflits latents, de nouer des relations et par là, de promouvoir la paix et la cohésion entre communautés. En un mot, ils permettent de dire ce que l'on ressent intérieurement sans offenser l'autre. Ils permettent de promouvoir la paix par le rire.

Dans nombres de sociétés traditionnelles africaines, ces formes de relations à plaisanteries restent parties intégrantes des traditions locales ; et ce malgré l'impact colonial. Elles présentent trois niveaux d'applications à savoir :

¹³³ Moulango, 90 ans, Tradi-thérapeute, Bafia le 30 décembre 2016.

¹³⁴ Ebeni, Nyamanga le 20 janvier 2017.

¹³⁵ C. Canut et E. Smith, « Pactes, alliances et plaisanteries », *Cahiers d'études africaines*, n°184, éditions de l'EHESS, décembre 2006, p.6.

¹³⁶ A.R. Radcliffe-Brown, « la parenté à plaisanteries », chap. 4, in *structure et fonction dans la société primitive*, traduit de l'anglais par Françoise et louis marin, paris, éditions de minuit, 1968, p.158.

L'alliance cathartique¹³⁷, introduite par un pacte de sang entre les personnes ou les clans. Pratiquée par des personnes ou des groupes partageant une histoire relativement longue de conflits les opposant, l'alliance cathartique est une forme de parenté à plaisanterie entretenue entre deux individus, deux clans ou deux groupes tenus par la tradition et très souvent liés par un pacte inviolable, interdisant tout affrontement et toute discorde sous peine de graves conséquences. Ce type de relation à plaisanterie s'observe chez les Bété du Cameroun au travers de l'Avusô. En effet, l'Avusô consiste en la réconciliation de deux antagonistes qui ont entretenu durant longtemps des hostilités armées. Cette réconciliation se matérialise par la consommation d'un repas dont la viande de céphalophe préside à tous les menus. Pour ce qui est du cérémonial, monsieur Ayissi, l'un de nos informateurs nous renseigne que l'Avusô se fait au travers d'un médiateur qui est une partie externe au conflit. Celui-ci soumet les deux parties à une épreuve qui doit les conduire à la signature d'un pacte¹³⁸. Cette épreuve consiste à aller à la chasse d'un céphalophe¹³⁹ qui servira de « repas sacré ». Le céphalophe qui doit être pris vivant est emporté au village pour l'office. Le médiateur convie les deux parties à faire le serment qui consiste à enterrer la hache de guerre à tout jamais, il égorge le céphalophe et en recueille la totalité de son sang dans une écuelle en bois appelée en bulu *Ekanda*. On dépèce ensuite l'animal et l'on prépare premièrement les tripes (foie, cœur, poumons, intestins) avec du sang recueilli. On épluche l'« *Akos Ekon* » (plantain) qu'on fait cuire. Après toute cuisson, on étale sur des feuilles et tour à tour, les membres des parties en conflit passent devant le buffet traditionnel, prenant un morceau de tripe et de plantain et débitant les jurons devant toute l'assistance et sous le regard avisé du médiateur. Ils professent de se considérer à jamais les uns les autres comme des frères, de ne plus se vouloir du mal et de toujours rester unis¹⁴⁰.

Un deuxième ensemble est la parenté à plaisanterie que l'on constate chez des parents proches ou éloignés. Entre cousins croisés, entre grands-parents et petits-enfants, oncles, tantes et neveux, entre beaux-frères et belles-sœurs, entre beaux-parents.../. C'est une relation à plaisanterie qui est sous-jacente de toutes affinités qui puissent naître dans le sein familial. Analysant ce phénomène en société tikar dans le Mbam cameroun, Mathilde Annaud remarque que toutes les alliances qui peuvent se tisser au sein d'une famille proche comme éloignée en

¹³⁷ Est cathartique ce qui purifie, purge les effets pathogènes.

¹³⁸ Ayissi, 75 ans, agriculteur, Nyamanga II (par Mbangassina), le 20 janvier 2017.

¹³⁹ Petite antilope de l'Afrique équatoriale

¹⁴⁰ Ayissi, le 20 janvier 2016.

société tikar ont une dimension de relations à plaisanterie, garantissant paix et cohésion¹⁴¹. Elle note par exemple que :

Toutes les femmes qui accèdent par affinité ou consanguinité au statut d'épouse entretiennent automatiquement une relation à plaisanterie avec ces hommes qui sont potentiellement leurs époux.../. En résumé, la MBsp (parent par alliance) entretient une parenté à plaisanterie avec son neveu par alliance, car «elle est comme sa femme », (...) Une parenté à plaisanterie similaire existe avec les beaux-frères (bi) devenus « comme des frères » en épousant les sœurs d'Ego. La fraternité par affinité inclut également les frères (aînés comme cadets) de l'épouse qui entrent automatiquement dans une relation à plaisanterie et sont désignés comme tels dans la terminologie. Réciproquement, les HyZ « belles-sœurs à plaisanterie », familièrement appelées « épouses » (se), sont pour les épouses de nouvelles sœurs. Tout comme leurs conjoints, les femmes entretiennent des rapports respectueux avec les hommes qui sont pour elles des mvem (prohibition)¹⁴².

Cet aspect est visible dans les sociétés traditionnelles mbamoises au travers des relations presque toujours à plaisanterie qu'entretiennent les grands-parents et les petits enfants, ou encore les neveux et les oncles/tantes. Cette alliance est parfois sacrée si bien que chez les oki/uki¹⁴³ par exemple, le neveu a le « droit » de prendre chez son oncle (ou sa tante) toute chose qui lui plaise, sans que reproche lui soit fait¹⁴⁴. Lors des cérémonies de deuils, les neveux ont le droit d'accuser leurs oncles/tantes directement endeuillés en leur faisant de violents reproches. Ils ont le droit de fouetter à l'aide des feuilles de bananier, la famille directement endeuillée. Ce dernier aspect s'observe couramment dans les sociétés oki actuelles, si bien qu'il se confond à une obligation¹⁴⁵.

Un dernier ensemble est constitué de tout ce qui n'est ni parenté ni pacte ; mais relève des clivages sociaux basés par exemple sur l'appartenance à la même classe d'âge. Cette catégorie implique des plaisanteries souvent très osées, mais aussi un devoir de solidarité, l'appartenance à une famille, un clan, une ethnie, une région ou même à un pays, qui donne lieu à des moqueries liées à des habitudes alimentaires, au mode de vie, aux pratiques culturelles, aux particularités raciales ou physiques et qui est très susceptible si mal interprété, de conduire au tribalisme, à la discrimination, la xénophobie et au repli identitaire. Bien plus qu'un simple jeu de railleries, ces relations sont sans doute un moyen de désamorcer les tensions et de détendre l'atmosphère. Au sein des clans tukis, les nyamanga par exemple appellent les

¹⁴¹ M. Annaud, « De l'intestin aux testicules. Substances, humeurs et alliance Tikar (Cameroun central) », *l'homme, revue française d'anthropologie*, éditions de l'EHESS, 1 janvier 2000, pp. 357-372.

¹⁴² *Ibid.*, pp.368-369.

¹⁴³ Les oki, uki ou Osananga sont un peuple du Cameroun central localisé dans le Mbam et Kim majoritairement. C'est un peuple issu du grand groupe bété, qui occupe le versant inférieur du Mbam jusqu'à son embouchure d'avec la Sanaga.

¹⁴⁴ Ebeni, Mbangassina le 20 janvier 2017.

¹⁴⁵ *Idem.*

badissa¹⁴⁶ *mbéki*¹⁴⁷, et ceci sans que ces derniers n'en prennent ombrage. Dans ces relations à plaisanterie, chaque peuple se retrouve relié à un ou plusieurs concepts très souvent liés à ses traits culturels. Les Bafia en général sont liés au *Kepen*¹⁴⁸, les Yambassa à l'*Essane Na Megoudé*¹⁴⁹ tandis que dans une dimension plus large les mbamois sont liés à la tortue.

Évoquer la parenté à plaisanterie comme technique pertinente de résolution des conflits peut rendre la chose peu consistante : au regard non seulement, de la récurrence, mais aussi de la « nouveauté » des conflits qui minent le Cameroun en général. La question centrale qui se pose est celle de savoir en quoi la parenté à plaisanterie peut être une solution aux conflits de notre société ? Pour y répondre, nous empruntons cet exemple de Djibril Tamsir Nyane qui met en évidence l'efficacité des alliances cathartiques dans la gestion des conflits transfrontaliers, une des formes les plus récurrentes de conflits dans l'Afrique postindépendances ; manifestée à différents niveaux, aussi bien internationaux que subnationaux. L'exemple de Djibril Tamsir Nyane nous renvoie en effet au conflit frontalier ayant opposé le Mali et la Haute-Volta (Burkina Faso) au détour des années 1970. Il note dans ce sens que :

Une guerre fratricide opposait le Mali et le Burkina Faso dans les années 1970, le Président Sékou Touré invita les Présidents Moussa Traoré et Sangoulé Lamizana à une conférence à Conakry ; l'illustre griot Sory Kandia Kouyaté dans une belle évocation du passé rappela le pacte d'amitié entre Samogo et Bambara, clans des Présidents Lamizana et Moussa Traoré. Le rappel du pacte ancestral eut le don de calmer le courroux guerrier des deux chefs qui s'embrassèrent devant la foule médusée. Ainsi fut enterrée la hache de guerre¹⁵⁰.

C'est dire en effet que malgré les grandes mutations que les sociétés colonisées ont connues de manière générale, il existe encore des références culturelles traditionnelles qui sont susceptibles de féconder dans notre temps, une véritable culture de la paix ; et la parenté à plaisanterie ainsi que les alliances cathartiques en sont de celles-là. Elles sont un credo nécessaire au maintien et à l'amélioration de bonnes relations entre différents groupes. Leur capacité évidente à désamorcer les crispations sociales se présentent comme un véritable atout pour nos sociétés actuelles, où l'on observe des germes de repli identitaire et de fracture intercommunautaires.

¹⁴⁶ Clan occupant le village Badissa situé au bord du Mbam.

¹⁴⁷ Esclave en langue uki

¹⁴⁸ Coucous de maïs

¹⁴⁹ Plat typiquement yambassa constitué de taro (*Colocasia Antiquorum*) et d'huile de palme.

¹⁵⁰ D. Tamsir Niane, « La parenté à plaisanterie : origine historique, fonction préventive et régulatrice dans l'espace ouest-africain », Compilation des documents de travail présentés à l'atelier de lancement de l'initiative de valorisation des capacités africaines endogènes dans la gouvernance et la prévention des conflits, Tome 2, octobre 2005, p.10.

De nos jours et du fait des multiples chocs observés tout au long de l'histoire (Traite et colonisation), les débats coutumiers propres aux sociétés ancestrales négro-africaines ont laissé place à la répression militaro-judiciaire, qui elle-même est un paquetage de l'héritage colonial. Cet « enfer du modernisme »¹⁵¹, résolument hors phase avec le cosmos négro-africain, a contribué à altérer l'identité générique de nos peuples, de manière à la rendre parfois « nocive » pour les africains eux-mêmes, qui ne se représentent désormais plus que suivant le « brillant » modèle occidental. Cette altération identitaire se vit jusque dans ces dynamiques qui de plus en plus, perdent de leur superbe. Étudiant l'opérationnalité des dynamiques ancestrales en société bamiléké post indépendance, Albert Pascal Temgoua pense de toute pertinence et de toute évidence que cette inefficacité est liée à l'intrusion de la culture occidentale dans les mœurs africaines en général. Ainsi pense-t-il que c'est du fait que ces mécanismes ancestraux interviennent dans un « contexte nouveau » qu'ils sont quelques fois inopérants, et ce malgré toute leur bonne volonté¹⁵². Il est donc nécessaire de les réadapter en prenant en compte les nouveaux paradigmes auxquels sont soumises les sociétés africaines contemporaines.

1.4. De la responsabilité collective dans les anomies sociales

La lecture des stratégies mises sur pied par les sociétés ancestrales africaines en général, atteste d'une approche sécuritaire plus ou moins essentiellement basée sur la prévention en amont des crises, plutôt que sur l'action répressive dans l'urgence (qui n'était pour autant pas négligée lorsqu'elle s'avérait nécessaire). Précédemment, nous faisons remarquer que l'une des leçons premières, sinon la principale que l'on devrait tirer de ces dynamiques est la nécessité de (re) penser de fond en comble la sécurité et la paix dans notre temps, en les posant résolument comme une stratégie dans laquelle la prévention en amont constitue un enjeu capital. Dans ce sens, tant la palabre que les relations à plaisanteries ont constitué des moyens efficaces mis sur pied pour éviter que la société ne bascule dans un cycle répété de conflits. En cela, elles ont constitué de véritables approches de gestion des conflits aussi bien préventives que curatives. Ces pratiques fondées sur l'acceptation mutuelle étaient d'excellents moyens de régulation des écarts sociaux, manifestation du triomphe des valeurs sociales relevées ainsi que de l'intérêt collectif sur les appétits égoïstes. Les sociétés ancestrales africaines nous enseignent également que la violence sous toutes ses formes est manifeste d'un échec multidimensionnel. Cette idée

¹⁵¹ A.P. Temgoua, « Les conflits frontaliers entre les chefferies Bamilékés de l'ouest-Cameroun », D. Abwa et al. (dir.), *Boundaries and history in Africa: issues in conventional boundaries and ideological frontiers* (Festschrift in honor of Verkijika G. Fanson), a publication of the department of History, the University of Yaoundé I / Bamenda, Maryland Publishers, 2011, pp.153-172.

¹⁵² *Ibid.*, pp.153-172.

repose sur des valeurs telles que la sacralité de la vie et le triomphe de la communauté sur l'individu.

En effet, tout au long de son existence, l'homme se doit de respecter le don divin de la vie. Sa vie ne lui appartient pas exclusivement. Elle appartient plus aux divinités qu'à l'individu lui-même. C'est pourquoi le suicide était plus que tout prohibé et donnait lieu à des rites sans lesquelles, la descendance du concerné ainsi que son entourage s'exposaient à une répression sévère de la part de ces divinités et des ancêtres. La responsabilité du suicide s'étendait à la famille et aux proches du concerné. L'on considérait la famille comme la première responsable, puisqu'elle avait le devoir d'éduquer et de former ses membres à des valeurs élevées¹⁵³. La société tout entière était dès lors engagée parce qu'au-delà de la culpabilité qui est souvent individuelle, il existe toujours une responsabilité collective. Dans le même sens, le meurtre était interdit. En temps de guerre, tuer un homme était « légitime », mais la fin de la guerre donnait lieu à des « rites de lavages »¹⁵⁴ visant à défaire le guerrier du sang de ses victimes¹⁵⁵.

Les conflits fonciers s'inscrivent aussi dans le registre de l'échec, d'une faillite de la société dans ce qu'elle a de communautaire, de la rupture du lien sacré homme-terre par l'invasion d'une mentalité capitaliste outrée ; tout ceci fruits de l'héritage colonial et d'un développement précaire. Du temps que la terre fut inaliénable et non commerciale, les conflits fonciers existaient certes, mais, ils ne constituaient que quelques spasmes épars qui étaient très vite maîtrisés. Le terrorisme qui est aussi un phénomène historiquement récurrent¹⁵⁶ peut s'apprécier de nos jours, et ceci avec plus ou moins de certitude comme une autre manifestation tangible d'un échec social. Il implique d'abord la responsabilité de ces « zélés de la violence » qui pensent trouver un moyen tout désigné dans l'horreur pour se faire entendre. C'est l'aveu d'une faiblesse évidente et d'une incapacité d'opérationnalité et d'actions morales constructives certes, mais c'est aussi le reflet d'une société malade.

Ce second niveau de responsabilité lié au terrorisme accuse l'inexistence de stratégies visant à se prémunir d'éventuelles radicalisations. Pourtant, une société a aussi la responsabilité de garantir à chacun de ses membres une certaine stabilité morale, économique, politique... qui tient d'ailleurs de sa survie elle-même. Non sans le justifier, fort est toutefois de reconnaître

¹⁵³ Saha, « Gestion des conflits ... », p.270.

¹⁵⁴ Des rites tels que le Mbaka chez les Oki du Cameroun central.

¹⁵⁵ Le sang dans nos sociétés traditionnelles a une signification profonde. Symbole de vie comme de mort, le sang-sève de la vie est sacré et est présent dans la plupart des rites. Porter le sang d'un individu signifie que l'on a participé à la mort de celui-ci.

¹⁵⁶ Chaliand, et Blin, (dir.), *Histoire du terrorisme de l'antiquité à Daech*, 2015.

que le terrorisme prolifère en Afrique en général du fait des décalages sociaux plus ou moins visibles, des contrastes économiques qui mettent en évidence une odieuse coexistence entre opulence et pauvreté extrême, favorisant l'infiltration d'insidieuses pratiques appelant à la haine, au tribalisme et causant dès lors le repli sur soi dans des sociétés au paysage ethnique très varié. Lutter efficacement contre ce type de conflits requiert donc comme préalable la construction d'un environnement sociopolitique, culturel et économique favorable à l'épanouissement « véritable » des uns et des autres. Cela participerait d'une contre-idéologie de la violence et de la radicalisation. Car, au-delà de la riposte militaire face à des menaces aussi extrêmes que le terrorisme, il est absolument nécessaire de prendre en compte l'aspect idéologique. C'est dire en d'autres termes qu'il est nécessaire de s'opposer au BHisme, à l'Ambazonisme... et ceci passe par la prise en compte des besoins urgents de l'Homme de notre temps, dans ses projections aussi bien singulières que dans sa perspective communautaire.

2. Les enjeux présents et les défis avenir

Les véritables enjeux de notre temps, de même que les défis de l'horizon immédiat au Cameroun et en Afrique par extension, sont précisément de produire un contre-discours, une contre-idéologie de la violence ; et de féconder des stratégies efficaces, susceptibles de pacifier notre contemporanéité, en même temps que de pérenniser cette culture de la paix à naître. Dans ce sens, les différents arguments mobilisés jusqu'ici restent valables ; mieux, ils se confortent davantage. Pour ce qui est des dynamiques ancestrales ici convoquées comme des pistes de solutions souhaitables dans notre quête de solutions aux nombreux conflits qui travaillent notre temps, elles nécessitent une lecture critique de laquelle devraient se dégager des pesanteurs à éviter dans l'entreprise de réappropriation à laquelle elles nous invitent. Cependant, elles ne constituent pas en elles-mêmes une panacée aux nombreux maux de notre société, qui se cristallisent dans cette étude sous la forme des conflits. De nombreux défis liés à la paix, aux conflits armés et au développement multidimensionnel engagent le Cameroun, tout comme l'Afrique de manière générale. Parmi ces défis, nous pouvons formuler quelques réflexions sur les mutations en cours au sein de nos sociétés, engagées sur les chemins du développement.

2.1. Les écueils liés à la réappropriation des dynamiques ancestrales

Certains mécanismes traditionnels de résolution des conflits renvoient selon les sociétés considérées à des trames complexes qui mettent en jeu des croyances et des traditions particulières ; une éthique sociale caractéristique, une philosophie spécifique de l'Homme et de

la société¹⁵⁷. En d'autres termes, certains principes mis en œuvre par les sociétés ancestrales sont inhérents aux réalités ayant cours dans lesdites sociétés, à leurs besoins contemporains ainsi qu'aux défis de leur époque. Ils évoquent un ensemble d'actions, de dynamiques et en appellent à leur réalisation dans un laps de temps précis, pour répondre à des besoins ponctuels. Or, le contexte des sociétés africaines en général est aujourd'hui plus ou moins différent.

L'irréductibilité du phénomène des conflits à des facteurs singuliers dans le monde globalisé actuel est un fait central dont la prise en compte est plus que nécessaire, tant pour la gestion des conflits que pour la promotion d'une culture de la paix. De même, l'omniprésence du fait magico-religieux dans la vie des sociétés ancestrales rend difficile l'adaptation de leurs valeurs à nos sociétés contemporaines, relativement engagées dans un processus soit de désenchantement et de rationalisation, soit de réenchantement suivant des mystiques extérieures. Dans ce sens, le recours à des méthodes désormais « superstitieuses » comme la voyance, les rites de lavage, les ordalies... pour prétendre déboucher à la vérité, se présente comme l'un des aspects les plus « contestables/discutable » de l'approche traditionnelle de gestion des conflits. Bien plus, le Cameroun présente une société en pleine mutation, fortement influencée par les réalités culturelles étrangères. Une situation qui concourt à ce que les valeurs culturelles locales, bien qu'encore présentes dans certains cas, n'ont pourtant plus la même teneur, la même signification, ou encore la même portée que dans leur cadre traditionnel d'antan¹⁵⁸. Ainsi, le mariage interethnique par exemple, qui avait pour vocation d'assurer une paix durable entre les communautés ethniques, bien que de plus en plus courant de nos jours, est plus ou moins vidé de tout son sens.

La pratique de la palabre quant à elle traîne quelques lourdeurs parmi lesquelles l'on pourrait principalement relever un manque d'objectivité. En effet, les interventions durant la palabre se faisaient beaucoup plus par affinités¹⁵⁹. Dans nos sociétés, on avait de la peine à culpabiliser le sien à cause de la pesanteur du caractère social qui agit sur les individus comme un atavisme¹⁶⁰. Pour les relations à plaisanteries, le risque encouru face à cette pratique est qu'elle ait l'effet inverse que celui escompté. En laissant libre cours à la critique, à la moquerie et à la plaisanterie, l'on peut très vite basculer vers la stigmatisation, le tribalisme, la xénophobie... et aboutir à un repli identitaire. C'est bien pourquoi il est salutaire de dégager les

¹⁵⁷ Nicoué Broohm, « De la gestion traditionnelle a la gestion moderne des conflits », p.2.

¹⁵⁸ A.S. Mungala, « L'éducation traditionnelle en Afrique et ses valeurs fondamentales », *Ethiopiennes*, n°29, Revue socialiste de culture négro-africaine, février 1982, en ligne, consulté le 08 août 2019 à 10h 00min.

¹⁵⁹ Nicoué Broohm, « De la gestion traditionnelle a la gestion moderne des conflits », p.2.

¹⁶⁰ *Ibid.*

conditions d'une réappropriation dynamique de ces valeurs ancestrales. Ceci suppose comme préalable une prise en compte rigoureuse des systèmes de représentations et de valeurs qui déterminent les comportements quotidiens des populations camerounaises, en mettant l'accent sur les différences fondamentales des multiples groupes ethniques, ainsi que les clivages nés des préjugés et stéréotypes de la société contemporaine. Il importe par la suite que ces systèmes soient rapportés à une mise en perspective théorique correcte du projet démocratique que doivent s'approprier l'ensemble des populations. C'est en cela qu'une réappropriation de la palabre dans son sens fédérateur de diverses couches sociales est nécessaire. Par-delà toutes les conditions préalablement supposées, il faut promouvoir dans l'immédiat un espace public de discussion à tous les niveaux. L'aspiration à vivre en démocratie qui se proclame de vive voix dans nos sociétés actuelles, n'a de sens que si elle obéit à une motivation politique, si elle implique des citoyens capables et surtout, désireux d'y jouer un rôle.

L'espace public de discussion présente bien des avantages. En même temps qu'il assure une meilleure lisibilité des problèmes sociaux ainsi que des attentes, il permet de repérer les obstacles qui freinent la réelle participation des citoyens au projet politique national, en évitant de sombrer dans un mutisme générateur à moyen ou à long terme, de conflits dus à un amas de rancœurs par les populations qui se sentent opprimées. La démocratie n'apparaît comme source de paix que parce qu'elle institue la discussion rationnelle et publique comme procédure de régulation sociale. En cela, nos sociétés actuelles ont grand intérêt à se réapproprier l'art de la palabre que Léon Messi considère à juste titre comme une haute école d'où sont sortis des sages d'Afrique, c'est-à-dire ceux qui savent résoudre les différents par la voie de négociation pour se réconcilier grâce à cette méthode d'autocritique, laquelle fait que des opposants d'hier deviennent des alliés aujourd'hui¹⁶¹.

2.2. Les mutations du « monde d'en bas »

Au-delà des promesses d'intimité et d'universalité que traduit la mondialisation et les incroyables possibilités de rencontre qu'elle suppose, force est de reconnaître qu'elle traîne un cortège d'idées, de pratiques et d'aspirations qui se posent désormais comme des réels défis avec lesquels l'on se doit de composer. Lesdits défis sont nombreux et engagent toutes les sociétés à l'échelle du monde ; et le Cameroun tout comme l'Afrique entière n'en est pas épargné. Les grands changements sont visibles à l'échelle des États, que ce soit à travers la

¹⁶¹ L. Messi, « Le sens de la réconciliation selon la tradition Beti », in B. Kadiebwé Muzembe, et al., *Missionnaires, religieux, africains : mélanges à l'occasion des vingt-cinq ans de l'école théologique Saint Cyprien*, Yaoundé, Ecole Théologique Saint-Cyprien (ETSC), 2004, p.336.

globalisation, avec l'érection d'un marché-monde ; ou à travers les interactions culturelles et sociales qui tendent à décomposer les bâtisses étatiques et les structures qui ont longtemps constitué des cadres à l'intérieur desquels les relations-monde étaient pensées ; et à rapprocher les peuples ; mieux, les individus les uns des autres, au mépris des grandes distances qui semblent ainsi s'amenuiser, voir s'affaïsser résolument. Cela est visible lorsqu'en un temps record, une rumeur lancée sur internet à partir d'un smartphone quelconque est désormais capable de faire le tour de la planète. Et les sociétés à travers le monde semblent désormais fonctionner en échos rebondissants. Toute chose qui concourt aux grands changements que subissent les sociétés à travers le monde. Ce changement, nous le saisissons ici à l'intérieur des espaces où s'entassent les masses laborieuses et que l'on peut, dans une moindre mesure, désigner à la suite de Jean Marc Ela comme le « monde d'en bas ».

Jean Marc Ela constate en effet l'incapacité des croyances néolibérales à répondre aux attentes des masses appauvries d'Afrique, confrontées à la précarité¹⁶². Tout en décrivant les crasses et les immondices auxquelles reste soumis le « monde d'en bas », il constate cependant qu'il n'est pas passif ; et que le « monde d'en bas » développe plutôt des pratiques sociales novatrices, adaptatives pour se défaire de sa condition. Aussi note-t-il que dans ces parties recluses, la vie s'organise peu à peu et l'on observe un bourgeonnement obstiné de ressources tant humaines que matérielles ; et les gisements de sens qui en sortent annoncent selon Ela que l'Afrique, dans laquelle il identifie son « monde d'en bas », est résolument le « continent de l'avenir »¹⁶³.

Les caricatures journalistiques, les textes de chansons satiriques, le détournement des slogans politiques souvent propres au régime en place, les discussions dans les taxis et transports en commun... manifestent un mécontentement général face à la baisse du pouvoir d'achat, aux pratiques de corruption désormais affichées au grand jour, aux facilités diverses que connaissent « les bourgeois », au difficile accès aux soins de santé, à l'éducation, au logement ou à l'emploi. Ces manières détournées de désapprouver l'ordre des choses expriment des frustrations qui, on le sait, ne conduisent pas toujours ou pas encore à l'expression politique de ce mécontentement, mais contribuent à entretenir une résistance et une « insoumission

¹⁶² J.-M. Ela, *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique noire : les défis du monde d'en-bas*, l'Harmattan, Montréal, 1998.

¹⁶³ Yao Assogba, « Sociologie de Jean-Marc Ela ou Quand la sociologie pénètre en brousse », *Cahier de la Chaire de recherche en développement des collectivités*, Série « Recherche », n°47, 2017, p.14.

silencieuse »¹⁶⁴, qui trouve cependant peu à peu un langage pour se dire. Aussi nombre d'initiatives collectives cherchant à pallier les défaillances socioéconomiques et politiques de l'État s'ajustent aux difficultés ambiantes : tontines, écoles de parents, groupements d'initiatives communautaires, comités de vigilance et même justice populaire... participent de cette régulation sociale paraétatique¹⁶⁵.

Ce bourgeonnement fait beaucoup de promesses. Mis à part celle que perçoit Jean Marc Ela et peut-être dans une perspective plus globale, il fait promesse d'un changement qui se veut inévitable et l'on en perçoit à nos jours des signes tangibles. À l'échelle du monde, les migrations internationales de plus en plus massives constituent un signe des temps, celui d'un temps qui change et son message est clair : les problèmes du monde d'en bas ont désormais une dimension globale. C'est sensiblement le même que celui du terrorisme international, dont les bastions tendent à s'enraciner dans la pauvreté, le désœuvrement et les inégalités : quelques traits si caractéristiques du monde d'en bas. Les masses, désormais inondées par l'information, parfois instrumentalisées par la désinformation et les *fakes news*, grognent de plus en plus ; et autant la répression sous laquelle elles croulent, la misère qui les dévore que le mutisme qui est désormais relativement impossible, constituent des motifs d'errance de la raison et de basculement de celle-ci vers des radicalités. Peut-on encore envisager le changement inévitable qui pèse sur nos sociétés sous le signe d'une « révolution passive »¹⁶⁶, ou doit-on résolument se préparer à un grand bouleversement dans nos terres déjà si meurtries.

2.3. Le « déchirement avenir »

De plus en plus, la poétique de l'identité plurielle de la société camerounaise est menacée par un « déchirement avenir » entre deux identités en pleine construction ; et dont il sera question pour le Cameroun de contrôler absolument. La complexité de la réalité socioethnique camerounaise est en effet telle qu'on assiste d'une part à une désintégration évidente des identités singulières, notamment par des phénomènes d'interculturalité comme les unions sexuelles transtribales, produisant des hybrides identitaires qui s'érigent en de véritables traits d'union entre des communautés, rendant compte d'une véritable atomisation de nos identités ethniques pourtant déjà nombreuses. L'atomisation est interne aux identités disparates qui se

¹⁶⁴ J-F. Bayart, A. Mbembe et Comi Toulabor, *La politique par le bas en Afrique*, Paris, Karthala, 1992, cité par M-E. Pommerolle, « La démobilisation collective a Cameroun : Entre régime postautoritaire et militantisme extraverti », *Presses de Sciences Po*, « Critique internationale », n°40, vol.3, 2008, (pp.73-94), p.74.

¹⁶⁵ *Ibid.*

¹⁶⁶ L. Sindjoun (dir.), *La révolution passive au Cameroun : État, société et changement*, Dakar, Codesria, 1999.

fissurent d'elles-mêmes et ne peuvent plus rendre compte de leur unicité et de leur différence. D'autre part, l'espace public camerounais et le jeu politique qui s'y déroule, tend à reconfigurer les identités et à les distendre bien au-delà de leurs seules limites culturelles ; puis à la rabattre brutalement suivant une logique de concentration binaire. Cette concentration se vit à l'échelle nationale et suit un mode binaire, stade primaire du processus dont l'issue est la confrontation.

A priori, l'on peut dire que le caractère hautement bigarré de la composante socioethnique du Cameroun est une barrière aux chocs identitaires d'envergure nationale, qui suivent majoritairement le mode binaire comme ce fut le cas au Rwanda ou au Burundi entre Hutu et Tutsi. En d'autres termes, parce que le Cameroun compte une constellation d'ethnies, il est alors difficile d'aboutir à une mobilisation de ces groupes disparates en deux camps, dont l'affrontement serait susceptible d'ébranler l'équilibre national. Cependant, l'on assiste de plus en plus à une « binarisation » de la composante ethno-identitaire camerounaise, parallèlement et au-delà de la forme plus ou moins complexe d'opposition binaire anglophone-francophone qui travaille déjà le pays. Il s'agit du « grand » versus majoritairement sociopolitique, que nous pouvons cependant apercevoir dans une reconstruction contextuelle des identités ethniques, et leur agglutination autour de deux principaux fronts solidaires. Cette binarisation de la société camerounaise peut s'observer dans la tendance à la fronde qu'entretiennent Béti et Bamiléké, issue grandement de l'instrumentalisation politique. On assiste en effet à une production des modules identitaires voulus ethniques, mais de toute évidence suivant des rapports sociopolitiques divergents, dans lequel tendent à ressortir deux identités recomposées : Béti et Bamiléké.

Le registre Béti transcende dans ces conditions les seules limites linguistiques, spirituelles et le massif culturel en général qui caractérise les « seigneurs de la forêt »¹⁶⁷ ; pour embrasser des formes réidentifiées de Béti. Dans ce sens, on entendrait par Béti ceux que l'on regroupe mieux qu'ils ne se regroupent d'eux-mêmes au sein d'une façon de penser, ceux que l'on présente parfois sur un ton accusateur comme acquis au régime, ceux que l'on désigne suivant un vil vocabulaire typiquement camerounais par « sardinards ». De même, le registre Bamiléké suit le même schéma. Le Bamiléké, une supposée unicité culturelle déjà en contradiction d'elle-même : car tendant davantage à regrouper des formes disparates de groupement sociaux, suivant des critères qui sont peu ou prou acceptés par les concernés, qu'à rendre compte d'une

¹⁶⁷ C'est ainsi que Philippe Laburthe-Tolra désigne les Béti du Cameroun. Voir P. Laburthe-Tolra, *Les seigneurs de la forêt : essai sur le passé historique, l'organisation sociale et les normes éthiques des anciens Béti du Cameroun*, Paris, l'Harmattan, collection « Racines du présent », 2009.

communauté d'individus ; et qui tend désormais à se distendre bien au-delà de sa zone de confinement grassfield. Ainsi, le bamiléké ne serait plus seulement un ressortissant d'une certaine région, le parleur d'un certain langage, l'adorateur supposé de crâne ; mais davantage un individu politique qui se caractérise par sa dissidence et son opposition à priori au régime en place. Il y aurait donc des « formes très bamiléquées » d'individus au sein même du groupe dit Bëti présenté par Laburthe-Tolra, de même qu'il y aurait des « formes très béties » au sein même de l'espace culturelle connue comme bamiléké. Cette dynamique de concentration, de simplification et d'opposition des identités ainsi reconstituées, se pose comme un défi avenir pour le Cameroun, en ce qu'elle est insidieuse, elle se nie même quand elle paraît évidente, et se pose finalement comme fortement conflictogène.

Cette logique de réidentification suivant le mode binaire et adossée sur le jeu politique n'est d'ailleurs pas nouvelle, ni même typiquement camerounaise. On l'a retrouvée dans plusieurs contextes, notamment en RDC, où l'on assiste au tournant des années 1990 à la production d'une ethnie *Niboleck* suivant un assemblage à la glue politique, entre les groupes *Niari*, *Bouenza* et *Lékoumou* ; favorables au candidat Pascal Lissouba durant les élections présidentielles de 1992¹⁶⁸. Cette reconfiguration de la société sert des objectifs politiques certes, mais est génératrice d'une fracture dont l'expression immédiate reste la conflictualité sur le motif identitaire.

2.4. Le devenir libre de nos sociétés

L'une des dernières dimensions que nous pouvons considérer dans cet effort de paix est ce que nous pouvons relever comme de l'ordre du devenir libre des sociétés africaines en général. En effet, il s'agit d'emblée de reconnaître que si les conflits en Afrique (de manière générale, et donc au Cameroun en particulier) sont aussi le fait des ingérences étrangères ; en ce que le continent est à la fois un réservoir et un exutoire de puissance, l'on est aussi en droit de considérer que la paix en Afrique ne peut se penser en dehors du devenir libre de ses sociétés. Une décolonisation non pas au sens d'une libération politique grimacée, mais une reconquête par les esprits enténébrés : de la surface, des horizons, des profondeurs et des hauteurs de la vie¹⁶⁹. Il s'agit de reconstituer un sujet doté de visage, d'une voix et d'un nom propre ; par un

¹⁶⁸ E. Dorier-Apprill, et R. Ziavoula, « Géographie des ethnies, géographie des conflits à Brazzaville », P. Yengo, dir., *Identités démocratiques en Afrique noire*, Paris, ORSTOM, 1996, pp.259-289.

¹⁶⁹ Mbembé, *Sortir de la grande nuit*, p.47.

travail épistémologique, voire esthétique, de décloisonnement du monde et de montée universelle en humanité¹⁷⁰.

Pour Fabien Eboussi Boulaga, le devenir libre se déploie à travers le parler, l'être, le faire-agir et le sentir¹⁷¹. Toutes choses qui structurent l'identité de l'être et conditionnent sa projection extérieure. C'est bien de ce devenir libre-là qu'il s'agit, mais aussi dans ce qu'il a de moins poétique et peut-être de plus brutale. Le devenir libre ici traduit donc la rupture ; il tient au détachement des liens paternalistes coloniaux et de l'attentisme développé par les africains envers les puissances étrangères, qu'elles soient restées/devenues coloniales, ou simplement mondialisées. Mieux, le devenir libre est aussi un défi pour l'Afrique. Celui d'opérer son propre changement en dehors des schémas et des canons définis par des siècles d'extraversion, d'asservissement et d'hypocrisie de générosité mue par l'illusion d'une montée en humanité à eux reconnue par ceux-là même qui autrefois refusaient toute aptitude d'humanité aux peuples de couleurs, embastillés dans l'obscurité et mis à la périphérie de la marche du monde. Aussi, comme ont procédé tous les peuples qui ont bâti de leurs mains des sociétés fortes, c'est avant tout à leur propre génie que les africains doivent recourir pour affronter leurs défis¹⁷².

Mais la liberté absolue, qui se doit d'être dissociée absolument du devenir libre, posée comme une dynamique permanente de « libération », reste, ou plutôt, est devenue dans notre temps une véritable chimère. Au mieux, un autre de ces nombreux idéaux vers lesquels l'on ne peut que tendre indéfiniment, sans jamais y parvenir. Dans ces conditions, la « liberté absolue » ne trouve plus dans notre temps, une grammaire qui peut la dire. Peut-on prétendre à pareilles rêveries dans un monde « irréversiblement » ouvert ? Mieux, pour l'Afrique qui attache de plus en plus de l'importance à tomber les chaînes, à briser les carcans de la servitude, à rejeter dans les ténèbres extérieures tout ce qui s'y rapporte, et à se réapproprier son identité générique anticoloniale, la question se pose de manière encore plus épaisse. Face aux nombreux traumatismes observés tout au long de l'histoire, l'Afrique a-t-elle encore suffisamment de force pour résister aux pressions extérieures, et de substance pour retrouver son originalité¹⁷³, pour devenir libre, si tant il est que le devenir libre se traduit en Afrique par ce cheminement intérieur. Lequel s'exprime résolument comme un désir de puissance, d'existence et d'humanité.

¹⁷⁰ *Ibid.*

¹⁷¹ F. Eboussi Boulaga, *La crise du Muntu. Authenticité africaine et philosophie*, Paris, Présence africaine, 1977, p.9.

¹⁷² F. Kangué Ewane, *Défis aux africains du III^e millénaire. Sortir de la nasse libres, dignes et responsables comme Nelson Mandela*, Yaoundé, CLE, 2000, p.13.

¹⁷³ C. Hamidou Kane, *L'aventure ambiguë*, Paris, Présence africaine, 1961, p.18.

Sur le désir de puissance, ce qu'il y a lieu de dire c'est que le regard général posé sur le continent noir est plutôt mitigé. Il est à la fois un réservoir de puissance et un exutoire de puissance ; alors que l'enjeu est d'en faire une puissance de lui-même. Serait-il mal de dire ici que l'Afrique avenir a soif, ou plutôt devrait avoir soif de puissance, et que cela y va de son devenir libre ? L'Afrique produit de la richesse, elle produit de la puissance à la jouissance de laquelle elle ne prend malheureusement qu'une part infime. Il n'est plus ici nécessaire de revenir sur l'abondance de ses richesses naturelles, humaines et spirituelles que nous avons d'ailleurs esquissées précédemment ; et toute la géopolitique de puissance dont l'Afrique a tout au long de l'histoire et de nos jours encore, été l'objet. Comme une baleine échouée au bord de la mer à la faveur d'une brusque variation de la marée, l'Afrique n'a cessé d'attirer toutes sortes de rapacités, venues se paître de sa chaire. L'Afrique est donc fortement nourricière ; elle est un réservoir où s'entassent des richesses de toute nature ; jusqu'à ce qu'au moins une fois par « époque », des masses étrangères accourent à elle et s'en emparent. Elle est un réservoir peut-être inépuisable de puissance. En tout cas un réservoir suffisamment grand et riche pour nourrir les puissances du monde et en rester puissante elle-même sur la durée. Car à nos jours et de plus en plus, la puissance en Afrique se pose en termes de désir intérieur.

C'est une idée qui s'enracine dans la pensée afropositiviste, afrocentriste, africaniste, pannégriste, panafricaniste ; et dont l'expression théorique se trouve diffuse dans les travaux de nombreux auteurs : que ce soit Aimé Césaire, Léopold Sédar Senghor, Frantz Fanon, Kwame Nkrumah, Cheikh Anta Diop, etc. ; avec une matérialisation tangible qui peine à se dire, mais dont on peut soupçonner les efforts dans l'affirmation politique du panafricanisme, du moins sur le plan institutionnel. Dans les faits, le panafricanisme n'est resté qu'une « vaine poésie » alors qu'il se pose comme le cadre « seul » à l'intérieur duquel la puissance africaine peut se construire. Elle a en effet du mal à s'exprimer dans ses émiettements subcontinentaux et ce n'est qu'entière, que l'Afrique se pose réellement comme une puissance à l'échelle du monde. Au-delà du panafricanisme et non sans le négliger, c'est l'idée globale de « renaissance » africaine qui doit ici être considérée et mise en résonance avec le devenir libre des sociétés africaines.

Cheikh Anta Diop nous propose dans ses travaux, quelques pistes sur lesquelles l'on devrait initier une « vraie » renaissance africaine ; laquelle s'articule relativement bien avec les principales modalités du devenir libre, telles que formulées précédemment en termes de parler, d'être, de faire-agir et de sentir. Il pose le développement des langues africaines comme

première étape dans ce processus¹⁷⁴. Au vu de la « multitude de langues » que compte le continent, il demande aux africains de se référer aux principaux grands groupes ethniques continentaux, desquels peuvent sortir des « langues majeures » ; les autres n'étant que des variantes parlées par des « petits » groupes ethniques, disséminés à travers le continent. Ensuite, il instruit aux africains d'opérer une véritable révolution de la conscience psychologique, susceptible d'annihiler tous les stéréotypes et préjugés ayant généré des stigmatisations depuis la traite, passant par la colonisation jusqu'au néocolonialisme ; ainsi que le phénomène de repli identitaire générateur des maux comme le tribalisme, la xénophobie, le racisme, etc. D'un point de vue scientifique, la création littéraire par exemple devrait s'inspirer du riche passé africain. Une position partagée d'ailleurs par Kwamé Nkrumah qui demande aux africains d'écrire l'histoire du continent comme celle de leurs sociétés et non comme celle d'aventuriers européens en Afrique¹⁷⁵. Cette démarche que Nkrumah perçoit plus largement comme le *Conscientisme* se présente comme l'ensemble de l'organisation des forces qui permettront à la société africaine d'assimiler les éléments occidentaux, musulmans et eurochrétiens présents en Afrique ; et de les transformer de façon qu'ils s'insèrent dans la personnalité africaine¹⁷⁶.

La renaissance passe par la consolidation de l'indépendance, l'instauration, mieux, la restauration du communalisme d'antan, qui cherche à se rattacher au passé égalitaire et humaniste de nos peuples. Tout en adaptant les nouvelles habitudes liées au colonialisme pour l'intérêt de nos peuples, par exemple les méthodes « nouvelles » de production industrielle et d'organisation économique. Aussi, il est question à la fois de freiner et au mieux, endiguer les anomalies et inégalités créées par l'insertion dans les habitudes africaines du capitalisme colonialiste, et de réformer la psychologie du peuple en la purgeant de la « mentalité coloniale ». Laquelle mentalité est insidieuse en ce qu'elle se sert de l'esprit servile lui-même pour se reproduire.

Au rang de ses stratégies au demeurant nombreuses, il y a cette habitude de raisonnement par comparaison, fortement prolifique en Afrique, qui voudrait que l'esprit servile pense se dégager de sa condition en reproduisant les signes extérieurs de la domination du maître. Or, devenir libre c'est aussi cesser de raisonner par comparaison, c'est sortir du domaine d'influence, de la réalité du maître, et explorer les vastes et incroyables possibilités qui s'offrent

¹⁷⁴ C.A. Diop, *Alerte sous les tropiques, article 1946-1960, culture et développement en Afrique noire*, Paris, Présence africaine, 2006, pp.33-44.

¹⁷⁵ Kwamé Nkrumah, *Le conscientisme*, Paris, Présence africaine, 1976, p.80.

¹⁷⁶ *Ibid.*, p.80.

à toute conscience de liberté. Aussi devrait-on pour devenir libre, cesser de tout africaniser, dépasser ce stade dans notre processus de libération ; ou plutôt, cesser de trouver une version typiquement africaine à tout ce que nous croyons ailleurs, faire la fierté et la puissance des autres. Car cela suppose qu'il y'aurait quelques référentiels d'universalité sur lesquels l'Afrique devrait s'articuler. Une telle attitude participe à maintenir le continent à la traîne, alors même qu'il est appelé à se poser aux avant-gardes de la marche du monde. En se limitant par exemple à revendiquer une démocratie propre à l'Afrique, une Afrique située au matin même de la démocratie, de la science et de la technologie dans la civilisation, cela est certes vrai ; mais sans réelle reproduction de ces savoirs, sans faire-agir, le devenir libre n'en est que davantage ajourné ; et l'on reconnaît tacitement qu'il y a un référentiel de démocratie en marge duquel l'Afrique se serait efforcée de produire un modèle similaire. Ce qui participe donc davantage à la mentalité servile.

Il n'est pas ici question de dénier la présence des difficultés dans cette entreprise au demeurant salutaire pour l'Afrique. Ni d'oublier les divisions sociales, culturelles et idéologiques présentes au sein des ethnies, des États et mieux encore, lorsqu'une telle entreprise engage le continent tout entier. La société africaine contemporaine, tel que le note Nkrumah, présente des strates différentes à plus d'un point¹⁷⁷. On note entre autres : une fraction fidèle à notre genre de vie traditionnelle : laquelle est sans conteste minoritaire dans nos sociétés actuelles. On note ensuite une fraction représentant la présence en Afrique de la tradition musulmane : ceux-ci se présentent dans nos sociétés par une communauté non négligeable. Enfin, une fraction trahissant l'infiltration de la tradition chrétienne et de la culture de l'Europe occidentale, dont les principaux véhicules sont le colonialisme et le néocolonialisme. Le Consciencisme que nous propose Nkrumah se veut donc une prise en compte globale de ces strates, postulant pour fondement la substance culturelle de nos sociétés ancestrales dans toutes leurs globalités et leurs originalités. C'est une idéologie qui s'inspire à la fois de l'expérience africaine liée à la présence musulmane et eurochrétienne, ainsi que de l'expérience de la société traditionnelle ancestrale, pour un développement global nettement plus harmonieux.

Devenir libre pour l'Afrique revient donc finalement à penser le monde depuis l'Afrique, et à penser l'Afrique -peut-être pas exclusivement, mais davantage- par l'Afrique et pour l'Afrique, comme part du monde. C'est en cela que l'afropolitanisme¹⁷⁸ se pose résolument

¹⁷⁷ *Ibid.*, p.89.

¹⁷⁸ Par Afropolitanisme, Achille Mbembe entend : « notre manière d'être au monde, notre façon « d'être-monde », d'habiter le monde – tout cela s'est toujours effectué sous le signe sinon du métissage culturel, du moins de

comme un discours de liberté. On observe donc que le devenir libre des sociétés d'Afrique ne traduit pas forcément une destinée singulière, à la périphérie du monde. Plutôt, il traduit une intégration juste au temps du monde, suivant cependant de nouveaux paradigmes auto induits. Lesquels paradigmes tiennent majoritairement d'un espoir de renaissance africaine.

2.5. Dire le développement en Afrique : concept, contexte et doctrine

Le développement se traduit dans sa globalité comme bien assez complexe. En provoquant passions, engouements, illusions ou désillusions, le développement confirme bien au-delà de la diversité des contenus qu'on lui a attribués et des multiples réflexions qu'il a suscitées, la forte prégnance d'un phénomène dont les linéaments peuvent encore à nos jours, faire l'objet de définitions neuves, controversées et d'interprétations protéiformes¹⁷⁹. Ainsi, pour souligner toute la difficulté qu'il y a à le saisir tant dans la théorie que dans la pratique, Samir Amin notait en son temps que « le développement est en panne, sa théorie en crise, et son idéologie, l'objet de doute »¹⁸⁰. Néanmoins, le développement se laisse aisément dire comme un concept et comme le remarquait Gilles Gaston Granger, un « concept est une histoire »¹⁸¹ ; et l'histoire du développement révèle sa pleine signification : non dans l'une de ses expressions conjoncturelles, mais dans ses transformations successives, dans ses progrès vers la réalité et vers la généralité. Dire le développement pour l'Afrique de manière générale revient donc à considérer cette histoire de laquelle se dégagent trois dimensions d'appréciations : il s'agit premièrement du concept et de sa généralité, dont le sens plonge ses racines dans son étymologie latine. Il s'agit ensuite des doctrines que le développement a fécondées, qui ouvrent enfin la voie à sa perspective contextuelle, dévoilant son caractère polymorphe.

l'imbrication des mondes, dans une lente et parfois incohérente danse avec des signes que nous n'avons guère eu le loisir de choisir librement, mais que nous sommes parvenus, tant bien que mal, à domestiquer et à mettre à notre service. La conscience de cette imbrication de l'ici et de l'ailleurs, la présence de l'ailleurs dans l'ici et vice-versa, cette relativisation des racines et des appartenances primaires et cette manière d'embrasser, en toute connaissance de cause, l'étrange, l'étranger et le lointain, cette capacité de reconnaître sa face dans le visage de l'étranger et de valoriser les traces du lointain dans le proche, de domestiquer l'in-familier, de travailler avec ce qui a tout l'air des contraires – c'est cette sensibilité culturelle, historique et esthétique qu'indique bien le terme "afropolitanisme"./, A., Mbembe, « Afropolitanisme », *Africultures*, 26 décembre 2005, en ligne, consulté le 24 décembre 2021 à 8h22min.

¹⁷⁹ J.R. Legouté, « Définir le développement : historique et dimensions d'un concept plurivoque », *Economie Politique internationale*, Cahier de recherche vol.1, n°1, 2001, p.5.

¹⁸⁰ S. Amin, *La Faillite du développement en Afrique et dans le Tiers-Monde*, Paris, L'Harmattan, 1989, p.5.

¹⁸¹ G.G. Granger, *Méthodologie économique*, Paris, PUF, 1955, p.23.

2.5.1. Les généralités du concept de développement

De par son étymologie, le développement est un mot composé, dérivé du latin *de*, préfixe marquant une cessation ou une négation, et du suffixe *velare* qui se traduit par voiler, couvrir ou envelopper. *Develare* désigne donc l'action de dévoiler, de découvrir ou de désenvelopper, et donc de développer. Selon les lexiques Larousse et Robert, le développement désigne le fait pour une variable de progresser, de s'accroître, de prendre de l'importance, de l'essor et de l'expansion¹⁸². Les dictionnaires et lexiques spécialisés présentent une définition assez consensuelle du développement. Que ce soit le *Dictionnaire des Sciences économiques* d'Alain Cotta¹⁸³, le *petit dictionnaire de l'économie* de Rosemonde Pujol¹⁸⁴, le *Vocabulaire de l'économie* de Gilbert Mathieu¹⁸⁵, le *Dictionnaire des Relations internationales* de Pascal Boniface¹⁸⁶... il y ressort des considérations sur le progrès surtout économique et social, un parallèle avec le sous-développement, et un soupçon de consécration des modèles développementaux, en référence à l'Amérique du nord et à l'Europe occidentale. La saisie conceptuelle du développement a en effet du mal à se dégager de l'orbite du sous-développement, ou encore du besoin permanent de citer des références pour mieux l'illustrer. De fait, l'on observe que saisi dans sa singularité, le développement se présente dans l'absolue comme une notion vidée de toute dimension pratique. C'est une notion fourretout dont le sens vrai n'est saisi qu'en rapport à l'adjectif qui l'accompagne. Autrement dit, c'est lorsqu'il est adossé à un phénomène bien déterminé qu'il tient toute sa signification. Ainsi parle-t-on de développement économique, développement social, développement politique, développement culturel, etc.

Cependant, l'on s'accorde à dire de manière générale que le développement désigne à la fois l'amélioration des conditions et de la qualité de vie d'une population, et renvoie à l'organisation sociale servant de cadre à la production du bien-être¹⁸⁷. Très souvent, le développement se confond à la croissance qui elle ne mesure que la richesse produite sur un territoire en une année ; et son évolution d'une année à l'autre, suivant plusieurs indices dont principalement le PIB. La croissance se démarque du développement en ce qu'elle n'a pas forcément d'avis sur ses effets sociaux, et n'informe que très peu sur le niveau de vie et moins

¹⁸² Larousse (version électronique), « Développement », *Le Dictionnaire Larousse*, 2009.

¹⁸³ A. Cotta, *Dictionnaires des sciences économiques*, Paris, Mame (3^e édition), 1968.

¹⁸⁴ R. Pujol, *Le petit dictionnaire de l'économie*, Paris, Ed. Gonthier, 1968.

¹⁸⁵ G. Mathieu et al., *Vocabulaire de l'économie*, Paris, Ed. Universitaires, 1971.

¹⁸⁶ P. Boniface, *Dictionnaire des relations internationales*, Paris, Hatier, 1996.

¹⁸⁷ B. Bret, « Développement définition », *Hypergeo*, 2014, en ligne, consulté le 30 Janvier 2021 à 8h40min.

encore sur la qualité de vie d'une population. Cependant, la croissance peut contribuer au développement lorsque celle-ci contribue à améliorer de façon qualitative le niveau de vie d'une population¹⁸⁸. Or, on parle de croissance sans développement quand la production de richesse ne s'accompagne pas de l'amélioration des conditions de vie¹⁸⁹. De même, on peut également parler de développement sans croissance lorsque la priorité est donnée aux productions les plus utiles et à une plus grande équité dans la distribution des biens produits ; ce qui a pour effet corolaire d'améliorer les conditions de vie des populations.

Posé comme une dynamique d'amélioration des conditions de vie et du bien-être, le développement relève donc davantage du qualitatif que du quantitatif. Il se fonde sur plusieurs indicateurs mis au point par des organismes internationaux, à l'instar du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), qui propose depuis 1990 un classement des États sur la base d'un Indicateur (indice) de Développement humain. Trois axes principaux constituent cet indicateur : l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'accès à l'éducation et le PIB par habitant. L'on observe donc que le caractère fortement qualitatif du développement induit qu'en plus d'une croissance économique visible, l'on puisse donner des garanties en termes de liberté, de participation au débat politique et citoyen, de satisfaction des besoins primaires, d'*empowerment*¹⁹⁰. En un mot, le développement renvoie à une dynamique de progrès multidimensionnel. Cependant et bien que fortement nié, le développement est resté très lié à la croissance économique, c'est-à-dire à un changement de dimension caractérisé par l'augmentation soutenue pendant une longue période d'un indicateur¹⁹¹.

La difficulté de saisir le développement de façon précise et définitive tant dans sa conception théorique que pratique a donné lieu à la consécration d'un large éventail lexical évocateur de l'idée à laquelle il fait référence. Que ce soit le développement humain, le développement durable, le développement économique et social, le développement participatif, le développement autocentré, toutes ces expressions qui constituent le champ lexical du développement font chacune référence à une de ses multiples perceptions qui peut être fonction d'une doctrine ou d'un contexte bien précis.

¹⁸⁸ M. Bishop, « Croissance et développement », in C., Hay, (ed.), *Dictionnaire d'économie politique. Capitalisme, institutions, pouvoir*, Paris, Presses de Sciences Po, « Références », 2018, pp.149-162.

¹⁸⁹ Bret, « Développement définition », 2014.

¹⁹⁰ L'empowerment renvoi à l'accroissement du pouvoir d'agir des individus.

¹⁹¹ W. Azan, « Développement chez F. Perroux et performance par le changement organisationnel, *Revue française de gestion*, vol.2, n°171, 2007, pp.15-30.

2.5.2. La doctrine du développement

Par doctrine du développement, nous entendons toutes les approches et perceptions qui s'y construisent ; et ont du mal à se détacher des pesanteurs culturelles, économiques, politiques et idéologiques. Ainsi, face aux efforts de l'occident à vouloir normer le développement, à le modeler et à l'imposer au reste du monde, Gilbert Rist n'hésite pas à présenter ce développement-là comme une « histoire de la croyance occidentale »¹⁹². Certes, la pensée très féconde du développement a pu à travers l'histoire, servir de base à différentes pratiques et politiques économiques et sociales aussi diverses les unes des autres. Seulement, ces variations qu'elles soient marxistes, léninistes, maoïstes, capitalistes..., ne sont à la vérité que des formes de langages construits sur un même thème, véhiculant les mêmes croyances, les mêmes mythologies et faisant appel aux mêmes rituels¹⁹³. Celso Furtado en vient d'ailleurs à considérer le développement comme un mythe¹⁹⁴, qui vit le jour vers la seconde moitié du XX^e siècle. En effet, c'est le 20 janvier 1949 que le président des États-Unis d'Amérique en la personne de Harry S. Truman conceptualise et met en mots une idéologie du développement qui, bien qu'elle ait préexisté auparavant, n'était jusque-là pas clairement définie. Aussi, Truman forge du même moule un pendant au développement : le sous-développement qui introduit l'idée d'une continuité substantielle entre les deux termes, n'établissant entre eux que de faibles nuances au demeurant très relatives. Dans le Point Quatre de son discours, Truman fait l'annonce suivante :

Il nous faut lancer un nouveau programme qui soit audacieux et qui mette les avantages de notre avance scientifique et de notre progrès industriel au service de l'amélioration et de la croissance des régions sous-développées. Plus de la moitié des gens dans le monde vit dans des conditions voisines de la misère. Ils n'ont pas assez à manger. Ils sont victimes de maladies. Leur pauvreté constitue un handicap et une menace, tant pour eux que pour les régions les plus prospères¹⁹⁵.

Le contraste développement-sous-développement va en effet déboucher sur un clivage plus simpliste, celui qui repartie désormais le monde en deux catégories de langages : l'une désignant les États sous-développés regroupés au sein du tiers-monde dont l'invention sera consacrée dans la foulée après celle du sous-développement, notamment en 1952 par le démographe Alfred Sauvy ; et l'autre désignant les États dits développés, ayant atteint le stade industriel. La mise en pratique de cette idéologie du développement -et donc du sous-développement- formulée par le « guide du monde capitaliste » se manifesterà de manière

¹⁹² G. Rist, *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Les Presses de Sciences Po, séries « Monde et sociétés », 2013.

¹⁹³ *Ibid.*, p.34.

¹⁹⁴ C. Furtado, *Le mythe du développement économique*, Paris, Anthropos, 1984.

¹⁹⁵ J. Savès, « 20 janvier 1949. Emergence du « sous-développement », *Hérodote*, « les chroniques d'Hérodote.net », 2020, en ligne, consulté le 31 janvier 2021 à 6h20mn.

tangible avec la signature en juin 1950 de l'*Act for international Development (Programme pour le Développement international)*. Dès lors, s'entame un vaste balai d'actions, d'appuis financiers, d'aides diverses et surtout de productions scientifiques qui chacune, en présentant la logique du développement et son pendant le sous-développement avec le plus de spiritualité que la profondeur scientifique de leurs auteurs l'admette, nourrissent le vœu -pieux de voir leur production scientifique devenir le *vade-mecum*¹⁹⁶ du développement pour les peuples qui y aspirent depuis des décades sans jamais y parvenir. Car au demeurant, la réelle acceptation du développement est indubitablement liée à la prise de conscience des difficultés du sous-développement. Au cœur de cette explosion intellectuelle et politique favorisée par les grandes tendances socio-économiques de l'ordre d'après-guerre, la problématique du développement/sous-développement constituait « cet enjeu essentiel »¹⁹⁷ qui, polarisant les débats d'idées et la vie politique, engendra dans l'immédiat ou de façon rétrospective une relecture théorique des rapports humains.

Ainsi, pour promouvoir la démocratie, l'on a voulu associer le développement à un niveau avancé de liberté et de participation citoyenne à la chose politique. Aussi, la liberté apparaît non seulement comme la fin ultime du développement, mais aussi comme son principal moyen. En conséquence, le développement est ici appréhendé comme un processus d'expansion des libertés réelles dont jouissent les individus¹⁹⁸. Abordant dans ce sens, Bernard Bret estime que les expériences historiques démontrent à escient que les systèmes autoritaires, dans l'économie de marché comme dans l'économie planifiée, ont échoué. Qu'ils aient ou non produit une croissance forte, les uns et les autres ont dû, doivent, ou devront se transformer et s'ouvrir à la démocratie pour atteindre le développement¹⁹⁹. En admettant le principe de ce raisonnement, il reste cependant à préciser qu'est-ce que la démocratie pour les uns et pour les autres, qu'est-ce que l'autoritarisme et surtout, imposer partout la démocratie suivant un modèle n'est-il pas contradictoire de l'ontologie libérale qui est censée la fonder ?

Il est également à considérer la conception marxiste du développement. Dans la version anglaise du *Capital* paru en 1887, le concept développement est employé en référence aux « phases historiques des modes de production »²⁰⁰ à savoir : la coopération, la manufacture et

¹⁹⁶ *Vade mecum* ici traduit le livre référence, le livre principal à consulter en rapport au développement.

¹⁹⁷ J.R. Legouté, « Définir le développement : historique et dimensions d'un concept plurivoque », *Economie Politique internationale*, Cahier de recherche vol.1, n°1, 2001, p.5.

¹⁹⁸ J-L. Dubois et F. Regis, M. « Sen, liberté et pratique du développement », *Revue Tiers Monde*, Vol.2, n°198, 2009, pp.245-261.

¹⁹⁹ Bret, « Développement définition », 2014.

²⁰⁰ *Ibid.*, p.10.

la grande industrie²⁰¹. Dans les faits, la vision capitaliste du développement est certainement la plus répandue dans le monde actuel. Parmi ses perceptions de souche les plus pures se trouve la pensée de Max Weber contenu dans ce qu'il désigne par « rationalisation du monde »²⁰². En effet, Weber analyse le processus de modernité observé dans les sociétés occidentales. Il constate que le passage à la modernité est soumis à diverses conditions dont principalement un processus de rationalisation, ayant pour effet immédiat le désenchantement du monde, qui consiste en un affaiblissement des traditions au profit d'une rationalité qui se diffuse dans toutes les sphères de la société. Les principales manifestations du désenchantement sont d'une part le recul des croyances et des valeurs traditionnelles, et d'autre part l'intellectualisation du monde.

Cette pensée wébérienne qui associe le développement capitaliste au processus de rationalisation sous-entend l'existence des sociétés non rationnelles, sous-développées, en proie à des mentalités primitives et étrangères au monde moderne²⁰³. De très nombreux ouvrages d'économie fortement inspirés de la théorie de la modernisation qui reprend à son compte le vocabulaire et les schèmes de pensée d'un vieux discours racial dont les racines remontent à Hume, Hegel, Gobineau.../, débutent ainsi sur une vision totalement idéale d'une économie naturelle où les sauvages (bons ou mauvais), animés de comportements irrationnels, sont écrasés par la nature²⁰⁴ ; ceci dans l'objectif principal de présenter le développement économique -surtout- comme purement rationnel. Aussi l'Afrique, majoritairement « sous-développée », du moins suivant la terminologie du développement à prétention universelle, passe-t-elle pour un ensemble de sociétés figées dans un éternel recommencement du temps, rythmées par les saisons et reproduisant systématiquement les mêmes gestes. Des hommes immobiles, n'ayant visiblement pas encore compris les bienfaits du « progrès »²⁰⁵.

Face à cette propension à rationaliser le développement en excluant de fait tous les peuples dits sous-développés du champ de cette rationalité à ambition universelle, François Perroux pose une réflexion fondée sur ce qu'il appelle le « nouveau développement » ; et qui fustige les pensées classiques à l'image de celle de Keynes, qu'il décrit comme ayant été construite du point de vue des pays développés et pour eux seuls, à une époque où les rapports

²⁰¹ R. Goodfellow, « Marx, Engels et les phases historiques du mode de production capitaliste », *Marché et organisations*, vol. 23, n° 2, 2015, pp.35-48.

²⁰² M. Weber, *Economie et société*, Paris, Plon, 1971.

²⁰³ S. Amin, *Le développement inégal. Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, Paris, Ed. de Minuit, 1973.

²⁰⁴ P. Hugon, « À propos de l'ouvrage de Samir Amin, *Le développement inégal* », *Tiers-Monde*, tome 15, n°58, 1974. pp.421-434.

²⁰⁵ Mongo Beti, *La France contre l'Afrique. Retour au Cameroun*, Paris, La Découverte, « Poche », 2006, p.12.

de force étaient défavorables aux pays en développement²⁰⁶. Malgré cette réelle volonté de rupture, Perroux reste néanmoins dans le sillage du développement-rationalité en le percevant comme : « la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel global ». Perroux pense donc à un nouveau développement qui serait en conformité avec les aspirations des jeunes nations, de leurs peuples comme de leurs élites. Ce développement se veut global, intégré et endogène²⁰⁷. Une endogénéité qui pose sans détour l'hypothèse d'une appréhension contextuelle du développement.

2.5.3. L'importance du contexte

Il est bien aisé de concevoir le développement comme un processus de progrès et de découverte permanente de soi-même, qui participe en tout temps à améliorer les conditions de vie d'une société donnée. Dans ce sens, admettre que toutes les sociétés se développent ne serait que pure tautologie. Cependant, nombre de travaux se sont attelés à codifier le développement de manière à le quantifier. Ce qui a eu pour principal effet, l'émergence au fondement même du développement, d'un terme de référence contradictoire et évocateur d'une dynamique développementale à rebours, ou d'une carence en développement : c'est le sous-développement. Parler de sous-développement revient à admettre qu'il existerait un seuil en deçà duquel l'on ne saurait dire le développement.

Il est tout à fait légitime de questionner les logiques usuelles d'interprétation des trajectoires historiques des sociétés à travers le monde, qui ont consacré certaines d'entre elles comme développées et d'autres pas, moins, ou en voie de développement. Face aux échecs répétés des pratiques et conceptions développementales importées en direction du tiers-monde ; à la prise de conscience de l'impossibilité d'un développement importé; et surtout, aux prétentions assumées d'universaliser des approches développementales impérialistes récemment remises en question par les auteurs décoloniaux, l'on a pensé qu'il était urgent de réinterpréter la modernité, le capitalisme, le développement et tous leurs corollaires en se dégageant de l'inquisition occidentale, qui s'est pendant longtemps érigé en un véritable potentat épistémologique. C'est dans cette dynamique que s'inscrivent les travaux des auteurs regroupés autour de Jean Emmanuel Pondi qui se proposent de *repenser le développement à*

²⁰⁶ F. Perroux, *Pour une philosophie du nouveau développement*, Paris, Ed. Aubier-Montaigne, Presses de l'UNESCO, 1981, p.93.

²⁰⁷ *Ibid.*, p.30.

*partir de l'Afrique*²⁰⁸. On retrouve, malgré la hauteur scientifique des auteurs qui y contribuent, un souci permanent de voler très bas afin de livrer une réflexion à ras le sol, accessible à tous. Dans ce sens, Célestin Tagou au sortir d'un passage en revue de moult considérations du développement à travers l'histoire, se résout à admettre que « le développement n'existe pas »²⁰⁹, y reconnaissant tout simplement un terme qui « ...rend compte d'un idéal de vie meilleure où l'on a le sentiment du bien-être »²¹⁰.

L'un des débats qui a animé la sphère du développement ces dernières années est la contradiction entre l'idée de son irruption spontanée dans la marche du monde remarquée vers la moitié du XX^e siècle et soutenu par des auteurs comme Jacques Freyssinet²¹¹ et Yves Lacoste²¹² ; ou alors comme l'a pensé Paul Bairoch²¹³, son existence consubstantielle à la formation des sociétés et la permanence des clivages entre riches et pauvres à diverses échelles de considération. Quoi qu'il en soit, bien qu'il soit plausible d'admettre que le phénomène, vu sous le prisme du changement social a toujours existé, l'on doit reconnaître cependant que le concept de développement considéré *stricto sensu*, demeure une construction très récente. Il est donc tout à fait légitime de dire que le terme développement tout comme celui du sous-développement d'ailleurs, traduisent des « post-réalités » dont la signification ne peut être que géographiquement variable. Déjà lors de sa formation, l'idée de nommer l'épanouissement des peuples -si tant il est que l'on puisse considérer le développement comme tel- a été agencée de manière différente selon que l'on ait été dans un contexte ou dans un autre. En occident, l'on a désigné nommément le stade de « confort et de bien-être » dans lequel se trouvaient les sociétés par développement. Ailleurs, notamment en Afrique, en Asie et en Amérique du sud, la même logique nominale a engendré le sous-développement. Loin de rendre compte d'une certaine profondeur scientifique ou de la pertinence des pères du développement dans leur rapport à la réalité, cette lecture à géographie hautement variable rend surtout compte de la volonté d'imposer certaines valeurs en les désignant comme immédiatement universelles. Niant de fait tout état de bien-être à celles des sociétés qui avaient jusque-là commis l'outrage d'opter pour une trajectoire historique différente de celle « communément admise ».

²⁰⁸J.E. Pondi, (dir.), *Repenser le développement à partir de l'Afrique*, Yaoundé, Afriédit, 2011.

²⁰⁹C. Tagou, « Les théories et politiques globales de développement. De Truman aux OMD », J.E. Pondi, *Repenser le développement à partir de l'Afrique*, Yaoundé, Afriédit, 2011, p.26.

²¹⁰*Ibid.*

²¹¹J. Freyssinet, *Le concept du sous-développement*, Paris, Mouton, 1966, p. 8.

²¹²Y. Lacoste, *Les pays sous-développés*, Paris, Presses Universitaires de France, Coll. « Que sais-je ? », 1984.

²¹³P. Bairoch, *Le Tiers-Monde dans l'impasse. Le démarrage économique du XVIII^e au X^e siècle*, 2e éd., Paris, Gallimard, 1983.

Pourtant, certaines sociétés traditionnelles, malgré les différents chocs qu'elles ont subis au long de l'histoire, ont tout de même évolué dans une logique en marge des canons post-modernes. Leur mode de fonctionnement fait échos à ce que François Perroux désigne par « développement global »²¹⁴, et dont la compréhension nécessite la prise en compte de l'ensemble des phénomènes ayant cours dans leur contexte ainsi que leurs relations, et non quelques hypothèses, plus ou moins imaginaires. Il ne suffit pas, par exemple, de se limiter à la considération des relations marchandes en termes de prix repérables dans une société donnée, pour analyser sa dynamique économique²¹⁵. Il faut prendre en compte la réalité beaucoup moins globale des coûts de l'homme et de ses habitudes socioéconomiques pratiqués dans une société.

Dans les conceptions du développement que véhiculent les institutions internationales, quelle place accordons-nous à celles des populations dont le mode de vie sort des canons et des paradigmes de notre modernité ? Dans les faits, quelle place accordons-nous aux peuples à l'image des pygmées au Cameroun, volontairement reclus dans la forêt équatoriale, qui mènent une vie en dehors des logiques capitalistes codifiées par Adam Smith, John Maynard Keynes ou encore Werner Sombart. Il s'agit donc dans notre ambition d'universalité, de considérer sur ce point, le contexte, les pratiques et les représentations des personnes que le commerce habituel des sciences a placé à une heureuse distance de tous ces problèmes de la vie, mais qui n'en sont pas pour autant moins concernées par notre ambition démesurée de modeler à notre image toutes les formes tangibles d'une humanité pourtant très diversifiée.

Devrait-on donc parler du développement ou des développements pour dire cette dynamique constructive et surtout autoconstructive de bien-être, quand on sait la formidable et fantastique diversité fondamentale même de l'être humain devant laquelle s'émerveillait déjà Montaigne : « ...l'homme est merveilleusement [...] divers et ondoyant »²¹⁶. Cette divergence ne devrait-elle pas aussi s'appliquer aux processus d'épanouissement de l'être, consacrant de ce fait non pas une, mais autant de trajectoires développementales qu'il y aurait de référentiels de sociétés pouvant en rendre compte. Pourquoi devrait-on se limiter à la contemplation d'un seul modèle lorsque la divergence humaine nous propose des possibilités dans toute sa multitude ? Mieux, au nom de quel principe d'aucuns devraient-ils s'arroger le droit d'ériger leur modèle, leur trajectoire nettement au-dessus de celles qu'auraient empruntées les autres et la présenter comme à valeur universelle ? Pour définir le développement selon les sociétés

²¹⁴ Perroux, *Pour une philosophie du nouveau développement...*, pp.80-98.

²¹⁵ *Ibid.*

²¹⁶ M. Eyquiem de Montaigne, *Essais*, Livre I, chapitre premier, Paris, JR/AL, 1580.

traditionnelles africaines en général, qui sont au demeurant moins concernées par les paradigmes occidentaux, l'on devrait revisiter la perspective communautaire qui les a longtemps caractérisées.

Comme le notait déjà Mbonji Edjenguèlè dans une dimension ethnoperspectiviste, toutes les sociétés humaines ont une face traditionnelle dont les éléments sont un héritage du passé, et une face moderne, principalement ajout d'ingrédients issus de l'adaptation aux défis contextuels²¹⁷. C'est dire que les sociétés sont, de manière naturelle, sans qu'il n'y ait besoin d'une quelconque intervention, engagées dans un processus d'amélioration de leurs conditions d'existence, en fonction des défis qui se posent à elles. Ce processus, quelle que soit sa forme ou le temps mis pour son aboutissement, est de toute évidence le seul qui puisse être désigné objectivement comme le développement tant au sens politique, économique, social que culturel. Le reste n'est qu'impérialisme. Bien plus, il faudrait reconnaître que l'ambition d'un développement orienté de faire du passé de certaines sociétés ; la modernité des autres, de l'actualité des unes l'avenir des autres ; et « faire des instruments de lecture de la modernité des unes, les nécessaires outils d'analyse de la modernité de toutes, est à la fois une naïveté intellectuelle et une imposture méthodologique »²¹⁸.

La difficulté d'appréhender le développement est telle que l'on a observé surtout en Afrique, des cas de méprises révélatrices d'une naïveté déconcertante, ou d'une pure inadéquation de la réalité à laquelle il renvoie avec certains contextes, d'autant plus qu'il s'agit d'une pure invention venue d'ailleurs. Autrement dit, penser le développement en termes d'infrastructures, de gains, de chiffres, de PIB, etc., semble inadéquat dans certaines sociétés. Dans plusieurs villages et localités reculés dans l'arrière-pays camerounais par exemple, l'on y retrouve des vestiges de route, des installations d'un réseau hydroélectrique qui selon le témoignage de plusieurs anciens, fonctionnait autrefois de la plus belle des manières, des bâtiments en proie à la nature sauvage et vorace qui semble y reprendre ses droits malgré elle, des écoles et hôpitaux abandonnés ; en un mot, l'on a l'impression que le développement, du moins dans ses aspects infrastructurels et même économiques, s'y serait rendu avant de plier bagage faute des égards qu'il exige de ceux à qui il veut bien accorder ses grâces. Le développement malheureusement n'est pas évasion, il n'est pas qu'une affaire de routes, de ponts, de belles bâtisses et de divers gadgets censés apaiser notre quotidien.

²¹⁷ Mbonji Edjenguèlè, *L'ethno-perspective ou la méthode du discours de l'ethno-anthropologie culturelle*, Yaoundé, Presses universitaires de Yaoundé, 2005, pp.17-30.

²¹⁸ *Ibid.*, p.49.

CONCLUSION GÉNÉRALE

La présente étude s'attache à rendre compte du processus de conflictualisation des sociétés africaines, en partant de l'exemple camerounais. L'idée de la conflictualisation met en évidence une industrie de production, de mitigation, de prévention, voire de gestion des conflits armés. Elle ouvre aussi, bien sûr, des possibilités de réflexion autour des approches de production et de promotion d'une culture de la paix. Notre préoccupation est, tout au long de ce travail, de mettre en lumière la réalité des conflits armés qui travaillent les sociétés africaines en général, en partant du cas pratique qu'est le Cameroun.

En effet, le Cameroun, du fait d'une conjugaison entre les éléments de sa géographie (physiques et humaine) pour le moins hautement bigarrée, et des dynamiques sociohistoriques singulières, se présente comme une terre dont le caractère singulier tient à sa forte représentativité du continent noir dans son entièreté. Le Cameroun est logé aux interstices des Afriques culturellement, historiquement et géographiquement multiples. En cela, il constitue un carrefour, un œkoumène supposé à la mesure du continent noir. C'est d'ailleurs la conjugaison de tous ces éléments de faits, ajouté à un nationalisme « trop éloquent », qui ont pendant longtemps et de nos jours encore, encouragé le « fantasme » d'un « Cameroun-Afrique en miniature ». Comme nous avons pu le relever, c'est un pays logé au cœur du golfe de Guinée dont les ressources ne cessent d'attirer des acteurs de plus en plus nombreux, occasionnant des frictions qui tendent à s'inscrire dans le temps long. Ajouté à cela, le caractère singulier du Cameroun réside aussi en ce qu'il est le point de jonction des parts plus ou moins différentes du continent noir. C'est le point de jonction entre l'Afrique sahélienne et l'Afrique équatoriale, entre l'Afrique islamiste et l'Afrique chrétienne, entre l'Afrique chrétienne et l'Afrique traditionaliste (dite animiste), entre l'Afrique des plaines et l'Afrique des plateaux, entre l'Afrique des forêts et l'Afrique des savanes, entre l'Afrique dite anglophone et celle dite francophone. Toutes choses qui nous amène à considérer le Cameroun dans le cadre de cette recherche, comme une terre située à la lisière des mondes, une ligne de démarcation, un entre-deux, un véritable Janus des terres et des peuples. Un corps de contradictions, qui se doit cependant de trouver toujours, son équilibre entre ses parts d'ombre et de lumière, en même temps qu'il se doit de résister aux pressions externes, qui se posent comme des prolongements de ses propres états contradictoires.

Aussi cette thèse analyse-t-elle le processus de conflictualisation de la société camerounaise entre 1960 et 2016, suivant trois principales dimensions à savoir : sa causalité, saisie dans ses expressions même les plus infimes ; ses incidences, dont principalement sa forte

empreinte sur les efforts de développement ; et les pistes de solution, dont le langage commun reste celui du changement suivant le temps du monde. De cela, il ressort premièrement que :

L'analyse des causes de la conflictualité en Afrique de manière générale et au Cameroun en particulier, peut se faire suivant une approche triphasée qui juxtapose les causes primaires, les causes secondaires, ainsi que les catalyseurs et avatars. C'est l'approche qui semble la mieux rendre compte du procédé de formation des conflits, bien qu'elle demeure complexe. De plus, il faut relever que certains facteurs identifiés immédiatement comme causes d'un conflit n'en sont que très souvent des catalyseurs. C'est le cas de l'ethnicité qui ne constitue à priori pas un facteur de conflit, mais qui en produit abondamment sous l'effet de l'instrumentalisation politique. Aussi peut-on dire que la différence ethnique n'est certes pas un facteur direct de conflit, mais elle contribue cependant à créer un contexte favorable à des conflits. L'approche triphasée d'analyse des causes conflictuelles interpelle également à s'écarter des schémas habituels consistant à analyser la conflictualité en Afrique suivant le tandem facteurs internes-facteurs externes qui, face à la complexité du phénomène des conflits et la difficulté de défaire le nœud de leurs interactions, s'entremêlent jusqu'à se fondre dans le discours résigné d'une réalité conflictuelle africaine « définitivement insaisissable ».

Pour mieux en rendre compte, la première partie de cette étude s'articule autour d'une illustration pratique du processus de fabrication des conflictualités, saisies dans le contexte précis du Cameroun. Il s'agit de ce que nous avons désigné comme l'arbre de formation des conflits, duquel il ressort trois principales catégories : la première, faite essentiellement des racines, représente les facteurs primaires et les causes profondes des conflits armés qui travaillent nos sociétés. Ce sont principalement l'héritage colonial et les rémanences de la tutellarisation, auxquels il faut ajouter les pratiques décadentes de gouvernance.

Sur l'héritage colonial et les rémanences de la tutellarisation, il s'agit de reconnaître de manière générale que la colonisation n'a pas été qu'un moment isolé de l'histoire de nos rencontres. Elle a laissé une empreinte durable, des séquelles profondes et des traces tangibles, qui sont d'ailleurs aussi bien visibles chez les peuples colonisés que chez les « anciennes » métropoles. Cet héritage fait référence à des pratiques qui, près d'un demi-siècle après les indépendances supposées, restent marquées par l'expérience coloniale, ceci au travers des retombées aussi bien économiques, sociales, politiques que culturelles. La colonisation a en effet initié des dynamiques de restructuration des sociétés africaines dont les effets néfastes, déclinés dans le cadre de ce travail sur le mode de la conflictualité armée, se font le plus sentir dans la postcolonie. Ce sont entre autres de ces dynamiques, le tracé des frontières et des démarcations administratives, le legs culturel ancré dans l'exacerbation des différences par la

consécration de l'ethnicité comme élément structurant des identités sans cesse mouvantes, la persistance des logiques de pré carré, les bouleversements causés par l'imposition du « capital » et la consécration de l'économie de traite, sans oublier, dans le registre des rémanences tutélaires, la « démocratisation sous menace » des espaces politiques africains, qui a consacré l'explosion des formes nombreuses d'irrédentismes disséminés dans l'entière société.

Quant aux pratiques de gouvernance, elles rendent compte des formes sociales, des structures économiques, des techniques et pratiques des régimes politiques postcoloniaux, qui participent du chantier de la conflictualité. C'est dire qu'en plus des héritages de la colonisation, les conflits armés en effet prennent racine dans la mauvaise gouvernance déclinée dans le cadre de ce travail sous différents aspects, dont principalement : la faillite de l'État providence, la pauvreté, la crise de gouvernance politique, le désastre économique, les inégalités et la fracture sociale.

Ce que l'on peut retenir substantiellement, c'est que la gouvernance, déclinée sous toutes ses formes, constitue aussi en Afrique, le fondement primaire des nombreuses formes d'irrédentismes qui y ont cours. Dans l'exemple du Cameroun, il faut noter que l'État providence du lendemain des indépendances a permis d'assurer une certaine stabilité sociopolitique et économique, qui s'est gravement fissurée avec la faillite de l'État-bâisseur, régulateur, maître et pourvoyeur d'air, d'eau, du ciel et de la terre. La crise économique de la fin du siècle dernier, autant que les impératifs de libéralisation de plus en plus prégnants sont venus saper les fondements de l'État-providence et de la société de solidarité dont il en était garant. S'avérant dès lors en profond déphasage avec l'évolution des sociétés contemporaines, et surtout incapable d'assumer seul à la fois ses fonctions régaliennes et celles socioéconomiques. Le ralentissement, ou plutôt, la chute vertigineuse de la croissance économique, la montée du chômage, les difficultés de financement de la protection sociale, la dépravation des mœurs et la crise de l'éducation nationale ... sont quelques manifestations de cette faillite qui trahit surtout un déficit d'adaptation aux nouveaux besoins sociaux. Aussi, l'État régulateur, prédateur en effet, s'est brusquement érigé sur les cendres encore brûlantes de l'État producteur (ou providence). Cette érection pour le moins abrupte a généré des dynamiques conflictogènes, en même temps qu'elle a contribué à la décadence socioéconomique qu'a alors entamée le pays. Elle a ouvert la voie à des crispations adossées au malaise social généralisé, génératrices de tensions et des comportements déviants, qui inondent les pratiques sociales et réactualisent les questions sécuritaires. Pauvreté, fracture et inégalités sociales, crise de gouvernance politique et désastre économique..., sont quelques effets liés à

cette faillite, et qui participent eux-mêmes de l'industrie de fabrication des conflictualités qui travaillent notre société.

La deuxième et troisième catégories illustrées dans la caricature de l'arbre de formation des conflits, celle des facteurs secondaires et catalyseurs, représente à la fois le tronc et rend compte des dynamiques sociales conflictogènes dérivées des causes profondes ; de même que les feuilles et les fruits de l'arbre qui constituent l'ensemble formé des catalyseurs. Ce sont donc d'une manière générale, d'une part les dynamiques sociopolitiques et leurs intrications complexes pour ce qui est des facteurs secondaires, et d'autre part, les catalyseurs qui relèvent à la fois des phénomènes anthropiques et des mutations géo climatiques. Ces catalyseurs peuvent être soit les conséquences des précédentes catégories de facteurs à la reproduction desquels ils participent, soit des éléments de confluence (climatique, politique, économique, culturelle...) liés à l'évolution du contexte général, suivant des échelles : nationale, régionale, continentale ou planétaire.

Dans le registre des dynamiques sociales, l'on retrouve les migrations, l'explosion démographique, la porosité des frontières et la fluidité des menaces qui en est sous-jacente, l'enclavement des périphéries et la formation des espaces marginaux sanctuarisés par toutes formes de menaces, et finalement, la faillite de l'État dans sa mission régaliennne de sécurité. Pour ce qui est des catalyseurs, l'on relève dans le registre des dynamiques humaines deux éléments majeurs à savoir : les dérives d'un pouvoir trop fort et exercé dans son état brut, qui finit par s'ériger en une véritable force de radicalisation ; et l'instinct grégaire des masses, dans un contexte où la forte bigarité ethno identitaire semble davantage s'ériger en une modalité structurante des irrédentismes, qu'une opportunité d'ouverture et d'enrichissement mutuel. Dans le registre des éléments géo climatiques, il est également à relever deux faits majeurs. Il s'agit d'une part du paradoxe des ressources naturelles, qui préside au fait que les richesses qui emplissent nos terres, nos mers, nos forêts, notre sol et notre sous-sol, au lieu de propulser notre décollage multiniveaux en matière de développement, tendent plutôt à devenir des opportunités de violence et de conflits armés. D'autre part, il est question de saisir la valeur conflictogène des changements climatiques dans nos sociétés, pour y comprendre en effet qu'autant les variations du climat, du relief, de l'hydrographie, voire de la végétation, occasionnent les formes de guerres de survies à l'image des conflits agropastoraux, autant la présence ou l'absence des ressources peuvent constituer de forts facteurs conflictogènes.

Il ressort ensuite que les formes de conflits qui travaillent la société camerounaise depuis les indépendances sont variées. Il importe cependant de préciser toute la difficulté qu'il y a à les catégoriser. Celle-ci tient de l'extrême variabilité aussi bien de leurs facteurs, que des

différents acteurs qui y prennent part. Une difficulté qui nous encourage d'ailleurs à œuvrer à la simplification d'une nomenclature des formes conflictuelles récurrentes de notre temps, en identifiant une principale constante susceptible de mieux les regrouper : la société. Aussi avons-nous pu déterminer qu'à priori, tout conflit est social. Il en ressort donc des catégories qui répondent soit à l'échelle sociale considérée, soit à la nature de la société en cause. À l'échelle du Cameroun, cette approche typologique des conflits basée sur l'idée de la société comme cadre normatif de tout conflit nous amène à identifier d'une part les conflits d'envergure nationale, dans lesquelles la « société nationale » camerounaise se retrouve entièrement engagée ; et d'autre part, les conflits subnationaux, qui mettent en scènes les structures, ou les formes résiduelles de la « société nationale ». Les conflits d'envergure nationale sont historiques à l'exemple de la « guerre » de 1960-1971, structurels et parfois importés ; tandis que les conflits subnationaux concernent l'accès aux ressources de toutes natures, et des formes inquiétantes d'insécurité que sont majoritairement les nouveaux barbarismes.

De même, nous avons pu déterminer que l'empreinte des conflits sur l'évolution multidimensionnelle du Cameroun depuis les indépendances est certaine. Celle-ci peut s'apprécier sur deux principaux axes : d'une part, les conflits ont constitué une véritable entrave pour le développement socioéconomique du pays, à travers les nombreuses carences dont ils ont constitué la cause. D'autre part, les conflits ont également eu une incidence importante sur le chantier de construction nationale ; se posant parfois comme l'expression d'un malaise identitaire saisi à différentes échelles, ils ont aussi souvent constitué un motif de consolidation, une pierre de plus posée dans le sempiternel et dantesque chantier de construction national au Cameroun. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre par exemple la popularisation : que ce soit de la guerre menée contre l'UPC sous maquis au lendemain des indépendances, que de la guerre menée par le Cameroun contre BH depuis l'entame de la deuxième décennie du siècle courant.

Il ressort *in fine* que le Cameroun, de plus en plus confronté à un maillage de crises qui n'ont de cesse de s'accentuer, doit résolument repenser son modèle de paix en accord avec le temps du monde. En effet, le pays a bénéficié pendant une période relativement longue d'une situation d'accalmie, bien que tout aussi relative ; mais qui lui a cependant garanti une certaine stabilité sociopolitique, voire même économique. Or, avec la récurrence des formes nombreuses d'insécurité, il apparaît clair que le modèle de paix sur lequel il s'est longtemps appuyé est devenu inopérant, et se doit donc d'être repensé. Il s'agit donc de redéfinir les fondements de la *pax camerounia*. Lesdits fondements sont pendant longtemps restés figés entre sagesse politique liée majoritairement au néopatrimonialisme, et un juste dosage de répression ; garantissant une maîtrise certaine du jeu politique national, des circuits rentiers et contenant les

différentes interactions sociales susceptibles de débordements. Pourtant, avec d'une part l'effet-monde de l'accélération des rapports planétaires et la diffusion tous azimuts de la mentalité libérale ; et d'autre part, les mutations internes à la société camerounaise qui rendent majoritairement compte d'un besoin diffus de changement des paradigmes sociopolitiques et économiques, le langage de la violence et de la ruse politique semble de moins en moins efficace.

À la recherche des possibles solutions pour une paix juste et durable au Cameroun, nous avons pu identifier conformément aux enjeux de notre temps, quelques impératifs majeurs qui tiennent pour de modestes recommandations adressées aux fils et filles du Cameroun en général ; et particulièrement à ceux-là qui ont reçu l'heureuse responsabilité de présider à la destinée de cette chère patrie dont la valeur se distance de tout état de langage. Il s'agit premièrement de penser la paix au Cameroun comme une stratégie dans laquelle il importe de recentrer les questions sécuritaires et de paix sur l'homme et la satisfaction de ses besoins parmi les plus divers. Ce qui passe nécessairement par la bonne gouvernance et la justice sociale ; posés comme points de départs de toute entreprise de rupture d'avec les inégalités et la fracture sociale, la pauvreté, le chômage, ainsi que toutes les immondices qui participent d'une surproduction de la conflictualité dans nos sociétés. D'autre part, il est également question d'améliorer l'expérience de convivance du Cameroun ; ceci au travers d'une refonte de l'infrastructure statonationale, tant dans son projet, dans sa forme que dans son langage structurel ; ce qui passe aussi par la nécessité de « corriger » les erreurs du passé. L'idée de corriger les erreurs du passé ne traduit aucunement un crime d'historicité par un supposé retour dans le temps ; elle n'ambitionne pas non plus de raviver les haines ni de remettre à vif les blessures de l'histoire ; mais son motif est d'œuvrer à les repenser pour mieux les panser. Aussi avons-nous pu établir principalement que le démantèlement de l'État fédéral au Cameroun constitue l'une des principales erreurs de notre expérience commune, qui nécessite aujourd'hui d'être reconsidérée.

L'étude s'ouvre sur l'analyse des richesses ancestrales que disposent les sociétés traditionnelles africaines en général, dont l'expression la plus pure reste antecoloniale ; et les possibilités d'apports que ces richesses offrent à notre contemporanéité, confrontée à de nombreux défis au rang desquels celui de la conflictualité ; qui se pose avec tellement d'acuité qu'elle s'érige en un véritable obstacle pour le développement socioéconomique et politique de nos sociétés. Au rang de ces dynamiques, il est à considérer l'inaltérable richesse et l'efficacité permanente, bien au-delà des âges, des pratiques comme la palabre ou encore les dynamiques de parenté à plaisanterie, ainsi que les alliances cathartiques. Il ne s'agit pas à proprement parler

de prôner par un discours dithyrambique, un éventuel retour à ces traditionnalités qui ne sont d'ailleurs pas exemptes de toutes critiques. Il s'agit plutôt de contempler leur génie et de ne s'en approprier que la lumière, en rejetant dans les ténèbres extérieures tout ce qu'elles ont de stérile et moins susceptible d'éclairer les recoins sombres de notre époque. Lesquelles obscurités sont principalement liées au poids de l'injustice qui caractérise les technologies contemporaines de régulation des interactions sociales. Injustice face à laquelle se mettent en place des stratégies venues du « monde d'en bas », qui présagent un bouleversement dont les signes sont de plus en plus perceptibles. Or, sur le chemin du développement, les conflits constituent une entrave de laquelle il est impératif de se départir. En cela, penser le développement au Cameroun et en Afrique de manière générale, doit donc consister à penser premièrement la paix. Une paix juste et durable telle qu'esquissée dans cette étude.

ANNEXES

Annexe 1: Attestation de recherche

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

FACULTE DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT D'HISTOIRE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF ARTS, LETTERS
AND SOCIALS SCIENCES

DEPARTMENT OF HISTORY

190083

Ref N°----- /Dept-Hist

ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, **Pr. Philippe Blaise ESSOMBA**, Chef de Département d'Histoire à l'Université de Yaoundé I, certifie que Monsieur **BIDIME EPOPA Charles**, matricule **11D439** est inscrit en cycle de Doctorat PhD et poursuit actuellement un travail de recherche sur le thème suivant : « **Essai d'étude du phénomène des conflits armés en Afrique, esquisse de solution pour une paix durable : regard historique de la conflictualité des sociétés africaines à partir de l'exemple camerounais (1960-2016)** », sous la direction du **Pr. Virginie WANYAKA BONGUEN O. (MC)**.

Nous le recommandons aux responsables des administrations, centre de documentation, archives et toutes institutions de recherches nationales ou internationales, en vue de lui faciliter la recherche.

En foi de quoi, la présente Attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé, le... 17 OCT 2019

Le Chef de Département

Pr. Essomba Philippe Blaise

Annexe 2: Guide d'entretien

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I
UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTÉ DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE



FACULTY OF ARTS, LETTERS
AND SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF HISTORY

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LA COLLECTE D'INFORMATIONS EN VUE DE LA
RÉDACTION D'UNE THÈSE DE DOCTORAT Ph/D EN HISTOIRE

THÈME : « *Essai d'étude du phénomène des conflits armés en Afrique, esquisse de solution pour une paix durable : regard historique de la conflictualité des sociétés africaines à partir de l'exemple camerounais (1960-2016)* »

A. Profil de l'informateur.

Nom / Prénom :

Profession :

Âge :

Date du jour et ville :

B. Questions

I. Fondements et formes de conflits

1. *Quelles sont les principales formes de conflits rencontrés au Cameroun ?*

.....
.....
.....
.....

2. *Quelles en sont les causes ?*

.....
.....
.....
.....

3. *Comment ces conflits influencent-ils votre mode de vie ?*

.....
.....
.....
.....

4. *Quels sont les acteurs qui y prennent part ?*

.....
.....
.....
.....

5. *Quels sont les moyens utilisés dans ces conflits en termes d'armes ?*

.....
.....
.....
.....
.....

II. Gestion des conflits et culture de la paix

1. Quels sont les mécanismes dédiés à la gestion des conflits et la culture de la paix au Cameroun ?

.....
.....
.....
.....

2. Quelles sont les difficultés liées à la gestion des conflits ?

.....
.....
.....

3. Quel est l'apport des dynamiques endogènes dans la gestion des conflits et la culture de la paix ?

.....
.....
.....
.....

Annexe 3: Règlement litige foncier entre les villages Bougnougoulouk et Ndougbioung



LE CHEF DE VILLAGE

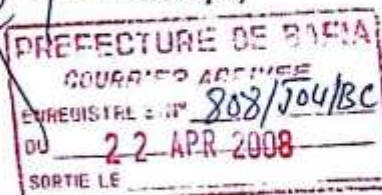
CHEFFERIE DE BOUGNOUGOULOUK

Le10 Avril.2008.....

Az
predu
21/04/08
actu

Monsieur le Préfet du Département
 du Mbam et Inoubou
 Bafia
 (voie Hiérarchique)

Objet : Commission des litiges fonciers :
 Limites coutumières entre les villages
 Bougnougoulouk et Ndougbioung



Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous proposer, ci-dessous, la liste des personnes qui représenteront le village lors des réunions relatives au règlement du litige foncier créée par les populations de Nitoukou, au sujet des limites entre les villages frères Bougnougoulouk et Ndougbioung. A mon humble avis, les chefs de quartiers, les Bekouks, tous les ressortissants du quartier riverain (Engoumé), les représentants du GIC PROFIL, certains notables et quelques élites extérieures susceptibles d'apporter des informations fiables, devraient prendre part à cette réunion, pour réguler, apaiser et harmoniser les futures relations entre les populations sœurs desdits villages.

Eu égard à ce qui précède, et sauf meilleure décision de votre part, je vous propose que la commission de Bougnougoulouk devant connaître de ce litige soit constituée des personnalités suivantes :

I/- Le Chef de village :

1- Sa Majesté DOUALA-MOUTENG et son secrétaire

II/- Les chefs de quartiers (huit au total, Mayabo 2 n'ayant pas encore entrepris la procédure relative à la désignation de son chef) Messieurs :

- 2) TSIOYO Emmanuel (Bitsangathe)
- 3) MENGUE (Ekolo 1)
- 4) ETOGA Paul (Ekolo 2)
- 5) ONYONG Jean Bosco (Engoumé)
- 6) LEMANDE Michel (Mayabo 1)
- 7) TONYE (Ndogma)
- 8) BOYAKO Augustin (Ombano 1)
- 9) BILONG Emile (Ombano 2)

III/- Les riverains :

10) Les populations, les élites intérieures et extérieures de Engoumé



IV/- Les Bekouks : Messieurs :

- 11) BOKONO Emmanuel
- 12) NDONG Pierre
- 13) MOUTENG Jean Louis
- 14) TOUAMAG
- 15) LIMITE Emmanuel
- 16) OLOTO
- 17) OKI Thomas
- 18) THONG Antoine

V/- Les personnalités ressources : Messieurs

- 19) BOWONDO François (élite : PCA)
- 20) NGUILE (Conseiller Municipal)
- 21) OMBASSA BEEKE (Président CODEBOU)
- 22) MOUELE MBOBO (Mayabo 1)
- 23) MOUSSOUKOUTOU Jean Marc (Mayabo2)
- 24) ATTAMAK Denis (Mayabo 2)
- 25) ENDENGUELE Antoine (Mayabo 2)
- 26) BIHENG François (Ombano 1)
- 27) BIONDOKIN «BILL » (Bitsangathe)
- 28) EBOKONA Dieudonne (Bitsangathe)
- 29) BINANEN Paul (Ekolo 1)
- 30) BIYONG (Ekolo 2)
- 31) NDONG Martin (Ekolo 2)
- 32) L'Adjudant Chef BEKOUME Martin (élite extérieure)

VI/- Les représentants du GIC PROFIL :

- 33) Mme DOUALA MOUTENG (Délégué)
- 34) Mlle ALIKON Sylvie (secrétaire)
- 35) M. BETIMEGNI (Chargé de mission élite extérieure)
- 36) M. MOUNDOULOK (conseiller élite extérieure)

VII/- Pour la phase préparatoire (en salle)

- Le Chef de village et son secrétaire
- Les Bekouks messieurs **Bokono, Oloto et Oki**
- Les Chefs de quartier messieurs **Boyako et Onyong**
- Les Riverains messieurs **Omang Mboho, Mouloug, Moundoulouk, Bekoume Martin**
- GIC PROFIL : Délégué et le secrétaire

Très haute et respectueuse considération.

Copie :
Monsieur le Sous Préfet de Bokito



 Le Chef de Village

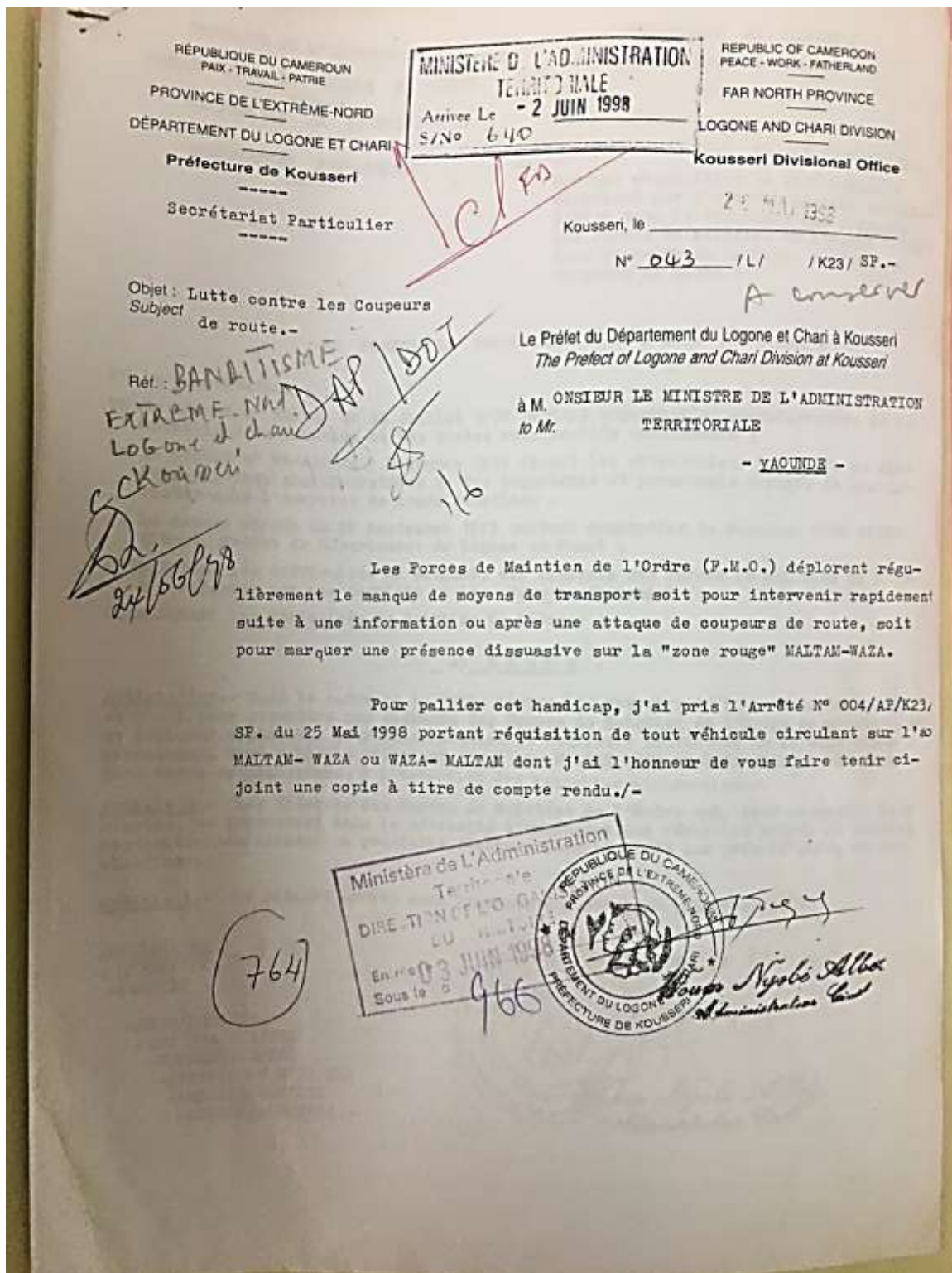
Sa Majesté DOUALA-MOUTENG
Grand Officier de l'Ordre de la Valeur

Annexe 4: État des données relatives aux litiges fonciers dans le Mbam

Titre	Source
Cinq (05) Procès-verbaux de règlement du litige frontalier opposant le village Bougnoungulouk de l'arrondissement de Bokito et le village Ndougbioung du district de Nitoukou	Archives de la sous-préfecture de Bokito et de la préfecture de Bafia
Trois (03) documents relatifs au litige frontalier entre les arrondissements de Makénéne et Ndikinimeki	Archives de la préfecture de Bafia
Un (01) Procès-verbal de consultation populaire en vue de désignation nouveau chef de 3 ^e degré Etoundou II	Archives de la préfecture de Bafia
Un (01) Compte rendu de la séance de travail de Monsieur le Préfet du département du Mbam et Inoubou tenue le 22 juillet 2004 à la sous-préfecture de Ndikinimeki relative au problème de la chefferie d'Etoundou II	Archives de la préfecture de Bafia
Un (01) arrêté préfectoral de Désignation du chef d'Etoundou II	Archives de la préfecture de Bafia
Deux (02) documents titrés en opposition à la désignation du chef d'Etoundou II	Archives de la préfecture de Bafia
Deux (02) documents titrés en Contestation à la chefferie du village Ndekalend (arrondissement de Ndikinimeki)	Archives de la préfecture de Bafia
Trois (03) documents titrés en Restauration de la chefferie supérieure des Banen (Ndikinimeki)	Archives de la préfecture de Bafia
Procès-verbal de règlement du différend de la famille Mbamba A Dong Alphonse	Archives de la sous-préfecture de Bafia
Procès-verbal de règlement du litige foncier opposant Monsieur Abong Mbouem A Megnang Dieudonné sur une parcelle du domaine national sis au lieu dit Gondon Madagaskar	Archives de la sous-préfecture de Bafia
Plainte contre les nommés Dong à Mbamba, Ireme à Mbamba, Moudon à Mbamba et Ireme à Mpei	Archives de la sous-préfecture de Bafia
Problème foncier au village Ngoura 2	Archives de la sous-préfecture de Bafia
Procès-verbal de règlement du litige frontalier entre l'arrondissement de Bokito et le District de Nitoukou	Archives de la sous-préfecture de Bokito

Source : archives de la préfecture de Bafia

Annexe 5 : AMINAT, F.300.028/98, DAP, Banditisme, Compte rendu, lutte contre les coupeurs de routes, correspondance, arrêté préfectoral, Kousseri le 26 mai 1998.



Source : Archives du Ministère de l'Administration territoriale

Annexe 6: AMINAT, E-300.028/99, Insécurité, Route Bertoua-Garoua Boulai, 1999

Cl 873
 Apt. Lomé et 4/2004
 28/4/99
 DOT

Ministère de L'Administration
 Territoriale
 DIRECTION DE L'ORGANISATION
 DU TERRITOIRE
 Entrée le 27 AVR. 1999
 Sous le No 124

(4101)

089 /L/CP/B15/SP

CC
 28/4/99 19 AVR. 1999

SECRETARIAT PARTICULIER

s/s Insécurité liée à la
 construction de la route
 Bertoua - Garoua-Boulai.

Bandikama
 AD.101-99/E

CONFIDENTIEL

Monsieur le Ministre d'Etat Délégué
 à la Présidence chargé de la Défense
 à - Yaoundé -

s/c Monsieur le Gouverneur de la
 Province de l'EST à - Bertoua -

**MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION
 TERRITORIALE**
 Arrivée Le 26 AVR. 1999
 S/N° 2354

J'ai l'honneur de vous rendre compte de ce que au cours de la réunion d'information et de sensibilisation sur les travaux de construction de la route Bertoua - Garoua-Boulai, présidée à Bertoua le 15 Avril 1999 par le Directeur des Routes au Ministère des Travaux Publics, le bailleur de fonds : le Fonds Européen de Développement a ostensiblement exprimé son inquiétude quant à la compromission de ce projet consécutive aux activités des coupeurs de route.

En effet, cette route sous-régionale, dont le coût se chiffre à 45,7 milliards CFA, est entièrement financé par un don non remboursable du FED.

Point n'est besoin de rappeler, que la partie Nord de mon département (District de Ngoura et les Arrondissements de Bétééré-Cya et Garoua-Boulai), fief des coupeurs de route, est concerné par 100 Km de cette route projetée, longue de 248 Km. Par ailleurs, ces derniers temps leurs activités ont été particulièrement intenses, récurrentes et quelques fois meurtrières : d'où l'inquiétude grandissante du bailleur de fonds.

De ce qui précède, il coule de source qu'il faudrait absolument sécuriser les couloirs des travaux, en installant entre Bertoua et Ga-

.../2

- 2 -

roua-Boulaï, une unité opérationnelle de l'Armée de Terre ou de la Gendarmerie, avec pour principales missions la sécurisation permanente des couloirs des travaux, des installations, des travailleurs et de leurs biens.

Il convient de souligner, que je vous communiquerai le lieu d'implantation de cette unité projetée après la descente sur le terrain d'une commission mixte.

Quant aux moyens logistiques et opérationnels (véhicule tout terrain, local en préfabriqué - matériel et fournitures de bureau - carburant et lubrifiants ...), la charge pourrait à votre convenance incomber soit à l'entreprise (SATOM) soit au maître d'ouvrage/maître d'oeuvre./

Ampliations:

SG/EM (ATOM)

MINAT -" -

MINPAT -" -

MINTP -" -

DOSSIER

CHRONO. -



le PREFET

Yassa Bernard
Administrateur Civil

Annexe 7: AMINAT, F.300.028/93, DAP, Forces publiques, de l'ordre, Banditisme, Rapport sur les incidents des villages de Soulfa et Biame dans l'Extrême-Nord 1993-1994

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix - Travail - Patrie
 PROVINCE DE L'EXTREME-NORD
 DEPARTEMENT DU LOGONE-ET-CHARI
 PREFECTURE DE KOUSSERI

REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace - Work - Fatherland
 FAR NORTH PROVINCE
 LOGONE AND CHARI DIVISION
 KOUSSERI DIVISIONAL OFFICE
 08 JAN. 1994
 Kousseri, le
 N° 001/CF 14K23/SP

Objet: Rapport sur les incidents des villages
 de SOULFA et BIAMO en date du 25/12/1993.-
 Le Préfet du Département du Logone-et-Chari à Kousseri
 The Prefect of Logone and Chari Division at Kousseri

1942
 Ministère de l'Administration
 Territoriale
 Arrivée le 10 JAN. 1994
 S/n° 00130 CF

à Monsieur le Vice-Premier Ministre chargé de
 l'Administration Territoriale
 à YAOUNDE
 s/c de Monsieur le Gouverneur de la Province de
 l'Extrême-Nord
 à MAROUA

En vous relatant ci-après les faits relatifs aux incidents ci-dessus
 rappelés en objet,
 J'ai l'honneur au préalable d'attirer votre haute attention et à tra-
 vers vous celle du Gouvernement sur la manipulation des informations touchant
 le Département du Logone et Chari et dont le réseau est bien connu pour être
 démentelé.
 En effet, la situation conflictuelle qui prévaut dans le Département
 provoque un déferlement d'informations qui fusent de partout ; il est regret-
 table qu'à tous les niveaux, des responsables qui ont pris position dans le con-
 flict pour une cause ou une autre, ou qui payent on ne sait quel tribut, ou
 alors attendent quelque récompense, entretiennent sagement et sciemment ce
 phénomène.
 Cet état de chose n'est pas de nature à favoriser une information ob-
 jective dont le Gouvernement a besoin ; au contraire il crée un flou artistique
 autour des faits, détournant ainsi l'attention du Gouvernement, et mettant en
 cause l'action des autorités, et surtout de l'Autorité Administrative ; l'arme
 la plus redoutable utilisée dans de telles manœuvres de divertissement n'est
 autre chose que la suspicion permanente de corruption qui pèse sur les autorités.
 Pour le cas d'espèce, le flash back chronologique des événements se
 présente ainsi qu'il suit ;

Nuit du 02 au 03 novembre 1993
 Les informations provenant de Makary font état d'un assassinat d'une
 personne originaire de BIAMO dans le secteur ; l'auteur étant inconnu, le crime
 relèverait du grand banditisme qui sévit dans le Département. L'enquête serait
 .../...

- 2 -

ouverte par la gendarmerie de Makary.

Journée du 03 novembre 1993

Les messages provenant des autorités locales de Makary annoncent une attaque des populations du village BIAMO qui marchent sur les petits villages ARABES environnants (Djimtilo, Soulfa et autres) en guise de représailles. Le bilan se chiffre à deux morts et plus d'une dizaine de blessés du côté des ARABES.

Sur la demande du Sous-préfet, le Préfet descend sur les lieux accompagné du Commandant de Compagnie pour calmer les esprits et ramener les populations au calme. Le Commandant de Compagnie constate les faits, interroge les victimes pour recueillir des renseignements. L'enquête est ouverte et jusqu'à ce jour la procédure n'a jamais abouti.

Journée du 22 décembre 1993

Une attaque des coupeurs de route est signalée sur l'axe NAMANI-BIAMO-MAKARY, soldée par un mort originaire de BIAMO et quatre blessés.

Journée du 23 décembre 1993

Les chasseurs KOTOKOS de BIAMO se mobilisent ; se substituant aux forces de l'ordre, ils fouillent systématiquement tous les villages ARABES autour d'eux soit disant à la recherche des coupeurs de route. Le bilan est de deux morts et plusieurs blessés du côté des ARABES.

Les autorités administratives descendent sur les lieux, prennent attache avec les élites pour apaiser les victimes.

Journée du 25 décembre 1993

Contre toute attente, pendant qu'on redoute les représailles du côté de la communauté arabe, l'on assiste plutôt à un affrontement à SOULFA (village ARABE) ; l'affrontement se solde par 20 morts, dont 17 du côté ARABE et 3 du côté KOTOKOS, et plusieurs blessés.

Le Sous-Préfet de Makary descend sur les lieux, tente d'apaiser les belligérants. Les guerriers KOTOKOS de BIAMO, dont les effectifs se chiffraient à plus d'un demi-millier exigent la remise des corps de trois de leurs combattants qui ont succombé sur place, condition sine qua non du cessez-le-feu ; ce que le Sous-Préfet obtient des ARABES, mettant ainsi fin aux affrontements du moins provisoirement.

Journée du 25 décembre 1993 (bis)

Le Préfet informé vers 11 heures par le Commissariat spécial de Kousséri, rassemble aussitôt l'état major de sécurité et décide de la descente des éléments sur le terrain pour dissuader les belligérants de toute idée de reprise des hostilités. Le Commandant de Compagnie de gendarmerie exige

- 4 -

les entendre sur les incidents du 25 décembre 1993, et d'interpeler les personnes suspectées d'avoir participé aux hostilités non seulement à celles du 25 décembre 1993, mais aussi à celles du 03 novembre 1993 dont la procédure n'a jamais abouti et dont la liste était détenue par le Commandant de Compagnie de Gendarmerie ; outre cette dernière liste, une autre établie naturellement par la partie plaignante a été remise par mes soins au Commandant de Compagnie pour exploitation. Vers la fin de l'opération, on dirait à la suite d'un mot d'ordre, l'on assiste à une rébellion pure et simple ; toutes les populations, hommes, femmes et enfants se sont soulevées intimant l'ordre aux personnes interpellées de vider les lieux.

S'il est vrai que la foule s'est montrée particulièrement hostile, on dénote cependant du côté de la gendarmerie aucune action vigoureuse, ou même intimidatrice pouvant empêcher la foule d'avancer, malgré mes instructions dans ce sens. Par la suite, je demande le repli des troupes afin d'éviter le débordement, voire même un bilan inutile.

Journée du 27 décembre 1993 (bis)

Le Préfet rend compte au Gouverneur du déroulement de l'opération. Et après concertation avec les responsables des forces de maintien de l'ordre, il sollicite un renfort de Maroua, composé notamment des forces spécialisées dotées du matériel approprié aux opérations de maintien de l'ordre pour boucler à nouveau le village BIANO, lequel a récidivé dans la rébellion et pour des raisons évoquées plus haut, et enfin pourquoi pas, pour rassurer le camp des victimes où régnait une vive tension, alors que la réaction de l'administration était attendue.

Monsieur le Premier-Ministre, ainsi donc se présente le film partiel des événements que j'ai voulu rapidement porter à la connaissance de la haute autorité de l'Etat que vous êtes. Des informations vont certainement vous parvenir, mais beaucoup seront de nature à vous distraire en vous éloignant le plus possible des faits essentiels et réels ; elles ne seront bonnes que pour manipuler l'opinion.

Par ailleurs, j'ai choisi volontairement de vous présenter les faits dans le temps et l'espace, afin de vous permettre de vérifier si le Préfet est réellement dans la mêlée des incidents comme le prétendent certains. J'ai également souligné, pour les mettre en exergue, certaines attitudes douteuses du Commandant de Compagnie. S'agissant de l'échec de l'opération, l'autorité administrative a défini la mission, il appartenait au responsable de la gendarmerie d'apprécier les moyens. Ce qui est sûr, c'est que ce responsable, connaissant bien la mentalité des populations de BIANO, n'a pas voulu engager les moyens nécessaires. C'est pour cela donc que j'ai voulu contourner le problème en sollicitant un renfort de Maroua.

.../...

Annexe 8 : AMINAT, O-300.028/61, Recensement des maquisards et des individus dangereux, Ouest-Menoua, Dschang, circulaire, 1961

MINISTERE DELEGUE A LA PRESIDENCE
 REGION ADMINISTRATIVE DE L'OUEST

REPUBLICQUE FEDERALE DU CAMEROUN
 PAIX - TRAVAIL - PATRIE
 CIRCULAIRE N° 8/CF/ATF/IFA/O.-

SECRET
 - CONFIDENTIEL -

A MM. Les Préfets
 Sous-Préfets
 Chefs de districts du ressort
 de la Région administrative de l'Ouest -

cco
O b j e t : Recensement des maquisards et des individus dangereux-

Depuis plus de deux ans, nous luttons contre les rebelles dont presque tous sont originaires de nos Départements. Ils y sont nés, ils y sont même domiciliés, même s'ils résident actuellement hors du pays. Leurs parents, sinon leurs amis savent très bien qu'ils sont sous maquis. Les autorités chargées du maintien de l'ordre essaient souvent d'évaluer à peu près le nombre d'individus qui sont dans la rébellion, mais elles ne peuvent prétendre connaître ni leur nombre exact, ni leur identité (âge, filiation, sexe, lieu de naissance...etc), ni à plus forte raison les connaître physiquement, parce que nous manquons de services et de personnel techniques dans ce domaine. Pourtant, avec un peu de volonté, nous pouvons pallier partiellement à cet état des choses.

A cette fin je vous demande de procéder, dans les meilleurs délais, avec l'aide des chefs traditionnels, des notables, des chefs de famille et tous les hommes de bonne volonté, dans chaque groupement ou village, au recensement de tous les individus encore sous maquis. A titre indicatif ce travail peut se faire à partir du recensement général 1959 ou 1960, mais cela n'est qu'une base du travail, les véritables renseignements sont à fournir par les familles elles-mêmes et surtout par la population saine.

Pour chaque individu, les renseignements à recueillir sont les suivants :

Nom et prénoms (1)
 Filiation complète
 Date et lieu de naissance
 Profession et résidence avant l'entrée au maquis. Les familles seront également invitées, le cas échéant à remettre aux autorités administratives les photos de tous leurs enfants ou parents ayant gagné le maquis. En cas de refus ou de résistance, ces photos seront réquisitionnées. Au cas où elles prétendraient que leur fils ou parent a simplement abandonné le village, elles devront indiquer sa résidence actuelle et éventuellement présenter sa dernière correspondance.

.....

(1) Indiquer si possible également le sobriquet ou nom pris dans le maquis ex.: KANA David, alias Malam.

- 2 -

Il sera dressé une liste séparée des membres du B D C exilés à l'étranger ou des individus en stage politico-militaire dans certains pays.

La recherche systématique des photos de tous les maquisards est l'une des conditions essentielles de l'efficacité de ce travail. A partir des listes établies par groupement, les Préfets dresseront des listes départementales qu'accompagnera la collection des photos. Ces dernières me permettront de confectionner la liste générale pour la Région administrative. Une copie de cette liste générale sera ensuite adressée à chaque Préfecture avec une reproduction de la collection générale des photos.

L'importance de ce recensement ne vous échappera certainement pas.

a) Il nous permettra de connaître, non seulement à peu près le nombre de combattants rebelles, mais surtout de les connaître nommément et même de pouvoir reconnaître bon nombre d'entre eux si nous sommes en possession de leurs photos.

b) Au moment même du recensement, nous saurons exactement quelles sont les populations qui sont avec nous et celles qui sont complices des rebelles car certains individus qui soutiennent les maquisards seront nécessairement réticents. Ils se refuseront de dénoncer les maquisards ou ne donneront que des renseignements vagues et incontrôlables. Il nous appartiendra alors de prendre à leur égard l'attitude et les mesures que nous jugerons utiles ; de sorte que même si ce recensement ne donne pas tout le résultat qu'on en attend, il aura l'avantage de clarifier la situation par le dépistage d'éléments douteux.

c) Enfin les familles des individus encore sous maquis seront "mises à l'index" par cette mesure. Celles qui reprochent l'attitude de leurs fils ou parents maquisards pourront peut-être essayer, dans la mesure du possible de les faire rallier. Celles qui soutiennent le maquis par sentiment ou par intérêt seront soumises à une surveillance discrète mais soutenue et pourront être inquiétées à la moindre occasion. En effet, ce sont principalement les familles des individus sous maquis qui les ravitaillent en tout. D'autre part, dans les centres de regroupement, les maquisards viennent la nuit manger et même coucher dans leur famille et regagnent la brousse au petit jour.

L'identification de ces familles permettra de les surveiller plus étroitement et au besoin tendre des embuscades autour de certaines habitations.

C'est un travail laborieux mais auquel je vous demande d'apporter le plus grand soin. Les résultats de ce recensement devront me parvenir avant le 15 février 1962./-

.....

- 3 -

Destinataires :

-Préfets	(5)	
-Sous-Préfets	(5)	
-Chefs districts	(14)	
-Ministre Délégué à la Présidence	(1)	} à titre de C.R.
chargé de l'Administration Territoriale.....	(1)	
-Minfa	(1)	} pour information
-Secinter	(1)	
-Direction Sûreté Fédérale.....	(1)	
-Cdt T.S.M.	(1)	
-Cdt Légion Gendarmerie.....	(1)	
-Archives.....	(2)	

DSCHANG, le 29 Décembre 1961

L'INSPECTEUR FEDERAL D'ADMINISTRATION POUR L'OUEST,

- E. K. W. A. Y. E. B. -

Annexe 9 : Liste des individus condamnés dans le sillage des événements du 6 avril 1984**Condamnés à mort et exécutés à Mbalmayo le 1^{er} mai 1984**

N°	Noms et Prénoms	Grades ou Fonctions
1	ABALELE ABAYA	Capitaine
2	ABALI IBRAHIM	Capitaine
3	ABOU KATIL	Sergent
4	ABOUBAKARI LIMANGANA	Maréchal des logis-chef
5	ALIOUM HAMAL	Adjudant-chef
6	AMADOU ALADJI DJATAO	Maréchal des logis-chef
7	AMADOU AMINOU	Lieutenant
8	AMADOU SADOU	Capitaine
9	AWALABASSI	Capitaine
10	BOUBA OUMAROU	Capitaine
11	DAMA WASSOU	Lieutenant
12	DJIDDA DJIBRIL	Capitaine
13	DONGUE Etienne	Maréchal des logis-chef
14	DOURANDI Mathieu	Lieutenant
15	HAMADOU HAMAHOULDÉ	Maréchal des logis-chef
16	HAMZA Paul	Lieutenant
17	HAROUNA	Lieutenant
18	ILOU OUSMAN	Adjudant
19	ISSAADOU	Dg Fonader
20	KOMANDA René	Maréchal des logis-chef
21	MALIKI	Lieutenant
22	MARKISSAN SAIDOU	Sergent
23	MEIKLANDI MEY	Maréchal des logis-chef
24	NGOMNA	Lieutenant
25	NLOHOU ADAMOUM	Maréchal des logis-chef
26	OUMAROU YORONGUÉ	Lieutenant
27	OUSMANOU NGAINIL	Maréchal des logis
28	SALE IBRAHIM	Colonel
29	SALI OUMAROU	Adjudant
30	SAMBO Étienne	Maréchal des logis
31	SEHOU TOURÉ	Adjudant
32	SOULEY GOURNOI	Lieutenant
33	YAYA ADOUM	Sous-lieutenant
34	YAYA MAZOU	Capitaine
35	ZEBOBE Elie	Lieutenant

Condamnées à morts et exécutées à Mfou les 15 et 16 mai 1984

N°	Noms et Prénoms	Grades ou Fonctions
1	BANAMO	Gendarme
2	DALIL MOYAL	Adjudant-chef
3	DANLADI MAITOURARI	Maréchal des logis-chef
4	DANMO Blaise	Maréchal des logis-chef
5	DJIBRILLA BOUSSA ADJI	Gendarme
6	KASKA ALCAO	Gendarme major
7	OUSMANOU SALBE	Maréchal des logis-chef
8	TRAPTOUANG Philippe	Gendarme major

Condamnés à mort et exécutés à Yaoundé

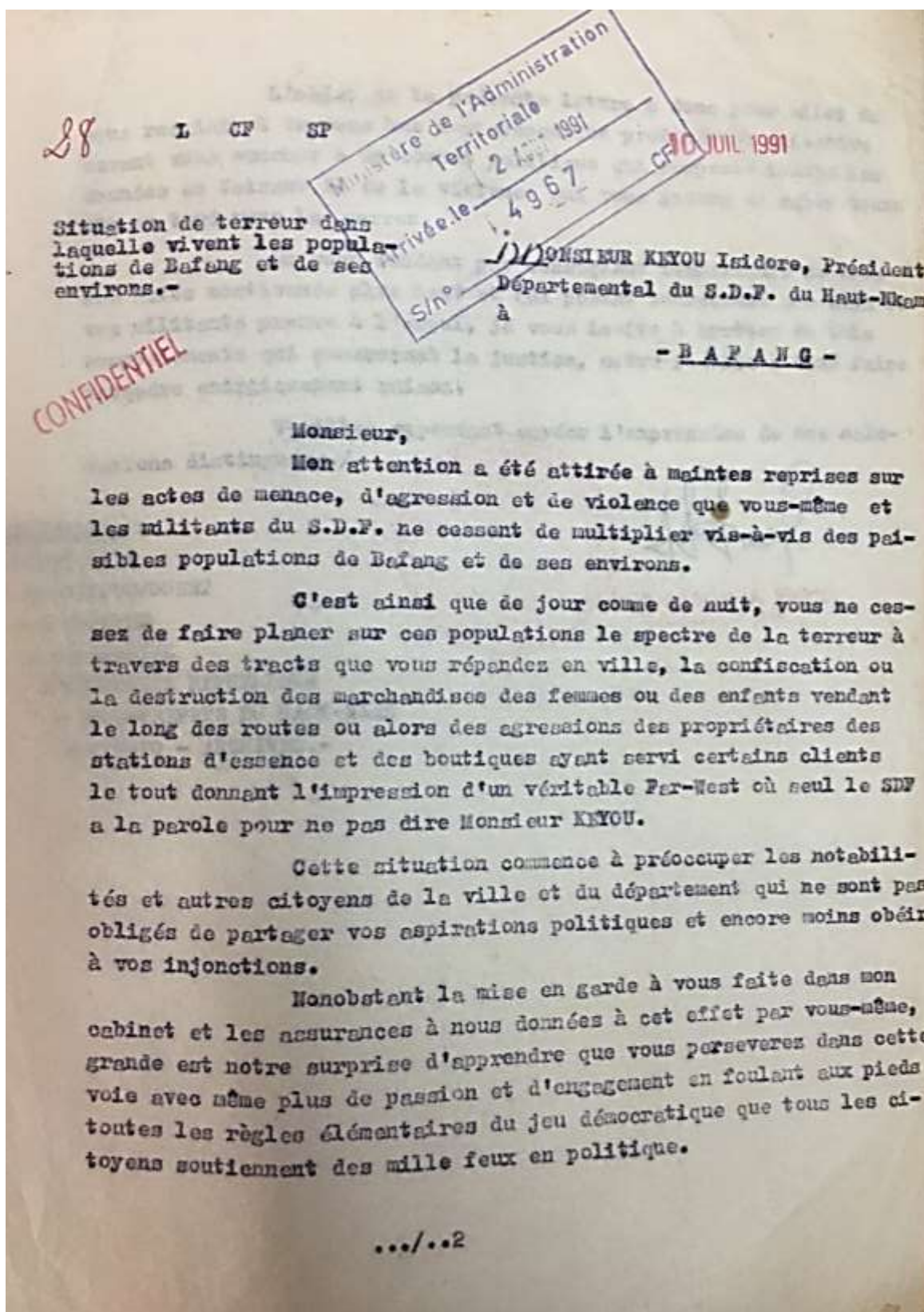
N°	Noms et Prénoms	Grades ou Fonctions
1	AFTADAY ISAAC	Maréchal de logis-chef
2	INOUA MOHAMAL	Maréchal de logis-chef
3	SOUWE Thomas	Sergent
4	YAYA OUMAROU	Civil

Morts en détention pour mauvais traitements, mauvaise alimentation et manque de soins

N°	Noms prénoms	Grades
1	ADAMA AHI	Gendarme
2	ADAMA WAPOUO	Gendarme
3	AMADOU SADOU	Gendarme
4	BATCHANE	Gendarme
5	BOUBA GONI	Sergent-chef
6	DAOUDOU Dieudonné	Gendarme
7	DJAKAYA Albert	Gendarme
8	DJELANI GONI	Gendarme
9	DJIBERSOU TCHASSOU	Sergent-chef
10	GOLDON Jean	Gendarme

Source : Germinal, Les dossiers noirs de la république ; C., Monga, *Cameroun : quel avenir ?* Paris, Silex, 1986 ; P., Ela, *Dossiers noirs sur le Cameroun*, Paris, Pyramide Papyrus Presse, 2002 ; F., Fenkam, *Les révélations de Jean Fochivé, le chef de la police politique des présidents Ahidjo et Biya*, Paris, MINSI, 2003 ; C., Atéba Eyéné, *Le Général Pierre Semengué, toute une vie dans les armées*, Yaoundé, Clé, 2002 ; *Les Cahiers de Mutations*, vol 18, janvier 2004. Données compilées par H., Seumo, « Putsch du 6 avril 1984 au Cameroun : La liste complète des condamnés à mort et exécutés », *Camer.be*, 06 avril 2015, en ligne, url : <https://www.camer.be/41149/6:1/cameroon-putsch-du-6-avril-1984-au-cameroun-la-liste-complete-des-condamnes-a-mort-et-executes.html>, consulté le 05 août 2021 à 7h48 min.

Annexe 10 : AMINAT, O-300-028/91, Situation de terreur dans laquelle vivent les populations de Bafang et de ses environs, 1991



L'objet de la présente lettre a donc pour effet de vous ressaisir à travers une introspection profonde et objective devant vous emmener à un combat politique qui respecte toutes les données en faisant fi de la violence qui vous jouera de sales tours tôt ou tard vous le verrez.

En vous rendant par conséquent responsable de tous ces actes mentionnés plus haut et qui pèsent lourdement sur vous et vos militants preuve à l'appui, je vous invite à arrêter de tels comportements qui emmeneront la justice, notre justice à vous faire entendre énergiquement raison.

Veillez cependant agréer l'expression de mes salutations distinguées./.

AMPLIATIONS :

- MINAT / YDE
- GOUVERNEUR/QUEST
- COCANGEND
- COMSPECIAL
- PROCUREUR REPUBLIQUE
- SOUS-PREFETS DU HAUT-NKAM
- CHRONO - ARCHIVES.-



YENE OSSOMBA Victor
Administrateur Civil

Annexe 11 : AMINAT, O-300.028/95, Criminalité et grand banditisme, Résurgence de la criminalité et du grand Banditisme, 1995, note de service n°098, Préfecture de Bandjoun.

PROVINCE DE L'OUEST
 DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI
 PREFECTURE DE BANDJOUN

Ministère de l'Administration
 Territoriale REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix- Travail- Patrie
 Arrivé le 24 JUIL. 1995
 S/n° 003330 CF

NOTE DE SERVICE N° 098 /NS/F37/SP
 N°161

copie à DAT
29/07/95 107
26/08

CONFIDENTIEL

La résurgence de la criminalité et du grand banditisme dans le Département du Koung-Khi rend nécessaires des actions spéciales et vigoureuses pour permettre à ce département de retrouver la paix, la sécurité et la tranquillité. Il revient aux autorités administratives et aux responsables des forces de maintien de l'ordre d'y veiller particulièrement.

Je demande donc :

1°/- Aux Sous-Préfets et Chef de District d'instituer, avec le concours des chefs traditionnels, des groupes de vigilance ou groupes d'auto-défense pour assurer la sécurité dans les villages.

Les autorités administratives veilleront à ce que les membres de ces groupes soient des jeunes gens physiquement aptes et moralement irréprochables.

2°/- Aux responsables des forces de maintien de l'ordre d'organiser régulièrement des patrouilles mixtes (Gendarmerie et Police) à travers les quartiers des villes et des villages et des contrôles routiers, nuit, en moyenne deux fois par semaine, à l'entrée de la ville de Bandjoun (côté Bafoussam) et au niveau du poste de péage de Boudjougam.

En aucun cas, ces contrôles routiers organisés de façon ponctuelle ne devront se transformer en barrages fixes qui restent prohibés conformément aux hautes instructions du Chef de l'Etat./-

BANDJOUN, LE 23 JUIN 1995

LE PREFET

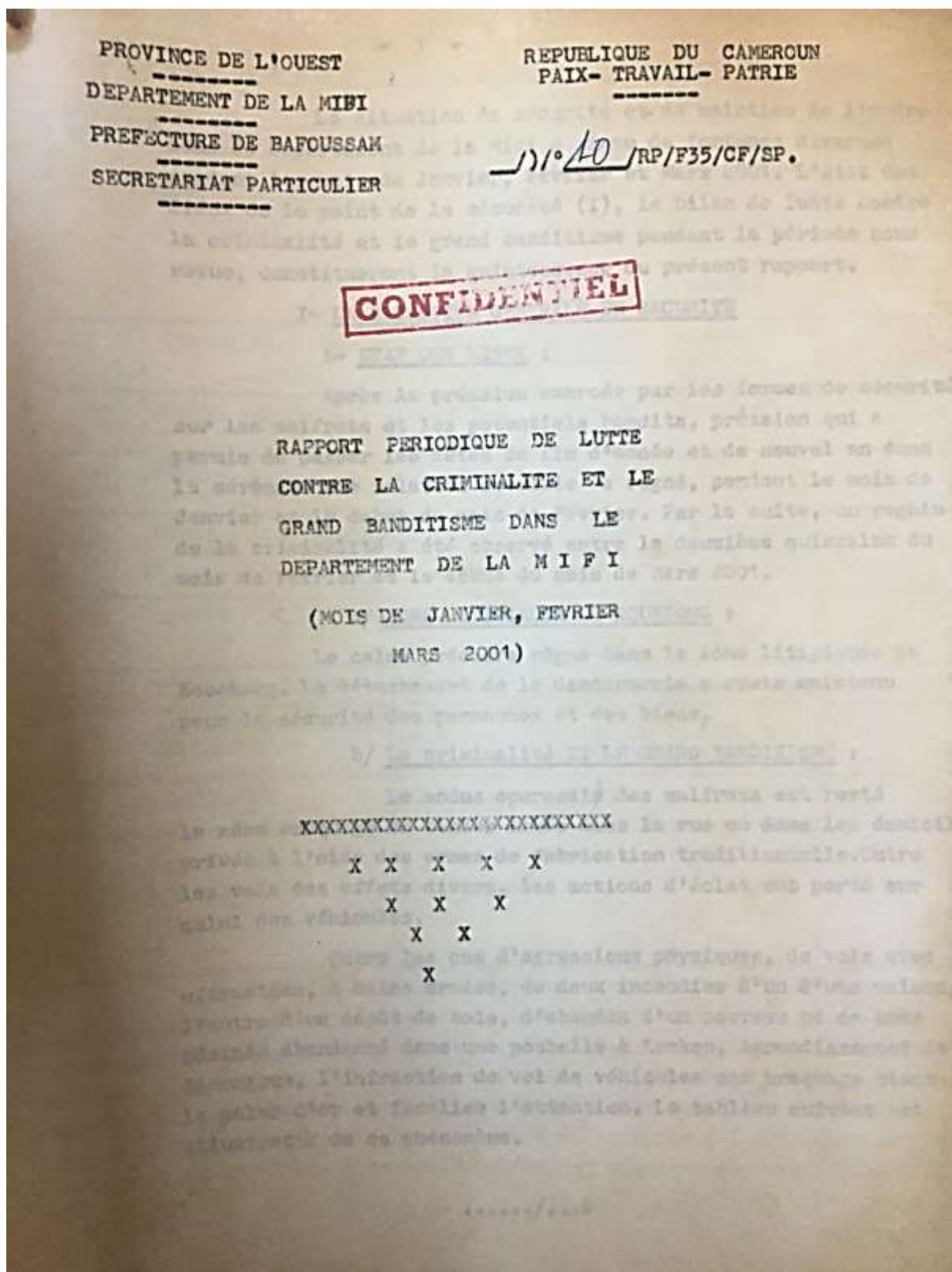
Copies :
 VPM/AT Ydé (CR)
 Gouverneur Ouest

Ministère de l'Administration
 Territoriale
 DIVISION DE L'ORGANISATION
 DU TERRITOIRE
 31/07/95
 1020

Signature
 Louis Paul B. BASSILEKIN -
 Administrateur Civil Principal

Source : Archives du Ministère de l'administration territoriale

Annexe 12: AMINAT, O.300.028/2001, Lutte contre la criminalité et le grand banditisme, Rapport période de lutte contre la criminalité et le grand banditisme dans le département de la MIFI (Mois de janvier, février, mars 2001), 2001.



- 1 -

La situation de sécurité et de maintien de l'ordre dans le Département de la Mifi a connu de fortunes diverses pendant les mois de Janvier, Février et Mars 2001. L'état des lieux ou le point de la sécurité (I), le bilan de lutte contre la criminalité et le grand banditisme pendant la période sous revue, constitueront la quintessence du présent rapport.

I- LA SITUATION GENERALE DE SECURITE

A- ETAT DES LIEUX :

Après la pression exercée par les forces de sécurité sur les malfrats et les potentiels bandits, pression qui a permis de passer les fêtes de fin d'année et de nouvel an dans la sérénité une relative accalmie a régné, pendant le mois de Janvier et le début du mois de Février. Par la suite, un regain de la criminalité a été observé entre la deuxième quinzaine du mois de Février et le début du mois de Mars 2001.

a/ ZONE LITIGIEUSE DE KOUKONGI :

Le calme précaire règne dans la zone litigieuse de Koukong. Le détachement de la Gendarmerie y reste maintenu pour la sécurité des personnes et des biens,

b/ La criminalité ET LE GRAND BANDITISME :

Le modus operandi des malfrats est resté le même braquage en bandes armées dans la rue ou dans les domiciles privés à l'aide des armes de fabrication traditionnelle. Outre les vols des effets divers, les actions d'éclat ont porté sur celui des véhicules.

Outre les cas d'agressions physiques, de vols avec effraction, à mains armées, de deux incendies l'un d'une maison, l'autre d'un dépôt de bois, d'abandon d'un nouveau né de sexe féminin abandonné dans une poubelle à Kamkop, Arrondissement de Bamougous, l'infraction de vol de véhicules par braquage tient la palme d'or et focalise l'attention. Le tableau suivant est illustratif de ce phénomène.

...../...2

ETAT DES VEHICULES VOLES POUR LA PERIODE DE REFERENCE :

n°	MARQUE	n° D'IMMATRICULATION	LIEU D'INFRACTION	VICTIMES	OBSERVATION
1	CARINA-U	CE 5413-H	BAFOUSSAM	MME SENDIE née N INGOUFANG Odille	
2	CARINA II	OU 2604-C	QUARTIER HAOUSSA	KENGBOE YOUUMBI Pierre	
3	TOYOTA KE 70	CE 2271-0	QUARTIER FAMLA	KAMOUGNE F.	
4	TOYOTA	CE 3589-E	BAFOUSSAM	HEUMI THOMAS	
5	PEUGEOT 404 BACHEE	LT 0748-D	QUARTIER DJELENG II	A1 COMSECUR RITE/VILLE BAFOUSSAM	
6	TOYOTA COULEUR	OU 0890-E	STATION TEXACO BAFOUSSAM	DJAPAA NZADJOU PIERRE	
7	CARINA II TOYOTA	OU 2620-C	BAFOUSSAM	PETO JOSEPH	
8	PEUGEOT 404 BACHEE COULEUR BLEU	OU 971-B	INDIANGDAM BAFOUSSAM	TALOM SYLVESTRE	
9	MAZDA 323	OU 9530-A	BANENGO BAFOUSSAM	Mme TENKEU	

Les malfrats en bandes armés commettent leur forfait par braquage. Très souvent ils utilisent les véhicules volés pour commettre leur forfait et les abandonnent par la suite. Ils écoulent aussi dans les grandes villes après falsification des plaques minérologiques. L'on peut se demander comment réussissent-ils à échapper aux multiples pistes de contrôle. La réponse est dans le système du contrôle qui se réduit au racketage et se limite à la vérification des dossiers des véhicules.

- 5 -

La lutte requière les moyens appropriés qui malheureusement font défaut. A titre d'exemple, dans les crédits de fonctionnement, il n'existe pas des rubriques pour la sécurité. L'ampleur du phénomène et les multiples interventions contrastent avec la modicité des moyens inscrits dans les budgets communaux. Après un ou deux appuis, les collectivités publiques décentralisées s'essouffent.

En conclusion, le plan de sécurisation des personnes et des biens est largement reconduit. La situation sans être alarmante, incite à beaucoup de vigilance et à la mobilisation permanente des forces de sécurité./-

BAFOUSSAM, le 27 MARS 2001

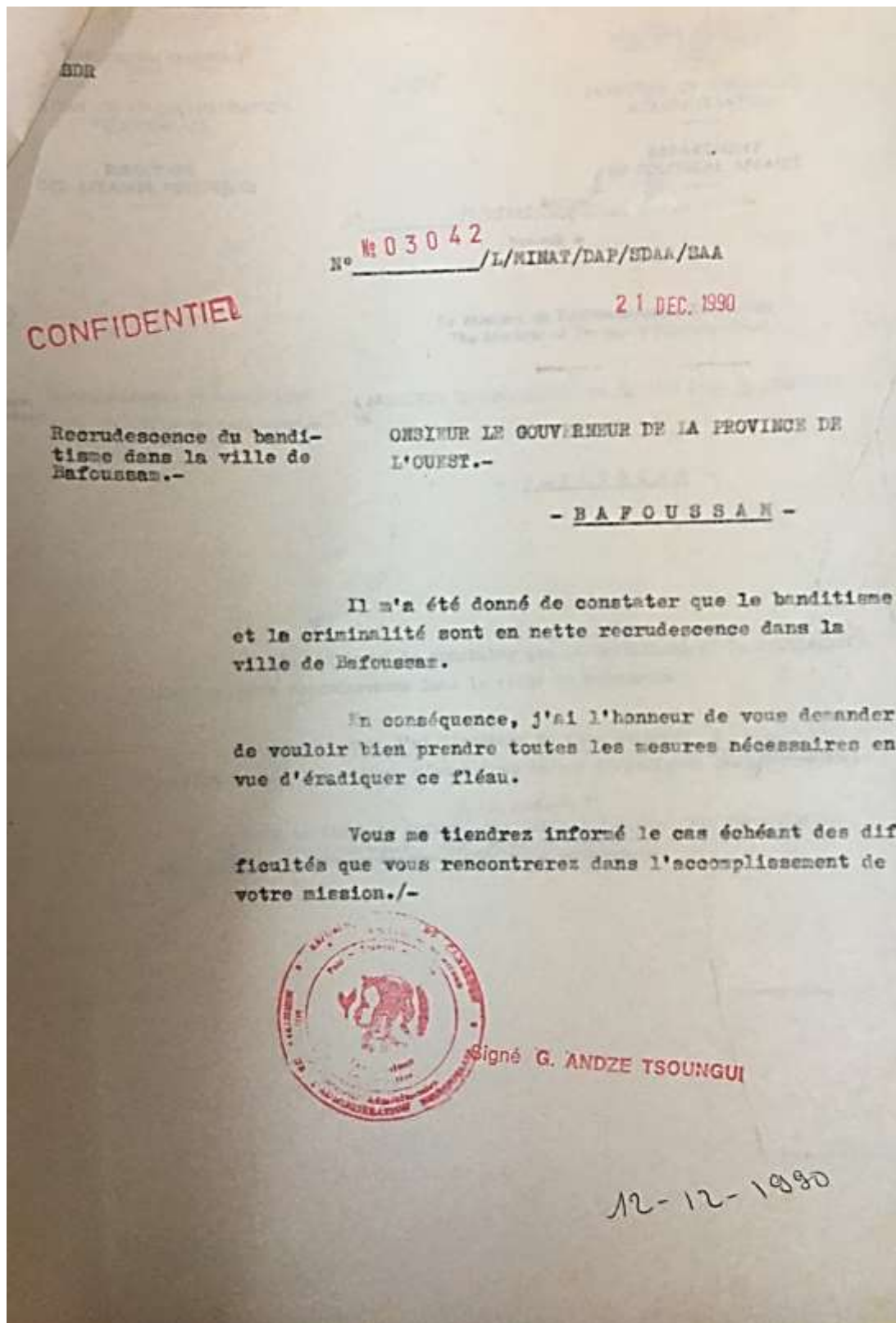
LE PREFET,



Njoya Guyon Alexandre
ADMINISTRATEUR CIVIL

Source : Archives du Ministère de l'administration territoriale

Annexe 13 : AMINAT, O-300.028/90, Banditisme, Correspondance du ministre de l'Administration territoriale au Gouverneur de la Province de l'Ouest, Recrudescence du banditisme dans la ville de Bafoussam, 21 décembre 1990



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

 DELEGATION GENERALE A LA SURETE
 NATIONALE

 DIRECTION DE LA SECURITE PUBLIQUE

REPUBLICQUE DU CAMEROUN
 PAIX - TRAVAIL - PATRIE
 Territoriale
 Arrivée le 4 OCT. 1990
 S/n° 6081 CF

JAD
SDM

BULLEIN QUOTIDIEN DE SECURITE DU 27 SEPTEMBRE 1990

La situation présentée par nos services joints ce jour est la suivante:

DOUALA

Dans la nuit du 26 au 27 Septembre 1990 à YOUPE, le nommé AGAN TO Sylver a été interpellé alors qu'il était porteur d'un jeu de pont d'un camion et autres pièces de provenance douteuse. Le Ciat du 1er Arrondissement a ouvert une enquête. On a constaté 02 accidents de la circulation tous matériels.

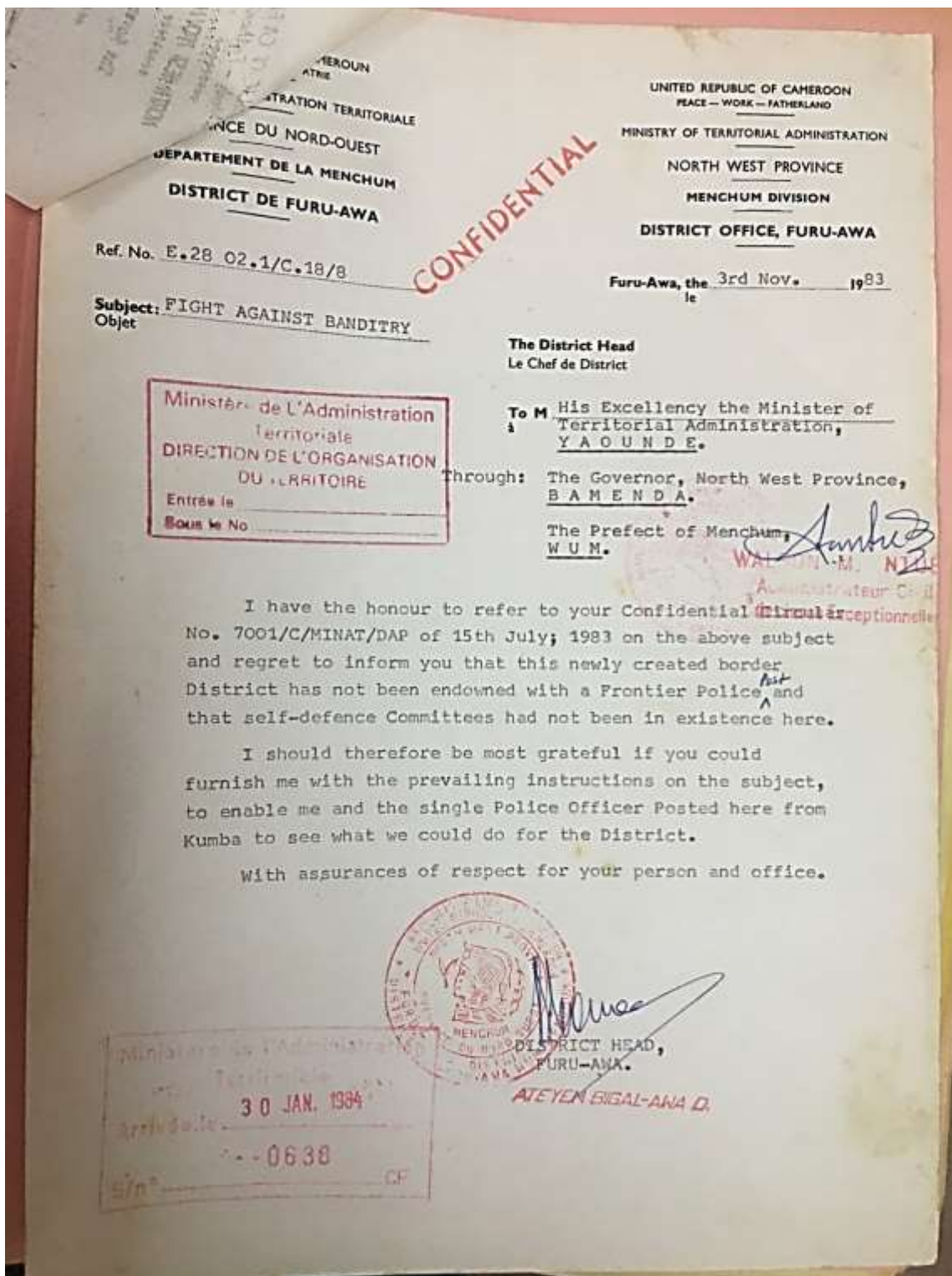
BAFOUSSAM

Dans la nuit du 25 au 26 Septembre 1990, des malfrats ont cambriolé le domicile du mécanicien AKWO MBOE et y ont pris un poste de radio-cassettes, une mini chaîne de musique, un téléviseur, un magnétoscope et divers effets. Dans la même nuit, les véhicules de FOTSO Lucas que conduisait le nommé YOUNSSI et de Mme SUFFO née MAGNE Frida, l'un de marque TOYOTA KE 70 immatriculé sous le numéro OU 256 L et l'autre de marque DATSUN 1600 immatriculé sous le numéro OU 408 Y, ont été emportés par des inconnus. Le 26 Septembre 1990, des inconnus ont emporté la moto de marque YAMAHA AG 100 immatriculée sous le numéro OU 343 Y et appartenant à l'Instituteur GOUENANG Martin. Dans la nuit du 26 au 27 Septembre 1990, le nommé KAFENO David, chauffeur domicilié à YAOUNDE a été agressé par 02 individus qui l'ont dépouillé du dossier et des clés du véhicule de marque PEUGEOT 505 immatriculé sous le numéro CE 7980 D et d'une somme d'argent dont le montant est ignoré. Le Ciat de Sécurité Publique s'occupe de tous ces cas.

.../2

Source : Archives du Ministère de l'administration territoriale

Annexe 14 : AMINAT, 300.028/84, Lutte contre le banditisme dans le district de Furu-Awa, Fight Against banditry, 30 janvier 1984



Source : Archives du Ministère de l'administration territoriale

Annexe 15 : AMINAT, O-300.023/204, Note d'informations, n°129, 20 mars 2004

PROVINCE DE L'OUEST
 ...
 DEPARTEMENT DU NOUN
 ...
 PREFECTURE DE FOUMBAN
 ...
 SECRETARIAT PARTICULIER *S*
 ...

Ministère de l'Administration Territoriale
 et de la Décentralisation
 ARRIVÉE le 10 SEP 2004
 S/N° 00012488

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix - Travail - Patrie
 ...

Foumban, le 20 AOÛT 2004

CONFIDENTIEL

N° 129 /L/CF/F.32/SP

Le Préfet du Département du Noun

Objet : Note d'informations. à MONSIEUR LE MINISTRE D'ETAT CHARGE
 DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
 ET DE LA DECENTRALISATION
 - YAOUNDE -

DAP pour exploitation 14/11/04 *LES 14/09/04* *M. Njombi Note au Ministre + sa suite 15/09/04*

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-jointe la note d'informations relative à la recrudescence à Foumban en particulier, du phénomène de coupeurs de route, sur les itinéraires Foumban - Bangourain et Foumban - Magba.

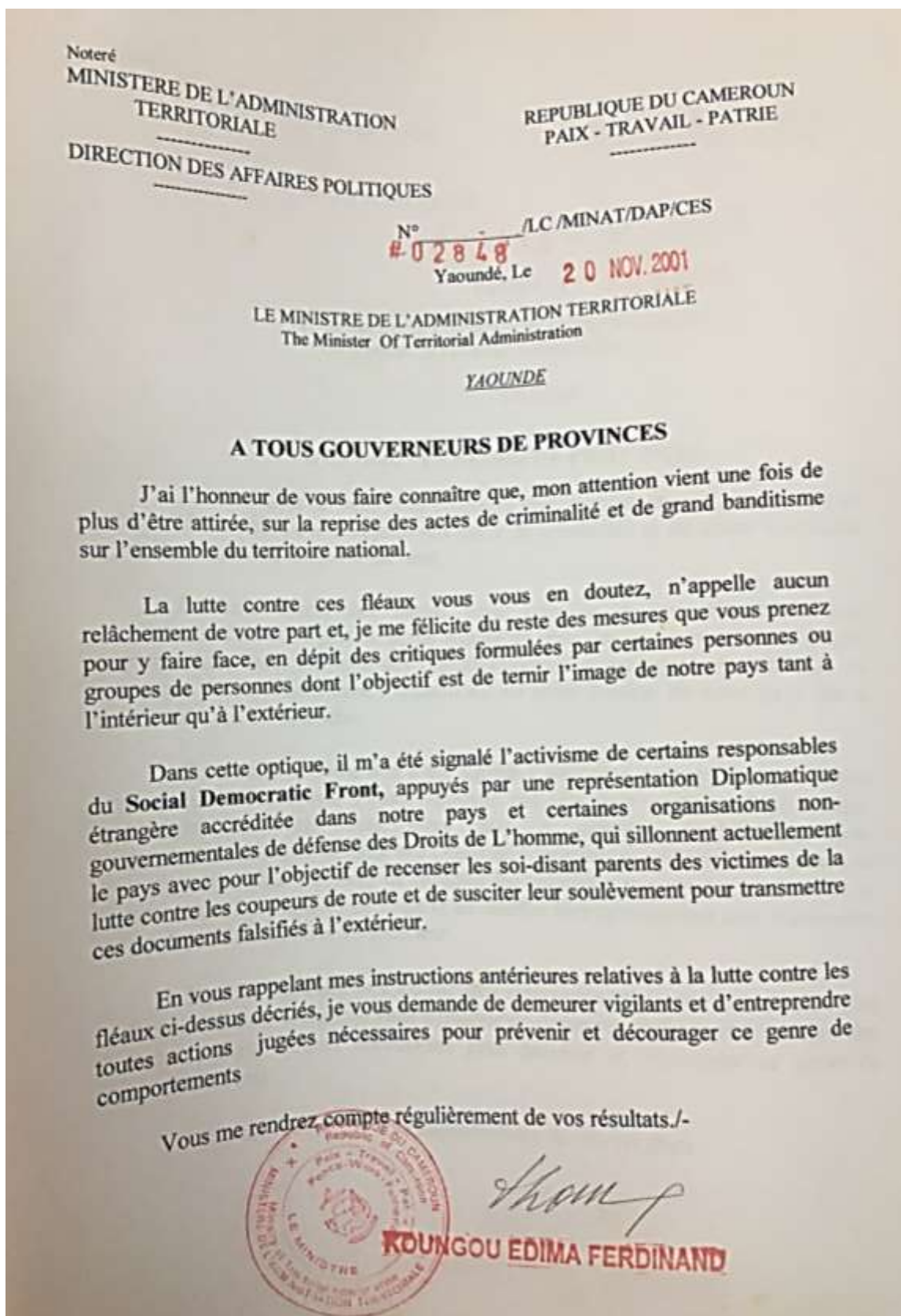
Je vous rends compte./-

[Signature]
 Bakou Nana Cisse
 Administrateur Général

Ministère de l'Administration Territoriale
 et de la Décentralisation
 Direction des Affaires Particulières
 Arrivée le 14 SEPT 2004
 S/N° 2531

Source : Archives du Ministère de l'administration territoriale

Annexe 16 : AMINAT, C.300.028/04, Correspondance, Recrudescence insécurité villes, novembre 2001 ; et AMINAT, C.300.028/84, Lutte contre le banditisme, installation des comités de vigilance, 1983



EL/note

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE
DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

CONFIDENTIEL

00395 /L/MINAT/DAP/CES

22 NOV. 2001

Yaoundé, le

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
The Minister of Territorial Administration

YAOUNDE

A MONSIEUR LE GOUVERNEUR
DE LA PROVINCE DU CENTRE

YAOUNDE

Objet : Recrudescence du grand
banditisme à Yaoundé.-

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, le Ministre d'Etat Secrétaire Général de la Présidence de la République, vient à nouveau d'appeler mon attention sur la recrudescence du grand banditisme dans votre unité de commandement et plus singulièrement, dans la ville de Yaoundé

En vous réitérant mes instructions antérieures y relatives,

Je vous saurais gré des dispositions particulières que vous prendrez instamment afin de réactiver la garde des points sensibles, de réinstaurer les contrôles réguliers, de maintenir la permanence des patrouilles diurnes et nocturnes et de faire rigoureusement respecter la réglementation sur les débits de boisson et les armes.

L'intensification de la recherche du renseignement prévisionnel devrait sous-tendre l'ensemble des instructions ainsi prescrites./-



KOUNCOU EDIMA FERDINAND

Uganda
 Yaoundé, le 29 Juin 2001
 0700
 6.1466

A
 Son Excellence Monsieur le
 Ministre René OWONA

Excellence,

Profitant de la situation trouble née à la suite de la bavure du Commandement Opérationnel à Bépanda Douala 5^e, les gangsters qui étaient en perte de vitesse sont revenus avec plus de rage que par le passé. Ce retour du grand banditisme à Douala et à Yaoundé sème désolation et douleur partout. Les bandits arrachent vies et biens à tout vent.

Depuis la mise aux arrêts de certains responsables du Commandement Opérationnel, l'impression générale est que, les forces de l'ordre sont de moins en moins visibles pour ce qui est de la lutte contre le grand banditisme. Cette situation non seulement plonge les populations dans le désarroi, inquiète les bailleurs de fonds et les investisseurs, mais surtout donne plus de zèle aux braqueurs et autres voleurs qui de jour comme de nuit écument les quartiers et rues de la ville.

Pour tout dire, Douala et Yaoundé sont plongés dans une insécurité totale. Certains médias à grands tirages ont honte de dénoncer cette situation pour la simple raison qu'après avoir tiré sur le Commandement Opérationnel au sujet de l'affaire des neuf de Bépanda. Ils n'ont plus le courage de reconnaître que cette unité avait anéanti le grand banditisme pendant son fonctionnement. Les populations pour leur part attendent une action vigoureuse des gouvernants. L'importance et l'urgence de cette action n'étant plus à démontrer.

PROPOSITIONS

Les pouvoirs publics devraient renforcer les actions de sécurité.

- (1) – Il faut reprendre avec des rafles systématiques dans les quartiers et lieux publics de jour comme de nuit. Cela permettra de débusquer plusieurs malfrats recherchés, des étrangers en situation irrégulière qui se retrouvent généralement impliqués dans de nombreux coups. Ces rafles ne devraient pas se limiter à quelques quartiers ou suivre une rotation précise qui

/AT/
 MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION
 TERRITORIALE
 ---000---

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix - Travail - Patrie
 ---000---

DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES
 ---000---

CONFIDENTIEL

INCULCAIRE N° 7001 /C/MINAT/DAP/AA

A TOUTS LES GOUVERNEURS
 PREFETS
 SOUS-PREFETS
 CHEFS DE DISTRICTS.-

OBJET : Lutte contre le banditisme.-

Depuis un certain temps, il a été observé sur l'ensemble du territoire national une recrudescence inquiétante des actes de banditisme notamment des vols et agressions à main armée, suivies ou non d'assassinat des victimes. Par ailleurs beaucoup de meurtres sont perpétrés pour des motifs divers sans que les auteurs soient rapidement identifiés et arrêtés.

Ce regain de criminalité n'épargne aucune couche sociale d'autant plus que les malfaiteurs visent indistinctement les nationaux aussi bien que les expatriés de passage ou résidant au Cameroun.

Devant une telle situation aux implications multiples, les pouvoirs publics ne sauraient rester passifs surtout lorsqu'il faut retenir que sur le plan intérieur, il y a lieu de redouter un sentiment de frustrations les populations qui pourraient douter des capacités de l'Etat à leur garantir protection et sécurité. Et sur le plan extérieur, il y a lieu de craindre que cette insécurité ne ternisse notre image de marque et ne décourage les hommes d'affaires étrangers qui veulent venir investir dans notre pays, traditionnellement connu comme une terre de paix, d'hospitalité et de stabilité.

.../...

- 2 -

La présente circulaire a alors pour but, tout en vous invitant à l'application des instructions antérieures en la matière, de vous demander de redoubler de vigilance et d'effort dans la lutte contre le banditisme et la criminalité. A cet effet, il convient tout particulièrement de créer les comités d'auto-défense et de vigilance là où ils n'existent pas encore et de redynamiser ceux existant dans tous les villages et quartiers des villes, pour aider les forces de maintien de l'ordre dont la contribution à cet effort commun d'assainissement de notre société sera sollicitée plus que par le passé.

Vous voudrez bien me rendre compte des difficultés rencontrées dans l'exécution des présentes instructions. /-

AMPLIATIONS :

- PRUC
- PM
- MINFA
- DGSN
- DGGN
- DGCND

YAOUNDE, le 15 JUILLET 1983



J. FOUMAN AKANE -

Source : Archives du Ministère de l'administration territoriale

Annexe 17 : AMINAT, C-300.028/2003, Climat d'insécurité et menace de la paix à Nkolbewa I (Ngomedzap), 2003

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION
DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

Notes N° 458 /N/MINATD/DAP/CES

A LA HAUTE ATTENTION DE MONSIEUR
LE MINISTRE D'ETAT CHARGE DE
L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET
DE LA DECENTRALISATION

-YAOUNDE-

Objet : Climat d'insécurité et menace
de la paix à Nkolbewa I (Ngomedzap)

Le 06 novembre 2003, les nommés FOU DA ATANGANA, ABEGA ETOUNDI Jérôme et ETOGA Ananie, planteurs du village NKOLBEWA I, dans l'arrondissement de Ngomedzap vous ont fait tenir, ampliation de la correspondance qu'ils ont adressée à Monsieur le Ministre délégué à la Présidence chargé de la Défense, relative au climat d'insécurité et de menace à la paix publique à NKOLBEWA I.

Ce climat de tension aurait été provoqué par l'adjudant FOU DA ETOUNDI Benoît en service à l'hôpital militaire de Yaoundé qui, le 02 novembre 2003, aurait effectué pour des raisons non encore élucidées, une descente punitive dans son village. Il aurait à cette occasion, avec l'aide de certains de ses frères, engagé une bagarre généralisée contre ses cousins suscités.

Par ailleurs, le mis en cause aurait sensibilisé et mobilisé certains de ses frères militaires et policiers en service à Yaoundé pour d'autres actes imminents de même nature.

OBSERVATIONS

Les autorités administratives et judiciaires locales ayant déjà été saisies de cette affaire, il y aurait lieu d'envisager le classement de ce dossier parmi ceux suivis par la Cellule de l'Exploitation et des Synthèses./-

Yaoundé, le **-4 DEC. 2003**

Handwritten: CES: VM 05.12.03

Handwritten: Uue 07/11/03

Handwritten: Alphonse Nkolbewa

LE DIRECTEUR DES AFFAIRES POLITIQUES

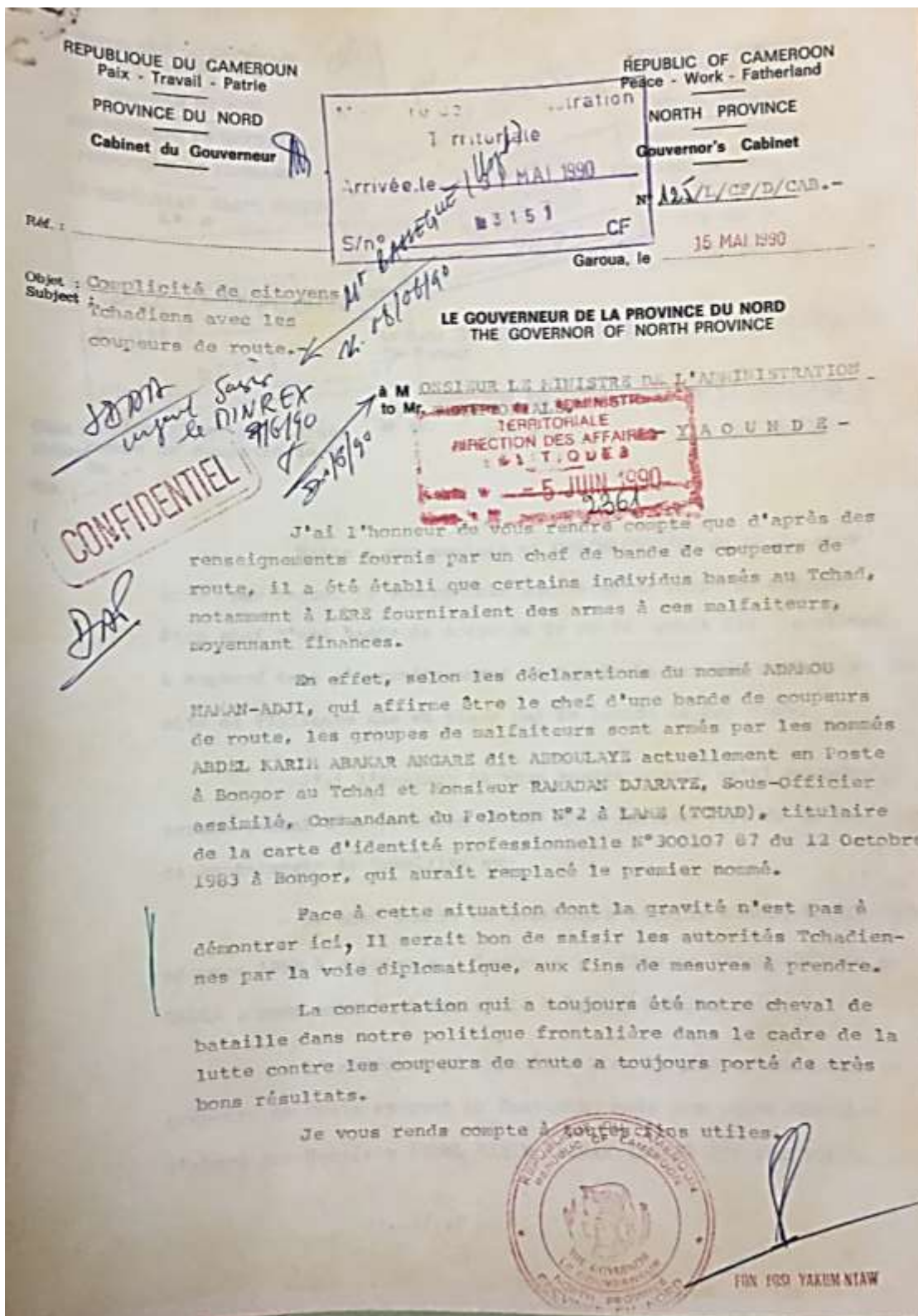
EYEBE EYEBE ANDRE JOSEPH
SECRETAIRE D'ADMINISTRATION

Handwritten: DAP

Handwritten: Vu. Classifier 08/12/03

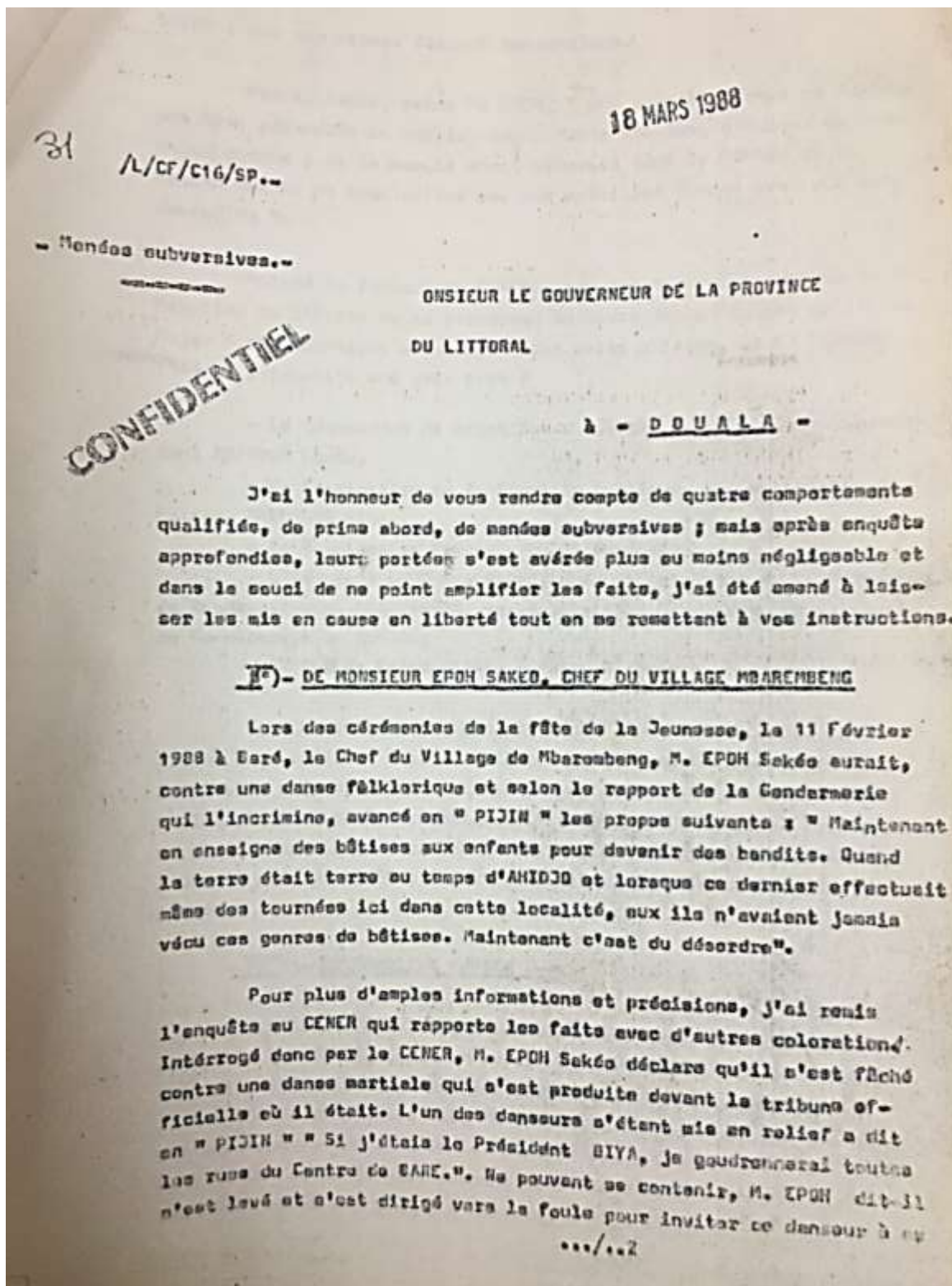
Source : Archives du Ministère de l'administration territoriale

Annexe 18 : AMINAT, C-300.028/90, Compte rendu complicité des citoyens tchadiens avec les coupeurs de routes, 1990.



Source : Archives du Ministère de l'administration territoriale

Annexe 19 : AMINAT, L.300.023/88, Renseignements, Affichage effigie ancien chef d'État au collège Zele à Nkongsamba, 1988



- 2 -

taire ; car ces propos étaient tendancieux.

Par ailleurs, selon M. EPOH, « une pareille danse ne devrait pas être présentée en public, les enfants risquent d'imiter de mauvaises choses ; et le maquis avait commencé dans le MOUNGO et le Canton Garéko en particulier par des pareilles danses avec des mots camouflés ».

Malgré le rapport du CENER, j'ai demandé aux Responsables du Maintien de l'Ordre de se prononcer au cours de la Réunion de l'Etat Major Mixte convoquée uniquement pour cette affaire, le 23 Février 1988 et à laquelle ont pris part :

- Le Commandant du Bataillon d'Artillerie Sol-Sol, Le Commandant NGAMBOU Essé,
- Le Commissaire de la Sécurité Publique, le Commissaire de Police, NKEMBENG Pius,
- Le Commissaire Spécial, ONANA Augustin ;
- L'Adjudant LOMD Dieudonné, Chef d'Etat Major de la Compagnie de Gendarmerie de NKONGSAMBA, représentant le Commandant de Compagnie de Gendarmerie du MOUNGO ;
- Le Chef de Poste CENER, NDOLIKÉ Clément

Unaniment, nous avons pensé que l'on pouvait faire confiance à ce vaillant Chef du Village dont l'âge, 85 ans environ, inspire du respect. J'ai en conséquence, ordonné qu'il soit laissé en liberté tout en le conseillant de savoir se retenir en Public et de plutôt renseigner rapidement pour que les responsables compétents puissent agir aussitôt ; il éviterait ainsi la dénaturation de ses propos.

II°)- DE MONSIEUR KAPSEU Luc

Monsieur KAPSEU Luc, né dans l'Arrondissement de BANGANGTE, domicilié à YAOUNDE, était en voyage à NKONGSAMBA ; le 26 Février 1988 il a été appréhendé par les éléments du Commissariat Spécial de NKONGSAMBA pour avoir dit, «à propos de la descente des couleurs par les Sapeurs Papiers de la Mairie,» Ici à Nkongsamba n'est vraiment la loi de la jungle ; comment pour une simple étoffe on peut liquidier ainsi les gens ; d'ailleurs à leur place je ne bougerais

.../...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

SOURCES

1. Sources orales

Noms et Prénoms de l'informateur	Âge	Statut social	Date et lieu de l'entretien
Ahmadou	45 ans	Secrétaire général du Lamidat de Ngaoundéré	Ngaoundéré le 26 avril 2021
Akoumba Koua Jean-Marie	65 ans	Chef de 3 ^e degré du village Talba par Mbangassina	Talba le 21 janvier 2017
Assoa Assoa	65 ans	Infirmier à la retraite	Yaoundé le 13 août 2017
Assoa Ebeni Madeleine	87 ans	ménagère	Yebekolo le 5 janvier 2021
Ayissi	75 ans	Agriculteur	Nyamanga II (par Mbangassina) le 20 janvier 2017
Bakary Yerima Boubou Alioum	60 ans environ	Lamido de Maroua	Maroua le 20 avril 2021
Billong Jules Raymond	50 ans environ	Magistrat, Président du tribunal de première instance de Bafia et de grande instance du Mbam	Bafia le 15 janvier 2017
Djonga Donald	30 ans	Adjoint au sous-préfet de Ngaoundéré 1 ^{er}	Ngaoundéré le 26 avril 2021
Ebeni Jean Claude	90 ans	Instituteur à la retraite	Nyamanga par Mbangassina le 20 janvier 2017
El Hadj Dang Ahmadou	75 ans	Imam de la mosquée centrale de la ville de Bafia	Bafia le 05 septembre 2017

Garba Kaleb	58 ans	Sécretaire d'administration, Adjoint au sous-préfet Ngaoundéré 2 ^{eme}	Ngaoundéré le 26 avril 2021
Guilegne Segue Benjamin	55 ans environ	Chef du village Assala 2	Bafia le 08 septembre 2017
Ibrahima Ba	55 ans environ	Magistrat, Procureur de la république auprès du tribunal de première et de grandes instances de Bafia	Bafia le 16 janvier 2017
Leka Essomba Armand	40 ans	Maitre de Conférences, Département de Soicologie, Université de Yaoundé 1	Yaoundé le 18 septembre 2020
Mang Madi Charles	55 ans environ	Secrétaire général Lamida de Maroua	Maroua le 19 avril 2021
Mbataka Jean Louis Aimé	39 ans	Auteur et acteur culturel, chef de service des affaires sociales et culturelles à la Préfecture de Bafia	Bafia le 14 janvier 2017
Mimbang Mimbang Raphaël	45 ans environ	Chef de la Division des affaires administratives et juridiques, services du gouverneur, région du nord	Garoua, le 22 avril 2021
Moulango	90 ans	Tradi-thérapeute	Bafia le 30 décembre 2016
Mouté Maxime Aboule	70 ans environ	Chef du Canton Gunu sud et du village Assala 1	Assala 1 le 06 septembre 2017
Mpon Mariama	80 ans	Ménagère	Bafia le 14 janvier 2017

Mwamè à Mentong Raphaël	71 ans	Chef Bitang	Bitang le 07 septembre 2017
Njack Aladou	75 ans	Assesseur au Tribunal coutumier de Bafia	Bafia le 15 janvier 2017
Nomi Ndongo	72 ans	Agriculteur	Etam-Nyat le 21 janvier 2017
Sando Ndima Patrick	40 ans environ	Adjoint au Sous-préfet de Bertoua 1 ^{er}	Bertoua le 28 avril 2021
Tchaya Thomas	58 ans environ	Adjoint d'Administration à la sous-préfecture de Bafia	Bafia le 14 janvier 2017
Timdala Bichaïr	63 ans environ	Chargé de l'intérieur au sultanat de Mora	Mora le 19 avril 2021
Tombo Louis	82 ans environ	Agriculteur	Nyamanga (par Mbangassina) le 19 janvier 2017
Yano Clément	79 ans	Agriculteur	Etam-Nyat (Par Mbangassina) le 21 janvier 2017

2. Archives

2.1. Archives du Ministère de l'Administration territoriale et de la décentralisation (AMINAT)

300.028/84, Lutte contre le banditisme dans le district de Furu-Awa, Fight Against banditry, 30 janvier 1984.

O-300.023/204, Note d'informations, n°129, 20 Mars 2004.

C.300.028/04, Correspondance, Recrudescence insécurité villes, novembre 2001.

AMINAT, C-300.028/2003, Climat d'insécurité et menace de la paix à Nkolbewa I (Ngomedzap), 2003.

C-300.028/90, Compte rendu complicité des citoyens tchadiens avec les coupeurs de routes, 1990.

L.300.023/88, Renseignements, Affichage effigie ancien chef d'État au collège Zele à Nkongsamba, 1988.

F.300.028/98, DAP, Banditisme, Compte rendu, Lutte contre les coupeurs de routes, correspondance, arrêté préfectoral, Kousseri le 26 mai 1998.

E-300.028/99, Insécurité, Route Bertoua-Garoua Boulai, 1999.

F-300.028/98, Rapport sur les incidents entre les villages de Souffa et Biamo dans l'extrême-nord 1993-1994.

Rapport sur les incidents entre les villages de Souffa et Biamo dans l'extrême-nord 1993-1994, F-300.028/98.

O-300.028/90, Banditisme, Correspondance du ministre de l'Administration territoriale au Gouverneur de la Province de l'Ouest, Recrudescence du banditisme dans la ville de Bafoussam, 21 décembre 1990.

2.2. Archives des Services du Gouverneur de la région de l'Est (ASGE)

Dossier conventions internationales, IV^e session de la commission ad hoc des frontières Cameroun/RCA du 15 au 16 octobre 2009 à Bertoua, aide-mémoire de la délégation camerounaise.

Correspondance du Gouverneur de la province de l'Est à monsieur le Ministre de l'Administration territoriale.

Dossier conventions internationales, I^{ère} session de la commission mixte permanente de sécurité Cameroun/RCA du 20 au 23 octobre 2009 à Bertoua, aide-mémoire du ministre d'État, ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, chef de la délégation camerounaise.

BRQ, Message-Radio-Porte du 12 juin 2010 du COLEGION de l'Est adressé au MINDEF, cité par Oyono Ateba, « Les incidents frontaliers entre le Cameroun et la République centrafricaine.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Ouvrages

1.1. Ouvrages méthodologiques

Baud, M., *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net*, Paris, La Découverte, 2006.

Durkheim, E., *Les règles de la méthode en sociologie*, Paris, PUF, (14^e édition), 1934.

Ela, J.M., *Guide pédagogique de formation à la recherche pour le développement en Afrique*, Paris, l'Harmattan, 2001.

Febvre, L., *Combat pour l'histoire*, Paris, Armand Colin, 1992.

Fernandez, L., et Cateeuw, M., *La recherche en psychologie clinique*, Paris, Nathan, 2001.

Grawitz, M., *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2001.

Prost, A., *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996.

Zagre, A., *Méthodologie de la recherche en sciences sociale : manuel de recherche sociale à l'usage des étudiants*, Paris, l'Harmattan, 2013.

1.2. Ouvrages spécifiques et généraux

Abwa, D., *Ni Anglophones, ni francophones : tous des camerounais. Essai d'analyse historique en hommage au regretté Pr. M.Z. Njeuma*, Yaoundé, Ed. Le Kilimandjaro, 2015.

- *Boundaries and history in Africa: issues in conventional boundaries and ideological frontiers (FESTSCHRIFT) in honor of Verkijika G. Fanso*, Bamenda, A publication of the department of History, The University of Yaoundé 1, Maryland Publishers, 2011.

- *Cameroun. Histoire d'un nationalisme 1884-1961*, Yaoundé, Clé, 2010.

- *Commissaires et Hauts-Commissaires de la France au Cameroun (1916-1960) : Ces hommes qui ont façonné politiquement le Cameroun*, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé, 1998.

Adam, B., *Conflits en Afrique : analyse des crises et pistes pour une prévention*, Bruxelles, Complexe, 1997.

Aerts, J.-J., et al., *L'économie camerounaise. Un espoir évanoui*, Paris, Karthala, 2000.

Alima, J.B., *Les chemins de l'unité. Comment se forge une nation : l'exemple camerounais*. Paris, Afrique Biblio Club (ABC), 1977.

Amin, S., *La Faillite du développement en Afrique et dans le Tiers-Monde*, Paris, L'Harmattan, 1989.

- *Le développement inégal. Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, Paris, Ed. de Minuit, 1973.

Amselle, J.-L., et M'Bokolo, E., *Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et État en Afrique*, Paris, La Découverte, 1985.

Anderson, B., *L'imaginaire national : réflexion sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 1996.

Ango Ela, P., *La prévention des conflits en Afrique centrale*, Paris, Karthala, 2001 ?

Antonini, F., *L'homme furieux : l'agressivité collective*, traduit de l'italien par E., Bonan, Paris, Hachette, 1970.

Appiah, K.A., et Gates, H.L., (eds), *Africana. The Encyclopedia of the African and African American Experience*, New York, Basic Civitas Books, 1999.

Arendt, H., *Les origines du totalitarisme*, Paris, Seuil, 1972.

Aron, R., *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962.

- *Penser la guerre, Clausewitz*, Tome 2, « l'Âge planétaire », Paris, Gallimard, 1976.
- Ateba Eyene, C., *Les paradoxes du « pays organisateur » : Elites productrices ou prédatrices : le cas de la province du sud-Cameroun à l'ère Biya (1982-2007)*, Yaoundé, Éditions Saint-Paul, 2008.
- Bachelard, G., *La formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*, Paris, Vrin, 1938.
- Bachmann, C., et al., *Langage et communications sociales*, Paris, Hatier, 1981.
- Badié, D.B., *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard, Collection « Science Humaines », 1995.
- Bah, T.M., *Architecture traditionnelle et poliorcétique dans le Soudan occidental du XVIIIe à la fin du XIXe siècle*, Yaoundé, CLE, 1985.
- Bairoch, P., *Le Tiers-Monde dans l'impasse. Le démarrage économique du XVIIIe au Xxe siècle*, 2e éd., Paris, Gallimard, 1983.
- Balandier, G., *Sens et puissance*, Paris, PUF, 1971.
- Bandolo, H., *La flamme et la fumée*, Yaoundé, SOPECAM, 1985.
- Bangoura, D., *Les armées africaines : 1960-1990*, Paris, CHEAM, 1992.
- Barthes, R., *Essais critiques*, Paris, Seuil, 1981.
- Bayart, J-F., *L'État en Afrique : la politique du ventre*, Paris, Fayard, 2006.
- Bayart, J-F., Mbembe, A., et Comi Toulabor, *La politique par le bas en Afrique*, Paris, Karthala, 1992.
- Bayart, J.F., *L'État au Cameroun*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1979.
- Becker, J-J., et Humeich, G., *La Grande guerre, une histoire franco-allemande*, Paris, Tallandier, 2012.
- Beegle, K., et al., *Poverty in a rising Africa*, Washington DC., World Bank, 2016.
- Bidima, J.G., *La palabre. Une juridiction de la parole*, Paris, Michalon, « collection le Bien commun », 1997.
- Bigombe, L., *Construction de l'ethnicité et production du politique au Cameroun septentrional, logiques hégémoniques musulmanes et dynamiques de résistance des kirdi*, Yaoundé, GRAP, 1993.
- Bitee, F., *La transition démocratique au Cameroun de 1990 à 2004*, Paris, l'Harmattan, 2009.
- Blum, R., *Dimensions sociologiques du travail social*, Paris, Ed. Le Centurion, 1970.
- Boniface, P., *Dictionnaire des relations internationales*, Paris, Hatier, 1996.

- Boudon, R., (S. Dir), *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Librairies Larousse, 1999.
- Boulgakov, M., *Le maitre et Marguerite*, traduction de Claude Ligny, 1968.
- Bouopda, P-K., *Cameroun, du protectorat vers la démocratie 1884-1992*, Paris, l'Harmattan, 2008.
- Bouthoul, G., *La Guerre*, Que-sais-je, n°557, Paris, PUF, 1969.
- *Le phénomène guerre*, Paris, Payot, 1962.
- *Traité de polémologie, sociologie des guerres*, Paris, Payot, 1970(Rééd.1990).
- Braudel, F., *Civilisation matérielle, économie et capitalisme (XVe-XVIIe siècle)*, tome 3 : *Le temps du monde*, Paris, LGF, 1993 (publication originale en 1979).
- Césaire, A., *Discours sur le colonialisme*, Paris, Présence Africaine, quatrième édition, 1955.
- Chaliand, G., et Blin, A., (dir.), *Histoire du terrorisme de l'antiquité à Daesh*, Paris, Fayard, 2015.
- Chouala, Y.A., *La politique extérieure du Cameroun. Doctrine, acteurs, processus et dynamiques régionales*, Paris, Karthala, 2014.
- Chua, A., *Le monde en feu. Violences sociales et mondialisation*, Paris, Seuil, 2008.
- Clastres, P., *Archéologie de la violence, la guerre dans les sociétés primitives*, Paris, Éditions de l'aube, Coll. « Monde en cours », Série Stratégie, 1997.
- Collectif *Changer le Cameroun*, *Le Cameroun éclaté : une ontologie commentée des revendications ethniques*, Yaoundé, Éditions C3, 1992,
- Collier, P., et Hoeffler, A., *Greed and Grievance in civil war*, World Bank, Policy Research Paper, 2000.
- Copel, E., *Vaincre la guerre c'est possible*, collection Folio/Actuel, S/, Lieu commun, 1984.
- Copson, R.W., *Africa's Wars and Prospects for Peace*, Armonk (NY), M. E. Sharpe, 1994.
- Corten, A., *L'État faible : Haïti et République dominicaine*, 3^e éd., Montréal, Mémoire d'encrier, 2011.
- Cotta, A., *Dictionnaires des sciences économiques*, Paris, Mame (3^e édition), 1968.
- Davie, M.R., *La guerre dans les sociétés primitives, son rôle, son évolution*, Paris, Payot, 1931.
- Deltombe, T., Domergue, M., et Tatsitsa, J., *Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la francAfrique*, Paris, La Découverte, 2011.

Deng, F., et Zartman, W., (dir.), *Conflict Resolution in Africa*, Washington DC, Brookings Institution, 1991.

Derrida, J., *l'Écriture et la différence*, Paris, Seuil, 1967.

Diop, C.A., *Alerte sous les tropiques, article 1946-1960, culture et développement en Afrique noire*, Paris, Présence africaine, 2006.

- *L'unité culturelle de l'Afrique noire*, Paris, Présence africaine, 1982.

- *L'unité culturelle de l'Afrique noire*, Paris, Présence africaine, 1982.

- *Civilisation ou barbarie, une anthropologie sans complaisance*, Paris, Présence africaine, 1958.

Droz, B., *Histoire de la décolonisation au XXe siècle*, Paris, Points, 2009.

Durkheim, E., « Le crime, phénomène normal », in D., Szabo et A., Normandeau, *Déviance et criminalité*, Paris, Armand Colin, 1970.

Duroselle, J.B., *Tout empire périra. Une vision théorique des relations internationales*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1981, pp.36-37.

Eboussi Boulaga, F., *Les conférences nationales en Afrique noire*, Paris, Karthala, 1993.

- *La crise du Muntu. Authenticité africaine et philosophie*, Paris, Présence africaine, 1977.

Ehrenreich, E., *Le sacre de la guerre. Essai sur les passions du sang*, Paris, Calmann-Lévy, 1999.

Ela, J-M., *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique noire : les défis du monde d'en-bas*, Montréal, l'Harmattan, 1998.

- *L'Afrique des villages*, Paris, Karthala, Collection « Les Afriques », 1982.

Elias, N., *La dynamique de l'Occident*, Paris, Presses Pocket Poche, 1990.

- *La civilisation des mœurs*, Paris, Presses Pocket Poche, 1989.

Elias, N., et Kamnitzer, P., *La société de cour*, Paris, Calmann-Lévy, 1974.

Enoh Meyomesse, *Guerre & paix au Cameroun le rôle de l'armée nationale en question*, Yaoundé, les éditions du Kamerun, 2010.

- *Le carnet politique de Ruben Um Nyobe 1952-1958, chronique d'un combat politique inachevé*, Yaoundé, Les Éditions du Kamerun, 2008.

Etzione, A., *Social Problems*, New Jersey, Prentice-Hall Inc, 1976.

Eyinga, A., *L'UPC une révolution manquée ?*, Paris, CHAKA, 1991.

- *Introduction à la politique camerounaise*, Paris, l'Harmattan, 1984.

Ferréol, G., et Jucquois, G., *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris, Armand Colin, 2003.

Filmer, R., *Patriarcha ou du pouvoir naturel des rois*, Paris, ENS de Fontenay/Saint-Cloud, l'Harmattan, 1991

Fogue Tedom, A., *Enjeux géostratégiques et conflits politiques en Afrique noire*, Paris, l'Harmattan, 2008.

Fonkoué, J., *Essai de nomenclature des populations et des langues du Cameroun*, Paris, Centre d'études africaines, Centre d'analyse et de recherche documentaire pour l'Afrique noire, 1981.

Foucault, M., *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975.

Fraser, N., *Qu'est-ce que la justice sociale ?*, Traduction de E., Ferrarese, Paris, La Découverte, « Sciences humaines et sociales », n°342, 2011.

Freud, S., *Malaise dans la civilisation*, Traduit de l'Allemand par J., Odier, Onzième édition, Paris, PUF, 1971.

Freud, S., et Einstein, A., *Correspondance Albert Einstein – Sigmund Freud : Pourquoi la guerre ?*, Paris, Société des Nations, 1933.

Freund, J., « Évolution des recherches sur la guerre et la paix », *Stratégie*, n°1, 1979.

Fukuyama, F., *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, 1992.

Furtado, C., *Le mythe du développement économique*, Paris, Anthropos, 1984.

Gaffiot, F., *Dictionnaire latin français*, Paris, Hachette, 1934.

Galtung, J., *Theories of peace. A Synthetic Approach to Peace Thinking*, Oslo, International Peace Research Institute, 1967.

Gellner, E., *Nations et nationalisme*, Paris, Payot, 1989.

Glissant, E., *Poétique de la Relation. Poétique III*, Paris, Gallimard, 1990.

Goldstein, J., *Winning the war on war: The Decline of armed conflict worldwide*, New York, NY, Dutton Adult, 2011, p.247.

Granger, G.G., *Méthodologie économique*, Paris, PUF, 1955.

Granvaud, R., *Que fait l'armée française en Afrique ?*, Paris, Agone, collection « Dossiers noirs », 2009.

Habermas, J., *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1978.

Hamburg, D.A., *Preventing Contemporary Intergroup Violence*, New York, Carnegie Corporation of New York, 1993.

Hameni Bieleu, V., *Politique de défense et sécurité nationale du Cameroun*, Paris, l'Harmattan, 2012.

Hamidou Kane, C., *L'aventure ambiguë*, Paris, Présence africaine, 1961.

Henrotin, J., *Les fondements de la stratégie navale au XXI^e siècle*, Paris, Economica, 2011.

Herpin, N., *Les sociologues américains et le siècle*, Paris, PUF, 1973.

Hobbs, T., *Léviathan ou la matière, la forme et la puissance d'un État ecclésiastique et civil*, traduction française en partie double d'après les textes anglais et latin originaux par R. Anthony, Tome premier, *De l'homme*, Paris, Marcel Giard & Cie Librairies-éditeurs, 1921.

Hofnung, T., *La crise en Côte d'Ivoire*, Paris, La Découverte, 2005.

Holsti, K.J., *Peace and war: Armed conflicts and the International order 1648-1989*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991. Aussi: « L'État et l'état de guerre », *Études internationales*, n°21, 1990.

Horowitz, D.L., *Ethnic Groups in Conflict*, Berkeley, University of California Press, 1985

Huntington, S.P., *Le choc des civilisations et la refondation de l'ordre mondial*, Paris, Odile Jacob, 1997.

Irwin, C., *The people's peace: Pax populi, Pax Dei-How peace polls are democratising the peace making process*, Createspace Independent Publishing Platform, 2012.

Issa, S., *Les coupeurs de route. Histoire du banditisme rural et transfrontalier dans le bassin du lac Tchad*, Paris, Karthala, 2010.

J., Freyssinet, *Le concept du sous-développement*, Paris, Mouton, 1966.

Jacquard, A., *Voici le temps du monde fini*, Paris, Seuil, 1993.

Jouary, J.-P., *Mandela. Une philosophie en actes*, Paris, Le livre de Poche, 2014.

Kamto, M., *L'urgence de la pensée : Réflexions sur une précondition du développement en Afrique*, Yaoundé, Mandara, 1993.

Kane, C.H., *L'aventure ambiguë*, Paris, Julliard, 196.

Kangue Ewane, F., *Défis aux africains du III^e millénaire. Sortir de la nasse libres, dignes et responsables comme Nelson Mandela*, Yaoundé, CLE, 2000.

Kangue Ewane, F., *Semence et moisson coloniale. Un regard d'africain sur la colonisation*, Yaoundé, Clé, 1985.

Kant, E., *Projet de paix perpétuelle*, Paris, Jansen et Perronneau, 1796.

Kenjo Wan Jumbam, *The withe man of God*, London, Exeter, N.H. Heinemann, 1980.

Kom, A., *Education et démocratie en Afrique. Le temps des illusions*, Paris, L'Harmattan /CRAC, 1996. (Préface de Fabien Eboussi Boulage)

Kourouma, A., *Les soleils des indépendances*, (2^e édition), Paris, Seuil, 1970.

Kwamé Nkrumah, *Le conscientisme*, Paris, Présence africaine, 1976.

Labrousse, A., *Géopolitique des drogues*, Paris, PUF, 2004.

Laburthe-Tolra, P., *Les seigneurs de la forêt : essai sur le passé historique, l'organisation sociale et les normes éthiques des anciens Bèti du Cameroun*, Paris, l'Harmattan, collection « Racines du présent », 2009.

Lacoste, Y., *Les pays sous-développés*, Paris, Presses Universitaires de France, Coll. « Que sais-je ? », 1984.

Le Moigne, J-L., *La modélisation de systèmes complexes*, Paris, Dunod-Bordas, 1990.

Legault, A., et Fortman, M., *Les conflits dans le monde, 1999-2000*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2000.

Lénine, V., *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*, traduction française, Moscou, Ed. Du Progrès, 1969.

Lévi-Strauss, C., *L'homme nu*, Paris, Plon, 1971.

- *Les Structures élémentaires de la parenté*, Paris, EHESS (Réédition), Col. « En temps et lieux », 2017.

Locke, J., *Traité du gouvernement civil*, Paris, Vrin, 1967.

Lorot, P., et Thual, F., *La géopolitique*, Paris, Montchrestien, 1997.

Mahtar M'Bow, A., Préface à *l'histoire générale de l'Afrique*, Tome VIII, *L'Afrique depuis 1935*, A., Mazrui, et C., Wondji, (dir.), Editions de l'UNESCO, 1998.

Mamadou Aliou, B., *Guerres et trafics d'armes en Afrique*, Paris, l'Harmattan, 2006.

Manga Kuoh, *Cameroun. Un nouveau départ*, Paris, l'Harmattan, 1996.

Marchesin, P., *Introduction aux relations internationales*, Paris, Karthala, Collection *Hommes et sociétés*, 2008.

Marx, K., *Manifeste du parti communiste*, Bibebook, (réédition, texte original paru en 1895), 2015.

Mathieu, G., et al., *Vocabulaire de l'économie*, Paris, Ed. Universitaires, 1971.

Mazrui, A., (dir), *Histoire générale de l'Afrique Vol.8 : L'Afrique depuis 1935*, Paris, UNESCO, 1998.

- *Towards et pax africana: A study of ideology and ambition*, Chicago, Chicago University Press, 1967.

Mbah, S., et Igariwey, I.E., *African Anarchism The history of a movement*, Tucson-Arizona, See Sharp Press, 1997.

Mbembe J.A., et Sarr, F., (dir.), *Ecrire l'Afrique-monde*, Dakar, Philippe Rey/Jemsaan, 2017.

Mbembe, J.A., *Brutalisme*, Paris, La découverte, 2020.

- *Politiques de l'inimitié*, Paris, La Découverte, 2016.

- *Critique de la raison nègre*, Paris, La Découverte, 2013.
- *Sortir de la grande nuit : Essai sur l'Afrique décolonisée*, Paris, La Découverte, 2010.
- Mbock, C-G., *Cameroun, l'intention démocratique*, Yaoundé, SOPECAM, 1992.
- Mbonji Edjenguèlè, *L'ethno-perspective ou la méthode du discours de l'ethno-anthropologie culturelle*, Yaoundé, Presses universitaires de Yaoundé, 2005.
- Médard, J-F., *États d'Afrique noire : formation, mécanismes et crises*, Paris, Karthala, 1991.
- Moctar Bah, T., *Historiographie africaine : Afrique de l'Ouest, Afrique centrale*, Dakar, Codesria, 2015.
- Mongo Beti, *La France contre l'Afrique. Retour au Cameroun*, Paris, La Découverte, « Poche », 2006.
- *Le pauvre Christ de Bomba*, Paris, R. Laffont, 1953. Ou encore *Ville cruelle*, Paris, Présence Africaine, 1954.
- *Main basse sur le Cameroun. Autopsie d'une décolonisation*, Paris, La Découverte, 2003.
- Moreau Defarges, P., *La mondialisation*, Paris, PUF, « Que-sais-je ? », 2010, pp.3-8.
- Morgenthau, H., *Politics among nations, the struggle for power and peace*, New York, Knopf, 1954 (2^e édition).
- Mouelle Kombi, N., *La politique étrangère du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- Mueller, J., *Retreat from Doomsday: the Obsolescence of Major War*, New York, Basic Books, 1989
- Murphy, M.N., *Contemporary Piracy and Maritime Terrorism : the threat to International Security*, London, Routledge, 2007.
- Mutoy Mubiala, *Coopérer pour la paix en Afrique centrale*, Nations Unies, 2003.
- Mwayila Tshiyembe, *État multinational et démocratie africaine : sociologie de la renaissance politique*, Paris, l'Harmattan, Collection « Études africaines », 2002.
- Nana-Sinkam, S.C., *Le Cameroun dans la globalisation. Conditions et prémisses pour un développement durable et équitable*, Yaoundé, CLE, 1999.
- Ndi Mbarga, V., *Rupture et continuité au Cameroun*, Paris, l'Harmattan, 1993.
- Ngayap, P.F., *L'opposition au Cameroun. Les années de braise, villes mortes et tripartite*, Paris, l'Harmattan, 1999.
- Ngniman, Z., *Cameroun, la démocratie emballée*, Yaoundé, Clé, 1993.

Ngoh, V.J., *Le Cameroun de 1884 à nos jours (2018) : Histoire d'un peuple*, Traduit de l'anglais par Ateba Ngoa Moise Mediatures Ltd, Mars 2019, Edition revue et mise à jour de : *Le Cameroun de 1884 à 1985 : Cent ans d'histoire*, Yaoundé, CEPER, 1990.

Ngoh, V.J., *Le Cameroun de 1884 à nos jours (2018) : Histoire d'un peuple*, Traduit de l'anglais par Ateba Ngoa Moise Médiatures Ltd., Limbe, Design House, 2019.

- *Southern Cameroons, 1922-1961: A Constitutional History*, Aldershot, Ashgate, 2000.

- *Cameroun 1884-1985 : cent ans d'histoire*, Yaoundé, CEPER, 1990.

Niall, F., *Civilisations : l'occident et le reste du monde*, Paris, Saint-Simon, 2015.

Onana Mfegue, A-H., *Le Cameroun et ses frontières : une dynamique complexe*, Paris, l'Harmattan, 2004.

Onana Mvondo, L., *1990-1992 au Cameroun : chronique des années rebelles*, Paris, éd. Des Ecrivains, 2004.

Owona, A., *La naissance du Cameroun (1884-1914)*, Paris, l'Harmattan, 1996.

Oyono, D., *Avec ou sans la France ? La politique africaine du Cameroun*, Paris, l'Harmattan, 2000.

Pabanel, J.P., *Les coups d'État militaire en Afrique noire*. Paris, L'Harmattan, 1984.

Parsons, T., *Theories of society: foundations of modern sociological theory*, New York, Free Press, 1961.

Pigeaud, F., *Au Cameroun de Paul Biya*, Paris, Karthala, 2011.

Pondi, J.E., (dir.), *Repenser le développement à partir de l'Afrique*, Yaoundé, Afriédit, 2011.

Pujol, R., *Le petit dictionnaire de l'économie*, Paris, Ed. Gonthier, 1968.

Randall, C., *The Functions of Social Conflict*, 1956.

Rhodes, R., *The making of the Atom Bomb*, New York, Simon and Schuster, 1986.

Rist, G., *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Les Presses de Sciences Po, séries « Monde et sociétés », 2013.

Ritzer, G., *Social Problems* (2^{ème} édition), New York, Random House, 1986.

Ronan de Geloës d'Elsloo et al., *L'entreprise diamantaire dans la géopolitique africaine*, Paris, L'Harmattan, 2004.

Rousseau, J.J., *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, 1755, p.75, texte repris par B., Bachofen, B., Bernardi, Paris, Flammarion, 2012.

Saïbou, I., *Boko Haram au Cameroun : Dynamiques plurielles*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2017.

- (dir.), *Effets économiques et sociaux des attaques de BH dans l'Extrême-Nord du Cameroun*, Université de Maroua, Kalio, vol. Spécial, 2014.

- *Ethnicité, frontière et stabilité. Aux confins du Cameroun, du Nigeria et du Tchad*, Paris, l'Harmattan, 2012.

- *Les coupeurs de route : histoire du banditisme rural et transfrontalier dans le bassin du lac Tchad*, Paris, Karthala, 2010.

Saint Augustin, *Contra Faustum* XXII, 22, cité par F. Bourgeois, « La théorie de la guerre juste : un héritage chrétien ? », *Études théologiques et religieuses*, n°4, Tome 1, 2006.

- *De Libero Arbitrio.*, I, V, 11 et 12. Cité par F., Bourgeois, « La théorie de la guerre juste : un héritage chrétien ? », *Études théologiques et religieuses*, n°4, Tome 1, 2006.

- *La cité de Dieu*, traduit par Louis Moreau et revue par Jean-Claude Eslin, Paris, Seuil, 1994.

Schmitt, C., *Le Léviathan dans la doctrine de Thomas Hobbes. Sens et échec d'un symbole politique*, traduction de D., Trierweiler, Paris, Seuil, coll. « L'ordre philosophique », 2002.

Seignobos, C., et Iyébi-Mandjek, O., (dir.), *Atlas de la province Extrême-Nord Cameroun*, Paris, IRD Éditions, 2005.

Sindjoun, L., *L'État ailleurs. Entre noyau dur et case vide*, Paris, Economica, 2002.

- *Sociologie des relations internationales africaines*, Paris, Karthala, 2002.

- *La révolution passive au Cameroun. Politique parlementaire et politique autoritaire*, Dakar, CODESRIA, 2002.

- (dir.), *La révolution passive au Cameroun : État, société et changement*, Dakar, Codesria, 1999.

- *Le président de la république du Cameroun (1982-1996). Les acteurs et leur rôle dans le jeu politique*, Bordeaux, CEAN-EIP, 1996.

Tagne, J-B., *Accordée avec fraude. De Ahidjo à Biya, Comment sortir du cycle des élections contestées*, Yaoundé, Les éditions du Schabel, 2019.

Tchakhotine, S., *Le viol des foules par la propagande politique*, Paris, Gallimard, Coll. « Tel », 1952.

Tobie, O.J., *La décennie Biya : de la grâce à la disgrâce*, Paris, l'Harmattan, 1996.

Tsiyembe Mwayila, *L'État post colonial facteur d'insécurité en Afrique*, Dakar, Présence africaine, 1990.

Turner Johnson, J., *Morality and contemporary warfare*, New Haven, Yale University Press, 1999.

Um Nyobè, R., *Ecrits sous maquis. Notes et introduction de J.A. Mbembe*, Paris, l'Harmattan, 1989.

- *Le problème national kamerunais*, Paris, l'Harmattan, 1984.

Walzer, M., *Guerres juste et injustes*, Paris, Belin, 1999, pp.242-251.

Weber, M., *Économie et société*, Paris, Plon, 1971.

Wemmers, J., *Introduction à la victimologie*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2003.

Zartman, W., *La résolution des conflits en Afrique*, Paris, l'Harmattan, 1990.

2. Articles

2.3. Articles de revues et périodiques

Abami, O., « Les techniques d'enrôlement des combattant de BH », *Thinking Africa*, Note d'analyse politique n°85, mars 2020, pp.1-12.

Abé, C., « Pratique et productivité de la criminalité transfrontalière en Afrique centrale : l'exemple des Zarguina », *Bulletin de l'APAD*, n°25, 2007, mis en ligne le 15 juin 2007, consulté le 03 avril 2021 à 15h30min, URL : <http://journals.openedition.org/apad/201> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/apad.201>

Abwa, D., « Droit de réponse au sujet des guerres d'indépendance au Cameroun », *Le Jour*, n° 0745 du mercredi 4 août 2010.

Adam, M., « Guerres africaines », *Études rurales*, n°163-164, 2002, pp.167-186.

Akogui-Mpoko, G.-F., et al., « Insécurité, mobilité et migration des éleveurs dans les savanes d'Afrique centrale, *Savanes africaines en développement : innover pour durer. Actes du colloque de Garoua (Cameroun)*, Montpellier, Cirad, 2009.

Allain, J.C., (Dir.), « Les conflit en Afrique noire », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°181, Paris, 1996, pp.1-24.

Alliez, E., et Negri, A., « Paix et guerre », *Multitudes*, Vol.1, n°11, 2003, pp.25-34.

Anafack, J., « Le mouvement nationaliste au Cameroun sous tutelle française relatée par la presse écrite française (1945-1960), *Revue Culturelle du monde noir*, Paris, Présence africaine, 2013, p. 304.

Annaud, M., « De l'intestin aux testicules. Substances, humeurs et alliance Tikar (Cameroun central) », *l'homme, revue française d'anthropologie*, éditions de l'EHESS, 1 janvier 2000, pp. 357-372.

Antoine, P., « Qu'est-ce que la justice sociale ? À la recherche d'une définition », *Archives de Philosophie*, vol.24, n°3/4, 1961, pp.564-573.

Arcq, E. ; Coorebyter, V., et C., Istasse, « Fédéralisme et confédéralisme », *Dossiers du CRISP*, n°79, vol.1, 2012, pp.11-125.

Arditi, C., « Lettres des savanes », n°2 juin 2001, pp.1-18.

Aron, R., « Clausewitz et notre temps », *Études internationales*, vol.3, n°43, *Raymond Aron et les relations internationales*, 2012, pp.339-370.

Assako, R.J., « A propos de l'opération d'embellissement de Yaoundé, capitale d'Afrique centrale », *Les Cahiers d'Outre-mer*, n°259, 2012, pp.371-393.

Assako, R.J., et Njouonang, D., « Curée foncière et stratégies d'accès à la terre dans la périphérie sud-ouest de Yaoundé », *Syllabus Review*, n° 6 (1), 2015, p.22.

Azan, W., « Développement chez F. Perroux et performance par le changement organisationnel », *Revue française de gestion*, vol.2, n°171, 2007, pp.15-30.

Babo, A., et Droz, Y., « Conflits fonciers. De l'ethnie à la nation. Rapports interethniques et "ivoirité" dans le sud-ouest de la Côte d'ivoire », *Cahiers d'études africaines*, n°192, pp.741-764.

Bakary, D., « Insécurité transfrontalière, perturbation des échanges et léthargie des marchés », *Kaliao*, numéro spécial, 2014, pp.61-80.

Balla Ndegue, S.G., « Dynamiques foncières, ethnocratie et défi de l'intégration ethnoculturelle au Cameroun », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 43, n°1, 2019, pp. 211–231.

Bamaze N'Gani, E., « Politiser ou privatiser l'ethnie ? Réflexion à propos du bien commun en Afrique postcoloniale », *Philosophiques*, vol.45, n°2, 2018, pp.419-444.

Banégas, R., et Otayek, R., « Le Burkina Faso dans la crise ivoirienne : effets d'aubaine et incertitudes politiques », *Politique africaine*, n° 89, mars 2003, pp. 71-87.

Bangoura, D., « État et sécurité : des idéologies sécuritaires à l'insécurité ou l'incapacité de l'État à assurer ses fonctions de défense et de sécurité », *Cahier du GEMDEV*, 1994, pp.1-18.

Barbier, J-C. ; Courade, G., et P., Gubry, « L'exode rural au Cameroun », *Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines*, vol. XVIII, n°1, 1981-1982, pp.107-147.

Barry, J.C., « La finalité de la guerre est-elle la paix ? Plaidoyer pour la politique », *Inflexions*, n°36, vol.3, 2017, pp.55-65.

Bassou, A., « La mer du golfe de guinée. Richesses, conflits et insécurité », *Pais et sécurité internationales*, n°02, 2014, pp.151-163.

Batchom, P.E., « La guerre civile « transfrontalière » : note introductive et provisoire sur les fortunes contemporaines de la guerre civile », *Politique et Sociétés*, vol.35, n°1, 2016, pp.103-123.

- « La guerre du peuple : de la popularisation de la guerre contre BH au Cameroun », *Revue Études internationales*, Vol. XLVII, n°2-3, Juin-Septembre 2016, pp.285-304.

Bedzigui, Y., « Les conflits en Afrique, Une résolution improbable », *AFRI*, Vol. IX, *Les situations conflictuelles et leurs prolongements*, 2008, p.165.

Belomo Essono, P.C., « Sécurité et ordre politique au Cameroun : entre dynamique internes et connexions internationales », *Revue africaine des relations internationales*, vol.12, n°1&2, 2009, pp.39-80.

Beverez, N., « Les démocraties contre la démocratie », *Pouvoirs*, vol.169, n°2, 2019, pp.5-17.

Bidima, I.B., « Les forces armées et le maintien de l'ordre dans le contexte de transition démocratique au Cameroun », *Afrique et Développement*, vol.26, n°1, 2001, pp.225-249.

Billecoq, A., « Spinoza et l'idée de tolérance », *Philosophique*, n°269, 1998, pp.122-142, en ligne, url : <http://journals.openedition.org/philosophique/269>, consulté le 19 juin 2021 à 22h04min.

Botte, R., « Economies trafiquantes et mondialisation. La voie africaine vers le « développement » ? », *Politique africaine*, n°88, Paris, Karthala, 2002, pp.131-150.

Bou Nader, P., « Le changement climatique comme multiplicateur de conflits armés », *Les Champs de Mars*, vol.30, n°1, 2018, pp.449-456.

Boucheme, S.F., et Djomo Tamen, V.B., « L'emploi à l'épreuve des troubles intérieurs au Cameroun », *Adilaaku, Droit, politique et société en Afrique*, Vol.1, n°2, 2019, en ligne, Url : https://www.revues.scienceafrique.org/adilaaku/texte/mboumegne-dzesseu_et_djomotamen2019/, consulté le 11 février 2021.

Bourgeois, F., « La théorie de la guerre juste : un héritage chrétien ? », *Études théologiques et religieuses*, n°4, Tome 1, 2006, pp.449-474.

Boyer, A., « Variétés : le rôle de l'armée dans l'État et la société contemporaines, La revue administrative, vol.102, n°17, Paris, PUF, 1964, pp.679-682.

Bret, B., « Développement définition », *Hypergeo*, 2014, en ligne, Url : <https://www.hypergeo.eu/spip.php?article511>, consulté le 30 janvier 2021 à 8h40min.

Broohm, O.N., « De la gestion traditionnelle a la gestion moderne des conflits : repenser les pratiques africaines », *éthiopiennes*, N°72, « Littérature, Philosophie, Art et conflits », 2004, p.2.

Brown, M., « Causes and implications of Ethnic Conflict », in *Ethnic Conflict and International Security*, Princeton, Princeton University Press, 1993, p. 5.

Brunel, S., « Les difficultés du Cameroun : fin d'un modèle ou crise de croissance ? », *L'information géographique*, vol.67, n°1, 2003, (pp.134-142), pp.137-138.

Burnham, P., « L'ethnie, la religion et l'État. Le rôle des peuls dans la vie politique et sociale du nord-Cameroun », *Journal des africanistes*, n°61, 1991, pp.79-81.

Calas, B., « Introduction à une géographie des conflits en Afrique », *Les cahiers d'Outre-Mer*, n°255, 2011, pp.295-320.

Canut, C., et Smith, E., « Pactes, alliances et plaisanteries », *Cahiers d'études africaines*, n°184, éditions de l'EHESS, décembre 2006, p.6.

Cartonnet, A., « Structuralisme et néoréalisme dans le champ des relations internationales. Le cas de Kenneth Waltz », *Astéris*, n°9, 2011, en ligne, url : <https://journals.openedition.org/asterion/2162>, consulté le 20 février 2021 à 06h21min.

Catherine, M., et Villatoux, P., « Aux origines de la « guerre révolutionnaire » : le colonel Lacheroy parle », *Revue historique des armées*, 2012, URL : <http://journals.openedition.org/rha/7512>, consulté le 09 avril 2019.

Chétima, M., « Démocratisation et explosion des revendications ethnorégionales au Cameroun: Des relations complexes entre démocratie et ethnicité », *Les défis de la diversité: des perspectives individuelles aux relations internationales*, Paris, l'Harmattan, 2013, pp.81-91.

Chrétien, J.P., « Les racines de la violence contemporaine en Afrique », *Politique africaine*, n°42, 1991, pp.15-27.

Collier, P., et Hoeffler, A., « Greed and grievance in civil war », *Oxford Economic papers*, N° 56, Oxford University Press, 2004, pp. 563-595.

Connan, D., et Siméant, J., « John Lonsdale, le nationalisme, l'ethnicité et l'économie morale : parcours d'un pionnier de l'histoire africaine, entretien avec Dominique Connan et Johanna Siméant », *Genèses*, n°83, 2011, pp.133-154.

Coquery-Vidrovitch, C., « Frontières africaines et mondialisation », *Histoire @ Politique*, vol.17, n°2, 2012, pp.149-164.

Coser, L.A., « Social conflict and social change », *British Journal of Sociology*, vol.8., 1957, pp.197-207.

Dalem, A., « Guerre et économie : le libéralisme et la pacification par le marché », *Raisons politiques*, vol.9, n°1, 2003, pp.49-64.

De Barrin, J., « Les méfaits du tribalisme », *Le monde*, 03 janvier 1986, en ligne, url : https://www.lemonde.fr/archives/article/1986/01/03/les-mefaits-du-tribalisme_2937804_1819218.html, consulté le 10 juin 2021 à 07h03min.

De Koning, R., et Mbarga, J., « Conflits pour les ressources naturelles de la péninsule de Bakassi : du global au local », *Ecologie & Politique*, n°34, Paris, Presses de Science Po, 2007, pp.93-103.

Decraene, P., « L’Afrique noire est le cadre de nombreux conflits armés », *Le Monde Diplomatique*, avril 1968, p.9.

Demaizière, F., et Narcy-Combes, J-P., « Du positionnement épistémologique aux données de terrain », *Recherches en didactique des langues et cultures*, n°3, 2007, en ligne, url : <https://journals.openedition.org/rdlc/4850#tocto2n1>, consulté le 02 mars 2021 à 7h40min.

Dembélé, O., « Côte-d’Ivoire : la fracture communautaire », *Politique africaine*, n°89, 2003, p.35.

Demélas, M-D., « De la « petite guerre » à la guerre populaire : genèse de la guérilla comme valeur en Amérique du sud », *Cahier des Amériques latines*, Dossier « Les expériences de la Guérilla », n°36, 2001, pp.17-35.

Demélas-Bohy, « La notion de guerre civile en question », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n°5, 1997, p.412,

Diangitukwa, F., « La lointaine origine de la gouvernance en Afrique : l’arbre à palabres », *Revue Gouvernance*, vol.1, n°11, 2014, pp.1-20.

- «Terrorisme et piraterie dans le golfe de Guinée : esquisses de solutions », article paru dans « Piraterie et terrorisme, de nouveaux défis sécuritaires », Fondation Friedrich Ebert, Yaoundé, février 2010, p.101.

Dieu, F., « La doctrine de la guerre révolutionnaire Un épisode méconnu de la pensée militaire française », *Res-militaris*, vol.6, n°2, 2016. En ligne : <http://www.resmilitaris.net/>, consulté le 09 avril 2019 à 14h 00.

Djabba, J., et Ngapgue, J.N., « Effets de l’onde d’insécurité sur les activités touristiques d’une région située à l’abri des attentats terroristes : Mogodé et ses environs dans l’extrême-nord (Cameroun), *Études caribéennes*, n°2, 2018, en ligne, url : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/14195>, consulté le 28 septembre 2021 à 7h46min.

Djabba, J., et Ngapgue, J.N., « Effets de l’onde d’insécurité sur les activités touristiques d’une région située à l’abri des attentats terroristes : Mogodé et ses environs dans l’Extrême-Nord (Cameroun), *Études caribéennes*, n°2, novembre 2018, en ligne, url : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/14195>, consulté le 28 septembre 2021 à 7h46min.

Djouda Feudjio, Y.B., « Les jeunes Benskieneurs au Cameroun : Entre stratégie de survie et violence de l'État », *Presses de Sciences Po*, « Autrepart », n°71, 2014, pp.97-117.

Djoutsa, L., et al., « Investissements directs étrangers dans le capital des grandes entreprises au Cameroun : quel effet sur leur performance ? », *Marché et organisations*, n°28, 2017, pp.81-104.

Dong Mougno, G.M., « communautés apparentées et conflits au Cameroun : le cas des Bitang et Bassala dans le Mbam, de l'époque précoloniale à 1997 », *Sciences Humaines*, Vol. 1, n°4, 2015, pp. 75-94.

Dubois, J-L., et Regis, F.M., « Sen, liberté et pratique du développement », *Revue Tiers Monde*, Vol.2, n°198, 2009, pp.245-261.

Dumas, H., « Histoire, justice et réconciliation : les juridictions gacaca au Rwanda », *Mouvements*, n°53, vol.1, 2008, pp.110-117.

Eboko, F., « Cameroun : acteurs et logiques des émeutes de 2008 », *Alternatives Sud*, n°15, 2008, (pp.53-57), p.53.

Eboko, F., et Awondo, P., « L'État stationnaire, entre chaos et renaissance », *Politique africaine*, vol. 150, no.2, 2018, pp.5-27.

Eklöf Amirell, S., « La piraterie maritime en Afrique contemporaine. Ressorts locaux et internationaux des activités de piraterie au Nigéria et en Somalie », *Politique africaine*, Vol.4, n°116, 2009, p.98.

Elong, J.G., « Éton et Manguissa, de la Lékié au Mbam-et-Kim : jeux et enjeux fonciers (Centre-Cameroun) », *Les Cahiers d'Outre-Mer (Revue de Géographie de Bordeaux)*, n°226-227, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2004, pp.289 -312.

Elong, J.G., « Eton et Manguissa, de la Lékié au Mbam-et-Kim : jeux et enjeux fonciers (Centre-Cameroun) », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°226-227, 2004, pp.289-312.

Erdmann, G., «Party research: western European bias and the "african labyrinth" », *Démocratization*, vol.11, n°3, 2004, pp.70-72.

Eyinga, A., « NON, professeur Abwa ! Les compatriotes camerounais n'ont pas posé le problème de notre indépendance les armes à la main », *Le Jour*, N° 0739 du mardi 27 juillet 2010.

Ezo'o Bizeme et Komon, « La crise économique continue », *Africa Development*, n°21, vol.2&3, 1996, pp.67-77.

Feussi, V., « Usages linguistiques et constructions identitaires au Cameroun : a la recherche de soi et/avec l'autre ? », *Cahiers de sociolinguistiques*, vol.1, n°1, 2010, pp.13-28.

Foko, B., et al., « Pauvreté et inégalités des conditions de vie au Cameroun : Une approche micro multidimensionnelle », *PMMA Network Session Paper*, 2006, p.34.

Fortmann, M., et Gomand, J., « L'obsolescence des guerres interétatiques ? Une relecture de John Mueller », *Raisons politiques*, vol.13, n°1, 2004, pp.79-96.

Foute, F., « Crise anglophone au Cameroun : le jour où le bruit et la fureur se sont abattus sur Kumba », *Jeune Afrique*, 05 Novembre 2020

Funteh, M.B., « The Paradox of Cameroon-Nigeria Interactions: Connecting between the edges of opportunity/benefit and quandary », *International Journal of Peace and Development Studies*, vol.6, n°3, 2015.

Fweley Diangitukwa, « La lointaine origine de la gouvernance en Afrique : l'arbre à palabres », *Revue Gouvernance*, vol.11, n°1, 2014, pp.2-4.

Galtung, J., « Violence, Peace and Peace Research », *Journal of Peace Research*, N°3, 1969, pp. 167-191.

Galtung, J., « An Editorial », *Journal of Peace Research*, vol.1, n°1, pp.1-2.

Gazibo, M., « L'instabilité en Afrique et ses déterminants », *Introduction à la politique africaine*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010, pp.117-137.

- « L'instabilité en Afrique et ses déterminants », *Introduction à la politique africaine*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010, pp. 117-137.

- *Introduction à la politique africaine*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal (nouvelle édition), 2010, pp.117-137.

Georg, O., « Domination colonial, construction de la « ville » en Afrique et dénomination », *Afrique & Histoire*, Vol.1, n°1, 2006, pp.15-45.

Gluhbegovic, R., « Les types de conflits en Afrique », *EISA Occasional paper AP8*, Septembre 2016, p.2.

Goodfellow, R., « Marx, Engels et les phases historiques du mode de production capitaliste », *Marché et organisations*, vol. 23, n° 2, 2015, pp.35-48.

Grenier, Y., « Guérilla et terrorisme en Amérique latine », *Études Internationales*, n°4, vol.19, 1988, pp.613-627.

Gubry, P., et al., « La population du Cameroun au recensement de 1976 », *ORSTOM*, Fonds documentaire, n°17845, 1985, p.9.

Halleux, J., « L'idée fondamentale du positivisme et ses conséquences logiques », *Revue néo-scolastique*, 1ere année, n°2, 1894, pp.140-150.

Herrera, J., « Du fédéral et des koweïtiens : la fraude de l'essence nigériane au Cameroun », *Autrepart*, n°6, 1998, pp.181-202.

Holski, K.J., « L'État et l'état de guerre », *Études internationales* n° 21, 1990, p.712.

Horton, J., « Order and conflict theories of social problems as competing ideologies », *American Journal of Sociology*, vol.71, n°6, 1966, pp.701-713.

Hugon, P., « Le rôle des ressources naturelles dans les conflits armés africains », *Hérodote*, n°134, Paris, La Découverte, 2009, pp.63-79.

- « Nouveaux défis économiques et financiers en Afrique subsahariennes », *Revue internationale et stratégique*, vol.46, n°2, 2002, pp.107-118.

Humphreys Macartan, « Aspects économiques des guerres civiles », *Tiers-Monde*, Tome 44, n°174, « Entendre les violences », 2003, pp.271-272.

Huntington, S.P., « Why International Primacy Matters », *International Security*, vol. 17, n° 4, 1993, p. 71.

International Crisis Group, « Extrême-nord du Cameroun : le casse-tête de la reconstruction en période de conflit », *Briefing Afrique de Crisis Group*, n°133, Nairobi/Bruxelles, 2017, pp.1-12.

- « Cameroun : l'aggravation de la crise anglophone requiert des mesures fortes », *Crisis Group Briefing Afrique*, n°130, octobre 2017, pp.1-11.

- « Cameroun : faire face à BH », Rapport Afrique n° 241, 16 novembre 2016, p.1.

Kadje, D., « Acteurs et instruments dans la lutte contre Boko-Haram : trajectoires camerounaises et nigériane », *Sens Public*, 2016, pp.2-3.

Kelley, C., et al., « Climate change in the fertile crescent and implications of the recent Syrian drought », *PNS*, n°112, 2015, pp.3241-3246.

Ki-Zebo, L., « La crise de l'État en Afrique », *L'Europe en formation*, n° 296, 1995, p. 65.

Kom, A., « Conflits interculturels et tentation séparatistes au Cameroun », *Cahiers Francophones d'Europe Centre-orientale*, « Y a-t-il un dialogue interculturel dans les pays francophones ? », Actes du colloque international de l'AEFECE, 18-23 avril 1995, Tome I, Vienne, Fritz Peter Krisch, 1995, pp.143-153.

Konings, P., et Nyamnjoh, F.B., « The Anglophone problem in Cameroon », *The Journal of Modern African Studies*, vol.35, n°2, 1997, pp.207-229.

Kossoumna Liba'a, « Rapport final de l'Etude sur les conflits agropastoraux dans les régions camerounaise du nord, Adamaoua et Est », Aout 2016, p.13.

- « Eleveurs et agriculteurs du nord du Cameroun face à la violence et aux insécurités. Entre adaptation et impuissance », *Cahiers de géographie du Québec*, vol.55, n°155, 2011, pp.175-195.

Kouam, J.C., et Nafe Daba, « Les déterminants de l'attractivité des investissements directs étrangers dans la communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale, *BEAC Working Paper*, n°05, vol.19, 2019, p.3.

Lafargue, J., et Katumanga, M., « Le Kenya dans la tourmente. Violences postélectorales et pacification précaire », *Politique africaine*, vol.109, n°1, 2008, pp.107-121.

Landais, E., et Lhoste, P., « L'association agriculture-élevage en Afrique intertropicale : un mythe techniciste confronté aux réalités du terrain », *Cahier des Sciences Humaines*, n°26, vol.1-2, 1990, pp.217-235.

Legouté, J.R., « Définir le développement : historique et dimensions d'un concept plurivoque », *Economie Politique internationale*, Cahier de recherche vol.1, n°1, 2001, p.5.

Lepidi, P., « Ces vengeurs du delta » qui menacent l'économie nigériane », *Le monde Afrique*, 2016.

Liendle, M., « Altérité », M., Formarier, éd., *Les concepts en sciences infirmières*, 2^{ème} édition, Toulouse, Association de Recherche en Soins Infirmiers, 2012, pp.66-68

Lindemann, T., « Des dénis de reconnaissance à l'extermination : La logique symbolique des guerres civiles », *Res Militaris, an on-line social science journal*, vol.3, n°1, 2012, p.4.

- « Des dénis de reconnaissance à l'extermination : La logique symbolique des guerres civiles », *Res Militaris, an on-line social science journal*, vol.3, n°1, 2012, p.1.

Lombard, J., « Tribalisme et intégration nationale en Afrique noire », *L'Homme et la société*, n°12, *Sociologie et tiers-monde*, 1969, pp.69-86.

Manga, J-M., et Mbassi, A.L., « De la fin des manifestations à la faim de manifester : Revendications publiques, rémanence autoritaire et procès de la démocratie au Cameroun », *Politique Africaine*, n°146, Paris, Karthala, 2017, p.75.

Manirakiza, D., « Privatisation de la sécurité et gouvernance démocratique au Cameroun », *Revue africaine de sociologie*, vol.21, n°1, 2017, pp.99-125.

Marchal, R., et Banegas, R., « Pax africana. Le nouvel interventionnisme libéral », *Politique africaine*, n°98, 2005, pp.5-19.

Mayer, R., et Lafortest, M., « Problème social : le concept et les principales écoles théoriques », *Service social*, n°39, vol.2, 1990, pp.13-43.

Mbarga, D., « Le question du repli identitaire au Cameroun », *Conseil québécois d'études géopolitiques*, université Laval, RG, vol.5, n°3, 2019, en ligne, url : https://cqegheiuval.com/la-question-du-repli-identitaire-au-cameroun/#_ftnref12, consulté le 10 juin 2021 à 06h26min.

Mbarga, D., « Le question du repli identitaire au Cameroun », Conseil *québécois d'études géopolitiques*, université Laval, RG, vol.5, n°3, 2019, en ligne, url : https://cqegheulaval.com/la-question-du-repli-identitaire-au-cameroun/#_ftnref12, consulté le 10 juin 2021 à 06h26min.

Mbembe, J.A., « Désordre, résistances et productivité », *Politique africaine*, n°42, « Violence et pouvoir », Paris, Karthala, 2013, pp.2-8.

- « Pouvoir des morts et langage des vivants : les errances de la mémoire nationale au Cameroun », *Politique africaine*, n°22, 1986, pp.37-72.

McGovern, M., « Conflit régional et rhétorique de la contre-insurrection : Guinéens et réfugiés en septembre 2000 », *Politiques africaines*, n°88, 2002, p.85.

Médard, J-F., « Le « Big man » en Afrique : Esquisse d'analyse du politicien entrepreneur », *L'année sociologique*, troisième série, vol.42, Paris, PUF, 1992, pp.167-192.

- « L'État patrimonialisé », *Politique Africaine*, n°39, 1990, pp.25-36.

- « L'État sous-développé au Cameroun », *Année africaine*, Paris, Pedone, 1979, pp.35-84.

Melchisedek, C., « Doléances ethnorégionales et (més) usages politiques des mémorandums au Cameroun. Chronique d'une mort annoncée », *Afrique contemporaine*, n°253-4, vol.267-268, 2018, pp.253-268.

Merer, L., « Piraterie maritime : une histoire à suivre », *Conflits*, n° 4, février-mars 2015, (pp.60-61), p.60.

Michel, M., « A la guerre oubliée du Cameroun », *l'Histoire*, n°318, 2007, p.53.

Monga, C., « La démocratie truquée. Lettre ouverte à Paul Biya », *Le Messager*, n°210-211, 24 janvier 1991, p.8.

Monteillet, N., « Tradition orale, utilisation des généalogies et nouvelles entités politiques : Nanga Eboko, Cameroun », *Journal des Africanistes*, n°71, vol.2, 2001, pp.92-112.

Morin, S., et Kuete, M., « Le littoral camerounais : problèmes morphologiques », *Travaux du laboratoire de Géographie physique appliquée*, n°11, 1988, p.6.

Mouiche, I., « Ethnicité et multipartisme au nord-Cameroun », *African Journal of Political Science*, vol.5, n°1, 2000, p.49.

- « Mutations socio-politiques et replis identitaires en Afrique: le cas du Cameroun », *Revue Africaine de Science Politique*, vol.1, n°2, 1996, pp.1-56.

Moumié, F.R., « Religion ou colonialisme », in *Peuples Noirs, peuples africains*, N°29 (1982), Douala, 22 avril 1955, pp. 45-56.

N'Dimina-Mougala, A-D., « Les conflits africains au XXe siècle. Essai de typologie », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol.225, n°1, 2007, pp.121-131.

Nagel, J., « Inequality and discontent: A non-linear hypothesis », *World Politics*, n°26, 1974, pp.453-472.

Nana Ngassam, R., « Insécurité aux frontières du Cameroun », *Études*, n°4203, 2014, pp.7-16.

Ngo Tong, C.M., « L'opérationnalisation de la stratégie de croissance pro-pauvres au Cameroun », *Revue Interventions économiques*, n°56, 2016, en ligne, url : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/2962>, consulté le 03 avril 2021 à 16h34min.

Nguelieutou, A., « L'évolution de l'action publique au Cameroun : L'émergence de l'État régulateur », *Polis/R.C.S.P/C.P.S.R.*, vol.15, n°1 & 2, 2008, pp.7-8

Nguihé Kanté, P., « Les contraintes de la privatisation des entreprises publiques et parapubliques au Cameroun », *Revue internationale de droit économique*, vol.t.xvi, 4, n°4, 2002, p.606.

Nkougourou Ebongue, A., et Fotso, E., « Cameroun », Groupe de Démographie Africaine, *L'évaluation des effectifs de la population des pays africains*, Tome 1, Paris, ORSTOM, 1980, p.15.

Nyamnjoh, F., « Racism, ethnicity and the media in Africa: reflections inspired by studies of xenophobia in Cameroun and South Africa », *Africa Spectrum*, vol.45, n°1, 2010, pp.57-93,

Ombe Ndzana, V., « 18 avril 1991-18 avril 1992, villes mortes, un anniversaire symbole », *Challenge Hebdo*, n°067, 22 Avril 1992, p.15.

Onana, J-B., « Bamiléké vs Cameroun ? », *Outre-Terre*, n°11, vol.2, 2005, pp.337-344

Ongouya, J.-F., « La présence militaire de la France en Afrique », *Présence Africaine*, n°116, *Mass média et civilisation*, Nouvelle série, 1980, pp.43-63.

Ouamba, F., « l'Afrique entre violence et paix : les exigences d'une culture de la non-violence », in *Dialogue et réconciliation, Violence, État et société en Afrique : les exigences d'une éthique de la non-violence*, Vol 2, Yaoundé, Éditions SEP, 2002, pp.186-189.

Ovanguiga, D., « La « guerre froide » entre le Congo et le Cameroun (1963-1973) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°181, Paris, PUF, 1996, pp.53-87.

Ovono Essono, A., « Armée et démocratie en Afrique, une relation ambivalente à normaliser », *Afrique contemporaine*, vol. 242, n°2, 2012, pp.120-121.

Owona Nguini, M.E., et Menthong, H-L., « « Gouvernement perpétuel » et démocratisation janusienne au Cameroun (1990-2018) », *Politique africaine*, vol.150, no.2, 2018, pp.97-114.

Owona, A., « La naissance du Cameroun (1884-1914) », *Cahiers d'études africaines*, vol.13, n°49, 1973, pp.16-36.

Oyono Ateba, M.P., « La frontière Cameroun-République centrafricaine face au retour des migrants camerounais », *Grin : Études scientifiques*, 2020, en ligne, url : <https://www.grin.com/document/520381>, consulté le 26 décembre 2020 à 22h43min.

Pain, M., « Le dynamisme bamiléké », *Annales de Géographie*, tome 93, n°519, pp.590-595.

Pérouse de Montclos, M-A., « Boko Haram et le terrorisme islamiste au Nigéria : Insurrection religieuse, contestation politique ou protestation sociale ? », *Question de recherche/Research Questions*, n°40, 2012.

Pérouse de Montclos, M-A., « Comptes et légendes des guerres africaines : polémiques et politiques autour de la mortalité violente », *Politique étrangère*, n°3, 2010, pp.661-671.

Pitseys, J., « Le concept de gouvernance », *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, vol. 65, no. 2, 2010, pp.207-228.

Placca, J.B., « Le peuple cherche un vrai héros », *Jeune Afrique Économie*, n°149, novembre 1992, p.94.

Pommerolle, M-E., « Les violences dans l'Extrême-nord du Cameroun : le complot comme outil d'interprétation et de luttes politiques », *Politique africaine*, n°138, vol.2, 2015, pp.163-177.

- « Les violences dans l'extrême-nord du Cameroun : le complot comme outil d'interprétation et de luttes politiques », *Politique africaine*, n°138, vol.2, Paris, Karthala, 2015, pp.163-177.

- « La démobilisation collective a Cameroun : Entre régime postautoritaire et militantisme extraverti », *Presses de Sciences Po*, « Critique internationale », n°40, vol.3, 2008, pp.73-94.

Prebisch, R., « Cinco etapas de mi pensamiento sobre el desarrollo », *El Trimestre Económico*, Vol.50, n°198, Mexico, 1983, pp.1077-1096.

Radcliffe-Brown, A.R., « la parenté à plaisanteries », chap. 4, in *structure et fonction dans la société primitive*, traduit de l'anglais par Françoise et Louis Marin, Paris, éditions de Minuit, 1968, p. 158.

Saibou, I., « Arithmétique ethnique et compétition politique entre Arabes Choa et Kkotoko dans le contexte de l'ouverture démocratique au Cameroun », *Africa Spectrum*, n°40, vol.2, 2005, pp.197-220.

- « L'embuscade sur les routes des abords sud du Lac Tchad », *Politique africaine*, n°94, vol.2, 2004, pp.82-104.

Saliou, V., « Défis africains de la lutte contre l'insécurité maritime dans le golfe de guinée », *Revue Défense Nationale*, n°792, 2016, pp.87-92.

Sambanis, N., « What is Civil War? Conceptual and Empirical Complexities of an Operational Definition », *The Journal of Conflict Resolution*, Vol.48, n°6, décembre 2004, pp.814-858.

Sartre, J.-P., « L'anthropologie », entretien avec les *Cahiers de philosophie* de 1966, *Situations IX*, Paris, Gallimard, 1972, p.97.

Schuberth, M., « Une approche des groupes armés communautaires en Afrique subsaharienne : Enseignements tirés et mesure de la réussite », *Réseau RESOLVE*, « Série sur les groupes armés communautaires », 2019, p.5.

Seignobos, C., « Le phénomène Zarguina dans le nord du Cameroun : coupeur de route et prises d'otages, la crise des sociétés pastorales mbororo », *Afrique contemporaine*, n°329, 2011, pp.35-39.

Sindjoun, L., « Le champ social camerounais : désordre inventif, mythes simplificateurs et stabilité hégémonique de l'État », *Politique africaine*, n°62, « Le Cameroun dans l'entre-deux », Paris, Karthala, 1996, pp.57-57.

Sindjoun, L., et Courade, G., « Introduction au thème : Le Cameroun dans l'entre-deux », *Présence Africaine*, n°62, Paris, Karthala, 1996, pp.3-14.

- « Le Cameroun dans l'entre deux », *Politique africaine*, 1996, p.8.

Sjögren, A., « Territorialising Identity, Authority and Conflict in Africa: An introduction », *Journal of Contemporary African Studies*, vol.33, n°2, 2015, pp.163-170.

Socpa, A., « L'hégémonie ethnique cyclique au nord Cameroun », *Afrique et Développement*, vol. XXIV, n°1&2, 1999, pp.57-81.

Solinas, M.R., « Chronologie, périodisation et réalités périphériques. Le traitement historiographique de l'époque moderne sarde », *Hypothèses*, vol.7, n°1, 2004, p.160.

Tami Yoba, G.F., « Le théâtre de l'Afrique francophone noire et la théorie postcoloniale : cas du théâtre camerounais des années soixante aux années quatre-vingt », *Horizons/Théâtre*, n°13, 2019, pp.96-106.

Tatsitsa, J., « Des maquisards aux ambaboys : Dette impayée des francophones envers les anglophones », *Journal of the African Literature Association*, Vol.14, 2020, pp.292-306.

Tchawa, P., « Le Cameroun : une « Afrique en miniature » ? », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°259, 2012, pp.319-338.

Temgoua, A.P., « La conquête militaire allemande et son impact sur l'économie de l'Adamaoua : 1899-1906 », *Paideuma*, n°40, 1994, pp.67-79.

Tièmeni Sigankwé, « Mémoire nationaliste versus mémoire colonialiste, réflexion sur un paradoxe camerounais », *Mémoires coloniales*, N° 37, 2018, pp. 123-135.

Torrent, M., « Des partages coloniaux aux frontières culturelles : (ré)unifications et marginalisations au Cameroun méridional (1954-1961) », *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain*, n°10, 2013.

Uppsala Conflict Data Project dont quelques résultats sont présentés par C-P., David, (dir.), *La guerre et la paix. Approches et enjeux de la sécurité et de la stratégie*, Paris, Presses de Sciences Po, « Les Manuels de Sciences Po », 2013, pp.139-174.

Vircoulon, T., « Ecosystème des groupes armés en Centrafrique », *Notes de l'Ifri*, avril 2020, p.10.

Wihtol de Wenden, C., « Les chiffres des migrations et ce qu'ils nous disent », *Après-Demain*, n°6, 2008, pp.4-8.

Williame, J.C., « Cameroun : les avatars d'un libéralisme planifié », *Politique Africaine*, n°18, 1985, pp.44-70.

Williams, R.M., « The Sociology of Ethnic Conflicts: Comparative International Perspective », *Annual Review of Sociology*, n° 20, 1994, pp.49-79.

Wim Van Binsberger, « On dynamics of conflict, reconciliation and peace in African societies-from the local to the nation level, and beyond », actes du colloque international sur la thématique: *The problematic of Peace and Development in Africa : Balance Sheet and New Stakes in the 3rd Millennium*, Faculté des sciences sociales et des Relations Internationales, Université protestante d'Afrique centrale, Yaounde-Cameroun, 6-9 avril 2009.

Yambene Bomono, H., « Filières migratoires transsahariennes du Cameroun vers le Maghreb », *Cahiers de l'Urmis*, n°13, octobre 2011, en ligne, url : <http://journals.openedition.org/urmis/1027>, consulté le 15 septembre 2021 à 22h08min.

Yao Assogba, « Sociologie de Jean-Marc Ela ou Quand la sociologie pénètre en brousse », *Cahier de la Chaire de recherche en développement des collectivités*, Série « Recherche », n°47, 2017, p.14.

Zogo Nkada, S-P., « Le nouveau constitutionnalisme africain et la garantie des droits socioculturels des citoyens: cas du Cameroun et du Sénégal », *Revue française de droit constitutionnel*, vol.92, n°4, 2012, pp.1-17.

Zouya Mimbang, L., « Le Cameroun, Au seuil de l'émergence ? De la lisibilité des séries statistiques du produit intérieur brut (1950-2009) », *Présence Africaine*, Nouvelle série, n°185-186, 2012, pp.289-309.

2.4. Contributions ouvrages

Abwa, D., « Le problème anglophone au Cameroun : facteur d'intégration ou de désintégration nationale ? », C., Dubois, M., Michel et P., Soumille (eds.), *Frontières plurielles, frontières conflictuelles en Afrique subsaharienne*, Paris, l'Harmattan, 2000, pp.115-141.

Alioum, I., « Introduction générale. Comprendre la contemporanéité du Cameroun septentrional », I., Alioum et Alawadi Zelao (dir.), *Le Cameroun septentrional contemporain. Figures, sociétés et enjeux de développement*, Les Éditions Dinimber & Larimber, 2019, pp.5-14.

Ankogui-Mpoko, G-F., et al., « Insécurité, mobilité et migration des éleveurs dans les savanes d'Afrique centrale », L., Seiny-Boukar et P., Boumard (dir.), *Savanes africaines en développement : innover pour durer*, Garoua, CIRAD, 2010, pp.1-10.

Bidimé Epopa, C., « Indépendances inachevées et assistanat sécuritaire en Afrique : Cas de la lutte contre le terrorisme dans les sous-régions ouest et centre africaines », Batibonack, P. et Batibonack, S. (Dir.), *Indépendances inachevées en Afrique. Rémanence de la tutélarisation*, Tome 1, coll. « Histoire des Peuples & Culture », Série Politique, Yaoundé, Éditions Monanges, 2019, pp.71-90.

Bishop, M., « Croissance et développement », C., Hay, (ed.), *Dictionnaire d'économie politique. Capitalisme, institutions, pouvoir*, Paris, Presses de Sciences Po, « Références », 2018, pp.149-162.

Brocheux, P., et al., « Conquêtes coloniales et résistances », Brocheux, P. (dir.), *Les décolonisations au XX^e siècle. La fin des empires européens et japonais*, Paris, Armand Colin, 2012, pp. 195-211.

Diyé, J., « Mangala Douvangar et la résolution endogène des conflits dans les monts Mandara », Kouosseu, J. et Tchouaké, M. (Dir.), *Figures de l'histoire du Cameroun XIX^e-XX^e siècle*, Paris, l'Harmattan, 2012, pp.145-168.

Dong Mognol, G.M., « Migrations internes-conflits interethniques et construction des « républiques ethniques » au Cameroun », Mouckaga, H. et Al., *Ethnies, Nations et*

développement en Afrique: quelle gouvernance? Actes du colloque de Brazzaville (Congo) du 26 au 28 mai 2014, Paris, l'Harmattan, 2014, pp. 231-248.

Dorier-Apprill, E., et Ziavoula, R., « Géographie des ethnies, géographie des conflits à Brazzaville », Yengo, P. (dir.), *Identités démocratiques en Afrique noire*, Paris, ORSTOM, 1996, pp.259-289.

Fay, R., « Afrocentrism », K.A, Appiah et Gates, H.L. (eds), *Africana. The Encyclopedia of the African and African American Experience*, New York, Basic Civitas Books, 1999.

Girod-Séville, M., et Perret, V., « Fondements épistémologiques de la recherche », Thietart, R.A., *Méthodes de recherche en management*, Paris, Dunod, 2003, pp.13-33.

Kamto, M., « Quelques réflexions sur la transition vers le pluralisme politique au Cameroun », Conac, G. (dir.), *L'Afrique en transition vers le pluralisme politique*, Paris, Economica, 1993, pp.209-236.

Kaplan, R., « The Coming Anarchy », Enzensberger, H.M., *Civil Wars: from L. A. to Bosnia*, New York, Free Press, 1994. Dans la même lignée, Stephen Smith, *Négrologie. Pourquoi l'Afrique meurt*, Paris, Calmann-Lévy, 2003.

Lafaye, C., « Gouvernance et démocratie : quelles reconfigurations ? », Cardinal, L. et Andrew, C. (dir.), *La démocratie à l'épreuve de la gouvernance*, Presses de l'Université d'Ottawa, 2000, pp.57-87.

Mathoz, J-P., « Conflits et migrations », Marthoz, J-P., *Couvrir les migrations*, Paris, De Boeck, 2011, pp.165-170.

Médard, J-F., « L'État néopatrimonial en Afrique noire », Médard, J-F., (dir.), *États d'Afrique noire : Formation, mécanisme et crise*, Paris, Karthala, 1991, pp.323-353.

Mehler, A., « Cameroun : la transition qui n'a pas eu lieu », Quantin, P., et Dalloz, J.P., *Transitions démocratiques africaines*, Paris, Karthala, 1997, pp.103-133.

Menyomo, E., « La question foncière et ethnique », Tchampegni, R. (dir.), *La problématique de la propriété foncière au Cameroun*, Conférence sur le foncier, 18 novembre 2005, pp.21-22.

Menyomo, E., « La question foncière et ethnique », Tchampegni, R. (dir.), *La problématique de la propriété foncière au Cameroun*, Conférence sur le foncier, 18 novembre 2005, pp.21-22.

Merle, M., « Les plébiscites organisés par les Nations Unies », *Annuaire français de droit international*, vol.7, 1961, pp.425-445.

Messi, L., « Le sens de la réconciliation selon la tradition Beti », Kadiebwé, B., Muzembe, et al., *Missionnaires, religieux, africains : mélanges à l'occasion des vingt-cinq ans de l'école*

théologique Saint Cyprien, Yaoundé, École Théologique Saint-Cyprien (ETSC), 2004, pp.334-355.

Miano, L., « De quoi l'Afrique est-il le nom ? », Mbembe, A. et Sarr, F. (dir.), *Ecrire l'Afrique-monde*, Dakar, Philippe Rey/Jemsaan, 2017, pp.99-115.

Michaud, G., « Terrorisme d'État terrorisme contre l'État : le cas syrien », Seurat, M. (dir.), *Syrie, l'État de barbarie*, Paris, PUF, 2012, pp.35-50.

Moupou, M., « La sécurisation foncière sur les fronts pionniers au Cameroun », Nkankeu, F., et Bryant, C., (dir.), *Regard multidisciplinaires sur les conflits fonciers et leurs impacts socio-économico-politiques au Cameroun*, Montréal (Québec), Laboratoire de Développement durable et dynamique territoriale, Département de Géographie, Université de Montréal, 2010.

Peters, T., « Victimisation, médiation et pratiques orientées vers la réparation », Cario, R. et Salas, D. (dir.), *Œuvre de justice et victimes I*, Paris, L'Harmattan, 2001, pp.203-254.

Saul, J., « Causes and Regional Effects of Internal Conflicts », Brown, M. (dir.), *The International Dimensions of Internal Conflict*, Cambridge, MIT Press, 1996.

Shearing, C., « The relation between public and private policing », M. Tonry et Morris, M. (dir.), *Modern policing*, Illinois, University of Chicago Press, 1992.

Stedman, « Conflict and Conciliation », Deng, F. et Zartman, W. (dir.), *Conflict Resolution in Africa*, Washington DC, Brookings Institution, 1991.

Tagou, C., « Les théories et politiques globales de développement. De Truman aux OMD », Pondi, J.E., *Repenser le développement à partir de l'Afrique*, Yaoundé, Afriédit, 2011.

Taisier, A. et Matthews, R.O., « Conclusion: Conflict Resolution and Building Peace », Taisier, A. et Matthews, R.O. (dir.), *Civil Wars in Africa, Roots and Resolution*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, 1999, p. 288-312.

Temgoua, A.P., « Les conflits frontaliers entre les chefferies Bamiléké de l'Ouest-Cameroun », Abwa, D. et al., *Boundaries and history in Africa: issues in conventional boundaries and ideological frontiers (FESTSCHRIFT) in honor of Verkijika G. Fanso*, Bamenda, A publication of the department of History, The University of Yaoundé 1, Maryland Publishers, 2011, pp.153-172.

Zaki Laïdi, « Le temps mondial. Enchaînements, disjonctions et médiations », Smouts, M-C. (dir.), *Les nouvelles relations internationales. Pratiques et théories*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, pp.183-202.

3. Mémoire et thèses

Abwa, D., « Commandement européen, commandement indigène au Cameroun sous administration française de 1916 à 1960 », Thèse de Doctorat d'État, Université de Yaoundé I, 1994.

Amougou Mbida, L.P., « Les villes mortes au Cameroun. Etude historique et impact socio-économique », Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2005.

Awono, C., « Le néopatrimonialisme au Cameroun : Les leçons sur le mal africain », Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de maître es sciences politiques, Université de Sherbrooke, 2011.

Bah, T.M., « Guerre pouvoir et société dans l'Afrique précoloniale (entre le lac Tchad et la côte du Cameroun) », Thèse de Doctorat d'État, Université Paris 1 Panthéon-Sorbone, vol.2, 1985.

Bello, A. ; Hamsou, D., et A., Dissia, « La SEMRY : de 1971 à 2012 », Mémoire d'études en vue de l'obtention du diplôme de professeur de l'enseignement supérieur (grade II), École normale supérieure, Université de Maroua, 2013.

Belomo Essono, P.C., « L'ordre et la sécurité publics dans la construction de l'État au Cameroun », Thèse de Doctorat en Science politique, Institut d'études politiques de Bordeaux, Université Montesquieu, Bordeaux IV, 2007.

Bidimé Epopa, C., « Gestion des conflits et culture de la paix dans le Mbam-Cameroun postcolonial 1960-1992 : permanences et mutations », Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2018.

Bongfen Chem-Langhee, « The Kamerun Plebiscites 1959-1961: Perceptions and strategies », A thesis submitted in partial fulfilment of the requirements for the degree of PhD in History, University of British Columbia, 1976.

Dong Mougol, G.M., « Migrations internes et problèmes fonciers : les cas de Makenene et Mbangassina dans la région du Mbam, de 1926 à nos jours », Thèse de Doctorat Ph. D. en Histoire, Université de Yaoundé I, 2007.

Dze Ngwa, W., « The Anglophone problem in Cameroon : A historical perspective, 1916-1995 », Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 1998.

Fadimatou, M.I., « Crise cotonnière et exportation clandestine de coton entre l'Extrême-Nord du Cameroun et le Nord-Est du Nigéria : 1974-2011 », Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Maroua, 2011.

Fofirir Nzossie, E.J., « Les déterminants de l'offre alimentaire vivrière dans les villes du Nord-Cameroun », Thèse de Doctorat Ph.D en Géographie économique, Université de Ngaoundéré, 2013.

Fofirir Nzossie, E.J., « Les déterminants de l'offre alimentaire vivrière dans les villes du Nord-Cameroun », Thèse de Doctorat Ph/D en Géographie économique, Université de Ngaoundéré, 2012-2013.

Fokou, F.M., « Le symbole de la paix dans le processus de démocratisation des régimes monolithiques d'Afrique noire. Le cas du Cameroun », Mémoire de DIPES II, École Normale Supérieure de Yaoundé, Université de Yaoundé 1, 2012.

Gueguim Zébazé, C., « les scrutins pluralistes de 1992 au Cameroun et leur impact sur sa diplomatie », Mémoire de Maîtrise en Histoire, UYI, 2005.

Koufan Menkéné, J., *Le Cameroun et la Guinée Equatoriale : fondements, enjeux et débats sur un destin commun et une difficile coexistence*, Habilitation à diriger les recherches, Université de Yaoundé I, aout 2010.

Mboule Djo'o, L.P., « Les commissions mixtes dans la coopération Cameroun-RCA : 1962-2002 », Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2004.

Melone, S., « La parenté et la terre dans la stratégie du développement : l'exemple du sud Cameroun », Thèse de Doctorat en droit, Université Paris 1, 1968

Ndembou, S., « Le développement rural dans la plaine de la Bénoué (Cameroun) : changements géographiques et permanence sociale », Thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, Institut d'Etude du Développement économique et Social (IEDES), 1998.

Ndong Atok, S., « L'intégration régionale maritime en Afrique centrale face au challenge de la conflictualisation thalassique : une analyse diplomatico-stratégique », Thèse de Doctorat PhD en Relations Internationales, Institut des Relations Internationales du Cameroun, 2019.

Ngoudji Tameko, C.Y., « Inégalité et polarisation au Cameroun pendant et après les programmes d'ajustement structurel », Mémoire de DEA en Économie mathématique et Économétrie, Université de Yaoundé 2, 2008.

Ondoua, A., « Sociologie du corps militaire en Afrique noire : le cas du Cameroun », Thèse de Doctorat PhD en Sciences Politiques, Université de Rennes 1, 2013.

Owona Nguini, M.E., « La sociogenèse de l'ordre politique au Cameroun : entre autoritarisme et démocraties (1978-1996), Thèse de doctorat en science politique, Institut d'Etude Politique de Bordeaux, 1997.

Saha, Z., « Gestion des conflits et culture de la paix en pays Bamiléké dans l'ouest-Cameroun. Du 18^e au début du 20^e siècle», Thèse de Doctorat Ph.D. en Histoire, Université de Yaoundé 1 (UY1), 2004-2005

Saïbou, I., « Conflits et problèmes de sécurité aux bords sud du lac Tchad (XVIe-XXe siècle). Dimension historique », Thèse de Doctorat Ph.D. en Histoire, Université de Yaoundé I, 2001.

Tsala Tsala, C.C., « Les détenus politiques au Cameroun de 1958 à 1991 », Thèse pour le Doctorat/ Ph.D en Histoire, Université de Yaoundé I, 2007.

Zamba Mungongo, C., « Réflexion sur le processus de démocratisation en Afrique. Cas de la République Démocratique du Congo », Mémoire de Master en Sciences Politiques, Université libre de Kinshasa, 2012.

4. Rapports

« Un agenda pour la paix : faire et maintenir la paix », Rapport du Secrétaire général des Nations Unies (A/47/227), 1992, paragraphe 1-9.

AAC Standing Committee, *The Buea declaration*, Limbe, Nooremac Press, 1993.

ACAT, « Cameroun, Émeutes de février 2008, suivi des recommandations, vers une indifférence des pouvoirs publics ? », Rapport de l'ACAT-Littoral, février 2012.

ACAT, *Cameroun. Émeutes de février 2008*, février 2012.

Association internationales des Sciences Juridiques, *Le droit de la terre en Afrique (au sud du Sahara)*, Etude préparées à la requête de l'UNESCO, Paris, Editions G.P. Maisonneuve et Larose, 1971.

Baiocchi, A., Rapport annuel 2017 du coordonnateur résident/Humanitaire sur l'utilisation des subventions du CERF Cameroon Underfunded Emergencies Round 1 2017.

Banque Mondiale, « Cameroun : créer des opportunités de croissance inclusive et de réduction de la pauvreté », en ligne, url : Cameroun : créer des opportunités de croissance inclusive et de réduction de la pauvreté | AfriqueRenouveau, consulté le 02 avril 2021 à 10h50min.

Banque Mondiale, « Cameroun-vue d'ensemble », en ligne, url : Cameroun - Vue d'ensemble (banquemonde.org), consulté le 03 avril 2021 à 11h20 min.

Banque Mondiale, « Cameroun-vue d'ensemble », en ligne, url : <https://www.banquemonde.org/fr/country/cameroon/overview>, consulté le 03 avril 2021 à 11h20 min.

Banque Mondiale, *Briser la spirale des conflits. Guerre civile et politique de développement*, Nouveaux Horizons –De Boeck & Larcier, 2005, p. 13.

Banque Mondiale, *Migration and Remittances Data*, en ligne, url : <https://www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaisues/brief/migration-remittances-data?close=true>, consulté le 16 septembre 2021 à 20h01min.

Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 2006*, en ligne, url : [https:// :www.worldbank.org/INTWDR2006/Resources/wdr2006_outline_fr.pdf](https://www.worldbank.org/INTWDR2006/Resources/wdr2006_outline_fr.pdf), consulté le 29 décembre 2021 à 6h03min.

BOD, « Nouveau gisement de pétrole et de gaz découvert au Cameroun », *Agence ECOFIN, Hydrocarbure*, 2012, en ligne, url : <https://www.agenceecofin.com/hydrocarbures/0910-7028-nouveau-gisement-de-petrole-et-de-gaz-decouvert-au-cameroun>, consulté le 28 décembre 2021 à 10h34min.

Boutros Boutros Gali, « Rapport sur l'Agenda pour la paix. Diplomatie préventive, rétablissement de la paix, maintien de la paix », New York, ONU, 17 juin 1992.

Bureau international du Travail (BIT), *Évaluation de l'environnement des affaires au Cameroun*, Yaoundé, Organisation internationale du Travail (OIT), Première édition, 2013.

Fomba Kamga, B., (dir.), *Enquête auprès des entreprises informelles du Cameroun*, Bureau international du Travail, Equipe d'Appui Technique de l'OIT au Travail décent pour l'Afrique centrale, 2017.

HSRP, *Human Security Report 2009/2010: The causes of Peace and the shrinking cost of war*, New York, NY Oxford University Press, 2011.

INS, « Enquête démographique et de santé et à indicateurs multiples (EDS-MICS) », septembre 2012.

INS, *Annuaire statistique du Cameroun*, 2013.

Lezhnev, S., *Le trafic de l'or des zones de conflit. Carte de route vers un commerce responsable pour les entreprises et les gouvernements*, Rapport Bieffing, The SENTRY, février 2021.

Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Cameroun (MINEPAT), 2015 « Impact de la crise sécuritaire aux frontières sur l'économie camerounaise » MINEPAT.

Kossoumna Liba'a, N., *Rapport final de l'Etude sur les conflits agropastoraux dans les régions camerounaise du nord, Adamaoua et Est*, aout 2016.

Nations Unies, « Un monde plus sûr : notre affaire à nous tous », *Rapport du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement*, ONU, 2004.

Nations Unies, « Pour une liberté plus grande : développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous », *rapport du secrétaire général*, document Nations unies A/59/2005.

Observatoire National des Droits de l'Homme (ONDH)-Cameroun, « 25-29 février 2008. Cameroun : Une répression sanglante à huis clos », Rapport de l'ONDH avec l'appui de l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT)-littoral et de l'ACAT-France.

Observatoire National des Droits de l'Homme (ONDH)-Cameroun, « 25-29 février 2008. Cameroun : Une répression sanglante à huis clos », Rapport de l'ONDH avec l'appui de l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT)-littoral et de l'ACAT-France.

Observatoire National des Droits de l'Homme (ONDH)-Cameroun, « 25-29 février 2008. Cameroun : Une répression sanglante à huis clos », Rapport de l'ONDH avec l'appui de l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT)-littoral et de l'ACAT-France

PNUD, « Les inégalités monétaires dans le monde », en ligne, url : www.cm.undp.org, consulté le 04 avril 2021 à 15h30 min.

PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2005*.

Evina, R.C., *Migration au Cameroun. Profil National 2009*, Organisation internationale pour les Migrations (OIM), 2009.

Rapport général du grand dialogue national, Yaoundé, 4 octobre 2019.

Perrot, S., « *Y a-t-il une vie après le pouvoir ? : le devenir des anciens chefs d'État africains* », Travaux et documents du CEAN, n° 51-52, 1998

Seignobos, C., « La question Mbororo, Les réfugiés de la RCA au Cameroun », Rapport de recherche SCAC (Service de Coopération et d'Action Culturelle) ; HCR (Le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés), 2008.

Um Nyobè, R., Rapport présenté au comité Directeur de l'UPC, le 7 septembre 1954. Voir R., Um Nyobè, *Le problème national kamerunais*, Paris, l'Harmattan 1984.

UNESCO, *Mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits en Afrique*, UNESCO, Département Afrique, mai 2012.

UNESCO, *Mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits en Afrique*, UNESCO, Département Afrique, mai 2012.

UNFPA, *Démographie, paix et sécurité au Sahel*, Dakar-Ponty Sénégal, UNFPA, Bureau de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, 2016.

UNFPA, *Démographie, paix et sécurité au Sahel*, Dakar-Ponty Sénégal, UNFPA, Bureau de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, 2016.

UNHCR, « La violence perpétrée par BH et d'autres groupes armés a entraîné le déracinement de 2.9 millions de personnes dans le bassin du lac Tchad », en ligne, url : <https://www.unhcr.org/fr/urgence->

nigeria.html#:~:text=Plus%20de%203%2C2%20millions,r%C3%A9fugi%C3%A9s%20dans%20les%20quatre%20pays, consulté le 19 mai 2021 à 7h25min.

5. Autres sources et références

5.1. Audios et vidéos

Ahidjo, A., « Plaidoyer pour une république unie du Cameroun », Discours prononcé devant le Parlement le 06 mai 1972, en ligne, url : <https://www.youtube.com/watch?v=Mjfmq4SFzTQ>, consulté le 02 novembre 2021 à 12h26min.

Discours du président de la république du Cameroun en réponse aux vœux du Corps Diplomatique, Yaoundé, le 08 janvier 2015, en ligne, url : <https://www.prc.cm/fr/actualites/discours/1113-ceremonie-de-presentation-des-voeux-2015-au-chef-de-l-État>, consulté le 28 décembre 2021 à 11h24min.

Fondio, P., et al., « Au Cameroun, carnet de guerre en « Ambazonie » », TV5Monde, 27 décembre 2017, en ligne, url : <https://information.tv5monde.com/afrique/au-cameroun-carnet-de-guerre-en-ambazonie-211446>, consulté le 16 septembre 2021 à 21h15min.

Talla, A-M., « Je vais à Yaoundé », FIESTAT, Société française du son, réédition 1977

5.2. Textes de lois

Décret n° 64/DF/486 du 16 décembre 1964, article 4.

Ordonnance n°74/1 du 06 juillet 1974, Titre premier, « Dispositions générales », Article Premier.

Loi n°84-001 du 4 février 1984.

Loi du 26 janvier 2001 portant création des juridictions Gacaca au Rwanda.

Décret n°2006/088 du 11 mars 2006, la création du Tribunal Criminel Spécial (TSC) par la loi n°2011/028 le 14 décembre 2011.

Décret n°2012/540 du 19 novembre 2012, portant organisation de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale, article 4.

Loi n°2017/012 du 12 juillet 2017, portant code de justice militaire au Cameroun, Article 4, Alinéa 1, p.2.

5.3. Documents inédits

¹ République du Cameroun, Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) Cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020, août 2009.

Bidimé Epopa, C., « Les armées africaines et la production de l'ordre sociopolitique au temps de la postcolonie : les leçons du modèle camerounais », Communication présentée à l'occasion du 2^{ème} colloque national d'Histoire militaire du Cameroun, novembre 2021.

Tamsir Niane, D., « La parenté à plaisanterie : origine historique, fonction préventive et régulatrice dans l'espace ouest-africain », Compilation des documents de travail présentés à l'atelier de lancement de l'initiative de valorisation des capacités africaines endogènes dans la gouvernance et la prévention des conflits, Tome 2, octobre 2005.

Oyono Ateba, M.P., « Les incidents frontaliers entre le Cameroun et la République centrafricaine : fondement et enjeux », Quatrième journée d'étude du Département des Études Politiques et Juridiques du Centre National d'Education (CNE) du Ministère de la Recherche Scientifiques et de l'innovation (MINRESI) sur le thème : « Paix, temps et territoires à l'ère des dynamiques contemporaines », 19 septembre 2020.

6. Webographie et documents numériques

Investir au Cameroun, en ligne, url : [www.investiraucameroun.com/Dans le cadre de la réduction du train de l'État le Cameroun veut rationaliser ses achats de véhicules administratifs](http://www.investiraucameroun.com/Dans_le_cadre_de_la_réduction_du_train_de_l'État_le_Cameroun_veut_rationaliser_ses_achats_de_véhicules_administratifs), consulté le 10 avril 2021 à 9h13min.

« Cameroun : attaque meurtrière attribuée à BH dans l'Extrême-nord », *RFI*, 30 juin 2016, en ligne, url : <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20160630-cameroun-une-attaque-attribuer-boko-haram-frappe-extreme-nord>, consulté le 30 août 2021 à 6h14minutes.

« Cameroun : investir », *Agence de développement économique (AD'OCC)*, en ligne, url : <https://export.agence-adocc.com/fr/fiches-pays/cameroun/investir2>, consulté le 29 septembre 2021 à 7h06min.

« La contrebande d'armes destinées à BH menace le Cameroun », *The new Humanitarian*, 21 février 2014, en ligne, url : <https://www.thenewhumanitarian.org/fr/actualites/2014/02/21/la-contrebande-d-armes-destinees-boko-haram-menace-le-cameroun>, consulté le 24 août 2021 à 17h 31min.

Adjouda, E., « Cameroun : une dette de 18 milliards de FCFA abandonnée dans la broussaille », *Actu.com*, 2018, en ligne, url : [Cameroun : une dette de 18 milliards de FCFA abandonnée dans la broussaille \(237actu.com\)](http://actu.com/Cameroun_une_dette_de_18_milliards_de_FCFA_abandonnee_dans_la_broussaille), consulté le 10 avril 2021 à 7h43 min.

AFD, « Changement structurel, modèles de croissance et inégalité au Cameroun », en ligne, url : <https://www.afd.fr/fr/carte-des-projets-changelent-structurel-modele-de-croissance-et-inegalites-au-cameroun>, consulté le 05 avril 2021 à 11h52min.

AFP, « Au Cameroun, Les détournements de fonds publics atteignent au moins 2,8 milliards d'euros », *Jeune Afrique*, 10 février 2011, en ligne, url : [https://www.jeuneafrique.com/154408/politique/Au Cameroun, les détournements de fonds publics atteignent au moins 2,8 milliards d'euros – Jeune Afrique](https://www.jeuneafrique.com/154408/politique/Au_Cameroun_les_détournements_de_fonds_publics_atteignent_au_moins_2,8_milliards_d'euros), consulté le 10 avril 2021 à 10h 50min.

Afrobarometer, « La pauvreté vécue augmente au Cameroun », Yaoundé, septembre 2021, en ligne, url : https://afrobarometer.org/sites/default/files/press-release/Cameroon/comm_de_presse-la_pauvrete_vecue_augmente_au_cameroun-afrobarometer-v2-31aug21.pdf, consulté le 18 septembre 2021 à 9h12min.

Ambert, V., « Le réchauffement climatique : création de tensions autour des ressources », *Youmatter*, 15 décembre 2020, en ligne, url : <https://youmatter.world/fr/rechauffement-climatique-augmente-risques-conflits-armes/>, consulté le 08 mai 2021 à 11h24min.

Archive Nationale des Données du Cameroun (ANADOC) - Institut National de la Statistique, en ligne, url : <http://nada.stat.cm/index.php>, consulté le 18 septembre 2021 à 6h28min.

Bounoung, Y., « Grand dialogue national : les commissions », *Cameroon Tribune*, 27 septembre 2019, en ligne, url : <https://www.cameroon-tribune.cm/article.html/28109/fr.html/grand-dialogue-national-les>, consulté le 15 novembre 2021 à 20h15 minutes.

CIN, « L'achat des véhicules administratifs fait des vagues », 03 août 2001, en ligne, url : [Cameroon-Info.Net: L'achat des véhicules administratifs fait des vagues \(cameroon-info.net\)](http://www.cameroon-info.net/l-achat-des-vehicules-administratifs-fait-des-vagues), consulté le 10 avril 2021 à 9h30min.

Collectif Cases Rebelles, « Que s'est-il passé au Cameroun du 23 au 29 février 2008 ? », *Cases Rebelles*, 2012, en ligne, url : <https://www.cases-rebelles.org/que-sest-il-passe-au-cameroun-du-23-au-29-fevrier-2008/>, consulté le 07 août 2021 à 22h57min.

Denton, F., « Changements climatiques et conflits : inversement des rôles ou nouvelles tensions et inégalités ? », *Chronique ONU*, en ligne, url : <https://www.un.org/fr/chronicle/article/changements-climatiques>, consulté le 08 mai 2021 à 11h 15min.

Diagne, B., « Boko Haram : les réfugiés ballotés entre le Cameroun et le Nigéria », *RFI*, 12 juillet 2017, en ligne, url : <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20170712-boko-haram-refugies-ballotes-entre-le-cameroun-le-nigeria>, consulté le 16 septembre 2021 à 8h20min.

Djimeli, A.T., « Lapiro de Mbanga, « Ce que j'ai fait avec Fochivé », *le Messenger*, 4 janvier 2008, en ligne, url : <http://www.cameroon-info.net/article/lapiro-de-mbanga-ce-que-jai-fait-avec-fochive-108429.html>, consulté le 29 décembre 2021 à 22h54min.

Farran, A.G., « Conflits et ressources naturelles », Nations Unies Maintien de la Paix, PNUE, en ligne, url : <https://peacekeeping.un.org/fr/conflict-and-natural-resources>, consulté le 13 avril 2021 à 10h22min.

Fotso, H., « Cameroun : quel bilan 30 ans après le multipartisme ? », *Deutsche Welle(DW)*, 2020, en ligne, url : <https://p.dw.com/p/3d9Ph>, consulté le 4 janvier 2022 à 21h00min.

Garson, P., « Changement climatique et conflit : une relation compliquée », *The new Humanitarian*, 2015, en ligne, url : <https://www.thenewhumanitarian.org/fr/analyses/>, consulté le 08 mai 2021 à 10h41min.

Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme, A propos de la bonne gouvernance, en ligne, url : <https://www.ohchr.org/FR/Issues/Development/GoodGovernance/Pages/AboutGoodGovernance.aspx>, consulté le 06 décembre 2021 à 7h33min

Hemley Boum, « Au Cameroun, colère sourde et crises d'identités », *Jeune Afrique*, en ligne, url : <https://www.jeuneafrique.com/mag/1007057/societe/tribune-au-cameroun-colere-sourde-et-crisis-didentites/>, consulté le 10 juin 2021 à 22h30min.

Hessoun, C., « L'Afrique noire des éléphants blancs », *La nouvelle Tribune*, 2012, en ligne, url : [L'Afrique noire des éléphants blancs – La Nouvelle Tribune](#), consulté le 9 avril 2021 à 17h06min.

<http://journals.openedition.org/physio-geo/10719> mis en ligne le 04 janvier 2020, consulté le 08 mai 2021 à 19h28min.

http://www.statistiques-mondiales.com/afrique_guerres.htm, consultée le mardi 25 juillet 2017 à 14h 55min.

<https://www.cameroun24.net/blog/?pg=actu&ppg=&pp=&id=5243>, consulté le 28 décembre 2021 à 10h 55min.

Kamé Bouopda, P., « Je suis d'accord avec Abel Eyinga », en ligne : <http://cyrille.ekwalla.over-blog.com/article-bouopda-pierre-kame-je-suisd'accordavecabeleyinga>, consulté le 04 avril 2019 à 19:53

Keep School, « Le rôle des conflits dans le changement social », en ligne, url : <http://keepschool.com/fiches-de-cours/lycee/economie/role-conflits-dans-changement-social.html>, consulté le 08 mai 2021 à 9h00.

Kindzeka, M.E., 2014, « Border trade between Cameroon and Nigeria at a standstill », en ligne, url: <http://www.dw.com/en/border-trade-between-cameroon-and-nigeria-at-a-standstill/a-17481473>.

Larané, A., « XXIe siècle. Un monde moins violent que jamais », *Hérodote*, en ligne, url : https://www.herodote.net/Un_monde_moins_violent_que_jamais-article-

1193.php#:~:text=Le%20tiers%20de%20si%C3%A8cle%201914,2%20milliards%20d%27%C3%AAtres%20vivants, consulté le 22 juillet 2021 à 5h20min.

Larousse (version électronique), « Développement », *Le Dictionnaire Larousse*, 2009.

Larousse, en ligne, url : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/d%C3%A9veloppement/24951>, consulté le 26 décembre 2021 à 17h27min.

Larousse, en ligne, url : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/paix/57298>, consulté le 26 décembre 2021 à 17h19min.

Le Grand Robert de la langue française, (Version électronique) version 2.0, le Robert/SEJER, 2005 ;

Le Robert, en ligne, url : <https://www.lerobert.com/google-dictionnaire-fr?param=d%C3%A9veloppement>, consulté le 26 décembre 2021 à 17h00min.

Le Robert, en ligne, url : <https://www.lerobert.com/google-dictionnaire-fr?param=conflit>, consulté le 26 décembre 2021 à 17h06min.

Le Robert, en ligne, url : <https://www.lerobert.com/google-dictionnaire-fr?param=paix>, consulté le 26 décembre 2021 à 17h10min.

Lecomte, J., « La justice restauratrice », *Revue du MAUSS*, n°40, vol.2, 2012, pp.223-235, en ligne, url : <https://doi.org/10.3917/rdm.040.0223>, consulté le 19 décembre 2021 à 20h57min.

Leka Essomba, A., « La question sociale au Cameroun. Formes, enjeux et pistes de réponses », Appel à contribution, Calenda, Publié le lundi 22 février 2021, <https://calenda.org/846035>, consulté le 23 février 2021 à 06h50min.

Mabingué Ngom, « La démographie au Sahel, porteuse de conflits », *Le temps*, 19 décembre 2020, en ligne, url : <https://www.letemps.ch/opinions/demographie-sahel-porteuse-conflits>, consulté le 21 mai 2021 à 20 40min.

Mathieu Olivier, « Crise anglophone au Cameroun : qui sont les sécessionnistes ? », *Jeune Afrique*, 28 janvier 2019, en ligne, url : <https://www.jeuneafrique.com/mag/715489/politique/crise-anglophone-au-cameroun-qui-sont-les-secessionnistes/>, consulté le 17 juin 2021 à 21h08min.

Mbadi, O., « Crise anglophone au Cameroun : les entreprises dans la tourmente », *Jeune Afrique, Économie & Finance*, 14 février 2019, en ligne, url : <https://www.jeuneafrique.com/mag/732022/economie/crise-anglophone-au-cameroun-les-entreprises-dans-la-tourmente>, consulté le 01 juillet 2021 à 6h40min.

Mbadi, O., et Ballong, S., « Pétrole : le grand retour de l'Afrique centrale », *Jeune Afrique Économie & Finance*, 02 octobre 2013, en ligne, url : <https://www.jeuneafrique.com/16352/economie/p-trole-le-grand-retour-de-l-afrique-centrale/>, consulté le 01^{er} août 2021 à 22h18min.

Mbida, A.M., « Discours aux populations Bassa », Boumnyebel, Cameroun, 1957, fichier audio, en ligne, url : <https://www.facebook.com/enfantdelapatrieofficiel/videos/cameroundiscours-dandr%C3%A9-marie-mbidaboumnyebel-en-1957/1343873049294308/>, consulté le 27 décembre 2021 à 22h33.

Mbog, R., « Cameroun : le jour où Paul Biya a failli être renversé », *Slate Afrique*, 08 avril 2012, en ligne, url : <http://www.slateafrique.com/85111/cameroun-retour-sur-le-putsch-manque-du-6-avril-1984>, consulté le 5 août 2021 à 8h00min.

Mebada, J., « La pauvreté des ménages et bien-être individuel au Cameroun, une analyse spatiale et régionale du phénomène, *Halshs*, 2018, p.2, en ligne, url : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01895269>, consulté le 07 avril 2021 à 22h 37 min.

Ministère de l'Administration territoriale, « Partis politiques légalisés », en ligne, url : <http://www.minat.gov.cm/index.php/fr/annuaires/partis-politiques?view=partis>, Consulté le 21 mars 2021 à 16h30 min.

Mungala, A.S., « L'éducation traditionnelle en Afrique et ses valeurs fondamentales », in *éthiopiennes*, n°29, Revue socialiste de culture négro-africaine, février 1982. En ligne http://www.ethiopiennes.refer.sn/article.php3?id_article=838, consulté le 08 août 2019 à 10h 00min.

Musila, C., « Construire la paix dans la région des Grands Lacs : enjeux, défis et initiatives, Panorama de la situation de la paix dans la région africaine des Grands Lacs », *Irénees*, en ligne, url : http://www.irenees.net/bdf_fiche-conference-20_en.html, consulté le 22 juillet 2021 à 5h 40min.

Musila, C., « Le trafic d'armes légères et de produits de contrebande : carburant, médicaments, véhicules et pièces détachées », *Irenée*, juillet 2012, en ligne, url : http://www.irenees.net/bdf_fiche-experience-780_fr.html, consulté le 24 août 2021 à 19h58min.

Nations unies, La crise de Boko Haram et ses répercussions sur le développement dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, Commission économique pour l'Afrique, Addis Abeba, 2018, p.10, en ligne, url : <https://hdl.handle.net/10855/24346>, consulté le 27 juin 2021 à 18h36min.

Ndoumbe, N., « Financement de la dynamique séparatistes : Qui est Kilimanjaro Capital Ltd ? », *Actu Cameroun*, 27 juin 2018, en ligne, url : <https://actucameroun.com/2018/06/27/financement-de-la-dynamique-separatiste-qui-est-kilimanjaro-capital-ltd/>, consulté le 03 août 2021 à 6h30min.

Ndouyou, J., « Réduction du train de vie de l'État : une économie de 60 milliards », *Cameroun Tribune*, 04 juin 2020, en ligne, url : [Réduction du train de vie de l'État : une économie de 60 milliards \(cameroon-tribune.cm\)](https://www.cameroun-tribune.cm/), consulté le 10 avril 2021 à 8h 52 min.

NEMROD, « Le golfe de guinée, principale zone de la piraterie mondiale », *NEMROD ECDS*, 15 octobre 2019, en ligne, url : <https://nemrod-ecds.com/?p=4193>, consulté le 13 août 2021 à 20h22min.

Ngala Chintom, K., « Crise anglophone au Cameroun : comment a-t-elle commencé et quand finira-t-elle ? », *BBC News/Afrique*, 04 décembre 2020, en ligne, url : <https://www.bbc.com/afrique/region-55193022>, consulté le 19 juillet 2021 à 8h50min.

Ngimbis, F., « Cameroun : meurtres, mensonges et vidéos », *Jeune-Afrique*, éditorial du 13 juillet 2018, en ligne, url : <https://www.jeuneafrique.com/593240/politique/tribune-cameroun-meurtres-mensonges-et-video>, consulté le 23 mai 2021 à 21h20min.

Nguembock, S., « Armée et Nation, Ensemble pour consolider la pax et le développement », Numéro Spécial du magazine des forces de défense camerounaises, *Irenées.net*, 2009, en ligne, url : http://www.irenees.net/bdf_fiche-documentation-642_en.html, consulté le 23 novembre 2021 à 5h49min.

Ntaop, E.J., « Problème dans le règlement des conflits agropastoraux au Cameroun », *VOA-Afrique*, 31 juillet 2019, en ligne, url : <https://www.voaafrique.com/a/probl%C3%A8mes-dans-le-r%C3%A8glement-des-conflits-agro-pastoraux-au-cameroun/5023132.html>, consulté le 21 août 2021 à 00h09min.

Ntap, E.J., « 85% des cas devant les tribunaux camerounais portent sur le foncier », *VOA-Afrique*, Editoriale du 29 décembre 2020, en ligne, url : <https://www.voaafrique.com/a/au-cameroun-85-des-affaires-port%C3%A9es-devant-les-tribunaux-portent-sur-le-foncier/5715904.html>, consulté le 13 mars, 2021 à 18h24Min.

Ntap, E.J., « Difficile intégration pour les camerounais déplacés internes », *VOA-Afrique-Migrations*, 04 novembre 2020, en ligne, url : <https://www.voaafrique.com/>, consulté le 19 mai 2021 à 7h40min.

Perroux, F., *Pour une philosophie du nouveau développement*, Paris, Ed. Aubier-Montaigne, Presses de l'UNESCO, 1981.

Ramdo, I., « L'Afrique des ressources naturelles », *La Vanguardia*, international Institute for sustainable development, novembre 2019, pp.1-2, en ligne, url : <https://www.iisd.org/system/files/publications/afrique-ressources-naturelles-vanguardia-fr>, consulté le 29 juin 2021 à 05h40min.

Rodier, J., Infographies : Boko Haram a fait 2,é millions de déplacés dans la région du bassin du Lac Tchad », *Jeune Afrique*, 04 août 2017, en ligne, url : <https://www.jeuneafrique.com/463441/societe/bassin-du-lac-tchad-boko-haram-a-fait-plus-de-22-millions-de-deplaces/>, consulté le 16 septembre 2021 à 21h34min.

Romain Desclous, Porte-parole du HCR en Afrique de L'ouest, propos recueillis par ONU info, en ligne, url : <https://soundcloud.com/onuinfo/hcr-des-milliers-de-camerounais-cherchent-refuge-au-nigeria>, consulté le 16 septembre 2021 à 7h49min.

Savès, J., « 20 janvier 1949. Emergence du « sous-développement », *Hérodote*, « les chroniques d'Hérodote.net », 2020, en ligne : https://www.herodote.net/20_janvier_1949-evenement-19490120.php, consulté le 31 janvier 2021 à 6h20mn.

Sharif Tarek, A., « faire taire les armes en Afrique », Publication des Nations Unies, en ligne, Url : <https://www.un.org/fr/chronicle/article/faire-taire-les-armes-en-afrique>, consulté le 05 janvier 2021 à 05h 30 min.

Tetchiada, S., « Les réfugiés affluent au Cameroun par peur de BH », *The New Humanitarian*, 10 août 2015, en ligne, url : <https://www.thenewhumanitarian.org/fr/actualites/2015/08/10/les-refugies-affluent-au-cameroun-par-peur-de-boko-haram>, consulté le 17 septembre 2021 à 19h32min.

Torrent, M., « Des partages coloniaux aux frontières culturelles : (ré)unifications et marginalisations au Cameroun méridional (1954-1961) », *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain*, n°10, 2013, en ligne, url : <http://journals.openedition.org/mimmoc/1360>, consulté le 31 juillet 2021 à 9h05min.

Tristan Routier, « Mieux comprendre les conflits pour mieux les prévenir », Paris, November 2008, [en ligne] url : http://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-838_en.html, consulté le 15 février 2020 à 18h13min.

UNHCR, Refugee Data Finder, Cameroon, en ligne, url : <https://www.unhcr.org/refugee-statistics/download/?url=DtRM9e>, consulté le 16 septembre 2021 à 20h14min, voir aussi HCR, « Des millions de Camerounais fuient au Nigéria selon le HCR », en ligne, url : <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=40446>, consulté le 16 septembre 2021 à 7h37min.

UNHCR, Refugee Data Finder, Cameroon, en ligne, url : <https://www.unhcr.org/refugee-statistics/download/?url=DtRM9e>, consulté le 16 septembre 2021 à 20h14min.

Verpeaux, M., « L'État et le pouvoir politique », Cours de Droit Constitutionnel 1, Université Paris, Panthéon Sorbonne, 2019, en ligne, url : https://cours.unjf.fr/repository/coursefilearea/file.php/64/Cours/01_item/indexIO.htm, consulté le 12 décembre 2021 à 23h46min.

Weil, E., « Guerre et politique selon Clausewitz », *Revue française de science politique*, n°2, 1955. pp.291-314, en ligne, url : https://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_1955_num_5_2_402607, consulté le 27 février 2019 à 18h 32.

Wolter, M., « Dix ans de coups d'État militaires en Afrique », *Made for Minds*, 2021, en ligne, url : <https://www.dw.com/fr/dix-ans-de-coups-dÉtat-militaires-en-afrique/g-56443725>, consulté le 23 novembre 2021 à 20h09min.

Yondo Black, 82 ans, Avocat au barreau du Cameroun, propos recueillis par C., Juompan-Yakam, « Cameroun : les vérités de Yondo Black, infatigable opposant à Paul Biya », *Jeune Afrique*, Serie politique, 18 juin 2020, en ligne, url : <https://www.jeuneafrique.com/1001901/politique/cameroun-les-verites-de-yondo-black/>, consulté le 28 août 2021 à 8h48 minutes.

INDEX

- africain, 1, 89, 104, 442
- Afrique, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 13, 14, 21, 22, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 32, 33, 34, 35, 36, 39, 48, 51, 57, 58, 61, 62, 63, 64, 69, 71, 72, 73, 74, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 87, 88, 89, 90, 93, 96, 98, 102, 103, 104, 107, 111, 112, 114, 116, 118, 120, 125, 127, 128, 129, 131, 132, 134, 137, 138, 141, 144, 145, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 154, 155, 156, 157, 161, 162, 167, 168, 170, 173, 175, 178, 180, 192, 196, 204, 207, 212, 215, 216, 217, 219, 220, 221, 224, 225, 226, 231, 232, 236, 238, 244, 246, 247, 249, 254, 259, 262, 266, 272, 277, 282, 291, 295, 300, 301, 302, 308, 309, 310, 316, 320, 322, 323, 327, 329, 335, 336, 337, 338, 340, 342, 343, 345, 347, 349, 352, 353, 354, 355, 358, 359, 360, 361, 362, 373, 376, 414, 415, 416, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 449, 450, 452, 453, 454, 455
- Ahmadou Ahidjo, 291
- Allemagne, 65
- Ambazonie, 3, 11, 68, 167, 168, 266, 268, 303, 447
- Anagsama-Lessomolo, 83
- apriori*, 62
- armes, 4, 8, 9, 20, 26, 27, 57, 93, 98, 127, 128, 167, 177, 183, 191, 192, 203, 216, 223, 225, 235, 244, 245, 246, 247, 266, 280, 296, 303, 304, 308, 421, 430, 448, 449, 453, 454
- Bafia, 109
- banditisme, 2, 28, 33, 36, 37, 96, 98, 99, 121, 126, 138, 144, 153, 163, 178, 221, 222, 223, 235, 240, 241, 243, 251, 259, 269, 420, 424
- Berlin, 64
- Boko Haram, 8, 28, 32, 34, 98, 99, 120, 131, 132, 145, 188, 211, 213, 214, 215, 217, 236, 238, 246, 247, 259, 265, 266, 267, 272, 273, 274, 280, 284, 325, 374, 424, 425, 427, 432, 436, 447, 448, 450, 453, 454
- Cameroun, x, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 17, 21, 22, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 38, 39, 40, 44, 45, 46, 47, 49, 50, 51, 52, 53, 57, 58, 59, 61, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 79, 82, 83, 85, 86, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 127, 128, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 153, 154, 155, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 182, 183, 184, 185, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 207, 208, 209, 210, 211, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 289, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 305, 306, 307, 309, 310, 311, 312,

- 313, 314, 315, 316,
317, 318, 320, 322,
323, 324, 325, 326,
327, 329, 330, 331,
332, 333, 334, 335,
338, 341, 343, 347,
348, 349, 350, 351,
352, 353, 354, 355,
356, 357, 358, 373,
374, 375, 376, 390,
414, 415, 416, 417,
418, 419, 420, 421,
422, 423, 424, 425,
426, 427, 428, 429,
430, 431, 432, 433,
434, 435, 436, 437,
438, 439, 440, 441,
442, 443, 444, 445,
446, 447, 448, 449,
450, 451, 452, 453,
454, 455
- capitalisme, 63
- coloniale, 3, 10, 14, 31,
37, 63, 64, 66, 67, 69,
70, 73, 75, 76, 82, 83,
103, 132, 141, 146,
156, 157, 180, 188,
189, 195, 196, 198,
241, 287, 293, 295,
310, 329, 333, 359,
361, 375, 420
- colonisation, 62
- colonisé, 62
- conflagrations, 61
- conflictualité, 7, 25, 29,
34, 35, 40, 47, 52, 57,
61, 69, 75, 83, 87, 92,
96, 98, 114, 115, 117,
140, 144, 151, 152,
176, 177, 179, 223,
226, 230, 249, 262,
264, 267, 269, 289,
323, 358, 373, 375, 376
- conflictualités, 1, 7, 24,
25, 26, 27, 34, 36, 37,
38, 40, 53, 70, 72, 75,
77, 93, 103, 112, 153,
176, 178, 179, 208,
249, 255, 259, 267,
268, 269, 287, 319,
326, 373
- conflit, 2, 9, 11, 15, 16,
17, 19, 20, 25, 29, 31,
32, 34, 37, 38, 39, 41,
42, 43, 44, 57, 58, 67,
81, 92, 114, 115, 120,
128, 133, 138, 144,
157, 161, 172, 176,
178, 179, 180, 181,
183, 185, 194, 195,
211, 230, 231, 236,
237, 239, 246, 248,
250, 255, 256, 257,
259, 260, 262, 266,
267, 268, 269, 281,
282, 283, 285, 286,
304, 323, 344, 345,
347, 349, 373, 374,
425, 432, 445, 450
- conflit armé, 185, 260
- conflits, 1, 2, 3, 5, 7, 8,
12, 17, 20, 21, 22, 24,
25, 26, 27, 28, 29, 30,
31, 32, 34, 35, 36, 37,
38, 39, 40, 41, 43, 44,
47, 49, 51, 52, 53, 57,
58, 59, 60, 63, 67, 69,
70, 75, 77, 78, 80, 82,
83, 85, 87, 88, 90, 92,
93, 97, 100, 102, 112,
114, 115, 119, 123,
126, 127, 128, 129,
132, 137, 138, 141,
144, 145, 147, 148,
151, 152, 153, 155,
171, 172, 173, 175,
176, 177, 178, 179,
180, 181, 185, 203,
208, 210, 219, 222,
226, 228, 230, 231,
232, 233, 234, 235,
236, 237, 239, 248,
249, 250, 253, 254,
255, 257, 259, 262,
264, 265, 268, 269,
272, 275, 278, 282,
285, 286, 288, 290,
291, 316, 319, 321,
323, 324, 327, 335,
337, 338, 339, 340,
342, 343, 344, 345,
346, 347, 349, 350,
351, 352, 353, 354,
358, 373, 374, 376,
415, 419, 421, 425,
427, 428, 429, 431,
432, 433, 435, 436,
440, 441, 444, 445,
446, 448, 449, 451,
452, 454, 455
- conflits armés, 63
- culture de la paix, 56
- décolonisation, 62
- démocratie, 63
- développement, viii, 1, 3,
4, 5, 6, 7, 8, 9, 15, 20,
28, 32, 35, 36, 38, 39,
40, 48, 52, 71, 74, 78,
81, 87, 88, 94, 97, 98,
99, 100, 106, 107, 111,
121, 122, 123, 125,
127, 133, 137, 138,
141, 146, 148, 152,
209, 212, 217, 225,
228, 230, 231, 244,
249, 250, 253, 262,
264, 272, 274, 275,
277, 279, 285, 286,
299, 304, 305, 310,
315, 316, 318, 351,
352, 355, 360, 362,
363, 364, 374, 376,
414, 415, 418, 419,
420, 422, 423, 425,
427, 430, 433, 439,
440, 441, 443, 445,
446, 448, 453, 454
- Dschang, 109
- économique, 7, 8, 15, 17,
22, 23, 32, 33, 36, 38,
45, 64, 74, 76, 79, 80,
83, 89, 91, 92, 93, 95,
96, 97, 100, 102, 103,
106, 107, 110, 112,
116, 118, 119, 120,
121, 128, 129, 147,
152, 162, 163, 216,
228, 244, 246, 249,
259, 264, 269, 271,

- 272, 274, 276, 278,
279, 281, 285, 286,
287, 288, 289, 300,
301, 305, 312, 316,
318, 319, 320, 322,
330, 351, 361, 364,
374, 416, 419, 431,
435, 442
- Efulanmeyon, 83
- État, 1, 2, 3, 4, 11, 12, 22,
25, 26, 27, 28, 31, 36,
71, 76, 77, 83, 85, 91,
92, 93, 94, 95, 96, 100,
102, 103, 104, 105,
106, 107, 109, 110,
111, 112, 115, 122,
123, 126, 128, 129,
133, 134, 137, 138,
139, 140, 141, 142,
143, 145, 146, 148,
150, 156, 159, 161,
163, 168, 169, 170,
180, 181, 182, 183,
187, 188, 189, 192,
195, 196, 198, 200,
204, 206, 207, 210,
213, 220, 221, 222,
227, 228, 229, 238,
250, 281, 282, 283,
287, 291, 296, 297,
298, 299, 303, 304,
305, 307, 308, 309,
311, 312, 313, 314,
316, 321, 323, 324,
326, 327, 328, 329,
330, 331, 332, 333,
334, 335, 356, 375,
414, 415, 416, 417,
420, 423, 424, 425,
426, 427, 428, 430,
432, 434, 435, 436,
437, 440, 441, 442,
448, 453, 455
- ethnicité, 63
- Foncha, 67, 105, 296, 297
- foncière, 33, 90, 114, 120,
122, 226, 229, 230,
426, 440, 441
- France, 65
- frontière, 13, 28, 65, 67,
68, 69, 73, 116, 127,
128, 129, 130, 132,
135, 136, 137, 138,
216, 222, 223, 225,
235, 245, 272, 273,
274, 288, 424
- frontières, 3, 4, 13, 28, 53,
63, 64, 65, 66, 67, 68,
69, 84, 114, 126, 128,
129, 131, 132, 135,
136, 138, 167, 177,
199, 211, 214, 221,
222, 223, 245, 267,
272, 274, 284, 288,
299, 319, 322, 325,
414, 423, 435, 438,
439, 445, 455
- géopolitique, 63
- gestion des conflits, 56
- Grande-Bretagne, 65
- guerre froide, 57
- héritage, 63
- histoire, 1, 3, 5, 6, 10, 11,
12, 21, 25, 28, 30, 33,
34, 36, 37, 40, 50, 57,
62, 63, 66, 67, 74, 82,
88, 93, 100, 106, 107,
130, 139, 141, 147,
149, 157, 158, 160,
161, 163, 170, 172,
176, 180, 195, 196,
198, 199, 200, 201,
205, 208, 210, 212,
218, 235, 237, 247, 249,
255, 256, 262, 271,
276, 278, 283, 284,
285, 288, 291, 293,
295, 297, 299, 305,
306, 307, 309, 310,
312, 314, 316, 317,
326, 330, 333, 334,
336, 338, 344, 347,
350, 359, 360, 361,
375, 414, 415, 419,
421, 423, 424, 428,
434, 440
- Histoire, , 2, 5, 6, 11, 17,
21, 28, 38, 50, 53, 58,
67, 69, 73, 79, 115,
128, 157, 158, 183,
185, 188, 189, 191,
195, 213, 222, 223,
232, 233, 236, 255,
272, 273, 295, 302,
325, 337, 340, 344,
351, 415, 417, 418,
420, 421, 423, 428,
430, 431, 434, 439,
442, 443, 444
- indépendance, 2, 10, 11,
65, 67, 79, 86, 123,
127, 147, 157, 167,
168, 180, 182, 183,
184, 185, 188, 189,
190, 192, 194, 195,
198, 199, 255, 310,
332, 350, 361, 425, 430
- indépendances*, 62
- inégalité, 1, 44, 100, 102,
249, 424, 449
- insécurité, 1, 21, 26, 27,
28, 32, 33, 40, 80, 91,
98, 103, 113, 114, 115,
116, 126, 143, 153,
156, 161, 178, 179,
211, 217, 218, 219,
220, 221, 222, 223,
224, 225, 234, 239,
241, 242, 246, 247,
250, 253, 266, 270,
271, 273, 274, 275,
279, 280, 286, 308,
374, 425, 426, 427,
429, 430, 437
- instabilité, 4, 5, 8, 9, 25,
27, 35, 36, 61, 76, 78,
86, 87, 99, 102, 113,
127, 128, 141, 173,
218, 222, 223, 234,
253, 262, 264, 269,
270, 315, 316, 431
- intercommunautaires, 8,
31, 226, 235, 269, 326,
349
- Jumbam, 72, 420
- justice, viii, 1, 7, 8, 9, 19,
20, 23, 94, 103, 128,
134, 160, 161, 186,
287, 312, 318, 320,

- 321, 322, 323, 324,
340, 343, 344, 345,
346, 355, 375, 419,
426, 430, 448, 451
- justice sociale, 1, 7, 19,
20, 134, 287, 318, 320,
321, 322, 323, 345,
375, 419, 426
- Kamerun, 10, 28, 64, 65,
67, 68, 70, 157, 184,
190, 191, 192, 193,
196, 197, 198, 199,
295, 296, 297, 418, 442
- Kolo-Béti, 83
- Koupé, 83
- Kumzé, 83
- Kwasio, 83
- liberté, 1, 8, 9, 11, 19, 39,
62, 64, 75, 78, 104,
156, 169, 192, 199,
209, 229, 249, 287,
289, 318, 342, 345,
359, 361, 363, 430, 446
- Marata, 83
- monde, 1, 2, 3, 8, 16, 20,
21, 22, 23, 34, 36, 37,
43, 52, 57, 58, 62, 63,
72, 78, 84, 86, 87, 88,
91, 92, 97, 100, 106,
116, 118, 125, 138,
139, 141, 142, 148,
171, 176, 177, 179,
183, 196, 199, 203,
210, 211, 212, 216,
217, 220, 221, 228,
229, 231, 235, 241,
249, 250, 254, 262,
282, 288, 289, 291,
300, 306, 307, 317,
318, 319, 322, 324,
325, 326, 333, 334,
336, 337, 346, 353,
354, 355, 356, 358,
359, 360, 362, 374,
376, 417, 418, 420,
421, 422, 423, 425,
429, 433, 438, 441,
445, 446, 451, 455
- Ndeh Ntumazah, 67
- nec plus ultra*, 84
- néocolonialisme, 1, 193,
194, 195, 361, 362
- néopatrimonialisme, 126,
375
- neu Kamerun*, 65
- non est potesta nisi a
Deo*, 229
- P.M. Kale, 67
- paix, viii, x, 2, 3, 4, 5, 7,
8, 9, 15, 16, 17, 18, 19,
20, 22, 26, 28, 29, 30,
36, 38, 39, 40, 57, 78,
80, 81, 86, 106, 114,
127, 128, 138, 140,
156, 161, 162, 168,
170, 177, 186, 187,
191, 193, 203, 205,
219, 236, 240, 248,
254, 287, 289, 291,
292, 301, 302, 305, 306,
307, 309, 310, 311,
312, 313, 314, 315,
316, 317, 318, 319,
320, 321, 323, 324,
325, 326, 327, 333,
334, 337, 338, 342,
343, 344, 346, 348,
349, 350, 352, 353,
354, 358, 373, 374,
375, 376, 418, 419,
420, 422, 426, 436,
438, 443, 444, 445,
447, 453
- paix juste, 56
- Paul Biya, 291
- pauvreté, 1, 8, 9, 80, 87,
88, 93, 96, 97, 98, 99,
100, 101, 102, 106,
114, 115, 116, 119,
144, 145, 152, 164,
181, 182, 202, 215,
240, 243, 249, 250,
253, 262, 268, 269,
270, 272, 280, 318,
320, 323, 352, 356,
375, 444, 449, 452
- pax camerounia*, 56
- pays, 2, 3, 4, 6, 8, 9, 11,
12, 14, 17, 26, 28, 32,
33, 34, 36, 64, 74, 75,
76, 80, 82, 86, 88, 92,
93, 95, 96, 97, 98, 100,
102, 103, 105, 107,
108, 109, 110, 115,
116, 118, 119, 120,
122, 123, 124, 125,
127, 128, 129, 133,
134, 136, 138, 139,
140, 141, 146, 147,
148, 150, 154, 158,
162, 164, 168, 172,
173, 180, 181, 184,
190, 191, 192, 193,
195, 197, 198, 200,
201, 202, 203, 204,
206, 207, 210, 215,
216, 222, 227, 228,
231, 232, 235, 236,
238, 240, 242, 247,
249, 250, 251, 253,
254, 260, 261, 262,
264, 265, 266, 269,
271, 274, 275, 276,
277, 278, 279, 281,
284, 285, 287, 291,
292, 293, 296, 298,
302, 303, 304, 305,
307, 308, 316, 317,
324, 326, 329, 331,
332, 334, 348, 357,
374, 416, 421, 432,
435, 444, 448
- pharaons, 1
- piraterie, 2, 4, 153, 210,
217, 218, 220, 221,
259, 430, 453
- pirates, 4, 217
- politique, 4, 8, 11, 14, 16,
17, 19, 23, 25, 32, 36,
38, 39, 45, 47, 61, 64,
73, 74, 76, 77, 79, 80,
81, 82, 83, 84, 85, 92,
94, 99, 101, 102, 103,
104, 105, 108, 111,
112, 116, 119, 121,
128, 129, 136, 141,
142, 143, 145, 147,
148, 149, 150, 151,
152, 153, 155, 156,
157, 158, 159, 160,

- 161, 162, 163, 164,
165, 170, 179, 181,
188, 189, 192, 194,
195, 200, 202, 205,
206, 208, 209, 210,
213, 214, 219, 220,
221, 223, 228, 236,
237, 238, 244, 248,
252, 254, 259, 264,
269, 275, 282, 285,
286, 287, 288, 291,
292, 295, 298, 299,
300, 301, 302, 303,
306, 308, 310, 311,
312, 313, 314, 320,
322, 328, 330, 331,
332, 335, 342, 344,
351, 354, 355, 356,
357, 358, 360, 373,
374, 375, 376, 390,
416, 417, 418, 422,
424, 425, 426, 427,
428, 431, 436, 437,
439, 440, 442, 444,
445, 449, 452, 453, 455
- politiques, 64
postcolonie, 63
pouvoir, 16, 43, 44, 76,
85, 88, 92, 95, 103,
104, 105, 106, 111,
112, 129, 133, 140,
142, 149, 153, 155,
156, 157, 159, 160,
161, 162, 163, 164,
166, 168, 169, 170,
180, 182, 183, 188,
191, 192, 196, 201,
202, 205, 206, 207,
209, 228, 238, 249,
268, 287, 291, 293,
297, 300, 301, 302,
303, 304, 308, 311,
312, 313, 314, 330,
331, 342, 355, 434,
439, 442, 446, 455
- progrès, 4, 9, 20, 27, 62,
125, 337, 364
question, 1, 5, 6, 7, 8, 9,
11, 15, 21, 22, 29, 31,
34, 36, 39, 40, 50, 53,
57, 63, 68, 76, 77, 78,
81, 82, 83, 86, 87, 89,
90, 92, 107, 115, 119,
134, 136, 140, 141,
144, 145, 146, 152,
156, 167, 182, 183,
184, 185, 189, 191,
195, 196, 198, 200,
201, 211, 220, 226,
235, 249, 253, 282,
283, 287, 294, 295,
299, 303, 304, 310,
311, 312, 314, 317,
320, 322, 323, 324,
327, 328, 329, 330,
335, 342, 343, 349,
356, 359, 361, 362,
375, 418, 429, 434,
441, 451
- réaliste, 57
rémanences, 63
rupture, 2, 7, 41, 50, 62,
68, 105, 157, 196, 197,
199, 206, 238, 288,
317, 319, 333, 334,
351, 359, 375
- sine ira et studio*, 29
sine qu'anone, 5, 11, 20,
289
- social, 9, 16, 17, 19, 28,
36, 41, 42, 43, 44, 48,
53, 81, 88, 90, 94, 96,
103, 105, 112, 116,
156, 161, 173, 179,
181, 185, 188, 202,
209, 229, 235, 236,
237, 243, 249, 260,
275, 282, 302, 308,
313, 314, 327, 342,
345, 346, 351, 353,
364, 374, 417, 428,
432, 433, 434, 437, 451
- société, x, 5, 6, 7, 17, 20,
23, 30, 32, 35, 37, 39,
41, 42, 43, 44, 45, 47,
48, 55, 70, 72, 73, 77,
88, 95, 99, 100, 101,
102, 103, 104, 105,
111, 112, 120, 125,
126, 136, 144, 145,
147, 148, 152, 158,
170, 173, 178, 179,
200, 204, 210, 221,
229, 230, 232, 255,
256, 259, 282, 285,
286, 287, 289, 293,
301, 303, 304, 306,
308, 315, 319, 320,
322, 324, 325, 327,
332, 334, 337, 342,
343, 344, 345, 346,
347, 349, 350, 351,
352, 353, 354, 356,
357, 358, 361, 362,
373, 374, 418, 419,
424, 425, 427, 433,
436, 437, 442
- supra*, 39, 41, 63, 65, 81,
106, 107, 115, 125,
139, 143, 144, 145,
199, 202, 205, 220,
223, 230, 245, 250,
251, 252, 255, 258,
275, 291, 295, 296,
312, 316, 317, 318, 331
- terrorisme, 17, 21, 28, 35,
37, 38, 55, 58, 79, 98,
99, 133, 138, 139, 141,
144, 177, 178, 182,
184, 194, 208, 210,
211, 212, 213, 214,
216, 217, 254, 255,
257, 258, 259, 265,
269, 272, 278, 280,
284, 287, 309, 312,
320, 325, 351, 356,
417, 429, 431, 436,
439, 441
- terroristes, 4, 12, 32, 34,
37, 38, 103, 133, 137,
143, 144, 157, 180,
211, 213, 214, 216,
246, 247, 258, 266,
274, 325, 429, 430
- travail, 1, 5, 6, 7, 11, 15,
31, 38, 42, 44, 47, 51,
57, 61, 68, 88, 91, 94,
99, 120, 139, 144, 155,
157, 183, 205, 271,

272, 291, 305, 337,
349, 358, 414, 417, 448
tutellarisation, 62, 63
violence, 3, 18, 20, 22,
25, 26, 29, 32, 33, 43,
57, 60, 74, 85, 103,
114, 120, 125, 143,
144, 155, 156, 157,
158, 160, 162, 163,
167, 168, 169, 170,

176, 178, 179, 181,
182, 183, 185, 186,
190, 200, 209, 221,
223, 226, 235, 240,
241, 247, 249, 254,
257, 258, 260, 266, 269,
280, 281, 291, 302,
306, 307, 309, 315,
316, 318, 326, 329,
338, 343, 350, 351,

352, 375, 417, 428,
430, 433, 436, 447
violences, 2, 5, 12, 25, 57,
75, 78, 126, 172, 178,
180, 182, 210, 214,
215, 216, 235, 237,
254, 320, 326, 432, 436
Yekaba, 82

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	iii
SOMMAIRE	iv
LISTE DES ILLUSTRATIONS	vi
LISTE DES ABREVIATIONS	viii
RESUME.....	x
ABSTRACT	xi
INTRODUCTION GENERALE.....	1
I. Contexte et justification de l'étude.....	1
II. Raisons de choix du sujet	5
1. Raisons personnelles.....	5
2. Raisons académiques, scientifiques et professionnelles	6
III. Intérêt de l'étude	7
1. Intérêt scientifique	7
2. Intérêts sociopolitique et économique	8
IV. Justification des bornes chronologiques et cadre d'analyse	10
1. Délimitation temporelle.....	10
2. Délimitation spatiale.....	12
V. Clarification conceptuelle.....	15
1. Conflit armé, guerre et crise	15
2. Paix	19
VI. Revue critique de la littérature.....	21
1. Les conflits armés en Afrique et dans le monde.....	22
2. Facteurs et typologie des conflits au Cameroun	27
3. Incidences des conflits armés sur l'évolution socioéconomique du Cameroun	32
VII. Problématique et hypothèses de recherche	34
1. Identification du problème de recherche	34
2. Questions de recherche	39
3. Hypothèses de recherche	40
VIII. Cadre théorique	41
1. Du fonctionnalisme à la théorie du conflit social	41
2. Le Cameroun comme un tout structurel et structuré : du structuralisme au réalisme structural	44

IX.	Démarche méthodologique.....	48
1.	Méthode de collecte des données	48
2.	Posture épistémologique et instruments de traitement des données.....	50
X.	Définition des concepts opératoires	54
XI.	Difficultés rencontrées.....	55
XII.	Plan de l'étude	55
PARTIE I : DE LA CAUSALITE DES CONFLITS ARMES AU CAMEROUN DE 1960 A 2016.....		57
CHAPITRE I : LES FACTEURS PRIMAIRES DES CONFLITS ARMES AU CAMEROUN		61
1.	Héritage colonial et rémanences de la tutellarisation.....	62
1.1.	Le tracé des frontières et des démarcations administratives	63
1.2.	Leg culturel, exacerbation des différences et naissance des différends	71
1.3.	De la « démocratisation » de l'espace public au Cameroun : une boîte de pandore ouverte sur la scène sociopolitique camerounaise.....	73
1.4.	Du pacte colonial : permanence des logiques de pré carré et pressions extérieures	79
1.5.	Ethnicité et crise d'identité nationale	82
1.6.	Le devenir monde du capitalisme : Une course effrénée vers le capital	86
1.6.1.	De la realpolitik des puissances dans leur quête des ressources et des débouchés au maintien des équilibres dans les échanges internationaux	86
1.6.2.	Le changement du paradigme économique au fondement des crises sociales	89
2.	De la gouvernance	93
2.1.	La faillite de l'État providence.....	94
2.2.	La pauvreté.....	96
2.3.	Inégalités et fracture sociale.....	99
2.4.	Crise de gouvernance politique et désastre économique.....	103
2.4.1.	Crise de gouvernance politique : du néo-patrimonialisme.....	104
2.4.2.	Le désastre économique : entre dépense improductive, accaparement des ressources et détournement de fonds	106
2.4.2.1.	La dépense improductive	106
2.4.2.1.1.	Les éléphants blancs.....	107
2.4.2.1.2.	Le train de vie de l'État.....	109
2.4.2.2.	Accaparement et détournements	110

CHAPITRE II : FACTEURS SECONDAIRES ET PRINCIPAUX CATALYSEURS DES CONFLITS ARMES AU CAMEROUN 113

1. Facteurs secondaires : les dynamiques sociopolitiques et leurs intrications complexes...	114
1.1. Les migrations.....	114
1.1.1. Les migrations internationales.....	114
1.1.2. Les migrations internes.....	115
1.1.2.1. L'exode rural.....	116
1.1.2.2. Les autres mouvements internes de masse.....	119
1.2. L'« explosion » démographique	122
1.3. L'effet de contagion : de la porosité des frontières à l'émergence d'une économie transnationale fondée sur le crime	125
1.3.1. L'effet d'entraînement dû aux conséquences des conflits et à leurs incidences dans la sous-région	126
1.3.2. De la géopolitique de puissance sous-régionale	127
1.3.3. Des solidarités ethniques transnationales entre des peuples trait-d'union ...	128
1.3.4. Les contradictions entre la pratique du droit international et la nécessité de sécurisation des espaces frontaliers	131
1.4. De l'enclavement des périphéries à la formation des espaces marginaux propices à la conflictualisation : les territoires trop loin de la république	132
1.5. La faillite de l'État sécuritaire.....	137
1.5.1. Les défaillances de l'appareil sécuritaire national.....	138
1.5.2. L'épuisement des politiques publiques de sécurité	140
1.5.3. La privatisation du domaine de la sécurité nationale	141
2. Les principaux catalyseurs des conflits au Cameroun.....	143
2.1. L'instinct grégaire de l'homo ethnicus camerounais : les vicissitudes de la pluralité ethnique au Cameroun	144
2.1.1. Tribalisme et repli identitaire	145
2.1.2. De la formation des fronts solidaires	147
2.2. Le paradoxe des ressources naturelles	150
2.3. Les dérives du pouvoir ou le pouvoir à la dérive.....	154
2.3.1. Le pouvoir à l'état « brut » ou la brutalité du pouvoir	154
2.3.1.1. Des indépendances à l'ouverture démocratique (1960-1990)	155
2.3.1.2. Les villes mortes de 1991	160
2.3.1.3. Les « émeutes de la faim » de 2008 : « une répression sanglante à huis-clos » ?	163

2.3.1.4. La répression armée dans la gestion de la « crise anglophone » à partir de 2016 : de la mise en faute de l'autorité ?	165
2.3.2. L'érection des enclaves autonomes	168
2.4. Le phénomène des changements climatiques et ses conséquences	170
PARTIE II : NOMENCLATURE DES FORMES DE CONFLITS ARMES AU CAMEROUN ET PRINCIPALES INCIDENCES DE 1960 A 2016.....	175
CHAPITRE III : ESSAI DE NOMENCLATURE DES FORMES DE CONFLITS ARMES AU CAMEROUN DE 1960 A 2016.....	177
1. Les guerres historico-structurelles du Cameroun	179
1.1. La guerre de 1960 à 1971 : « guerre civile » ou « guerre de libération » nationale ?	179
1.1.1. Pourquoi l'idée d'une guerre civile ?	179
1.1.1.1. Qu'est-ce que la guerre civile ?.....	180
1.1.1.2. De la guerre civile au Cameroun entre 1960 et 1971.....	181
1.1.2. Pourquoi l'idée d'une guerre de libération nationale ?.....	184
1.1.2.1. Qu'est-ce que la guerre de libération ?	184
1.1.2.2. De la guerre de libération nationale au Cameroun.....	188
1.1.3. De la guerre d'indépendance (libération nationale) à la guerre civile au Cameroun : 1955-1971.....	193
1.2. De la question « anglophone » à la crise de sécession : 1961-2016	195
1.2.1. La mise en problème de « l'anglophonie » au Cameroun de 1916 à 2016... ..	196
1.2.2. La crise de sécession de 2016.....	199
1.3. Les autres luttes de pouvoir	204
1.3.1. Le push d'Avril 1984.....	204
1.3.2. Les enfants de la démocratie au Cameroun : les guérillas urbaines/rurales .	207
2. Les menaces importées.....	209
2.1. Boko Haram et la question du terrorisme international au Cameroun.....	210
2.2. Les menaces thalassocratiques.....	216
2.3. Le grand banditisme « transnational »	221
3. Les luttes pour l'accès aux ressources.....	225
3.1. Les litiges fonciers	225
3.2. Les conflits agropastoraux	229
3.3. Les autres formes intercommunautaires de violences.....	234
4. Des formes inquiétantes d'insécurité : les nouveaux barbarismes	238
4.1. La criminalité urbaine : principal effet du lumpenprolétariat	239

4.2. Trafic et contrebande	242
CHAPITRE IV : L'INCIDENCE DES CONFLITS ARMES AU CAMEROUN POSTCOLONIAL.....	248
1. Les conflits comme une entrave au développement du Cameroun.....	249
1.1. La facture humaine des conflits armés au Cameroun entre 1960 et 2016	252
1.1.1. Les pertes en vies humaines	252
1.1.2. Les dégâts matériels.....	259
1.1.3. L'afflux massif de migrants et ses corolaires	261
1.1.4. L'accroissement de la pauvreté et des inégalités sociales	267
1.2. L'« effondrement » de l'économie nationale camerounaise	270
1.2.1. La paralysie des différents secteurs économiques	270
1.2.2. L'arrêt ou la baisse drastique des investissements tant internes qu'étrangers....	274
1.2.3. Le prix de la « guerre » au Cameroun : le drain des ressources vers l'entretien des crises	277
1.2.4. L'émergence d'une para-économie fondée sur le crime	279
2. Les conflits dans le chantier de construction nationale au Cameroun : 1960-2016....	281
2.1. L'apport constructif des conflits sur l'identité nationale au Cameroun.....	281
2.2. Conflits et malaise identitaire au Cameroun	284
PARTIE III : (RE) PENSER LA PAIX AU CAMEROUN DANS LE TEMPS DU MONDE	286
CHAPITRE V : UNE METHODE : REDEFINIR LES FONDEMENTS DE LA <i>PAX- CAMEROUNIA</i>	290
1. Les fondements de la <i>pax camerounia</i>	291
1.1. Les « vrais faux » dialogues et « grandes » rencontres nationales	291
1.1.1. Le plébiscite des 11 et 12 février 1961	292
1.1.2. La conférence de Foumban de juillet 1961	295
1.1.3. Le référendum du 20 mai 1972.....	297
1.1.4. La tripartite de novembre 1991	299
1.1.5. Le « grand dialogue national » de décembre « 2019 ».....	301
1.2. La coercition et ses gradients dans l'entrepreneuriat pour la paix au Cameroun	305
1.2.1. La contribution des forces armées camerounaises au chantier de la <i>pax camerounia</i>	307
1.2.2. La police nationale et le maintien de la paix au Cameroun.....	312
1.2.3. De la <i>pax populi</i> au Cameroun	314

2.	Les (désormais) impératifs pour une paix juste et durable au Cameroun	316
2.1.	Penser la paix comme une stratégie	317
2.1.1.	Une approche sécuritaire centrée sur l'Homme	318
2.1.2.	Bonne gouvernance et justice sociale	320
2.1.3.	De la prévention des conflits	322
2.1.4.	Les possibles et nécessaires apports extérieurs	324
2.2.	Améliorer l'expérience de convivance camerounaise	325
2.2.1.	Le défi de l'altérité au Cameroun	325
2.2.2.	De l'identité nationale : la perspective de la postcommunauté	327
2.2.3.	Repenser la forme de l'État au Cameroun	329
2.2.4.	« Corriger » les erreurs de/dans l'histoire	332
CHAPITRES VI : DES POSSIBLES RESSOURCES : LES TECHNOLOGIES ANCESTRALES DE GESTION DES CONFLITS ET DE CULTURE DE LA PAIX AU CAMEROUN		335
1.	Les leçons du passé	337
1.1.	L'arbre à palabre dans les sociétés camerounaises	338
1.2.	La perspective d'une justice réparatrice.....	343
1.3.	Les relations à plaisanteries et alliances cathartiques	345
1.4.	De la responsabilité collective dans les anomies sociales	349
2.	Les enjeux présents et les défis avenir.....	351
2.1.	Les écueils liés à la réappropriation des dynamiques ancestrales.....	351
2.2.	Les mutations du « monde d'en bas ».....	353
2.3.	Le « déchirement avenir ».....	355
2.4.	Le devenir libre de nos sociétés	357
2.5.	Dire le développement en Afrique : concept, contexte et doctrine.....	362
2.5.1.	Les généralités du concept de développement	363
2.5.2.	La doctrine du développement	365
2.5.3.	L'importance du contexte.....	368
CONCLUSION GENERALE		373
ANNEXES		380
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES		417
INDEX		462
TABLE DES MATIERES		468